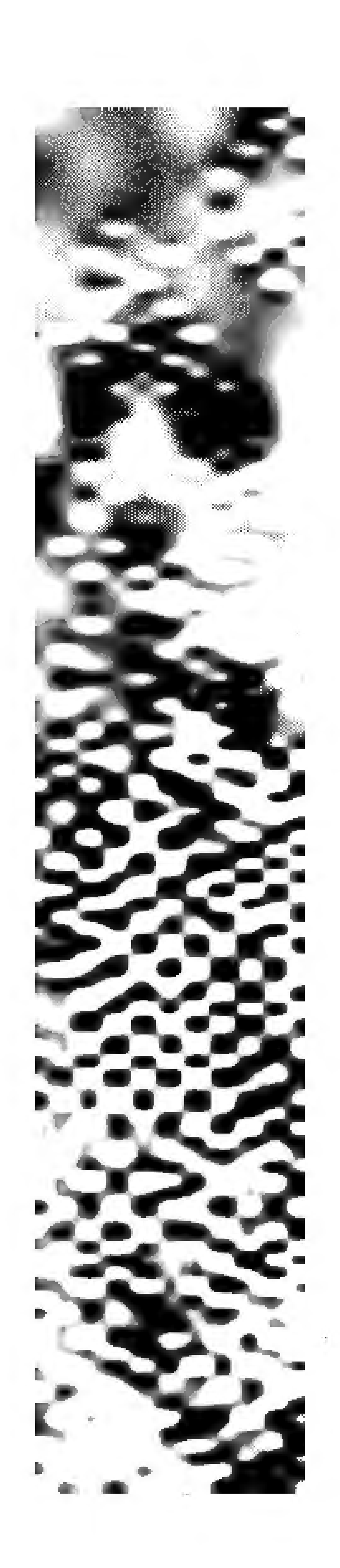

3

Le Mouvement Socialiste

(Librairie GEORGES BELLAIS)

17, RUE CUJAS

—

1900

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : **HUBERT LAGARDELLE** | *Administration :* **Société Nouvelle de Librairie et d'Édition**

Secrétaire de rédaction : **JEAN LONGUET**

Comité de rédaction pour la France :
PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :
ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : **PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04**
BELGIQUE : **BRUXELLES, 69, rue Van Aa**

PRIX DU NUMÉRO
France et Belgique . . » 40 | Autres Pays . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT
France et Belgique . . . . Un an 8 » Six mois 4 »
Autres Pays . . . . — 10 » — 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.50

Pour paraître prochainement

F. de Pressensé . . . Le Conflit Transvaalien et l'Angleterre.
Dr Augagneur . . . . L'Alcoolisme; ses causes et ses remèdes.
Paul Singer. . . . . L'Action Socialiste au Conseil municipal de Berlin.
A. Hamelin . . . . . La Fédération Française du Livre (fin).
Hubert Lagardelle. Le Congrès de Paris et l'évolution du Socialisme en France.
Georges Fauquet . . L'Organisation du Parti Socialiste et les Syndicats.
Jean Jaurès. . . . . Bernstein et l'Évolution de la Doctrine Socialiste.
Adolf Braun . . . . L'Organisation Socialiste en Allemagne.
Dr Adler. . . . . . . L'Organisation Socialiste en Autriche.
Greulich . . . . . . L'Organisation Socialiste en Suisse.
Keir Hardie. . . . . Le « Parti Indépendant du Travail » en Angleterre.
Lee . . . . La « Fédération Démocrate Socialiste » en Angleterre.

…ce, le contrôle, la critique constituent les carac-
…entiels de la démocratie socialiste. Chacun doit

écis

Cet

ne. Le mouvement peut seule-
oluer sans heurt, puisque tous
ıtent en commun, tous se com-
, même aussi, il est rendu facile
ettre spontanément à sa place,

nous, peuvent disparaître les
ent souvent dans le socialisme
raient maintenant, si elles sub-
tout entier. Elles ont provenu
ite soit du but, soit
eint le but poursui
oix des moyens d'a
e le but est illimité
sont infiniment va
les formes d'action
ent et se conditionn
daire de l'activité p
ımédiates, les plus t
revendications idé
lus réformistes font
agande la plus révo
ait l'unité du parti.
hodes et des tempéra
transformation de
ialiste peuvent et d
i, leurs fonctions li
ssi à l'activité des au
on de cette unité c
que le *Mouvement S*
mbattre.

de *Parti* que l'on choisit alors indique quel
tère et quels éléments contribuèrent à sa
ne se contenta pas en effet du nom de « Pa
mais on y joignit « des travailleurs italiens
à bien montrer que l'organisation nouvell
fondait et reposait sur l'organisation ancien
vrier. Et de fait, le parti nouveau était en
d'organisations corporatives, de sociétés d
tuels, de ligues de résistance, de coopérati
nisations formaient encore la trame du tis
à côté d'elles prenaient place les cercles so
étaient affiliés les bourgeois socialistes et le
métiers non organisés, — ou bien les org
n'avaient pas fait acte d'adhésion au parti.

Mais ce que nous trouvons de véritable
dans le Parti fondé à Gênes, c'est l'affirma
nécessaire de prendre part aux luttes élect
conquête des pouvoirs politiques. Seuleme
cette raison qu'il se produisit au sein du P
l'ai dit déjà, des groupements qui n'avaient a
professionnel; et ce fut aussi la raison de l
se produisit précisément à Gênes entre le p
et le parti anarchiste, qui resta attaché — à
aversion contre les luttes électorales — à ces
nisations ouvrières, dont le dessein était
l'ancien caractère purement corporatif du

Dans l'organisation du *Parti socialiste de*
italiens, les sociétés et les groupements
mèrent autant de sections, unies entre elle
l'esprit de solidarité provinciale, et ensuite
solidarité nationale. Chacune des sections
verser à la caisse centrale une contributio
nelle au nombre de ses membres. Le comit
Parti, auquel était confiée la rédaction de l'o

faire inscrire au Parti sans se faire inscrire d'abord à la section. Seules les personnes domiciliées en des endroits où la section n'était pas encore fondée, pouvaient se faire inscrire directement, en adressant leur adhésion à l'Office exécutif central.

Les sections devaient former des Fédérations par communes, par collèges électoraux, par provinces, par régions.

Comme on le voit, le principe unitaire était tempéré par le principe fédéral. Les Fédérations provinciales ou régionales avaient la faculté de tenir des Congrès spéciaux où elles fixaient leurs règlements, et où elles nommaient leur représentant particulier au *Conseil national* du Parti.

Il était interdit de nommer les députés du Parti représentants d'une région au Conseil national. Néanmoins, comme on le verra par la suite, les députés, constitués en *Groupe parlementaire,* en vinrent à faire partie de la direction du Parti où ils n'avaient d'ailleurs que voix consultative dans les cas où il s'agissait d'objets concernant leur action propre. On prit ces dispositions à l'égard des députés pour assurer le contrôle effectif et véritable du Parti sur leurs agissements.

Les sections particulières avaient la charge de recueillir les contributions et de les verser à la caisse centrale ; — ces cotisations avaient été fixées à un minimum de 1 fr. 20, dont on pouvait s'acquitter par mensualités de dix centimes; elles devaient en outre discuter en Assemblée générale toutes les questions d'importance politique et sociale concernant l'action locale ou générale du Parti.

Il y avait deux organes unitaires du Parti : les Congr[ès] nationaux et la direction.

Tous les ans, il devait y avoir un Congrès national co[n]voqué par la direction du Parti, au lieu fixé par le Congr[ès] précédent, ou, à défaut, par la direction. La date de

MEI

e (
tion
ntre
com
ons
aire
ad
il se
s n
ne

nis
ti.
aux
ntr
isat

ena
gist
e veiller à la bonne répartition
e contrôle du *Groupe parlemen-*
nal.
s fonctions diverses, devait con-
tes des sections et de la presse,
uestions intéressant la vie inté-
nbres de la direction pouvaient
nt alors des appointements déter-
national et approuvés par les

partie financière. La cotisatior
im 1 fr. 20 par tête et par an —
ts ; une moitié restait aux main
n des nécessités locales, et l'autr
caisse centrale. C'est pourquo

·nt différent de celui qui avait présidé à l'organisation

répète) à la façon d'une secte
es intérêts particuliers que d
a communauté.
npte, bien que l'on eût tenu d
isation politique et l'organisat
arvint pas à sauver cette derniè
ction. Pourquoi en vint-on à di
n même temps que le Parti, en
bres de travail, toutes les ligue
s coopératives, qui s'étaient
e, ou dans lesquelles les socialis
ellement d'ailleurs, et où ils
une tactique adroite, où même i
ntés d'éveiller l'esprit de classe
l faut reconnaître que cette or
et serrée, était, et est peut-ê
u milieu de l'indolence génér
litique se développe à travers
s-entendus, et les opportunism
s conscience des grands intér
t en vain qu'on cherche à y
s entre la collectivité et ses rep
lieu d'une action combinée qu'u
dispersion confuse d'énergies,
es de parasites profitent de
niner et, à la lettre, épuiser la

uoi, je pense, les socialistes ita
ni la tête, après avoir suppor
hocs d'un ouragan de persécu
rs Congrès provinciaux et rég
es national, et se montrent déci
on sur les mêmes bases qu'ava
uvernement.

ment, à part deux localités dans chacune desquelles il y a un Cercle d'Études sociales, le Parti est uniquement formé de groupements socialistes, c'est-à-dire de groupes composés d'individus qui professent nos idées et qui ont uniquement pour objet de les défendre et d'exercer leur action dans toutes les occasions offertes (élections, protestations contre l'autorité au sujet des abus qu'elle commet dans les grèves, secours aux grévistes, réclamation de réformes, etc., etc.).

Ces groupements, comme les groupes locaux, sont autonomes dans leur régime intérieur, sans autre obligation que de concourir à l'élection du Comité National, de défendre le Programme du Parti et d'observer la tactique que celui-ci s'est donnée.

Les membres des groupements ou groupes locaux — ceux-ci ne peuvent être constitués à moins de dix personnes — paient une cotisation mensuelle qui varie de o fr. 25 à o fr. 50; avec cela et quelques souscriptions qui sont ouvertes dans des circonstances déterminées (campagne électorale, tournée de propagande, secours aux grévistes), on suffit à tous les besoins du Parti, locaux et généraux. De cette cotisation sont dispensés les coreligionnaires malades ou sans travail.

Pour subvenir à l'entretien du Comité National, chaque groupe verse 15 francs par an, payables semestriellement, pour chaque groupe de cent membres ou fraction de cent.

Les socialistes des localités où il n'y a pas de groupe constitué par insuffisance du nombre des adhérents, entrent dans le Parti en envoyant au Comité National leur adhésion au Programme et en sollicitant leur admi sion. Ces coreligionnaires paient au Comité National u cotisation de 2 francs par an.

La solidarité entre les groupes du Parti est telle qu'(aucun d'eux on ne reçoit un membre d'un autre grou

de directeur du *Socialiste* sont rét
le 35 francs par semaine.
moluments des délégués du Comité q
à faire sont de 6 francs s'ils s'en acquitte
ils vivent, et de 9 francs si c'est en un
tion du Comité National se fait de la
e : le président est choisi par le Congrès
es titulaires sont délégués par les social
où doit résider le Comité.
ison pour laquelle le Congrès délègue se
itants de la ville où doit siéger le Comi
ce des réunions que doit tenir cé der
our des motifs d'économie, on ne peut d
ts connus d'autres cités. Si c'est le C
e camarade qui doit remplir les fonctio
cela tient à ce que, ces fonctions étant r
ait y avoir, dans une élection faite par
la localité où doit résider le Comité, m
té et de désintéressement que dans une
prennent part tous les représentants du

ongrès ordinaires du Parti ont lieu tou
s Congrès extraordinaires chaque fois qu
rité des membres du Parti, sur la propos
eurs groupes ou du Comité National.
les Congrès ordinaires, on doit non
conduite du Comité National et résou
tions concernant ledit Comité ou les g
nais on doit encore examiner les actes d
ns les corps politiques : Parlement, Mun
ions provinciales (1).

Espagnols appellent *province* l'unité admini
mmons département. La *Députation provinciale*
équent à notre Conseil général. *(N. D. L. R.)*

l'on l'ait cru une mine
Une si fâcheuse compr
erreurs : voir en la bour
gène, alors qu'elle co
s dont l'un représent
utre, la bourgeoisie cap
qu'entre ces deux grou
capitalisme, reste neu
triet est de défendre la
geoisie contre un retou
le prolétariat comme u
ntéresser à la société
ite, vouloir l'enferme
liant ainsi ce qui fait l
ès lequel le prolétaria
portance sociologique q
cipes d'une société nou
classe seule capable d
mais à toute la sociét
bien des *erreurs d'opti*

c-là même qui justifien
semblent pas signaler
paraissent l'admettre,
ésentent cette justifica
res, il y a toujours, a
est un monde absolu
les non-interventionni
promettre la croissanc
en marche vers sa libé
s, croient au contraire
able au développement
présente comme une
adre telle attitude ou
chez moi ou non ? Voil
c'est ce *plat utilitarism*
e socialiste de beauco

que tous ou presque tous consentaient à admettre, *dans*

des circonstances exceptionnelles, que la manière *anarchique*, dont il s'était accompli, et *tous* les socialistes sont unanimes à faire des réserves là-dessus.

La question est, en tous cas, bien plus délicate, et si défendre la justice, c'était incontestablement défendre la civilisation, il n'est pas sûr que le prolétariat était obligé pour ce faire, de partager le pouvoir avec la bourgeoisie : il suffisait qu'il appuyât le ministère Waldeck de son influence.

Et l'on a des arguments très forts et très sérieux pour soutenir cette manière de voir : caractère du pouvoir, qui nécessairement doit être homogène et dont tous les membres sont strictement solidaires ; impossibilité pour un socialiste de manier la loi forcément antisocialiste dans un sens socialiste; danger d'une altération profonde de la conscience de classe, et d'une « chute à l'opportunisme » du parti socialiste ; illusions sur la nature de la « conquête des pouvoirs publics » qui ne saurait être partielle mais doit être totale ; nécessité pour le parti socialiste de rester tant que durera le capitalisme un parti d'opposition ; — voilà bien des raisons dont on ne peut contester la sérieuse valeur pour refuser d'approuver l'initiative de Millerand.

Cependant — réserves faites sur la manière dont le fait s'est accompli, car il est évident que des actes si graves ne sauraient relever que du parti lui-même préalablement consulté, — il nous semble qu'on peut justifier le cas Millerand.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il y a deux parties dans le programme socialiste : une partie *extra-capitaliste* qui définit le but, et une partie *intra-capitaliste* qui concerne le devenir prolétarien à l'intérieur des cadres de la société actuelle. On a adopté en effet partout ce qu'on appelle un programme minimum, qui comprend une série de réformes compatibles avec le parti capitaliste et pratiques dès aujourd'hui De deux choses l'une alors : ou l'on veut sérieusement obteni la réalisation de ce programme, et dès lors, pourquoi dédaigner d'utiliser à cet effet les faveurs de l'histoire ; ou l'o déclare la société capitaliste un bloc irréformable mêm dans ses détails, et alors pourquoi un programme minimur

's luttes n'en affaiblissaient pas moins à la fois les syn-

dicats et la Fédération. Comme exemple, à Paris, 845 membres seulement prirent part, à la fin de 1887, aux élections pour le renouvellement du Comité central.

A la fin de 1887 la Fédération comptait 5,362 membres et 112 sections. A la liste que j'ai donnée pour la fin de 1884 étaient venues s'ajouter Le Puy, Douai, Oran, Orléans, Philippeville, Vannes, Laon, Saint-Quentin, Saint-Lô, Lorient, Tours, Bergerac, Abbeville, Laval, Riom, Blois, La Rochelle, Valenciennes, Vichy, Châteaudun, Melle et Provins.

Argentan, Pons, Cherbourg, Dunkerque avaient été rayées; mais Cognac, Pamiers, Saint-Brieux, démissionnaires en 1886, s'étaient fait réadmettre en 1887.

En 1888, la Fédération eut à soutenir une grève à Angers, motivée par une réduction de salaire et l'emploi des femmes; une autre à Montauban pour le même motif; puis à Angoulême, à Niort, à Bône, à Paris, pour des réductions de salaire. Des grèves non statutaires furent soutenues par voie de souscriptions à Nancy et à Alger: c'était contre l'emploi abusif d'apprentis.

Des transactions, sans arrêt de travail, furent conclues à Quimperlé, Chalon-sur-Saône et Dijon. Des envois d'argent furent faits pour soutenir les grèves de typographes à l'étranger à Bucharest et à Vienne.

Le dernier Congrès ayant émis le vœu de créer des groupes régionaux pour que la propagande soit plus facile, le Comité central soumit au vote des sections la proposition suivante :

La France et l'Algérie sont divisées en douze régions.

Le bureau régional a pour mission d'entretenir des correspondances régulières avec les sections du groupe, de prendre l'initiative de la propagande dans la région par visites ou conférences; du placement des fédérés, grévistes ou chômeurs et de dresser une liste d'ancienneté à cet effet.

Dans un conflit quelconque ou pour la formation des syndic[ats] et assurer leur affiliation à la Fédération, les bureaux région[aux] pourront désigner un délégué de la région qui sera chargé [de] défendre les intérêts de la section menacée ou d'y faire de la pro[pa]gande. A défaut d'un délégué de la région, le bureau régional p[ourra] en demander un au Comité central. Les frais seront supportés [par] la caisse fédérale.

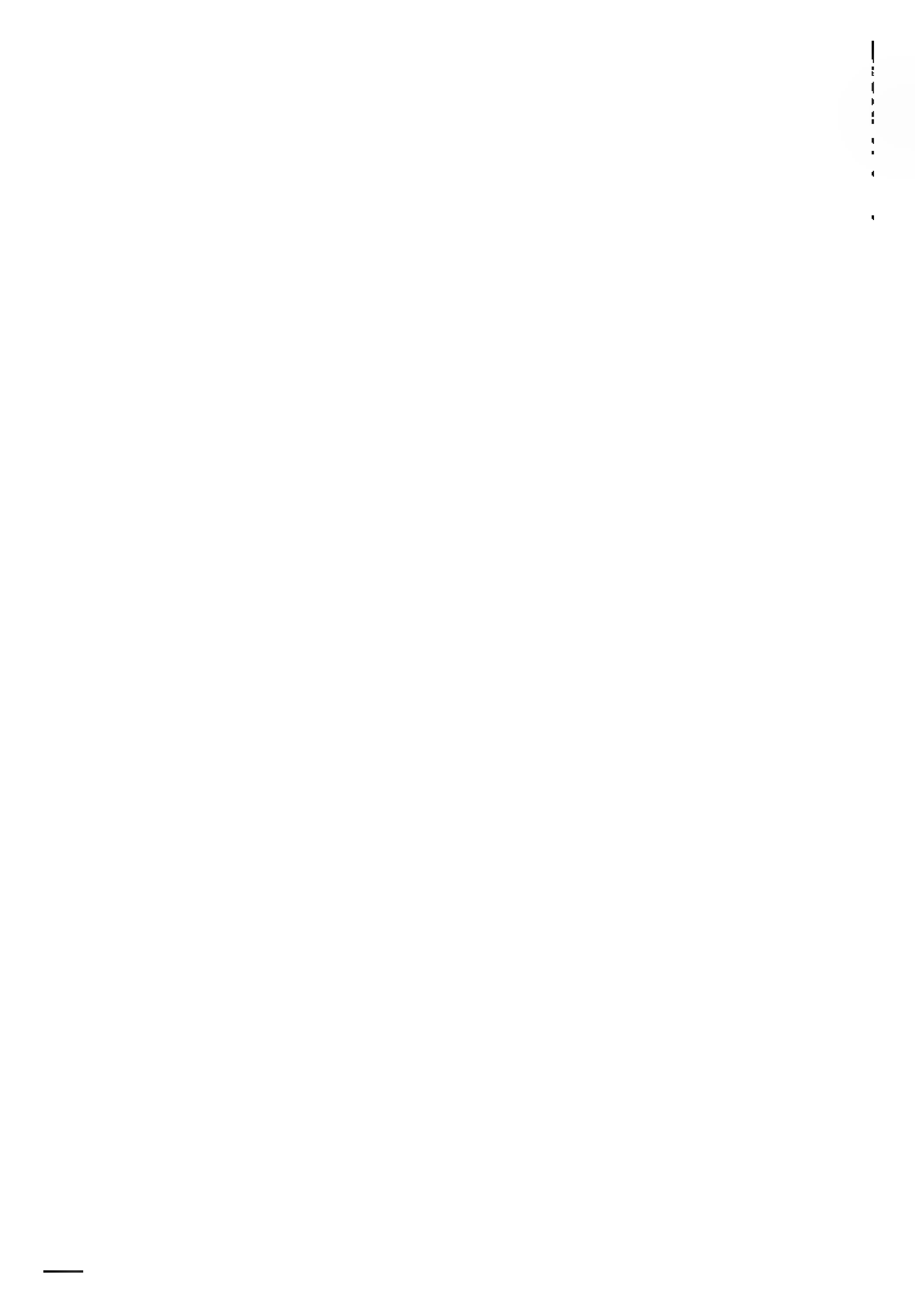

ıt son obole aux ouvriers aux prises avec le patronat.
-+ ainsi qu'il vint en aide aux verriers de Lyon, de Tou-

louse, de Cognac, aux tisseurs de Fourmies et de l'Arbresles; aux métallurgistes de Lille; aux cochers de Paris; aux bûcherons de Meillant; aux tisseurs de Roubaix; aux mouleurs de Lille; aux carriers de Saint-Florent; aux cochers d'Alger; aux menuisiers de Cahors; aux typographes d'Agram et de Neufchâtel; aux mineurs de Carmaux.

Elle envoie également un délégué au Congrès international de Bruxelles.

Le sixième Congrès se tint du 27 au 31 juillet 1892 à la Bourse du Travail. Il y avait 81 délégués, tous venus de province, sauf 2 représentant le Syndicat de Paris. Y assistaient également des représentants de la Fédération typographique belge, de la Fédération lithographique, des chambres syndicales des conducteurs, des papetiers, des porteurs de journaux.

De plus, les dissidents ayant été invités, avec voix consultative, y avaient envoyé 2 délégués. Le but poursuivi par le Comité central était de montrer aux sections de province qu'il n'avait rien à craindre de la discussion publique.

C'était un léger rapprochement. Sous la pression des représentants de province, on nomma une commission de fusion. Elle fut prise parmi ceux-ci, mais elle échoua dans son entreprise, comme sa devancière, qui avait fonctionné au Congrès précédent. La résistance ne vint que du côté des dissidents.

Cependant il fut décidé que pour préparer la fusion, les membres du syndicat seraient autorisés à adhérer individuellement à la Fédération. C'était une exception en leur faveur.

Le nombre des groupes régionaux fut porté de douze à dix-sept, avec les chefs-lieux suivants : Lille, Châlons-sur-Marne, Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Nantes, Rennes, Rouen, Clermont-Ferrand, Auxerre, Le Mans et Paris.

La question qui occupa le plus le Congrès fut celle [du] viaticum. Quelque temps auparavant, la section de Lille a[vait] envoyé à toutes les sections une circulaire où elle reproc[hait] au Comité central de faire des dépenses exagérées d[e]

ame on le voit, c'est un droit pour tout voyageur, adhé-
à la Fédération, de toucher partout où il passe. De cette

pas à tendre son cha|
es comme vagabond
·riers errants, en qué
·publique bourgeoise.
·st remplacée par la s
voir combien de voya
'our cela, je n'ai qu
s chaque trimestre au
·t à la répartition des
·mier trimestre, où l
m sait, les sections
oyageurs.
ıxième trimestre, 574
sur la route.
isième, celui des vac
t s'adjoindre aux aut
ıtrième, les sections
o fois le viaticum à ce
ail, et 47 autres fédé

, pour l'année, un to
49 voyageurs.
ıt avoir la preuve que
our leur bon plaisir et
onstater combien cha
ıe 96 ont reçu moins d
5 francs; 26 de 15 à 2
'rancs; 19 de 30 à 40 f
francs; 13 de 60 à 70 f
ancs; 3 de 90 à 100 fr
francs; 2 de 130 à 140
voyageurs une quar
. Ils appartenaient
ande, suisse, hongro
ise et roumaine.
.e voit, l'international
uisqu'il s'agit d'app

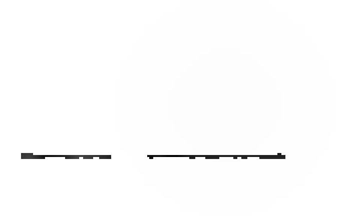

épouse une fille publique uniquement parce que c'est lui la séduisit au temps de sa vierge jeunesse, voilà qui sera anormal, qui étonnera même bien plus que de le voir

consacrer une partie de sa fortune à délivrer des malheureux injustement condamnés. On trouvera bien plus normal qu'un homme intelligent, riche et célèbre, abandonne une femme belle et de charmants enfants pour vivre auprès d'une gourgandine affreusement maquillée, acariâtre et infidèle, voire qu'il l'épouse : à n'en pas douter, l'épisode du compositeur dans *Sapho*, choque moins nos « mœurs » que *Résurrection*. La Maslova, elle, est seulement une fille égarée et qui revient peu à peu au sentiment de la vertu, mais la majorité des lecteurs n'en est pas moins choquée de voir le prince Nekludov l'épouser, et cela uniquement parce qu'au lieu de s'abandonner à une faiblesse sensuelle, Nekludov agit par suite de raisonnement. S'il épousait la Maslova uniquement parce qu'elle est encore belle, on trouverait la chose fort naturelle; mais il raisonne, il édifie des théorèmes moraux et sociaux, il veut prouver mathématiquement que c'est un devoir *général* d'épouser la fille qu'on a le premier entraînée au mal, et, comme ce n'est plus de la passion, une passion individuelle, mais du devoir et un devoir auquel tous sont soumis, le public est mécontent. Et la plupart des critiques ne peuvent manquer de protester contre les conclusions de l'auteur et d'infirmer son œuvre par tous les moyens. Ils diront entre autres choses que son héros n'est pas « vrai ».

Mais Tólstoï lui-même, s'illusionne peu à cet endroit. Malgré qu'on en ait dit, il sait que son Nekludov n'est pas d'une monnaie courante. Il le sait si bien que, ne voulant non plus faire de son sujet un homme extraordinaire, ce qui conviendrait peu au personnage principal d'un roman-thèse, il le montre presque comme à moitié « déséquilibré », assez semblable au Levine d'*Anna Karénine;* il n'y aurait en effet aucune habileté à faire la vérité s'imposer peu à peu à un homme supérieur, il faut qu'elle se révèle à un homme d'intelligence moyenne. Mais, à l'ordinaire, ces hommes sont étroitement aveuglés par les préjugés, parce qu'ils nomment communément leur « bon sens ». Nekludov est bien un homme d'intelligence moyenne, mais il n'a pas ce « bon sens » dont s'honorent tant les bourgeois; à leurs yeux il est presque un déséqui-

CHRONIQUI

FRA

Le Congrès des débitants de
3e Congrès de la Fédération du
et spiritueux de France et des
de débitants) a tenu sa premiè

Parmi les différentes questi
visait la concurrence des socié

Le Congrès s'est prononcé en
sur les sociétés coopératives
18 nov. 1898. Doc. parlementai
présentée par Georges Berry, q
défense du petit commerce. C
mettre les coopératives à la
seront sujettes à l'impôt sur
bués au prorata des acquisitio

Le Congrès s'est clôturé par
sous la présidence de M. Ma
rallié et M. Laloge, député rad
mer leur union pour la défens
coopératives et les grands mag

Le *Mouvement Socialiste* aur
importante question. Mais il ap
aux citoyens Chauvière, Krau
apposé leur signature au bas
demander au Parti socialiste
commerce contre les coopérati
un aspect particulier de la lutt
n'est pas à des comités électo
cher la question.

avait, par une habile exploitation des nat
lant un demi-siècle à la noblesse féod
uvoir illimité sur le peuple autrichien.

348, qui rendit possible en Autriche la vie
forces nationales assoupies jusqu'alors. D
on du Reichstag, Allemands et Slaves, A
surtout, se découvrirent antagonistes.
nser au début qu'avec la liberté nou
e entente entre nationalités était désorm
poir fut bien vite ruiné. La contre-révol
satisfaction aux aspirations nationaliste
s Slaves, sut les attirer dans son parti;
atz marcha contre Vienne en révolu
chèques de Prague couvrirent de guirl
devaient mitrailler les étudiants et les

ie réussit, et la pensée diabolique d'e
antagonismes entre les nationalités autr
ominer toutes devint et resta la clef de
gouvernement. La camarilla courtisane
odaux et les cléricaux alliés à une bur
oint de vue nationaliste, restèrent les
'Autriche, comme au temps de Metternic
t et la Constitution. On s'opposa à tou
tout mouvement d'indépendance du Parl
s on essaya d'entraîner les partis nat
e leurs principes politiques par des co
ux nationalistes.

là une politique qui, en somme, a surto
édante de la bourgeoisie allemande.
tituent la nationalité la plus avancée au
ique et intellectuel de l'Autriche. Le Sl
prolétaire ou petit paysan, trouve deva
le grand commerçant allemand; le
us ou moins lésé dans ses droits politique
spirations par le fonctionnaire, le juge ou

Et tous les progrès politiques (ils ne fur
leurs), ne furent obtenus que sous la p
populaires, du prolétariat surtout, privé
tique et indifférent aux conflits des bou
cette pression dut s'exercer en même tem
ment et sur le Parlement. Plus s'accen
entre les gouvernements feudo-cléricaux
les intérêts des peuples, plus il fallait fair
nationalités (et les députés y étaient oblig
la conscience politique de leurs électeur
dissait l'exaspération de la bourgeoisie al
de laquelle se faisaient ces concessions.
ces concessions s'accordaient en échang
ment indispensables au gouvernement, le
bourgeoisie allemande essayèrent de ren
tile en rendant impossibles les votes dési
ne leur resta d'autre moyen pour défendr
positions nationales que l'obstruction p
eurent recours à ce moyen lorsque le prés
ministres, le comte polonais Badeni rendi
nances sur les langues qui auraient eu p
placer, en Moravie et en Bohême, par de
mands qui occupaient la plus grande p
publiques. L'obstruction eut un plein s
parlementaire s'arrêta net ; Badeni tomba
la violence pour y mettre un terme. So
comte féodal, et le ministre des finances
crate tchèque, essayèrent de paralyser
bourgeoisie allemande, en se passant de l
vernant despotiquement à coup de déc
furent forcés de se retirer devant les mani
lutistes du prolétariat, et pendant la réu
nomma, sous la présidence provisoire d
ministère « neutre » de fonctionnaires qu
nances sur les langues.

Ainsi devenait impossible le système p
de la corruption des partis bourgeois p

ns, pa
u à p
dante
ties s
la ré
socia
ienda
ités
e, rutl
senta
le p
inter
solut
on du
s rep
ne la
és n'
t d'un
e effr
nées
ivelle
satio

ıoi b
ccupe
ourge
ennel
en pr

(T

—

it le point central d'une conception philosophique et géné- du monde, qui est le système matérialiste le plus achevé. Ce me comprend : 1° *le matérialisme dialectique*, qui établit les ipes généraux d'une théorie des rapports de *la pensée* et *de* 2° *le matérialisme cosmologique*, théorie des rapports entre ...re et *l'esprit*, dans le sens des sciences cosmologiques

---

le matérialisme biolog
matérialisme géograp.
rouve la civilisation l
raphiques ; 5e *le mate*
entre l'économie et la c
atérialisme éthique, qu
e toutes les conception
es fins et forces de la

rincipale du matérialism
ue allemande : Kant, Fi
ie, étudie ces trois gran
plus près de Kant qu
assé sur la *chose en s*
ème partie, l'auteur ét.
nsée de Marx, ses rapp
contient une critique s
des idées est un facte
ique que le développe
autonomes qui ne se
du point de vue kantie
s intéressant et dont
fait partie, si j'ose ain
de marxistes tentent a

LES REV

sociale. — Le numéro
nt une monographie de
ouraine). Le Varenn
rant à la culture mara
s de la Varenne on tro
secours mutuels. Les a
ver la terre des men
ne indisposition a mis
nt présidés par deux s
rois. Ces rois sont au
s de la Varenne, tout e
divisées en deux parti
ouvent en amont ou en
vient-il à tomber mala
quartier qui command
au jour fixé d'un comm
-ci se rendent ensemble
es et, en un tour de ma
soit la durée de la mal

lier de vivantes études théâtrales.

Die Zukunft. — Le professeur Ludwig Gumploviwcz, de l'Université de Gratz, examine et critique la *conception matérialiste de l'histoire* de Marx, dans un article intitulé *Conception Sociologique de l'histoire* (numéro du 9 décembre). M. Joseph Goldstein, privat-docent à l'Université de Zurich, publie sur la France d'intéressants renseignements économiques.

NOTICES

Les Industries à domicile en Belgique, volume I, publié par le Ministère de l'industrie et du travail belge, Bruxelles, 1899.—Trois enquêtes du plus haut intérêt : *L'industrie armurière liégeoise*, par Maurice Ansiaux; *l'industrie du vêtement pour hommes à Bruxelles*, par Eugène Tardieu; *L'industrie coutelière de Gembloux*, par Charles Génart. Ces enquêtes ont été faites selon la méthode suivante : les milieux (physique, démographique et économique) sont étudiés tout d'abord; ensuite l'organisation commerciale de l'industrie (origine, évolution, mode, débouchés, concurrence, régime douanier, etc.); enfin l'organisation économique de l'industrie (recrutement des ouvriers, contrat de travail, salaire, durée du travail, chômage, salubrité et sécurité, législation du travail)..

La République et les grands républicains, par Albert Milhaud, 32 pages; Paris, Cornély, 1899, — Brochure populaire, de propagande officiellement républicaine.

Le Sultan et les Grandes Puissances, par Malcolm Mac Coll (traduit de l'anglais par Jean Longuet). Paris, Félix Alcan, 1899. — Eloquent plaidoyer contre les atrocités commises par le Sultan; préface vibrante d'Urbain Gohier.

Contre le Fratricide, brochure de propagande antimilitariste, par Albert Tanger. Paris, Fédération des Groupes de Jeunesse, Maison du Peuple, 4, impasse Pers, 1899. — Au moment où les Jeunesses de France s'organisent pour combattre le militarisme, et où, à l'exemple de la Belgique, un journal, *Le Conscrit*, va être publié pour rappeler aux recrues ce qu'est le régime de caserne, nous signalons l'excellente brochure de notre camarade Tanger. Elle expose l'œuvre que va poursuivre la Fédération des Jeunesses, créée par une fraction puissante du socialisme français, le « P[illegible] socialiste révolutionnaire ».

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longue[illegible]

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiq[illegible]

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont — 1752

ONT COLLABORÉ

AU

Mouvement Socialiste

Année 1899

FRANCE. — Max Albert (Paris). — René Arot (La Martinique). — Henry Bauër (Paris). — E. Berth (Lille). — Hubert Bourgin (Paris). — E. Briat (Paris). — Paul Brousse (Paris). — C. Brunellière (Nantes). — E. Buré (Dreux). — Victor Charbonnel (Paris). — Maurice Charnay (Paris). — Léon Deshairs (Paris). — Paul Dramas (Paris). — Paul Fauconnet (Paris). — Dr Georges Fauquet [Louis Bosquet] (Paris). — Henri Ghesquière (Lille). — Lucien Graux (Paris). — E. Guérard (Paris). — Xavier Guillemin (Paris). — A.-Ferdinand Hérold (Paris). — A. Hamelin (Paris). — H. Hanriot (Le Havre). — Jean Jaurès (Paris). — Hubert Lagardelle (Paris). — Georges Laporte (Paris). — Marcel Landrieu (Paris). — Philippe Landrieu (Paris). — Maurice Lauzel (Paris). — Albert Lévy (Paris). — Jean Longuet (Paris). — Maurice Magre (Paris). — Marcel Mauss (Paris). — Octave Mirbeau (Paris). — Bernard Monod (Paris). — A. de Monzie (Paris). — Charles Péguy (Paris). — Fernand Pelloutier (Bruyères-de-Sèvres). — P. Poux (Paris). — Dr Rappoport (Paris). — Louis Révelin (Paris). — Albert Richard (Paris). — J. Rivière (Paris). — P. Salley (Paris). — Anthelme Simond (Lyon). — G. Sombart (Paris). — G. Sorel (Boulogne-sur-Seine). — Sorgue (Paris). — Em. Tharaud (Paris). — Ivo van Vaerebecke (Roubaix). — Désiré Verhaeghe (Lille).

BELGIQUE. — L. de Brouckère (Bruxelles). — A. Dewinne (Bruxelles). — Emilio (Charleroi). — L. Kufferath (Bruxelles). — E. Vandervelde (La Hulpe). — G. Vandermeeren (Bruxelles).

ALLEMAGNE — A. Bebel (Berlin). — E. Bernstein. — Adolf Braun (Nuremberg). — Karl Kautsky (Friedenau). — W. Liebknecht (Charlottenburg). — Rosa Luxemburg (Friedenau). — Karl Meyer (Berlin). — Max Quark (Francfort-sur-le-Mein). — A. Südekum (Nuremberg). — Georges Weill (Strasbourg).

ANGLETERRE. — E. Belfort Bax (Londres). — H. Quelch (Londres).

AUTRICHE. — Dr V. Adler (Vienne). — Dr Ellenbogen (Vienne). R. Hilferding (Vienne).

ANEMARK. — Mina Bang (Copenhague). — Borgbjerg.

SPAGNE. — Pablo Iglesias (Madrid).

INLANDE. — J. Deck (Helsingfors).

IOLLANDE. — H. Vliegen. — Troelstra.

TALIE. — Ettore Ciccotti (Milan). — Antonio Labriola (Rome). . Pinardi, — Q. Nofri.

SSIE. — Prof. Issaieff (Saint-Pétersbourg).

RIE — Popovitch. — P. Théodoroff.

Deuxième Année
N° 26

15 Janvier 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40 ; Autres pays, 0,50

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Librairie GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :

PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :

ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 69, rue Van Aa

PRIX DU NUMÉRO

FRANCE ET BELGIQUE . . » 40 | AUTRES PAYS . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET BELGIQUE	Un an 8 »	Six mois 4 »
AUTRES PAYS	— 10 »	— 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.50

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Nous continuerons dans notre prochain numéro notr **Enquête sur l'Organisation Intérieure des Parti Socialistes unifiés d'Europe** *par la publication* *l'étude de* ADOLF BRAUN *sur l'* **Organisation Socialist Allemande.**

TE

AU CONSEIL MUNICIPAL DE BERLIN

La classe ouvrière, économiquement et politiquement organisée par la démocratie-socialiste, ne peut espérer conquérir qu'un nombre très restreint de sièges au conseil municipal de Berlin.

L'administration municipale est assurée par deux conseils : le « Magistrat » (conseil municipal), composé de 36 membres et l'ensemble des délégués communaux (144 membres). Le conseil municipal est élu par les délégués communaux ; il faut que l'élection des conseillers soit ratifiée par le gouvernement qui peut écarter de l'administration municipale les personnalités qui lui déplaisent au point de vue politique ou pour d'autres raisons. C'est ainsi que l'Empereur n'a pas encore ratifié l'élection du premier bourgmestre, élu en juin de l'année dernière.

Les délégués communaux sont élus sur les bases du plus misérable de tous les systèmes électoraux — le système des trois classes — par les citoyens qui satisfont aux conditions suivantes, exigées par la constitution municipale :

Ils doivent être citoyens prussiens ;

Avoir un domicile connu ;

Ne recevoir aucun secours de l'assistance publique ;

Payer les impôts municipaux, c'est-à-dire avoir au s un revenu annuel de 660 à 900 marks.

Les électeurs sont divisés en trois
montant de leurs contributions. Chac
délégués communaux. Une moitié de
classe doivent en outre être propriéta
Les délégués communaux sont élus p
semblée est renouvelable par tiers t
Voici la répartition des électeurs pou
ont eu lieu en novembre 1899 : la pre
font partie les contribuables qui
8,333 marks par an, ne comprend que
deuxième (contribution annuelle *mi*
compte 7,742 électeurs ; la troisième e
Un électeur de la première classe a de
toraux cinq cents fois plus grands qu
troisième ; et un électeur de la second
tration municipale une influence q
grande qu'un électeur de la troisième c
teurs nomment 48 délégués munici
8,433 en nomment 96.

Le droit électoral municipal à Be
l'argent, et il est aisé de comprendre
tration, élue d'après le système électo
cratique qui se puisse imaginer, donn
intérêts des classes possédantes dans l
nomique de la cité.

Avec ce système électoral, la démoc
peut espérer de succès que dans la tr
et là même, le parti ne peut arriver à s
pement, parce que tous les ouvriers don
n'atteint pas au moins 660 marks, so
électoral.

Pénétrés de cette conviction que les p
lisme doivent être également appliqu
tration communale, la démocratie-soc

délégués
conquis
ngt-deux
aux. En
80 voix ;
97. Aux
, le parti
e classe,
,000 aux

nmunaux
r le pro-

gré, avec
Le droit
reint par
icipalité.

é, la fré-
ratuité de
école pri-
lèves des
t comme
établisse-
médecins
ment les
voulons
à rendre
ses parti-
terdisons
équenter
pour les
ent devra
eures de

EME

cré
tur

ı se
tioı
'ecti
ion
ymı
pieı

es e
. É
con
mm
es ;
ınel
yeı
ce,
ra e
. et
es a
ıge,
la c
me
coı
nt p
ouv
e fi
Les
l'au
e de
ises
soi

des faibles : aussi rencor
opiniâtre chez les représ
forment la grande majo
x.
ans toutes ces questions, le
ui auprès des autorités m
vement à soustraire les en
ements qui auraient pour l
nergique des ouvriers.
'est ainsi que l'entretien de
sement et l'exploitation des
appareils électriques, soit
pour la distribution de la
lustrie et aux voies de co
les services d'intérêt publ
s bénéfices à réaliser, sont l
ls devraient profiter à la
ident les démocrates-socia
tre de l'administration mu
ntérêts. Les capitalistes, c
nicipaux pour exploiter les
ndre à leur aise parce que,
rigueur, l'administration m
tique de classe, parce que
ns tous les faiseurs de lo
i exploiter comme ils l'en
tique de la municipalité. C
en sont empêchés par les
rière, par les démocrates-
ltat assez sérieux de l'acti
lité. Si nos adversaires ne c
nts, c'est aux démocrates
evable : ceux du conseil n
sans succès de dévoiler les

cipale. Cette
dans ces dernières années surtout, la situation économique des ouvriers des villes est devenue meilleure, on peut en remercier la démocratie-socialiste. Les projets de caisses de retraites, de caisses de secours pour les veuves et les orphelins, sont l'œuvre de la démocratie-socialiste, les perfectionnements apportés à l'enseignement primaire sont dus à la pression incessante de la démocratie-socialiste. C'est pourquoi il est nécessaire que la propagande socialiste, que l'action de la population ouvrière de Berlin s'exerce sur la municipalité, et nous n'arriverons au succès que si nous n'abandonnons aucun de nos principes, que si bien entendu nous nous plaçons sur le terrain de la lutte de classe, et si les camarades se mettent à l'œuvre avec une ardente énergie, ce qu'ils font d'ailleurs. Il faut créer des groupes de conseillers socialistes dans les municipalités ; ces groupes, en se développant et en s'élargissant, prépareront la socialisation définitive de la société.

En luttant pour introduire le socialisme dans les municipalités, la démocratie-socialiste développe ses forces pour son œuvre propre : la délivrance du prolétariat, courbé sous le joug d'une exploitation économique qui l'écrase, et privé de tout droit politique.

Berlin, décembre 1899.

PAUL SINGER
Conseiller municipal de Berlin,
Député au Reichstag

(Traduit par Camille Polack)

Les vraies Causes et les vrais Remèdes de l'Alcoolisme

Le Congrès socialiste a officiellement, par un vote unanime, déclaré la guerre à l'alcoolisme. L'alcoolisme est un des obstacles *internes* les plus puissants que le socialisme ait à renverser pour réaliser la Révolution.

Les classes privilégiées ne se sont émues des progrès de l'alcoolisme que le jour où l'ivrognerie, de plus en plus répandue, a diminué la puissance de travail du prolétariat et le rendement que le capital en attendait. L'alcoolique chôme plus souvent, fabrique des produits de moindre perfection, est plus facilement victime d'accidents professionnels, fait de longs séjours à l'hôpital, travaille moins vieux, procrée moins d'enfants. L'abus de l'alcool diminue l'offre de la main-d'œuvre, réduit la valeur des produits, met à la charge de la société des non-valeurs parasites. Au point de vue économique, dès qu'il dépasse une certaine mesure dans son influence sur une collectivité, l'alcoolisme devient une mauvaise affaire : les classes privilégiées prêchent alors la croisade contre lui.

On conçoit à merveille que cette ardeur belliqueuse se soit manifestée tardivement. Tant que la passion de bo ne déprécie pas la valeur-travail du prolétaire, ‹ est une sauvegarde des privilèges du capitaliste. L' vrier abruti par le travail physique, qui ne sort de l'us que pour manger, boire et dormir, cet être à demi

^he : pour si effrayant que fut le spectacle, le diable y
t-il jamais rien ?

ais R

fficiell
dcool
lus pu
r la R
e se so
l'ivr
issanc
capit
abriqu
acilem
s séjo
s d'en
d'œuv
le la
écono
son i
une
at alo
ue cet
.. Tan
r-trav
ivilèg
nysiqu
dorm

qu'un Satan cornu les aiguillonnait de sa terrible
-e : pour si effrayant que fut le spectacle, le diable y
il jamais rien ?

n'est pas la connaissa
que à nos contemporai
s buveurs boivent en c
tempérament, leur éd
s leur vice aux autres
que ce vice est dangere
ne peut être nuisible de prêcher aux enfants l'absti-
e de l'alcool, l'horreur de l'ivrognerie, de leur en
trer les funestes effets, mais je vois plus efficace
on de l'instituteur portée sur un autre terrain.

d'abord, quelle est la cause principale de l'alcoo-
e? Je dis la cause principale, car autour d'elle agis-
des causes secondaires, telles que celles provenant
multiplicité des débits de boisson, de l'abaissement,
e aux progrès scientifiques et industriels, du coût des
ls. Ces causes secondaires sont importantes, rendent
aisées les habitudes d'intempérance, mais ne créent
es habitudes.

ut-il incriminer la misère des classes ouvrières? La
re a son influence, mais à mon avis assez restreinte.
ouvrier de la grande industrie n'a pas de foyer: sa
ne est ouvrière comme lui. A l'aube, l'un et l'autre
ent leur logis aussitôt levés sans avoir pris aucune
riture; l'habitude du petit verre est la conséquence
ette inanition du matin, inanition rendue fatale par
avail de la femme hors de la maison, bien plus encore
par l'insuffisance du salaire.

qui prouve bien que la misère n'est pas l'origine
tante de l'alcoolisme, c'est que l'alcoolisme existe là
l n'y a pas de misère. Sont alcooliques parfois d
iers à salaire élevé, et l'alcoolisme se rencontre aus
nemment chez l'employé, le petit bourgeois aisés, q
la classe ouvrière.

ssez à l'heure honteuse de l'apéritif devant les caf

els sont les con-
des gens dont la
lupart sont dans
comme les autres
as plus qu'elles

est entièrement
d ordre intellectuel et moral : c'est l'insuffisance d'activité cérébrale, c'est l'indigence, la détresse intellectuelle, le désœuvrement mental.

Tout individu qui, sa besogne professionnelle achevée, est incapable de s'occuper d'autre chose que de cette besogne, est un terrain propice à l'alcoolisme. Combien, en dehors de leur compétence technique, sont inaptes à penser, à comprendre, à exposer quoi que ce soit. Quand l'ouvrier, après dix ou onze heures de travail machinal, sort de l'usine, il est désorienté, il ne sait comment tuer le temps qui s'écoulera avant qu'il dorme : il boit.

L'employé, le fonctionnaire quitte son bureau, son administration ; en dehors du bureau, de l'administration, rien ne le passionne, rien ne l'intéresse : il boit.

Le médecin de campagne, et cela est malheureusement trop fréquent, après une journée de courses fatigantes, ayant perdu l'habitude du travail intellectuel, fait comme l'ouvrier, comme l'employé : il boit.

Les jours de dimanche et de fêtes, le travail ordinaire est supprimé, le travailleur s'en va le long des chemins, désemparé, sans but, embarrassé de sa liberté, et échoue fatalement au cabaret : les jours de repos sont des jours
rognerie.

otre société souffre de ce désœuvrement, de cette inac-
intellectuelle, et c'est là la vraie cause de l'alcoo-
e. Le plus grand nombre de nous, dès que le métier
plus là pour faire agir les bras ou quelques cases du

ı, ne savent plus
arce qu'il procur
ui tiennent la pl
;ette donnée sur
ıteur grandit, et,
uvegarde. Ce qu
ıs seulement que
ı les reins, mais
ıs le fonctionner
elles des jouissa
ornera pas à four
ısable outil dan
;ouvrir à ses ye
gence humaine.
ıcation scolaire
te contre l'alco
inés ; elle sera gér
sera plus encore,
la neutralité, du
que nous avons,
ences vers la vér
é.
aussi quel peu
ée, les ouvriers,
, sera capable de
té intellectuelle
de l'alcoolisme
les dégénérés ou
té de cette éduc
yen de lutte con
née de travail à u
journée de hui

n'objectera, je le

lus long
ivrognes
avement
aliser les
demain?
é au mé-
n'arrive
ale? Les
st tout ce
et la va-
ffrir des
renne le
e fait des
ıs fatale-

s écoles,
olescents
activité.
ntinuer à
parce que

nce, c'est
vie; il ne
est em-
ont plus
leur pro-
nt la me-
blira des

que c'est
uple,ins-
u travail
ce peuple

oolisme est,
es conséquenc
, il faut rend
de l'intelliger
de l'human
tion de cette
Il faut ensuit
on intelligenc
ner à la fatigu
e de huit heur
ehors de cela
qué de l'alco

Le Transvaal et l'Angleterre [1]

Citoyennes et Citoyens,

En choisissant le sujet dont je dois vous entretenir ce soir, je me suis trouvé un peu inquiété tout d'abord par certaines promiscuités que je devais peut-être trouver en le traitant. Je me suis dit, comme cet orateur athénien que vous connaissez et qui, étant un jour applaudi par une foule en qui il n'avait pas confiance, se tourna vers un ami en lui disant : — Ai-je dit quelque sottise ?

J'espère, ce soir, ne pas trop dire de sottises, bien que cependant, pour une partie des choses que je vais exposer devant vous, je me voie forcé de marcher sur un terrain où nos éminents adversaires, les nationalistes, ont fait mine de se placer depuis quelque temps.

J'entrerai tout de suite dans l'historique de la question que je vais traiter devant vous.

La guerre du Transvaal a des causes éloignées et a des causes plus récentes : les causes éloignées remontent à l'annexion de l'Afrique du Sud par l'Angleterre, à la suite des guerres de la Révolution et de l'Empire; quand la France révolutionnaire et impériale se fut emparée des Pays-Bas, l'Angleterre mit la main sur les colonies néerlandaises de l'Afrique du comme elle mit la main sur la plupart des colonies fran-

[1] Conférence organisée par le Groupe des Étudiants Collecti- de Paris, à l'Hôtel des Sociétés savantes, le 12 décembre 1899, la présidence du citoyen Jaurès.

çaises. Elle avait déclaré q
fin de la guerre, elle renc
maison d'Orange, quand ce
droits.

La paix fut signée en 18
rendre l'Afrique du Sud à
sonne songeât à la réclame
là, les descendants des N
cendants des réfugiés fran
l'édit de Nantes, n'entenda
comme un troupeau de bœu
et même une série de révo
ne fut qu'au bout de ving
modus vivendi, au mome
au même résultat au Cana
le joug britannique. Il fa
Durham qui sacrifia sa ca
à doter ce pays de l'autono

Ces questions furent a
certain nombre de Néerlan
institutions autonomes, q
dépendance coloniale qui l
pas vivre sous le drapeau
s'éloignèrent. Ils firent ce
vèrent en Natalie où, pend
Mais l'Angleterre étendait
à cette espèce de fatalité
territoire à territoire, colon
années, les Néerlandais se
quitter ce sol. Ils franchire
dans ce qui était le désert
grande aventure. Ils ne sav
populations ils devaient s
luttes : ce fut la période hé
par beaucoup de sang ver
Cafres et d'autres indigène
dans l'immense territoire

le Transvaal. En 1852, l'Angleterre jugea indispensable de reconnaître l'autonomie de cette nouvelle république. Des négociations furent engagées et le traité de Sands-River intervint, qui reconnut expressément l'indépendance du Transvaal en lui accordant tous les attributs d'une souveraineté complète.

Les choses semblaient en bonne voie et il paraissait que rien ne serait plus facile que de faire coexister, dans l'Afrique du Sud, la colonie autonome qui était en majorité formée de Hollandais, Boers de race et d'esprit, et la république qui venait de s'établir au Transvaal. Par malheur, il n'en fut rien. L'esprit de conquête se développa sans cesse dans la colonie anglaise avec l'afflux de la population anglo-saxonne. Il se passa à chaque instant des faits du genre de celui que je vais vous signaler, qui jettent un triste jour sur les dispositions du gouvernement britannique.

Les traités intervenus reconnaissaient expressément qu'un terrain qui s'appelait le Griqualand ouest et qui depuis s'est appelé Diamand Fields appartenait à l'Etat d'Orange et, en particulier, que les deux États contractants renonçaient à invoquer les titres qui pouvaient appartenir aux indigènes placés sur leurs territoires. Malheureusement, deux ou trois jours après que le traité fut conclu, quand l'encre était à peine sèche sur le papier, il se trouva qu'on découvrit dans ce Griqualand ouest des champs de diamants ; du même coup on découvrit que pareilles richesses ne pouvaient appartenir à la république boer. Il se trouva un chef cafre qui fit valoir des titres, peut-être fort bons, mais que l'Angleterre avait expressément renoncé à faire valoir par sa convention. Comme elle était très puissante et que l'Etat d'Orange était faible, ce dernier fut forcé de céder, et il renonça à la possession de ce territoire. Mais il y renonça expressément, au nom des droits q[illegible] avait fait valoir, pour ce chef cafre. Quand l'Etat libre d[illegible]ge y eut renoncé, l'Angleterre ne songea nullement à r[illegible]re ce terrain au chef cafre, et on le constitua à l'état de d[illegible]ict sous le nom de Diamand Fields et c'est là que s'est él[illegible] la ville de Kimberley, qui est aujourd'hui assiégée.

[illegible]reils précédents n'étaient pas de nature à inspirer une

ıce aux Boers
ıes et tendues à
ou la mère-patr
n tel point qu'un
Afrique du Sud
avait joué un ;
de la répression
ıns l'Afrique du S
issa entraîner pa
lministrateur a
onça, du jour au
Transvaal à l'An
'ransvaal était t
tait à sec, sur ce
plus de sécurit
se trouvaient for
r. Il n'y eut pas
, il y eut des
ce fut en vain
ımes, parmi lesqu
ıral Joubert, se n
ırrection se pro
ıroupes de plus en
oy Colley, qui se
fut pris à la bata

serait se trompe
ionistes anglais,
pendance et sa li
Bien loin de là,
qui s'inspirait de
et qui entendai
commis au mépr
tituer son auton
il ne put le fair
ıite de Majouba
érir ce territoire

ormes, comme nous le
cida alors à conclure la
convention de 1882, par laquelle le Transvaal recouvrait son
s et en mettant
celui de vassa-
tèrent en l'état.
s œil cette cote
eraineté établie
nombre de délé-
actuel Krüger,
btenir une nou-
is étendus.
négocia avec la
ques entretiens,
ntion qui régla
jusqu'à ces der-

it complètement
882 qui avaient
Transvaal rece-
qu'elle avait le
c tous les États.
elle ne pouvait
ion de les faire
' en ce qui con-

égués transvaa-
ue désormais il
alheur, il arriva
it, dans une por-
rrains aurifères
ésentaient pour-
oir les exploiter
Comme les fer-
apables de se li-
ont des hommes
lu sol, ce furent

des spéculateurs anglais qui achetèr
à un prix minime; puis, ils constitu
syndicats qui finirent par former les
qui ont joué un rôle si considérable d
la crise à laquelle nous assistons actu

Pendant le même temps, la situati
mait considérablement dans la coloni
avait longtemps vu aux affaires, soit
quement, soit des représentants du p
ritablement extrêmement apprivoisé
pouvaient causer aucune espèce d'in
Mais il s'était constitué, au bout d'un
« d'Afrikander Bund », qui devint pu
qui avait pour chef M. Hofmeyr, leque
dans la coulisse, mais qui faisait les
formait les ministères. Cette ligue fin
Elle finit par composer des ministères
dant un certain temps, celui qui fut so
ministre aux ordres et à la dispositio
autre que M. Cecil Rhodes, qui était
soigner sa santé et pour faire sa fortu
et il a fait sa fortune! *(Rires et appla*

Il a commencé par une spéculation
dont je ne pourrais vous retracer le d
de diamants. Après avoir amalgamé
titué un bloc de quelques centaines
avec la de Beers, M. Cecil Rhodes s'e
à penser continentalement, à projeter
moment qu'il lui tomba dans l'esprit
idée : d'une part la conception gigant
et du télégraphe du Cap au Caire ap
et, d'autre part, comme conséquence
tablissement de l'Afrique anglaise d
une partie de l'immense fortune qu'il
d'une compagnie à charte qui occupa
naland, qui s'empara ensuite, quand el
d'or dans ces terrains, par des ruses

sister et dont on frappait injusteme
mettait dans une situation à peu pré
nombre d'hommes qui vivaient là. M
tion. Ce n'est pas sur ce terrain que le
il s'est livré sur le terrain des droits
lisation

Les Boers avaient de légitimes inq
saient que s'ils conféraient, d'un bloc
la naturalisation, ils se trouveraien
propre pays. Aussi, furent-ils ext
naturalisations et, pendant longtem
stricte qui ne permettait que dans d
river à l'exercice des droits politique
des droits civils.

Ce fut sur ce terrain que se forma
pui des grands capitalistes et l'a
Rhodes et de M. Bert, son collabora
Allemand plus jingoë que les Angl
une agitation et même à préparer un

Mais, cette révolution, tout le mon
ne pouvait se faire toute seule, qu'il
un appui extérieur, que, pour cela,
M. Cecil Rhodes obtint du gouvern
d'une portion de territoire sur la fro

C'est ce qui fut fait pendant le c
Cecil Rhodes et certains de ses ém
Londres et entrèrent en rapport avec
être forcé de vous parler à plusieurs
vous demander d'esquisser rapid
M. Chamberlain.

M. Chamberlain est très connu à l
et dans toute l'Europe, et ce n'est pa
que celle dont il jouit ; il a trouvé le
patrie des hommes d'État types, le ty
berlain a commencé le cours de ses é
un jeune industriel de Birmingham
tellement avancé qu'il avait même

toria se
s fonc-
rendre
inistère
ire qui
jeta les
utralité
igeants
ion pré-
omettre
fisantes
e.

par sa
groupe
, quand
lée une
de voir
et qui
dans le

ns que
être au
ntransi-
uche à
contre
nt avec
e secret
lorsque
ix-Park
de lui
rage de
e, et ce
nistère
olution

avait
ppé ce

qu'il appelait le programme non autorisé ce programme officiel était précisément d'un radicalisme intransigeant, il confin au socialisme, car M. Chamberlain pr très menaçantes à l'adresse des classes et qui possèdent, et sous le rapport confe il s'était institué le représentant spéci déclarant qu'il fallait lutter à mort con l'anglicanisme.

A ce moment, M. Gladstone se ralliait avoir fait une tentative pour que cette dehors des agitations de parti et des con aux conservateurs de le faire; sur le fallait bien accomplir lui-même la ré nécessaire, et M. Gladstone assuma cette réforme en formant un cabinet de l à M. Chamberlain pour une mesure avait toujours été le protagoniste, qu'il demander et qu'il avait voulu même in chefs.

Mais alors, il se passa une chose fort où la discussion s'engagea, on vit M. Ch démission pour un détail, en disant qu cier à ce projet, parce qu'il impliquait l' ment des députés de l'Irlande, qui, d'ap représentée dans l'assemblée impérial aurait l'autonomie et le droit de se go compte enfin, c'était un détail secondai tère Gladstone eut été renversé, et le retiré également, il y eut des hommes n que M. Chamberlain allait reprendre sa de l'opposition, et ce fut à ce moment fameuse conférence de la table ronde, à certains chefs du parti libéral, et en p Harcouet et M. John Morley qui avait é conseiller, le confident de M. Chamber révèle le fonds de la pensée de M. Cham

il avait de-
lez, pourvu
pterons... »
le nouvelles
out plan de
t, il rompit
à la tête du
mots assez
x unionistes
n ministère
lord Salis-
qu'il avait
npêche pas,
ere dans le
nt à la per-
dire, à cer-
sesse d'âme
i jettent un
par exemple
je ne sais
ans la com-

n homme de
qu'il y a là
é en faisant
lustrielle en

ESSENSÉ

UÊTES ET MONO

DÉRATION FRANÇAISE DES TRAVAILI

(Fin)

ongrès élargissait également le
pendant renoncer aux précaution
s-uns des articles ajoutés :

dérés remplacés par des femmes
xiste pas ; dans celles où il en exist
onsidérés comme grévistes que lo
ces dernières aura été précédé d'un
le salaire ;
dérés qui se verraient dans l'oblig
du refus de l'adoption d'un nouv
a aura été autorisée par le Comité c
dérés qui seraient débauchés et
par des jeunes gens n'ayant pas t
u travaillant à un prix inférieur au
érés qui perdraient leur travail à rai
de leurs fonctions syndicales ou féd
es décisions du bureau de la section
ctions où la journée de travail es
es et demie seront soutenues, sur
a journée à dix heures, *avec le mêm*

pour resserrer les liens d'une di
nir le retour d'une agitation pareil
aire du syndicat de Lille, le Con
les statuts portant que toute se
aux autres sections une circulai
n ou le règlement de la Fédérat
en communiquer le texte au Comi
de l'année 1892 fut marquée p

les numéros du 15 décembre 1899 et

Bourse du travail. Cet établiss
de juillet suivant, elle revint r
ver un local libre au n° 20, en
avant son départ. Malgré son
elle est toujours restée à c
sujette à être mise à la porte p
ou moins réactionnaire, oppor

Dans le même corps de bâti
parisiens des compositeurs-ty
teurs et margeurs-pointeurs.

Une grève assez important
l'imprimerie Danel. Ce patro
compositrices. Un délégué f
temps à mener une lutte achai
mais 45 ouvriers seulement s
échoua.

Ce n'est qu'après avoir co
deux ans que le syndicat obti
de compositrices fut supprimé

La lutte à Paris entre les
quoique le travail fût arrach
tarif. Ce fut même de l'excès

Elle eut lieu en mai 1894 et
ternel auquel assistaient un g
Le rapprochement fut loyal
jamais dans une réunion ou d
des anciennes luttes intestine

Au mois de septembre, u
meurs se tint à Lyon. Tous le
été invités, le délégué perman
nom de la *Typographie fran*
central l'y autorisant.

Le deuxième jour, quelque
sence du délégué de la Fédér
d'assister aux séances. Celui
sa présence, malgré son titre d
de la part des patrons. Son ex

faisait cet affront
le plus préconisé
.'ami Keufer faillit

e décision eut un
ation, et le 16 sep-
's mutuels de Lille,
était son président
a Congrès de Lyon,

neurs saisirent la
eur bêtise.

e, à la Bourse du
avait quatre-vingt-
13,000 francs à la
gués et leur séjour

ronal. Les patrons
's à Marseille en
: dans la localité.
liscussion, le prin-
: nationale perma-
f ouvriers. La pre-
à Paris le 26 mai.
is dans les villes
:, Limoges, Lyon,
ers venaient d'An-
s et Rouen.
sauf à nommer une
r un règlement et
uivante.
20 mai 1897. Le
ait à vingt-quatre.
ique des rapports
e dans les prisons

commencement de

en réglementan
riers. Et encore
trons ne représe
e le font les dé
te la France.
ève des margeu
remière fois la
conflit. Mais ce
un mandat fe
rent cette com

qu'un échange
es repoussées p
er lieu.
faut donc atten
e commission,
ice.
vrier de Marseill
nme de 500 fra
ait, du reste, que
ve, avec le synd
rganisations pa
rs soutenir mor
éguier.
x délégués, il y
également une p
uvrière. La Féd
le plus fait po
dernière, la situ
n'hésitait pas à
syndicat typog
nt discutée la cré
cette dernière f
e par 72 voix co
jet serait soumi
ix tiers des vota
s, l'indemnité d

par
des
près

sur
n. Il
ıers,
rent

ıinsi
ɔng-
Ces
rbés
ttiré
plus

doit
fait
ınde

ṣués
e la
ınna
ɔrité
ci le

ient
qui

fait que ce vote n'altéra pas les relatio
Fédération française avec les Fédération
autres pays. Un délégué fut même
Congrès international qui se tint à Genè
et à la fin de cette année 3,000 francs fur
tariat international pour les fondeurs
représentait les subsides à payer par
phique.

Au prochain Congrès, le Comité centr
parti pour cette question et j'ai la convict
française ira reprendre sa place dans la
graphique internationale, qu'elle a été la

En attendant, elle continue à faire de l
occasion avec les autres Fédérations.

Un des plus beaux rapports présentés
seille fut celui du citoyen Keufer sur les
et les adjudications des travaux de l'Et
et des communes. Ce rapport fort do
l'unanimité. Il est bon de citer quelques
dérants :

Mais si nous réussissons a faire adme
les cahiers des charges pourraient par la s
munes et de l'Etat, contenir des clauses re
a lieu d'examiner quel chemin nous condu
Est-ce le législateur qui devra imposer ce
d'Etat, ou l'intervention du pouvoir exécu
nistre compétent, sera-t-elle suffisante pour
ordonnances qui font autorité ?
Dans le premier cas, ce sera une tâche
nous sera dévolue ; il nous faudra mettre
monde parlementaire et produire un mouv
rable à notre cause. C'est un travail exc
d'un aboutissement douteux, surtout si l'a
une seule corporation.
Il n'y a dans l'espèce qu'une question d'in
n'ont jamais voulu se prêter les ministres
quelque opinion qu'ils soient, et le Conseil
imprégné de l'implacable doctrine des écon
encore aux fugitives faveurs d'un ministre
rangeant toujours du côté des forts contre

, les tentatives,
1836-1837 pour-
indiqué avec le
et du Conseil
'ordonnance du
décret du 18 no-
Parlement.

a Conseil supé-
ans sa session
vail que le ci-
lécrets qui ont
ler.
nbreux métiers
le syndicat sur
marché n'a pas
ers, le Congrès
ainsi conçu :

en commençant
mée : Ce journal
nditions du tarif

mention sur la
es publications,
çon, le boycot-
iqués.
ceux tenus jus-
érieuses et à la
ons encore ceux
et à l'emploi de
oser.
nité journalière
ncs par jour au
en permanence,
aidant le secré-
par jour et cinq

r la Fédération.

LE

nes
Nev
grè
Na
es, T
898
âte
nei
uve
abra
Br
, Bo
urs
des
une
te a
llet

se

t in

ons

pen
du
isat
t en
cais
éta

ent en plus pour

. o,3188
. o,2849
. o,3623
. o,2153

, est de 8,717 et
se compose à la
ant chacun leur
es régionaux et

venues s'ajouter

n, Cusset, Mont-
nville, Alençon,
alais, Fougères,
Flers, Château-
rlaix, Château-
Cambrai, Senlis,
tenay-le-Comte.
nent la typogra-
nme dans toutes
peut y avoir une
e nouveau com-
pagnon aux bras d'acier.

Le Comité central est bien décidé à ne pas commettre la bêtise qu'ont commise ses prédécesseurs, en ne voulant pas comprendre que l'introduction de la femme dans l'atelier était un événement avec lequel il fallait compter. Au lieu de combattre systématiquement le travail de la femme, il fallait l'accepter à *salaire égal* et faire entrer les compositrices dans le syndicat.
' arriérés s'y sont opposés et ils ont vu les résultats obtenus.
est pourquoi, dès maintenant, le Comité central fait tous
efforts pour accaparer la machine à composer et la faire
ctionner par des fédérés. A cet effet, un tarif a été établi et
lgré quelques sections qui s'opposent à l'introduction de

éro de l'*Ouvrier du Bâ*
on du Bâtiment, les ligne
que nous pensons du ser
couteau sur la gorge, de
peuple travailleur en écl
ur existence même :
diocres que soient ces pa
u travail, il appartient cependant aux syndicats
alité d'en réclamer l'application aux conseils
aux conseils généraux, ne fût-ce que pour
principe.
ations d'industrie, il appartient de prévoir une
e envers les municipalités dont les élections
l'année prochaine. Non point une action électo-
t dite, mais une action toute spéciale ayant
erre sans merci, une guerre d'extermination
que oserait se dérober aux revendications ou-
es par nos congrès corporatifs. »

nt syndical. — Au 31 décembre 1898, le nombre
licats ouvriers légalement constitués était de
e plus qu'au 31 décembre 1897. Ces syndicats
419,761 membres, soit 18,032 de moins qu'au
récédent.
nents dans lesquels se trouvent le plus grand
diqués sont les suivants :

. . . .	182.777
s.	32.984
. . . .	37.757
. . . .	16.933
Rhône	13.131
. . . .	11.575
. . . .	7.978
eure	6.475
ire	5.872
. . . .	5.736
eure	5.656

nombre des institutions créées par les syndicats ouvriers
ntinué à se développer et est passé de 1,792 au 1er juillet

trouvera la liste ci-

dicats	Union de syndicats	Total
459	11	470
193	6	199
197	»	197
526	7	533
32	1	33
1	»	1
36	2	38
14	2	16
444	13	457
199	5	204
6	»	6
44	10	54
.151	57	2.280

strie le tableau com-
écembre 1895 et au

398	Nombre de syndiqués 1895	1898
69	7.907	8.002
63	43.740	41.760
146	17.474	18.552
76	29.133	27.967
197	14.406	13.944
67	18.774	20.262
69	39 811	35 432
129	9.330	8.092
199	15.652	13.588
186	37.297	38.316
70	15.121	9.150
50	32.764	32.795
143	154.730	160.208
60	7.134	8.725
324	443 273	434.331

G. Fauquet

r à l'administration
mines de Belgique.
décembre, dans les

. la surface).
it :

Ouvriers
Surface
6.991
4.930
12.332
944
7.705
32.902

y en avait :

. . .	6,33
. . .	11,88
. . .	15,48
. . .	15,44
. . .	14,15
. . .	11,99
. . .	9,40
. . .	6,64
. .	4,48
. . .	2,84
. . .	1,37
	100,00

», la proportion des
s est beaucoup plus

.e Maroille, dont les

nner que quelques

rta 22,221,800 francs

.nages en commun

so

dir

r t

éto
s ac
se.

nbre

ra q

En 1
—
3,0
3,4
3,4
3,3
3,5
3,4

de
l'é

téo
par
tain
ent.

des
faites par les patrons d'augmenter le

en rapport avec le relèvement du prix de vente des charbons par les charbonnages ;

« Considérant qu'il faut attendre la réalisation de ces promesses ;

« Le Congrès décide :

« La grève ne sera pas décrétée immédiatement.

« Le Congrès s'ajourne à une date ultérieure pour prendre une résolution définitive ;

« Engage, en outre, les ouvriers à se syndiquer fortement pour être en mesure de mener vigoureusement la campagne qui pourra s'engager dans un temps prochain ou éloigné suivant la résistance des patrons ;

« Invite les Syndicats et les Fédérations à faire connaître au Conseil national les augmentations de salaires accordés par les patrons ;

« Charge le Comité national d'organiser un référendum auprès de tous les ouvriers houilleurs sur le taux de leur salaire, s'il le juge convenable. »

Cette résolution sera affichée dans les quatre bassins du pays.

Le Congrès discute ensuite la question des *Pensions ouvrières* et vote la résolution suivante :

« Le Congrès, constatant que le gouvernement se dérobe à toutes les promesses relatives aux pensions des vieux travailleurs, considérant qu'il faut forcer les pouvoirs publics à donner une solution à cette importante question, décide : une manifestation sera faite à Bruxelles le dernier dimanche de mars, manifestation à laquelle seront appelés tous les travailleurs de toutes les catégories. »

Après avoir formulé un vœu pour la reprise des charbonnages par l'État, le Congrès renvoie les autres points de son ordre du jour jusqu'au prochain congrès, qui aura lieu à S ing.

l est le Congrès des mineurs qui, comme l'écrivait Delp dans un article du *Peuple*, a laissé sur tous les hommes d onne foi qui y ont assisté une impression profonde de f et de grandeur.

G. VANDERMEEREN

de produits et réalisé un bénéfice de 4,218,000 francs. De plus, les ateliers de production des coopératives de consommation ont fabriqué pour 171,885,625 francs de marchandises, soit plus des deux tiers de la production coopérative totale.

CAPITAL (en francs) (1)

	Capital actions et Capital emprunté	Fonds de réserve et d'assurances
1° *Coopératives de consommation :*	—	—
Coopératives de détail . . .	491.997.100	19.501.350
Coopérative de gros anglaise	51.817.950 (2)	13.982.050
Coopérative de gros écossaise	29.649.275 (3)	3.677.675
Coopérative de gros irlandaise	116.800	5.000
Coopératives agricoles irlandaises	253.525	17.950
Coopératives pour la vente de la volaille	12.300	»
2° *Coopératives de production:*		
Coopératives de production du pain et des produits alimentaires	5.373.250	422.350
Coopératives de meunerie .	10.773.550	349.825
Coopératives irlandaises de laiterie	1.402.575	248.900
Autres coopératives de production	14.394.575	1.150.500

VENTES ET PRODUCTION (en francs)

	Valeur des marchandises réparties	Valeur des marchandises produites
1° *Coopératives de consommation:*	—	—
Coopératives de détail	1.064.586.225	92.088.225
Wholesale de Manchester	314.368.900	48.114.875
Wholesale de Glasgow.	117 308.250	31.682.525
Wholesales irlandais.	4.072.175	»
Coopératives agricoles irlandaises	1.463.775	»
Coopératives pour la vente de la laille	67.600	»

———

.a livre anglaise a été comptée pour 25 francs.

Dont 20,115,875 francs engagés dans les ateliers de production ·tenant au Wholesale.

Dont 11,903,725 engagés dans la production.

•es de production :
•es de production d
•ires . . . .
•es de meunerie . .
•es irlandaises de
•pératives de prodı

RÉ:

intérêt du capital-
du capit

•es de consommatio
•ératives de détail .
lesale de Manches
lesale de Glasgow
lesales irlandais .
•ératives agricoles
•ératives irlandaise
la volaille . . . .
•es de production :
•ératives de produc
produits aliment
•ératives de meune
•ératives irlandaise
•es coopératives de

•ratives de conso
•yés dans leurs m
•teliers de produc
•t 8,359 ouvriers.
30,014 employés
y a 58.7 p. 100 d'
e jeunes personne

•36,725 francs prove
•rs ateliers.
•42,450 francs prov

ition par groupes d'in-
· la production coopé-
rative :

Construction	41	837	2.751.850	52	1.676
Mines et carrières.	»	»	»	3	371
Métaux, mécanique, construction de navires.	6	24	63 400	25	793
Textiles.	·9	274	1.241 325	27	2 410
Habillement :					
Cordonnerie.	344	2.512	7.880.350	369	7.766
Vêtements, manteaux et lingerie	208	2 614	8 223.875	[illegible]	4 660
Robes et modes.	231	2.405	4.041.150	231	2 405
Agriculture, laiterie et pêche	38	230	1.332 725	156	1 041
Imprimerie et industries connexes.	»	»	»	16	1.104
Travail du bois et ameublement	10	117	237.075	20	810
Fabriques de savons et de bougies.	»	»	»	2	321
Produits alimentaires :					
Pain et pâtisserie	428	2.685	49.475 000	446	4 076
Meunerie.	14	171	1.332 725	24	892
Autres produits.	22	120	1 671.000	27	1 190
Cuirs et peaux.	»	»	»	5	60
Autres industries	»	»	»	7	502
Brosses et paillassons.	2	19	167 350	»	»
Totaux. . . .	613 (1)	12 008	92.088 225	865 (1)	30 104

(1) Quelques sociétés exercent deux ou plusieurs industries, par conséquent les

30,104 personnes occupées en 1898 par la production
·rative ont reçu 38,976,200 francs de salaires. 108 coopé-
·s qui occupent pour la production 9,736 personnes et ont

ɾé, en 1898, la somme d(
indiqué dans leurs rap[
ployés la somme de 59
·es, comme participatior
ique pour chacune des c:
› rapports sur la partici[
yés occupés à la produc
ıéfices distribués :

	N
	S
›pératives de production	
›pératives de consom-mation de détail.	
ıolesale de Glasgow . .	
Total.	

AU

*La question des nationa‹
ünn [fin] (1). — Voici la r
ceux qui faisaient ces o]
és a entravé en Autriche t
politique; elle a empêc
nnée aux véritables intér
.sses. La lutte entre natic
urgeoisie allemande et l
ête des « fonctions publiq
ertés nationales, arrêté
n nationale. Il y avait d‹
olétariat, ses intérêts de
c, souffrant plus que t
[ue, il indiquât à l'Autric

ı) Voir dans notre dernie
ronique.

rétablir la paix

ire. D'une part,
de ces classes
des luttes entre
leur intérêt, —
s électoraux les
puissance poli-
n dominé par le
magogues antisé-
mites et chauvins, il fallait substituer le suffrage universel sans
striction. De cette façon, on porterait au pouvoir les classes
ont l'intérêt exige absolument la paix entre nationalités :
prolétariat privé jusqu'à présent de toute représentation
lective, à côté de la *grande industrie*. Les querelles de na-
onalités céderaient le pas aux luttes des classes; la solidarité
ternationale du prolétariat réunirait aussi la bourgeoisie
lemande et slave pour la défense de leurs intérêts communs;
solidarité des classes triompherait de l'antagonisme entre
ationalités. — D'autre part, il fallait conquérir l'autonomie
ationale; il fallait que les peuples fussent maîtres sur leur
ropre territoire. Aujourd'hui, les divisions administratives
l'Autriche sont les kronlaender (pays de la couronne), ces
yaumes et ces pays qui ont gardé les limites qu'ils avaient
rsqu'ils furent réunis à l'Empire par voie d'acquisitions ou
mariages; de sorte que chaque nationalité se trouve illogi-
ement divisée en trois parties ou davantage, et que des
ationalités différentes se trouvent violemment réunies dans
e même division administrative. Et ainsi, la lutte entre
ationalités s'est placée sur un autre terrain; elle ne se res-
reint plus au corps législatif (Parlement), on se bat dans
outes les assemblées administratives (Landtage). La suppres-
le ces formes constitutionnelles d'un autre âge, l'établis-
nt de circonscriptions administratives, délimitées autant
ossible d'après les nationalités, tarirait la source la plus
ante des luttes entre nationalités.

ratie et autonomie nationale, voilà les bases sur les-

quelles il faut construire la cité nouvell
qui donnera l'essor aux forces vives d
pour objectif le développement intellec
térielle de ses habitants, qui favoriser
nomique et intellectuel, au lieu de les e
au régime policier de l'ancien gouver
tique et l'indépendance nationale de to
sont ainsi les idées maîtresses de la r
directeur du parti proposa aux représ
autrichiens, et dont la commission du
tion suivante, presque identique à la

Comme les luttes de nationalités en
progrès politique et tout développement
doivent être attribuées en première lign
constitution politique; et comme en pa
de ces luttes est un des moyens dont use
pour maintenir leur domination et empê
énergique des véritables intérêts populai

Le Congrès déclare :

Que le règlement définitif de la questio
langues en Autriche, de manière à do
droits, conformément à la raison, imp
touche par conséquent aux intérêts vitau

Ce règlement n'est possible que dans u
cratique, possédant le suffrage universel
supprimant dans l'Etat et dans les pays
daux, car ce n'est que dans un tel gouv
ouvrières qui soutiennent en réalité l'E
voix au chapitre.

Pour entretenir et développer chez t
triche leur caractère national, il faut ac
et éviter toute oppression. C'est pourq
chose, répudier avec la plus grande é
bureaucratique de l'Etat comme les priv
rents pays. Il sera possible ainsi et seu
l'ordre entre les différentes nationalités de
est nécessaire d'admettre les principes fon

1° L'Autriche doit être transformée en
tique;

2° A la place des kronlaender historiqu
nistrations autonomes délimitées en ten
lités; les lois et l'administration seront
élues par le suffrage universel égal et di

...es (pages 571 et 578). *Jean Longuet*

LE MOUVE

e la baisse
l Cahen. —
: la baisse d
e passager.
liminuer so
ux de pen
eule. Nous
ahen, dont l
ur recherch
du taux de
tistiques le
. capital s'e
fort notable
proportion
rofits et de
avail.
: développe
M. Cahen d
ce prélèven
rché dans l
Celle de pr
de, ne le d
ération de p
ctivisme q
ailleurs dan
qu'on ne pe
ient un cert
connus, qu
bien faits,
strielles. Ma
que. Ainsi
à la fois a
que cela fa

er Socialism
chlesische
16, vi-205 p
edermann
me ce sont
ente des err
les premier
devenu men
dement cons
'ennemi, et
s, ne dédaig
es calomnie
argeoise, le

onception du patron, véritable père pour ses ouvriers, ne ' pas debout. M. Bourdeau constate la vanité du paternalisme

dans la moderne industrie. Il
relations d'individu à groupe,
d'armée à armée. Or les grève
gaspillage de forces mais en
taliste, de par la concentre
ouvrières.

M. Bourdeau ne croit pas
organiser soit nationalement,
générale, bien que, de l'aveu
essayée non sans quelque succ
Kaustky ne la répudient poi
internationale des mineurs c
usines, les chemins de fer, les
l'interdépendance des métiers
dans une mine désertent le
duction. De plus les servic
chemin de fer) peuvent bien
Ajoutez les conditions de co
rieuses, par la presse, les v
bout à l'autre du territoire
l'autre. Tout cela constitue, da
faut donc que le capital co
taliste, méconnu des directe
préfèrent se trouver « en p
traiter avec des syndicats org
de travail avec les collectivité
trouveraient leur compte. Et
de se contenter de ce *modus v*

Autant M. Bourdeau qui
Bernstein, se montre bienveill
aboutissant à la forme assig
mouvement politique ouvrier
liste, idée normale et nécessa
cientes et cultivées, pénètre
unionisme anglais et remplac

Une fois le nouveau régime
taliste de plus en plus dévelop
la démocratie industrielle, co

En supposant indispensable
développement, mais encore
l'intelligence et l'étonnante ac
— ne pourrait-il se trouver,
industrielle, des capacités co
même classe, en Angleterre,
existe parmi les socialistes, «
bonne foi », préoccupés de vé

t positif, sans arrière-
ciale, renouvellent la
, où s'harmonisent et
s'intègrent des éléments divers, se conforme à la tactique qui en est la conséquence — comme il en est des marques ; — s'il est vrai que de nouvelles générations ouvrières et bourgeoises se préparent, pénétrées par la pensée socialiste, pourquoi n'y aurait-il point, pour créer des institutions socialistes vigoureuses et vivantes « des hommes de chair et de sang »? *René Arot*

Revue de Morale sociale (Genève, 1re année, 1899, Giard et Brière, édit. Paris, 1 an, 10 fr.). — Etudier les relations morales et sociales entre les sexes ; faire connaître à chacun sa part de responsabilité que peuvent entraîner ses actes, comme celle qui revient au régime que nous subissons, dans la misère morale que cachent les dessous de notre société, tel est le but que se propose cette Revue. Le féminisme, mais un féminisme plus large et dégagé de ses entraves habituelles, y tient donc la plus large place et y lutte au nom de l'équivalence des sexes. Toutes les questions que pose ce grand problème, même celles qu'une fausse pudeur tient pour les plus scabreuses, y sont traitées franchement et scientifiquement. Des articles sur la débauche, la prostitution, le travail des femmes, la police des mœurs s'y mélangent à des études économiques, juridiques, pédagogiques, morales, voire religieuses et même biologiques. Tel l'article remarquable de Giddes et Thomson sur l'évolution du sexe et l'équivalence des produits mâles et femelles. Toutes les opinions s'y coudoient, de quelque pays qu'elles viennent, quels que soient les gens qui les expriment. La tâche de cette Revue est sans doute difficile, sans compter les obstacles que l'on oppose à ceux qui veulent moraliser les gens : l'entreprendre est faire œuvre méritoire et nous ne pouvons que lui apporter un appui cordial. Car si des divergences séparent les socialistes de la plupart de ses collaborateurs, elle n'en travaille pas moins à renouveler l'homme, et si le régime influe sur la vie morale d'une société, sa chute n'est point suffisante pour transformer les relations morales : à un ordre de choses nouveau, il faut un homme nouveau, et il faut dès maintenant le préparer.

Marcel Landrieu

Die Neue Zeit (novembre et décembre 1899). — Dans le numero décembre, à signaler un article de Bebel sur « la réforme armée de milices ». Bebel parle de l'armée suisse. Tout en tant les principes sur lesquels reposent les milices de la blique helvétique, le parti démocrate socialiste allemand realt néanmoins tous les défauts sur lesquels Bebel insiste dans article. L'auteur arrive à cette conclusion que si l'Allemagne, ..ant ces défauts, introduisait le système des milices, elle en

retirerait de nombreux avantages au p
politique : 1° rédnisant le service militai
petit possible, l'Etat épargnerait des n
tique, assez faible à présent en Allema
coups d'Etat deviendraient impossibl
mieux soignés et traités qu'ils ne le s
ment principal du maintien de la sup
enfin émoussé. Dans un prochain artic
mée démocratique », de Gaston Moch.

Parmi les articles publiés dans les n
cembre, notons un article de Kautsky :
dans lequel l'auteur démontre que l
serait une puissante impulsion pour le
lisme dans ce pays; — un article de E
critiques à propos de la « Question agr
arrive à cette conclusion, que la petite
rurale ne disparaît pas, comme l'affir
traire *croit*, sinon pour toutes les bra
moins pour les plus importantes; — tr
le titre « Deux critiques de ma « Quest
Kautsky réfute les objections de Dav
très documenté sur la situation maté
scène. Notons encore dans la même s
articles de Bernstein sur « La théorie
« La philosophie et l'économie ».

NOTICE

La suppression des octrois, par Adri
de M. Millerand, Paris, Giard et Brière
mention rapide que mériterait cette œu
et significatifs. Il n'y a pas, en effet,
contre nos *douanes intérieures*. — Le c
cessivement : Les origines de l'octroi.
Historique de la question de 1789 à 184
impériale de 1869. — L'octroi devant le
Les rapports Guillemet et Bardoux. —
— La question de l'octroi à Paris. — M
du Conseil municipal; ses projets dev
Chambre. — La question en Province :
Salins, Evreux, Nantes, Blois, Eper
Angers, Rouen, Cannes, Péronne, Alais
pellier, Beaune, Versailles, Bordeaux,
Saint-Jean-de-Maurienne, Granville, L
etc., etc. — Le projet de M. Fleury-Rav

ette simple énumération
le cette étude qui restera
on de Veber est à retenir,
taxe foncière, basée sur
ccessions permettront la
suppression des octrois. — Nous recommandons vivement la lecture
de cet ouvrage si important à tous les militants.

L'application du système collectiviste, par LUCIEN DESLINIÈRES (préface par Jean Jaurès). Librairie de la *Revue Socialiste*, Paris, 1899. — Cet essai de description d'une société collectiviste fut d'abord publiée dans la *Revue Socialiste*, en une série d'articles qui nous étonnèrent par le but même que poursuivait l'auteur. Evidemment il y a là un effort sincère et méritoire. Mais nous ne pensons pas que la construction d'hypothèses plus ou moins ingénieuses puisse avoir quelque influence sur l'orientation pratique du mouvement prolétarien et socialiste. Il ne s'agit pas de réaliser un plan fait d'avance avec des éléments pris dans le milieu social actuel ; la Société socialiste sortira lentement des institutions socialistes que nous implanterons dans le milieu capitaliste, de l'organisation des efforts et des énergies conscientes des masses ouvrières.

Die Agrarischen Fragen im Verhæltniss zum Socialismus (les questions agraires dans leur rapport avec le socialisme), par OTTO HERZ, avec une préface de Bernstein. — Réponse au livre de Kautsky, *La question agraire*, dont nous avons brièvement parlé ici même, et dont la traduction française va paraître sous peu chez Giard et Brière. L'auteur de cette réponse critique arrive aux conclusions diamétralement opposées à celles de Kautsky, pour ce qui est de la concentration de la propriété foncière, du nombre des petits propriétaires, des avantages de la grande production sur la petite dans l'agriculture, etc. Dès que la traduction du livre de Kautsky aura paru, nous aurons à examiner attentivement la thèse contraire d'Otto Herz.

Ethik und Politik, par F. STAUDINGER. Berlin, 1899. — Livre curieux où, à côté de fines remarques, on trouve exprimées des thèses imprévues : « Le but pratique de ce livre, dit l'auteur, est de démontrer que la manière dont on considère et traite la politique dans les couches profondes de la société actuelle constitue un
able danger pour le maintien et le progrès de nos conquêtes
nales et de l'acquit de la culture. » Aussi, pour parer à ce
er, l'auteur construit une théorie de *l'éthique sociale*, où il
ncilie le socialisme avec la monarchie, la religion avec la
-e, etc.

, en ces termes
ermanente, la
iciaire, qui fixe
ournalière du d
able par trimestr
que l'indemnité t
écision du Tribu
fondue avec cel
un cas différent
rovision doit êt
stance qui appré
it un taux invar
nents de la sa
u'aussi le n° 4 n
de fixer l'inden
era, se référant
; qu'en effet, si
à raison de l'in
contestations...
ront jugées en
is bien relative
ervant de la fo
nvoyer au juge
s relatives au
uses qu'elles soi

qu'en cas d'inc
emnité temporai
t l'accident jusq
éfinitif, il n'y a p
atérielle est arriv
mité permanent
prises par les pa
ou sa non-existe

donc dû à Thom

jour du règlement de l'in-
l civil;
alière;
les dimanches et jours fériés
aire Ministre du Commerce,
si le chantier de Petit a été
fermé ces jours-là ou si on y a travaillé.

Note

I. Le jugement mentionné porte sur un point d'interprétation les plus délicats de la loi nouvelle. La question se pose ainsi : Dans les cas d'incapacité permanente et partielle qui sont de la compétence du Tribunal civil, le patron est-il contraint de servir à l'ouvrier une indemnité temporaire jusqu'à la décision définitive? L'article 16, § 4, dit bien: « Si la cause n'est pas en état, le Tribunal surseoit à statuer et l'indemnité temporaire *continuera* à être servie jusqu'à la décision définitive », — ce qui semble impliquer que le patron doit verser l'indemnité journalière prévue par l'article 3 aussi bien aux victimes d'incapacités permanentes qu'aux victimes d'incapacités temporaires. Selon cette interprétation, il est évident que le juge de paix est compétent pour régler cette indemnité (article 15).

Mais les commentateurs de la loi font observer que cette obligation n'est nulle part stipulée à la charge du patron : en outre, le § 4 de l'article 16 qui semble la présupposer est en contradiction avec le § 5 du même article ainsi conçu : « Le Tribunal pourra condamner le chef d'entreprise à payer une provision ; sa décision sur ce point sera exécutoire nonobstant appel. » Il apparait inutile que le Tribunal puisse condamner le patron à payer une provision si une indemnité temporaire est de droit. (G. Allart et Rondenet, page 55.)

ı présence de ces deux dispositions inconciliables, le juge-
t mentionné décide qu'il y a lieu de tenir compte seulement
a première et que le juge de paix est par suite compétent
r fixer cette indemnité au même titre que pour fixer l'in-
nité due pour incapacité temporaire.

La seconde parti
ue de la premièr
n'y a point lieu à

SPONSABILITÉ (

COUR D'APPEL

(Sch

fait par un patro
n de la loi du 9 s
de travail pour le
abilité en cas d'a
urnée réglementai

(

st en effet de juri
action aux règlem
uteur en cas d'ac

Suresnes. — Imprime

Deuxième Année
N° 27

1er Février 1900

LE
Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40 ; Autres pays, 0,50

SOCIÉ… ITION

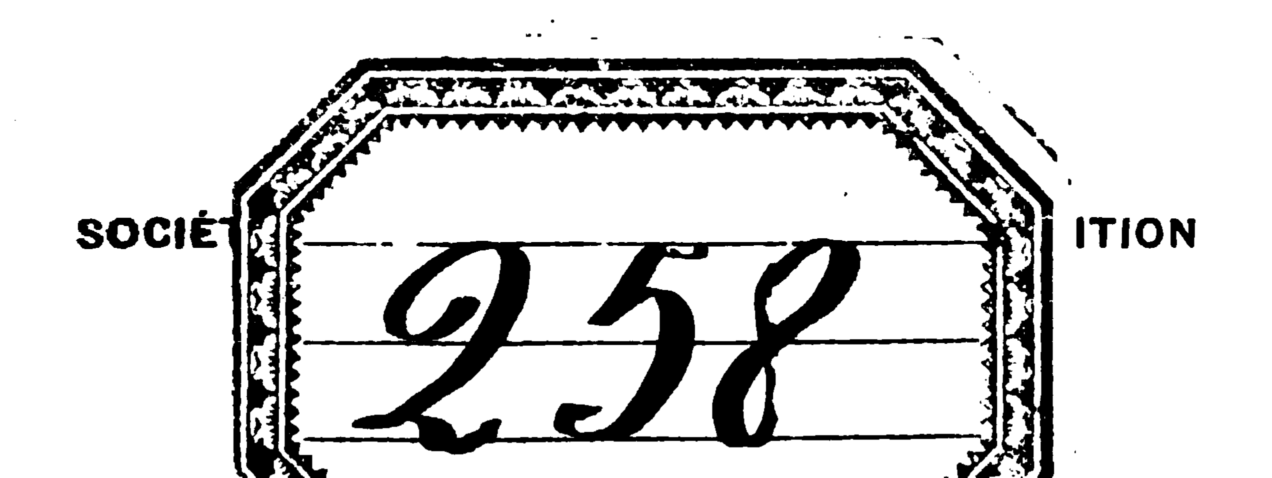

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 69, rue Van Aa

PRIX DU NUMÉRO

France et Belgique . . » 40 | Autres Pays . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Belgique	Un an 8 »	Six mois 4 »
Autres Pays	— 10 »	— 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.50

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Nous continuerons dans notre prochain numéro notre **Enquête sur l'Organisation Intérieure des Partis Socialistes unifiés d'Europe** *par la publication de l'étude de* Adolf Braun *sur l'***Organisation Socialiste Allemande.**

La grève des brocheurs et des brocheuses a empêché que ce numéro fût prêt à sa date. Le *Mouvement socialiste* est convaincu que ses abonnés et lecteurs sauront excuser ce retard.

L'agitation antisémite et nationaliste semble arrêtée. l'on dirait que la condamnation de Déroulède, de Buffet et de Guérin a porté des fruits, en donnant au moins la tranquillité au pays. Même une tranquillité apparente est déjà un bien relatif. Elle permet aux partis que l'Affaire Dreyfus avait un peu mêlés, de reprendre haleine, et, dans une certaine mesure, de rassembler leurs forces. Le parti socialiste français commence à s'unifier, dans une paix réelle. Les autres se reconstituent. Et M. Cavaignac lui-même fait passer au second plan les principes nationalistes.

Nous pouvons donc travailler énergiquement à la propagande. La situation actuelle paraît infiniment favorable.

Tout d'abord, le terrain est déblayé. La bourgeoisie républicaine, celle qui n'a pas oublié la grande Révolution, aidée du prolétariat socialiste, appuyée par nos manifestations dans la rue, a décapité les partis réactionnaires. ux-ci, qui ne sont après tout que le syndicat d'intérêts sonnels des capitalistes cléricaux et contre-révolutionres, se sont assagis dès qu'ils ont vu que leurs intés étaient menacés. La besogne est faite, et nous pouvons sacrer à notre action propre une partie des forces que

à la lutte pour l
umanité et pour
ntéressante à re
tes français sen
illes est moins à
ne vit plus qu
toutes nos orga
es partis bourg
ntreprise les u
n toute directio
le parti de Réf
tous les jours
jour d'un pas p
mique.
s pas oublier les
nent de nous d
ir de tout ce qu
is fait. Les nat
fond, ils ont gr
actionnaires, c
pays. C'est donc
ut autre parti.
t moins dange
ain, obtenir d'e
istoire des deu
serait erroné c
n de Lassalle,
ne, suivant laq
à l'égard du
nnaire ». — C
économique,
tte de classe doi
italisme, qui n'
geoisie, mais to

endez bien,
noins recon-
des condi-
elles. Il faut
asserait pas
lisme, il n'y
sérieuse.
r marque la
aginons pas
us puissante
trine écono-
rançaise. Le
s lauriers.

MAUSS

)rganisatior

ET L

Commission des
Congrès lui-même
ituant le Parti soc
·tait impossible qu
te a été constitué
convocation du C
pas encore être ré
lu *Comité généra*
au Congrès : on n
orie distincte de
— le droit à une
général. Faculté
s d'adhérer directe
que les groupemen
cats représentés
formelle de maint
mporte d'examine
orts ainsi établis e
te.

sonne ne nie à l'h
on économique et
syndicats ne peu
tions juridiques

luttent sur le terrain économique, et qui forment pour ainsi dire le cadre dans lequel s'exerce leur activité. Le succès des ouvriers, dans leurs conflits avec les employeurs, dépend en premier lieu du développement de leur organisation, mais il dépend aussi de la législation existante, de l'application qui en est faite, de l'attitude du gouvernement et des forces de répression dont il dispose. La défense des intérêts économiques doit donc aboutir nécessairement à des revendications politiques.

Et d'autre part, lorsque l'ensemble de la classe ouvrière, par des grèves étendues ou répétées, ou par le développement de vastes organisations, se soulève d'une façon permanente contre l'ensemble de la classe des employeurs, le caractère de la lutte, primitivement économique, tend à se modifier. Une telle lutte, qui n'est plus un conflit privé entre quelques patrons et leurs ouvriers, mais une lutte de classe à classe, ne peut laisser indifférentes les autres classes ou semi-classes qui composent le reste de la société. Elle les amène à préciser de façons diverses, leur position vis-à-vis du prolétariat, et à reviser les rapports qui les unissent entre elles et dont l'Etat est l'expression générale.

L'action économique est donc liée à l'action politique à un double point de vue. D'une part, elle ne peut poursuivre les fins qui lui sont propres sans en même temps se heurter à des obstacles légaux, à des conditions politiques qu'il s'agit d'écarter ou de modifier. Et d'autre part, en se généralisant, elle aboutit à une action de classe, qui est déjà en un certain sens une action poli-·e (1).

) Nous prenons l'expression « action politique » dans son sens lus large, c'est-à-dire toute action qui a pour but ou comme ıltat de modifier la législation ou l'attitude du pouvoir. En ce

cile de formuler, *e*
ssent l'action politi
ltés commencent l
rrain pratique de l'
médiatement, que
sion la plus dévelo
nique nécessitent
roupement, de fo
acune d'elles.
u, l'organisation
aturellement s'ad
s. Ses groupement
tés politiques et
à la commune, au
lre les intérêts com
tout le prolétariat
de leur région,

économique, au c
le groupement d
me profession. Ce
nelles n'est que la
nique *relative* de
d'industrie. Il t
le terrain de l
té ouvrière s'opp
mble des employ
ue, même lorsqu'
ère, garde toujou

ique ne comprend pas
lementaire, mais en
ifestations, campagne
eut exercer une pres
ablics.

'union des
de l'orga-
de l'orga-

autre. La
ments pro-
pas immé-
rs, de sorte
otalité, des

és particu-
es branches
ès dévelop-
constances
Enfin, les
bourgeois,
aire de la
e dans les
s tendances
entées dans

roupements
u fur et à
permet de
se ouvrière.
amais com-
re ces deux
sition qui
es quelques

disparaître.
a nécessité.
es délégués
sion de ma-

nifestations de sympathie en
dical. C'est dans cet esprit
mission des syndicats dans le
sion, toutefois, ne nous pa
façon complète, la question
l'organisation politique et l'

Il y a lieu de remarquer, to
qui ont adhéré au Parti soc
nombreux.

Parmi les 2,361 syndicats
des Syndicats professionnel
effectif total de 419,761 men
effectif de 51,274 membres éta
soit directement, soit indirec
politiques auxquelles ils son

Syndicats représentés directe- ment au Congrès	
Syndicats affiliés à une orga- nisation politique	
Totaux . .	

Le tableau suivant montre
se répartissent entre les gran
et quelle est l'importance de
l'effectif total des syndicats

(1) *L'Annuaire des Syndicats*
Colonies 1898-1899 donne la situ
dicats légalement constitués. Nou
Annuaire, 16 des Syndicats repr
36 des Syndicats adhérents au P.
11 des Syndicats adhérents au P.
ne soient pas légalement constitu
dans le cours de l'année 1899.

dicats adhérents ou aux organisations socialistes (2)	
Effectif	
Nombre de membres	p. 100 de l'ensemble
2.018	25,2
5.488	13,1
4.202	22,6
6.120	21,8
343	2,4
2.436	12,»
4.711	13,2
1.640	20,»
3.903	29,4
4.190	10,9
1.650	18,»
2.037	6,»
6.589	4,1
5.947	» »
51.274	11,8

Si, d'après l'importance de leur re|
Parti socialiste, on réunit les differ
trois grands groupes, on peut résum
bleau précédent de la façon suivante

48 p. 100 des ouvriers syndiqués (
Parti socialiste) appartiennent au
et XI;

29 p. 100 aux industries II, VI, VII

23 p. 100 aux industries I, IV, VII

Or, les proportions à l'intérieur
(adhésions directes ou indirectes) so

21 p. 100 pour le premier groupe d'
pour le deuxième ; 38 p. 100 pour le

Les syndicats du premier groupe s
le Parti socialiste par 4,3 p. 100 de l
proportion est de 13,3 p. 100 pour l
24,4 p. 100 pour le troisième.

La représentation des syndicats da
est donc actuellement très défectueus
dustries les plus fortement organisé
sentées que celles où les syndiqués s
breux ; et encore, pour ces dernières,
de leur effectif syndical adhère au P

---

(1) Au point de vue du nombre de leurs
représentés directement ou indirectemen
tissent de la façon suivante : de 1 à 10 mer
pant 19 ouvriers (Syndicat des peintres
Quentin, 6 membres ; Syndicat des homme
3 membres ; Syndicat des mouleurs d'Arn

de 11 à 25 membres. . .	21 syndicats	
de 26 à 50 — . .	28	—
de 51 à 100 — . .	32	—
de 101 à 200 — . .	31	—
de 201 à 500 — . .	23	—
de 501 à 1000 — . .	12	—
au-dessus de 1,000 membres	9	—

t, les syndicats se sont
olitiques, cela tient à ce
sé en fractions rivales :
u l'autre de ces fractions
sion et parfois même le
ant, au contraire, que
pli, on pense que l'adhé-
iste unifié sera pour les
ccasion d'affirmer la fin

groupent pas seulement
artie de leur force vient
it qu'une conscience in-
de classe, mais qui ont
solidarité qui les unit à
rrain économique.
syndicat de leur profes-
nt parce qu'ils contri-
orcer la puissance, mais
, les ouvriers les plus
uit contact avec la masse
ive étendue à la corpo-
ale du syndicat. N'est-ce
s que les ouvriers non
conscience des grands
ité qui unit les salariés
onc important que des
it pas en dehors de toute
ers non socialistes (1).

res : « Dans la lutte écono-
riers ne doit pas constituer
lu devoir des organisations
te de classe prolétarienne —
tes convaincus. »

Il y aurait même lieu de me
tants socialistes qui seraient po
de leur syndicat à une organisat
dangers de division qu'une tel
traîner.

Mais on peut être certain qu
dront ces dangers ; et ils les com
que leur syndicat sera plus pui
grande organisation syndicale
proche de son but qui est de gro
manente l'ensemble des ouvrier
elle prend soin d'éviter tout ce
diminuer l'importance de son e
force et la fierté de ses militant
que la plupart des grandes Fé
suivront pas l'exemple de la *Féd*
représentée au Congrès. N'adhér
que de petits syndicats, comp
d'éléments énergiques que leur
rapprochent beaucoup plus que
ratives ; et ces syndicats ne peu
de représenter auprès du Parti
mouvement syndical.

La décision du Congrès socia
des syndicats, ne peut donc d
incomplets. C'est d'un autre côt
solution. Pour rapprocher le P
ment syndical, *considéré dans so*
de voir dans les syndicats des g
les uns des autres, qu'il appartie
unifié de rapprocher et d'unir
groupements politiques. Il faut
vement qui porte actuellemen

te, son unité d'organi-

mouvement syndical en
s, est moins l'augmenta-
iqués, qui est resté à peu
), que la création et le
s nationales de métier
ingtaine de Fédérations
part se sont groupées à
fédération générale du
ctuellement 107,000 ou-
ectif total des syndicats
villes, les syndicats de
t groupés autour des
les 43 avec un personnel
adhèrent à la *Fédération*
e et des colonies.
n qui existaient entre les
tion du Travail et de la
ntenant disparu, ou sont
en commun que ces deux
les grands Congrès cor-
naux qui se tiendront
gitimement espérer que

92	ouvriers syndiqués
52	—
70	—
25	—
40	—
81	—
77	—
3	—
61	—

ıam
uni

, fo
ma
e p
nes
iser
ıt ı
ıel
e]

abc
en ı
ıeus
et c
ela
égu
ıter
Ch
et
onc

elle
élu
ıats
cet
ıne
ır é
eux
ével
ıité
era
soi
du
ıt e
et
dica
ınte

le serait jugée

les délégués
ront remplacés
ouvement syn-
central com-
énéral.
articulièrement
emble.
le Parti socia-
t prendre, dans
ne attitude qui
avec les orga-
ssez complexes,
s pour se rap-
qu'il soit tenu
ne aperception
en vigueur et
ssurer l'exécu-

s les fois qu'é-
est avant tout

ion générale du
t dernièrement :
que le Groupe
é, se tienne en
nous considérons
ur les questions
y avoir de Parti
que la Confédé-
nformément aux
squ'à ce que les

is sincère ; politi-
e la faire la plus
conomiques. »

aux organisations écoı
et la responsabilité, m
sur la solidarité pécun
concours personnel de
qu'ils peuvent exercer
part, les organisation:
point de s'engager da
doivent pas se désinté
du moment, qui peuve
le succès.

Enfin, dans un trois
nisations ouvrières d
semble lorsqu'il s'agit
fensifs de la réaction
qui sont la condition ı
ment ouvrier sous tou

L'entente entre les ‹
nisations politiques s
ouvrière, des grèves ‹
tielles lorsqu'elles soı
féconde en résultats q
syndicats à la déclara
intérieure du Parti so

C'est pour l'action ı
et immédiatement sai
de formules générale:
entre les organes du
ment syndical. Sous c
la susceptibilité des n
tacle des vaines queı
politiques. Elle ne pe
ment syndical une cau
Il n'est pas un syndiq
n'appréciera le conco

e lui
abi-
ême
oin-

pris
ur le
iatre
prio-
cide,
inte-
rolé-
wail,
e du
grève
nent,
rnée
outes
con-
des
des
te et

l, en
outes
ment
mité
mou-
nt un
où,
les

F.

Le Transvaa

—

La bourgeoisie industri
mière moitié de ce siècle
libérale parce que son i
parce qu'il s'agissait pou
de déposséder l'aristocrat
aristocratique qui avait
aussi d'obtenir ce libre é
croyait devoir être la p
d'or qui ouvrirait les t
cela, pour obtenir la maj
la bourgeoisie industriell
libérale. Elle allait plus
la réforme électorale de
instant, la question de la
de la justice confessionnel
établie.

Mais à un moment elle s
elle comprit qu'il ne s'agi
que la classe ouvrière q
en 1867, puis en 1884, la p
terait pas des petits morc
jeter de la table des maîtr
lité qui avait régné jusqu'
immobilière et la bourgeo

(1) Voir le numéro du 15

coups que se por-
la bourgeoisie, à
it à se venger de
à se venger de
rté une atteinte si
es droits sur les
e qui avait engagé
ail, qui avait posé
ier contre les excès
d'une question de
s'agissait unique-
qui venaient d'en
partis sont animés
ussi élevés qu'on
moment où on se
ur le dos du pays.
Chamberlain a été
cette évolution. Il
y et lui a apporté
e croire, malgré le
terre n'adra pas à
oit voir le germe
férent de l'ancien,
estions de réforme
justice sociale, et
t, à cette évolution
éralisme de l'hypo-
e, démocratique et

ary, ministre des
à Londres, dans
it vu M. Chamber-
é dans la bataille
ce portefeuille des
nent viser quelque
is un homme à se
, la connait, la pra-

UVE

s, le
epui
lem
ir se
erre

née
ne ;
ans
s, F
élin
n l'i
emie
hose
chou
côt
in. C
né pl
limi
nels
n d
lu T
ait
ge à
lais
env

e ce
dar
nt d
den
dmi
onne
es p
s'y t
nna
cho
lmir

et avait une inte
-africaine, ayant d
. M. Rhodes le du
le rassurer, et au
, il fallut qu'un age
locteur Jameson, re
ot-au-feu, en se
svaal. C'est qu'en
ent bien capables
ns avec des drape
s dépêches et des
e moment de se ré
l n'y avait plus pe
gleterre une dépê
que les femmes et
g étaient en proie
tes de persécution
tte dépêche, rass
ait des officiers
major, un capitai
. Ils étaient bien a
népris pour les
u'ils allaient à la
ûrs de n'avoir qu'
mmander mit sur
ant des envahisse
amena à Johanne
elles qu'ils avaient

était pas tout : la
ve. Quand, en Eur
ut on soupçonna
la compagnie à
remier ministre d
et homme, tout à
n'y eut qu'un cri d
pas seulement les
issa entraîner à un

puis lors, et
lança son
lequel il le
s que, dans

ils ne pou-
ntable, que
Ētat ami, et
le l'Europe :
re au prési-
aettre qu'on
omesses n'a
égociations.
r les Boers,
guerre. Il a
u président
avait conçu
n lui livrât
ettant qu'ils
qui feraient
ent en effet
à des peines
s complices
temps ils y
combattre
ise dont ils
haute trahi-

vait contre
: à tout prix
le ses confi-
journaliste
i a joué un
t, et qui est
gouverneur
le commen-
sol du Cap.

à
'il
si-
er-
un
ue
er-
'er
le-
ef,
est
rir
la

'o-
ne
ait
ux
ce
ent

ps
re,
ie,
se
si-
un
ses

de
'ce
ne
is,
ue
au
en-
ait

tenable,
ions, les
l stériles
situation
jouter à
us tôt à
essayer
atacre a
carte du
dans un
me forte
général
est de la
moment
rd mais
afrikan-
ndre du
et oran-
dans les
ommuni-
ifficultés
uffise de
du Cap
hommes
pie.....

lles sont
chaque
a, qu'on
rois que
le seul
en ligne
gleterre
, qu'elle
u'à une
a venu,
es de la
giments

indigènes, les Boers, eux, sont dé
rouleau.

Supposons toutefois, que les gé
l'emportent, que le feld-maréchal I
fassent merveille, et qu'ils puissent
range et dans le Transvaal, qu'ils p
tein et Prétoria; quand ils se seront
ils auront détruit l'organisme des républiques sud-africaines, mais il faut s'imaginer alors la guerre de guérillas qui surgira et, auprès de laquelle celle que Napoléon et ses lieutenants ont eu à faire en Espagne n'était rien; il leur faudra occuper pouce par pouce tout ce territoire plus grand que nos pays d'Europe. Le moment des difficultés véritables ne viendra qu'après la victoire, quand il s'agira d'en recueillir les fruits et d'en organiser les résultats.

Qu'est-ce qu'on fera à cette date? Je vois que Sir James Gordon Sprisse, ex-premier ministre du Cap, dans un discours prononcé naguère, a présenté la solution suivante : il demande l'annexion pure et simple des républiques sud-africaines à la couronne britannique et qu'elles soient désormais régies dictatorialement par le Colonal office. Je m'étonne qu'il n'ait pas compris le danger de cette solution : le jour où une importante fraction de l'Afrique du Sud, peuplée par des populations afrikanders, sera gouvernée autocratiquement et dictatorialement, je n'hésite pas à le dire, c'en sera fait de la suprématie anglaise, parce que les Afrikanders ne supporteront jamais un pareil régime à leurs côtés. C'est alors que l'on verra arriver à un vrai degré d'acuité le danger de la situation présente; on verra le ministère Schresnez, ce ministère afrikander qui s'efforce de garder la neutralité, forcé de prendre position. Est-ce que ces hommes pourront s'associer à ce qu'on fera contre les Afrikanders du Transvaal? Et s'ils refusent de s'y associer, ne verra-t-on pas éclater ce qui est déjà si près d'éclater, non p
seulement l'insurrection des Afrikanders, mais l'insurrecti
morale du gouvernement du Cap lui-même? Est-ce que l'Angl
terre ne sera pas forcée de revenir en arrière sur la politique
laquelle elle doit la sécurité de son empire, de confisquer cet

de la paix
a été forcée
la liberté et
républiques
disparaître
une façon si
bec. Est-ce
da et l'Aus-
du sud ses
morale de
rialisme!

t-être celle
es libéraux
xant les ré-
autonome,
ap, par des
institutions parlementaires et représentatives. L'Angleterre se fait de singulières illusions si elle croit que le jour où elle aura constitué dans l'Afrique du sud une nouvelle colonie afrikander à majorité boer, tout ira pour le mieux; au contraire, elle aura posé la question de la fédération de l'Afrique du sud sous une forme qui exigera dans un temps donné la séparation de l'Afrique du sud. Il s'y passera exactement ce qui s'est passé dans l'Amérique du nord après la conquête du Canada : tant que les colonies de l'Amérique du nord avaient dans la chair l'épine d'un voisinage français, et qu'elles sentaient en face d'elles des ennemis, tant qu'il y avait ce danger à la porte de ces colonies, elles restèrent fidèles; le jour où il y eut unité complète du golfe du Mexique au Saint-Laurent, le jour où seul flotta le drapeau britannique, sur d'immences espaces où les fleurs de lys avaient régné, ce jour-là fut scellé le sort de l'Amérique indépendante et l'insurrection trouva toutes les nditions de succès qui lui permirent de triompher. Eh en, on verra de même se former dans l'Afrique australe, après annexion, une fédération des colonies afrikanders. L'esprit rikander se développera et je ne donne pas vingt-cinq ans, mme le disait un homme d'Etat de l'Afrique du sud, à l'An-

-sa possession d'l

: terminer, d'abord
voyez qu'en somm
ménagé la cause
maux, M. Chamb
a quelque chose
apparence et pou
ommes éminents
et huées.)
qu'il est très facil
ttrai de dire que s'
:her leur enthous
ur la liberté, ce s
une lutte pour la ju
plaudissements.) E
le constater les ca
on de paysans holl
armes de Guillaum
antes, et nous vo
naître, qui n'a jar
voqués de l'Edit de
ivaise humeur, c
bornes. C'est étran
ne foi, comme nous
stice et de décence
s contre l'Angleter

ver hautement ces
pas de ceux qui,
ables calomnies, à
ures, par lesquelle
gne d'eux et de

oit de mener ainsi
? Parce que ce qu'i

it dans la conduite de l'Angleterre, ce n'est pas sa politique d'agression et de conquête ; non, c'est tout ce qu'elle a de bon qu'ils combattent, c'est l'Angleterre libérale, l'Angleterre asile des proscrits, qui aime la justice et qui l'a montré, — pour les autres peut-être, — mais qui l'a montré, et on ne le lui pardonne pas. Et eux, qui ont eu des excuses pour les Voulet et les Chanoine... *(Applaudissements)*, pour tous les crimes auxquels nous assistons avec un dégoût grandissant depuis deux ans, eux qui se sont fait les champions, les souteneurs de tout ce qu'il y a de brutal et d'infâme dans la politique prétorienne chez nous, ils n'ont pas le droit de combattre la politique prétorienne chez autrui !... Mais nous autres, nous ne nous laisserons pas détourner d'une cause juste, par le fait que nous avons avec nous des alliés qui nous déplaisent et ne sont pas nos alliés en réalité, mais nos ennemis jurés... Par conséquent, de même, que nous seuls, dans la lutte que nous avons livrée depuis deux ans, nous avons eu le droit, malgré les outrages et les calomnies qui nous ont été prodigués, malgré la légende idiote des sans-patrie et du syndicat de trahison, de prétendre et d'affirmer, de proclamer que nous sommes les seuls patriotes au vrai sens du mot, qui ne s'inspirent que de l'idée de justice et qui ne séparent pas la France de son idéal et de sa raison d'être, nous avons le droit de dire que nous seuls pouvons combattre l'impérialisme ou le nationalisme sous quelque forme qu'il se présente, au dehors comme au dedans. Car c'est un danger universel de l'heure présente que je vous signale, il y en a des ymptômes terribles dans des pays qui jusqu'à présent ne avaient pas connu et on peut dire que le nationalisme, sous uelque forme et quelque nom qu'il prenne, sévit à l'heure ctuelle dans le monde entier. Aux États-Unis, qui en avaient té préservés jusqu'ici, grâce à leur géographie et à leur e, on a vu ce peuple glisser sur cette pente et on a pu 're que la république du Nouveau-Monde ne tombât elle 'ans le césarisme et l'impérialisme ! *(Applaudissements)*

, c'est surtout chez nous que nous avons affaire à l'im-'sme. Nous ne perdons pas notre temps en traitant des

ıvrier Belge

s l'existence du
a été tenu; non
seules aient pu
›rdre du jour ne
urement écono-
mmes ouvrières,
t d'examiner à
d'en poursuivre

183 syndicats, 41 coopératives, 49 secours mutuels et 45 groupes politiques (ligues ouvrières, jeunes gardes et cercles d'étudiants) s'étaient fait représenter par 437 délégués.

Pour la première fois aussi, des groupes non affiliés au Parti ouvrier furent invités. Les principales associations professionelles y répondirent avec enthousiasme. C'est ainsi que les fédérations diamantaire (3,000 membres), gantière (900), verrière (4,500), typographique (2,000) y ont envoyé des délégués qui ont pu discuter et voter au même titre que les affiliés. Les 437 délégués représentaient au bas mot 130,000 travailleurs organisés.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS

La « Commission syndicale », dont un jour nous expliquerons dans cette Revue le but et le rouage, avait été chargée de préparer le congrès.

.le désigna d'avance les présidents, Anseele et Léon De
sseaux, deux hommes des plus compétents sur les questions
rières; elle nomma aussi les autres membres du bureau
délégué par fédération de métier, un pour les groupes
tres, les rapporteurs et les secrétaires du conseil général
la commission syndicale).

public et contradictoire sur les questions à l'ordre du jour. Elle en donna elle-même l'exemple en invitant les rapporteur à exposer leurs projets et conclusions devant les secrétaires afin de permettre à ceux-ci d'apporter au sein de leur groupes les arguments pour ou contre les conclusions pro posées.

Ainsi, on y entendit Delporte et Denis sur les pension ouvrières, Bertrand et Octors sur la réglementation du tra vail, etc.

Cette préparation dura trois mois et les questions furent examinées sous toutes leurs faces.

LE CONGRÈS

Il fut ouvert par le rapport de Delporte sur la participatio des ouvriers à la caisse de retraite.

Cette question, la principale, prit toute la première journé et donna lieu à des débats approfondis et instructifs.

Voici le résumé des conclusions votées :

LES PENSIONS OUVRIÈRES

Principe. — L'Etat doit une pension aux invalides du travail e aux vieux travailleurs.

Cette pension doit être au moins d'un franc par jour.

Participation. — L'Etat et les ouvriers doivent y participe (Denis-Bertrand.)

Résolutions. — Une manifestation nationale sera organisé Bruxelles en avril prochain et un nouveau Congrès sera conv dès que le gouvernement aura déposé son projet.

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Principe. — La journée de huit heures reste la base des re dications ouvrières quant à la réglementation du travail.

Applications immédiates : Journée de huit heures pour les ouvriers et employés des administrations publiques.

Journée de dix heures pour les ouvriers industriels, et réglementation immédiate pour les travailleurs employés dans les industries insalubres et dangereuses. (Projet Bertrand.)

Participation ouvrière. — Les députés socialistes demanderont au gouvernement une enquête sur le travail industriel à l'atelier et à domicile et la communication gratuite aux groupes des résultats des enquêtes.

Les groupes ouvriront dans leur localité respective une enquête permanente concernant le travail à l'atelier et à domicile et en communiqueront les résultats à la Commission syndicale du Parti ouvrier et aux journaux.

Ils entameront une campagne contre le travail aux pièces (Baeck, ouvrier métallurgiste) par meetings, conférences et brochures.

L'ORGANISATION SYNDICALE

Le Congrès a adopté la proposition suivante faite par la Commission Syndicale :

Considérant que si tous les organismes du Parti ouvrier, bien qu'agissant en des sphères différentes, contribuent à la lutte du prolétariat contre la société capitaliste, il doit être néanmoins entendu que le syndicat professionnel constitue un de ces principaux organismes ;

Considérant qu'il n'a pas à rechercher quel sera son rôle dans la société future, mais qu'il a uniquement à se préoccuper de son rôle dans la société actuelle ;

Considérant que ce rôle est double : Assurer une bonne situation économique relative à ses membres et poursuivre leur éducation intégrale, afin d'en faire des socialistes conscients ;

Considérant que pour assurer cette bonne situation économique, il doit demander à ses membres des sacrifices personnels, afin de pouvoir leur accorder des avantages immédiats, dans le but de multiplier les chances de succès en cas de conflits avec les patrons et pour les aider en cas d'accidents, de maladie, etc. ;

Considérant que les chances de succès dépendent de l'importance, du nombre et de la valeur de ses membres et de l'importance [illegible]a caisse syndicale ;

[illegible] Congrès décide :

De mener une campagne sérieuse en faveur de l'organisation [illegible]dicale en profitant de la période électorale qui va s'ouvrir ;

[illegible] cet effet, il sollicite le concours de tous les orateurs et engage [illegible] les ouvriers indistinctement à assister aux meetings ;

ıande que les syndicats et fédérations de métiers s'en-
organiser, dans le courant de 1900, au moins deux
en fournissant à la Commission syndicale les renseigne-
:essaires aux orateurs; à organiser une propagande
[ue à la sortie des ateliers et à domicile; à publier un
)sant la situation et les revendications des travailleurs
catégories respectives; à répondre aux questionnaires
.r but d'établir la situation des ouvriers et à répandre
membres le goût de la lecture des brochures et journaux

ant ces conclusions, le Congrès déclare que les
doivent participer par eux-mêmes à leur propre
tion.
proclamation de la nécessité du *self-help*.

rès engage les groupes :
constituer sur base de résistance et de mutualité, ou du
ır ce dernier point, à s'affilier en bloc à une grande
socialiste;
:r une cotisation telle, qu'elle puisse suffire à constituer
caisses de résistance et de mutualité réunies dans le
anisme syndical ou fédératif.
'et, il estime que la cotisation d'un franc par semaine
ensable pour faire plus ou moins face aux principales
ıécessaires.
ıdant, les groupes s'engagent à porter la cotisation à
s par semaine, dans le courant de 1900, et de permettre
embres de cotiser plus ou moins de 50 centimes, en y
des avantages variables, selon le taux de la cotisation.
:s fonds doivent être déposés dans une banque ou dans
atives au choix, que le trésorier ne peut jamais garder
ent que ce qui est nécessaire aux affaires courantes du
que les dépôts et les retraits ne peuvent se faire que
:nature d'au moins deux membres désignés en assemblée

es syndicats doivent tendre à créer en leur sein un se-
ermanent et que les fédérations de métiers doivent le
retard;
es secrétaires permanents doivent être judicieusement
ais payés convenablement afin qu'ils puissent consacr
:mps à l'organisation;
:s petits syndicats appartenant aux catégories d'un mér
sionnent;
l'ensemble des syndicats doit s'imposer des sacrific
ir des secrétariats ouvriers, à l'instar des organisatio

Varambaut, notoire commerçant, bon
lent par instinct, s'aperçoit, au retour d'u
qu'il a été indignement escroqué par s
qui incombait, en son absence, le soin de
merce. — Pris de colère, il menace de p
devant la justice. La peur du gendarm
la famille Mériel. Elle sera génitrice du cr
le drame.

Accablé de soucis, blessé dans ses p
Varambaut doit s'aliter. Il est transporté
gendre, chez Mériel, qui se trouve — q
médecin. — La maladie crée un heureu
savoir profiter. Le conseil de famille se r
notaire qui doit commenter la loi. Avec sa
vol légal, l'interprète du Code incline à cr
volé et pas content, reste seul coupable.
vient cependant pas à convaincre les M
avoir pleine conscience de la promenade
marge du livre de la Loi. Il faut trouver mi
on discute, on parlemente, et on arrive à
mauvaise humeur de Varambaut est le si
folie. Chacun se plait à reconnaître que d
l'honorable fin ! Il faut appeler un médecin
de maison de santé et très sûre crapule,
ami de la maison, ne fait aucune difficul
qu'il faut débarrasser la société de l'hom
Varambaut. Un médicastre campagnard
ruban rouge sang, qui éclablousse la red
nent confrère » — rédige sous sa dictée
constanciée. Le tour est joué. On passe ou
testations de la fille cadette et Varamba
du docteur Colas où, lui assure-t-on, il v
scène, très bien vue, est une fort belle pe
bourgeois. Il n'est pas besoin de rosserie,

Le rêve a été doux ; le réveil est horribl
çoit bien vite qu'il a été livré au docteur
mante famille. Il crie, tempête, se révolte

on. Pierre Varam-
rouillé, et sa fille
dre à son appel ;
ne progresse.
a folie du malheu-
r dans le jeu du
à chaque nouvelle
sans cesse renou-
tise est réclamée.
nutile. Le médecin
aimable confrère,
pport. Un premier
ohe, mais perçoit
ête. Par intérêt il
ardera par vanité,

prenant prétexte
n stylée accule le
aut ne s'en laisse
e l'autorisation de
colère. La justice

oins de la défense
la stupidité et de
comparaison il a
nagistrats sont de
jusqu'au bout. Ils
son pensionnaire.
onsent, mais non
e plus redoutable
sa fille inspire de

ogé et il n'a plus

é de tous, même
istrats, qui sincè-
A la porte, pour-

moins possible à ces deux orga
onnaître les arguments qu'ils o
ouvrière, car c'est le rôle du parti
its pour la défense des intérêts ou
prendrait pas que l'on veuille lui f
it plus délicate que ce sont des in
jeu et non plus une question de t
socialiste. Les organisations qui
l'ombre de leurs Congrès ne peuv
'elles sont aujourd'hui dans un Co
te et qu'elles parlent devant ce p
bourgeois se demandent si c'est l
n elles-mêmes ou en la classe ouvri
'elle a trouvé ces mêmes organisati
du Parti socialiste et contre la pu
s général.
drait craindre surtout que les syn
qui ont eu tant de défiance contre
t restées en très grande majorité
eur défiance justement augmente
perde ainsi de son influence sur l'e
. Ce n'est pas à l'impopularité du
syndicats et des coopératives q
l'il convient de marcher.

ations départementales. — Il faut
dessine partout en vue de former
ntales en dehors des organisati
is municipales, syndicales, coopé
itées que sur place et en tenant c
politiques et économiques de cha
e si les socialistes se courbent pou
n'auront plus guère de temps pou
onnaires; aussi s'empresse-t-on d
'agiter le spectre de l'anarchisme.
pectre rouge a servi à la bourgeois
ies des Ardennes, des Bouches-du-
te-d'Or, du Doubs, de Saône-et-Loi

yndicale

des méc
ıux inte
d'étudie
ɪ agricol
econde f
Ouvrier
ınée pas
gandistes
a Noël a
pays.
s et ouv
ée les mo
ɔurs ont
lutions :
rganisat
de broch
ochure r
ɔorts ave

ı de la co
velde ;
esure du
ı des con
le dépôt
ɔnnie, du
ıux agri
sont l'ob
is;
stes devr
coles à b
le ;
Associat
ı coopéra
t de ven

D'autres questions sont renvoyées à des commissions spéciales et mises à l'ordre du jour du prochain Congrès.

Les socialistes belges après avoir conquis les régions industrielles, ont vaillamment entamé la propagande chez les paysans. Le travail sera plus rude, les succès seront plus lents, mais les progrès accomplis depuis un an montrent la pénétration de nos idées, chez ces paysans inféodés au cléricalisme depuis des siècles.

Congrès extraordinaire du Parti Ouvrier belge. — Après les différents congrès de la Noël, syndical, agricole et médical, il est magnifique de constater que le congrès politique du 14 janvier a encore réuni à Bruxelles (1) près de 400 délégués. La principale question à l'ordre du jour était « l'attitude à prendre par les socialistes dans la prochaine bataille électorale ».

A côté des moyens de propagande, de la plate-forme électorale, de la question du Sénat et de l'organisation de la manifestation en faveur des pensions ouvrières, c'est la question des coalitions électorales qui a donné lieu aux plus grands débats.

Jusqu'à présent, sous le régime du Vote plural, les fédérations avaient toujours gardé leur autonomie en fait d'alliances malgré l'opposition systématique d'une partie des membres du Parti Ouvrier qui, dans tous les congrès, essayaient d'enlever aux fédérations leur autonomie et de défendre toute coalition avec les autres partis.

A ce congrès du 14 janvier, la question avait certes encore plus d'importance à cause du changement de régime électoral, l'instauration de la Représentation proportionnelle.

Trois courants différents se sont rencontrés parmi les socialistes belges.

1° Les uns veulent continuer la tactique du « cartel », c'est-à-dire de l'union de toutes les forces d'opposition contre le

(1) Non pas à Liège comme on me le fait dire dans ma dernière chronique. Le Congrès *ordinaire* du Parti aura lieu à Liège après les élections de mai.

gouvernement. Principalement les Gand sont de cet avis.

2° D'autres, comme Bertrand, petits arrondissements, mais s'opp alliances dans les grands arrondis

3° D'autres, enfin, se déclarent a avec un autre parti. Le socialism prétendent-ils; il aurait toujours surtout, depuis l'instauration de la nelle. En effet, malgré les coalitio pas le nombre de leurs sièges, et d des idées socialistes ne pourrait q

Voilà les trois idées qui ont été en a été très intéressante.

Le conseil général du Parti pr l'ordre du jour suivant :

« Le Parti ouvrier luttera seul a dans tous les arrondissements du

« Toutefois dans les arrondissem les voix antigouvernementales est d'un siège, les Fédérations pourron sur une liste commune aux partis

Un autre ordre du jour de de B suit :

« Le Congrès,

« Maintenant les décisions du co à l'autonomie des fédérations,

« Déclare :

« Sans condamner formellement pour but de renforcer la représ d'amener le triomphe du Suffrage u

« Qu'il est de l'intérêt du sociali de la lutte des classes en ne reco cas d'absolue nécessité. »

'e dernier ordre du jour est voté

second objet discuté a été *la*

'ctions législatives.

en 1879 constituent le *standard*,
fédérés d'Angleterre et du Pay
sont les salaires de 1888 qui serv

Le tableau suivant qui indique
berland, les pourcentages de sal
et les prix moyens corresponda
donne une idée des fluctuations
salaires des mineurs anglais, fluc
des fluctuations parallèles des pr

Années	I
1886	au
1887	12
1888	7
1889	10
1890	31
1891	30
1892	20
1893	20
1894	17
1895	7
1896	3
1897	6
1898	18
1899	25

On voit que les salaires qui
l'année 1890 baissèrent peu à p
relever ensuite. Les mêmes faits
aux autres districts miniers : 1
1897, maxima en 1890-1891 et 189

Ces fluctuations qui avaient p
tation totale des salaires de 371,
mentation intéressant 292,000 ouv
trois années suivantes une dimin
semaine. Mais cette diminution e
et au delà, par la hausse des sal
1897-1899, qui atteint 2,754,000 fr

:s et a

.c dans
année

.ale du
été de
hauts-
es des

issé de
à peu
nution
1890 à
:ux de

T

)ur la
première fois, on a fait en Danemark la statistique de l'industrie et des métiers, et les résultats viennent d'en être publiés récemment. Nous en extrayons ici les renseignements que donne cette enquête sur la part prise par les femmes au travail industriel et sur leurs tentatives pour se garantir contre l'exploitation à outrance du patronat (1).

Malheureusement la statistique n'a pas donné le nombre exact des ouvrières employées dans l'industrie; elle n'a réussi qu'à savoir le nombre des femmes travaillant directement pour les établissements, mais seulement un très petit nombre des ouvrières travaillant chez elles ou pour d'autres ou-
rs.

es 176,608 ouvriers (hommes, femmes et enfants), qui

) En Danemark, la protection des enfants dans l'industrie ne
isse pas la dixième année.

ıtatistique de l'industrie nous
on des ouvrières suivant ch
aussi une autre statistique
es comprennent maintenant p
es la nécessité d'une organisat

premières organisations des
rès de 1870; elles ont certain
permis l'entrée aux ouvrières,
s. Ce n'est qu'après 1880 qu
à s'organiser. En 1883-85 les
ıtions ont été fondées, celle
nembres), des tisseuses (2,700)
uvrières de fabriques de tout
ısations les deux premières n
isations indépendantes; en 18
es organisations des ouvriers,
ux métiers — ce qui est cert
même tarif que les ouvriers.

tailleuses forment encore u
mais sont affiliées à la gra
illeurs. Il y a une année, les t
laire, ont fait une grève à la
t part et ont obtenu gain de
e. La Fédération des ouvriè
nombre de petites grèves pa
aires ont été un peu élevés,
e temps du travail a été pe
sement ne marche plus de dix
alaire extraordinaire. Naturell
ixé que pour les ouvrières q
ı; celles qui travaillent en ch
rand excès de travail.

e ces quatre grandes organis
ieuses, 250 cordonnières, 400
150 ouvrières d'or et d'argent
emmes de différents métiers, o
les ouvriers, soit en tout 11,0

32,000 ouvrières industrielles de plus de 18 ans ; elles forment 15 p. 100 de tous les ouvriers organisés (en Angleterre seulement 7 1/2). Le petit nombre des couturières organisées est le point le plus noir; l'exploitation dans ce métier est excessive; mais il est difficile d'assembler ces ouvrières, dont la plupart travaillent en chambre sans se connaître: quatre différents syndicats de couturières viennent de s'unir en une Fédération pour mieux faire la propagande.

Outre ces ouvrières industrielles nous avons encore des milliers d'ouvrières dans l'agriculture et le commerce et des ouvrières ménagères, mais de celles-ci nous n'avons aucune statistique à laquelle on puisse se fier; aussi leur organisation est-elle ou tout à son début ou même pas encore commencée.

Personne ne peut nier que les femmes sont de plus en plus forcées de gagner leur vie comme les hommes; sans doute elles auront par là le bien d'être économiquement indépendantes: mais ce n'est pas encore *le bien* qui se montre à nos yeux quand nous voyons nos ouvrières; elles sont livrées sans défense à la pire des exploitations, non seulement de leur forces physiques, mais aussi de leurs forces morales. Pendant que la grande industrie prend leur force ouvrière, non seulement tous les devoirs anciens leur restent, mais encore ils s'en créent de nouveaux. Le soin de la maison, comme maintenant l'éducation des enfants, dépend à notre époque entièrement d'elles, car le père n'est jamais à la maison; et comme il est impossible de faire deux choses en même temps, c'est la maison et les enfants et les femmes elles-mêmes qui en portent la peine.

La société doit donc créer des institutions qui délivrent les ouvrières du soin du ménage et se chargent de l'éducation des enfants pendant le temps du travail.

L'organisation professionnelle et l'organisation politique la classe ouvrière peuvent seules porter remède aux cala-és dont le capitalisme surcharge le peuple.

NINA BANG née ELLINGER

camarades socialistes peuvent faire une besogne utile en

répandant cette brochure. Il est bon de faire
tous les pays ce sont toujours les pires c
fession de sauver l'Etat et de venger la mora

Germinal, publie sur le congrès un amu
HERRE. L'auteur qui aime les analogies — me
— compare les « guesdistes » aux Jacobins
aux Cordeliers. L'analogie ne se poursuivra
sous le couperet de la guillotine. — Au r
Jacobins » et « néo Cordeliers » ont dû se tend
chain ils s'embrasseront en rechignant. — «
et le parti socialiste français s'élèvera sur
initiales. » Ainsi soit-il.

Les Temps nouveaux commencent la pu
d'articles de KROPOTKINE sur le communisme

Revue de Paris. La question de l'ensei
(CH.-V. LANGLOIS). — La question de l'ense
c'est-à-dire de « l'éducation bourgeoise » para
gulièrement difficile. Il s'agit bien, d'après la
classe à laquelle participe un petit nombr
inférieure.

Que doit être cette éducation ? Elle doit ê
geoisie qui en serait issue, serait « sans
legs oppressifs du passé; capable de réfléchi
et obtiendrait dans le monde « une suprém
tuelle ». C'est le vœu qu'il forme, à l'occasio
doute, pour la bourgeoisie française. Mais
l'idéal de M. Langlois, les bourgeoisies sont-
la sérénité nécessaire ? La lutte des classes la
terrible engagée aujourd'hui même sur le ter

N'est-ce pas l'État bourgeois qui, par l'o
Guillaume, prescrivait aux directeurs de gym
jeunes gens « ses principes » et de comba
socialisme ? » Depuis les instructions de Nap
d'écrire l'histoire et sur la nécessité de sign
libéralisme », il n'y a pas eu de changem
mœurs de l'État.

Dans un article de la *Revue Philosophiq*
l'enseignement scientifique de la morale, M
plore l'ostracisme dont l'économie politique
quement frappee en philosophie. Il trouve d
ficatives, un tel silence maladroit.

Qu'elle prenne donc une forme personnell
caractère impersonnel, la dictature d'une cl
tion nationale.

bourgeoisie est
.ns complaisante,
.t, du moins dans
aire, empêché la
ais.
voir si les disci-
libérales, conser-
des programmes.
iste, mais à coup
gne.
ps sont difficiles.
ié aux questions
iale. » Les préfé-
éoccupations po-
dée fixe de main-
e naturellement
René Arot

1 13 janvier, une
tum sur le roman
un exposé, plein
ats-Unis en 1899,
Philosophie et la
deux critiques —

ocialisme Italien,
artie de l'exposé
l'historique de la
ouvrier socialiste

. première partie
me français et le
la question des
te rendu critique
ent Syndical en

L'Avenir social. — La revue du Parti Ouvrier belge commence sa cinquième année d'existence. Elle a adopté une division du tra-il excellente permettant de grouper et de coordonner les ren-ignements, faits et enquêtes de toute sorte qui ont trait au mou-ment syndical, coopératif et municipal. La responsabilité de acune de ces parties a été donnée à un secrétaire particulier.

Dans le numéro de janvier, en dehors des documents dont us venons de parler et qui occupent trente-sept pages sur cinquante-six de la revue nous pouvons signaler en dehors de suite de l'article Huysmans sur le programme et la tactique

MOUVEMEN'

ent article de 2
On y rend co
'es aux milita
qui puisse êt
Belgique et qu
ricoles et à la

NOTI

que et Social-
on par A. Col
du livre fameu
cette Revue. Il
r si vivement
gue souvent l
sur, que la *Re*
endu compte i

ar Georges Cl
ticles quotidie
retrouve l'adn
es premiers pu

tes, par Pau
le quatre écrit
Droit à la Pa
qualités littéra
l Lafargue, la

tographique c
tes françaises,
velle de librai
squ'*officiel,* c'
rôle désignée
les socialistes,
u de loin au
leurs mains.
, à ce compte r
ts des groupe
xact tableau d

Le Secr

liste est comp

rimerie G.-A. Rich

VROFF

d'intelligence s'est éteinte !
ssé de battre ! '

liste s'est adressée à
ement connu Pierre
sa vie, et m'a prié
sparu.
; la vive douleur de
se calmer; les événe-
ncore présents à mes
uloureuse inquiétude
nières pages de son
ant organisme et de
contre la mort; la
épique, du mourant
uchants à son entou-
ıde douleur des amis
, cette douleur par où
chaudement, sainte-
é et estimé ce repré-
l'*intelligentia* russe.
ıx, à côté de l'image
profonde tristesse et

écrire une biographie

essement à la demande

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :

PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :

ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 69, rue Van Aa

PRIX DU NUMÉRO

FRANCE ET BELGIQUE . . » 40 | AUTRES PAYS . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET BELGIQUE	Un an 8 »	Six mois 4 »
AUTRES PAYS	— 10 »	— 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.50

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Nous publierons dans notre prochain numéro la première partie de la conférence de JEAN JAURÈS *sur* **Bernstein et l'Évolution de la Doctrine Socialiste.**

FF

s'est éteinte l

adressée à
nu Pierre
Lavroff dans les dernières années de sa vie, et m'a prié d'écrire une biographie du maître disparu.

La tombe n'est pas encore close; la vive douleur de cette grande perte n'est pas près de se calmer; les événements de ces derniers jours sont encore présents à mes yeux. La maladie inattendue; la douloureuse inquiétude du grand penseur devant les dernières pages de son œuvre inachevée; la lutte du puissant organisme et de l'esprit clair et plus puissant encore contre la mort; la sérénité consciente, d'une grandeur épique, du mourant qui voyait sa vie finie; ses adieux touchants à son entourage; sa courte agonie. Puis, la grande douleur des amis de Lavroff et de ceux qui l'ont connu, cette douleur par où 'est clairement manifesté combien chaudement, saintement et infiniment nous avons aimé et estimé ce repréentant très grand et très noble de l'*intelligentia* russe.

Tout cela est présent à mes yeux, à côté de l'image quille du maître, pleine d'une profonde tristesse et aute pensée.

omment dans un tel état d'esprit écrire une biographie rononcer un discours funèbre?

ais je me suis rendu avec empressement à la demande

qui m'était faite. Pendant que des centaii
d'hommes, d'amis, de disciples, de lecteurs et d'admirateurs vont défiler devant la tombe du grand mort, je vais tâcher, dans le silence, d'évoquer l'image claire, pure et grande de mon maître bien-aimé, de mon conseiller, de mon camarade ; je me mettrai en relation avec sa forte pensée, son âme haute et limpide. Je remplirai ma tâche autant que le permettront ma pensée émue et ma main tremblante. Les lecteurs me comprendront et ils excuseront ces lignes douloureuses et hâtives.

Dans le mouvement révolutionnaire de la seconde moitié de ce siècle, Lavroff est, après Marx, la figure la plus marquante et la plus élevée, autant par ses travaux et sa contribution au développement de la théorie socialiste, que par le rayonnement de sa personnalité morale et intellectuelle. Lavroff était avant tout un grand penseur. Auteur des *Lettres historiques* et d'*Un essai de l'histoire de la pensée,* il a créé une méthode sociologique bien définie, qui est adoptée en Russie par les meilleurs représentants de la science et de la littérature, et qui, dans ces derniers temps, a commencé de plus en plus à se répandre en Europe. Il faut avoir lu les œuvres sociologiques et philosophiques de Lavroff pour pouvoir apprécier le caractère rigoureusement scientifique de sa pensée, son instruction immense, incroyable, qui faisait l'étonnement de Karl Marx, qui l'a connu et hautement estimé.

On peut dire hardiment qu'il n'y a plus en Europe un homme d'une érudition aussi étendue, d'une connaissance aussi profonde des sciences mathématiques et soc logiques.

Si Lavroff s'était contenté du rôle de savant il aur été sûrement reconnu comme grand depuis longtemps p la science officielle et mis au niveau des Humbol

gées de loin, ni par la confiscation
cet homme inspirait une profond
ennemis, et par son exemple il i
les faibles!

Un trait remarquable du caractè
étonnante modestie, qui touchait
ses grandes connaissances et son
ses œuvres philosophiques et soc
jamais d'affirmations dogmatiques
raison de croire », « on peut suppo
sions ordinaires qui accompagne
même modestie se manifestait da
tionnaire. Il savait combien étai
dans le milieu de la jeunesse ru
radicale; cependant il ne se perme
à ses camarades de Russie ni co
« Le premier mot doit appartenir
en Russie, » disait-il toujours. « Je
Russie, je la connais trop peu, » ré
Et cependant, qui plus que lui suiv
inquiète, avec un intérêt angoissé to
de la vie russe ?

L'un des amis intimes de Lavroff
pourquoi, avec son esprit purement
s'était pas occupé d'économie polit
répondit Lavroff, je me faisais touj
non seulement sur les sujets qui m
nellement, mais sur les sujets qui p
utiles au public. Je voyais que l'éco
en bonnes mains avec Tcherniche
peu ou mal écrit chez nous sur l'his
Voilà pourquoi je me suis occupé
gées. »

Cette réponse est très caractéristi

.hèque, si riche,
bitaient le Quar
mes d'une certai
e et littéraire étaient exploitées d'une
e. On lui demandait des conseils dans les
es plus variées : on lui faisait ses con
plaignait à lui des hommes et du sort ; la
lui apporter ses doutes, ses incertitudes,
ans. Et il les écoutait tous, calme et pa-
consciencieusement connaissance de leurs
pouvait seulement quelque chose, il ne
Je puis témoigner qu'il employait à ces
grande partie de son temps.
de sa vie personnelle et par ces rapports
autour de lui une atmosphère définie de
te, atmosphère qui n'avait rien d'artifi-
ou de faux ; atmosphère dans laquelle ne
vivre les arrivistes et les hypocrites.
ait caractéristique de Lavroff était son
il et son zèle infatigable pour apprendre.
du matin, il était à sa table de travail,
ns interruption quatre et cinq heures.
e, jusqu'à onze heures du soir, il lisait
e minute. On peut juger du nombre de
ar ce qu'il recevait : près de quinze
ebdomadaires et mensuels et six jour-
ela, il le dépouillait avec son attention
s compter qu'il recevait encore tout ce qui
remarquable dans tous les domaines de la
en quatre langues (français, allema
).
ns, Lavroff, dans son œuvre immorte
oriques, qui devait être l'évangile de p
ns, avait donné la définition suivante

que son
ımain. »
dans ce
ırge et la
ıtinction
doulou-
es souf-
ɜs philo-
en russe

rtement.
létestant
sme tsa-
ıées et à
ɔlement.
près les
i consti-
s grande
avec les
: fureur
en train

s ; il me

. A.

;dérations D

ıpitale du Congrès
:s d'une réorganis
reconnaissant aux
de se constituer eı
.a victoire de l'espı
de prospérité po
ıt mettre un terme
ialisme des maux
rtie de la masse, le
tout esprit démocra
ntraliste apparaît ;
c l'extension des
éminés sur le teri
ıt pour avoir une]
'ont d'autres mode
eignés par l'organi
sme, un conseil ı
ımposés d'hommes
s, apparaît dans le
e une sainte assem
aillibilité. C'est alc
ndividualités qui
.a centralisation a
ı ; toute vie se retir
u parti n'est plus ‹

est-ce à ce mode

: en
tique,
eu en
diffi-
s-âge.
ti est
à ses
spect.
secta-
its de
mina-
ien le
dition
qui,
torité.
prolé-
et le
ie dis-
ijour-
de la
tisme
parti
oir la

ue du
ore le
ui lui
débat-
d'une
nême ;
riques
la re-
étend

nt déjà compris les
armi les socialistes.
ance croissante pou
:aiment démocratiqu
mes qui, en dernie
lonté. Non pas qu'
devant tout comprer
n'en a ni le temps,
u lieu et place de ch
:lle contrôlera elle-m
qui elle gardera sa c
.on des mots et de v
atisfaisant ses vérita

l'organisation centr
fs, s'oppose actueller
on développement, à
. centralisation c'es
pour cela que le pr
r les Jurassiens, si s
ie devant réunir l'ad
aitent une organisat
intérêts du prolétari
sons pas ce projet,
ses auteurs (1), no
les avantages que
iste ; la vie et la pens
uiné dans son fonde
.ratique animant le p
: en bas.

re fois par Ponard, au
me fois par Marpeaux, c
·endu *officiel*, page 312.

en principe l'autonomie
il n'est plus administré.
nés, il doit agir lui-même,
qui veulent le servir : —
lle-même et poussée sans
ıtte pour ses intérêts de
é lorsqu'elle aura l'occa-
u'il y aura une pensée et
» ; et ceux qui parlent au
sauront enfin ce qu'ils

fédérés, déjà rapprochés
ıtes occasions de se péné-
ıniront dans leurs congrès
›mblées régionales, pour
ıns et élaborer des pro-
e des socialistes livrés à
affaires, lorsqu'ils ne sont
ambitions individuelles,
ıs, ils trouvent toujours
commune. Un contact fré-
ı de se connaître, de se
t, avec le développement
meilleure garantie contre
'esprit sectaire.
épète souvent que la di-
liversité des tendances ;
ır la défense du *statu quo*,
'aliste, reconnaissant l'au-
x tendances différentes de
›n conservant le maximum
es du parti. Puisque des
es conceptions variées et
s un milieu partout iden-

>, un
que s'
ijorit
'a ver
dées x
ialist
a-t-il à
volut
nfin p
e org
ires d
on dir
·ôlés.
iction
s, la
: qu'e
à la p
·ands
temer
nes.

flit pa
ctueli
re pr
>mes
rtem
ns sor
:.
es dép
s part
le so
e org
prop
f les f

IEURE

PE(1)

MANDE

ıtie socia-
e ces der-
ant à tant
'ai pas été
Socialiste
camarade
›lus satis-
spondants

ıestion se
ı effet, un
et de tac-
plus forte
triomphé
·sécutions

de toute sorte des autorités
contre les socialistes, de la
peut se prévaloir des plus h
élections ; elle gagne constamm
sur les autres partis dans les
en ne disposant pas d'un trés
qui certainement n'est pas san
entouré d'ennemis et traqué
parti n'aurait pu arriver à ce
la plus parfaite, car l'effort en
de discipline de tous les me
animosités personnelles et des
l'action commune, était indi
cette force intime, à cette con
su conquérir la démocratie s

La démocratie socialiste all
législation particulière de l'All
a fait des lois allemandes pou
ouvrier, de créer l'organisatio
fications sans importance, ell
de Halle. Nous connaissons
fections de notre organisatio
effet, chez nous, parmi les can
de la liberté, qui voudrait
d'organisation, qu'on se prépa
de modifier.

Pour le démontrer à ceux q
de la situation en Allemagne,
au premier abord, semblent
sont nécessaires ici. Bien que
fédération de l'Allemagne du
allemand qui en procède, stip
tion doit être réglementé pa
avait jusqu'à la fin de l'année

ce sont encore les
;action qui a suivi
848-49 qui sont en
, la « coalition » des
que. Dans ces der-
n Bavière et dans
lois sur les asso-
e l'interdiction de
d'une action com-
ie, mais on a créé,
nstruments de na-
anisation ouvrière.
eurs de faire partie
politiques ; on a
a fondation d'asso-
buts immoraux, et,
a considéré comme
intérêts politiques
et économiques des ouvriers (1).

Cette situation ne permet pas à la démocratie socialiste allemande de donner au parti une organisation telle qu'elle est possible en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse et dans les Etats Scandinaves, aux Etats-Unis d'Amérique et presque partout ailleurs : une organisation où les membres du parti se tiennent en un contact permanent, les chefs en rapports étroits avec l'association, ou la fondation d'un immense groupement couvrant tout le pays, dont la présidence se confond avec la direction du parti, et qui possède des sections dans les endroits où résident un certain nombre

Depuis que cet article a été écrit, le Reichstag a abrogé la ai interdisait aux associations politiques de se fédérer ; à r du 1er janvier 1900, cet obstacle étant supprimé, une orga- ion meilleure deviendra possible.

t là la forme d'organisation que nous
ıe la meilleure, celle que nous avons eue
d contre nous on ne s'était pas encore
trement que contre les autres partis. A
ion centrale, nous avions encore une
contrôle » qui recevait les plaintes por-
ection du parti.

70, les partis ouvriers allemands non
ossédaient des organisations qui répon-
à ces tendances. Mais lorsque la démo-
eut atteint un développement toujours
, inquiétant pour la bourgeoisie et pour
a police et les tribunaux donnèrent sys-
ontre les représentants de la classe ou-
fait de l'organisation des partis social-

rganisation socialiste et il n'y aura plus
e », disait le procureur d'État Tessen-
a célèbre des procès politiques de 1873-
875, quand il soutenait devant les juges
ation, portée contre les chefs de l'or-
lienne : « l'Association générale des
ls », d'infraction aux lois prussiennes
ons, et qu'il proposait la dissolution
olution fut prononcée conformément
bien que le Parti eût subsisté en Prusse
sans être inquiété ; le Parti ouvrier dé-
, le parti qui, sous la conduite de Lieb-
direction de Bebel, avait pris tant de
ouvrière, subit le même sort. Les autres
les mêmes lois que la Prusse sur l
aient l'exemple de Tessendorf, si bi
os, dans les quatre cinquièmes de l'e
ites les organisations démocrates soci

ıocrate soci
l'après les
possible ; m
vre, il pro
aux pours
ngtemps re
inestimable
ière en *un* p
ent au *Con*
5, le « Part
au Congrè
reur d'État
on de repre
es du Parti
euse. Comm
russe, on f
L'Electeur
uméro, et
equitter de
t lieu du
port élabor
nons encore
ée, ce n'est
en Prusse
s ; l'arbitrai
remplacé la loi, et cet arbitraire trouve chez tous
ennemis des soutiens et des avocats. Ce n'est pas des
réactionnaires qui existent actuellement sur les asso
tions en Prusse et en Bavière que nous nous plaigno
les démocrates socialistes se soumettent aux lois
ueur, même quand elles nous sont encore très
. Nous ne prétendons arriver qu'à la suppres
le de ces instruments de réaction, mais ce contre
s protestons, c'est contre la manière tendancieus

onnaire dont on use des lois à notr
ne les applique que loyalement au:
ques. Nous demandons des droits é
nde, mais nous sommes malheureus
ater que la démocratie socialiste
e et en Bavière, sur le terrain des loi
ns, est mise hors la loi. »
réponse à toutes les persécutions, à
ganisations, ce furent les élections d
rent 235,792 voix de plus qu'aux él
it 486,843 voix.
s vinrent les « attentats libérateurs
ing, qui furent mensongèrement mi
émocrates socialistes ; puis ce fut l
istes, avec la dissolution de tous les
dans l'empire allemand et de toute
suspectes de près ou de loin de favor
olétariat organisé. De 1878 à 1890, t
ation fut enlevé au Prolétariat et cep
tyrannie, le parti démocrate soci
manière merveilleuse. Aujourd'h
saires ne comprennent pas l'esprit
on étroite des misérables prolétair
e la classe ouvrière considère cette
poque glorieuse ; aujourd'hui enco
r tenu bien haut, malgré toutes les p
ère de la démocratie socialiste allem
à elle de nouvelles troupes.
tes les fabriques, tous les endroits
contraient par les nécessités de leur
l'autres causes, devinrent des foyers
e ; on y répandait les brochures inte
rti publié à l'étranger ; on y fit des
ades en prison, on y travailla pour

›n y recruta des cama-
chures, de coller les af-
qui pouvait être utile
ı démocratie socialiste
pu fonctionner même
police secrète derrière
tes de luttes la police

avec les représentants
toutes les aspirations
ı'était cependant qu'un
: les socialistes eurent
ı Parti fut de se donner
grès de Halle.
ıient sans intérêt pour
on reçut, à l'unanimité,
re aujourd'hui presque
rques sont nécessaires
ìactionnaires et iniques
arades de France n'ont
.oncer à toute constitu-
isation régulière.
ortants des statuts de

' personne, homme ou
's du Programme du
'sure de ses forces. Ne
dividu qui s'est rendu
aux principes du Pro-
:ontraires à l'honneur.
ıt dans chaque localité
'ectorale de l'admission
ıce peut être porté aux
's.

née les camarades du Pa
nscription électorale, en
ırs délégués au Congrès
: intérêts du Parti.
ns la Direction du Parti
i.
's est la suprême représ
s à y prendre part:
gués du Parti dans chaq
ucune circonscription éle
envoyer plus de trois
présentants désignés il r
eut nommer dans des réu
tants féminins;
ıbres de la fraction du I
ıbres de la Direction du .
'es de la fraction du Reic
'arti ont seulement voix
stions qui intéressent l'ac
e des affaires du Parti.
tions du Congrès sont le
grès reçoit le rapport su
s élus;
nine l'endroit où doit siég

ıe la Direction du Parti;
des résolutions sur l'org
les questions qui intéress
' des résolutions sur les p
s.
contiennent des prescrip
ocation de Congrès ext
· utilité ne s'est pas fait s
on du Parti se compose d

[illegible], ou bien par des circulaires et des correspon

particulières ; il s'occupe
tionales. Outre le droit de contrôle que lui con-
tatut organique sur la presse socialiste en général,
e un contrôle spécial sur l'organe central du parti,
waerts, il décide d'accord avec la représentation des
tes de Berlin, de la nomination et de la révocation
acteurs, des dépenses du journal et a le droit
r la plus grande influence sur sa direction poli-
- Mais il n'a pas eu souvent à user de ce droit, ni
ge de son droit de contrôle sur les autres organes
i, parce qu'en Allemagne, la presse socialiste et
ı rédaction de l'organe central a toujours eu une
latitude et une grande liberté pour discuter les
ds du parti, ce qui, comme l'expérience le montre,
du aux besoins des camarades et aux intérêts du
Le comité-directeur reçoit aussi, pour les employer
ntérêt du parti, tous les excédents de recettes de
central ; il a souvent été obligé de couvrir les
de la presse du parti démocrate-socialiste ; et,
en des cas, il a dû prendre cette presse à son
compte, avec des membres du comité comme
eurs. D'autres feuilles socialistes versent égale-
ans la caisse du parti soit la totalité, soit une
de leurs bénéfices. Les autres journaux socia-
s abandonnent aux organisations locales ; il en
même des principaux libraires-éditeurs socia-
de la librairie du *Vorwaerts*. Le parti socialiste,
que parti, ne peut dans l'état actuel de la législa-
clamer en justice ni propriété, ni possession, ni
s, il faut donc qu'il transmette à des camara
le confiance le soin de faire valoir ses intérêts.
lirecteur publie quelques semaines avant la r
Congrès son compte rendu, qui est envoyé à t
gués au Congrès et qui est publié *in-extenso* d

res journaux

ntôt après la
très détaillé,

ès en même
ts du comité,
t de modiques
nt au service
ls constituent
tre les cama-
la gestion de
ivre de caisse
merciales du
erts, etc., etc.
dépenses que
elles ne soient
en commun.
tre les cama-
enus entre le
sse de Berlin,
s de l'organe
eler des déci-
haque année.
ncert avec le
ongrès où ils
ésent ils ont
Congrès.
lectorales, —
lit un *homme*
hoisit le plus
« l'homme de
des hommes
du parti: ces

›nfiance sont élus pour un an, après les
l'assemblée générale du parti de la circons-
:s lieux pour lesquels ils sont élus. Il leur
occuper de l'organisation dans la circons-
ıire de la propagande, de faire rentrer les
; membres du parti, et en leur qualité de
de la circonscription d'entretenir les rela-
comité-directeur et avec les organisations
ui existent dans beaucoup d'États de la
Ils organisent les réunions préliminaires
xer l'attitude que prendra le parti sur les
›rtantes : ils convoquent les réunions où on
ıés aux congrès, et celles où ces délégués
te de leurs mandats après le congrès. S'il
ions importantes, de graves résolutions à
onsultent, sans autre formalité, les cama-
és et plus expérimentés. Souvent ils sont
:s commissions qui inspectent leur gestion
par des commissions de la presse qui
térêts des camarades, auprès des organes
la circonscription électorale où ils fonc-
surveillent l'attitude des journaux et leur
ère. Il y a en outre, dans bien des circons-
›rales, des commissions locales qui doivent
.e le parti ait toujours à sa disposition les
ires à ses réunions, et, dans le cas où il n'y
à traiter avec les hôteliers, avec les pro-
randes salles ou avec les brasseries ; s'ils
›as, ils doivent examiner si l'on ne pourra
r le boycottage ce qui n'a pas été obten
s pacifiques. Ce sont eux qui organiser
:s boycottages de ce genre ou qui pou
gociations en vue d'une solution pac

dans presque
sociétés poli-
·s électorales,
, sociétés de
pouvaient jus-
nisations abso-
nité-directeur,
t avec d'autres
litiques de se
et particuliè-
te interdiction
y avait à côté
tion électorale
es comités dits
eur donnaient
es comités se
rti. En Prusse
ares organisa-
mmes de con-
es, consacrées
éunions régu-
là que se sont
appartiennent
là aussi qu'on

es où tout le
monde est admis, et qui ont pour but d'amener les indifférents au socialisme. Mais les membres du parti ont leurs réunions à eux, organisées par les *hommes de confiance*
i organisent d'ailleurs aussi des réunions publiques,
rce que dans la plupart des pays d'Allemagne la législ-
ion sur les associations interdit aux femmes de faire
tie de sociétés politiques.

i le plus souvent la vie du parti se concentre dans l'ac-

tion des *hommes de confiance*, dan
tions c'est surtout sur les associa
compte le parti pour toutes les affai
ne peut être laissé aux hommes de c

Les membres des associations él
ralement 5, 10 ou 15 pfennigs de coti
le produit est surtout consacré à l
cercle d'action de l'association. En
membres reçoivent à intervalles rég
d'importantes brochures socialiste
protocole des congrès. Les excéden
mis en général à *l'homme de co*
autre camarade sûr, pour être ensu
pagande générale du parti.

Pour se créer des ressources, le
rents procédés. Le statut organiq
tout membre doit soutenir le parti
moyens. Malheureusement les cotis
ni obligatoires. Souvent on les re
suivante. Les *hommes de confianc*
tites quittances de deux centimètre
viron et les remettent à des camar
les faire circuler. Ces quittanc
20 pfennigs suivant la situation de
de la circonscription électorale ;
nomme aussi bons, sont vendues dan
dans les réunions, souvent même dan
sont déchirées immédiatement par
de ne pouvoir être utilisées une sec
temps, *l'homme de confiance* fait l
tances et le soumet aux contrôleurs
dépenses de la circonscription po
des réunions, bulletins électoraux
frais de propagande, il envoie ce qu

général du parti à Berlin. D'autres recettes proviennent de la vente des brochures socialistes, des protocoles des congrès et autres publications, des célébrations de fêtes et surtout des quêtes, etc. Outre ces recettes, le parti général reçoit des dons particuliers envoyés au trésorier du parti, des bénéfices des journaux et des librairies du parti, des parts dans des entreprises commerciales et industrielles du parti, etc. Chaque mois, le trésorier fait un état de ses recettes qui est publié dans le *Vorwaerts*, et reproduit par la plupart des journaux socialistes, et chaque année, au congrès général, on fait l'état général des recettes et des dépenses. Les comptes sont vérifiés à plusieurs reprises, dans l'année, par les contrôleurs du parti, et au congrès chaque délégué a le droit de demander des explications sur les recettes et les dépenses. Une grande partie des dépenses sont employées à venir en aide aux camarades victimes de vexations, aux condamnés et à leurs familles, à soutenir des procès, à payer les frais des élections, les indemnités des délégués, et les subventions aux journaux du parti.

La presse du parti se compose de 73 journaux politiques quotidiens pour la plupart ; il y a en outre la *Neue Zeit*, les deux journaux satiriques : *der Wahre Jacob* et le *Sud-Deutsche Postillon*, le journal amusant : *die Neue Welt*. Tous ces journaux, à quelques exceptions près, appartiennent au parti, soit au parti central, qui possède le *Vorwaerts*, soit aux camarades des circonscriptions où se vendent ces journaux. En leur qualité de propriétaires, les socialistes ont la plus grande influence sur la direction politique et sur la gestion financière de journaux, qui, le plus souvent, sont imprimés dans imprimeries du parti. L'influence des camarades rce sur le choix des administrateurs et des rédacteurs; ntre une *commission de la presse*, renouvelable

chaque année par élection, comm
des camarades aux administrateu
discute avec eux et s'occupe de le

La fraction socialiste du Reichs
bres élus par le suffrage univers
tion est absolument maîtresse du
mais souvent on dresse dans les
liste des candidats pour toute la p
les décisions des circonscriptions
rellement prises en considératio
n'a pas à intervenir dans le choix
dant comme les camarades ont la
en lui, on le consulte souvent sur
et là où le parti n'a pas de ca
demande d'en désigner. Mais ce r
très rares que le comité directeur
aux *hommes de confiance* des cor
dats qui ne lui paraissent pas cor

Lors de la réunion du Parleme
socialiste du Reichstag se constitu
son doyen, qui est, depuis plusie
knecht ; elle élit un bureau, qui
composé dans ces dernières anné
Singer. Elle envoie un délégué
(Corps des Doyens) formé des rep
partis et qui délibère sous la prés
Reichstag. La fraction tient ordin
plénière par semaine pendant la
lementaire. Dans des circonstance
plusieurs réunions par semaine.
désigne les députés qui représen
commissions, on décide l'attitude
cussion des projets de loi, les am
les interpellations, les propositio

a ; et il
nt aux
résolutions prises. Cependant quand il s'agit de questions non politiques, celle de la vaccination obligatoire par exemple, chaque député reprend sa liberté de vote. La fraction du Reichstag fournit, comme le comité-directeur, un compte rendu au Congrès. Ce travail est confié à un membre désigné par la fraction, il est non seulement envoyé d'avance à tous les délégués, mais publié avant la réunion du Congrès dans la presse socialiste et particulièrement dans le *Vorwaerts.* Mais c'est encore au Congrès que la fraction du Reichstag doit des comptes : il la charge de proposer des lois, il lui dicte sa ligne de conduite à l'égard de celles qui émanent d'autres partis et des propositions gouvermentales. Les députés au Reichstag allemand ne reçoivent point d'allocation de l'État ; en revanche la caisse du parti leur donne de modestes jetons de présence.

A côté de ces organisations politiques, presque tous les ouvriers instruits et même les autres possèdent des organisations corporatives, qui forment presque sans exception des fédérations qui couvrent tout l'empire allemand. Il existe, en outre, un nombre infini de sociétés chorales, de sociétés de gymnastique, de sociétés familiales, vélocipédiques, de sociétés pour le développement de l'instruction, des sociétés de théâtre populaire et d'autres groupements ouvriers encore, sans lien évidemment avec le Parti démocrate socialiste, mais dont les membres sont presque tous membres du Parti (1).

Ce n'est évidemment pas exclusivement à notre orga-

) Le mouvement syndical, ne pouvant être étudié en même ps que le mouvement politique, nous l'examinerons dans un chain article.

s voyons sans illusion tous les défauts, l'étroite cohésion du Parti démocrate que si habile dans les élections, ses nables contre les attaques de ses enne- ns, sans aucun doute, aux persécutions adversaires, qui nous ont contraints à un long apprentissage d'une agitation itre à une presse largement répandue, our en jour et qui a contribué d'une naire à la diffusion de la doctrine à l'habitude des ouvriers allemands de t leurs cotisations.

ADOLF BRAUN

'amille Polack)

Le Socialisme Municipal en Belgique

En 1895, pour la première fois, les masses ouvrières de la Belgique furent appelées à intervenir dans les élections communales. Malgré les clauses antidémocratiques de la nouvelle loi électorale, nos amis enlevèrent la majorité des sièges de conseiller communal dans 65 communes environ.

Investis du pouvoir communal, qu'ont-ils fait? Quelle a été l'allure de cette première période de quatre années? C'est ce que je me propose d'examiner.

Avant de voir quel usage ils ont fait de leur pouvoir, il est indispensable que nous disions quelques mots de la nature et de l'étendue de ce pouvoir.

Souvent nous entendons parler avec admiration de l'autonomie communale dont jouissent les Belges. Depuis 1895 nous avons eu l'occasion de nous apercevoir que cette autonomie n'est pas aussi grande qu'on veut bien le proclamer. Certes nous ne sommes pas exposés à voir notre gouvernement imiter le gouvernement italien et dissoudre des conseils communaux. Ce droit ne lui appartient pas et il ne songerait pas à le prendre. Mais si le gouvernement belge ne peut atteindre le conseil communal, il peut atteindre ses décisions et empêcher la plupart des innovations. Nous avons, en Belgique, comme autorités supérieures au conseil communal, d'abord la *Députation permanente* c'est-à-dire le Bureau du ...eil provincial, élu par un corps électoral à peu près ...logue à celui de la commune, ensuite le Roi. C'est le Roi qui ...me le Bourgmestre. Les décisions les plus importantes que ...se prendre un conseil communal doivent être approuvées ...autorité supérieure. Ainsi il en est trois qui sont à la base

de la réalisation de la plupart d
emprunts, les achats d'immeubles.
de ressources nouvelles pour n'importe quelle réforme, l'autorité supérieure l'empêche d'établir des impôts autres que ceux qui existent et qui grèvent surtout la classe ouvrière; de cette façon nos amis ne peuvent pas réaliser leurs projets. D'autre part pour accomplir de grands travaux (routes, canalisations pour l'eau potable, habitations ouvrières, etc...) il faut acquérir des immeubles. L'autorité est là pour l'interdire ou créer d'innombrables difficultés.

Aussi longtemps que les conseils communaux ont conservé la *saine* tradition des partis bourgeois et se sont abstenus de troubler la quiétude des *beati possidentes,* l'autonomie communale fut une des choses les plus sacrées, mais à peine les socialistes furent-ils au pouvoir, que la surveillance des autorités fut faite avec une sévérité draconienne; les députations permanentes (il y en a neuf, une par province) dont le rôle principal est de veiller à la régularité des affaires, mettent tout en œuvre pour dérégler celles qui concernent les communes socialistes. Inutile naturellement de réclamer, puisqu'il faut pour cela s'adresser au gouvernement réactionnaire et que celui-ci n'est pas disposé à appuyer une demande faite par des socialistes. Nous ne possédons pas de juridiction administrative.

Nous avons cru nécessaire d'esquisser ainsi brièvement les conditions qui limitent l'activité de nos conseils communaux. Cela permet d'apprécier à leur juste valeur les résultats pratiques obtenus, de comprendre que malgré de nombreux efforts, les résultats pratiques peuvent quelquefois ne pas être considérables et qu'il ne faut donc pas juger de l'*intensité* du sentiment socialiste d'après les *résultats* obtenus. Cela nous montre en outre l'importance de la lutte politique pour les autres corps représentatifs : pour le Parlement, et spécialement po
le *Conseil provincial,* dont la *Députation permanente* a une grande influence sur la politique communale. L'importance
cette dernière considération n'a pas été jusqu'ici suffisamme
omprise par les masses ouvrières et souvent les mêm

classe qu
es, ne le sais
e parler, et
guidés surto
urs se comp
l'autorité provinciale, la Députation permanente n'a gu
rapports *directs* avec le public, la masse des électeurs n
prend pas la valeur politique administrative de ce po
Néanmoins un progrès notable s'est déjà produit et
propagande aura bientôt fait l'éducation du peuple
égard.

Nous voici au 1er janvier 1896. Dans 65 communes en
nos amis ayant la majorité doivent pour la premièr
prendre en main la direction des affaires. Certes notre
ne manque pas d'hommes dévoués et les intelligences n
pas défaut, mais dévouement et intelligence ne suppléer
à la connaissance du droit et de la pratique administrati
je n'imagine pas qu'il puisse y avoir un pays où l'on s
jusqu'ici aussi peu préoccupé, tant pour les enfants
moyenne bourgeoisie que pour ceux de la classe ouvrièr
notions indispensables que tout citoyen devrait pos
concernant la structure politique administrative du pa
les attributions respectives des autorités. C'est d'ailleurs
les classes supérieures, une façon ingénieuse et facile d
nopoliser la direction des affaires.

Il fallut donc à la plupart de nos mandataires une pru
très grande au début de leur mandat et une somme de t
considérable pour ceux qui voulaient se mettre au co
pendant les quelques heures de loisir qu'ils pouvaient u
dans un pays où le travail quotidien de 12-13 heur
encore très fréquent. Ces difficultés étaient d'autant
grandes, que le personnel administratif des anciennes n
secrétaire communal, receveur communal, commi
police, employés, leur était généralement hostile et ne
it qu'à les induire en erreur. Dans une commune (
es), au lendemain du 1er janvier 1896, tout le person
lara subitement malade et il fallut toute l'énergie d

evin, faisant fonction de bou
cette grève d'un nouveau gen

oins, depuis 1896, nos adversai
nos amis aucune irrégularité.
ans la plupart des administrat
iez ceux qui nous ont précédé
le qui n'avaient d'égale que l'
ianente chargée de les surveiller. C'est un élément
: dont nous avons à tenir compte dans l'examen du
compli depuis 1896. La première activité de nos amis
sée à se rendre compte d'une situation souvent inex-
t embrouillée à dessein; puis, il fallut procéder à la
ordre de toutes les affaires: la situation financière
que partout lamentable; les travaux publics les plus
s étaient promis depuis de nombreuses années et
écutés (distribution d'eau, construction d'écoles, de
clairage, etc.); l'enseignement était insuffisamment
partout peut-on dire; la bienfaisance, si nécessaire
ans un pays où n'existe pas la moindre assurance
était insuffisante et réglée d'une facon révoltante;
ent de tout le personnel de la commune était resté
x indignement bas, etc. Autant de questions que nos
ent donc étudier, autant de réformes surtout qui vin-
mer des ressources dès que la situation financière
risée. Pour obtenir des ressources, il faut frapper des
augmenter les impôts sur les bases *existantes*, c'est-
impôts additionnels aux impôts de l'Etat, eût été
plus antidémocratique que ces impôts eux-mêmes.
le programme du Parti était là pour déterminer la
financière à suivre: impôt progressif sur le revenu.
e fallut pas de nombreuses tentatives pour que la
socialiste acquît la conviction que les autorités n'au-
nt pas semblable réforme. L'impôt *progressif sur*
énéral ne fut admis nulle part. L'impôt proporti
revenu présumé fut autorisé ici, défendu autre p
plus grand arbitraire. Les difficultés furent de
pour nos amis. Il furent obligés d'avoir recours à

roposèrent des
's revenus des
tisans et petits
fit réduire les
et obligea de
demander aux
jamais existé.
mis se consa-
a se construire
l'édifice socialiste. En effet, dans ce que nous avons signalé plus haut, il n'y a rien, pourrait-on dire, qui soit spécialement socialiste, mais il n'est cependant pas sans importance que les mots *administration socialiste* soient devenus le synonyme d'*administration honnête, régulière, s'offrant au contrôle de tous*, même si au début ces termes ne s'appliquent pas à une *orientation nouvelle*. Il n'est pas sans importance que, grâce à l'arrivée de nos amis, l'esprit public se soit réveillé ; que les masses populaires, tenues jusqu'ici éloignées des affaires communales et se désintéressant de ces questions qu'elles n'étaient pas admises à discuter, aient été appelées depuis 1896 à connaître de toutes les questions communales, à les discuter, à en comprendre la portée et la valeur relative. Les heureux effets de ce réveil ne pourront que croître à mesure que les générations nouvelles seront appelées à se prononcer sur la direction des affaires publiques.

Cependant l'accentuation socialiste se fit bientôt sentir. A côté de la démocratisation aussi grande que possible des impôts une des premières réformes fut l'introduction du minimum de salaire, du maximum des heures de travail (10 heures généralement), de l'allégation de l'assurance pour les ouvriers employés aux travaux entrepris pour le compte de toutes les communes socialistes. Cette question nous fournit un exemple influence du pouvoir provincial : le conseil provincial de re décida le 1er décembre 1894 d'adopter ces réformes pour

Nous n'avons pas jusqu'ici un *Work departement* comme en de le *London County Council*.

les travaux de la province e
communes que pour les tr
mêmes conditions. Dans c
communes socialistes fut s
où nous n'avons pas la maj

Quant à la question des e
nous avons à signaler, com
ou à l'électricité, la distribution d'eau potable, la voirie, les cantines, les vêtements et les colonies scolaires ; comme projets présentés : les habitations ouvrières, les tramways, l'assurance communale et intercommunale contre l'incendie, l'impôt progressif sur le revenu.

Quant à l'éclairage par le gaz et l'électricité, un exemple remarquable est donné depuis longtemps par la libérale ville de Bruxelles. Dans la plupart de nos communes, cependant, l'éclairage est encore confié à des compagnies. En effet, les contrats consentis par les anciennes administrations sont de longue durée. Il est probable que la solution du problème sera l'éclairage *électrique* en régie, prévu et permis dans la plupart des contrats.

La création de distributions d'eau a attiré l'attention de grand nombre de nos communes, et il en est plusieurs qui sont déjà sur le point de mettre ce service en exploitation. Au point de vue hygiénique la chose était indispensable, et au point de vue industriel, elle rendra d'énormes services.

Cette question des distributions d'eau a donné lieu dans l'agglomération bruxelloise à d'intéressantes solutions. D'abord quatre des principales communes, jusqu'ici tributaires de la ville, qui leur vendait son eau, ont constitué une société coopérative, l'*Intercommunale des eaux*, qui leur donne l'eau à cinq centimes le mètre cube et leur permet et les *oblige* de consommer dès aujourd'hui cent cinquante litr
par jour et par habitant (consommation privée et publiq
réunies). La constitution de cette Intercommunale a été d'
salutaire exemple pour montrer l'utilité de la constituti
de *syndicats intercommunaux* pour l'exploitation de certai
services. Actuellement pour chaque cas particulier, il faut u

à la Chambre
générale et de
principe.

A Schaerbeek, une des quatre communes de l'Intercommunale des eaux, le compagnon Bertrand, échevin, a proposé de rendre obligatoire le placement de l'eau et gratuite sa consommation. Les frais de service seraient couverts par une taxe générale sur le revenu cadastral. Cette solution ne fut admise que partiellement. La taxe cadastrale proposée fut réduite de moitié et l'abonnement fut maintenu, mais ramené à 8 francs au lieu de 27 francs qu'il était auparavant.

Puisque nous parlons de Schaerbeeck, disons un mot d'une question de tactique pour laquelle nous ne serons pas, je pense, d'accord avec tous les autres groupements nationaux du socialisme international : la question de savoir si nous devons ou pouvons accepter un *échevinat* dans un conseil communal où nous n'avons pas la majorité. En général, nous sommes pour la situation affirmative, à condition qu'il y ait parmi les conseillers un compagnon ayant les capacités et les loisirs pour accepter de semblables fonctions. Car cette arme est à double tranchant. Les anciens partis n'avaient pas besoin d'hommes capables pour remplir ces fonctions exécutives ; ils se bornaient à suivre la sainte routine et à signer ce que les bureaux leur présentaient. Les nôtres au contraire *doivent* innover, ils *doivent* heurter les traditions, entrer en conflit ou tout au moins en discussion avec des autorités rompues à la procédure administrative ; ils doivent réagir contre leurs propres bureaux ; si donc ils n'ont pas le temps et les capacités nécessaires, ils commettront inévitablement et *on leur fera d'ailleurs commettre* des fautes dont le Parti tout entier portera la responsabilité. Par contre un échevinat aux
ins d'un compagnon capable et actif, c'est une arme puis-
nte pour nous. Nous sommes au courant de tous les projets ;
ropos de chacun d'eux nous pouvons montrer la supériorité
la solution socialiste ; c'est une œuvre continue d'éducation
ur tout le personnel, celui des bureaux, celui des écoles,
ui des travaux, et ce facteur est très important ; elle éduque

dont l'attention e
se familiarisent
L'expérience de c
e persister dans r
istruction d'habit
e dans notre pays
ens partis. Ceux-c
s membres des soc
le la construction
nt *doit* devenir *pr*
es est trop connue
ns des explication
s les grands centr
eek), où la densi
ı et où la démoliti
la question tou
entres nos amis r
epoussées, sauf à
ami Bertrand, écl
e pure, une propo
let 1898, créant un
vente et locatio
ie 25,000 francs se
e, 25,000 francs
ar le Bureau de
ion du réfectoire
r communal soci
omposition même
publique.
amways n'existen
nous l'avons vu,
tent les projets d
mains des sociét
ntines scolaires sc
bsidiée par les com
'est encore réalis
se trouve un peu

olaires. C'est encore le
alement la prochaine
ntine scolaire suivra la
ntine utilisera aussi la

s l'avons dit, a été pré-
ommunes où il y a des
s autorités quand il n'a
aire du conseil. Cette
apport très documenté
Grimard.
nunale contre l'incendie
ssurance intercommu-
n conseiller socialiste-
d'une bonne cinquan-
ble une population de
grands centres se sont

ne des réalisations et
n Belgique depuis 1895.
partie de l'activité de
out l'ordre disparu. Ils
n si importante et pri-
e beau pays, l'enseigne-
tion qui n'est pas faite
encore au recensement
trés sur l'ensemble de la
s enfants de huit ans.
ce qu'il y a d'enseigne-
à aller dans les écoles
ù nos amis arrivèrent
menter le nombre de
les livres classiques
istes; ensuite il fallut
nagères, les écoles pro-
formes dont les fruits

Quelque temps après l'installation
Parti ouvrier se rendit compte de la
une Fédération des conseillers com
premier Congrès convoqué par le C
Bruxelles à Noël 1896. Il décida la
permanent rétribué, dont le titulaire,
donner à tous les mandataires social
juridiques, administratifs nécessaire
mandat. Le nombre de consultatio
chiffre par milliers. Ce secrétariat d
bureau centralisant tous les rensei
socialisme municipal, renseignemen
envoyer d'office à tous les mandatair
eût ainsi au sujet de la réalisation d
indications nécessaires. Cela deman
des ressources. Cependant ces projet
ment de réalisation: depuis décem
publie mensuellement un *Bulletin com*
la Revue du parti l'*Avenir social*. Ce
tout jusqu'ici de la pratique du socia
de plusieurs communes socialistes d
tique donnée dans telle commune à t
munaux concernant la Belgique et l
juridiques d'un intérêt général; r
phiques. Tous les mandataires social
en question, auquel ils sont abonnés

La Fédération se réunit au moin
Congrès national. Le dernier Congrè
Bruxelles le 15 septembre, a désigné d
chargées d'étudier d'une façon app
impôts comme celles des hôpitaux en
d'hôpitaux intercommunaux et celle

Il nous reste à signaler que nos con
fréquent du droit admis chez nous po
au pouvoir législatif des vœux en
réforme même sans rapports directs
nales : vœux en faveur du suffrage u

re les projets du
ation créant les
itrat de travail;
sé de comprendre
sur les décisions
opinion publique.
5 du Parti ouvrier
895. Cette année
nées à renouveler
e de la représen-
d'obtenir seul un
ois qu'il atteigne
el il n'obtient rien.
r la majorité, elle
st qu'accessoire.
nce avec d'autres
pportunité locale.
lus complète aux
it alliance qu'avec
sel pur et simple,
é des sentiments

quatre premières
cès énorme. Nous
mmunes environ,
o. Nous avions la
dans 120 environ;
environ 900 man-
on (1).
vue des résultats
nos amis, avec une
vaient jugé qu'ils
rraient diriger la
ur quelque temps

atifs. La statistique

encore rester en minorité, se préparant ainsi pour les responsabilités du pouvoir. Cependant nous avons eu des revers assez inattendus dans des régions nettement socialistes, le centre et le pays de Charleroi. Non pas que ces régions dans leur ensemble dénotent un recul : ainsi, dans le pays de Charleroi, sur 73 communes, 63 ont vu les socialistes lutter : 48 avec leurs propres forces, 15 avec les progressistes. Le parti socialiste a perdu 45 sièges et 1,051 voix, mais par contre il a gagné 53 sièges et 7,018 voix. Ces revers ne dénotent aucunement un affaiblissement du sentiment socialiste, il ne faut pas y voir une désertion de nos troupes renonçant à poursuivre l'idéal socialiste. Il y a eu un peu trop de confiance de la part de nos amis, quelquefois une organisation insuffisante, mais il y a eu surtout coalition non déguisée de la grande industrie libérale et catholique réussissant à effrayer et entraîner dans un mouvement irréfléchi la petite bourgeoisie commerçante. Celle-ci se repent déjà amèrement d'avoir combattu la classe qui la fait vivre. En effet, la masse ouvrière, exaspérée d'avoir essuyé une défaite qu'elle aurait pu éviter par une organisation plus solide, trahie par le petit commerce sur lequel elle avait eu tort de trop compter, a senti s'aiguiser le sentiment de classe et de toutes parts nous apprenons que les groupes se reforment, que de nouvelles coopératives de consommation se créent et que les anciennes créent de nouveaux services dont elles avaient retardé l'installation pour ne pas faire de tort au petit commerce. L'épreuve certes est un peu dure pour nos amis, mais elle sera salutaire.

Ainsi s'ouvre devant nous une nouvelle période de quatre années pendant laquelle l'expérience déjà acquise aidera puissamment nos amis dans la réalisation des réformes projetées et nul doute qu'à la fin de cette période le bilan du socialisme municipal en Belgique ne solde par un actif dont nous serons fiers !

EMILE VINCK

Bruxelles, janvier 1900.

IALE

on électorale
ion du renou-
un très grand
lire, à un très
es. Le dépar-
lutte a affecté
et socialiste
. La situation
nde a poussé
t que les ra-
les premiers,
de rares succès remportés sur les modérés, les seconds, de l'élection de certains d'entre eux, grâce aux complaisances réactionnaires ou à des intérêts particuliers d'arrondissement. Cela suffirait déjà à prouver que dans ce tiers de la France consulté l'opinion du corps électoral du « grand Conseil des communes » est à peine au niveau du ministère Waldeck-Rousseau-Millerand; et l'échec d'hommes tels que Ranc et même Thévenet accentuerait cette idée si l'on n'était pas obligé de faire la part de ces échecs à ce fait que les grandes villes telles que Lyon et Paris n'ont pas une représentation de délégués sénatoriaux proportionnelle à leur population et
' en résulte encore une certaine hostilité entre les délégués
ux et ceux des grandes villes. Voilà une réforme à laquelle
raient s'appliquer les élus des organisations socialistes
ouligent ces échecs tout en reprochant aux délégués
stes de ne s'être préoccupés que de les prévenir. Il est

évident que si le corps électoral du Sénat est encore capable de nous exposer au danger nationaliste, il n'est guère à même d'écouter les déclarations révolutionnaires que regrettent certains groupes du Parti ouvrier français. Il est à croire que la réforme électorale dont nous parlons aurait des effets plus révolutionnaires en permettant de donner au Sénat une représentation plus réelle et plus démocrate et un public électoral par conséquent plus capable de concevoir et de discuter les idées socialistes.

L'élection de l'Aube. — D'ailleurs, les groupements du Parti ouvrier français de l'Aube se sont souvenus de cette nécessité de tenir compte de l'état d'esprit des électeurs et si, dans la déclaration, on parle de la lutte de classes et de la concentration capitaliste lorsque l'on s'adresse aux ouvriers, on a hâte de faire un long appel aux petits commerçants et aux petits propriétaires fonciers en vue de la réalisation de réformes démocratiques et sociales. Je ne sais pas comment les camarades du Parti ouvrier français ont pu expliquer comment ils conciliaient cet appel avec la déclaration de Guesde au Congrès général du Parti socialiste lorsqu'il déclarait qu'il n'y avait rien à attendre de l'État bourgeois et qu'il n'y avait qu' « à s'emparer du pouvoir à coups de fusil », mais il est possible que cette catégorie d'électeurs qui grossira le nombre des voix du socialiste Pédron, — répondant à l'esprit du manifeste qui leur est adressé, — se souviendra surtout de la capacité administrative du ministre socialiste Millerand et des réformes que l'on a ainsi le droit d'attendre des hommes de ce parti. Quant à la méthode de propagande employée par le Parti ouvrier français, il faut nous contenter aujourd'hui de signaler son caractère dualiste sur lequel nous reviendrons.

Les fédérations départementales. — Nous devons signaler un article très important du camarade Ponard, paru da *l'Eclaireur* d'Oyonnax, le 4 février dernier. Cet article e prime les idées de la Fédération du Jura et de l'Ain où l camarades sont arrivés à la conscience socialiste en la dég geant des institutions ouvrières (associations ouvrières

nt créées dans
cience de classe
avis est impor-
qui ont eu lieu
t d'annuler l'ac-
t inspirées d'un
valités person-
ganisations qui
ns tenir compte
re que les délé-
s et des faits au
»; et à ce point
Millerand peut
léclare qu' « en
me les adultes,
travailler et le
jour où la surveillance sera effective, fût-ce pour onze heures, on saura que la loi existe, et cela vaut mieux que rien ».

Tel est l'avis d'un des ouvriers qui ont le plus fait pour l'émancipation de sa classe et il demande pour que l'organisme central du parti socialiste devienne enfin « le reflet exact de la pensée socialiste française » qu'il ne soit pas « l'écho des cinq grandes écoles avec l'esprit de rancune ou de rivalité qui les anime » mais le lien entre les confédérations de département ou de région autonomes.

A voir ce que l'Ain et le Jura, comme les Ardennes ou la Côte-d'Or ont fait sans le secours des organisations, on peut avoir une idée de ce que pourront ces fédérations départementales reliées par une simple commission de renseignements.

PAUL DRAMAS

II. — FAITS ÉCONOMIQUES

lection des délégués ouvriers au Creusot. — On se rappelle
la sentence arbitrale qui a mis fin à la dernière grève du
usot prévoyait la nomination de délégués ouvriers, élus
s chaque atelier par leurs camarades, et chargés de porter

ection les observations et les revendications de
Voici le passage de la sentence qui s'y rapporte :

A TROISIÈME QUESTION : *Nomination de délégués par t par corporations.*

dérant que, au cours de la grève actuelle, le comité lé, par sa lettre du 26 septembre, qu'afin d'éviter les n conflit, les ouvriers puissent tous les mois, hors le ence, faire valoir leurs réclamations, soit auprès du it auprès de ses représentants ;

dérant que, d'après les explications verbales fournies, ure comporte la nomination de délégués par ateliers, le un délégué par corporation ; que la Compagnie ne bstacle à cette proposition ; que même son directeur n avait, au cours de la grève, soumis une analogue entant du gouvernement ; que le désaccord existe t sur le mode de nomination ;

dérant que chaque atelier occupe des syndiqués et yndiqués ; qu'admettre que chaque catégorie nommât gués différents, ce serait organiser le conflit et créer uns et les autres une distinction qui ne saurait être

Décide :

délégués seront nommés par ateliers à raison d'un par corporation. Sauf cas d'urgence, ils conféreront deux mois avec les représentants et au besoin avec la de la société. »

lement a été arrêté le 14 décembre dernier par la des Etablissements du Creusot pour régler la nomis délégués ouvriers.

lement prévoit la nomination dans chaque atelier que corporation de un délégué et un délégué supllus au scrutin secret par leur camarades de corpoons les ouvriers embauchés de la corporation à condition : 1° d'être français ; 2° de jouir de l olitiques ; 3° d'être inscrits sur la dernière feuill personnel ouvrier. Sont éligibles à la condition e et écrire, les électeurs que nous venons de dési

ɔusot et dans la

y avait 233 dé-
ineurs de Mont-
és à élire, n'ont
rs de Mazenay
nt pu élire que
t droit.
ctions :

			Délégués élus	Voix obtenues par les élus
			9	187
			»	»
			2	27
			16	297
			42	817
			52	1 336
			36	807
			9	178
			21	333
			24	523
11. Laboratoire, Régie, App^{ls} généraux, Dépôt des chauffes.	60	58	5	49
Totaux.	7.817	6.707	216	4.574

85.7 p. 100 des électeurs inscrits ont pris part au vote. Le nombre des suffrages obtenus par les délégués élus représente 67.2 p. 100 du nombre des votants. Les délégués ouvriers ont donc toute l'autorité nécessaire pour représenter auprès de la Direction l'ensemble du personnel.

e placement gratuit municipal et syndical à Paris. — Les eaux municipaux de placement de Paris ont effectué en 8, 16,729 placements d'hommes et 41,947 placements de mes. Par rapport à l'année précédente le nombre des cements à demeure a augmenté, celui des placements en

44 et qu'il

QUET

d'être si-
part, les
rrondisse-
le plus en
le Parti

lliques

319
583
586

ont gagné
le période

ses. Tout
nt à toute
Malheureu-
et nous ne

janvier à
gouverne-
es avaient
ment. Les

our le clé-

i prochain.

Nombre des travailleurs en Belg
du gouvernement) :

	Homm
Ouvriers industriels. . . .	660.0
— agricoles.	150.0
Autres catégories :	
Journaliers, magasiniers, ouvriers employés dans le commerce, etc.	220.0
	1.030.0

Propagande antimilitariste. — No
riode de tirage au sort. 13,300 jeunes
par la loterie pour entrer à la caser
ront pas, puisqu'ils peuvent se faire

Les jeunes gardes organisent an
pays un vaste mouvement de protes
ils sont aidés puissamment par un n
socialiste des anciens militaires. C
sée exclusivement d'ex-soldats, a pr
extension considérable. Des groupe
peu partout et la ligue de Bruxelle
1,000 membres.

C'est un appoint précieux dans la lu
déjà si bien menée par les jeunes g
étonnant de constater les progrès
l'armée.

Nos journaux, notre programme, 1
tés quotidiennement dans les cham
fondent des groupements secrets son
avec les jeunes gardes et les anciens

Aucune circulaire, même confident
aucun fait quelque peu grave ne pe
sans que le lendemain la relation se

L'armée est si bien contaminée p
gouvernement n'a pas eu confiance
dans la dernière lutte pour le Suffrag

uadé que l'armée

féministe avait eu
it pu dire que cette
assions furent très
esures de nature à
té des salaires pour
vail, fut admise à
les femmes fussent
rie et du travail, et
ces de travail.
che 28 janvier 1900

upart des femmes.
organisation fémi-

égalité de salaires
nployées de l'Etat

rde aux femmes le
t du travail.
ıx de bienfaisance.
té soit votée dans

llement existantes

lieu avant la tenue
érentes questions,
igue nationale fé-

VANDERMEEREN

BULLETIN

L E

Salaires et Misères de (Paris, Calmann Lévy, 1 notre littérature contem titres correspondant fort man s'intitulant la *Sonat* s'appelant le *Canard sauv* de bienfaisance pour fem se présente au lecteur sou *de femmes*.

En effet, M. le comte d' maximum des salaires fé jour, et que le minimun nous avoir montré deux l et donné quelques chiffre appelle les nombreuses ca bien qu'aux grands étab du *Bon Marché)*, il ne p Paris. La misère parmi morte saison chez les ou n'y a que deux remèdes d'abord, et ensuite la bie bienfaisance! Quant au firme, il est vrai, que le moins cruel, en mettant tion du travail. Mais, qu pense point. L'ouvrière salaire de 2 fr. 50 par jo faisance — cléricale, bie ville a aussi entendu par l'utilité; mais les syndic semble impossible, et il sorte de syndicats : un *sy* ouvrages de l'aiguille, a prix de leurs produits ve se dire peut-être que ce tion des forces du cléric

vif et pénétrant de M. Chamberlain. Le livre de M. Achille Viallate est loin de nous montrer le Chamberlain que nous a dévoilé M. de Pressensé. Des circonstances atténuantes sont trouvées par l'auteur de cette intéressante monographie, aux palinodies du Ministre des Colonies anglais. Toutefois, son livre est plein de renseignements précieux et curieux : il étudie d'abord la « Carrière municipale », puis la « Carrière nationale » de M. Chamberlain. Il le suit dans son passage des libéraux aux conservateurs et il le retrouve dans « sa Carrière impériale ». Il n'ose pourtant pas conclure à la question qu'il se pose : « Homme d'État ou Politicien ? ». — Livre d'actualité, qu'on lit, malgré tout, avec profit.

J. D.

LES REVUES

Musée Social (Circulaire de janvier). — M. Léon de Seilhac donne un compte rendu rapide et impartial du Congrès de Paris. Il reproduit les principaux passages essentiels des principaux discours, mais ne donne peut-être pas du Congrès une image suffisante. Ses conclusions sont seules à retenir. Il considère qu'au lieu d'aboutir à l'union, c'est à un émiettement plus grand du parti socialiste qu'on est parvenu. Il manifeste un goût marqué pour le centralisme, et se défie du mouvement fédéraliste commençant qui est le plus beau résultat du Congrès. Cela prouve tout simplement que M. de Seilhac ignore les ardentes aspirations des masses ouvrières et socialistes à se conduire elles-mêmes, en toute conscience et responsabilité. Evidemment ces tendances ne sont pas pour plaire à un adversaire du socialisme : il valait mieux pour la bourgeoisie trouver en face d'elle, au lieu d'un immense mouvement d'ensemble, fait de spontanéité et d'unité, une série de petites chapelles s'excommuniant réciproquement, et épousant les querelles mesquines de chefs autoritaires. Il faut que la bourgeoisie française en fasse son deuil : ce temps de division sectaire et de dispersion stérile des forces appartiendra bientôt au passé. Le prolétariat socialiste de France est devenu majeur, et il entend désormais agir comme tel. *R. V.*

Revue Sociale Catholique (paraissant à Louvain). — Cette revue publie une étude précieuse à consulter de M. Carton de Wiart, sur les *Réformes Protectrices de la Petite Propriété*. On sait avec quelle acuité le problème de la petite bourgeoisie se pose en Belgique, où les classes moyennes voient leur situation tous l[es] jours plus compromise par l'évolution économique. Le Congr[ès] International de la Petite Bourgeoisie, tenu récemment à Anve[rs] et dont notre camarade Vandermeeren a rendu compte ici mêr[ne] en a donné une série de preuves éclatantes. Aussi les partis[ans] de la petite bourgeoisie, de la politique de ce que les Alleman[ds]

's efforts pour mettre les classes moyennes à l'abri du mouvement économique. M. Carton de Wiart s'occupe spécialement de la petite propriété, et pour sa sauvegarde, il propose trois réformes, qu'il croit décisives : la suppression du partage forcé, l'insaisissabilité, l'exonération du fisc. Il montre ce que l'application de ces réformes a donné dans les pays où elles ont été faites, et étudie surtout le *homestead* américain. Tout cela est bien rebattu, et ne semble pas devoir sauver la petite propriété. Toutefois l'étude de M. Carton de Wiart sera consultée avec profit par les socialistes : devant eux aussi se pose le problème de la petite bourgeoisie, et ils ne l'éluderont pas par quelques formules générales sur les nécessités de l'évolution sociale. *G. H.*

Critica Sociale. — Le numéro du 1er février contient une correspondance de France qui nous paraît capable d'induire en erreur les socialistes italiens sur ce qui se passe dans notre mouvement. La rédaction de la *Critica Sociale* en a d'ailleurs jugé de même, et l'a justement relevé dans une note ajoutée à l'article de son collaborateur.

A signaler, dans le même numéro, une étude de Arturo Labriola sur l'action des Municipalités Socialistes en France. L'auteur étudie spécialement l'œuvre des municipalités de Roubaix et de Lille, — d'après une brochure de Siauve-Evausy et les articles publiés par Ghesquière dans le *Mouvement Socialiste*. Evidemment les renseignements sont bien difficiles à recueillir sur ce qu'ont réalisé les socialistes prenant possession du pouvoir communal. Toutefois, l'auteur aurait justement accru l'intérêt de son enquête, s'il était enquis de ce qu'ont fait, au point de vue des réformes municipales, les socialistes maîtres de la mairie de Dijon, de Marseille, etc... Nous n'insistons pas : le *Mouvement Socialiste* étudiera prochainement, avant les élections municipales prochaines, l'œuvre des municipalités socialistes en France.

Rabotchéié Delo *(La cause ouvrière)*. (Nos 4-5). — Cette très intéressante et très instructive petite revue, qui en est déjà à son troisième fascicule double, est l'organe de l'*Union des democrates-socialistes russes*. Elle paraît irrégulièrement, dans la mesure où le lui permettent les renseignements venus de Russie. Elle s'adresse spécialement aux ouvriers, qu'elle renseigne non seulement sur le mouvement russe, mais encore sur les mouvements ...angers. C'est avant tout un recueil de faits et de documents. ...is les faits et les renseignements y sont toujours envisagés du ...nt de vue de la lutte de classe.

...e fascicule que nous avons sous les yeux contient de remarquables articles, en ce sens surtout qu'ils sont écrits en une langue ... simple et très populaire. Nous signalons — pour la partie de ...uméro consacrée à la Russie — l'article sur Tchernichewsky, à

propos du dixième anniverse
« l'inspection du travail en Rus
1898-1899 ; et de nombreuses corr
Russie signalent les horreurs de
bureaucratie. Pour la partie
Congrès des socialistes autrichi
anglaises ; la réforme électorale
listes allemands à Hanovre ; la
grève du Creusot ; la verrerie
bibliographique, relatant les n
littérature illégale ; et la Revu
nique de la Lutte Révolutionn
reuse des camarades arrêtés da

Une telle revue est d'une i
vement ouvrier et socialiste
s'ignorent forcément les uns les
façon isolée, où toute commu
combattants. La tâche que s'est
remplie par les rédacteurs de
tons à leur organe un gran
croissant.

NOT

Qu'est-ce qu'une Constitution ?
l'allemand par Edouard Vaill
librairie G. Jacques, 1900. Broc
cours prononcé par le puissant
et socialiste en Allemagne ; ex
Le public français ignore l'œuvr
encore n'a été traduit. Il faut re
publication de cette conféren
logique. Tous les socialistes doi

**Protokoll der Verhandlungen d
schaften Deutschlands.** — *Comp
sième Congrès des Syndicats a
au 13 mai 1899* (Hambourg, Lib
des Syndicats allemands). — No
ment Socialiste les travaux du
allemands. Ceux d'entre eux qu
important une connaissance pl
Compte rendu officiel le complé
n'avions pu leur fournir.

terprétation laissent dans leur imprécision et leur contrariété un rôle considérable, prépondérant même, à l'œuvre de la doctrine.

Il est donc nécessaire de surveiller à leur éclosion pour les défendre ou les combattre les gloses nouvelles de la loi du 9 avril 1898.

Le problème qui d'abord se posera ou même s'est déjà posé aux tribunaux est celui de savoir si l'ouvrier victime d'un accident du travail doit prouver que cet accident lui est arrivé « par le fait du travail ou à l'occasion du travail ». La question peut sembler oiseuse puisque la loi institue une procédure obligatoire de déclarations et de procès-verbaux pour t les accidents survenus dans les conditions stipulées à l . 1er. Le chef d'entreprise qui déclare dans le délai fixé l'art. 11 au maire de la commune l'accident survenu sur hantiers ou dans son atelier crée par ce fait et nécessai- t une présomption à son encontre : s'il fait la déclara-

, c'est qu'il s'est bien proc
898.

cela on répondra que le cl... ...
la nature de l'accident avant d'en faire déclaration.
urnal officiel, Sénat, Débats parlementaires, 12 m
;17 et s.). Alors même que l'accident serait le fait
;ail, mais de la volonté expresse de la victime, la fo
a déclaration n'en serait pas moins strictement
e, et le chef d'entreprise ou son préposé qui au
voir s'en exonérer encourrait les pénalités édicte
t. 14.

ne faut donc point conclure hâtivement que la décl
e par le patron en conformité de l'art. 11 établit u
iption contre laquelle il devra prouver. La quest
re.

a loi dit en son art. 1er : « les accidents survenus pa
travail ou à l'occasion du travail. » C'est au dem
t-à-dire à l'ouvrier victime ou à ses ayants-cause er
ès, de prouver que l'accident dont ils se prévalent
u par le fait du travail ou à l'occasion du trav
uve leur incombe de par le droit commun. Voilà que
hèse des patrons.

t en vérité, elle serait indiscutable si la loi de 1898 n'était
en quelque sorte une loi d'exception, mettant hors le droit
mmun toute une catégorie de demandeurs limitativement
ignés. Le droit commun en matière de responsabilité civile
ait l'art. 1382 du Code civil : au demandeur il appartenait
faire la preuve de la faute commise par celui qui lui avait
sé un préjudice.

a législature a voulu soustraire l'ouvrier industriel à
essité d'administrer cette preuve trop malaisée pour lu
ce pour lui laisser la charge d'une autre preuve ? L'o
r victime d'accident, qui n'est plus obligé d'établir la fa
sonnelle de son patron, sera-t-il tenu d'établir en quel
e « la faute de son travail » ou tout au moins une corr
entre son travail et l'accident survenu ?

ous ne le pensons point. Car cela est contraire sinon

des députés. M. Thellier de Poncheville avait proposé un amendement qui tendait à catégoriser les accidents du travail de façon à graduer tout à la fois les indemnités et la preuve. Dans la séance du 26 juin 1888, le rapporteur, M. Ricard, combattit cet amendement en disant : « M. Tellier de Poncheville... réduit le risque professionnel aux accidents survenus — c'est son expression — au cours du travail industriel. Et alors quand l'ouvrier blessé demandera une indemnité à son patron, celui-ci lui dira : « Prouvez-moi que vous avez été blessé par un accident survenu dans un travail industriel... Je prétends, moi, que ce n'est pas la cause de votre blessure. » L'ouvrier sera contraint de faire une preuve que nous ne lui imposons pas... » La Chambre adopta les conclusions de son rapporteur en repoussant l'amendement de M. Thellier de Poncheville. (Séance du 26 juin 1888, D. 98, 4. 52). Le problème a donc été posé devant le Parlement et résolu. Aucune preuve n'incombe à l'ouvrier. Cela est conforme d'ailleurs avec la théorie du risque professionnel que consacre la loi nouvelle. « Avec la théorie du risque professionnel, dit un commentateur, ce sera toujours au patron à démontrer que l'accident ne s'est pas produit à l'occasion du travail. » (Allart et Rondenay, p. 15). — Cette conclusion est la nôtre : c'est celle que bientôt la jurisprudence consacrera.

Anatole de Monzie

II

Les dimanches et jours fériés doivent-ils être assimilés aux j[illegible]s ouvrables en matière d'indemnité pour incapacité temp[illegible]ire de travail ? (Article 3 § 4 de la loi du 9 avril 1898.)

[illegible]n que cette question divise souvent ouvriers et patrons, n[illegible] ne connaissons encore aucun jugement ou arrêt qui l'ait r[illegible]ne. Il n'en paraîtra sans doute que plus nécessaire

d'indiquer aux intéressés les
affirmative qui nous semble s'

Le texte est le suivant : « Pour l'incapacité temporaire (l'ouvrier ou l'employé a droit) à une indemnité journalière égale à la moitié du salaire touché au moment de l'accident, si l'incapacité de travail a duré plus de quatre jours et à partir du cinquième jour. »

Ce paragraphe de l'article 3 résout deux questions distinctes : 1° Comment et pendant quelle période de temps l'indemnité est-elle due ? 2° Sur quelle base cette indemnité est-elle calculée ?

1re question. — A cette première question le législateur répond : l'indemnité est « journalière » et due pendant une période allant du cinquième jour inclusivement après l'accident, jusqu'au jour où l'incapacité de travail prend fin.

L'épithète « journalière » n'a pas deux sens ; et l'on aurait mauvaise grâce à vouloir ergoter sur ce mot : il est synonyme de « quotidien » ; l'histoire de la rédaction de notre texte, où se trouvaient d'abord, ainsi qu'on le verra plus loin, les expressions « salaire quotidien » et « indemnité journalière », prouve qu'on a employé ce dernier adjectif simplement pour éviter la répétition du premier. L'un comme l'autre désignent ce qui se fait chaque jour ; une indemnité journalière est don une indemnité due pour chaque jour, pour les dimanches e jours fériés comme pour les jours ouvrables.

On ne saurait d'ailleurs prétendre que le législateur a employé cette épithète un peu au hasard et sans prendre gard à son acception véritable : en effet, dans les dispositions de l loi où il est parlé de notre indemnité, mais sans qu'il soit néce saire de rappeler comment elle est due (articles 15 et 16), nou la voyons qualifiée de « temporaire ». Quand, au contraire, importe d'insister spécialement sur cette circonstance qu'ell est due pour chaque jour (article 3 § 4 et article 5, 2°), no trouvons accompagnée de l'épithète « journalière ». Ce c gement d'expression est significatif.

Enfin si le législateur avait voulu restreindre la port terme qu'il employait et indiquer qu'il l'appliquait aux

S'il était besoin d'un argument de plus en faveur de la solution donnée tout à l'heure à la première question, cette intention du législateur, si clairement exprimée à propos de la deuxième, pourrait être légitimement invoquée.

Observons en terminant que l'indemnité journalière, due pour chaque jour, n'est pas, par cela seul, payable chaque jour. La prétention inverse, émise par certains patrons ou par des compagnies d'assurance, de ne payer l'indemnité journalière qu'après la reprise du travail, est tout ensemble arbitraire et absurde : elle priverait en effet l'ouvrier des moyens d'existence que le législateur a voulu lui assurer, précisément pendant la période où il se trouve incapable de suffire à ses besoins. Le bon sens indique, à défaut de texte, que l'indemnité sera exigible aux échéances où l'aurait été le salaire, puisqu'elle est destinée à le remplacer partiellement.

EUGÈNE PETIT

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGUET

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiqu

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD et C^ie, 9, rue du Pont — 1903

DEUXIÈME ANNÉE

N° 29

1er Mars 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

(Librairie GEORGES BELLAIS)

17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction :
HUBERT LAGARDELLE

Administration :
Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :

PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :

ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 69, rue Van Aa

PRIX DU NUMÉRO

FRANCE ET BELGIQUE . . » 40 | AUTRES PAYS . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Un an	Six mois
FRANCE ET BELGIQUE	8 »	4 »
AUTRES PAYS	— 10 »	— 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rend

Bernstein et l'Évolution de la Méthode Socialiste[1]

Citoyens,

Je n'ai jamais traité devant vous un sujet plus difficile et plus important que celui que je vais aborder ce soir : je crains d'avoir un assez long chemin à parcourir. Pour abréger le plus possible, je supposerai connues de vous toutes les grandes théories de Marx, la théorie de la valeur, la conception matérialiste et dialectique de l'histoire. Mais j'ai peur que, même ainsi, je ne puisse déduire toutes mes raisons ; et je veux tout de suite formuler mes conclusions. Dans la controverse qui s'est élevée au sujet des principes et de la méthode du socialisme entre Bernstein et Kautsky, je suis, dans l'ensemble, avec Kautsky.

Ce n'est pas que je veuille contester l'immense service rendu par Bernstein à notre parti : il nous a tous obligés à vérifier de nouveau nos conceptions fondamentales et tout au moins à les ajuster plus exactement à la réalité. Il a agi sur Kautsky lui-même. Non que Kautsky ait été amené par Bernstein à formuler une seule idée qui lui fût étrangère ; mais il a dit certaines choses plus fortement qu'il ne les eût dites sans cela, et notamment il fait à Bernstein à propos de l'action syndicale et coopérative... *(A ce moment, un auditeur se plaint brusquement de n'être pas convenablement placé, et cet incident produit [...]sez long désordre.)*

---

[1] [...]onférence faite le 10 février 1900, sous les auspices du Groupe [...]étudiants collectivistes de Paris, à l'hôtel des Sociétés savantes, [...] la présidence du citoyen Jean Allemane.

... Il serait vraiment extra(
ou pour troubler une réunion purement scientifique on abusât de l'affluence qui se produit ce soir. Si c'est un adversaire, il comprendra très bien que nous ne tolérerons pas longtemps de semblables procédés; et si c'est un ami de mauvaise humeur, il est vraiment bien surprenant qu'il se fâche parce qu'un grand nombre d'hommes pensent comme lui. *(Vive approbation; applaudissements, le calme se rétablit peu à peu.)*... Je disais donc que Kautsky fait à Bernstein et à sa thèse cette concession tout à fait importante qu'aujourd'hui l'action syndicale et coopérative semble la caractéristique de la période capitaliste où nous sommes depuis quelques années et pour quelques années encore. Kautsky déclare que lorsqu'il y a, comme aujourd'hui en Europe, une certaine atonie politique, et en même temps une très grande activité industrielle et capitaliste, il est naturel que les travailleurs, que les salariés n'espérant pas du mouvement un peu lent de l'action politique, la transformation totale de la société, mais pouvant attendre du surcroît d'activité industrielle quelques avantages immédiats, consacrent une notable partie de leurs efforts à la recherche de ces avantages immédiats; et Kautsky déclare que si le livre de Bernstein a eu un tel retentissement, s'il a produit une sensation si vive dans le monde socialiste et dans la classe ouvrière, c'est parce qu'il est l'expression d'une période déterminée de l'activité politique et économique de l'Europe; et de la part d'un marxiste comme Kautsky, c'est-à-dire d'un réaliste, il n'est pas possible d'attribuer plus d'importance au livre de Bernstein qu'il ne l'a fait, en signalant dans livre l'expression théorique de tout un développement la réalité politique et économique.

J'ai donc le droit de dire que, dans une assez large n sure, Bernstein a dès maintenant agi sur l'esprit

Kautsky; il y a dans Kautsky, dès maintenant, un peu de Bernstein, et, lorsque j'approuve pleinement Kautsky, par là-même j'approuve partiellement Bernstein. Mais, d'une façon générale, et sans déterminer le problème par des noms propres, ce que je veux dire, ce à quoi je conclus c'est que, sans doute, nous avons à faire à mon sens une politique socialiste neuve, à certains égards, plus agissante, nous avons à modifier notre attitude en face de certains problèmes; mais nous pouvons le faire sans rompre avec les traditions générales de la démocratie socialiste internationale. J'estime et j'essaierai de démontrer que le marxisme lui-même contient les moyens de compléter et de renouveler le marxisme là où il le faut, et qu'il n'est nullement utile, au point de vue théorique comme au point de vue pratique, de briser les cadres théoriques de la démocratie socialiste internationale, parce que ces cadres peuvent dès maintenant, par leur propre jeu, s'élargir et s'assouplir.

Et tout d'abord, toutes les objections de principe qui depuis quelques années, non seulement dans l'œuvre de Bernstein, mais dans un grand nombre de publications diverses, sont dirigées contre le fond même de la théorie de Marx me paraissent ne point porter. J'ai déjà exposé ici, il y a quelques années, la théorie fondamentale de la valeur et du sur-travail selon Marx. Vous savez que les objets créés par la production capitaliste, deviennent, dans le mécanisme social, valeur d'échange, et que la valeur respective des produits est mesurée par la quantité de travail humain qui est socialement nécessaire pour l… production de ces marchandises. Ce sont les quantités … travail humain normalement incorporées dans les …duits, qui déterminent le rapport d'échange de ces …uits, et si le capitaliste réalise un profit, c'est parce …l ne donne aux salariés, sous forme de salaire, qu'une

partie de la valeur du travail inc
produit. Le capitaliste retient une p
poré par le salarié, par le travaille
et c'est ce sur-travail qui est le principe même du profit capitaliste.

Pour moi, j'ai eu beau étudier, analyser les objections faites à la théorie de Marx, elle m'a paru résister merveilleusement. Il est impossible que le capitaliste ne prenne pas son profit quelque part, il n'est pas fait de rien ; il ne peut évidemment procéder que de ce que le travailleur introduit de travail non payé dans la marchandise.

Depuis, on a essayé de substituer, dans la pensée même et dans le sens de Bernstein, d'autres théories à la théorie de la valeur de Marx ; par exemple un Italien, Grazziadei, a prétendu que ce que le capitaliste retenait comme profit ce n'est point une certaine quantité de travail incorporé par l'ouvrier au produit, mais c'est une quantité même de ce produit ; l'ouvrier, dit Grazziadei, produit une somme de marchandises qui égale 100, le capitaliste en retient pour lui 25 ; mais ce qu'il retient, c'est une certaine quantité de produits, ce n'est pas une certaine quantité de travail ouvrier incorporé au produit.

Je trouve que c'est véritablement un enfantillage théorique, car le produit, en tant que produit, en tant que valeur d'usage, en tant qu'objet consommable et assimilable, le produit n'a, pour le capitaliste, aucune valeur. Nous ne sommes pas dans la période de l'économie domestique, ou de l'économie esclavagiste, où le maître consomme pour son usage les produits du travail familial ou les produits du travail servile. Les produits n'ont de
leur pour le capitaliste que lorsqu'il peut les jeter su
marché et les échanger contre d'autres produits ; ils r'
pas de valeur pour lui comme valeur d'usage, ils n'ol
valeur pour lui que comme valeur d'échange. Et cor

ent échanger les produits
ité de travail ouvrier qui
té de travail incorporée,
nous analysons la thèse
sons, nous sommes obli-
'y retrouver la doctrine

l'autres économistes so-
péré cette substitution ?
n générale de Bernstein
eut largement améliorer
e au fonctionnement du
iste constitue son profit
élève sur l'ouvrier, par
travail non-payé, sur les
par l'ouvrier, il semble
a durée de la journée de
son salaire, qu'aux dé-
c'est pour tourner cette
ne l'ouvrier dans le sys-
a condition sans toucher
zziadei dit : mais non, ce
s du travail, ce sont des
ogrès de l'industrie, la
ns une durée de temps
s, le patron peut réduire
s porte son exploitation
t un bénéfice croissant,
ura recueilli à raison du
e plus grande quantité

aison tout à fait factice
ubstitue le prélèvement
ment d'une quantité de

ouvrier, cette combinaison a pour
›s de la théorie de la valeur, la thès
que le développement de la forc
cilier, dans le régime capitaliste,
du capital. Mais il n'est pas néces
ême de modifier la thèse de Marx, r
iste résulte, comme il est certain,
ouvrier, non payé, même alors l'o
durée de la journée de travail dimin
ail que prélève sur lui indûment le
fonctionnement du système capital
nenacé.

effet, le capital aura bien d'autres
orriger dans une certaine mesure
a subir ainsi le développement
l, il pourra intensifier davantage
rnée de travail réduite, et l'int
qui sera ainsi utile au patron, n'est
airement nuisible à la classe ouvriè
de temps dans le fonctionnement
ıui, qui sont une charge pour l'ou
que pour le patron. En outre, il peut
rand nombre d'hommes sous la loi d
iste accrue. De plus, les industriels
etrouver une partie du bénéfice que
née de travail leur fait perdre, an
ge, l'appareil technique de la produ
nt avant que les concurrents l'ai
la quantité de travail nécessaire d
our créer une somme de produits
ure à la moyenne du travail soci
ans l'ensemble des usines, ou dans
pour produire la même quantité d
el avisé, aiguillonné par la limitat

ıtre la quantité de
ıntité de travail
ıéfice complémen-
ır lui de la limi-
ɜs ouvriers orga-
es n'ont pas cessé
e le taux de l'inté-
ɪerait pas de pro-
, parce qu'il ne
partie du travail

ɔute la théorie de
ullement inconci-
ır obtenir la limi-
'est pas par l'effet
tance que Marx,
et du sur-travail,
olétariat organisé
rnée de travail et
a pensée de Bern-
italiste lui-même,
améliorer sa con-
onciliable avec la
ɔut à fait en pure
ie marxiste de la
r permettre à la
ce d'action immé-
valeur lui permet

ɪent de voiler ou
térialisme écono-
cette grande con-
de découverte so-
de la production,

c'est le système des rapports
entre eux qui est le fond mên
les institutions politiques, le
religions, ne sert en derniè
concepts ou en formules ju
gieuses, le système des force
propriété, dans une société hu
selon que les hommes sont pl
de conditions économiques ;
tous les jours agit sur eux da
leur conception même du n
vernement, des lois, du dro
mouvement général de l'hist
par les changements de for
brusquement le système écon

A cette grande conception
et exclusive ; de ne faire au
ments idéaux, aux conceptio
sophiques ou politiques. Je
Engels lui-même, dans un
paru très peu de temps avan
largement la pensée de Marx
Marx et lui avaient formulé
lisme économique, ils étaien
théorie abstraite de l'histoire
eu la pensée de nier au fond
politiques ou idéologiques ; M
de dire que la forme économ
diatement, sans se répercu
d'idées, sur la marche des so
marxistes en France qui se
l'apparente retouche qu'Eng
tion traditionnelle du marx
la ruine de la théorie marx

s fonder notre méthode
scientifiques, il faut que
ossible les rapports réci-
et des idées ou politiques

vérité. Oui, c'est le sys-
ıd; oui, par exemple, au
s luttes de classe, les in-
et de la bourgeoisie en
dent tous les mouvements
nt des idées; mais le pro-
tent depuis un siècle ou
se sont pas développés
trait et d'espace neutre;
classes antagonistes, il y
e humanité; cette huma-
s d'idées, de croyance et
i continuent, et ces sys-
ıction, ils ont à mon sens
certaine logique interne
ıns tel ou tel sens; cette
tions économiques; elle
conditions économiques,
ıe propre, son ressort in-

siècle il y a des forces
se, la démocratie, et cha-
interne, sa loi propre de
ıit vers un terme qu'on
ıéveloppement n'était pas
plus loin par les forces
i la science a sa loi qui,
ndépendante des phéno-
quels que soient les acci-

dents de la lutte entre la bourgeoi:
définitivement aujourd'hui fondé
sur la déduction expérimentales, et
par exemple à étendre l'idée de
mènes biologiques sans se préocc
que cette idée de l'évolution ainsi
biologique, et étendue ensuite au
pourrait avoir sur les rapports éc
entre eux.

Ah! Je sais bien que même ent
générales en apparence de la sci
économique il y a des liens; je s
thèse de Lamarck, que l'évolution
lui, et qui fait surgir les espèce
qu'ont les êtres de se créer des
des besoins nouveaux, je sais qu
Lamarck : la nature créant des o
des fonctions nouvelles, a pu lu
spectacle du dix-huitième siècle
besoins humains nouveaux se c
rement des organes nouveaux; je
de Darwin sur la lutte pour la
espèces, a pu lui être suggérée
spectacle des luttes économique
l'existence déchaînées dans la nou
mais quelles qu'aient pu être l'ori
suggéré aux savants ces concepti
elles suivent leur développement
leurs effets sans consulter les conv
économique.

De même, la démocratie, comme
évidemment, autant qu'elle n'est p
forces économiques adverses, à int
somme possible d'égalité entre le

nocratie jusqu'au bout ; vous aurez beau développer
ıdances populaires et évangéliques que peut con-
tel système religieux, si le système de la production
ıre immuable, si la condition technique de l'in-
e ne se modifie pas, il sera impossible de susciter
une société humaine, quelle que soit son activité
ifique, intellectuelle ou religieuse, une forme sociale
lle. Donc, c'est bien le système économique qui est
ıant.

je sais bien qu'on ne peut pas, autrement que par
ostraction, une vision de l'esprit, séparer l'ensemble
ées et des institutions diverses, et l'appareil écono-
. Il y a action et réaction incessante de l'un sur
; ni la science, ni la religion, ni la démocratie, ne
ans une société donnée, ce qu'elles seraient dans
ociété différente, et réciproquement la condition des
aires à l'usine capitaliste même n'est pas identique
qu'elle serait dans une société où il n'y aurait ni
e, ni démocratie, ni vibration prolongée de la Ré-
on bourgeoise. Mais enfin, c'est la poussée générale
volution économique, qui produit les mouvements
paux ; les mouvements économiques passent à tra-
a diversité des formes juridiques, religieuses, scien-
s comme un grand vent qui ébranle une forêt aux
es multiples et variées. C'est bien le même souffle
asse partout et qui, de son large rythme, émeut les
, quelle que soit leur variété d'essence ; mais chacun
répond avec une tonalité particulière, avec une
ion et un rythme particuliers de mouvement ; et la
tout entière, tout en étant ébranlée et comme c
par ce grand souffle, réagit à son tour sur lui ;
erse et en modifie quelque peu la direction.

t ainsi que le grand courant du système éco
. le grand mouvement de la production, de la p

e proche en proche tout
git à son tour sur le sys-
lissements.)
ntin de chercher à expli-
t, abstraitement, tel phé-
ène humain, un ressort
léc de tendances et de
ie une montre où un seul
che en proche le mouve-
ssorts se commandent, et
e l'un d'eux, si central et
ns jamais quelle heure il
éthode d'action qui nous
phie de l'histoire, c'est
out le système des forces
iété, et c'est ensuite d'ap-
à la transformation, à la
, qui est la force écono-

nt : inutile de combattre
r moyen de combattre le
le capitalisme qui en est
nutile de propager direc-
ce surgira dans le monde
nuniste. Il y a des socia-
e développer directement
ment d'introduire le réfé-
e, parce qu'il n'y aura de
es hommes gouverneront

éthode incomplète ; je dis
démocratie, l'Eglise, la
leur ressort interne, leur
nent, nous devons direc-

tement agir sur ces forces, soit po
elles travaillent dans le sens du mou
désiré par nous, soit pour les refoul
en sens inverse.

Mais pendant que nous nous mêlo
propos de tout le système d'idées,
essayons de refouler la superstition
que nous essayons d'encourager dire
science, qui, en instituant peu à pe
phénomènes, prépare l'esprit de l'hor
les hommes, pendant que nous trav
la sauvegarde et à la défense de l'ins
qui a, comme telle, sa force propre
logique, nous ne devons pas oublie
mentale c'est d'appeler le prolétari
prendre conscience du mouvement é
développant, lui permettra de passe
liste à l'ordre collectiviste ou com
aurons, sans sortir de la conception
toire de Marx, une méthode d'action
vaste comme la réalité, hiérarchisé
nous ne faisons pas un éclectisme va
pas la même importance à l'action
système d'idées secondaire ou déri
damental des forces économiques e
duons notre action selon l'importa
chacun de ces systèmes, mais nous
socialiste, l'action prolétarienne à
la sphère sociale, de façon à fai
la puissance de la pensée prolétari
ments.)

De même, il est aisé de démor
de la dialectique que Marx a em
qu'il a appliquée à l'évolution hu

en l'action pratique que

ɔpelle que la conception
lire que la société elle-
évolution perpétuelle de
ngendrant les unes des
où est la société humaine
contradictoires. Et c'est
forces, c'est bien le con-
ute société, le principe
ociété, toutes les forces
étaient toutes dans la
ient toutes au même but,
ansformation ou de révo-

ciété seulement lorsque
contradiction qu'elle ne
une autre forme de
ndamne précisément la
porte en elle une anti-
e qu'en disparaissant ; il
ème capitaliste, entre le
e propriété ; de plus en
ollectif et social, c'est la
les usines, les grands ate-
anonymes. De plus en
n n'est ni l'œuvre d'un
groupe d'hommes, mais
tandis que la production
cial, la propriété garde
peu les ouvriers s'aper-
it en commun, ils pour-
, et le communisme leur
ésoudre la contradiction

interne que porte le capitalisme,
lui, ne peut résoudre sans périr. I
dire qu'il y a une dialectique de
tique de l'humanité.

Ah ! je sais bien les objections q
craintes qu'il exprime ; il dit : « O
formules vous simplifiez outre m(
lorsque vous avez dit que le gra
d'abord le petit producteur et qu'
teurs seront expropriés à leur tou
en une rapide formule dialectiq
sociétés humaines, vous donnez a
que la marche effective des choses
aisée que la marche des formule
cerveau. »

Je ne conteste pas ce péril, mais
sence même de la dialectique, c'es
pensée humaine qui ne peut comp
le résumant et qui ne peut le résun
le rythme et sans tromper les hom
relle des phénomènes ou sociaux (
à nous de corriger par l'observatio
lité ce péril que peut faire naître l
et Marx a donné l'exemple en étu(
innombrables transformations su
quelles a passé le système industri
travail. Mais la dialectique n'impl
liation définitive se fera en un
moment ; il peut y avoir bien
diaires, bien des formes de soci
s'échelonnent jusqu'à l'entière so
tion fondamentale dont une sociét
vons donc garder la méthode diale
l'interprétation dialectique de l'hi

efficace, qui est au-
u socialisme mili-

tein a bien tort de
à la force que lui
le l'histoire ; il faut
réalités d'aujour-
r dans leurs mains
er, il faut que les
logique même de
l'histoire ; il faut
par le raisonne-
réalité, et qu'ils ne
e la force complé-
ue humaine. *(Vifs*

JEAN JAURÈS

PIERRE

—

ierre Lavroff naqui
age de Melekhovo, d
. père, Lavr Stepano
le; il avait servi dai
aite avec le grade de c
dernières années dans
r Stepanowitch av
t sévère et despotiqu
dévoué au tsar. Cep
r son temps, il se di
dance et une certaine
nions. Dans sa riche bibliothèque, à côté de livres
gieux, on pouvait trouver les ouvrages libre-penseurs
Voltaire et la grande Encyclopédie de Diderot et de
lembert. La mère de Pierre Lavroff, Suédoise d'ori-
e, était une femme d'une grande bonté, énergiqu
lligente et instruite. Elle eut une très grande influen
le développement de son fils, qu'elle adorait et qu'el
it plus tard, âgée déjà de quatre-vingts ans, dans so
.

ierre Lavroff commença à se développer intellectu
ent de très bonne heure, et de très bonne heure au
anifesta des facultés remarquables et un vif amour

Voir notre dernier numéro.

ressions ». C'était le « Traité d'association agricole

domestique » de Fourier.
« traité d'agronomie », do
lui suggérèrent beaucoup

Les premiers essais litt
vers. Dans sa première j
assez grand nombre, parn
un véritable talent, une gr
fondeur de pensée. Presqu
politiques et sociaux, et
développement graduel d
d'un « dieu soumis aux loi
« tsar juste, gardien de la
l'athéisme et au républica
déjà aux potentats europée

O vous, rois de la terre, past
Votre pouvoir va passer co
Et vous serez maudits d'une
Hâtez-vous de vous élever, p

Une fois absorbé par les
sophie et de sociologie, La
la poésie. En 1876, cepend
son activité révolutionnair
tulés : *En avant !* qui devi
et reçurent le nom de *Mar*
sur le même air que la *Ma*
paroles suivantes :

Lève-toi, soulève-toi, peuple
Lève-toi contre tes ennemis,
Que le cri de la vengeance p
En avant ! En avant ! En ava

Comme écrivain, P. La
les mathématiques. Toutef

tifique de penser propre
pitié et sa profonde clair
s'abandonner sans réser
qui aboutirent bientôt à

Cette indépendance d'e
tèrent cher à Lavroff.
de peu de libéralisme. Et
vaient sur Lavroff, lancé
hommes appartenant à u
vateurs et des obscuranti
publicain. On appelait s
colères de la police du tsa
ou indirectes avaient d'a
époque le gouvernement
cion, pressentant en lui u
liable.

Il faut reconnaître que,
presse conservatrice et
perspicaces que les libé
moment-là Lavroff était d
En 1862, il adhérait à la
la Terre, se liait avec Tc
de la même société et s'ad
révolutionnaire.

L'attentat de Karakoso
en aucune façon, affola le
tations sans nombre et co
en masse. Lavroff fut arr
perquisition, le 4/16 a
preuves et d'accusations d
commission militaire, q
écrit quatre pièces de v
Nicolas Ier et d'Alexandre
d'avoir manifesté de la sy

hors. Ayant reçu un passeport
soire, il passa à travers les rang
et se dirigea vers la Belgique et
mander du renfort pour les co
néral de l'Internationale. D'apr
celles du Conseil fédéral belge,
ternationale était incapable d'
au mouvement communaliste.

Si le voyage de Lavroff n'eut p
pour la Commune, il en retira lui
Il put voir de près le mouveme
faire connaissance intime ave
même qu'avec ses enfants, il g
amicales. Il en résulta que Lav
qu'il était, devint socialiste révo

En 1873, Lavroff s'établit à Z
gane socialiste *En avant*, lequel
de la révolution sociale pour la
entier » déclarait que tous les eff
tendre à remplacer l'édifice so
nouveau, basé sur les principe
fondé lui-même sur le principe

Lavroff, dans ce journal, atti
sur la différence qui existe entr
résultant des intérêts économiq
vement sur la classe ouvrière,
qui peut se développer, disait-il
ments et s'appuyer, en l'absen
classe des paysans.

Comme moyen le plus efficac
pratique, Lavroff proposa une

---

(1) Comme on sait, ce mot, à cette é
de son sens actuel.

Lavrov n'a cessé de jouir d'une grande autorité da
s cercles socialistes russes. Si au commencement d

que la triple évoluti
sée pratique et de le
derniers trois siècl
ion de l'idéal social
iner les deux premi
que (1). Ayant reno
le même sujet dans
seul est paru jusqu'i
réhistoriques. Les
ses cartons.

[, comme savant, a
sciences dans leur
t il a trouvé que l'h
ller — vers la solid
de la pensée critiqu

l est mort d'une mort
me, comme il avait
fin, il a exprimé ses
eux à ses amis et à
protecteur pendant
.

t éteint le 6 févrie
sans agonie.

— Un *Comité en mém*
ut d'ériger, par sousc
u grand révolutionna
lier sa biographie écr
n. — Dans notre premi
SOIXANTE années, lire :

---

leux premiers volume
été imprimés à Genève

de ces derniers, qui ont le plus à s
trement de journées de travail (1).

Un plus grave inconvénient vien
térêts que détermine entre ces di
travailleurs leur propre fractionn
vrière se trouve divisée contre elle
système, les adultes se font souv
industriels pour violer la loi au p
l'exploitation systématique de l'en
du temps d'un commun accord par
patrons. L'exemple des « remonteu
— cité par Salembier, au Comité G
liste Français — peut servir de typ
besoin, pour le « remontage » de so
tamment à côté de lui un enfant qui
au fur et à mesure de leur épuisemen
l'ouvrier doit attendre, et perd, c
nombre d'heures de travail. Il a do
enfants restent à l'usine le plus l
c'est ainsi que les adultes non seu
pas aux inspecteurs du travail u
loi, qui oblige les enfants à faire,
des douze, quinze, seize et dix-se
mais encore ils y coopèrent (2).

---

(1) « Les ouvriers réclament contre cet
a..., obligé les enfants et les jeunes filles
leurs parents, leur donnant une liberté
fréquemment, et qui les pousse à dev
Rapport de H. Chambard, Inspect. div.
V. *Rapports pour 1893, p. 93.*

(2) Cet antagonisme économique, au se
vrière, entre l'adulte et l'enfant — ou pl
l'enfant par l'adulte — est un fait plus f
dont l'histoire de la législation ouvrière,
de douloureux exemples. — C'est ainsi q
et du Worthumberland, qui travaillent

paraît, avec les dispositions de la loi de 1892, rigoureusement légale, ne tient aucun compte des conditions hygiéniques et sociales des ouvriers. Désormais, ils doivent prendre leurs repas à toutes les heures du jour, et ne peuvent presque jamais se trouver réunis avec leurs femmes et leurs enfants, ces derniers travaillant rarement au même métier et souvent dans des usines différentes. — Au surplus, il est certain que, par la mise en œuvre de ces équipes volantes, les violations de la loi sont fréquentes. Il faut ajouter que le service de l'inspection, quel que soit son zèle, sera dans l'impossibilité absolue de les constater et d'exercer un contrôle sérieux. »

Pour ces motifs divers, contenus pour ainsi dire dans la loi elle-même, la réglementation de la durée du travail, surtout en ce qui concerne les enfants, est demeurée inefficace.

Mais, à côté de ces empêchements inhérents à la Loi, il y en a d'autres, — d'ordre extérieur, — qui sont venus s'y ajouter.

---

(1) V. Louis Ricard. — Proposition de Loi déposée le 23 novembre 1893. — Voir aussi le Rapport de H. Dron (28 décemb 1895) : *Bulletin de l'Inspection du Travail*, 1896, numéro 2, page 1

font en réalité, non pas DIX *h*
travail par jour.

C'est là un fait incontestabl
trouve des socialistes pour le
affirmation trois séries de pre

D'abord, il y a, depuis 1893
pecteurs du travail. Tous co
la loi, tous s'accordent à r
journée de travail et tous fixe
fication la journée de *onze* he

Il n'y a qu'à ouvrir les rapp
tion de la loi du 2 novembre 1
de la République par la com
vail — il serait trop long de
des inspecteurs divisionnaire
fidèlement le Rapport annu
compte.

Pour 1893, le Rapport annu

Les inspecteurs sont unanim
application des prescriptions lé
difficultés (p. 8). Le système
tiqué : 1° Il rend le contrôle d
sible, et facilite, par conséquen
ment, en effet, un inspecteur po
lance sérieuse ? Il ne connaît
enfants et toutes les femmes em
ne sait pas à quelle heure, à qu
être au travail ou se reposer. —
situation des enfants et des fem
régime de la Loi de 1874 (p. 9).

Pour 1894, nous lisons :

L'application stricte de l'artic
1892, qui fixe à des durées différ

t heurtée à des difficultés
une limite jusqu'à laquelle
rée comme définitivement
t la durée de onze heures...
de l'appliquer sans retard,
cises furent adressées dans
II). ... Nous avons déjà
relais, qui rendent le con-
II).

doption par la Commission
i fixant d'une manière uni-
travail quotidien pour les
service de l'inspection, le
ment la main à ce que cette
passée... On peut dire que
eures, pour les enfants et
es industriels ne trouvaient
et aux équipes tournantes
pour se dérober à ses pres-

mplexes imaginées par les
appent à l'Inspection sont
nsi tant que la loi n'aura
travail pour les différentes
peut affirmer qu'en temps
asse pas *onze* heures dans
enfants et les femmes sont
s (p. XVIII)... Dans presque
rier avec le patron contribue
rôle (p. XXI).

e générale que la durée de
. L'unification de la durée

du travail à *onz*
pourrait seule
encore (p. xx).
teurs que, dans
de la journée d
du possible, à c
pas plus de *onz*
heures (p. xxi).

Ce n'est pas
paroles ou les
rant la journé
normale des
l'Inspection d
venons de le v
rédigées dans c
de M. Lebon, c
la Chambre de

M. le Minist
une nouvelle l
données aux i
grande toléran
ferment les yeu
pas *onze heure*

Enfin, — po
une circulaire
M. Marty, qui

L'application
fixe une durée c
catégorie de pe
difficultés. Le l
de loi tendant
heures, soit à o
études auxquel

cation de la loi de 1892. — Voi
Jules Guesde :

... Je n'ignorais pas que la loi en
mande de modifier avait la prétenti
nombre de réformes : il s'agissait c
d'admission des enfants au travail i
supprimer le travail de nuit ; il s'a
manière définitive le repos hebdom
de réduire, à dix heures pour les uns
le travail des enfants et des femmes
ce que vous savez tous, c'est que c
donnait comme réalisées, étaient en

JAURÈS. — Très bien !

JULES GUESDE. — ... et que, nulle p
tions édictées par vous, les législate
la pratique. On continue aujourd'h
avant, à travailler *douze, treize, qu*
vingt-quatre heures par jour. (*E*
bancs).

A l'extrême gauche. C'est vrai !

JULES GUESDE. — Et, en disant qu
n'a été respectée, ni pour les homme
pour les enfants, j'énonce un fait do
tants des cités industrielles, vous av

... Voici un premier procès-verbal
leurs de Roubaix, concernant un étal
rai — ou que je ne nommerai pas, -
Chambre.

Dans cet établissement, des *enfan*
nombre de trois cents environ, trav
treize à quinze heures par jour, av
pour dîner. Le samedi, ils passent l
matin à six heures. Un certain no
patron, passent deux et trois nuits
refuser, mais aussi ils savent qu'au
travail, ils seront les premiers congé

)RAMATIQUE

ėvolution, en quatre actes

jours l'une des plus florissantes
a'incidemment à répandre des
ère dans le chantage, le *Petit*
Panamas, le *Gil Blas* vit des
ou de Manon et, plus modeste
ıux de course.
onçoit après cela qu'il ne faille
ature : il suffit d'avoir l'échine
e certaine impudeur. Néanmoins,
ent s'accommoder du nouveau
iste. Ils combattent avec joie
ustes, sans se soucier d'obtenir
. Urbain Gohier est de ceux-là.
émiques, il fut parmi les plus
a canaille militaire et il reste un
ns de la décomposition de notre
il ne voit guère au delà d'une
terait au pouvoir des hommes
lre moins odieuse la tyrannie
pas socialiste, et la pièce qu'il
semaine en témoigne.
rtant à la scène son chef-d'œuvre
ju'illustrer puissamment un des
des classes. Plus présomptueux,
un des modes de la révolution
n'a pu se débarrasser des sou-
graphie révolutionnaire : barri-
ıbliant que l'histoire ne se re-
caturer, il n'a su, en s'inspirant
uin et de Mai, qu'évoquer une
ggravée de quelques explosions.

ieurs peuvent faire à eux-mêmes leur destinée ». Je ne

connais pas la fin que Millerand assigne à cette évolution. Mais c'est évidemment là le sens actuel de l'évolution.

Le budget de la guerre. — Toute l'activité parlementaire du groupe socialiste s'est portée sur les réformes militaires à l'occasion de la discussion du budget de la guerre. Nous sommes très heureux de noter que les discours des députés socialistes et en particulier celui de Sembat, qui appartient au parti socialiste révolutionnaire, ont eu pour base non pas le concept de la suppression des armées permanentes mais la série de réformes que M. Pelletan avait indiquées dans son rapport et qui permettraient une certaine réorganisation de l'armée actuelle de façon à mettre plus « en harmonie le principe démocratique et les besoins de la défense nationale ». C'était là le seul champ possible et utile de l'activité parlementaire du groupe socialiste. Il est regrettable que cet effort n'ait pas porté tous ses fruits et que la demande de la nomination d'une commission d'enquête pour examiner les abus signalés ait été repoussée par le gouvernement et par la Chambre. Cette commission, si elle avait fait un travail sincère, aurait évidemment abouti à la nécessité de la transformation de notre système militaire, mais M. Waldeck-Rousseau, comme la Chambre, pense qu'il n'est encore nécessaire et possible que d'atteindre les fautes individuelles, de frapper « les officiers qui ont trahi les traditions d'honneur de leur corps ». Il est évident que l'immense majorité de la nation ne comprend pas la nécessité de cette réforme et que c'est devant elle qu'elle doit être d'abord plaidée par nos amis au double point de vue de l'intérêt de la démocratie et de la défense nationale. Il est indispensable de ne pas laisser à côté de la masse ouvrière en mouvement cette institution militaire qui sera pour elle et pour les institutions démocratiques un danger constant.

PAUL DRAMA[c]

II FAITS ÉCONOMIQUES

Capital et travail à la Martinique. — Marx rappelle, d
le chapitre sur la journée de travail du premier volume

·e moitié du dix-huitième
ande industrie, le capital
en payant la valeur hebdo-
emparer du travail de l'ou-
vrier pour la semaine entière, à l'exception cependant de celui du travailleur agricole. De ce qu'ils pouvaient vivre toute une semaine avec le salaire de quatre jours, les ouvriers ne concluaient pas le moins du monde qu'ils devaient travailler les deux autres jours pour le capitaliste. Une partie des économistes anglais dénonça cette obstination avec une violence extrême. » L'un deux s'exprimait de la façon suivante : « L'homme, en général est porté par nature à rester oisif et à prendre ses aises ; nous en faisons la fatale expérience dans la conduite de notre plèbe manufacturière, qui ne travaille pas en moyenne plus de quatre jours par semaine, sauf le cas d'un enchérissement des moyens de subsistance. Notre plèbe manufacturière s'est mis dans la tête l'idée fixe qu'en qualité d'Anglais tous les individus qui la composent ont par droit de naissance, le privilège d'être plus libres et plus indépendants que les ouvriers de n'importe quel autre pays de l'Europe. Cette idée peut avoir son utilité pour les soldats, mais moins les ouvriers des manufactures en sont imbus, mieux cela vaut pour eux-mêmes et pour l'État... La cure ne sera pas complète tant que nos pauvres de l'industrie ne se résigneront pas à travailler six jours pour la même somme qu'ils gagnent maintenant en quatre » (1).

Des plaintes du même genre sur la regrettable fainéantise des travailleurs nous viennent en ce moment des colons de la Martinique. Voici comment l'un d'eux s'exprime dans un interwiew du *Figaro* :

« Le travailleur martiniquais est un être nonchalant, sans prévoyance et sans besoin. Il vend son travail à la tâche. Ce
·ail à la journée étant considéré par lui comme dégradant :
·i rappelle le temps de l'esclavage, où la journée de l'esclave
·artenait au maître... Or cette tâche — qui est un travail

Capital, premier volume. Édition française, p. 118.

à exécuter en un nombre d'he
prix librement débattu, et se repose lorsqu'elle est achevée. Si elle l'a occupé quatre ou cinq heures et lui a rapporté vingt sous, il estime que sa journée est suffisamment remplie et qu'il a gagné assez d'argent. Donnez-lui de plus hauts salaires: il n'acceptera que des tâches plus courtes et chômera trois jours par semaine au lieu de deux » (1).

Il n'y a rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que nos planteurs de la Martinique en arrivent aux mêmes conclusions que Merivale, le disciple du célèbre Wakefield qui a fait la théorie de la colonisation *systématique*. « Dans les pays de civilisation, le travailleur est, quoique libre, dépendant du capitaliste en vertu d'une loi naturelle (!); dans les colon cette dépendance *doit* être créée par des moyens artificiel Les douloureux événements de la Martinique nous apprenn ce qu'ils entendent par ces « moyens artificiels ».

G. Fauquet

BELGIQUE

Le congrès des coopératives. — Le mouvement coopérati pris, en ces dernières années, une formidable extension d notre pays.

Il y a 1,350 sociétés coopératives, dont 150 affiliées au P ouvrier. Le 6 novembre 1898, sur l'initiative de quelques so tés, 67 coopératives socialistes décidèrent de grouper en seul organisme toutes les coopératives socialistes du pays, tenter un essai de fédération. C'est à la suite de cet essai fut convoqué, à Bruxelles, le 18 février dernier, le congrès coopératives afin de constituer définitivement la fédérat des sociétés coopératives.

L'ordre du jour était ainsi libellé :

1° Appel des groupes;

2° Rapport du secrétaire sur le marché des affaires;

3° Rapport du trésorier;

(1) Impressions d'un colon. *Figaro*, 18 février 1900.

Demande de statuts-modèle;

Demande de statuts-modèle;

b) Demande de renseignement
ciétés;

c) Demande de renseignement
certains articles du règlement;

d) Demande de renseignements

e) Demande d'envoi de compta

f) Demande de débouchés com

g) Demande de renseignement

h) Demande d'emprunts;

i) Demande de renseignements
d'autres pays (Allemagne, R
Angleterre, Hollande, Italie);

j) Intervention dans les conflit
rants.

Comme organe commercial :

La Fédération a vendu les prod

Allumettes, salaisons, margari
mine de plomb, biscuits, chocol
don, fruits, sardines, sucres, mal

Au 31 janvier, la Fédération co
tives qui lui avaient acheté pour

Certes, ce n'a pas été sans pein
tat. Pour montrer l'activité déploy
a reçu pendant un laps de te
600 voyageurs de commerce et
1,800 lettres.

La Fédération n'a pas oublié q
de propagande :

Une brochure de Zéo sur la F
été tirée à 4,000 exemplaires;

Cinq conférences ont été donné

L'*Avenir social* publie tous les

Une brochure conférence type

Formation d'une bibliothèque s

Annuaire sur la coopération à

Disons encore, avant de term
uable rapport, que deux compta

s les coopératives de
n système de compta-
coopératives du pays

atant une encaisse de

E PARIS

partiment d'économie

s sociétés avec l'his-
les.
e la coopération socia-

grès de la coopéra-

Maisons du Peuple.

ENTAIRES

ératives fassent ana-
nstitut industriel.

JTS

ont votés après quel-

cistant pour certaines
n commun les cafés,

IATION VIS-A-VIS
CTION

ient les coopératives
achats une procédure
r exemple, leur comité

nou

qui
oopé
voya
;aux
ide c
ctue
) qu
ence

s co
omn
antil
rix d
créa
es, r
nouv
le dé
ue.

orien
u mo
ssie
rg, c
pt 1
les
man
s et
lu 2
fit
rt p
-leur
la g

livr
ssie,

—

impossible à avaler. Ils délé
ministration, pour exposer
en toute réponse, se borna à
police les trois délégués. Un
attaquèrent les usines et étei
tration appela les troupes, pe
vistes et les conduisait en
mirent aussitôt à la poursu
délivrèrent leurs camarades.
alors violemment, tira dans
en tua un, et en blessa plus
du local où avaient été empri
sait la scène suivante : un offi
des grévistes, parmi la foule,
l'honneur de l'uniforme, l'offi
vistes eurent connaissance d
à coups de pierres. Les solda
et de blessés restèrent à terr
les ouvriers en aient tiré d'au

ÉKATERINOSLAW. — Le 25
Ékaterinoslaw. Les ouvriers
de salaire, et la cessation du
heures de l'après-midi. Le
suite de l'intervention de la t
ouvriers avaient été arrêtés

GRODNO. — Le 15 septemb
à une manufacture de tabacs
réclamant une augmentation
effet de 50 copeks à un rouble
maine ; sans compter que les
plus grande part de ce vérita
vint à l'aide du patron de
nuit, 100 ouvrières furent arr
grève n'en continua pas moi
d'ailleurs préférer leur pris
disaient-elles, nous avons le
liberté ; mais nous avons en

à la manufacture. » — La
si opiniâtre, qu'elles par-
tenir une partie de leurs

le 30,000 ouvriers, appar-
rent en grève, du 19 au
choisi, surtout pour les
à livrer de grandes com-
omme toujours, la police
épression de la grève fut,
violente : on perquisi-
Cela n'amenant aucun
ma d'autorité les monts
sionnements divers. La
aines. Rien n'y fit : les
a chasse à l'homme com-
les bureaux de police :
les violences inouïes, on
fusils et on fouettait les
u'ils eussent promis de
ient étaient emprisonnés
nombre de 5,000. Par ce

nte la plupart du temps
Pourtant l'organisation
e et le courage que dé-
conditions de lutte. Leur
e s'intensifie la lutte des
onomique du prolétariat,
end naturellement à de-
choses, un mouvement
t russe est encore « le
commence à faire par le
veil des consciences ou-
e le terminer.

NIKTO.

BULLETIN BI

LES

Volkswirthschaftliche Studie
Schulze-Gavernitz (Leipzig, I
618 pages). — Ce sont six étu
contemporaine. 1° *Histoire de*
Russie est en voie de deveni
particulière de l'*industrie du*
tituée une vie économique e
capitalisme concentré et d'un
du développement économiqu
vistes et *nationalistes* russes,
battre les progrès inévitables
sée, s'assimile à la civilisatio
ciale. 5° *Economie agraire*. 6°
ce beau et intelligent livre est
Russie ouvrière contemporai
s'y doit développer le prolétai

Le Sabre et la Loi. Le Code
préface de Francis de Pressen
— Ce livre est une des meille
la propagande antimilitariste.
des juridictions militaires, en
lugubre, de faits et de docume
toutes les horreurs du régime
ment rapportées, brièvement
mitte, un des plus courageux
contre le militarisme une arde
la monstrueuse anomalie que
brutale qui s'appelle l'armée,
du pays. Il signale le péril me
républicaines les prétoriens d
livre constitue un des plus élo
sitoires contre le régime milit
quelques socialistes qui préte
tomber qu'à la chute du capit
le combattre plus spécialeme
où s'étale tout au long le ma
appelle les « suppliciés ». Qu
qu'ils en profitent !

ıs la direction de Jean Jaurès. —
y a un an, dans *la Petite Répu-*
ivraisons, à raison de deux par
s nous donnent une « Introduc-
chapitre sur « les causes de la

l'histoire prenne dans l'éduca-
.arge et plus profonde, la place
base de la sociologie ; de même
:tique socialiste, qu'elle vivifiera,
: pour tout socialiste qui pense

e l'Histoire universelle, quel est
ɔle socialiste la plus belle mois-
dans le grand jour de l'histoire :
ence de ses destinées, il lui faut
qui les commande. Et ce sera là
aurès le dit dans une vigoureuse
: Péguy, « la force de la pensée
mment, à travers quelles crises,
quelle évolution des choses le
.rôle décisif qu'il va jouer de-
itants socialistes, nous nous pro-

ırs veulent dresser comme une
'iat au dix-huitième siècle. — Au
historiens de l'école, dédaigneux
point de vue historique, l'appa-
si conçue, de cette première his-
ment. Cette large place que tient
:urs, qui ne voit qu'il ne la tient
celle-ci, trop gonflée par la va-
militaire et même politique, ne
vie réelle. On en est encore en
utour de la terre : l'esprit socia-
ıcoup d'autres choses. Et voilà

s historiens y prennent garde :
omaine de l'action, nous sommes
ıs peine de faire œuvre malsaine
· tout esprit de parti, toute autre
mple vérité ; rien ne doit moins
l qu'un chapitre d'histoire ; que
aujourd'hui historiens, ne l'ou-
socialiste ne sera pas, ne peut
ınt la méthode scientifique — et

Au moins faut-il qu'elle
espérons qu'elle sera tell
e.
ion » de l'*Histoire social*
grands traits « la march
79 » jusqu'à nos jours, il
liste et quelle sera sa mé
e ses thèses favorites, la
éalisme historiques, et ce
, une fois de plus, il s
ins théoriciens se réclama
gnité de l'esprit libre, aff
rnel univers ».
partie de l'*Histoire soci*
crite aussi par Jaurès, est
maintenant, dans le prem
héories de Taine.

LES REVU

quinzaine. — Dans le sec
s documents qui ont pr
é à sa préparation, ainsi
u'a soulevée dans le parti
 travail. C'est le troisièm
trouve une admirable étu
ble qui ait jamais été pu
ux qu'a émus la parole t
nés sa foi puissante et sa
illeuse venue littéraire et

Monatshefte. — Numéro
nd la préface qu'il a écrit
e; L. Gumplowicz, en rép
sur le débat Bernstein-K
le que soit la tactique q
te, collectiviste. Oppenhe
l propose un compromis e
e industriel. Il importe de
sser confondre avec les id
n du parti, des idées nor
s un journal hebdomada
(le *Peuple*), deux articles
en toute certitude à E
de la première livraiso
. Le premier indique rap

allemands, et expose
, particulièrement in-
e à Hegel et expose la
Maetschler, « Le Con-
Etude sur la dernière
nt »; Ida Haeni-Lux,

:le le plus intéressant
lans l'industrie métal-
gnements statistiques
mortalité et les mala-
rticles: Ross, « Etude
e de James Sully »;
P. F.

ɪe Bonomi nous donne
e internationale et le
svaal. Il nous montre
ations contre l'Angle-
domaine politique et
une masse homogène,
er dans cette guerre
ntre *impérialismes :*
grande Allemagne, la
érique, etc., c'est là le
a tend à s'emparer du
oppement industriel.
'une guerre entre ces
d'hostilité sont trop
ances, toutes momen-
ı raison du caractère
e que les dangers de

l'isolement anglais et
les autres nations, la
étant fermé, les colo-
ion intensive, ou au
en face de crises plé-

les ouvriers anglais
résister à la baisse de
lleurs des autres pays
ntation de la richesse
tion. *A. B.*

méros, 5, 6, 7 et 8, des
e Kautsky ; une inté-

MEI

aiqu
i de
es s
es t
e p
etc.

T

Ka
iriè
x h
s, c
nter
du
lque
rop

e. A
SY.
for
ercl
gen
ch
ateu

se, p
, ¾
téré
yeu
es c
atio
le c

nter
). -
stic
à n

Sec

om

Ric

Deuxième Année
N° 30

15 Mars 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40 ; Autres pays, 0,50

PARIS

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

(Librairie GEORGES BELLAIS)

17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :

PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :

ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 69, rue Van Aa

PRIX DU NUMÉRO

FRANCE ET BELGIQUE . . » 40 | AUTRES PAYS . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET BELGIQUE	Un an	8 »	Six mois	4 »
AUTRES PAYS	—	10 »	—	5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

RTINIQUE

causes les événements de la
ont nécessaires quant aux con-
es de la vie des Antilles. Ainsi
crier, facteur dominant actuel
ıtilles par rapport au travail.
olitique par rapport à la ques-

nique se trouve depuis peu en
vraiment homogènes, ayant la
pérée il y a un demi-siècle de
le est débarrassée aujourd'hui
rrence des immigrants. Le ré-
ment pour le travail aux An-
ion totale, entendue dans ce
sens particulier que le travail dégagé de certaines gênes se trouve *vis-à-vis du capital dans les conditions ordinaires, normales.*

Le régime transitoire entre l'esclavage et l'émancipation totale est dominé par un facteur considérable : *l'immigration*, organisée en 1852 par les pouvoirs publics dans l'intérêt du patronat. De sorte que le travail des affranchis de 1848 rencontre immédiatement la concurrence organisée du travail des *engagés indiens*, chinois, etc. Le dernier convoi de rapatriement est parti pour l'Inde quelques jours avant les grèves. On
ıit un signe des temps. Le travail a donc passé du régime
la réglementation au régime de l'autonomie. Le capital
st plus favorisé par les pouvoirs publics *quant à son con-*
t avec le travail. Aussi n'ayant plus affaire à la passivité
travail servile ou asservi, il se heurte maintenant partout

à des forces organisables, à la
toyens, et il *ne veut pas se résouo*

D'autre part, le grand capital
doute une sorte de guerre de tar
bourgeoisie dont les intérêts sont différents des siens, aussi bien au point de vue industriel et agricole qu'au point de vue politique. Il y a, en effet, à la Martinique un mouvement marqué en faveur du retour aux cultures dites secondaires (café, cacao, tabac, etc.), mouvement qui se traduit au conseil général par des primes accordées à ces cultures ou qui peut se traduire par des taxes frappant le sucre à la sortie.

Car — et ceci est la face *politique* de la question — les pouvoirs des conseils généraux des Antilles sont beaucoup plus étendus en général que ceux de la Métropole. Ils ont le droit de voter toutes les *taxes,* toutes les contributions nécessaires pour l'acquittement des dépenses de ces colonies, et de *créer même des impôts* — sauf la sanction du chef de l'État. D'où la *nécessité pour le capital* de prendre part à la lutte politique, d'être représenté à l'Assemblée locale et au Parlement. Or, le grand capital *veut énergiquement maintenir, au moyen des fonctions électives,* ses privilèges déjà réduits par le progrès des mœurs et par le droit commun auquel la force des choses l'a ramené.

Dans ces conditions et de toute façon il fallait s'attendre à une assez vive agitation sociale à la Martinique. Dans leur position nouvelle vis-à-vis l'un de l'autre le capital et le travail en cherchant un équilibre relatif, un *modus vivendi* nécessaire, devaient se rencontrer et subir des chocs plus ou moins violents. Et cette agitation devait se produire soit que la Guadeloupe ouvrière donnât l'impulsion aux travailleurs de la Martinique, soit que le mouvement fût précipité par ceux-là même qui voulaient l'empêcher. C'est le deuxième cas qui s'est produit. Le grand capital sucrier — en politique la r
tion — qui dispose pour ses exploitations des trois quarts
la classe ouvrière, c'est-à-dire d'une bonne partie des él
teurs, a voulu, pour prévenir le mouvement possible du p
létariat, faire marcher le prolétariat lui-même.

gardant la Guadeloupe
'idée socialiste a mis la
dée socialiste n'agit pas
– pas encore — elle agit
atronale depuis quelque
pas apparemment, mais
arche des événements à

politique *après les pre-*
ccès des socialistes à la
s'essaye à une élection
sant ses grands cercles.
lle son essai de conquête
nale et qui est un succès

ction politique. *Chassée*
nières luttes électorales
x les nouvelles couches
n âpre combat contre les
la race de couleur trou-
sse métropolitaine *l'écho*
d'hui.
deux coups terribles :
en bloc des écoles con-
lre économique *la sup-*

chie politique coloniale,
et la propriété foncière,
e. *La division des répu-*
désunion, elle se laissa
s des travailleurs furent
oloyeurs. Elle laissa la
ntérêts propres de celle-
seil général le morcelle-
profit des travailleurs,
ouvelle génération poli-

tique. Et comme
maîtresse de la
laissait à ses tra
leur pleine libert

Et cela jusqu'à
leva la tête, et si
les sucres d'un
frapper d'un im
françaises, la gr
sucre, *ne paie pa*

Jusqu'au jour
blable mouvemen
menacerait direc
lèges économiqu
encourager son
circonstances, p
tère Méline.

La réaction us
revenant sur le t
que devant. D'ar
gogue. Elle alla
former sa clientè
réussit, grâce à
caine où elle tr
popularité. Bref,
toute la ligne. La
gauche démocra
antirépublicaine
tion au Parlemen
colonies quelles
duction et le dév
les succès politiq
n'ont été possibl
mique faites à la

L'augmentatio
la campagne usi
que leur pénible

ENQ

SUR L'ORGANIS

DES PARTIS SOCIALIS

(

TROISI

LA DÉMOCRATIE SOC

I. — LA FORMATIO
EN

Dans l'histoire de la dén
le 30 décembre 1888 est u
effet, du Congrès de *Hain*
notre parti, — après vi
acharnée contre cet absol
avons joui jusqu'aujourd'h

L'histoire du mouveme
partager *grosso modo* en
embrasse environ dix an
1870, il se range sous l'
adopta les idées et la ta
cependant qu'il se dégage
des idées démocratiques li
au lendemain de luttes c

(1) Voir les n° 22, 25 et 28 d
(2) Nous ne publions aujour
étude.

ıtes discussions intestines.
en plus que le mouvement
re chose, au fond, que la
éveloppe rapidement et se
idées de Marx, d'Engels et
ı tactique ressemble fort à
allemand, et sa principale
ns d'action politiques, dont
ınde, elle, dispose déjà de-
ord, du suffrage universel.
lans les sociétés d'enseigne-
bien qu'il y ait toutefois de
ıtion syndicale. Les jour-
ıe en semaine, en dépit de
croissance de notre mouve-
ppement de l'industrie; le
3, l'année du krach, en est
s ouvriers d'ailleurs ne res-
effets économiques de ces
t le terrain aux révolutions

ıtion économique ne suffit
seconde période du mouve-
t vers 1880, époque de la
es idées anarchistes. Il est
if et l'extrême misère n'ont
ıent d'une tactique, où le
éments contradictoires en
rement. S'il est un pays où
vrier s'abandonne au déses-
ut progrès est bien difficile,
parle tant de langues diffé-
te à côte les états de civili-
sentiment de ces difficultés

…dicale » de l'inutilité de tout droit
…oit de suffrage.
…ent les menées des agents provo-
… Autriche la source officielle de
…orisme; ces derniers doivent leur
… aux policiers Frankl et Steyskal.
… de Vienne et de Prague, mais
…s d'Etat autrichiens, depuis Giskra

…ndre, en 1878, la loi d'exception
…ocialistes, en Allemagne. Les ou-
…nt que le suffrage universel ne
…ri des violences les plus brutales:
…uvaient encore se rendre compte
…leur apprit — qu'il aide aussi à
…e! Le développement qu'avait pris
…en Allemagne, et surtout le droit de
… ouvriers allemands d'éviter le
… eu à s'écarter du vrai chemin.
…anifesta aussi en Allemagne, dis-
…sion de Most, qui se détacha du
… importance là-bas; mais il trouva
… Autriche. Dans un pays où une
…rand jour et garantie par la loi
… association secrète, où l'on pu-
…es ouvrages censurés par le minis-
…devait venir d'avoir recours aux
… Et dès lors, le nombre des vic-
…ment, les condamnations devin-
…tales, et chacune d'elles fit éclore

… que nous avons appelé plus haut
…e parti s'exagéra beaucoup ses
… les dispositions révolutionnaires

ıasses. La situation
ait pas ne pas pre
ı non seulement l
e protection ouvri
› tard »! On ne s'e
programme du pa
ıte », écrit Peuke
ıer et confirmer ı
ıes devenus infidè
ines plus tard, il s
ı prise dans une a
conçue : « Toute t
n sociale actuelle
le des travailleurs.
nt que d'une cata
ı'on représentait
quer ici comment
ıt anarchiste polic
; furent si satisfai
e cette voie, qui
ns, que le proc
quement, au tribu
dérés », « de socia
listes à l'eau de r
t les yeux à pers
tement, d'adopter
ence du droit de
ın aurait suffi po
ıation des forces d
des masses : chaq
res ; les étincelles
aient sur de la pai
ission. Les démoc
une résistance opi

les persécutions, a permis une cert
l'action; c'étaient encore les rédactic
propageaient au dehors toutes les i
organisations.

C'était un beau temps, en dépit de
de toutes les persécutions, et ceux qu
ront avec plaisir les longues nuits
Vienne comme en province, pour di
bases d'une nouvelle action commun
ler de « programme »; ce mot rappe
sensions et éveillait comme l'idée d'u
d'action individuelle. Mais la néce
communs pour une action commune
prise, même par les compagnons qu
difficilement à certaines dénominatio
tomba d'accord sur cette idée fonda
politique et la réforme sociale étaie
ment nécessaires pour élever le pro
de sa tâche historique, telle qu'on la
Hainfeld. « Organiser politiquement l
en lui la conscience de sa mission
préparer physiquement et intellectue
devra soutenir, tel est à proprement
du Parti ouvrier démocrate socialist

Ainsi fut établie en vue de l'acti
des droits politiques et de la prot
c'était là un résumé des opinions
dérées », la synthèse socialiste de l'
et de l'utopie anarchique. Ce que d
appelle le programme minimum, le
vers l'État actuel, le droit de suf
vaient facilement entrer dans le cad
il ne resta d'autre trace de nos an
particularité de notre programme :

ılistes à ne point s'en exa-
ppelait que ce n'était qu'un
Cette discussion et les préli-
: durèrent plus de deux ans.
; principales villes des pro-
s connaissaient ces travaux
aient. Il nous vint aussi des
ya à Vienne et à Reichenberg
our association secrète, mais
ınées. L'union était enfin un
it d'en parler.
ıne belle couronne au § 2 de
, d'association. Il a été notre
dre dans lequel toute notre
Nous ne pouvions pas tra-
e voulions pas agir secrète-
la seule chose de toute la
ıs protéger, fut précisément
te lacune trois fois bénie de
n, qui interdit de l'appliquer
ions invitèrent des particu-
;, sans aucun mandat. Nous
n administrée par un homme
ıes dans le comte Auesperg,
au ministère du commerce,
n légiste pour comprendre
s choses légales, et que par
ıisser librement agir. C'est
pour siège de notre congrès
ion de Lilienfeld. Le 30 dé-
'y réunirent ; 70 d'entre eux
ous le répétons, ils n'avaient
enaient en leurs mains l'ave-
des milliers de prolétaires,

ore devait bi
. L'union n
it que la sce
qui restât n
cert. Elle ex
hommes de
, quoi qu'en
e l'An de 18
npossible de
ous les triste
és, nous po
pleins de c
ctoire.
es, socialiste
forfanterie, q
à Hainfeld.
avail », car
ns débuté e
ais, et nous
olétariat aut
puissance politique, nous avons formé les
e vaste organisation ouvrièr
s résistances du gouvernemen
is forcé nos adversaires à reco
ssante vitalité de la démocr
largement développé ce q
core qu'en germe; par les no
notre organisation, nous avo
estion de nationalités. Oui,
s avons vaincu, en partie du
res, l'apathie autrichienne!
que nous le devons.

Dr Vic

par Camille Polack)

apparence elle semble tenir l'équilibre entre les patrons et les ouvriers, en concédant à tous ce même droit d'association, en fait, c'est une loi pour les ouvriers, car pour eux seuls le droit avait été contesté, seuls ils avaient été persécutés. Le régime antérieur, celui de la toute puissance du dogme de la liberté du travail, était en réalité le régime de l'exploitation patronale. Exploitation d'autant plus facile qu'on avait supprimé pour les ouvriers la protection du droit commun et créé un délit spécial d'entraves à la liberté du travail (art. 4 du Code pénal) : délit monstrueux dirigé et appliqué con une seule classe, dont la faiblesse provenant de son émiet ment était augmentée par la division semée ainsi dans son se

Pour se défendre, les ouvriers en faisant appel au princi d'association voulaient faire prévaloir leur principe protecte en face d'un principe oppresseur. Ce qui faisait la force c uns, faisait réciproquement la faiblesse des autres ; le dr d'association importait peu aux patrons, ils le possédaient fait, donc n'avaient pas besoin de la loi nouvelle ; seuls ouvriers y avaient un intérêt de classe.

L'économie de la loi de 1884 succinctement rappelée la suivante :

Les patrons, ouvriers, séparément ou réunis, de professio identiques ou connexes, ont le droit de se grouper en ass ciations dans le but précis de défendre leurs intérêts écor miques et professionnels.

Les syndicats ainsi créés sont obligés de déclarer le existence, de déposer les noms de leurs administrateurs, do soumis à une sorte de tutelle, et de l'administration et ministère public, qui doit veiller à leur constitution légale et leur fonctionnement régulier.

Ils ont une certaine personnalité civile, c'est-à-dire le dr d'agir en justice, de posséder, etc., dans les limites de objet ; ils ne peuvent donc ni être propriétaires d'immeul utres que ceux nécessaires à leur fonctionnement (lieux union, salles de cours, etc.), ni faire le commerce. Les sy ts peuvent constituer des unions sans personnalité mor

On fait à la loi de nombreuses critiques et à l'expérie

on a reconnu qu'elle était insuffisante. Des nombreux de réforme déposés (1), discutés, votés parfois p assemblée, aucun n'aboutit et les critiques subsistent c

La loi, dit-on, met toute une classe en suspicion met les organisations aux tracasseries de l'administra les surveille, aux rancunes du patronat qui peut déclaration obligatoire des noms des administrateu mairie facilement se venger sur eux, ou empêcher n constitution de syndicats (2). Cause de faiblesse augme l'impossibilité pour les syndicats de mettre à leur tê ciens ouvriers (3). Les droits du ministère public et d naux en matière de dissolution pour illégalité so étendus. De nombreux syndicats ne se sont pas soun loi de 1884, se trouvant plus tranquilles que ceux soumettent.

La loi ne donne pas une capacité de posséder, d'ag sante pour les syndicats (4).

On lui reproche encore de laisser en dehors du droi établit les membres des professions libérales qui ont a intérêts économiques et professionnels à défendre; d les ouvriers de l'État qui ne sauraient être considérés fonctionnaires, l'État patron ne devant pas avoir plus que les autres d'exploiter ses ouvriers et de méconnaî revendications. Beaucoup de services publics d'aill balayage, par exemple (ceci à propos de la questio pour les cantonniers de la ville de Paris) n'étant pas prendre, plus essentiels que l'alimentation ou l'éclair les ouvriers ont le droit d'association.

Enfin, et c'est le reproche le plus grave, la loi ma

---

(1) Voir *J. Off.* Déb. parlem. Ch. Mars 1884, p. 742. Crit menceau, et Congrès de Rennes, Octobre 1884 (Bib sée social, n° 6315).

(2) Voir : Moindrot. *Réformes de la législation des s fessionnels*, Lyon 1898.

(3) Propositions Goblet, 21 décembre 1891. Basly-Lam embre 1895. Jaurès, 21 novembre 1895.

(4) Proposition Dussaussoy, Chambre, 8 février 1895.

E I

au

ant

nme, il est loisible aux patrons de mécon-
s ouvriers, de les renvoyer parce qu'ils sont
êcher, par menaces ou autrement, la consti-
ts, ou de ruiner ceux existant. Ce ne sont
hèses vaines : de nombreuses enquêtes par-
onstaté ces abus ; ils ont causé des grèves
nme celle du Nord (1885), de Carmaux, des
et aussi, en somme, celle du Creusot. Or
très justement (1), « il n'est pas possible de
égorie de citoyens certaines libertés, et de
ne temps à une autre catégorie de citoyens
violer cette liberté reconnue et légalemen

le côté un certain nombre de réformes acces
ques moins générales.

eck-Rousseau-Millerand pouvait faire dispa
le ces reproches ; voyons dans quelle mesure
irs des classes ouvrières.
uelles circonstances il prit naissance : le
sot restés jusqu'à cette année en dehors de
lical par suite d'une oppression patronale
pendant la grève constitué un syndicat, qu
er avec le patron Schneider, les condition
lit patron méconnut et viola formellement l
n des ouvriers, tout en restant, d'après l
ites de son droit. Tout d'abord, il refus
rts avec le syndicat, ce qui est une violation
oi faite pour donner aux ouvriers des repré
moyens de discuter leurs intérêts profes
émit la prétention de choisir parmi les a
ux avec lesquels il consentait à discute
administration intérieure du syndicat, c'

Chambre, séance du 14 mai 1890.
tre le citoyen Adam.

tron qui aura *refusé d'embaucher ou* renvoyé des ouvriers en raison de leur qualité de syndiqués, pourra être poursuivi par l'ouvrier renvoyé ou le syndicat, et condamné à des dommages-intérêts. S'il use de menaces ou de violences pour faire sortir les ouvriers d'un syndicat, il sera puni de peines correctionnelles. Donc, dans le premier cas, c'est un *quasi-délit civil*, justiciable des tribunaux civils à la requête de la partie lésée, dans le deuxième, c'est un *délit pénal* qui peut être poursuivi par le ministère public et puni d'amende ou de prison.

Réciproquement, et pour que les ouvriers ne puissent rendre le droit d'association obligatoire, ils sont exposés à la première sanction s'ils tentent de *mettre en interdit* un patron pour obtenir le renvoi de non-syndiqués, dans un but autre que celui d'assurer l'exécution des conditions du travail, et à la deuxième s'ils usent de violences, etc., dans ce but.

Ce dernier paragraphe marque un recul sur les régimes antérieurs. Car on empêchera ainsi l'exercice du droit de mise à l'index rétabli avec la loi de 1884 par la suppression de l'article 416 du Code pénal. On sait en effet ce que signifie cette prétendue réciprocité et comment les tribunaux qui en caressent les patrons, en écrasent les ouvriers. La jurisprudence avait d'ailleurs déjà établi, dans ce cas, un délit civil discutable (1), on eût pu en rester là ; l'aggravation de l'art. 11 du projet est abusive, le droit commun doit suffire pour réprimer toutes les violences, sans créer des délits spéciaux (2).

---

(1) Pour le quasi-délit civil. Cf. Pic, *loc. citat.*, p. 95. Cassation 22 juin 1892. S. 93. 1. 41. note Jay. — Contre : Glotin, *loc. cit.* p. 129.

L'Union des syndicats du département de la Seine dans une invitation à une réunion des syndicats *(Petite République*, 5 février 1900), dit : « L'Union estime qu'il y aurait lieu de demander en même temps pour les syndicats professionnels l'abrogation de l'article 1382 du Code civil, article qui, généralement, est emplc par les patrons et par les renégats des syndicats ouvriers mi l'index par ceux-ci pour les faire condamner ; le procès des a gissiers d'Annonay est encore présent à toutes les mémoires. »

(2) Le projet reprend un amendement reactionnaire présenté la Chambre 13 mai 1890 — et signé de Ramel !

Le projet méconnait les droits et la liberté vraie des travailleurs sous le prétexte de les faire respecter ; on supprime un droit conséquence directe et du principe de la liberté du travail et du droit d'association. On protège donc en réalité les patrons en diminuant les forces de résistance des ouvriers.

Au lieu de cet amendement, la vraie conséquence des principes de liberté et d'égalité de tous devant la loi était la suppression de l'odieux délit d'entraves à la liberté du travail maintenu dans la loi de 1884 avec l'art. 414 du Code pénal. C'était d'ailleurs donner satisfaction aux réclamations réitérées de la classe ouvrière (1). En rendant la loi efficace par une sanction contre les patrons on a trouvé que c'était une trop grande concession, aussi offre-t-on une grave diminution des droits ouvriers en échange. C'est le système des compensations. Ici il aboutit à une iniquité.

En effet, la prétendue sanction du droit des ouvriers ne signifie rien; le projet ne donne aux ouvriers aucun nouveau moyen de défense, sauf en ce qui concerne le refus d'embauchage. Les ouvriers pouvaient obtenir des dommages-intérêts des patrons qui les renvoyaient comme syndiqués, en vertu de l'art. 1780 du Code civil (modifié loi de 1890), et en vertu de l'art. 1382 (2). Il est vrai que la jurisprudence a fait bon marché de l'art. 1780 nouveau (3). Mais le principe était très net : le droit de renvoi du patron ne pouvait aller jusqu'à l'abus et les *motifs illégitimes* de renvoi devaient donner lieu à des dommages-intérêts. L'art. 1382 donne le même droit si l'ouvrier prouve la faute du patron. Le projet ne dit rien de plus, et ses dispositions ne seront pas plus appliquées que les précédentes et pour les mêmes raisons : il est impossible à l'ouvrier, et même au syndicat, de prendre la responsabilité de procès coûteux ; l'assistance judiciaire est le plus souvent refusée ; puis les délais d'instance, d'appel et de recours sont

---

(1) Proposition Dumas, 20 octobre 1891. *J. Off.* Chamb. 1891. n° 1608.

(2) Pic, *loc. cit.* p. 438.

(3) Voir *Revue Socialiste*, février 1899, article Maurice Charnay : « Une réforme ouvrière », et Cassat. 19 juin 1897. D. 98. I. 541.

E M

la

ction
e re
min
gê
simp
d'au
son,
-La
epou
la s
rme
une
nde
ade
qui
de.
trag
ema
s v
ntré
Gobl
sant
ner à
ultip
e sa
it pe
, et
com
aattr

niol
ence
a obs
Offic
ma
disc

ıne
car
anti
ontre
rs c
d'in:
it d
enti
de
fait
rqui:

par
bien
it n
ne u
il pe
born
du j
ultés
ans
(Voi
les
le
de

n? E
s b
ar le
uoi?
ar e
ouni
c'es
, d
r en
ut
ouvriers qui atten-

tent au principe protecteur des patron
pour les patrons qui attentent au p
ouvriers.

Enfin, le délit pénal est la seule sar
aux principes fondamentaux de notre
une loi d'ordre public, reconnaissant u
droit d'association pour une catégorie
comment admettre que l'État laisse au
veiller à la répression de la violation
Laisse-t-il les citoyens réprimer les a
conscience, à la liberté politique? N
d'atteinte à la liberté d'exercice d'
vote, etc., etc...? Pourquoi et comm
qu'un droit public puisse être l'objet
privé entre deux citoyens, contrat dont
par une somme d'argent à payer de l'
mages-intérêts sont en effet la sanct
cution des obligations privées.

La deuxième réforme consiste à éten
dicats et des unions de syndicats;
propriétaires sans restriction, de fai
merce, etc.

Les unions de syndicats qui n'ont au
auront désormais le droit d'ester en j
tains immeubles. De plus, les syndica
dons et legs, mais on discute s'il leur
une autorisation préalable. Le projet t
cette question.

Cette réforme qui permet aux synd
en sociétés commerciales, qui leur don
cette extension de capacité qui sem
devoir être un bien, est-elle vraiment
classe ouvrière?

Tout d'abord, le droit d'être propri
possibilité matérielle de le devenir; n
dans la société actuelle et cependant
pas. Les syndicats auront beaucoup de

·r en associations pro-
ɔsséder les moyens de
pour les conserver et
en raison de la forme
ɩ d'autant plus qu'ils
l, moins de responsa-
ution de leurs engage-

leurs les syndicats de
s associations de pro-
ils étaient nettement
ministration. Près du
vrières sont issues de
ɔnt, soit de fournir du
ns une grève, soit de
en chômage, soit de
s. Et cependant cette
on syndicale est mal
ɔle, en apparence, leur
fédération générale du
r la capacité commer-
ela serait la source de
ɩorde au sein des orga-
·es sont là pour cette

tional de Paris (1889)
ntions une proposition
compléter le projet de
le principe de la coo-
.tuts de la Fédération

me et socialdémocratie
oductives ne sont pas
uction capitaliste, p. 163

novembre 1899. Hubert-
ats professionnels. »

s le droit de faire de
tage sans sortir du
our l'élévation des
e de la main-d'œuvr
au contrat individu
ontrat de travail avec le syndicat au lieu de traiter avec
e ouvrier (1). Il s'assure ainsi contre l
contrat est fidèlement exécuté de p
rs débattent ainsi les conditions du tr
que s'ils le font isolément : ils y ont a
actuel favorise ce mode de contrat.
posé des motifs du projet Waldeck
ler aux entreprises comportant des a
reprises de main-d'œuvre sans fournit
mmandite des typographes est un exe
eprises qui tendent à substituer le co
t individuel.
qu'ici les conventions passées entre s
rons n'avaient aucune force juridique,
sprudence sur ce point est incertain
e conflit entre la Chambre syndicale
de Chauffailles (Saône-et-Loire) et quel
aient conclu avec le syndicat une con
aires et la durée du travail, et qui n'av
convention à l'égard de quelques ouvr
ale vit sa demande en dommages-inté
r d'appel de Dijon. Son pourvoi en ca
anvier 1893 pour les motifs suivants :
ne syndicat, n'avait pas souffert de p
its reprochés au patron ; seules, les
vis-à-vis desquelles les engagements p
nplis, avaient le droit de se plaindre e
ages-intérêts. »
ourrait ne pas en être de même s'il é

(1) Voir de Molinari : « La guerre civile du ca
l des Economistes, septembre 1899.

L'Évolution de la Méthode Socialiste

(Suite et fin)

Bernstein n'est pas juste non plus lorsqu'il reproche à Marx une prétendue contradiction de méthode ; il lui reproche de déclarer d'une part que toutes les grandes transformations sociales, toutes les grandes révolutions sociales doivent être préparées par l'évolution lente des conditions économiques, et d'autre part, de ne pas exclure ce que Bernstein appelle le « recours blanquiste à la force ».

Mais il n'y a aucune contradiction entre les deux méthodes. Il est certain que toute grande révolution sociale procède à la fois d'une lente préparation ou évolution économique et d'une intervention décisive de la classe opprimée, lorsque cette évolution économique est assez avancée pour permettre une intervention efficacement révolutionnaire. Il n'y a là aucune contradiction, et Bernstein a beau nous dire qu'on peut se tromper toujours si ı intervient par la force sur le degré de préparation lutive et économique, cela est vrai aussi des réformes prement dites ; nous pouvons nous tromper aussi sur ure où une simple réforme est mûre et possible, et enser en vain dans ce sens notre agitation ; il est vrai

qu'il est difficile aux hommes de savoir à quel moment une société nouvelle est possible, il n'y a pas de signe certain de maturation humaine comme il y a des signes certains de maturation pour les récoltes ou pour les fruits, et il est d'autant plus difficile de savoir si une société nouvelle est mûre que très souvent la maturité de la moisson humaine se mesure à l'ardeur intérieure du moissonneur ; il n'y a donc pas en effet de signe certain que l'heure d'une intervention révolutionnaire décisive est venue. Mais ce n'est pas une raison pour contester que, dans l'histoire, c'est toujours au point de rencontre de l'évolution économique suffisamment développée et d'une intervention décisive de la classe opprimée que se produit le grand mouvement historique.

Donc, aucune des théories de Marx n'est entamée ou ébranlée par la critique que lui appliquent Bernstein et ses amis, et non seulement, — car c'est l'objet de ma démonstration — non seulement les théories de Marx subsistent, mais il est démontré que pour la théorie de la valeur, pour la conception du matérialisme économique, pour la conception dialectique, pour la double action évolutive et révolutionnaire, aucune des théories, aucun des principes, aucune des grandes méthodes de Marx n'exclut l'action, l'intervention directe, immédiate, quotidienne, continue, réformatrice du prolétariat organisé.

Ah ! je comprendrais qu'on essayât d'ébranler la théorie marxiste si elle immobilisait le prolétariat dans l'attente hallucinée de la société future, si le prolétariat pouvait conclure de la théorie marxiste que la seule marche de la dialectique l'affranchira, mais non, ce qui fait l- profondeur et la vie de la théorie marxiste c'est que développement en est toujours calculé de façon à met au service du prolétariat la force de la nécessité, et à ol ger tous les jours le prolétariat à compléter par toutes l

r cette f
nente de la nécessité. *(Vive approbation.)*

Mais est-ce que toutes ces discussions ou
interprétations ne seraient point vaines, et n'
point à craindre, d'après quelques constatatio
tions de Bernstein, que des éléments de fa
permettent point d'espérer le triomphe du s
Bernstein a prétendu que ni la concentration i
ni la concentration de l'échange n'avaient l'int
rapidité indiquée par Marx, et s'il était vrai, s
le dit Bernstein, que la concentration industri
taliste est d'une lenteur à faire désespérer q
tisse jamais, s'il était vrai que le jeu naturel d
capitaliste pût aboutir sans rompre l'équilib
capitalisme à une répartition infiniment plu
des bénéfices du capital, il est possible e
l'avenir du socialisme fût compromis. Sur ce
n'a pas commis une erreur essentielle de dire
commis qu'une erreur dans la mesure de la vit

J'ai entendu dire à Londres, il y a quelque
Liebknecht : « nous ne nous sommes tromp
point ; nous avons évalué trop bas les chances
système capitaliste... » Et si Marx a évalué t
chances de durée du système capitaliste, c'est
a cru à une concentration capitaliste et comm
rapide que celle qui se produit. En fait la co
se produit et la direction du mouvement est
nombre des travailleurs, des prolétaires emp
les vastes usines à caractère capitaliste va tou
nt quoique avec lenteur par rapport au
olétaires employés dans les petits ateliers
tites boutiques ; et encore faut-il observe
rtout dans les industries dominantes et cent
lles qui commandent toutes les autres, da

ans les mines,
ts que se prod
n, le morcellen
branches seco
emple les che
e quantité con
transport loc
capitaliste et
Paris et Londre
, les salariés à
usines très éloi
de petits débi
tites auberges,
ation capitalist
ultat de créer
ées et dominan
duction dissém
ous entendez b
une comparais
ation de ces i
la concentrati
e jour où dans
es auront pris
our-là la sociét
maintenant l'ide
industries capi
jusque dans le
vent encore le

avons vu réce
ux-ferrants ; il
e celle-là, ce so
ix ou quinze ou
où le patron r

ı. et pour-
e de grou-
la grande
des petits
ıdiquer et
ée d'orga-
ries où la
ıux indus-
vail existe

a raison,
centration
té sociale ;
il dissémi-
e, c'est la
e verrions
uvrière si
as ici plus
ation capi-
e, lorsqu'il
e, l'action
manière
s ouvriers
ration ca-
oupement,
e grouper
là où l'industrie capitaliste est disséminée; il faut donc que l'action syndicale aille plus loin et plus vite que l'action capitaliste, et c'est en ce sens que le syndicat vrier est un instrument révolutionnaire !... *(Applaudissements prolongés.)*

t maintenant que j'ai parcouru rapidement toute la trine de Marx et toute l'interprétation de Bernstein, lques questions finales se posent devant nous.

Et tout d'abord, le socialisme app
force révolutionnaire ? Eh bien il
question ne peut même pas se pose
nécessairement révolutionnaire ; il l
substituer un système de propriété à
propriété ; il l'est parce qu'il ne peut
formation qu'au moyen de la classe
lorsque dans une société fondée sur
duelle et capitaliste, une idée, une do
obligés de faire appel à ceux qui n'on
cune propriété, ils font appel à la f
négation, de révolution, que cette soc
on peut dire que c'est par définition q
révolutionnaire. Il l'est si bien que,
nements imprévus, une commotion h
celle de 1871 porterait les prolétaires
voir, ils seraient obligés d'accomplir
moins une révolution sociale par la
système de propriété. Ils auraient be
être l'ensemble de la classe paysanne
que peut-être même dans la classe ou
trop de forces inertes ou inconscient
damnés par la logique même du soci
le sens révolutionnaire, c'est-à-dire
transformation complète de la propri
l'histoire aurait remis entre leurs ma

Voilà pourquoi je trouve tout à fait
que nous nous posons les uns aux
que la révolution sociale puisse ê
échéance rapprochée ou à une échéa
n'en sais rien, nous n'en savons rien
savons, c'est que le jour où le prolét
nisé serait porté au pouvoir, il serait
une action profondément révolutionn

e même de la propriété, et je ne
ausé de ces choses tous ces
éminents, avec plusieurs de
ds pas que nous puissions être

ais en prêchant au prolétariat
syndicale, l'action coopérative
réformes qui doivent, degré
iat jusqu'à cet état de force où
la révolution, en prêchant tout
beaucoup de temps à la société
z des délais exagérés. Et prenez
onseillez au prolétariat cette
e réformatrice dût-elle aboutir
e, vous avez l'air de considérer
nmuniste, comme le paradis
en attendant vous conseillez
ur la terre capitaliste. »
cette question de date puisse
pas à risquer les uns ou les
ein ajourne à une période in-
bien brumeuse la transforma-
déclare qu'il ne croit pas être
ne si la démocratie socialiste
les trente ans qui vont suivre
s les trente ans qui viennent
sociale a de fortes chances de

s calculs de date sont oiseux,
it que nous ajournons l'idéal
ons ainsi une sorte de paradis,
serait bien près des croyants
approbation et applaudisse-
x, s'ils y croyaient vraiment

ıtion
ɔour-
nous
· tous
es se
'élar-
acle :
ue et
ʼeux,
ous !
(*Ap-*

lical,
para-
ırde-
ocia-
l est
oyen
e du
ıs ce
ızars
sées,
epôt
limi-
sont
eaux
ılors
jour-
dire
ıents
ıelle
ıain,
ı ne
ɔche.

Au sujet de ce travail de prép
syndicale et coopérative, Kauts
sation correspond à une période
du capitalisme. Je vous l'ai exp
Il prétend que c'est pendant les
politique mais d'activité capitalis
les coopératives peuvent et doiven
pour procurer aux travailleurs de
Et nous disons, nous : oui, c'es
chose encore, et nous pensons
coopératives doivent être dès mai
centres socialistes et coordonnés a
et nous prétendons de plus qu
suffisamment étendu, englobant
militants de la classe ouvrière,
ment révolutionnaire et qu'il a u
naire. Ce n'est pas impunément q
société capitaliste, quand ce serait
de syndicat, toutes les forces prol

Je n'ai jamais fait ici la théor
mais je n'ai jamais combattu non
Au congrès du Parti ouvrier de N
en 1895, j'ai défendu contre les ma
le principe de la grève générale à
considérée comme un instrumen
objet précis, à condition qu'elle fû
à imposer aux pouvoirs publics la
comme la journée de huit heures
la totalité des travailleurs. Par
tort de ne considérer les syndicats
comme des instruments secondai
sultat immédiat et passager ; c'est
première forme de l'organisation
naire de la classe ouvrière. *(Appl*

r finir à toucher une
diviser le plus les so-
temps : dans quelle
sous quelle forme le
vent-ils coopérer ou se
is ? La tendance de
ıcilier une coopération
a classe prolétarienne
ocialiste, ou les autres
u par une dégradation
euse la classe prolétа-
arti socialiste dans les
on c'est de constater
bourgeoise homogène
homogène ; il dit qu'il
dans la classe bour-
able que la catégorie
ie proprement capita-
uvrière il y a ce que
ırs non-qualifiés, ceux
l aucune préparation
travailleurs qualifiés.
prochent par la condi-
bourgeoisie ou même
geoisie moyenne. Et
en petites fractions la
rienne, en arrive sub-
s, comme on mélange
ıatières d'abord résis-

ue soient les diversités
, la ligne générale de
ble du prolétariat qui
ction et l'ensemble de

liste
x cla
nces i
t touj
On va
it et d
pern
a nuit et la nuit dans le jour. Mais la possi-
· par des nuances subtiles d'un contraire à
t nullement l'opposition des contraires;
caractéristique des contraires de pouvoir
s par des nuances intermédiaires; les con-
ent les deux extrémités d'un champ où l'on
outes sortes de mesures intercalaires. Par
aura beau multiplier les degrés qui peuvent
lasse bourgeoise de la classe prolétarienne,
s moins deux classes spécifiquement dis-
quement antagonistes, parce que l'une a
la propriété et l'autre a son axe dans l'ab-
riété. Et si les travailleurs sont assez
l'espère Bernstein, pour former des grou-
rces où seraient rapprochés les éléments
érogènes des deux classes opposées, ils
avoir la conception assez large et assez
iper les sociétés en deux classes foncière-
stes, malgré la diversité interne de ces
division et l'opposition des classes dans
lle.

que la classe prolétarienne ainsi définie.
e de l'autre classe, ainsi opposée au re
fois par son principe qui est communi
;anisation propre, est-ce à dire que ce
pas intervenir dans le mouvement
t se mêler à leur vie?

rolétariat et cer-
coopérations, des
rtit la classe pro-
dans ce que j'ap-

avec Kautsky ni
in que la classe
nt et demeurent,
es, radicalement
sky qu'il ne faut
encontres et des
maîtresse de sa
classes. Et voici
une classe d'agir
e elle et le reste
forcément ne pas
r au mouvement
e forme d'action,
e soit pas exposé,
llaboration et la
e.
l'affaire Dreyfus
utres éléments et
t n'était pas seul
ait-il s'abstenir?
sera impossible
e césarisme, sans
ération et la col-
s classes. Je dis
e s'organiser, de
nir bientôt direc-
e la société capi-
être un jour, je
riers désignés par

les syndicats pour contrôler dans le
du travail; mais comment contrôle
d'hygiène et de sécurité, sans impo
tion de tel appareil technique, l'ado
le creusement dans les mines de te
ment de telle partie du sous-sol ou
liers?... Et le jour où les syndicat
l'inspection, même par le contrôl
dans un simple intérêt de sécurité
constitution du machinisme, le jou
ils imposent au patronat telle mach
nique, ils concourent, ils collabor
ou non, avec le patronat à la directi
taliste. Et certes, je ne suis pas fâc
de cette collaboration, qui est un co
de possession.

Eh quoi, nous aurons multipli
nous allons leur proposer comme
objet: nous allons leur proposer de
sources communes de vastes Mais
ront les salles de réunions, les sall
du prolétariat organisé, et quand
construire sur une des hauteurs de
Peuple pareille à celle qui, du hau
toute l'étendue de la société capital
faudra faire appel et aux architec
aux sculpteurs et aux musiciens,
seront capables de comprendre l'id
le prolétariat, par le développemen
tives, sera mis en contact avec les é
la puissance artistique de la soci
reprocherez-vous de se perdre, de s
sais quel dilettantisme? Non, non,
tête la flamme de l'art, le rayonne

nmuniste où tous
ce de la pensée et

ı il sera constam-
ssentiel c'est qu'à
léments il agisse
avec sa force dis-
il étend sa surface
,e ne m'en plains
nous ne voulons
prolongées, ap-
ınde cause, quelle
e, ou d'art, ou de
ive d'obliger des
orce pour nous de
s hommes qui se
ıver dans ces ren-
ıtions d'un jour...
sublime, univer-
ıcontre définitive
ıts.)
été commune qui
moi, il ne me dé-
ıs son développe-
organisé coupent,
. Je veux, nous
u géométrique de
grandes idées, et
pour la révolution
ıire de force, de
heure révolution-

noi vous le dire,
dition, c'est que,

pour se conduire à travers cette mêlée des événements et des hommes, le parti socialiste soit sûr de lui-même, et pour être sûr de lui-même il faut qu'il soit organisé et unifié, pour porter à travers les événements la lumière de sa conscience communiste. Voilà pourquoi je considère que l'acte de classe, l'acte révolutionnaire le plus efficace à l'heure présente, c'est l'unification de notre Parti, et voilà pourquoi à vous, jeunes gens socialistes, qui rêvez d'un grand parti unifié, auquel vous irez sans adopter les querelles ou les divisions ou les distinctions d'école, c'est à vous de nous aider tous à réaliser cette unité, en nous soufflant votre cordialité généreuse, afin que nous puissions opposer la fraternité socialiste aux dissentiments de la société bourgeoise!... *(Vifs applaudissements, acclamations prolongées et cris de :* Vive Jaurès!...)

JEAN JAURÈS

CIALE

dir d'abord à la
nçais de l'Aube,
ıxième tour de
succès de notre
ue les 1,600 voix
ur faire échouer
ette pour ne pas
devant le pays
et qui s'impose
malgré tout pour les partis qui entendent se développer n'a pas permis une pareille coalition, même accidentelle. La *Patrie*, de Millevoye, en a gémi, au nom de la lutte de classes! dans des articles où l'on sentait trop une déception et où l'on avait trop d'espoir que l'attitude de nos camarades pourrait se modifier. Cela prouve au moins combien l'abstention dans les dernières luttes contre l'antisémitisme et le cléricalisme par une partie de nos camarades, par les avantages immédiats qu'elle procure à la réaction, peut lui donner d'espérance.

iversité municipale et universités populaires. — Depuis ..ques années, le Conseil municipal de Paris avait fondé *Cours de l'Hôtel de Ville.* Ceux-ci vont être réorganisés s le nom d'*Université municipale* et la commission du seil municipal a chargé Paul Brousse de rédiger un

rapport. Le but des conseillers est
de professeurs qui consentiraient
une conférence sur un sujet sci
toutes les intelligences; et les pro
manière « à former un tout compl
à la portée du public ouvrier et
doctrine religieuse à laquelle il ne
ainsi coordonner et harmoniser
enseignement, et s'efforcer de le
que l'on a adressé de divers cô
dans quelques *Universités popula*

Celles-ci se sont développées à
dissements, comme en province, d
ouvriers. Celle du Faubourg Saint
elle seule plus de six mille adhé
mouvement dénote une conscienc
ouvriers et des professeurs qui
démocratique de la bourgeoisie.
classe ouvrière a une conscience
rôle qu'elle est appelée à jouer
idées ou les actes qu'elle exprime
de l'attention des autres classes;
morale se développer et en mêm
devoir de connaître à fond et le
toute sa complexité et aussi le d
des connaissances humaines. De
par les réformes de Millerand à
mode de production et à en pren
plus en plus grande, de même ell
sance de plus en plus profonde d
du mode de pensée actuels.

En même temps qu'elle échapp
prenant connaissance des divers
ciales, la classe ouvrière échapp
socialiste qui pourrait marquer lui
ouvrière en ne lui donnant rende
socialiste. C'est en prenant cont

ıaissances actuelles qu
réelle de notre mond
à ses efforts. C'est avec
ajorité des auditeurs :
ıais il faut applaudir à (
.te bourgeoisie qui vien
r elle que s'appuie sur
.

bourgeoisie s'est mise
ers événements lui a
pouvait sauver les i
é de pensée qui sont
ine.

ın côté ni de l'autre. Pe
er dans l'erreur de no
syndicalisme ou la coop
oise.

L'enseignement doit
il ne doit pour attei
s parties du savoir hu
ıdant des universités
re que l'on écarte cert
'on donne l'illusion de
ographie, à une physi
. Il faut se tenir entr
Mais les ouvriers doi
populaire du 13e arro
r la majeure partie du
que sur 14 membres
loyés, parmi lesquels
.dustriel. Chacune des
un directeur d'études
e unique. Les noms
(littérature), Buisson
iques et naturelles),
t Tarde (économie polit
oirrier (hygiène et cui

prouvent un choix au moins excellent. Les consultations juridiques de Tarbouriech et les consultations médicales du Dr Noë complètent cet ensemble de services. De plus, cette *Université populaire* se réserve d'aménager à mesure que ses ressources le lui permettront : un restaurant hygiénique à bon marché ; une installation de bains-douches ; des logements ouvriers confortables et sains. Un bureau d'informations pratiques et économiques s'attachera, en outre, à recueillir et à concentrer tous les renseignements utiles aux habitants isolés aussi bien qu'aux syndicats, aux coopératives et aux groupes divers du 13e arrondissement.

C'est là, on peut le dire, en même temps que le complément nécessaire de la propagande antialcoolique, une véritable forteresse dressée contre l'envahissement clérical et un arsenal de savoir et de pensée pour la classe ouvrière. Tel est du moins, notre avis.

PAUL DRAMAS

On me communique le dernier numéro du *Socialiste* où Lafargue répond à un article de Jaurès qui a trait à l'interprétation de quelques camarades sur le rôle des Universités populaires. Lafargue croit qu'il s'agit d'une conférence qu'il aurait faite devant un « groupe d'étudiants » (1). Personne n'y avait songé, et personne n'aurait été intéressé de ce que l'on ait soutenu devant quelques étudiants une thèse sur la faillite de la science. On aurait d'ailleurs compris, en lisant entre autres les pages que consacre le publiciste italien Croce à l'étude de Lafargue sur Campanella. On aurait encore compris davantage en pensant combien cela pouvait flatter des gens à qui la science ne peut guère suffire à déterminer les idées ou plutôt les actes politiques.

Mais puisque Lafargue a cru pouvoir s'adresser à des militants à qui il a déjà fait connaître que la philosophie subjectiviste de Kant avait été nécessaire à la bourgeoisie pour faire croire à la classe ouvrière naissante que ses souffrances matérielles n'étaient

---

(1) Entre parenthèses la conférence en question fut faite pas, comme le dit Lafargue, au Groupe des Etudiants Collectivi de Paris dont on connaît l'action et la propagande pendant sept dernières années au Quartier Latin mais devant un p groupe « d'étudiants collectivistes adhérents au Parti Ouv Français ».

qu'il dit à

tellectuels,
.térature, à
s systèmes
x opprimés

:ent ayant
ı *science* se
mé. »
'rs de con-
nde écono-
endant, en
ce déjà un
atière elle-
conduit de
si l'on ne
lu domaine
; rapports.
comme les
n antique.
t prétendre
elle on est
ıtissant de
P. D.

ıroduction
t lignite),
ınnées de
es progrès
1896, 1897,
augmenté
année pré-
ressortir,
: si l'on en
ı dans les
t près des
ces deux
19,954,160

utre
984
5 ton

développement de l'extraction a entraîné une augation du nombre des ouvriers. Ce nombre a été 98 de 148,600 en augmentation de 5,200 sur l'année dente.

salaire annuel a été en moyenne en 1898 pour les ouvriers d et du jour réunis de 1,228 francs en hausse de 34 francs. ait accru de 17 francs en 1896 et de 16 francs en 1897. Les de main-d'œuvre en argent se sont accrus en 1898 de times par tonne de charbon. Mais l'augmentation du prix tonne a été plus considérable. Le prix moyen de la tonne ace a subi une majoration de 37 centimes et sur les lieux nsommation de 73 centimes.

renchérissement, après six ou sept années de baisse ininnpue, est l'un des faits caractéristiques de l'année 1898. u pour principale cause le développement de l'indusétallurgique surtout dans la région de l'Est, et il s'est e accentué en 1899.

France ne fournit pas la vingtième partie de la production ère du monde. Celle-ci dépasse 660 millions de tonnes, ès les statistiques les plus récentes qui concernent soit e 1898, suivant l'année 1898, suivant les pays.

ci quelle a été la production des principaux États en Angleterre, 205,287,000 tonnes ; États-Unis, 199,525,000; agne, 130,928,000 ; France, 32,356,000 ; Belgique, ,000.

valeurs mobilières en France. — L'ensemble du capital aleurs mobilières circulant en France et aux mains des listes français s'élève à environ 83 milliards. Le reve capital est de 3 milliards 134,220,000 francs sur lesqu prélève sous différentes formes (impôt sur le revenu, e, et de transmissions) 162,967,000 francs (exercice 189

G. Fauquet

JE

ıeurs en Belgique
'e 1898

	Ouvriers	
	Fond	Surface
	23.362	6.991
	14.599	4.930
	31.373	12 332
	2.374	944
	24 438	7.705
	96.146	32.902
	129.048	

U FOND D'APRÈS L'AGE

âgés de 12 à 16 ans
— 16 à 20 —
— 20 à 25 —
— 25 à 30 —
— 30 à 35 —
— 35 à 40 —
— 40 à 45 —
45 à 50 —
— 50 à 55 —
— 55 à 60 —
au-dessus de 60 ans

S QUANT A LEUR SALAIRE

	Fr.
40 à 45 ans. . .	4,47
45 à 50 — . . .	4,21
50 à 55 — . . .	3,97
55 à 60 — . .	3,53
ı dessus de 60 ans	3,10

illeurs en Belgique est de
ır.

/oici une statistique puisée
qui nous montre l'état de
truction :
; écoles primaires pendant
quittèrent l'école, et de ces

136,500, il y en avait 103,059, soit
pas une instruction primaire complète. *Un enfant sur quatre* reçoit en Belgique un enseignement inférieur complet.

Parmi les jeunes gens qui en 1896 devaient participer au tirage au sort pour la conscription, 7,229, oit 11.41 p. 100, ne savaient ni lire ni écrire; 1,184, soit 2.6 p. 100, savaient lire; 8,413, soit 13.47 p. 100 étaient illettrés; 54,052, soit 85.52 p. 100 savaient lire et écrire. Sur 100 élèves, il y avait donc *treize* illettrés.

GASTON VANDERMEEREN

ALLEMAGNE

L'augmentation de la flotte. — Toutes les questions politiques et plus encore les questions sociales passent maintenant à l'arrière-plan pour faire place à la question de l'augmentation de la flotte.

Avec une grande mise en scène, on crée une agitation en faveur des plans des gros industriels et des gros commerçants, afin de créer dans l'opinion publique des sentiments favorables à l'adoption d'un crédit de plusieurs milliards. Il est impossible d'évaluer avec certitude les chances de succès du gouvernement dans cette question; ce qui est certain c'est que les partis bourgeois du *Reichstag* allemand sont prêts à accorder, sinon la totalité, du moins la partie la plus notable du projet. Seule la démocratie socialiste reste ferme et unie vis-à-vis de cette politique avide de conflits, et mégalomane. Tandis que dans tous les partis se font entendre des voix prêtes à voter sous certaines conditions en faveur du projet sur la marine, la démocratie socialiste, d'accord avec ses principes, conformément à son attitude passée et fidèle à l'idée de l'internationalisme et de la paix entre les peuples, le repousse sans réserve.

Les chauvins qui espéraient que certains députés com
Auer, Heine, Schippel pourraient se placer à un point de
différent de celui de Bebel, Liebknecht, Singer ont été d
dans leurs prévisions. Toutes les tentatives de gagner les
vriers en faveur des plans maritimes du gouvernemen

es dont les conséquences ne
aines.

tout en étant forcé de s'oppo-
au gouvernement dans cette
rs serait plutôt enclin d'ap-
ns la deuxième question qui
allemande, dans la question
éseau de canaux en Prusse;
tranchée par le *Reichstag*,
sien, et là, grâce au « pire de
c'est ainsi que Bismark avait
e —, la démocratie socialiste,
ays, ne possède pas un seul

servateurs traitent d'ennemi
e pas avec enthousiasme tous
les plans maritimes du gouvernement, au *Landtag* les *junckers* forment une opposition irréductible aux plans du gouvernement tendant à réaliser son programme de construction de canaux. Devant ces deux projets disparaît tout l'intérêt politique qui devrait s'attacher aux autres questions.

La législation ouvrière. — Au *Reichstag* sont notamment parvenus des projets fort détaillés sur l'assurance contre les accidents du travail. Leur sort est lié à celui du projet maritime, car le rejet de celui-ci aurait pour conséquence immédiate la dissolution du *Reichstag*, de sorte que la réforme de l'assurance contre les accidents aurait aussi peu de chances d'aboutir que le projet de loi relatif aux marins. Les deux projets présentent dans les détails certaines améliorations non sans importance, mais elles sont bien loin de tenir suffi-
ment compte des vœux formulés par les ouvriers.

l'occasion de la discussion du budget, les députés démo-
tes socialistes ont formulé au *Reichstag* un grand nombre
plaintes sur l'application défectueuse de la législation ou-
re, sans que l'effet produit par leurs discours ait pu être
ibli par les représentants du gouvernement. Même au *Land-*

prussien, le peu d'intérêt du go
eurs a été vivement blâmé.
ıfin à la Chambre des députés b
s n'ont pas manqué de soum
pection du travail, la protection
âtiment, etc.

issolution et Elections. — Nous
.it compter avec une dissolution
rairement à nos prévisions, le
adopté. Mais les élections n'au
lieu avant le mois de mai ou de
ıns notre parti, tout est préparé
.nisation est toujours à l'avance
.tés de ce genre, l'argent nécessa
ı lutte et la joie de travailler p
camarades.

Code civil nouveau. L'Invalid
entrées en vigueur deux lois in
ıouvelle loi relative à l'assur
lque importantes que soient ces
nécessité, — le code civil sub
centaine de législations, la nou
faite afin de remédier aux inc
s de l'ancienne législation sur
é et la vieillesse, — la nature de
sie nourrit à l'égard des ouvrie
ırtout où ces lois contiennent de
ouvriers, mais dont l'action p
ngements spéciaux et autres
qua pas de le faire.

s Conseillers prud'hommes. —
. 22 janvier une conférence de
iers. De nombreuses plaintes on
ences défavorables aux ouvrie
ıux.

IOGRAPHIQUE

RES

Henri Dagan (Paris, P.-V.
, a publié cette intéressante
l n'est pourtant pas trop tard
ment de première importance
ais encore bien élucidée en
d'interviews de MM. Edmond
eau, A. Loria, Emile Zola,
, l'abbé Lemire, Yves Guyot,
Albert Réville, Elisée Reclus, de Molinari, Césare Lombroso, baron Garofalo, E. Duclaux, Charles Gide, E. Durkheim, Henry Maret, Travares de Medeiros, Chmerkine, Manouvrier. — On le voit par cet assemblage bizarre de noms, M. Dagan s'est adressé aux sources les plus diverses pour arriver à la pleine vérité. Mais il y en a, parmi ces sources, de bien obscures et ténébreuses. La réponse de M. Picard, antisémite de marque et sénateur belge, nous semble plutôt appartenir au genre littéraire qu'on qualifie normalement de charabia double. Il est vrai de dire que quelques-unes, parmi les autres sources, sont plus lumineuses. M. Achille Loria a répondu avec finesse, M. Durkheim avec force et M. Henry Maret avec esprit. — Mais la partie la plus intéressante de l'enquête, ce sont à coup sûr les conclusions mêmes de M. Dagan et son dernier chapitre sur la *signification sociale de la presse antisémitique.* A son sens, les éléments constitutifs de l'Antisémitisme français se réduisent à trois : 1° La petite bourgeoisie, industrielle, commerciale, rentière, qu'elle soit laïque ou cléricale, peu importe : c'est la *Croix*, le *Peuple Français*, l'*Intransigeant* qui l'expriment. — 2° La moyenne et la haute bourgeoisie, capitalistes qui ne font pas partie de la *tribu*, mais qui convoitent ses bénéfices et voudraient bien la remplacer : c'est la *Libre Parole* qui est son moniteur officiel. — 3° L'aristocratie de naissance,
ière, territoriale par sa situation héréditaire, en conflit avec
stocratie d'argent (financiers, banquiers, prêteurs, juifs pour
bonne part). - L'auteur conclut : « L'antisémitisme est le
rême effort tenté par la coalition des débris des partis poli-
ies. » *R. V.*

he Labour Annual for 1900 édited and published by Joseph
'ards (Wallasey, Cheshire 1900, in-12 de 176 pages). — Le cama-

rade Edwards continue au prix des pl
rielles la publication de ses si intéress
publie cette année est en tous points
les cinq qui l'ont précédé.

Le nombre de renseignements de tou
ces petits volumes est incroyable. T
revue des événements de l'année pr
adresses de centaines de militants soci
teurs; des renseignements sur les di
listes, le parti ouvrier indépendant, la
liste, la société fabienne, sur le mouve
pensée, sur les églises du travail; la l
diques socialistes, revues et journaux

Cette année une partie de l'*Annual* e
socialiste américain sur lequel il nou
nées, d'adresses de militants, de jour
certain nombre de réponses intéressa
prochaines élections générales à la Ch
Mann, Keir Hardie, Will Thorne, Pete
d'une politique basée sur l'alliance de
unionistes. Au contraire, notre ami Bel
chose des candidatures « ouvrières in
c'est au mouvement socialiste organi
tous les véritables socialistes anglais.

Ajoutons enfin que le *Labour Annua*
édité et contient des portraits des con
listes de West Ham; d'Edouard Bern
Tom-Mac Carthy, Henry Quelch, etc.

Le Pouvoir et le Droit, Philosophie
DISLAS ZALESKI, professeur à l'Univer
M^lle A. Balabanoff; préface de M. Léon
cher, 1899, 98 pages). — M. Zaleski pa
losophie contemporaine du Droit repo
utilitaires de Hobbes, Bentham et en
Il y joint l'idée de l'évolution, de l'hé
relle; et, dans une dernière partie, il
coutume, de la loi, et s'occupe enfin
des rapports de la morale et du droit.

De la Protection des yeux dans l'In
et Auguste BIEMIAUX. (Bruxelles, V^e I
contribution à l'étude des accidents d
montrent tout d'abord la fréquence des
total de 1,711 accidents en 1897, 80 on
sur 1,430 accidents déclarés il y en eut
Après nous avoir donné les lois et

nalent les appareils protec-
et les espèces soumises aux
e l'evaluation du dommage
. matière, par les tribunaux

et au monde industriel.

G. V.

(Paris, P.-V. Stock, 1900,
documentés qui aient paru
le composent ont été déjà
ıde Revue. L'auteur y étudie
Ienry. Œuvre historique et

ıDA (Paris, Editions de la
Considérations générales,
pleines de finesse et d'esprit, sur l'affaire Dreyfus. On y voit très bien les raisons qui ont entraîné beaucoup d'intellectuels de la bourgeoisie dans le mouvement révisionniste. Le mot « dreyfusisme » a été pour eux une simple notation claire et commode, destinée à exprimer leur dévouement à un certain nombre d'idées générales. — Le sens social de l'Affaire est, dans ce livre, nettement dégagé, ainsi que l'influence qu'elle a eue sur une portion notable de l'esprit public français.

Savants, penseurs et artistes, par Théodore WECHNIAKOFF. (Paris, Alcan, éditeur, 1899). — Ce livre du savant auteur de la *Typologie anthropologique des arts et des sciences* a été publié par les soins de M. Raphaël Petrucci, qui le fait précéder d'une préface très opportune pour le lecteur français. L'auteur étudie successivement certains phénomènes biologiques, en insistant sur la fixité et la variabilité d'un type mental donné, sur la durée de la conservation de ce type dans son intégrité, sur les cas de dédoublement successif de ce type, etc. Il a appliqué ensuite son étude à un certain nombre de savants et de penseurs originaux tels que Darwin, Pasteur, d'Alembert, Auguste Comte, Lotze, Laplace, etc. *G. P.*

First Annual abstract of foreign labour statistics (London, Her Majesty's Stationery Office; 1899, in-8° VIII-149 pages). — C'est la première publication de *statistique comparée* concernant les questions ouvrières. Elle est encore, cette année, restreinte à la statis-
e des *salaires*, de la *durée du travail*, des *grèves*, de la *coopé-
ɔn;* mais les publications ultérieures de cette série s'étendront
statistique des *trade-unions*, de l'*arbitrage* et de la *concilia-
,* des *accidents du travail*, de l'*assurance ouvrière*. Nous
mmandons à tous les socialistes ce nouvel instrument de
ɑil. *H. B.*

LES REVUES SO

La Revue Socialiste (février). — M.
intitulé *Essai de Critique Socialiste*
critique de la notion de liberté telle
est le « fondement nécessaire de to
ciente. » — Sous ce titre: *Un pessimis*
die l'œuvre peu connue de M. Edmon
rade Edgard Milhaud donne des re
Lutte contre le Socialisme aux électio
une étude précieuse à consulter, en
des indications très nettes sur les pa
et leur fonctionnement. — Nous par
numéro, de l'intéressant article de no
port sur le *Matérialisme de Marx et*

Socialistische Monatshefte (Numéro
af Ursici donne des renseignements s
Le mouvement finlandais est plus ex
vrier qu'un mouvement socialiste.
mouvement national, le parti auton
sentant de toutes les idées libérales,
dois conservateur. Trois congrès on
et 1899. Au dernier congrès le parti ou
indépendant et a adopté un program
court qui affirme l'analogie des reven
du parti ouvrier international, ce p
essentiels à atteindre : le suffrage u
politique et juridique de sexes, la lib
et de presse, l'enseignement obligat
huit heures, les réformes fiscales, l'ét
ouvrière et d'un système d'assurance
feodale et propriété bourgeoise », étu
l'auteur veut prouver, par l'exemple
propriété féodale en France avant la
sont nécessaires pour que les révolu
pas seulement, comme le dit Rosa Lu
donnent à une classe nouvelle une
plir l'acte révolutionnaire; mais en
peut renverser qu'une institution déj
articles : G. Sorel, « Sur la concentrat
« La Sociologie du génie »; J. Zadek, «
et les femmes médecins »; L. Mann, «
Fécondité ».

février). — A signaler deux très im-
ique du parti socialiste italien. L'un
marades *T-K* sur les points suivants:
réactionnaire est un mythe; la lutte
sous un jour aussi simple qu'on l'a
talie ne permettent tout au plus que
émocratique, et que loin de songer à
nger à améliorer l'État actuel; il est
nce avec les libéraux et les radicaux
d'un État démocratique permette au
sa liberté d'action.
rd sur des points essentiels, et toute
ncipaux théoriciens et militants de
onditions de l'alliance avec les frac-
es, sur les garanties que l'on peut
ractions de la bourgeoisie libérale ou

s comme Turati et ses amis sont loin
ieure et de l'intransigeance politique
s trouvons encore chez certains de
théorie du moins.

A. B.

LES PÉRIODIQUES

i socialiste français. — M. Hamon,
ésentait au récent congrès du parti
it des petits planteurs de la Guade-
Il nous donne ses impressions dans
***umanité Nouvelle.* Son récit évoque**
s du Congrès, mais il laisse percer
listes-indépendants, et cela lui enlève
rès une partie purement descriptive,
tions soumises au Congrès. — Tout
le parti socialiste peut autoriser un
s un ministère bourgeois. — En prin-
e entre la qualité de socialiste et la
vernement bourgeois. Cela n'est pas
e de la vie oblige à des transactions
t donc de voir si en acceptant une
n socialiste peut servir l'idéal dont
articulier de Millerand, il est difficile
lutôt gagné que perdu : les pertes
— M. Hamon semble croire que la
it être envisagée comme une méthode
à est l'erreur. — M. Hamon envisage

ensuite la question de l'union socialiste. Il ne la croit pas durable. Pour lui, la droite tiendra de plus en plus à former un parti radical socialiste petit bourgeois, — réformiste comme but ; — tandis que la gauche formera un parti socialiste *verbalement révolutionnaire (?)*, réformiste comme moyen pour atteindre à l'idéal socialiste. — La division de M. Hamon est arbitraire. Sans doute le socialisme a été entraîné, — par les adhérents petits bourgeois — à une action réformiste incohérente et conservatrice. M. Hamon ne doit pas ignorer que beaucoup de socialistes dits de droite s'en sont émus. Lagardelle a réfuté le programme agraire rédigé par les socialistes « verbalement révolutionnaires », et Fauquet invitait il y a quelque temps Chauvière et Krauss à réfréner l'ardeur qu'ils mettaient à défendre la petite boutique. L'unité seule pourra empêcher ce démocratisme exagéré en appelant tous les militants à discuter sans cesse l'action du parti. — M. Hamon profite de l'incident Joindy pour nous dire qu'il a sur l'affaire Dreyfus les mêmes idées que Liebknecht. — Nous savons d'autre part la sympathie que professe le directeur de *l'Humanité Nouvelle* pour les doctrines chères au doux et héroïque philosophe Jules Guérin.... *Emile Buré.*

Dans le numéro de février de l'*Humanité Nouvelle,* M. Cornelissen revient, après M. Hamon, sur le *Congrès général du Parti socialiste français.* — Nous ne savons quelle qualité a M. Christian Cornelissen, anarchiste hollandais, pour juger les socialistes français, — comme il jugea autrefois les socialistes hollandais et allemands. Quoi qu'il en soit, à son tour, il porte sur le récent Congrès général des organisations socialistes des appréciations plaisantes et singulières. Il paraît que l'*union* s'est faite aux dépens des principes révolutionnaires et au préjudice du socialisme ! Il est évident que l'auteur aurait, lui aussi, comme tant d'autres, vu avec joie une scission irrémédiable se produire parmi les socialistes venus au Congrès. On peut constater en ce moment, chez certains anarchistes en rupture d'anarchisme, un étrange état d'esprit : autant ils ont combattu autrefois plusieurs fractions du socialisme français, — à phrases révolutionnaristes et à pratique opportuniste, — autant ils leur font aujourd'hui les yeux doux, se sentant attirés vers elles par une vague fraternité. Ils ont oublié certaines fusillades dont on les a jadis menacés dans quelques cercles collectivistes, ils ont la mémoire courte. Paix à leur souvenir !

R. V.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGI

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiq

Suresnes. — Imprimerie G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont — 2114

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

Vient de paraître

CONGRÈS GÉNÉRAL

DES

Organisations Socialistes Françaises

Tenu à Paris du 3 au 8 Décembre 1899

Compte Rendu Sténographique Officiel

Chacun des souscripteurs a été avisé individuellement des conditions de la livraison à Paris et en province, et averti de la somme totale qu'il aurait à payer (pour la province, frais de port en sus).

Pour les non souscripteurs, le prix est fixé à . . . . **4 fr.**

Vient de paraître le cinquième numéro de

NOTES CRITIQUES

— Sciences Sociales —

Bulletin Bibliographique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

(Août et Septembre exceptés)

Collaborateurs : Charles Andler — Léon Blum — H. Bourgin — E. Durkheim — Paul Fauconnet — Arthur Fontaine — Lucien Herr — H. Hubert — Emmanuel Lévy — Marcel Mauss — Edgard Milhaud — M. Ostrogorski — Ch. Rist — Ch. Seignobos — François Simiand.

Secrétaire de la Rédaction : François Simiand

Abonnements, par an : France : 6 francs. — Étranger : 7 francs

Un numéro : 10 centimes

---

n Distribution

ATALOGUE BIBLIOGRAPHIQUE

SCIENCES SOCIALES

NOMIQUES, JURIDIQUES ET POLITIQUES

STOIRE CONTEMPORAINE, SOCIALISME

DEUXIÈME ANNÉE

N° 31

1er Avril 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

(Librairie GEORGES BELLAIS)

17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction :
HUBERT LAGARDELLE

Administration :
Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :
PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :
ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 69, rue Van Aa

PRIX DU NUMÉRO

FRANCE ET BELGIQUE . . » 40 | AUTRES PAYS . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET BELGIQUE	Un an	8 »	Six mois	4 »
AUTRES PAYS	—	10 »	—	5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.50

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Par suite d'une impossibilité matérielle absolue, notre camarade LAGARDELLE *n'a pu nous faire parvenir à temp seconde partie de son article sur la* « Loi sur la Durée Travail ». *Nous la publierons dans le prochain numéro* Mouvement Socialiste.

Nous rappelons à nos Abonnés qu'ils sont priés d'av. l'Administration en cas de changement d'adresse, faute quoi ils s'exposent à des retards dans la réception de la R-

L'Œuvre des Municipalités Socialist

A la veille des élections municipales, il nous a paru utile publier une enquête sur l'œuvre de quelques-unes des principa municipalités socialistes de France. Cette enquête, d'ailleurs, n que la continuation de celle que le *Mouvement socialiste* a en prise dès ses débuts : nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressa monographie que Ghesquière nous donna l'an dernier sur l'*Œ vre de la Municipalité de Lille.* — Nous publierons trois études l'action des municipalités de : I. *Dijon*, par A. Marpaux, adj au maire de Dijon ; II. *Roubaix*, par Félix Chabrouillaud, se taire général de la mairie de Roubaix ; III. *Paris*, par Maur Charnay, chroniqueur municipal de la *Petite Republique*.

Nous ferons suivre cette enquête d'une étude d'ensemble l'*Action municipale socialiste en France* (programmes municipa publications sur les questions municipales, fédérations de mu cipalités socialistes, etc.).

Nous faisons paraître aujourd'hui l'étude de Marpaux sur l'*Œ vre de la Municipalité de Dijon.*

N. D. L. R.

I

LA MUNICIPALITÉ DE DIJON

Dans certains milieux socialistes, et non des moins démo tratifs à l'occasion, il subsiste une croyance erronée, et peut paralyser dans une certaine mesure l'action de no parti : c'est que l'on ne peut rien attendre de la commu telle qu'elle est constituée et régentée, au point de vue réalisations socialistes.

commune, dit-on, est une mineure placée sous la tut Ėtat et sous la direction étroite du préfet. Tout ce qu' ra décider restera lettre morte, et le gouvernement bo s refusera toujours de ratifier une tentative sociali me intéressante qu'elle soit.

Il faut reconnaître que les exemples de
tématique ne manquent pas : les pharma
été refusées aux communes qui voulaien
bérations votant des subventions aux gré
lées ; l'autorité supérieure a refusé de
conditions du travail dans les cahiers des
cations communales, jusqu'à l'apparitio
rand, etc., etc.

D'où l'on conclut que la besogne des
listes est bien minime, et qu'il ne faut
législateur, qui seul peut appliquer des
l'autonomie communale.

Tout cela est vrai en principe. Mais, d
en va autrement.

En concentrant entre ses mains tous l
l'Etat embrasse trop pour bien étreindre.
surgir un nouveau service correspondan
besoins, et l'Etat se trouve d'autant plus
rité qu'il représente va en s'affaiblissant
mesure que l'instruction s'étend et que l
du peuple devient une réalité.

Malgré lui, l'État est obligé de laisser
partie des charges incombant à la colle
faire face aux exigences nouvelles de la c
d'affaire en chargeant les communes de po
par lassitude plus que par libéralisme, et
et des précautions infinies. Cela est bénin
c'est une porte ouverte — entrebâillée si l'
peuvent passer un certain nombre d'ar
dances socialistes.

Quelque faibles que soient les concessi
grand tort de n'en pas tirer tout le par
petites réformes préparent les grandes ;
tuent le peuple à la conception nette de
tendait la main ; aujourd'hui, il marcha
main, il exigera.

C'est dans le but d'instruire les électeur

élus socialistes des fissures de la législation actuelle et du parti que l'on en peut tirer, que nous allons faire ici l'historique et la nomenclature des réformes et des améliorations faites par une municipalité socialiste pendant *quatre ans*, en dépit des obstacles accumulés par des adversaires sans scrupules et sans générosité, et par l'opinion publique elle-même, un instant égarée par les bourgeois intéressés à ce que rien ne change dans l'organisation actuelle.

Cette municipalité est celle de Dijon.

HISTORIQUE

Lors des élections municipales de 1896, le programme du parti socialiste était très net : il énumérait en quelques phrases les tendances idéales du socialisme et les moyens qu'il comptait employer pour y acheminer la société. Puis venait la nomenclature des réformes à accomplir dans le domaine communal.

En résumé, le programme comportait d'une façon générale :

Mise à la charge de la collectivité des enfants, des vieillards, des malades et des chômeurs ;

Exonération d'impôts pour la classe laborieuse et mise à la charge des détenteurs de la richesse publique des charges de la civilisation ;

Relèvement des salaires et diminution des heures de travail;

Services publics municipaux d'alimentation, d'éclairage, etc.

Dans le ressort de la commune, on se disposait à réaliser, dans la mesure du possible, le programme ci-dessus au moyen des mesures réformatrices suivantes :

Cantines scolaires gratuites pour les enfants de prolétaires ;

Invalides du travail ;

Subventions aux caisses de chômage ouvrières ;

…nération de la cote mobilière pour les petits loyers ; sup…ion de l'octroi ; taxes sur la propriété bâtie à défaut du …nu ;

…bventions aux syndicats ouvriers et à la Bourse du Travail; …nties de salaire dans les adjudications ; relèvement des …res des ouvriers communaux ;

…langerie, pharmacie municipales, etc.

Tel était le programme. Nous allons voi sure il a pu être réalisé.

Grâce à la division de leurs adversaires listes au premier tour de scrutin, puis au tour, les socialistes furent tous élus avec u ment brillante. Aussitôt ils se mirent à l'œ

Sans nous attacher strictement à l'ordre réformes tentées ou accomplies, nous all gramme en quatre parties : *Assistance; Services publics; Questions fiscales.*

I. — ASSISTANCE SOCIA

CANTINES SCOLAIRES

Le 5 juin 1896, c'est-à-dire quinze jours apr cielle du conseil nouvellement élu, le citoye de six conseillers pris au hasard, puisque t d'accord, proposait au conseil la création d gratuites pour les enfants des travailleurs.

Le texte de la proposition disait nett création projetée : « Depuis de longues ann de la démocratie, ainsi que tous les sincé déplorent la fatalité qui s'appesantit sur breuses de la classe laborieuse.

« La constitution de notre état social e tueuse que la nombreuse progéniture, bien de prospérité, est au contraire l'indice pre misère dont l'intensité va en raison direc fants.

« La morale préconise la repopulation ; la au contraire, achemine la société vers u ment ; cette anomalie ne pouvait manquer des socialistes de toute école. Aussi tou pour proclamer que la nourriture et l'ent doivent être mis à la charge de la société..

On le voit, il ne s'agit pas seulement d

de réaliser une conception socia-

.hérant à cette proposition, la ren-
nission de l'instruction et au comité

les furent engagés avec l'autorité
nel enseignant ; les locaux furent
faite auprès des villes où fonction-
'es, et un règlement fut élaboré. Le
é, et le 1er novembre les quatre pre-
.ient à fonctionner,

'pondait pleinement aux prémisses
à nouveau la portée socialiste de

écoles l'administration et le fonc-
colaires, en lui adjoignant les con-
es de la commission de l'instruction.
e par des citoyens de bonne volonté
, choisis par le comité de la caisse.
és par groupe scolaire et un délégué
ille et condense les observations des
t le service par semaine.

soupe, légumes, viande, pain à dis-
sorte que le même menu ne revient
. Le fromage de gruyère remplace
es confitures ou la salade sont subs-
s. Toutes les viandes de boucherie,
frais, toutes les pâtes et semoules
n. Malgré cette variété, le prix
tre 13 et 15 centimes au maximum
aires, et entre 10 et 11 centimes pour

t aux cantines scolaires : 1° les en-
t des ressources inférieures à 4 fr.
n'eussent-ils qu'un enfant ; 2° ceux
moins de 4 fr. 50 ayant deux enfants
3° ceux dont les parents gagnent

moins de 5 francs et ont trois enfants au mo
Ces admissions sont de droit absolu dès qu
déclarations faites par les parents a été con

En dehors de ces catégories, le comité
écoles accorde encore la gratuité aux chôme
raire et aux familles très nombreuses doı
n'excèdent pas 0 fr. 80 par tête.

Les autres enfants sont admis à la ca
0 fr. 20 par repas aux écoles primaires et o
maternelles, service compris.

Toutes les écoles de Dijon sont pourvues
ques-unes font cantine commune. Il y a 22
par 19 cantines. La population scolaire es
en moyenne; sur ce nombre, 2,000 mangent a
1,800 gratuitement. La dépense s'élève à 55,
environ.

L'installation et l'ameublement ont coûté

Un projet. — Les socialistes se disposent
tion, à donner aux enfants le petit repas de
créer des classes de garde le jeudi et tous l
à sept heures.

Mais l'œuvre, telle quelle, a donné déjà de
tous points de vue; santé, éducation, solida
très populaire à Dijon.

VÊTEMENTS

Outre la gratuité des cantines scolaires, le
reçoivent encore des chaussures, linge d
bonnets et bérets par le soin de la caisse des
de l'hiver.

La dépense varie de 3,600 à 4,500 franc
rigueur des saisons.

Avant l'arrivée des socialistes au conseil
dit existait déjà, et nos amis n'ont eu qu'à
à l'emploi de ce crédit que se bornait tou
caisse des écoles; aussi le nouveau comité
en rien à l'ancien, mais les socialistes dijoı

de rajeunir une institution existante approuvée et encouragée par l'Etat, tant pour aplanir les difficultés pouvant venir de ce côté que pour encourager l'initiative des citoyens.

FOURNITURES SCOLAIRES

En 1886, sur l'initiative des citoyens Morin et Balliard, conseillers municipaux socialistes, le conseil radical votait la gratuité des fournitures scolaires.

Le conseil opportuniste qui suivit n'osa pas supprimer cette largesse, mais la réduisit considérablement. A leur tour, les socialistes rétablirent l'ancien crédit et maintenant c'est une habitude prise : les fournitures scolaires sont toutes fournies par la commune qui passe avec les libraires des marchés fort avantageux chaque année.

Le crédit inscrit au budget de ce chef est de 15,000 francs

PRIX D'EXCURSION

En dehors des prix ordinaires distribués à la fin de l'année scolaire, tous les ans, au mois d'août, le personnel enseignant organise une caravane composée de vingt petits garçons et vingt petites filles choisis parmi les plus méritants de chaque école, et on les emmène en excursion autant que possible en combinant l'itinéraire de façon à leur faire voir des beautés artistiques et des sites pittoresques, ce qui est facilité par le voisinage des monts du Jura. La dépense pour les prix aux écoles communales est de 5,500 francs dont 800 pour les prix d'excursion.

CRÈCHES-GARDERIE

Une crèche-garderie existe au boulevard Voltaire pouvant contenir trente bébés. L'agrandissement de cette crèche a été [illegible] par le conseil actuel.

[illegible] création d'une autre crèche est décidée au faubourg [illegible]ches, l'immeuble est déjà acquis; enfin une troisième [illegible]e est projetée dans le faubourg de Nouméa-Montchapet. [illegible] prix de pension est de dix centimes par jour, pour le lait [illegible]irops.

En projet. — Les socialistes se disposent à établir la gratuité des crèches dès que les deux établissements projetés seront ouverts. La rétribution n'est conservée qu'en raison du nombre trop restreint de lits. Là encore, il n'y a qu'à démocratiser une œuvre existante.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

En vertu de la loi du 15 juillet 1893 et de la circulaire ministérielle du 18 mai 1894, l'assistance médicale gratuite existe en principe dans toute l'étendue de la France.

Mais il en est de cette loi comme des lois scolaires, comme de la loi sur l'assistance aux vieillards, comme de toutes les lois sociales, elles ne sont appliquées que là où les communes sont au pouvoir de conseillers démocrates. Dans la plupart des grandes villes, on admet à la gratuité des secours médicaux tous les indigents; dans les communes socialistes seules la mesure est étendue à la grande masse des travailleurs.

C'est le cas de la ville de Dijon. Le règlement adopté par le conseil municipal socialiste spécifie ainsi les cas de gratuité :

« Art. 3. — Ont droit à l'assistance médicale gratuite non seulement les personnes notoirement dénuées de ressources ou celles qui sont inscrites sur les listes du bureau de bienfaisance, mais encore toutes celles qui, ayant dans la commune leur domicile de secours, sont dans une situation de famille et de fortune telle qu'il est à présumer que si la maladie survenait, elles seraient dans l'impossibilité de faire face aux dépenses et aux frais qu'elle occasionnerait. Toute personne se trouvant dans les cas ci-dessus relatés a donc le *droit,* sanctionné par la loi du 15 juillet 1893, d'exiger son inscription d'office sur les listes d'assistance médicale à domicile. »

Cette inscription donne droit à la visite ou consu[illegible] aux remèdes prescrits et aux soins des sages-femmes.

Le nombre des inscrits varie de 1,500 à 2,000 à Dijon, [illegible] représente de 6 à 7,000 assistés. Dans la commune de Vi[illegible] la-Faye, dont le citoyen Bouhey-Alex est maire, le nom[illegible] inscrits est de 65 p. 100 des habitants.

Donc, de par la loi, il est possible à des socialistes de réaliser, lorsque les ressources communales le permettent, la gratuité des secours de maladie pour tous les prolétaires. La dépense de ce service coûte, à Dijon, 29,000 francs par an.

Dans cet ordre d'idées, le conseil municipal de Dijon a encore réalisé d'autres réformes.

— Le service médical de nuit et des dimanches a été organisé à la suite d'une entente avec le corps médical.

— Une polyclinique et un dispensaire gratuits ont été installés dans un immeuble aménagé en conséquence. Des docteurs spécialistes en assurent le service aux jours et heures déterminées par le tableau affiché à l'entrée de la polyclinique.

— Le conseil municipal a fait ouvrir une nouvelle salle à l'hôpital et subventionne 25 lits en raison de l'accroissement du nombre des malades nécessiteux qui se présentent à cet établissement. Le crédit a été porté de 8,000 à 10,000 francs en 1890, plus 4,000 francs pour 20 lits destinés aux enfants. Une subvention spéciale pour l'hiver augmente la dépense de 2,500 à 3,000 francs.

TARIF PHARMACEUTIQUE

Le conseil municipal de Dijon ayant inscrit dans son programme la création d'une pharmacie municipale, il se préoccupa, dès son arrivée, des moyens de réaliser cette réforme.

Le pouvoir central s'était refusé formellement à reconnaître aux communes le droit d'ouvrir des pharmacies. Il était donc inutile d'essayer de passer outre.

Les conseillers de Dijon, plus pratiques que déclamateurs, résolurent de tourner la difficulté.

Des pourparlers furent engagés avec l'administration des pices, en vue de doter les établissements hospitaliers de rmacies ouvertes au public, ou tout au moins aux citoyens rits sur les listes d'assistance médicale gratuite. Si la mission des hospices était entrée dans les vues du con- n aurait pu créer ainsi deux pharmacies, ce qui était

insuffisant, mais on aurait pu, par la su
l'asile des vieillards. Mais là seulement s
la commission des hospices.

Cette commission est composée du mair
conseillers municipaux et de quatre meml
préfet. Ces quatre membres s'opposèren
dès lors abandonné. Les mêmes meml
moins énergiquement de laïciser les hos
du conseil municipal, et ce qu'il y a de
que leurs pouvoirs furent constamment
préfet à la fin de chaque année. N'est-il p
tionnaire républicain qui ne trouve que
administrer les hospices d'une ville anticl

Le conseil municipal songeait à prov
d'une pharmacie coopérative, laquelle au
la délivrance des médicaments gratuits
tance, lorsque les pharmaciens, d'abord
à la presque unanimité, se décidèrent à a
duit pour les travailleurs.

Ce tarif prenait pour base les prix port
l'Association des pharmaciens de la Sei
de 50 p. 100 pour les assistés, et de 33 p.
leurs non assistés appartenant à un syndi

Ce résultat est très appréciable, on en
dû qu'à l'opiniâtreté des conseillers socia

Depuis, le tarif a été revisé, mais les p
mêmes.

SECOURS DE LOYERS ET D

— La ville de Dijon distribue 1,650 f
loyers. Ce chiffre est peu élevé, mais le pr
crédit peut être augmenté quand les ress
permettent.

— Les secours aux réservistes et ter
famille s'élèvent à 2,800 francs. Ceux allo
des enfants secourus temporairement à 1

— Les envois d'indigents aux eau

ıtretien d'épileptiques, jeunes
nés, enfants assistés, mater-
lemi avec le département, mais
on. La dépense totale pour tous
:s.

X PASSAGERS

ıs travail reçoivent des bons
ı mairie et à la Bourse du tra-
ceptionnellement des billets de
ces secours ne sont encore qu'à
:vent qu'à 2,000 francs; toute-
us peu, dès que les Chambres
rsion d'un emprunt dont le bé-
ouvrir les dépenses d'installa-

DE NUIT

et asile doit être installé est
La cuisine de ce dernier asile
limentation des passagers.
rois dortoirs (hommes, 60 lits;
'éserve, 10 lits), deux salles de
.
stiné aux locataires expulsés et

: trois jours au maximum pour
plus pour les expulsés.
)oo francs par an.

MEUBLES

rendre une annexe qui a éga-
. municipal.
era asile aux meubles des loca-
eurs hardes et vêtements, qui
ıés dans un placard fermant à

clé. « On n'aurait plus ainsi, disait le citoyen Marpaux, rapporteur, ce spectacle navrant de familles couchant à la belle étoile avec leur mobilier exposé à toutes les intempéries, ainsi que cela vient de se produire. »

C'est là une innovation bonne à enregistrer, croyons-nous.

Asile de nuit et garde-meuble ne seront chose accomplie que lorsque le Parlement aura voté la conversion dont nous pa lons plus haut.

SECOURS AUX VIEILLARDS A DOMICILE

Indépendamment de son projet de création d'un asile pou les invalides du travail, le conseil municipal pratique l'assis tance aux vieillards à domicile.

Une loi de finances de décembre 1894, si nos souvenirs son exacts, prescrit l'assistance aux vieillards. L'État participe la dépense pour un tiers ou un quart, dans la proportion d un assisté pour 2,000 habitants ; les départements participen également, mais dans tous les cas jusqu'à concurrence d'un somme de 90 francs de secours par an. Les vieillards doive être âgés d'au moins soixante-dix ans.

Si nous ne précisons pas davantage, c'est parce que l subvention allouée est tellement insuffisante, que le consei municipal n'a pas cru devoir se lier vis-à-vis de l'adminis tration en lui réclamant quoi que ce soit, jusqu'à présent, pou ses vieillards. Dès lors les détails nous importent peu.

Le conseil municipal socialiste a porté de 4,000 à 8,000 fr les secours aux vieillards à domicile.

INVALIDES DU TRAVAIL

Si l'augmentation du crédit affecté aux secours à domicile a été acceptée sans difficulté, il n'en a pas été de même s'en faut, de la création de l'asile des Invalides du Trav

C'est que cette création comportait encore la reconnaiss d'un principe socialiste : le droit au repos des vieux tr leurs, parcelle du droit à l'existence.

Le secours à domicile est précaire et révocable, or réduire les secours des isolés, sans avoir à redout clameur vengeresse. Mais il en va autrement quand il de licencier un asile en tout ou en partie. Les vid remarquent et se commentent, et l'on ne peut songer à re l'alimentation des pensionnaires.

Voilà l'explication des résistances rencontrées, et aussi la raison de l'obstination des socialistes à réaliser œuvre.

Certes, nous préférerions voir les vieillards achever existence dans des logements à eux, propres et aérés la vérité nous oblige à constater qu'il n'en peut être ain vieillard pauvre habite des taudis ; il a besoin de soin fréquents, et souvent son entourage le gruge plus qu'i soulage. Cela est triste à dire, mais c'est ainsi.

Aussi les conseillers municipaux de Dijon s'acharnèr après leur projet, tant et si bien qu'ils réussirent.

Tout d'abord, ils voulurent fonder un asile purement cipal, indépendant de l'administration des hospices. s'y opposait, paraît-il, et on leur refusa l'autori demandée.

Ils voulurent alors constituer une société civile des lides du Travail, mais l'indifférence de la bourgeoisie n permit pas de mûrir cette idée ; d'autre part, la comm des hospices, un peu effrayée de la suspicion jetée sur e le refus du conseil de lui confier l'asile projeté, cons accepter les conditions que lui imposerait la municipali

Cette concession, qui ressemble à celle faite par les maciens, ouvrait la porte à un arrangement amiable. s'obstiner davantage, les socialistes entrèrent en pourp avec la fameuse commission des hospices.

Il fut convenu alors que, provisoirement et en attenda ressources de la ville permettent l'abaissement de la ge à soixante ans, celle-ci resterait fixée à soixante-di f 10 p. 100 de soixante-cinq à soixante-dix, et le n lits serait limité à 50. Les femmes resteront encore q ns à l'hôpital général, qui les a à sa charge. Elle

une cinquantaine, en out
vingtaine d'hommes ; les i

La ville verse annuellem
nistration des hospices ; m
tout : entretien, nourriture
vieillards sortent aussitôt l
couchent vingt-cinq par
d'isolement en cas d'indis
de réception. Ils ont un p
d'agrément et potager est
Ils rentrent à 9 heures, n
pas autrement d'importanc
boivent du vin à leur repa
tabac par mois.

Tel est le régime adopté

Ces demi-libertés n'ont p
ne sont pas dans les habit
l'énergique volonté du co
comprendre à l'administra
sionnés et non des prisonni

Un obstacle inattendu fa
née dernière. Le conseil de
laïque pour l'établissement
devaient suffire, et suffiser
parmi les vieillards.

Cela semble naturel, n'e
tère de l'intérieur refusa d
de l'émoi du conseil munic
une succursale des Petites
des socialistes, telle fut la

Un meeting eut lieu au C
Waldeck-Rousseau lui-mê
édiles dijonnais. Tout était
ouvert le 1er janvier 1900.

Telle est l'odyssée de no

Maintenant la municipa
quartier de femmes et d'un

petites chambres pour ces
les vieillards ensuite. La
.ioration, c'est l'importance
gement de toutes les nou-
socialiste, qui se montent à
futurs seront certainement
de création et d'aménage-
résultant du complément

)tent employer une grande
r de la suppression de l'oc-
des frais de perception
ter le nombre des citoyens
ds. La limite d'âge serait
dmettrait les invalides au-
ment, soit en leur faisant
Il y a déjà eu des offres en

le fatras des lois et règle-
on peut, avec de l'énergie,
ctrine socialiste. Mais nous
amme.

A. MARPAUX
Adjoint au maire de Dijon.

—

La Banque Nation

La discussion sur le renouvel
Banque nationale vient de fini
aura été fort longue puisqu'el
vingt-cinq séances ! Elle s'est t
dent retentissant : accusation p
lementaires conservateurs trop
et pour cause —, et pugilat ent
Demblon et M. Carton de Wia
Il nous a paru intéressant de
à cette institution capitaliste
du *Mouvement socialiste* quell
sion, l'attitude de nos amis, les

I

Notre Banque nationale a ét
loi du 5 mai, dont l'auteur prin
ministre des finances et chef d
A cette époque, deux sociétés
nérale pour favoriser l'industr
roi Guillaume des Pays-Bas
émettaient des billets de banq
La loi de 1850 avait pour b
d'émettre des billets de banqu
fonder. L'article 3 de cette loi
à vingt-cinq ans ; son capital e

ıutre banque de circula-
:tion, si ce n'est sous la
rtu d'une loi ».
s billets, la Banque na-
ımée caissière de l'État,
ır dans ses caisses, d'en
les recettes de l'État
butions, des percepteurs
de fer, etc. Enfin, par
finances, tous les rece-
.ccepter dans les caisses
espèces monnayées, les

a Banque nationale une
rdre.
.nes, étaient cotées à la
, à près de trois fois leur

n et la part de réserve
p. 100 du capital versé !
renouvellement du pri-
ıcher, pour l'avenir, le
sif de la Banque allait
de doubler le capital et
francs.
ıme c'était à prévoir du
.que, c'est-à-dire le mon-
tre et embellir.
our 1,336,800,000 francs

es s'élève à 3 milliards
lions.
réserve qui, en 1870,
onds, atteignait en 1898,

plus de 6 millions et dem
considérables de plus d'un
Dans ces dernières année
en moyenne à près de 14 p.
si, en 1872, on n'avait pas
social.

La Banque nationale est
sept membres : le Gouvern
le gouvernement et six di
comité de censeurs, qui fa
enfin, un délégué du gouve
l'administration, mais ce p
nécure, car son titulaire ne

La Banque a son siège à
sale à Anvers et des con
principaux chefs-lieux d'ar

Cette Banque, d'après so
Orban, a été constituée po
et à l'industrie, en facilita
l'escompte des effets de com

C'est ce qui a été dit alor
elle n'a favorisé que des in
Banque du commerce et de
la *Banque des banquiers!*

En effet, les statuts de la
que la Banque n'escompter
ordre, ayant une cause réel
les cent jours et garantis pa

Or, toute transaction co
double opération : un achat
deux personnes : un vende
donc y avoir que deux sign
commerce et la Banque dev
signatures.

de loi tendant à l'institution d'une
de la loi de 1872 prorogeant la durée
nale, et sur les conditions de l'orga
loppement progressif du crédit et
Belgique.

A l'appui de sa proposition de
déposa un exposé des motifs très i
très documenté. Il y démontre que
jouit d'un monopole de fait. Il prot
durée trentenaire de la prorogatio
faire, sur ce qui se pratique à l'étra
teur de la proposition d'enquête dé
bien-fondé de sa proposition, s'occu
du taux de l'escompte, des bénéfice
capital et des risques que court celui
naître ses préférences en ce qui co
du crédit, qu'il propose de confier
qui sauvegarderait beaucoup mieux l'
banque comme la Banque dite natio
que l'intérêt de ses actionnaires.

Cette proposition d'enquête fut re
centrale de la Chambre, chargée d'e
prorogation du privilège de la Ban
ment! — cette commission rejeta la p
et conclut en demandant à la Ch
projet de loi dans les termes mêmes
l'avait déposé.

La discussion commença à la Cha
6 décembre.

Les citoyens Hector Denis, Grim
l'auteur de ces lignes y prirent une la

Un grand nombre de séances fur
discussion du principe de la Banqu
Banque de monopole privé. Mais ce

qu'elle tire de la loi d'é
qui sont reçus dans les
que les monnaies d'or
Le capital de la
par ses actionnaires,
capital de garantie; il
probables. Ce capital a
en rentes sur l'État,
cette forme, dans les co
Or, depuis un demi
capital n'a pas dû êtr
donc couru aucun risqu
Dans ces conditions,
tons, au point de vue
Banque n'a droit qu'à
garantie qu'éventuellem
puis un demi-siècle il
Le capital de la Banq
y a de plus oisif. Son oi
les assemblées générale
si deux douzaines d'ac
crits, daignent se déran
La Banque ne travail
avec son crédit.
C'est ainsi qu'à la fi
nationale possédait, en
profits pour ses action
de commerce escompté
de fonds publics portan
vances sur fonds publics
370,608 francs.
La Banque fait donc
Comme son capital e
la différence, de 514 m

Voici, au surplus, mis en regard, comment se fera la répartition des bénéfices sous le nouveau régime en comparaison de la répartition en vigueur :

Sur cent francs de bénéfices :

	Proportion p. 100	
	Ancien régime	Nouveau régime
Actionnaires . . . . fr.	72,24 p. 100	70,71 p. 100
Réserve	9,05 —	7,32 —
Trésor.	15,06 —	18,33 —
Administration et Censeurs.	3,32 —	3,31 —
Œuvres de bienfaisance . .	0,33 —	0,33 —
	100 » p. 100	100 » p. 100

Proportion pour cent francs de bénéfices :

	Ancien régime	Nouveau régime
Gouverneur	46.832,69	46.518,40 (a)
Vice-Gouverneur.	37.832,69	37.518,40
Directeur	34.832,69	34.518,40
Censeurs	7.208,17	7.129,63 (b)

(a) Plus logement, feu, lumière, etc.
(b) Soit 594 fr. 15 par séance.

Au total, en 1898 la part des actionnaires a été de 6,384,290 francs, alors que l'Etat n'a touché que 1 million 136,430 francs.

Nos amendements avaient pour but de mieux répartir les bénéfices, en réduisant la part que le projet faisait beaucoup trop belle aux actionnaires.

Nous avons donc proposé d'accorder un dividende de 5 p. 100 aux actions sur le capital versé; de remettre 1,250,000 francs à l'Etat; le reste, ou plus de 4 lions de francs, serait versé, chaque année, à une ce de pensions pour les vieux travailleurs à fonder l'Etat.

Faut-il dire que cette proposition a été rejetée?

DE

on

coı

tages, figurent de nombreux anciens
qui, à la Chambre, ont défendu les i
naires.

Parmi les directeurs (35,000 francs
il y a aussi plusieurs anciens minist
seurs (600 francs par séance !), des d

Autres constatations : le rapporte
M. Tesch, a été membre d'un Compt
Banque à Arlon et est mort gouv
Générale, une bonne sœur, en capit
nationale. Le rapporteur de la loi de
M. Pirmez, est mort directeur ou v
Banque.

Et parmi les ministres actuels, il
membre d'un Comptoir d'escompte
frère le remplace provisoirement —;
nommé commissaire du gouverne
Banque, à raison de 12,000 francs p

De nombreux députés sont admini
qui sont en rapports directs avec l
d'autres, très nombreux aussi, sont
sociétés financières, industrielles et
intérêt à être bien avec cette puissan
qu'on appelle la Banque...

Voilà les raisons principales qui,
quent comment il se fait que pareil
la Chambre, et comment il se fait q
dant à faire une meilleure part à
s de la Banque, ont été rejetés.

a Banque des banquiers, appelée
nationale », a donc vu renouvel
période de trente années. C'est l

signe notre Parlement
cière et, sans vouloir j
persuadés que ce sera l

Avant l'année 1929,
renouvelé, la démocra
pris au Parlement la pl

En fait, malgré la lo
ne peut rien sans le go

Jusqu'ici, c'est-à-dire
nement du pays et le g
bon ménage ; les minis
à la Banque, dans l'esp
rait plus tard, ce qui n

Mais ces manigances
des batailles livrées pa

Et si, d'ici quelques
cratique ou socialiste a
impossible, un des pre
mettre la Banque à la
térêt public, l'intérêt d
le crédit au prix de rev
exorbitant dont jouiss
Banque dite nationale

ME MILITAIRE

capitaine d'artillerie, vient de pu-
chure (1) que tous les socialistes
ıdre autour d'eux : l'auteur y dé-
›n de l'armée permanente en milice
·sirable à tous égards. Le livre con-
nt connaître l'organisation de l'ar-
ıodèle de milice, et se rendre un
s qu'une milice donnerait pour la
I. Moch ne s'est pas contenté de
;er ni même de proposer le simple
ıstitutions suisses. Il a essayé de
tracer avec précision le projet d'une organisation de la milice française; il s'est préoccupé de trouver des mesures transitoires pour assurer la défense pendant la durée de la réforme.

C'est là le grand mérite de son livre : désormais les hommes compétents peuvent discuter, au point de vue technique, des propositions précises; désormais les socialistes peuvent ne plus se contenter d'émettre des vœux inefficaces, mais travailler par la propagande à réaliser une réforme immédiate. En dépit de sa précision, le livre est d'ailleurs d'une lecture facile et attachante. — La brochure est destinée à la propagande : elle indique nettement la nécessité et les mérites de la réforme, et son économie générale; c'est-à-dire qu'elle met

.) *L'armée d'une démocratie*, 1 vol. gr. in-18 de 517 pages, ·. 50. Paris, édition de la *Revue Blanche* 1900. — *La Réforme* '*itaire. Vive la Milice*, 1 brochure de 60 pages, 30 centimes (prix propagande : 12 fr. 50 les 50 exemplaires franco, 20 fr. les exemplaires franco). Paris, Société Nouvelle de librairie et dition, 17, rue Cujas, 1900.

des idées claires sous les mots d*armée,* et détruit les idées fauss tème actuel s'efforcent de répand

Les raisons pour lesquelles le la réforme militaire un de leur nombreuses et décisives : on peu celles qu'il donne.

Tout d'abord les socialistes s damnent absolument les principe suppression des armées permane dérée comme une simple conséq sairement dès que serait admis p nationaliste. Au contraire, cette le moyen le plus efficace pour a queux : tant que les armées ac constant d'une guerre universell vernements et pour les peuples d conquête, l'influence des militaire les sentiments internationalistes Europe sans armées, les sentimen le patriotisme des nationalistes pe ils la garderont tant que l'existe nira une occasion constante de s' pure et simple des armées ne ser si, dans toute l'Europe, elle était sultat soit inaccessible aujourd' rence de La Haye le prouve cla pose aux internationalistes est supprimer immédiatement, sans nation pacifique à la merci d'un é les armées permanentes, foyers c timents de haine et d'ambition milices nationales fournit précis blème.

L'existence d'une armée perm voir exécutif qui peut en dispose pour intimider, pour provoquer,

vertus : on sait ce qui peut
corps, d'esprit militaire, d'
supérieurs ; ces prétendues
D'autres sont purement et
qu'il est possible et néce
l'école, et que la vie de ga
lopper : telles le sentiment
l'esprit de discipline, si l'o
sonné qui fait que l'on co
les efforts, d'exécuter cons
indications de ceux qui on
tion civique est nécessaire
autres le droit de l'affirm
qu'elle se donne. L'éducat
seulement préparer de bo
pays : l'organisation d'une
taire en même temps qu'el
qui se maintiennent nécess

Enfin la substitution d'u
diminuerait considérable
d'autre part rendrait disp
plusieurs centaines de mill
deviendraient bien minim
possible, et la défense d
assurée pour qu'une invasi
économique serait donc fa
être que par toute autre ; e
viendraient possibles imm
réalisées par l'État. Ce so
portance frappe tous les so

La substitution d'une m
donc, à plusieurs points de
réforme décisive. C'est la s
militaire : car la suppressi
tement impossible, et M.
solides que la réduction du
est une mesure inefficace

suisse doit donc servir de modèl
d'une milice française n'est pa
l'imagination, mais une adaptat
tions suisses aux conditions par
çaise. On verra comment M. Moc
de l'armée suisse les éléments n
principes généraux d'une réforme
et le budget approximatif d'une n

Il estime que la France dispos
totale de 5,400,000 hommes, do
1,850,000 auxiliaires : la milice
dans ce chiffre pour 2,660,000 l
douaniers pour 70,000 hommes, l
des colonies pour 140,000 homm
milice proprement dite, M. Mocl
francs : on sait que le budget a
700 millions.

Le projet de réorganisation de l
par articles : il est tout à fait i
analyse. Aussi bien a-t-on voulu l
à en faire une étude attentive. M
réorganisation de la justice milita
les réformes qu'il demande sont
même dans les cadres de l'arm
actuellement.

---

de nous les esprits les plus cultivés de la que le désarroi intellectuel et moral de se caractérise ainsi de plus en plus, symı de sa déchéance économique, la doctrine la lutte incessante du prolétariat pour so sultat des travaux de nos grands théorici journalière de la classe ouvrière orgaı une base scientifique et une direction de générations.

Dans un grand nombre d'universités rique sont ainsi nés des groupements p breux d'étudiants socialistes.

Le groupe des Étudiants Collectivistes ces groupements avaient un rôle bien dé les travailleurs poursuivent, qu'il pou intérêt pour eux à combiner leurs efforts uns les autres les conceptions qu'ils avai le mouvement ouvrier. Sur son initiati d'organisation a été constituée comprena de tous les étudiants socialistes de l'Univ

Les Étudiants socialistes confondant le celles du prolétariat international, nous ceux qui acceptent les principes générau résolutions pratiques votées dans les Con nationaux, c'est-à-dire *l'entente et l'actio travailleurs, l'organisation du prolétariat et politique de classe, la socialisation des tion et d'échange.*

En septembre prochain a lieu le grand international; c'est vers la même époque de tenir le *Congrès international des Étud diants socialistes.* Nous y invitons les socialistes de tous les pays, et là où il n' ments constitués, les étudiants socialistes

Si, pour des causes indépendantes de vous était pas possible de vous faire repı ou *indirectement*, nous vous prions de no

CHRONIQUE

FRANC

Le commerce extérieur en 1899
de la France (importation et exp
gent et billon) a été en 1899 de 8,
1898. Le chiffre de 8 milliards n'av
années 1890 et 1891.

L'importation des matières néc
menté de 7 p. 100 par rapport à 18
à la moyenne décennale. D'autre p
fabriqués a augmenté de 14 p. 1
9 p. 100 par rapport à la moyenne
tion de l'année 1890 lui était légè
lions de francs au lieu de 1,946 mi
portation des objets fabriqués ell
12 p. 100 et de près de 13 p. 100
nières années. Tout ceci concord
des commandes venues de l'étran
dustrie métallurgique notamment,
mentation rapide des ordres, acc
miné les commandes qui leur étai

L'exportation des objets d'al
27 p. 100 par rapport à 1898. Ell
l'exportation des années de 1894
core inférieure de 4 p. 100 à la mo
nées. Au contraire, l'importation
diminué de 32 p. 100 par rappor
rapport à la moyenne décennale.

ce tableau à l'aide des rens
de l'Office du travail de fé

DÉPARTI

	Placemer effectué en 1891
Bureaux autorisés .	566.05
Syndicats ouvriers.	27.22
Société de secours mutuels	26.81
Bureaux municip. .	9.87
Œuvres de bienfaisance.	21.75
Totaux.	661.72

AUTRI

	Placeme effectu en 189
Bureaux autorisés.	252.40
Syndicats ouvriers.	57 32
Société de secours mutuels	6.97
Bureaux municip. .	98
Bureaux de bienfaisance.	4.47
Totaux.	325.15

Les tableaux ci-dessus
nution de l'importance r
effectués par les placeurs

(1) Plus 14,000 placements
gratuitement le placement
(2) Dont 83,522 placement
du Travail.

ALLE

La loi contre les grands ma
loppement de l'industrie et du
artisans et les petits comme
force politique notable. Le
l'appui des partis réactionn
Landtags, ainsi que celui du

Après avoir en 1897 donné
artisans, on veut maintenant
çant, en soumettant les grand
et excessivement lourd. L'or
de la Bavière et de la Saxe,
sur le chiffre des affaires
grands magasins, qui vende
chandises, seront soumis à
affaires est supérieur à 500,00
1 1/2 à 2 p. 100 du chiffre des
un cinquième du bénéfice. Ce
toute probabilité, car les par
plus en plus du terrain dans
vent pour gagner les sympat
damnées à disparaître. Mais
question, qui n'est en somme
tion française en cette matièr
importantes au fisc, ne saur
rence que les grands magasi
merce de détail. La démocra
hostile à ce genre d'impôts,
et absurdes quant au but
Elle l'a prouvé par l'opposit
de loi analogues aux *Land*
malheureusement pas l'occas
prussienne cette politique
grâce à un système électo
Landtag.

Suisse, et de rendre plus di
tible d'Angleterre et de B
la grève des mineurs en I
ment exporté des quantités
en Saxe. La grève s'est ens
Saxe; de petites grèves ont
rhénane, de sorte que la p
suite de tout cela des propo

Elle a eu pour conséque
de la houille anglaise dar
houillers rhénans, qu'on a
ricain à Hambourg, et qu'ac
comme combustible de ch
Les chemins de fer de l'Éta
nuer d'une façon notable l'é
usines ont réduit la durée du
fermé, et l'on a pu voir
certaines exploitations ind
faire marcher les machine
pleine prospérité industrie
le moment où les fourniture
se faire d'une façon réguli
bonnages en Autriche ainsi
leur refus de donner satisfa
par les ouvriers. Ils préfè
les plus profondes plutôt
qualité de facteur d'égale i
prise par les autorités à l'é
de nature à rendre les ou
grève ont été interdits; on
de proclamer l'état de siè
conséquence d'accroître er
ouvriers.

La journée de huit heu
grève des mineurs prenait
le *Landtag* bavarois adop
ouvrière pour les mines. Le

7,000 ébénistes de Berlin sont en gr
menuisiers ont été forcés de cesser
des menuisiers catholiques de cette
de notre organisation syndicale et
côte à côte avec elle.

Les syndicats catholiques. — C'e
plus intéressants dans le mouven
dernières années que celui du cent
s'efforçant de créer par opposition
cales, des organisations corporativ
Ce genre d'entreprises ne peut q
fâcheuses pour la classe ouvrière,
qui s'organise fortement sans dis
gieuse et d'opinion politique, la cla
une et solidaire. Combien est nuisi
différentes organisations de la mên
de la situation actuelle dans le pl
houillers rhénano-westphaliens. Il
syndicale du type moderne et une
Etant donnée la pénurie actuelle de c
tions pourraient obtenir des conces
tantes en faveur des ouvriers s'ils v
action commune. On était, il est vr
vue d'une telle action concertée,
(non catholiques) ont fait mine de p
ils ont été abandonnés par leurs c
sorte qu'une action combinée, qu'u
patronat d'un avantage important
impossible. Quelque triste que ce
point de vue d'élever le niveau de
d'ouvriers, cet incident pourrait qu
pour conséquences qu'une partie
nisation catholique des mineurs
s'unissent à l'organisation des ouv

brèche, a triomphé, grâce à
son zèle infatigable.

Les adhérents à la ligue son
que 97 p. 100 des travailleu
partie 200 Napolitains et quel
les cerveaux desquels l'incons

Avant la constitution de la
lument à la merci des agent
les mines. Ces messieurs ne
propositions les plus abraca
immorales. C'est ainsi qu'un
par sa beauté et ses charmes r
agent se voyait fréquemment
« Donne-moi ta femme ou je t
souvent, hélas! le travailleur
suites, cédait ou fermait les y

Mais aujourd'hui, il n'en est
dépendent plus des agents de
à tour de rôle suivant leur ord
de la ligue.

Après les émeutes de mai 18
Carloforte a été dissoute, mai
plus tard et il se fondait mêm
journaliers qui déchargent l
ligue le succès a été encore p
des adhérents est de 100 p. 1
de 367, en faisant partie.

Immédiatement après la fo
minière Mallitano, tenta de l
ses membres un plus long tra
tation de salaire. Les ouvriers
fit venir des hommes de Cagl
saient à peine en sept jours c
forte mettaient deux jours à
ciété renvoya au bout de tro
mais elle avait perdu dans
25,000 francs.

es, il serait exagéré d'affirmer que tous les « battelieri » .s les journaliers de Carloforte sont des socialistes ents, mais tous cependant ont conscience de l'utilité de et de l'association et ils ont du socialisme la religion et la foi.

: eux, le Premier Mai est la plus grande fête de l'année is la nuit qui précède cette grande journée, tous les enfants mettent dans la cheminée leurs souliers qu'ils nt le lendemain matin remplis de friandises. Quant aux :s, elles vont orner de fleurs la salle des réunions sur irs de laquelle se trouve à la place d'honneur le portrait rl Marx.

Alexandro Schiavi

RUSSIE

spection du travail. — En général, on n'exécute jamais is, en Russie : la « raison d'État » les modifie inces-ent, dans leur application. En particulier, les lois res sont, plus que les autres, soumises à cette « néces- L'évolution de l'inspection du travail est significative, point de vue. Comme tout contrôle sur l'observation de slation ouvrière gênait le patronat, et son meilleur appui vernement, on avait déjà transformé, peu à peu, la n d'inspecteur du travail en une fonction de pure police. ıspecteurs étaient obligés de dénoncer, non seulement ıistre du Commerce et de l'Industrie, mais encore à la locale, « tout ce qui est de nature soit à faciliter une pro-de criminelle parmi les ouvriers, soit à provoquer des dans les usines et fabriques ». Mais comme cela ne it pas, n'empêchait en rien la propagande « criminelle » grèves, comme d'autre part, on ne pouvait pas *suffi-ent* forcer tous les inspecteurs à se transformer « s, — on a fait plus, par une loi du 7 juin 1899, porta cation de l'inspection du travail.

ıouvelle loi a créé un nouveau corps bureaucratiqu sous la direction du ministre des finances, et dont

ALE

ucti
orc
t d
conc
a v
ouve
l'A
pré
tion
agr
ses
m
n n
ndis
De
le s
ines
ouv
son
d'a
iels
ier
l'éd.
obligatoires pour les usines et les fabriqu

Il est facile de se rendre compte que ce
triels et des policiers ne promet rien d
russes. Les attributions de ces nouvelles
tous ordres à la fois : législatives, exé
C'est la pire confusion des pouvoirs. — D
la Russie est divisée, par la loi du 7 juin
dissements industriels, soumis à la surveil
teurs généraux du travail. Ces six arrondis
inspecteurs ordinaires du travail, do
ormais à n'être que de simples agents
ales des mines et des usines.

r

REVUE

LES CONGRES OU\

Le livre de M. de Seilhac
ments toujours intéressants,
uns étaient même devenus i
longues études et d'enquête
par l'auteur pendant ces six
les milieux socialistes et syn
au *Musée social*, il y est mêm
et des enquêtes sur l'organis
est plus ou moins de ces dis
tante préoccupation est la lu
On ne saurait trop regrette
plus acharnés peut-être que
de ces trente dernières anné
vaux (que ce soit ceux de M.
deau) s'en ressentent. La rec
divisions dans le parti social
en lumière les haines qui on
nos militants les uns contre l
purement scientifique, beauc
Il y a en outre, chez M. de S
théoriques qui indiquent par
la doctrine socialiste. C'es
(page 138) : « La première qu

---

(1) *Les congrès ouvriers en F*
thèque du *Musée social*). Un
Paris, A. Colin, éditeur, 1899.

luttes personnelles. La responsabilité des à peu près également aux deux partis. Chez un autoritarisme tout à fait désagréable, d des exagérations de langage fâcheuses, ch sentiments d'envie très caractérisés contre ressentent bien nette de se débarrasser d'e semble d'ailleurs que les possibilistes rep dances plus spécialement ouvrières et pari

Toute cette phase du mouvement socia essentiellement la phase *révolutionnariste* tout à la prise de possession violente du po l'organisation économique de la classe o fait négligée. La méfiance contre la coo grande. Un esprit aussi modéré que M. comme on le sait un positiviste-comtiste, grès de Marseille en 1879 « le plus grand de la classe ouvrière » (p. 36).

La troisième période s'étendrait des Etienne et de Roanne en 1883 aux divisi possibiliste en 1891 à Châtellerault. Les cantonnent à Paris où ils obtiennent un ce sièges au Conseil municipal, les « guesdist pour s'organiser assez fortement en prov international de Paris, en juillet 1889, les ét du socialisme français semblent devoir se mouvement socialiste international et se m tenue de deux congrès. En réalité celui chouart, organisé par les guesdistes, les in blanquistes, est le seul qui compte, au poin vement international. C'est une aimable pla Seilhac que de placer en second lieu celui qui reçut en réalité l'adhésion de la presq socialisme international et décida la mai.

ous croyons qu'il serait rationnel de ième période (naturellement toute divis essentiellement schématique et arbit

mparfaitement réussi jusqu'ici et ses cadres ne semblent

guère exister que sur le papier. No
[illegible] récemment dans le M
[illegible] ses progrès [illegible] elle c
[illegible] les [illegible] syndiques de
[illegible] et des Bourses du Travail pre
[illegible] puissant et dont les forces ne c

En passant M. de Seilhac, qui avait
grès international de Zurich, nous d
du congrès international de Londres,
de M. [illegible], paru dans les circ
de septembre 1896. On y rencontre u
[illegible] contre les militants du so
des [illegible] et des erreurs mat
[illegible] ne sont certainement pas involo

Pour terminer, signalons une tend
l'esprit de M. de Seilhac comme d'ai
[illegible] du *Musée Social*. Elle consiste à
elle habileté l'organisation économiq
litique de la classe ouvrière. L'oppos
créer repose d'ailleurs en grande par
C'est aux querelles absurdes des organ
çaises, aux luttes causées par la div
antagonistes et rivales, que les mili
prenaient lorsqu'ils déclaraient voulo
tout parti politique. M. de Seilhac s'e
manifeste dans une récente circulair
son aversion pour l'unité socialiste c
ment l'organisation syndicale et l'or
prolétariat.

G

;

150).
ttor
my
dor
n pr
e pe
insu
l'arr
é, d
sa b
e.D
lass
ont
uer
On
peu
onc
est
tion
prés
s, le
rs
isie
rdre
de d
our
e hy
oc
cap
prés
e ur
et l
etit
idité.
. considérations de philo-

[illegible]

La [illegible] de l'œuvre est des plus
[illegible] sarcastique, à l'emporte-piè
[illegible] observe sa pleine saveu

La protection légale des femme
accouchées dans la classe ouvrière, p
[illegible]. Paris 190[illegible], G. Jacques, libr
[illegible] ami T[illegible] vient de faire ag
[illegible] de Paris, sollicite et retient a
[illegible] un travail d'érudition méd
[illegible]. A ce titre ce nous est une
des réformes immédiates par lesquel
la législation ouvrière.

Dans une première partie fortemen
la nécessité du repos *avant* et *apré*
avant l'accouchement est imposé p
encore que par le souci de la santé m
récentes statistiques un écart de 30 p
enfants de 0 à 5 ans dans les familles
pauvres ; la différence dans la mor
sensible. — Or cette mortinatalité et c
classe ouvrière sont attribuables, e
accompli par la mère dans les derni
Les enfants des femmes qui se sont
blement plus élevé que celui des
travaille jusqu'à terme. Il est donc né
avant l'accouchement ; le professeur
de ce repos doit être de deux mois au

La femme ouvrière, la plupart d
au lendemain de ses couches : il
médecins eux-mêmes souvent mécon
physiologique que crée l'accouchem
un état d'imminence morbide : l'ouv
maternité, perd avec sa robustesse sa
[illegible]t un délai minimum de dix-h
[illegible]ssement des organes. Il y a
[illegible] soit pas exposé au grand
[illegible]inze jours l'hiver. Le repos

Vers la Lumière (Impressions véc
Stock, 1900; 464 pages). — Pages v
ses débuts à sa fin le long dram
l'affaire Dreyfus. C'est assurément
l'Affaire, qu'on pourra feuilleter
permettra de revivre dans toute so
blée. L'éclat et l'émotion du style
raire pénétrant.

Recueil des lois ouvrières (Union
de la Seine, Bourse du Travail, 2
saurions trop recommander à tous
ture de ce livre, indispensable pou
tique des syndicats ouvriers. Ce t
redevables à nos amis Briat et B
remarquablement méthodique. L'
lois ouvrières et décrets ministér
hommes, le marchandage, le con
arrêt sur les salaires, les délégués
filles mineures et femmes dans l'i
les décrets sur l'organisation de la

La Paix Internationale, étude e
(Paris, Bureaux de la *Revue Politi*
part, 24 pages). — L'auteur, sur q
produit une grande impression, e
est un idéal qu'il est possible d'att
de créer un organisme capable d'e

Une œuvre sociale : La verrerie
délégation de la Bourse des coopé
sième four de la verrerie ouvrière d'
50 centimes). — Vivant historique,
fondation et du développement
times relatant l'effort inouï et la
létariat français; brochure que
socialiste.

La Jornada de Trabajo, par Jo
Libreria Obrera, 1899). — Conféren
gandiste socialiste argentin Ingeg
de Buenos-Aires, sur la journée de
cessivement : 1° La sociologie et
porains; 2° la journée de travail
3° la Philosophie de la Journée d
lectuels et moraux; 5° réussite so

sont point choses caduques. Il faut
objective dont il ne saurait être un
pas. Au contraire la réalité subjec
agissant et conscient de l'histoire, do
objective de l'idéal humain abaisse
partie de l'étude de Rappoport est
Kant, de celui qui a dit : « Les idées s
réalité sans les idées est aveugle. »

Die Neue Zeit (N° du 3 février). — K
cialisme en Angleterre. Kautsky ch
socialistes doivent juger les événem
caine. La sympathie des socialistes v
mais il y a des socialistes allemands p
nitive des Boers, qui traitent les noir
agriculteurs, retarderait le développe
civilisation. Kautsky montre que c'e
que le capitalisme se développerait
Afrique indépendante que dans une
aussi comment les colonies florissan
plus en plus de la Métropole : les c
magne sont aujourd'hui sans valeur et
cesseront d'être allemandes dès qu'el
Kautsky prévoit comme le résultat le
l'obligation imposée à l'Angleterre d
militaire : tous les partis bourgeois,
traints d'accepter les charges militair
naître impuissants à défendre un syst
qu'ils veulent cependant conserver.
logiquement et efficacement lutter con
anglais s'en apercevra certainement
guerre aura pour conséquence un dév
socialisme en Angleterre. — E. Wu
dans l'Empire d'Allemagne (1er article)
la suite de l'article de Lagardelle,
Congrès de Paris.

N° du 10 février. — E. Wurm. *L'*
l'Empire d'Allemagne (2e article) : sig
du système de l'inspection et les ré
mées par les députés socialistes du Re
pas uniforme dans toute l'Allemagn
dépendant des gouvernements partic
trop peu nombreux pour que leur su
surveillance ne s'étend pas aux petit
multiplient à dessein, etc... Il est parti
nous de remarquer le grief suivant :
ciellement interdit aux inspecteurs d

HIQ'

ıvrie
ère
gulj
un,
lph,
P

OD

l ex
ıu co
ıpér
oral
écoı
ne «
et i
par
les
.gric
fins
listes et *particularistes ;* celle des néo-coopérat
tement *communautaires* ou communistes ». — E
les résultats du néo-coopératisme :

« Le néo-coopératisme fait augmenter les s
les grèves ;

« De plus, il économise la force des ouvrier
machinisme dans ses institutions ;

« Ce système fait baisser les prix des denré
jeu de la simple concurrence ; puis par l'élimin
radicale des intermédiaires ;

« Le néo-coopératisme combat la falsificat
mentaires — car grâce à lui le consommateur
vendeur.....

« Le néo-coopératisme s'empare petit à pet
de détail, puis de celle de demi-gros, enfin de

« Il diminue les heures de travail — et les c
mieux leurs employés que n'importe quelle m
privée ;

« Le néo-coopératisme supprime la concurr
m ıs n'ont pas intérêt à se combattre ;
nfin le néo-coopératisme tend au pe
h nes par l'instruction et par l'éducation pı
ıs craignons que Bancel ne se laisse un
ıes bienfaits *déjà réalisés* par le néo
lesales anglais notamment passent pour ne point traiter aussi

bien qu'il le veut dire leurs empl
objection aux documents — peut
contrôlés, qu'il nous apporte.

Néanmoins, sans croire à la par
pouvons dégager l'idée essentiell
que dans la société capitaliste, n
cadres de la société future. Comm
ment Socialiste, il y a quelques m
des coopératives que s'opérera la

Polémique antisocialiste (*Journ*
février). — Il y a des articles qu'u
bon renom de la revue qu'il dirig
pression. Tel l'article de M. E. Ma
du socialisme » où nous trouvons
socialistes se sont engoués du sys
nie le libre arbitre et enseigne qu
peau sans volonté et sans initiat
processus des phénomènes écon
théorie de la valeur fondée sur la
trairement par l'État! sans songe
libre et que c'est son droit comi
et de discuter lui-même le prix d
services. » Dans un autre passage
trage qui a mis fin à la grève des
ouvriers ayant accepté l'arrangem
tineau se demande : « Que devien
cipe de la plus-value capitaliste
ouvriers ? Si M. Jaurès estimait «
sentie par l'arbitre de la Compag
l'exploitation capitaliste subsista
accepter l'offre et la faire accepter
part, comment les ouvriers, les pr
l'exploitation capitaliste, ont-ils
arbitre et reprendre le travail,
victimes d'une exploitation inique
dictions des *leaders* du socialisme
la veille contredisant ceux du len

Le Sec

Le Mouvement Socialiste est comp

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Ric

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

Vient de paraître

CONGRÈS GÉNÉRAL

DES

Organisations Socialistes Françaises

Tenu à Paris du 3 au 8 Décembre 1899

Compte Rendu Sténographique Officiel

Chacun des souscripteurs a été avisé individuellement des conditions de la livraison à Paris et en province, et averti de la somme totale qu'il aurait à payer (pour la province, frais de port en sus).

Pour les non souscripteurs, le prix est fixé à . . . . 4 fr.

VIENT DE PARAITRE :

PROCÈS

DES

ASSOMPTIONNISTES

Exposé et Réquisitoire du Procureur de la République

COMPTE RENDU STÉNOGRAPHIQUE

Un volume, 256 pages, in-16 . . . . 0 fr. 50

---

n Distribution

ATALOGUE BIBLIOGRAPHIQUE

SCIENCES SOCIALES

ONOMIQUES, JURIDIQUES ET POLITIQUES

ISTOIRE CONTEMPORAINE, SOCIALISME

DEUXIÈME ANNÉE

N° 32

15 Avril 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

(Librairie GEORGES BELLAIS)

17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :

PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :

ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : **PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04**
BELGIQUE : **BRUXELLES, 69, rue Van Aa**

PRIX DU NUMÉRO

FRANCE ET BELGIQUE . . » 40 | AUTRES PAYS . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET BELGIQUE	Un an 8 »	Six mois 4 »
AUTRES PAYS	— 10 »	— 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Pour tout changement d'adresse, envoyer à l'Administration une somme de 0 fr.5

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Dans notre prochain numéro nous commencerons la publication de la Conférence de JEAN JAURÈS *sur l'***Art et Socialisme.**

rée

—

moc
r te
rati

1° Le temps de travail est uni
ouvrière ne sera plus coupée en qua
tinctes, soumises à quatre séries de c
rentes : il n'y aura plus qu'*une* seule lo
durée du travail de *toutes* les catégorie
L'article 3 modifié de la loi du 2 nover
ticle 1er modifié du décret-loi du 9-14 sep
décisifs, à cet effet. Le premier dit : *Le
et ouvrières jusqu'à l'âge de dix-huit a
ne peuvent être employés à un travail e
onze heures par jour, coupées par un o
dont la durée totale ne pourra être infé
et pendant lesquels le travail sera in*
porte : *Toutefois, dans les établissemen
emploient des hommes adultes et des pe
la loi du 2 novembre 1892, la journée
on heures de travail effectif.* Et des
so prises par la loi pour que cette u

Voir le n° 29 du *Mouvement Socialiste*.

pas purement théorique,
Les Équipes volantes sc
les femmes, les adolescent:
d'âge ni de profession, entr
les usines à la même heı
sortiront et se reposeront ;
neront. La classe ouvrière
mentation de la durée de s

On voit tous les avantag
létariat cessera d'être fra
s'opposera plus à lui-même
l'intérieur de la classe ouvı
pour le plus grand bénéfic
se feront plus les comı
l'exploitation méthodique
la classe ouvrière ne s'emb
lité existante contre une au
Les intérêts des travailleı
obstacle insurmontable à t
prolétariat pour l'applicati
vail : l'unité de classe fera l

Ne serait-ce que ce premi
durée du travail aurait, au
létarien, une importance m
vérité, que ce soient, parmi
tout qui se donnent comme
principe de la lutte de class
obstination étrange, à rec
sentiel. Leur attitude est in
ailleurs. Car enfin, qu'est-
classe, qu'ils invoquent to
une entité métaphysique ou
la mythologie socialiste, sa
déterminer jamais le conte

La lutte de classe semble supposer trois termes : 1° l'*organisation unitaire et progressive*, pour une action commune en vue d'un but commun, de tous les éléments — relativement homogènes et solidaires — qui constituent le prolétariat, c'est-à-dire la classe qui se trouve en opposition irréductible avec l'ordre capitaliste existant ; 2° l'*autonomie* de cette organisation de la classe ouvrière, — celle-ci se concevant de plus en plus comme une *personne* distincte et complexe ; 3° la *conscience*, chez les travailleurs, d'abord de cette homogénéité et de cette solidarité d'intérêts qui lient entre eux tous les membres de la classe prolétarienne, et ensuite de cette autonomie et de cette personnalité du prolétariat envisagé comme classe.

C'est là le sens que paraît revêtir — envisagé du moins d'un certain côté — la lutte de classe. — Ainsi conçue, elle s'organise peu à peu, sous l'effort ininterrompu du prolétariat socialiste. Ce n'est que lentement que les oppositions d'intérêts et les antagonismes de toute sorte disparaissent au sein de la classe ouvrière, pour faire place au sentiment de la solidarité qui doit unir entre elles toutes les fractions du prolétariat. La lutte est d'abord partout : lutte entre les travailleurs qualifiés et les non-qualifiés ; lutte entre les hommes et les femmes ; lutte entre les adultes et les enfants ; lutte entre les organisations syndicales égoïstes et exclusives ; lutte entre les ouvriers nationaux et les ouvriers étrangers. C'est le rôle du mouvement socialiste de faire passer au second plan ces divisions plus apparentes que réelles, et de faire surgir avant toute chose la conscience des intérêts communs, de l'exploitation commune, et de la nécessité d'une organisation unique pour une action concertée. Progressivement, la classe ouvrière, imprégnée de l'esprit socialiste et sous la pression des circonstances économiques, va ainsi de l'état de division vers l'état d'union : la lutte de

classe suppose à sa base le passage
de la diversité à l'unité.

Envisagée de ce point de vue, .
durée du travail revêt une portée
la législation capitaliste elle-mêı
réunir, sur le terrain des intérê
gories diverses du prolétariat, et
lieu de les exaspérer à son profi
intérieurs à la classe ouvrière. Po
théoriciens de la lutte de classe »
thèmes sur cette réglementation .
travail ? Pourquoi se sont-ils lais
quelle démagogie philanthropique
mentalisme? — Ils ont parlé de
l'enfance ouvrière livrée à l'anthı
— Pourquoi ont-ils nié la prof
l'histoire de notre législation ouvri
loi, qui fait tomber toutes les baı
de profession qui divisaient aupar
et qui envisage pour la première f
dans son ensemble, en tant que cla

A côté de cet avantage d'ordre th
y a un avantage d'ordre pratique r
L'inapplicabilité de la législation s
cesse du coup, par l'unification du t
suppression des équipes volantes. Il
sion et plus de fixité dans le person
usines : le contrôle et l'inspection
heures de suspension générale du t
et un tel régime supprimant désorm
bras des enfants ne seront plus mêl
et brouillés ensemble : leur temps d
être désormais supérieur à celui des

ɔu ·

ɴɪꜰɪ

cett

qui a soulevé les plus vives critiques. Elle n
dant que consacrer — comme nous l'avons ·
— l'état de choses existant, le *modus vivend*
la classe ouvrière d'une part, et le patronat
nement de l'autre.

Comment a-t-on été réduit à prendre cette
cation ? Lorsque le ministre du commerce ;
une circulaire sensationnelle, son désir de fa
la loi de 1892, il se heurta d'abord aux men
trons, décidés à effectuer de graves réductio
et un renvoi en masse des enfants. C'était u
tion destinée à impressionner un ministre très
malgré tout — et nous le déclarons d'autan
nous sommes aussi loin de la conception
Millerand que de celle de Guesde ou de Vail
dévoué à la classe ouvrière. Etait-il possible
travailleurs à une réduction subite de salai
absence d'organisation et que la diversité de l
ne leur permettaient pas d'empêcher? D'aut
les documents officiels et les rapports des in
travail vinrent bientôt appeler l'attention d
ment sur l'inapplicabilité de la loi de 1892
irréductibles. C'est alors que, suivant les ·
classe ouvrière elle-même et les indications

'unification fut décidée, et l
ıres — type moyen actuel —
on a un triple effet : 1° elle r
le *dix* à *onze* heures ; 2° el
et des adolescents à *onze* he
adultes de DOUZE à *onze* heu
a journée de travail des en
- Nous avons établi suffisa

fait les enfants font *onze* heures journée de travail n'est pas de seize heures : il est inutile d' relèvement de la journée des NOMINAL : en réalité, il ne se S'il y a quelque chose de nouv ment, mais un *abaissement*, — sant au delà de onze heures.

Et pourtant, c'est sur ce rel porté les protestations véhémen nouvelle loi! C'est sur cette l échafaudée toute leur critique! qu'on a donnés pour prouver q *loi de recul* et constitue un *crime*

Sans doute, on a cité trois ou où la durée du temps de tra heures. Ce fait — fût-il plus fré notre raisonnement. La loi n industriels à faire travailler on ne travaillent que dix. Elle f *mum*. Et il est bien évident que maintenant la règle, aucun cha rement apporté. De deux chose les dix heures ont été libremen triels, dans leur intérêt même, qui leur ont fait établir cette d une durée inférieure, viendra l'empire de la loi nouvelle? ou arrachées au patronat par la fo ouvrière, — et alors en quoi le de la loi serait-il subitement i qu'il a obtenu par sa propre p hypothèses, le relèvement de d peut vraisemblablement pas s'

à partir de la présente loi,
duite à dix heures et dem
période de deux années, à
somme, c'est la JOURNÉE I
TRAVAILLEURS, dans un dél
Qui nierait la portée d'une

Les adversaires de la lo
opposé la certitude du prése
ils ont mis en avant l'in
d'aussi vagues « promesses
ne peut que faire faillite : «
des lettres de change sur
gouvernementales ». Et le c
a indiqué pourquoi ses am
mise en vigueur de la réduc
nous avons choisi ces délais
dix heures au 1er juin 19
pensons que dans un an
exister, quoi que fassent les
vrière; tandis qu'au contr
de quatre ou six ans, ce
encore auront disparu, et al
faite restera lettre morte, co

Ainsi donc, c'est parce
Waldeck-Rousseau n'exist
ans que l'inscription de la j
et de dix heures dans la loi
on compte uniquement
ouvrières sur la bonne vol
subordonne tout à l'éventu
térielles. Quant à organiser
pour lui permettre d'exerce
pression suffisante afin qu
songe même pas! L'action p

Il est certain que le relèv
journée de l'enfant a quelq
eût été possible, si la classe
pour pouvoir l'exiger, il aur
l'unification immédiate de
heures! Mais le prolétariat e
de ce qu'en l'état actuel de
sance il est capable d'obteni

Les délais de deux et quatr
être réduits sans inconvéni
voulus si éloignés, non seule
triels le temps de se prépare
du travail, mais encore et su
létariat de s'organiser forte
l'échéance fixée. toute dimin
ce résultat aurait certaineme
de temps plus court, et il éta
ouvrière à une si longue atte

Dans certaines profession
ture — pour ne prendre qu
loi pourra déterminer pour
temps de travail. C'est, en
lois ouvrières d'être des lo
des catégories disparates, et
pour des catégories homogè
ainsi conçue vise surtout
industrielles plutôt que des
il y a là un vice indéniable
tient, non pas à la loi elle
est élaborée, en France, la

Ce sont là les critiques jus
la loi. Mais les inconvénien
rieurs aux avantages? *Tou*

plus invraisemblables erre
aux militants de la premi
ques formules sacramentel
leur immuable abstractio
lois immanentes de l'évolu
ception du monde. Mais
intérêt porté par la classe
pratiques et immédiats, s
civilisation. Un prolétaria
générales, l'esprit critique
en incessant effort, préocc
inquiet des angoisses hun
prolétariat prisonnier de
— et l'espèce actuelle le pr
faire au plus tôt son instru
même, afin d'agir par elle-

C'est ensuite que la légi
ne peut être agissante. *Ell*
où il y a une classe ouvrièr
appliquer. Une des causes
de 1892 a été l'indifférence
létariat. Une des condition
velle, comme de toutes le
trices du travail, sera
constante de la classe ouvr
sation unitaire et de l'act
prime tout.

C'est enfin que la tactiqu
mations décisives. On a be
du socialisme sont soumise
lution : elles changent avec
les circonstances, se confo
La politique — affirmée pa
rent « les seuls révolutio

libération, le
nent nouveau
vienne. Les
a une phase
liste : la pé-
bien en vain
os camarades
olir une con-
éditer. Ils ne
e notre mou-
: d'une part,
éorie « révo-
des infidèles,
ils ne feront
avec eux est
risme des uns
our une con-
la pratique :
ıt la plupart

ntroverse pro-
emps de tra-
s travailleurs
e et préalable
des formules

BARDELLE

L'Œuvre des Municipalités Socialistes

LA MUNICIPALITÉ DE DIJON (1)

(Fin)

II. — ŒUVRES SOCIALES

BOURSE DU TRAVAIL

Avant l'arrivée au conseil du parti socialiste, la Bourse du Travail existait déjà; elle était alimentée par une maigre subvention du conseil municipal et du conseil général. Pendant la période casimirienne, ces subventions furent supprimées, puis rétablies en partie. Les syndicats durent se cotiser pour faire les frais de la Bourse du Travail, et l'institution végéta de la sorte pendant deux années.

Depuis tout est bien changé. Le conseil actuel a pris au compte de la ville le loyer de l'immeuble, déjà trop petit, occupé par la Bourse du Travail. L'aménagement et l'ameublement en ont été payés également par la commune.

Actuellement la Bourse du Travail comprend une grande salle de fêtes, une salle de réunion plénière, des ateliers pour les cours professionnels (bois et métaux), une bibliothèque et des bureaux spéciaux pour les syndicats adhérents.

---

(1) Voir le numéro précédent.

Dès leur arrivée à l'Hôte
compte des difficultés d'a

Tout d'abord, l'hostilit
Pas plus pour les secour
œuvres, l'administration p
de son droit de tutelle, et l
destinées, dans leur ense
ventions allouées jusque-l
bureau était clérical, et le
conflit avec lui et devait
lors de la discussion du b

Outre cet état d'esprit
sance, il est de notoriét
par lui vont à des indig
merci d'une enquête *de po*
chargées des distribution
téressant personne, eût m
tion avec les ressources d

Là encore, le conseil mu
Il chercha alors du côté d

Contrairement au bure
offrent une garantie réelle
alloués par eux sont sévè
ressé à ce que les dépense
De plus, pour avoir droit
justifier qu'ils n'ont réelle
cours d'une semaine.

Là était la solution, et
le seul possédant alors
fournit.

Le conseil municipal,
société, adopta, le 7 oct
subventions aux chômeu
allouer aux syndicats ouv
jusqu'au triple de la som
limite du secours fut fixée
ajouta encore une clause

son œuvre en en faisant
saires, il accepta l'ame
règlement fut adopté, ne
ticipation dans la dép
n'est plus que de la mo
depuis 1896. Ce règlemen
des pouvoirs publics su
tons sur ce point au min
resser à ce projet son
nous l'espérons.

En revanche, les synd
secours de chômage les j
ladie. Dans ces conditi
même, sinon supérieure,
qués ne sera pas supérie
rieurement, soit un fra
membre.

Avec l'expérience, nu
sissent la portée considé
autre chose que l'applica
tence pour tous. Déjà les
compte lors de leur de
sous couleur de subventi
chômage, leur alloua deu
n'aurait pu voter utilem
connaît le veto préfectora
les conseils municipaux
sont heurtés à l'occasion.

Travailleurs, comprend

SUBVEN

Outre les secours de ch
ventionné les syndicats o
congrès corporatifs, pour
duction (syndicat des m
bliothèques syndicales et

En fait, le prix du
par pain de quatre li
C'est tout ce que
cipal, le pouvoir cen
geries municipales.
coopératives de prov

FO

La commune de I
ciation alimentaire,
prix réduits aux ouv
de passage.
150 pensionnaires
est de 2,000 francs.

III. -

GAZ E

Le programme du
les conseils socialiste
nombre de services
tous les moyens de p
La commune devai
tion électrique, le se
boucherie municipale
lavoirs, etc.
Mais toutes ces ch
rique, malgré la bon
cipal.
L'éclairage avait é
capitaliste pour une
1942 la date où la
public à son compte.
Les tramways élec
récemment pour une

toujours les communes en
tive indispensable au fon
vision administrative. A n

HABITATIO

Le conseil municipal de I
Charlot, a affecté et fait
carrousel en vue de la
marché.

Par suite des difficultés
sion des taxes de rempla
être ajourné. Il sera repri
universel le leur permet.

RÉGIE

Le gouvernement, si tr
commune d'exploiter elle-
montre cependant très cou
sacré ses ressources à un

Si elle ne peut fabrique
par contre elle peut tirer d
corps des pompiers, les soc
les musées, les théâtres.

Elle ne peut s'assurer e
sa charge les frais d'entret
que, le cas échéant, elle fou
de chicane en empêchant l
communal assuré.

Mais cet illogisme impo
neure, c'est entendu ; elle
ne doit d'explication qu'à

C'est grâce à cette bie
de Dijon a pu mettre le thé

Ce service public coûte
par an, qu'il soit concédé
Mais il convient de rema

qui sor
tous ce
Dans
soires,
logeme
par les
conseil

A Di
n'exist
cipal,
tion d
indiger
réduits
un lav
Un p
un ind
et un p
consei
devait
Le p
maire,
un tra
donc e
de nou

Dan
délibé
bullet
celui c
Il co
Il néc
dépen
Voil

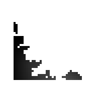

mettait pas la diminution de ı
classe moyenne. En février 1898,
raison, et le conseil municipal «
les loyers de 200 francs à 400 f
cette somme.

Nos amis, cependant, n'entend
riposte. La loi ne leur donnait
totalité la classe ouvrière, mais
de profiter largement de cette lat

En vain les journaux bourgeoi
ouvriers (!) disant pompeusemer
déraient comme *une atteinte à l*
ou exonération de taxe. Nos ami
laissent prendre aux grands m
adversaires est par trop chétif po

Le nombre des loyers exonéré
en 1896, de 5,425; en 1899, il fut po
qui furent exonérés complètemen
conseil d'État, et qui autrefois
modération de 10 francs.

Malheureusement, il reste 3,00
leurs cotes augmenter de 9, 10
tance de leurs loyers; il appart
sont encore de l'opinion sociali
en montant à 300 francs le
sables.

En somme, les impositions so
l'heure actuelle :

Ménages ne payant aucune taxe.
Ménages ne payant que la taxe p
Nombre de loyers exonérés de 9
frappés par la décision du conse
Nombre de loyers payant ta
bourgeois). . . . .

L'importance des loyers bourg
permettra aisément au conseil
l'exonération nouvelle que nos a

L'octroi frappait la pc
bouches à nourrir, et non
les propriétaires et comm
payaient point à la con
nelle à leur fortune. L'oct
ron, chaque habitant pay
francs (Dijon compte 66,
une famille de cinq perso

Cela est d'une importa
d'imposition même élevé
paraître l'octroi.

A la date du 17 octobr
Marpaux et Montplot p
supprimer l'octroi à part
placer par une taxe uniq
principal des quatre con

Cette taxe, basée su
petites villes (Montbard
cote mobilière, les pate
proportions variables, co
tune de l'imposé, mais
8,000 citoyens exonérés
3,000 citoyens imposés,
commerçants chargés d
compte dans le dégrèven
d'octroi.

En outre des avantage
des charges, la commune
par le personnel de l'oct
perception que coûtait l
être employés en subven
chômeurs et à la caisse
cantines scolaires.

Le conseil adopta en p
en même temps il décida
du referendum.

Nous parlons plus loi

laires, secours médicaux,
résultat de la mesure révo
les citoyens qu'elle avait .

Si le budget avait été v...
tiques, comme c'est le cas de beaucoup de villes, il eût été plaisant d'obliger le préfet à imposer les bourgeois à défaut des taxes non renouvelées, mais à Dijon il fallait au moins conserver ce que l'on avait conquis.

Le conseil municipal ne donna pas suite à son projet et fit bien. Il prorogea les taxes d'octroi pour une année seulement, après s'être vu refuser la suppression partielle des droits sur les vins, viandes et comestibles, droits qui devaient être remplacés par 72 centimes additionnels et une taxe de 40 francs par hectolitre d'alcool.

Il serait fort long d'énumérer ici toutes les tentatives qui furent faites. Dès que le ministre semblait favorable à une taxe, le conseil municipal s'empressait de la faire figurer dans ses projets. Entre temps, le ministère changeait, l'opinion du ministre variait également et les projets venaient s'échouer devant le rempart de cartons du ministère des finances. Les centimes additionnels, les fourrages, les cercles, les alcools, les licences, la propriété bâtie, les successions, les chevaux et les chiens, etc., tout cela fut mis à contribution, combiné et trituré, sans que la question avançât sensiblement.

Enfin, le conseil, ne pouvant aboutir pour le 1er janvier 1899, résolut de réaliser la réforme en détail. Profitant de la latitude que la loi du 29 décembre 1897 laisse aux communes désireuses de supprimer les droits sur les boissons hygiéniques, nos amis supprimèrent les droits d'entrée sur les vins et les combustibles, en frappant de droits équivalents la propriété bâtie (3,20 p. 100) les constructions neuves, les chevaux, voitures et chiens.

Cette suppression eut lieu, mais les taxes de remplacem
furent modifiées; les cafetiers et débitants de boissons du
payer une licence de 36 francs et un relèvement du droit
l'alcool.

Le surplus de la réforme était divisé en deux étapes, n

frais de perception
frais de casernement
dix-sept bureaux d'
de-chaussée.

Conformément à
grande majorité, cet
l'asile des vieillards.

Voilà donc la voie
n'hésitent pas à s'y engager, dussent-elles en éprouver quelques désagréments momentanés au point de vue électoral

REFERENDUM POPULAIRE

Le referendum populaire, inscrit dans le programme parti socialiste, est la mise en pratique de la souverai nationale. On le pratique en Suisse, mais il n'est pas ad sur le territoire de la République française.

Pourtant, il a été toléré dans quelques communes. L'o sion de la suppression des octrois sembla propice aux con lers socialistes pour tenter l'application du referendum.

Le préfet refusa de laisser faire cette expérience, et inte l'envoi de cartes électorales.

Résolus à passer outre, nos amis firent adresser à tous électeurs des cartes d'identité valables pour le vote en r rendum, et firent appel aux syndicats pour constituer comité de referendum

Les syndicats ouvriers seuls répondirent à l'appel de la nicipalité. Ils convoquèrent les électeurs dans des loc privés, et tinrent les urnes ni plus ni moins que lors d' élection régulière.

Mais les patrons faisaient une campagne abstentionn acharnée. Supposant les ouvriers mieux instruits de le intérêts, ils n'osèrent affronter le scrutin et se bornère préconiser et *imposer* l'abstention, en se basant sur l'illég du referendum.

Il n'y eut que 2,700 citoyens (2,100 *oui*, 600 *non*) qui os voter sur 15,000 inscrits.

négative ne fut pas recommencée. Néan-
servir dans les localités où l'esprit public
aux choses publiques qu'on ne le fut à

CONCLUSION

s ces réformes, les socialistes du conseil municipal ont émis une foule de votes moins importants, mais non moins socialistes. Ils ont émis un vœu en faveur du sectionnement électoral, afin d'assurer la représentation des minorités ; ils ont demandé et obtenu la grâce de l'anarchiste Monod, ils ont enfin apporté dans l'administration de la cité un esprit démocratique, généreux et libéral, absolument inconnu avant eux.

Telle est leur œuvre : Elle a été accomplie malgré tous les obstacles : défection du maire, obstruction de deux renégats d'abord et d'une minorité réactionnaire ensuite, opposition de la presse et des syndicats patronaux, retards et fins de non recevoir du pouvoir central, hostilité ouverte ou déguisée du préfet, difficultés de la lutte pour l'existence pour les militants, attaques personnelles et diffamation ; rien n'a pu arrêter nos amis et leur tranquille énergie a triomphé de tout parce qu'ils travaillaient pour la cause sacrée du prolétariat.

Quelle que soit la décision de leurs électeurs, elle restera et servira d'exemple aux municipalités socialistes à l'avenir.

Que les socialistes voient enfin de quelle importance est, pour la pénétration de leur doctrine, la conquête des municipalités, et qu'ils jugent par là de la virilité et de la fécondité du principe communaliste en regard de la stérilité et de l'inertie du principe centraliste et parlementaire.

En quatre ans, des édiles, en grande majorité ouvriers manu ls, ont plus fait que le Parlement en trente années de politiq e exclusive.

A. Marpaux,
Correcteur typographe,
Adjoint au maire de Dijon.

LA MUNICIPA

LES PRINCIPES DU SOCIALISME
COLLECTIVE DANS LES CONT
TECTION DES TRAVAILLEURS.

Quelques jours avant le ren
il n'est pas sans intérêt de che
des réformes socialistes, dans
réalisées par les communes
qu'elles subissent, et de faire
culier, vaste champ d'expérie
tives, l'examen de conscience
dernières années la direction

J'emploie à dessein le mot
capitale soit soumise à un régi
invétérée des parlementaires
mette pas d'entrevoir dès lor
droit commun, le conseil mun
a des pouvoirs aussi étendus
conseils des autres grandes vi
se dispenser d'approuver les
cipal de Paris, tandis que les p
peuvent s'opposer à l'applicati
les conseils placés sous leur
forme; car, dans la pratique,
n'est pas contraire à la loi gén
progrès sensible, visible, nette
population, ne rencontre aucu
les préfectures, soit dans les
frage universel qui gouverne p
par malheur, il n'est pas toujo
tort d'abandonner le gouvernai

ment lui-même par un contrôle incessant de tous les actes administratifs, de tous les votes.

Si les électeurs étaient plus attentifs à ce qui se passe autour d'eux, s'ils prenaient la peine de signifier leur volonté au jour le jour à ceux qui ont besoin de suffrages en temps d'élection, au lieu de faire entendre de vagues plaintes sur les services publics qui fonctionnent mal, tout irait certainement mieux. S'ils s'abstiennent, ce n'est pas faute d'autonomie communale; et, en somme, on peut dire ici que les peuples n'ont que le gouvernement qu'ils méritent.

Cette vérité apparaîtra pleinement par l'analyse des faits et gestes du conseil municipal de Paris, qui comprend une forte majorité démocratique, dans laquelle trente socialistes font la loi. Malgré toutes les entraves provenant, soit de la législation, soit de fonctionnaires rétrogrades portés à l'interpréter d'une façon étroite ou hostile, les socialistes n'ont jamais cessé d'être les maîtres du conseil, et les antisocialistes n'ont pas même tenté de leur résister en s'appuyant sur l'administration.

L'œuvre de transformation totale se poursuit avec un remarquable esprit de suite, dans toutes les parties du domaine communal, assistance, enseignement, finances, organisation du travail, etc., et toujours sous l'inspiration générale des principes socialistes, auxquels amis et adversaires donnent ainsi la plus éclatante consécration.

Mais d'abord, est-il possible dans notre état social de trouver un concours de circonstances plus favorables que celui qui résulte de l'agglomération communale, pour le développement du socialisme et pour l'éducation socialiste de la masse? Qu'est-ce que le socialisme? — Une tendance à la socialisation. Qu'est-ce que la commune? — La pratique de la socialisation.

C'est dans un but de sécurité que les hommes ont rapproché leurs demeures, pour se protéger contre ces voleurs de grands chemins qu'on appelait autrefois ducs, comtes ou barons. Cela fait, les habitants d'une même commune ont vite compris qu'ils avaient d'autres intérêts identiques à défendre, les

mêmes besoins à satis
contre les dangers e
police, la voirie; plus
tous ces services publ
bellissement de la cité,
citoyen, tout cet organisme de la communauté dont la moindre parcelle constitue la mise en action du socialisme.

Pour socialiser la commune, il n'y a donc qu'à suivre doc lement le courant naturel d'où elle procède. En France, el donne l'instruction gratuite à tous les enfants : n'est-ce pa un devoir plus impérieux de distribuer gratuitement l'ea qui est nécessaire à la consommation et à l'hygiène ? Quan on aura l'eau, pourquoi n'aurait-on pas la lumière à domicile Et, après la lumière, le pain, les vêtements et le reste ?

Car la gratuité n'est qu'une apparence : quelqu'un paye ce dépenses, et c'est tout le monde, représenté par la commun Il a paru tout d'abord plus simple de confier à des agent communaux l'entretien des rues où tout le monde passe ; à de instituteurs communaux l'éducation des enfants ; n'est-il pa plus indispensable de manger que de circuler, d'avoir de l'ea pour boire et se laver que d'apprendre à lire et à écrire ? Tou les actes primordiaux de la vie rentrent au même titre dan l'ordre de la gratuité, dans la catégorie de ceux dont l'accom plissement doit être assuré par la commune.

De même que les membres de la cité se doivent une protec tion réciproque, — puisque c'est le but et la raison d'être d la formation de la commune, — de même ils ont vis-à-vis le uns des autres des devoirs mutuels et des droits correspon dants, pour tout ce qui peut rendre la vie facile, agréable tant au point de vue moral et intellectuel qu'au point de vu matériel. Les services publics se développent spontanémen dans ce sens ; leur évolution ne sera terminée que lors étendront leurs bienfaits à toute la population.

Actuellement, ils procurent des avantages à la min bien qu'ils fonctionnent grâce aux sacrifices imposés à l néralité. Aussi les critiques formulées contre la gratuité aucune valeur. Elles pourraient être prises en considér

si les riches faisaient seuls ou presque seuls les frais de l'œuvre collective; mais c'est le contraire qui se produit : le budget est alimenté pour les trois quarts au moins par les deniers des travailleurs; ils ne reçoivent de la commune qu'une faible partie de ce qu'ils lui abandonnent.

Une des fins du socialisme communal, en attendant la transformation radicale qui supprimera les classes sociales, est précisément de rendre la gratuité effective, en mettant les services publics à la charge de ceux qui possèdent, en les obligeant à contribuer, non plus en raison de leur nombre, mais de leurs facultés. Comme dans l'État, l'impôt progressif est dans la commune une mesure inévitable de justice; il peut devenir un moyen puissant de reprise des richesses publiques sur la classe qui s'en est emparé.

Étendre indéfiniment le domaine des services publics, en imposant les riches et en exonérant les pauvres, tel est en quelques mots le programme du socialisme communal; il sera complet, si l'on y ajoute la réglementation du travail.

Cette formule renferme toutes les réformes accomplies ou commencées en France et à l'étranger. Le *Mouvement Socialiste* a publié déjà plusieurs études du genre de celle-ci; on y retrouve, qu'il s'agisse de la Belgique, de Lille ou de Berlin, les mêmes préoccupations, les mêmes tendances, le même point de départ et le même but.

LES CONDITIONS DU TRAVAIL

Les décrets du 10 août 1899 font honneur au citoyen Millerand, qui les a préparés, fait signer par le chef du pouvoir exécutif, qui a montré ainsi un réel courage, presque en entrant en fonctions, en face d'une formidable coalition de rancunes réactionnaires et d'appétits capitalistes. Mais l'idée de cette réforme appartient tout entière au conseil municipal de Paris; le Ministre de l'Industrie s'est souvenu qu'avant d'être au Parlement il avait passé par l'Hôtel-de-Ville. Les décrets ne sont que l'application partielle d'une proposition du citoyen Vaillant, autre ancien conseiller municipal.

Les élus de la population parisienne ont eu la volonté constante, sans un jour de faiblesse, de donner aux ouvriers de la Ville des conditions humaines de travail et de salaire. La résistance de l'administration et du gouvernement ne les a jamais rebutés ; et ils avaient sur bien des points obtenu gain de cause avant l'acte décisif de Millerand.

Le 2 mai 1888, le conseil municipal, relativement modéré, de l'époque avait posé le principe : minimum de salaire, maximum de travail. Après plusieurs délibérations annulées par le Minitre de l'Intérieur ou le Conseil d'État, il avait réussi à faire admettre celles des 22 juillet 1892 et 13 juillet 1895, qui fixaient la journée à dix heures, le salaire à 150 francs par mois, pour vingt-six jours de travail, avec deux jours de repos payés, le salaire intégral pendant les périodes d'instruction militaire, un congé annuel de dix jours avec solde, les jours de maladie payés également, enfin une indemnité en cas d'accident. C'est la charte ouvrière du conseil.

Mais ces avantages ne s'appliquaient qu'aux employés et ouvriers payés directement par la ville de Paris, ceux qu'on appelle les travailleurs municipaux ; chaque fois qu'on avait voulu en faire bénéficier les ouvriers des concessionnaires, on s'était heurté à la barrière infranchissable du Conseil d'État.

Les 21 mai 1897 et 7 novembre 1898, le conseil municipal renouvelait ses votes fondamentaux de 1888 et 1894. Immédiatement après les décrets du 10 août 1899, il prenait en considération, le 23 octobre, une proposition du citoyen Landrin tendant à rendre obligatoires dans tous les cahiers des charges de travaux ou de marchés de fournitures les clauses concernant la réglementation du travail et la protection des travailleurs, bien qu'elles soient facultatives pour les municipalités.

Entre temps, le conseil se préoccupait spécialement certaines catégories de travailleurs. Les socialistes, 22 juin 1896, sur la proposition du citoyen Paul Brou firent décider qu'aucune entente ne pourrait avoir lieu pou création de lignes nouvelles avec la Compagnie générale

Omnibus, si elle n'améliorait pas la situation de so sonnel. Délibération destinée à rester platonique, les cultés toujours nouvelles de la circulation dans Paris n' pas permis d'ajourner l'extension des moyens de locom ni d'imposer à la Compagnie des charges non reconnu son traité. Les agents de ce service public savent du qu'ils ne peuvent rien attendre de l'exploitation privée et ont tout à gagner à l'exploitation par la Ville des omni tramways.

Le 12 mars 1897, le citoyen Landrin proposait de faire ficier les travailleurs occupés par des particuliers da entreprises et services publics des mêmes conditions laire, durée de travail, repos, retraite, etc., que les trava municipaux, et le conseil modifiait ainsi ses délibér antérieures : dix heures de travail par jour, avec interr de douze heures d'un jour à l'autre; un jour de rep semaine; le salaire intégral en cas d'accident jusqu'à gu complète, sans préjudice de l'indemnité légale en cas pacité de travail; assurance payée par l'entreprise, retenue sur le salaire, et le concessionnaire toujours r sable du paiement de l'indemnité (cette dernière claus une application anticipée de la loi du 9 avril 1898 s accidents); mesures de sécurité et d'hygiène prises s contrôle de l'administration.

A la même époque, des garanties importantes étaient duites dans les cahiers des charges des concessions d rage à l'électricité et acceptées forcément par les conce naires, soit : neuf heures de travail, 0 fr. 80 l'heure de 1 fr. 20 à partir de 6 heures du soir, 1 fr. 60 de mi 6 heures du matin, assurance gratuite contre les acci enfin suppression du travail à forfait.

Ici, l'administration dut s'incliner devant la volon conseil, car il ne s'agissait pas de travaux mis en a cations ni de marchés soumis à l'approbation ministé mais de concessions tirant leur existence du vote mêr conseil municipal et qu'il dépendait de lui de laisser d néant. Les concessionnaires, comme l'administration,

contre mauvaise fortune bon
les Parisiens, — ce qu'ils dé
sentirent à rogner une très p
profit des ouvriers.

On voit que la distinction
salariés directs de la ville de
travailleurs rétribués indirec
s'effaçait peu à peu, et tous
tendre à la faire disparaître

C'est ainsi que, le 6 noven
citoyen Landrin, il demandai
un droit propre de réglem
travail des voitures à tractio
de la sécurité publique, ca
circulation est exceptionnel
dents.

Le 30 décembre 1898, il déc
de huit heures pour un certai
concluante, car, six mois a
lisée.

Le 8 octobre 1898, les ter
d'une réduction de salaire,
défense, en mettant les entre
les marchés passés avec la
chantiers et de payer les ouv
de déchéance. Là, les plus ac
tion collective dans les contr
devant la nécessité et suivre
l'insuffisance de leurs théori
nôtres.

Rappelons encore la créatio
de donner leur avis sur les q
de travail. Cette proposition
1887, 21 décembre 1896 et 20
du préfet de la Seine, est rest
autoritaire ne peut compren
d'être des serviteurs, serfs, p

conseil est du moins précieux comme

a limitation à 10 p. 100 du nombre des
les entreprises de travaux publics,
nent du salaire, le projet de révision
, le partage des adjudications en lots
ssionnés par les travailleurs associés,
ne classe extrêmement nombreuse de
, les cuisiniers, sous la protection des

leurs le surmenage, leur donner un
re jouir de repos périodiques, les sous-
is frein de l'entrepreneur ou du patron,
e de la tâche. Arrivés à l'âge où ils ne
les ouvriers ont droit, en organisa-
bsides qui ne soient pas une aumône
nce publique, mais une reconnais-
s services rendus pendant leur vie de
icipal de Paris, à l'instigation des
si à donner l'exemple.

e recevaient depuis 1890 un secours
ge, c'était presque l'aumône. Le 9 juin
enté le service des retraites ; et, dès
surés d'avoir, à 50 ans, une rente
qui peut aller jusqu'à 1,200 francs en
euves et leurs enfants héritent de la
droits.

n matérielle les garanties morales ; si
xiste pas en fait pour ceux qui sont
nde économique, qu'elle soit au moins
istrateurs de la ville de Paris dans la
lonnés ! Tel est le sens d'un blâme
au préfet de la Seine par la grosse
à la demande des citoyens Landrin,
préfet s'était permis de refuser à un
de se rendre au congrès corporatif
vait y traiter des questions socialistes.

Cette raison préfectorale
caractère; le conseil, par 4
n'appartenait pas au préfet
de remplir ses devoirs soci
mage de quelques jours.

Et le 27 octobre 1897, l'atti
davantage. On était en plein
le ministère Méline, qui s'éta
ventions accordées aux char
délégués aux Congrès ouvr
Voici l'ordre du jour voté p
de deux conseillers antisoci

« Considérant que les Con
saires que l'institution de la
la défense des intérêts pr
ouvriers;

« Que ces Congrès constit
Bourse du travail... »

Quant à l'objet même des I
dans la même séance, tel qu
municipal de Paris, devenu
Bourses du travail ont eu p
créateurs, de faciliter aux sy
fense de leurs intérêts profess
priant cette définition, const
la lutte de classe et la néces
ganiser contre le patronat.

Tel est le résultat de l'acti
Paris, dans le champ très v
tection ouvrière. Les 10,000
d'abord profité; ensuite, ceu
appartiennent à toutes les en
par la Ville, électricité, tram
fer métropolitain. Par suite
10 août 1899, qui sont, il fa
municipal socialiste, une n

nombreuse bénéficiera d'améliorations notables dans les
ditions du travail, pour tous les travaux mis en adjudic
Enfin, par répercussion, par la contagion de l'exemple
dustrie libre arrivera très rapidement à imiter les servic
la Ville; c'est une concurrence en sens inverse qui s'exer
au lieu de causer la dépréciation des salaires, elle les rel
sans cesse, le travail étant plus recherché là où ils sont
avantageux, les patrons étant mis dans l'obligation de
les conditions générales garanties par les services publi
même qu'ils ont subi les prix de série pour les corpor
du bâtiment.

C'est un progrès social incontestable, qui aura, une
principe admis, des conséquences difficiles à prévoir,
susceptibles de s'étendre indéfiniment. Ce qu'il faut r
surtout, c'est qu'il a été acquis grâce à la persévérance
sable, à la ténacité du parti socialiste du conseil muni
qui a fini par triompher de tous les obstacles, impos
l'État lui-même l'intervention collective dans les contrat
ticuliers, comme une mesure juste et inévitable.

Ainsi, par la force des choses, le socialisme s'infiltre
les pouvoirs publics du haut en bas de l'échelle sociale,
nant les lois à s'adapter aux transformations économi
lorsque celles-ci sont comprises et voulues par la popul
Le conseil municipal de Paris, en se faisant bon gré m
socialiste, n'a été que l'exécuteur de la volonté du peupl

MAURICE CHARNAY

(A suivre)

Il y a
en parl
quelque
Verhae
« refusé
Ce tr
de pat
sociales
que cet
efficace
encore
ces mes
Verhae
est la
l'alcooli
Certe
mettre
de Lille
discuter
et qui,
rations
chaînen

(1) *De*
logie so
tions sci
(2) Me

ciales. La natalité diminue, la cri-
ion mentale se développe. La taille
'ur individuelle diminue. Voilà un
avient de chercher la cause (ch. I).
l'auteur de ces maladies sociales.
a augmenté parallèlement à leur
oleau 9 de l'*Alcoolisation :*

)E L'ALCOOL EN FRANCE

	Quantité moyenne par habitant (alcool à 100°)
	Litres
. . . .	1,10
. . . .	1,46
. . . .	2,27
. . . .	2,32
. . . .	3,64
. . . .	4,35
. . . .	4,54

e l'alcool a plus que quadruplé en
ι fait social considérable, qui ne
plus graves conséquences, étant
ques de l'alcool.
u qu'il faut distinguer deux sortes
urel », produit par la distillation du
l « artificiel » extrait des mélasses,
des procédés industriels ? Et l'on
turel, surtout celui que fabrique
ılcool « naturel » ne pouvait être
·iel et de ses *impuretés* venait tout
ıt la consommation du « mauvais »
le de l'alcool « naturel », on sup-
primait les fâcheux effets de l'alcoolisme.

Malheureusement, l'alcool artificiel contient moins que l'autre des *impuretés :* acides, aldéhydes, furfurol, éthers. Bien nieux, de tous les alcools « naturels », celui qui contient le

impuretés toxiques, c'est celui que fabrique le bon
ır de cru; c'est le calvados de Granville, c'est le marc
rgne, c'est tout ce que distille l'alambic malpropre du
. L'analyse le démontre péremptoiremnt.

a donc pas lieu de distinguer l'alcool « naturel » de
« artificiel » d'après la quantité de poisons dissoute.
istinction ne laisserait pas l'avantage à « l'excellent
à « cette vieille fine », à « ce kirsch d'origine »!

eurs, nous n'avons pas à choisir entre les deux rivaux;
evons les renvoyer dos à dos. Peu importe la quantité
on dissoute dans un litre d'alcool : *l'alcool pur lui-*
est un poison; à quoi bon chercher combien un litre
oison renferme de grammes d'autres poisons ? Il n'y a
chose à faire, une seule : s'abstenir totalement de tout
quel qu'il soit. D'autant plus qu'il est démontré que
, malgré de trompeuses apparences, ne réchauffe pas,
rit pas, ne fortifie pas (ch. II).

apitre III passe en revue « les mesures préconisées
streindre la consommation de l'alcool ». On a essayé de
er l'ivrognerie, signe extérieur et non nécessaire de
isation : la plupart des alcooliques sont rarement en
vresse et s'intoxiquent lentement sans s'en apercevoir.
ession judiciaire, — en France depuis 1873, en Angle-
epuis 1874, et en Belgique depuis 1877, — fut absolu-
aine, ainsi qu'en témoignent les tableaux statistiques
par Verhaeghe. Les remèdes fiscaux n'ont pas été plus
s, pas même le monople cher à M. Alglave; ces me-
n'ont produit qu'un impôt de plus, sans diminuer la
mation. Seule la prohibition absolue de l'alcool a
la maladie dans quelques villes; mais elle n'est
e que dans les cités où la majorité des habitants est
lcooliste »; d'où cette conclusion, que nous retrouveron
du travail : on ne tuera l'alcoolisation que par un
ande active, capable de convertir les individus.

démontrer la nécessité d'en finir avec l'intoxicatio
que, le citoyen Verhaeghe en recherche les effets ind
et sociaux, avec une précision et une impartialit

:s (ch. IV). Voici les conclusions auxquelles

rne les effets individuels de l'alcoolisation :
nt de la criminalité instinctive;
ı du nombre des accidents;
ı de la morbidité et de la mortalité, diminu-
é;

4° Action douteuse sur la natalité : accroissement *apparent;*

5° « Action sur la race par le si grand nombre de dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'imbéciles, de névropathes, que l'on rencontre dans la descendance des buveurs. »

En ce qui concerne les effets sociaux de l'alcoolisation :

1° « L'alcoolisation n'est pas la directrice des phénomènes démographiques; cette directrice réside dans l'état économique de la société » (1);

2° L'alcool a une influence très nette, sur le développement de la petite criminalité (vol, homicide par imprudence, coups et blessures, menaces, outrage public à la pudeur, etc.);

3° L'alcoolisation ne semble pas être la principale déterminante de la criminalité, dont il faut chercher la cause générale dans l'état social actuel;

4° L'alcool n'agit que comme élément occasionnel dans la diffusion de l'aliénation mentale;

5° L'alcool n'est pas une cause de suicide; le suicide est en rapport direct avec l'état de désintégration des sociétés bourgeoises et disparaîtra avec la solidarité socialiste;

7° La décroissance de la taille ne peut être attribuée à l'alcool principalement, mais doit l'être sans doute, aux conditions du régime industriel (travail excessif et prématuré de l'enfant).

---

(1) En particulier, la natalité ne varie pas en sens inverse de alcoolisation. Par un exemple frappant notre camarade Verhaeghe nontre que le chiffre de la natalité est lié au régime économique : Fort-Mardyck, village maritime voisin de Dunkerque, la natalité st de 43 pour 1,000 habitants, la moyenne française étant de 23,5 our 1,000; *or Fort-Mardyck vit sous un régime collectiviste de la ropriété.* Cf. L. et G. Lancry. *La commune de Fort-Mardyck,* 1890.

On voit que si l'alcool n'est pas le véritable auteur de tous les méfaits qui lui sont couramment reprochés, les conséquences de l'alcoolisation sont encore assez graves et assez nombreuses, pour que le devoir s'impose de lutter immédiatement.

Pour combattre avec efficacité le fléau, il faut en déterminer les causes (ch. V). Elles sont *prédisposantes* ou *provocatrices.*

Parmi les causes prédisposantes, l'hérédité joue un rôle considérable: d'après Brothers, sur 100 ivrognes : 30 ont des parents ivrognes, 60 des parents frappés d'une tare nerveuse, 10 des parents rhumatisants et phtisiques, et 20 des parents aliénés, épileptiques, criminels, etc. La fréquence de l'ivrognerie héréditaire serait de 50 p. 100 d'après Dodge et Kerr, de 60 p. 100 d'après Maison, de 70 p. 100 d'après Day, de 80 p. 100 d'après Parrisch et Magnan... « Tous ces enfants de dégénérés avaient hérité de leurs parents une tare du système nerveux, un défaut d'énergie vitale. » (P. 188.)

A l'hérédité il faut joindre l'insuffisance de la nourriture, l'insalubrité des habitations, le surmenage des travailleurs : la misère.

Parmi les causes provocatrices, il faut compter un climat froid ou humide, l'oisiveté (1), certains modes de paiement du salaire en nature (c'est-à-dire en alcool), l'augmentation de la production de l'alcool et celle du nombre des débits, les nécessités professionnelles (cavistes intoxiqués par les vapeurs d'alcool, dégustateurs, apprêteurs du feutre et de la soie, commis-voyageurs, cabaretiers), l'isolement qui jette l'homme au cabaret, l'instinct d'imitation (l'enfant apprenti boit de l'alcool *comme un grand*), l'exemple de la classe bourgeoise, les absurdes préjugés en faveur de l'alcool (par exemple, le peintre boit de l'alcool pour combattre la colique de plomb, et aggrave son état), le traumatisme physique (à la suite de sa

(1) « Sur un total de 1,668 oisifs, il y avait 1,415 ivrog soit 84,8 p. 100; sur un total de 1,282 travailleurs, il y avait 709 i gnes soit 55,3 p. 100; soit une proportion de 29,5 p. 100 en m chez les travailleurs que chez les oisifs. » (Page 212, d'a Marembat).

chute, le Coupeau de l'*Assommoir* devient alcoolique), le traumatisme moral (on *noie* son chagrin).

Enfin, comme *cause aggravante*, Verhaeghe indique l'absence d'un idéal servant de frein : ni la bourgeoisie ni les travailleurs ne connaissent plus « la vieille chanson qui berça la souffrance humaine ».

Telles sont les causes du mal. Quel est le remède?

Puisque l'alcoolisation est un fait sociopathologique produit par les conditions économiques actuelles, puisqu'il est « la conséquence directe de l'ordre capitaliste » (p. 229), il est nécessaire de modifier l'état social pour faire disparaître sa conséquence nécessaire. Seule, la Révolution sociale tuera l'alcoolisation.

Mais en attendant la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste, il est possible et il est nécessaire de lutter contre l'alcool pour en atténuer les effets.

Le seul remède est l'*abstinence totale*, la suppression radicale et définitive de l'alcool par l'énergique volonté de chaque individu. Mais comment convertir le buveur ? Comment l'habituer à l'abstinence ? Il faut l'interner dans un asile spécial, où il cessera d'être dangereux pour la société tout en se guérissant. Au besoin, l'internement sera prononcé d'office.

Nécessairement, ce moyen n'aura que des effets très limités. Il est indispensable d'organiser l'*Enseignement anti-alcoolique*. Il est indispensable aussi de faire passer dans la loi les réformes réclamées par le Congrès d'hygiène ouvrière de Lyon (1896) (âge minimum des apprentis, journées de 8 heures pour les adultes, construction d'habitations salubres à bon marché, etc.) et les résolutions qui ont constitué le Programme municipal du Parti Ouvrier (Congrès de Marseille et Congrès de Lyon).

Enfin, il est indispensable que le Parti socialiste tout entier organise une incessante et une vigoureuse propagande contre l'alcool. Socialistes belges, hollandais, anglais, suisses et américains nous donnent un exemple que nous suivrons. Le Parti Socialiste français aura, lui aussi, sa Ligue socialiste anti-alcoolique : à l'empoisonnement alcoolique, il opposera

l'obligation socialiste de travailler à l'affranchissement du prolétariat. L'*idéal socialiste* vaincra l'alcoolisme, avant le jour où l'établissement de la société collectiviste délivrera les travailleurs du danger terrible de l'alcoolisation, en supprimant à jamais les causes économiques et sociales du fléau. Seul, l'idéal socialiste peut arrêter et supprimer la consommation de l'alcool, en affirmant aux prolétaires la nécessité absolue de sauvegarder leur vigueur physique et intellectuelle : « Comment des travailleurs incapables de se maîtriser eux-mêmes seraient-ils dignes, demande Vandervelde, de gouverner le monde ? Comment en seraient-ils capables ? La Révolution sociale ne sera pas l'œuvre d'un peuple dégénéré, mais l'immense effort des travailleurs réfléchis et conscients. » L'alcoolisme et l'affranchissement ne sont pas compatibles : entre les deux, le prolétariat choisira l'affranchissement.

Telles sont les conclusions de Verhaeghe. Elles seront approuvées par quiconque estime avec Marx que « l'affranchissement des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

MAURICE LAUZEL

IQUE SOCIALE

FRANCE

mmercial de Paris. — Les employés de
qu'à présent étaient restés en dehors du
al, s'organisent. Un grand nombre d'em-
» », du « Bon Marché », de la « Samaritaine »
nt à la « Fédération des employés ». Les
ulé, dans un Congrès qui s'est tenu le
du Travail, leurs principales revendications.
Socialiste publiera prochainement à ce
aphie spéciale. Nous donnons ci-dessous
ements statistiques sur l'importance du
rcial à Paris.
roupées sous la rubrique « Commerce di-
ensement professionnel de 1896 sont au
et forment 21 p. 100 de la population active

Si, de ce chiffre, nous retranchons les 19,787 personnes dont la situation est inconnue et les 37,606 « petits patrons travaillant seuls et ouvriers à façon ou sans place fixe et unique », dont la position sociale est incertaine, il reste 252,406 personnes dont la situation peut être exactement déterminée.

Ces 252,406 personnes se classent de la façon suivante :

	Hommes	Femmes	Totaux
	—	—	—
..iefs d'établissement	42.497	26.423	69.370
.mployés et ouvriers occupés . . .	133.663	37.426	171.089
— — sans emploi .	8.716	3.231	11 947
Totaux . . .	185.326	67.080	252.406

(1) 1,473,092 personnes exerçant une profession sur une population totale de 2,536,834 personnes.

69,370 chefs d'établissements dirigent 49,937 établisse-
(1).

ableau suivant donne la répartition des établissements
it le nombre de leurs employés :

mbre d'employés	Nombre d'établissements
01 à 5.000.	2 (mag. de nouveautés).
01 à 2.000.	2 (idem)
01 à 1.000.	4 (1 mag. de vente par abonnements, 1 mag. de nouveautés, 1 mag. de vêtements confectionnés, 1 bazar).
01 à 500.	19
01 à 200.	52
51 à 100.	122
21 à 50.	566
11 à 20.	1.122
5 à 10.	3.805
1 à 4.	28.646
0	5.054
ubre inconnu. . .	10.543
Total.	49.937

prolétariat commercial de Paris forme une partie im-
ite, le sixième environ, du prolétariat parisien. Dans le

---

tablissements composés de plus d'une personne : les « petits
s travaillant seuls » et que l'on peut considérer comme
nant des établissements d'une seule personne ont été
es à part.

chefs d'établissement » il faut entendre non seulement les
ons », mais encore les directeurs ou gérants. Plusieurs éta-
nents peuvent appartenir à la même raison sociale ; c'est
ue les « magasins de détail » appartenant à la même maison
considérés comme autant d'établissements distincts.
ombre de chefs d'établissements est plus élevé que le nom-
ablissements parce qu'un certain nombre d'établissem
rigés par plusieurs personnes associées ; il en est ains
lier, des 5,054 établissements de zéro employés qui
par le mari aidé de sa femme. Il en est de même vrai
nent pour un certain nombre d'établissements dor
d'employés est resté inconnu.

tableau suivant, nous avons ajouté aux employés des « commerces divers » les employés des « agences, spectacles, banques et assurances » :

	Ensemble du prolétariat parisien	Prolétariat commercial
Employés et ouvriers occupés. . .	977.550	197.601
— sans emploi.	61.345	12.308
Petits patrons travaillant seuls ou ouvriers à façon ou sans place fixe unique	185.438	43.096

Remarquons en terminant que les petits commerçants sont trois ou quatre fois moins nombreux à Paris que les prolétaires du commerce. Cette simple considération devrait tenir lieu de principes aux quelques socialistes qui ont donné leur appui, voire même leur signature, aux projets que le nationaliste Georges Berry dirige contre les grands magasins et que ceux-ci s'efforceraient de faire supporter à leurs employés.

La production houillère et sidérurgique en 1899. — Dans notre dernière chronique, nous constations que la production des combustibles minéraux avait augmenté en 1898 de 5 p. 100 par rapport à 1897. Les chiffres pour 1899 font ressortir une augmentation semblable de 577,684 tonnes, soit près de 2 p. 100 par rapport à 1898.

Le tableau suivant indique quelle a été en 1899 l'augmentation par rapport à 1898 de la production des mines de charbon et des usines sidérurgiques :

	Augmentation par rapport à 1898	
	en tonnes	en p. 100
Combustibles minéraux	577.684	1,9
Fontes	42.313	1,6
Fers	76.345	10 »
Aciers ouvrés	79.626	6,6
Lingots Bessemer et Siemens-Martin	95.465	6,4

G. Fauquet

ANGLETERRE

érence générale des organisations ouvrières. — Nous enfin un parti ouvrier unifié en Angleterre. Les pre- essais d'organisation datent de septembre 1899, du s des Trades-Unions, tenu à Plymouth, qui vota la ré- n suivante sur la représentation ouvrière du Parlement ique :

ngrès, tenant compte de ses décisions antérieures, et pour une meilleure représentation des intérêts des travailleurs ambre des Communes, charge son comité parlementaire r les coopératives, groupes socialistes, Trades-Unions et organisations ouvrières, d'accord sur un programme com- se réunir en un Congrès spécial des représentants de leurs ations, pour étudier les voies et moyens propres à amener n d'un plus grand nombre de représentants du travail au n Parlement.

xécution de cette résolution, le comité parlementaire ades-Unions décida la tenue d'une Conférence à laquelle invités les délégués des Trades-Unions, des coopéra- lu Parti ouvrier indépendant, de la Fédération démo- ocialiste et de la Société fabienne. Les invitations fu- ceptées par ces diverses organisations, sauf toutefois nion nationale des coopératives qui, n'ayant pas reçu t de son précédent congrès, déclara ne pouvoir r.

Conférence fut tenue à Londres les 27 et 28 février 1900. légués, représentant 560,177 travailleurs organisés, y ient. Le citoyen Steadman, membre de la Chambre des unes, secrétaire général du Syndicat des ouvriers cons- urs de navires, fut élu président et le citoyen Voods, également membre de la Chambre des Co , secrétaire du Comité parlementaire des Trad , secrétaire de la Conférence. La presse capitali it que les dissensions intestines rendraient impossil avail harmonieux des diverses organisations. Bien

contraire, la Conférence fut remarquable par l'unanimité que rencontrèrent les résolutions proposées et par la rapidité du travail. Les importantes décisions suivantes furent prises :

Cette Conférence se déclare en faveur d'une forte représentation à la Chambre des Communes des intérêts de la classe ouvrière par des hommes acceptant le programme et la tactique du mouvement ouvrier et dont les candidatures auront été ratifiées par une quelconque des organisations représentées à la Conférence.

La Conférence décide la formation d'un groupe ouvrier autonome au sein du Parlement, avec ses questeurs et une politique nettement définie. — Cette politique secondera les efforts de tout parti qui proposera des mesures législatives favorables aux intérêts directs de la classe ouvrière ou qui combattra les propositions en opposition avec les intérêts de cette classe. D'autre part, les membres du groupe parlementaire ouvrier ne combattront aucune candidature en accord avec la première résolution de la Conférence.

Le comité nommé par cette Conférence préparera une liste de candidats qui aura seule le caractère de liste officielle du parti ouvrier unifié. Ce comité se mettra en rapport avec les Trades-Unions et autres organisations locales ou nationales qui porteront des candidats ouvriers et réunira une conférence des représentants des organisations ouvrières chaque année en février.

Le comité administrera les fonds qu'il pourra recevoir de chaque organisation. Les organisations sont tenues de payer dix shillings par an par mille membres ou fraction de mille membres — et répondront des dépenses occasionnées par les candidatures qu'elles poseront. Le comité fera un rapport aux congrès annuels des Trades-Unions et des diverses organisations qu'il représente. Il devra se tenir en contact permanent avec ces orgasations.

Le comité a plein pouvoir pour lancer les invitations à la prochaine Conférence — sur la base suivante : un délégué au comité par 2,500 membres adhérents à la Conférence annuelle et cotisation de 5 livres sterling par 2,500 membres.

J.-R. Macdonald (Parti Ouvrier Indépendant) a été élu secrétaire du comité, dont voici les membres : Greenall (Fédération des Mineurs), Richard Bell (Chemins de Fer), Pete Curran (Syndicat National des Gaziers), Wilkie (Ouvriers constructeurs de navires), Allen Gre (Fédération des Textiles), Rogers (Textiles), Hodge (Fédération des Métallurgistes), Keir Hardie et James Parker (Parti Ouvrier Indépendant),

James Macdonald et
socialiste) et E.-R. Pe

Cette Conférence a
vement ouvrier en An
résolutions adoptées
d'action entre trade
probable que le pro
ouvrier complètement
geois.

La nouvelle loi su
officiel, la *Gazette de*
texte de la nouvelle l
en matière d'accident

D'une manière géné
comme suit :

1° *Incapacité de tr*
pharmaceutiques et p
nité égale à la moitié
de l'accident jusqu'au
Toute incapacité qui
dérée comme *perman*

2° *Incapacité perma*

a) Si l'incapacité es
deux années si l'acci
travail, ou au salaire
d'entreprendre un no

b) Si l'incapacité es
de salaire, à moins q
ment rémunérateur d

3° *En cas de mort.* –
indemnité pour la fa
une somme une fois p
cas, elle peut varier d

enfants) à sept mois de salaires (parents ou grands-parents). Sous forme d'annuités, l'indemnité varie de 4 à 10 p. 100 du salaire du décédé. Pour les accidents survenus dans des établissements non pourvus d'appareils de sûreté, l'indemnité est augmentée de moitié.

L'employeur peut se décharger de tout ou partie de sa responsabilité pour les indemnités fixées par la présente loi en assurant ses ouvriers à une caisse d'assurance approuvée par le gouvernement; mais la prime d'assurance doit être supportée par l'employeur et les indemnités prévues par le contrat d'assurance ne doivent pas être inférieures à celles qui sont stipulées par la loi. Toute convention contraire est nulle.

La loi prévoit la formation d'un *Conseil technique* (composé de trois ingénieurs et d'un architecte), qui est chargé de rechercher les appareils de sûreté, d'en dresser la liste qui doit être présentée au gouvernement dans un délai de quatre mois, et de former un musée pour conserver les modèles et démontrer l'efficacité des appareils.

Les personnes employées dans l'agriculture et les forêts ne tombent pas sous le coup de la loi, sauf lorsqu'elles sont exposées dans leur travail à être blessées par les machines mues par un moteur.

Le délai d'application de la loi est de six mois.

P. Dinero

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

Pour la Démocratie française, par C. Bouglé (Edouard Cornely, éditeur). — M. Bouglé réunit dans ce livre les conférences qu'il a faites — au cours de l'affaire Dreyfus — pour réfuter les sophismes nationalistes. — *La Tradition nationale, Philosophie de l'antisémitisme, Intellectuels et manuels, Civilisation et démocratie, La Poésie des temps modernes*, tels sont les titres des principaux chapitres de « Pour la Démocratie française ».

M. C. Bouglé n'est pas socialiste, mais « éveillé » par l'affaire Dreyfus, il manifeste son inquiétude devant les problèmes qu'il a entrevus. « Il n'est pas sûr pour nous, dès à présent, dit-il, que la philosophie de l'histoire matérialiste soit exacte et que les formes de la pensée soient déterminées par les formes de production. Il n'est pas sûr pour nous que, dans tous les ordres d'entreprises, les capitaux se concentrent dans quelques mains, qu'il sera bientôt aisé et légitime de déposséder. Il n'est pas sûr pour nous que cette expropriation totale soit le meilleur moyen de faire bonne justice à tous. Pour opter rationnellement entre les solutions de la question sociale, il faut un nombre considérable de renseignements historiques et statistiques, de comparaisons méthodiques. Ce que nous pouvons affirmer dès à présent c'est que, ces recherches nécessaires, nous les poursuivrons avec patience et avec passion, avec conscience et avec amour — aiguillonnés par le désir d'être soulagés enfin de la dure inégalité. » — Ce livre est présenté par M. Gabriel Séailles. *E. Buré*

Attraverso la Svizzera *(Note politiche e sociali)* par Ettore Ciccotti. (Milan, Sandron, éditeur, 1900, in-8°, 191 p.) — L'auteur, notre collaborateur Ettore Ciccotti, conçut l'idée et le plan de ce livre pendant un court exil en Suisse, après les événements du mois de mai 1898. Toutefois, il n'eût peut-être jamais écrit son *à travers la Suisse*, sans l'amicale insistance de M. Colajanni, qui voulait avoir un ouvrage populaire et en même temps complet sur les institutions si peu connues et pourtant si intéressantes de la plus ancienne république fédérale. En France, pays unitaire par excellence, la question fédérative n'est pas et n'a jamais été à l'or du jour. A part quelques publicistes, on pourrait dire que p sonne ne s'élève d'une façon bien ferme même contre cel tendance centraliste qui impose à la nation tout entière la supr matie d'une ville. Les choses changent du tout au tout en Ital Il y a bien eu ici l'unification du royaume et aussi une t

dance à soumettre les régions les plus disparates au pouvoir suprême siégeant à Rome. Mais l'expérience de ces trente dernières années a été désastreuse. Par conséquent les partis populaires sont revenus vite de ce rêve unitaire qui avait inspiré d'un bout à l'autre l'œuvre immense de Mazzini, et, pour des motifs différents, ils s'accordèrent tous sur un programme fédéraliste, ainsi que l'avaient prôné deux penseurs illustres, Cattaneo et Ferrari. On n'unit pas ceux que tout sépare. Les liens créés artificiellement entre personnes qui ne s'entendent pas pèsent comme un joug. C'est pour cela qu'à cette heure on peut affirmer sans craindre d'erreur que tous les républicains et tous les socialistes de l'Italie du nord et même du centre — sauf quelques groupes de vieux mazziniens qui ne renonceront jamais à l'idéal de leur jeunesse — luttent pour remplacer l'état monarchique et unitaire par la république fédérale. — Le livre de Ciccotti, en faisant connaître les mœurs et les lois de la Suisse, ses libertés séculaires, ses institutions démocratiques, aidera puissamment à ce travail de préparation et d'éducation politique. Ainsi s'explique l'impatience avec laquelle il était attendu par M. Colajanni, qui est un républicain convaincu et un fédéraliste décidé.

L'auteur commence par nous donner un aperçu d'ensemble. Il a assisté à Zurich à un cortège historique où figuraient les représentants de tous les cantons, de l'Oberland bernois à Genève, des Grisons à Lausanne. Il a remarqué les dissemblances, constaté les diversités de langue, de race et de religions, et cependant pas un pays, en Europe ne se sent uni comme la Suisse. D'où vient ce bonheur? Qu'est-ce qui unit ainsi les citoyens de la république, lorsque tout paraît destiné à les séparer? Pour répondre à cette question, l'auteur recherche dans les chapitres qui suivent les origines de la Suisse contemporaine; il montre la valeur de l'autonomie cantonale, base inébranlable de la constitution et il en vante les bienfaits. Cette coexistence du pouvoir cantonal avec le pouvoir fédéral, la juxtaposition du principe d'autorité et du principe de liberté, voilà en grande partie le secret d'un progrès continu sans chocs violents, de même que sans brusques retours en arrière. Telle est la conclusion des premiers chapitres du livre de Ciccotti. Suivent après quelques tableaux fort soignés de la vie économique, politique et sociale couronnés par le chapitre VII et dernier qui traite de l'avenir de la Suisse. Le livre est d'un petit format, mais bourré de faits précis et de considérations remarquables, le tout exposé avec art, avec un style imagé, dans une langue que très peu d'écrivains possèdent.

G. Pinardi

LES REVUES SOCIALISTES

Die Neue Zeit (nº du 17 février. — A. Braun. *Sur la question du tarif des typographes* (2ᵉ article) : les ouvriers typographes

allemands ayant conclu avec les patrons, en 1896, une convention relative aux salaires, on a diversement jugé leur conduite dans le parti socialiste; les uns estiment que c'est là un important succès socialiste, les autres que la conclusion de ce *traité de paix* est une violation des principes socialistes (David, le défenseur de Bernstein à Hanovre, approuve le tarif, Schœnlank le condamne). Braun estime que les deux partis exagèrent l'importance de cet événement. Les typographes ont eu raison de faire ce qui, dans la situation actuelle de leur industrie, leur assurait les meilleures conditions d'existence; mais leur succès est d'ordre syndical et non proprement socialiste, et il ne saurait être question pour eux de renoncer à la lutte contre le capitalisme. Braun justifie cette opinion par des observations générales sur le rapport du mouvement syndical et du mouvement socialiste politique. — J. Hertz. *Les grèves en France pendant les années 1893-1897* (d'après les documents de l'office du travail). — Thérèse Schlesinger Eckstein. *Etude sur le poète viennois J.-J. David.* *Paul Fauconnet*

The Social-Democrat (février.) — Reginald Stalham publie une étude très complète et très intéressante sur la question sud-africaine. S'appuyant sur la remarquable *Histoire du Sud de l'Afrique,* du docteur Theal, l'auteur montre que la civilisation a une dette de reconnaissance énorme envers les populations hollandaises qui sont la « véritable population européenne » de l'Afrique du Sud. Les Anglais ne font que séjourner que quelques années dans le pays qui n'est pas pour eux le *home,* comme l'est par exemple l'Australie ou le Canada pour les colons anglais du Canada et d'Australie. Il stigmatise avec force l'odieuse insinuation dont M. Chamberlain s'est fait l'écho à la Chambre des Communes et selon laquelle la liberté que défendait les Boers était la liberté d' « écraser et d'exploiter les nègres ». Il montre d'ailleurs que la plus grande partie des populations noires du pays se composent de nègres excessivement barbares et féroces, notamment les Zoulous que les Boers ont vaincus dans des combats héroïques. Il prouve enfin que la politique libérale suivie par le gouvernement anglais avait profondément attaché à l'Angleterre les colons hollandais du Sud de l'Afrique. Au contraire tous ces liens ont été rompus par la politique brutale de Sir Alfred Milner, de M. Chamberlain et de Cecil Rhodes. En terminant, Reginald Stalham rappelle les paroles qu'il prononça en septembre dernier dans un meeting tenu dans l'ouest de l'Angleterre : « Vous pouvez, si ... le voulez, envoyer cinquante ou cent mille soldats dans l'Af... du Sud, dépenser cinquante ou cent millions de livres ste... pour abattre des hommes qui luttent pour la défense de leur lib... Quand vous aurez fait tout cela, alors seulement commenc... pour vous les grandes difficultés ! » *Jean Longue*

DROIT OUVRIER

BELGIQUE (1)

1. — COUR DE CASSATION DE BELGIQUE, 23 OCTOBRE 1899
(Bourdouxhe contre le Directeur des Contributions à Liège)

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES. — *Patentes. Sociétés de fait. Groupes. Droit dû. Représentant. Cotisation personnelle.*

« Les sociétés coopératives de fait sont assujetties à la patente comme les sociétés coopératives légalement constituées. (Loi belge du 6 juillet 1891, art. 4) (2).

« En cas de refus de déclaration de patente de la part du groupe coopératif, celui chez qui ce groupe a son siège et un local où les marchandises achetées en gros sont emmagasinées et distribuées périodiquement peut, à titre de dépositaire des marchandises, être réputé le représentant du groupe et, par suite, être cotisé personnellement. »

(*Pasicrisie belge*, 1900 I., 14.)

---

(1) Nous inaugurons aujourd'hui, à l'usage des camarades belges, cette nouvelle rubrique. Elle alternera avec celle consacrée au *Droit ouvrier français*.

(2) Loi belge du 6 juillet 1891 modifiant quelques dispositions de la loi sur le droit de patentes. Art. 4. Soit qu'elles traitent avec ·s membres, soit qu'elles étendent leurs opérations à des pernes non affiliées, les sociétés coopératives sont assujetties du ·f des métiers, professions, commerces ou industries qu'elles ·rcent, aux mêmes droits de patente que ceux assignés aux parıliers pour l'exercice de métiers, professions, commerces ou ·stries similaires.....

2. — COUR D'APPEL DE LIÈGE, 10 MAI 1899
(Moors contre Société des Aciéries d'Angleur)

ACCIDENT DU TRAVAIL. — *Travail dangereux. Mesures de précaution. Emploi de lunettes. Recommandation. Faute du patron. Ouvrier adulte et expérimenté. Responsabilité partagée.*

« Lorsque le patron emploie des ouvriers à un travail présentant du danger pour les yeux, il est tenu de prendre, dans leur intérêt, les mesures propres à les préserver de ce danger.

« Sa responsabilité est engagée s'il n'a donné aucun ordre, n'a fait aucune recommandation pour les obliger à se servir de lunettes préservatrices, et s'est borné à mettre à la disposition de ceux qui le réclamaient quelques paires de lunettes déposées dans le bureau d'un contremaître, sans même donner à l'existence de ce dépôt toute la publicité désirable.

« Toutefois, il y a lieu d'établir un partage de responsabilité entre le patron et l'ouvrier victime de l'accident, lorsque cet ouvrier, adulte et expérimenté, choisi comme tel pour accomplir un ouvrage dont il connaissait le danger, ne s'est pas procuré les lunettes préservatrices dont il pouvait utilement se servir et dont il connaissait assurément l'usage. »

(*Pasicrisie belge,* 1900, II, 15.)

Note. — Voyez Cassation française, 7 janvier 1878. (D. P., 1878, I, 297); Cassation française, 7 mars 1893 (Pas. franç., 1893, I, 292 : D. P., 1893, I, 208).

—

3. — COUR D'APPEL DE BRUXELLES, 3 OCTOBRE 1899
(Ministère public contre Rein)

TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS. — *Industries d' Arrêté royal du 26 décembre 1892. Heures de tra excédant la durée légale. Travail hors de l'atelier.*

« Il n'y a pas lieu de distinguer, au point de vue de la du

du travail, entre celui qui est effectué dans l'atelier et celui qui est accompli hors de l'atelier. »

(*Pasicrisie belge*, 1900, I, 32.)

Note. — L'arrêté royal du 26 décembre 1892, pris en exécution de la loi du 13 décembre 1899, décrète que, dans les industries d'art, sauf en ce qui concerne l'impression des journaux, la durée du travail effectif des enfants et des adolescents âgés de moins de seize ans, ainsi que des filles et des femmes âgées de plus de seize ans et de moins de vingt et un ans, ne peut dépasser dix heures par jour. En ce qui concerne les fonderies de caractères d'imprimerie, le travail des enfants de moins de seize ans est limité à huit heures par jour. Les heures de travail doivent être divisées au moins par trois repos dont la durée totale ne peut être inférieure à une heure et demie.

Les industries d'art sont définies au groupe XVI de la classification des industries par l'organisation du conseil de l'industrie et du travail.

—

4. — COUR DE CASSATION DE BELGIQUE, 22 DÉCEMBRE 1899
(Société coopérative d'assurances « La Meuse » contre Klein et consorts)

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE. — *Minimum du fonds social. Obligation de le souscrire dès la fondation. Manquement à cette règle. Nullité de la Société.*

« Dans l'article 87, n° 4 de la loi du 18 mai 1873 (1) sur les Sociétés commerciales qui prescrit dans l'acte constitutif de

(1) Article 87. L'acte constitutif de la Société doit déterminer, à peine de nullité, les points suivants : 1° la dénomination de la Société, son siège; 2° l'objet de la Société; 3° la désignation précise des associés; 4° la manière dont le fonds social est ou sera ultérieurement formé et son *minimum*.

Société coopérative deux m
manière dont le fonds socia
é; 2 celle du minimum du
rmation actuelle ou *ultérieur*
emière de ces mentions et ne
, par son sens grammatica
puisse exister, doit se renco
gement à toutes les périodes
équent, dès son origine.
En considérant comme esse
les mentions qu'il exige, le
mé sa volonté que ces men
ions illusoires ne répondent p
inent, dès lors, la peine de la

(*Journal des T*

Avocat p

Le Secrét

uvement Socialiste est compos

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Richard

DEUXIÈME ANNÉE
N° 33

1er Mai 1900

LE
Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Librairie GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

L'ART ET LE SOCIALISME[1]

Citoyennes et Citoyens,

Laissez-moi tout d'abord remercier en votre nom et au mien Anatole France ; c'est une grande joie pour nous tous, c'est une grande espérance de le voir apporter aux nobles idées pour lesquelles vous luttez son merveilleux esprit.

Ils étaient bien frivoles ceux qui n'avaient pas voulu voir l'efficacité positive de son œuvre, oubliant que la légèreté de la lumière est principe de fécondité. *(Long mouvement d'approbation; cris prolongés de : Vive Anatole France!)*

Des jeunes gens, littérateurs, artistes, m'ont demandé de vous dire ce soir ce que, pour nous, dans notre conception socialiste, représentait l'idée de l'art; j'ai répondu joyeusement à leur appel, et je commence un dialogue avec eux, car j'espère bien que sinon aujourd'hui, un peu plus tard du moins, ils me répondront; ils sont tentés d'aller vers la vie militante, d'y chercher un principe nouveau, une force nouvelle de beauté. Ils ont vu, dans un drame récent qui a bouleversé la conscience humaine, que le conflit des forces sociales, le conflit de l'iniquité et du droit, du mensonge et de la vérité suscitait dans les âmes des émotions si pleines, si fortes, si véhémentes, que toutes autres à côté paraissaient médiocres et futiles,

(1) Conférence organisée le vendredi 13 avril, à la Porte-Saint-Martin, par le « Théâtre Civique » et la *Petite République*, sous la présidence d'Anatole France.

— et c'est à la vie renouvelée qu'ils veulent demander un renouvellement de l'art et de la beauté elle-même. Ce premier mouvement des consciences éveillait de telles et si nobles émotions, qu'ils ont pressenti que, d'un renouvellement complet, d'une transformation complète de la société, dans le sens de la justice, des formes nouvelles d'art pouvaient surgir.

Ils ne se sont pas demandé, ils ne me demandent pas de dire sous quelle forme, dans quelle mesure, par quels moyens, les artistes seront rémunérés de leurs efforts dans l'ordre socialiste que nous voulons fonder : ils n'ont point cette préoccupation ; d'abord parce qu'ils sont à l'âge heureux où le fardeau des besoins matériels et des habitudes sociales ne pèse pas encore sur la vie, et puis parce qu'ils ont vu qu'à travers les formes successives des sociétés, l'art trouvait toujours moyen de se faire sa place. Ils savent que, lorsqu'une société attache à l'idée de beauté le prix qu'elle y doit mettre, c'est à dire le prix souverain, elle trouve toujours moyen d'assurer de larges éléments de travail et de vie aux ouvriers de la beauté devenus les frères et les amis des autres.

Donc, ils pressentent dans l'avenir une forme de société plus harmonieuse et plus belle, et ils peuvent dire comme Beethoven : « Nous sentons de plus grandes choses planer devant nous ».

Ils ne s'effraient point à l'idée que les œuvres d'art, cessant d'être la propriété individuelle de quelques amateurs privilégiés, deviendront la propriété collective, commune, de tous les hommes admis à les contempler et à les admirer ; ils ne s'en effraient point car c'est ve la propriété collective, vers la propriété commune, q va naturellement l'œuvre de beauté. Un chef-d'œuvre e diminué à n'être possédé que par quelques-uns ! Comm un miroir qui ne réfléchirait éternellement qu'un mên

visage, et qui contracterait lui-même les rides de ce visage obstiné et importun, le chef-d'œuvre est rapetissé à n'être admiré que par quelques-uns; le chef-d'œuvre humain veut que l'humanité tout entière vienne mirer en lui son âme changeante! *(Applaudissements.)* Pour moi, je ne sais pas d'émotion plus belle, plus large, plus auguste et sacrée que celle qui saisit l'âme à certaines heures dans les grands musées où sont réunies pour tous les œuvres des maîtres. Rappelez-vous la tombée du jour et ces minutes indécises précédant le congé que nous signifie le gardien brutal: rappelez-vous l'émotion qui s'empare de l'esprit devant tous ces chefs-d'œuvre assemblés et offerts à l'admiration de tous les hommes; on dirait un Olympe où il n'y a que des Dieux emplissant l'espace sacré de leurs rêves. Oui, c'est là la grande beauté, celle qui est faite pour tous; et je ne crains pas que ceux qui rêvent de gloire aient peur du communisme, car la gloire est le communisme suprême! Elle est le communisme suprême puisqu'elle suppose que l'artiste, le créateur, sortant des limites étroites et misérables de son individualité, a su donner à son œuvre une valeur impersonnelle et éternelle; elle est le communisme puisque par elle l'humanité tout entière s'approprie les plus hautes richesses de l'esprit humain, et qu'à chaque génération les esprits qui passent tirent un sens nouveau, une force nouvelle et une nouvelle joie de l'œuvre éternelle, immuable et toujours renouvelée! *(Vifs applaudissements.)*

Donc, les artistes ne peuvent avoir peur de nous, et c'est devant des esprits libres, ouverts aux clartés de demain que je pose ce problème.

Nous sommes visiblement dans la période qui sépare la fin de la démocratie bourgeoise de l'avènement de la démocratie sociale; nous sommes dans la période finissante de la démocratie bourgeoise, dans la période com-

mençante de la démocrati
jeter un regard d'ensembl
lègue le développement
depuis plus d'un siècle.

Je ne prétends pas, n
créatrice de ce que j'appell
celle qui est sortie de la
siècle et de la Révolution
cette fécondité créatrice s
veaux chefs-d'œuvre peu
socialiste soit précisément
la fin des journées d'été, al
s'illuminent et tout à coup
illumination suprême du
une autre cime de nuages
l'horizon a été tellement
longues journées d'été, qu
dire, à l'exhaler, et que le
et envoie de loin des adie
vient à peine de quitter.
bourgeoise continue à illu
hommes, même à l'heure
nouvelle se lève! *(Applau*

Je ne prétends pas non
sécheresse d'une formule l
accomplie depuis cent vin
pensée révolutionnaire l
image de tout à l'heure,
dans une journée d'été cl
coloration propre, de mêm
période de création et c
nuance; et je ne prétends
sités et les éteindre dans u
nous pouvons dès aujour

grands traits l'œuvre d'art de la période humaine qui s'est ouverte, il y a environ cent cinquante ans, par les œuvres des penseurs qui précédèrent et préparèrent immédiatement la Révolution.

Eh bien ! comment caractériser cette grande période au point de vue de l'art ? Elle est grande, par un prodigieux élan, par une activité infiniment diverse et ample : à l'heure même où la démocratie faisait tomber les vieilles barrières des castes et disait aux hommes, enchaînés jusque-là par l'arbitraire royal et par l'immobilité féodale ou par la réglementation corporative : allez ! osez ! essayez vos chances dans le vaste univers illimité ; à cette heure même où la démocratie semblait ouvrir aux hommes, à tous les hommes, le monde social, la science leur offrait toute l'étendue de la durée et toute l'étendue de l'espace : l'histoire leur racontait les civilisations passées ; la science leur déchiffrait avec Buffon, avec Laplace, les origines de la planète ; l'archéologie, dont le nom a paru pour la première fois quatre ans avant la Révolution, — remarquez cette prodigieuse rencontre : le grand drame des temps nouveaux précédé par le mot qui signifiait la science des temps anciens, si bien que les hommes enivrés voyaient à la fois s'ouvrir devant eux l'avenir social illimité et les profondeurs du passé exploré pour la première fois... Il y avait donc à ce moment pour les hommes, pour tous les hommes comme une ivresse de pensée, de rêve, d'activité ; aussi jamais formes d'art ne furent plus diverses, plus variées, plus étrangement multiples que celles qui sont sorties de la révolution bourgeoise ; on ut dire que, depuis un siècle et demi, l'art a eu le génie la maîtrise de l'espace et qu'il est allé partout, chez ,us les peuples et dans tous les siècles et dans toutes les rangetés des civilisations et de la nature, cherchant des ›nsations, des couleurs, des symboles ; si bien que tout

l'art, depuis un siècle et demi, nous crie : Aimez la vie, ayez la curiosité universelle de toutes les formes de la vie! *(Applaudissements.)*

Voilà le premier trait, et certes, je n'en méconnais point la grandeur : de cette période de l'art coïncidant avec la démocratie bourgeoise. Et en même temps il y a eu chez tous les individus auxquels le monde s'ouvrait ainsi une sorte d'inquiétude, d'aspiration passionnée, mais douloureuse en même temps. Oui, on ouvrait le monde aux hommes, mais l'individu avait-il la force de le parcourir et de le posséder? Et chacun comparait la débilité de ses ressources, l'exiguïté de son âme, la brièveté de sa vie avec cet infini du temps, de l'espace et de l'action qui semblait s'ouvrir devant lui.

C'est le rêve ardent et douloureux de Faust s'enivrant de la contemplation de la nature, et disant : Quel spectacle ! mais, hélas ! ce n'est qu'un spectacle ! Comment te saisirai-je, ô nature infinie ! C'est la souffrance de Werther, d'Obermann, de Stendhal, de Flaubert, c'est la nostalgie de Loti, c'est l'aspiration ardente, inquiète, douloureuse de tous ceux qui sentent l'infini de la beauté de la vie à pétrir et constatent la débilité de leurs bras.

En même temps, il y a un autre trait de cette grande période d'art : c'est l'interprétation individualiste de la nature par l'homme. Depuis cent vingt ans l'homme, quand il comparaît devant la nature, n'y comparaît plus qu'à titre d'individu ; il n'est plus rattaché par une foi positive ou par une organisation sociale impérieuse à un ensemble humain ; chaque individu vit par soi et pour soi, et lorsqu'il s'adresse à la nature, lorsq[u'il] l'interroge, il ne peut pas se faire accompagner po[ur] ainsi dire de l'humanité elle-même, car elle est aujou[rd']hui trop discordante, trop mêlée, trop contradictoir[e,] trop livrée à tous les conflits des passions et des intérê[ts]

et des idées, pour qu'un seul individu puisse se dresser en face d'elle, en lui disant : je suis l'humanité! Et voilà pourquoi, depuis cent vingt ans, tous les hommes, tous les créateurs, tous les artistes, tous les poètes ont renoncé à confronter avec la nature qu'ils contemplent toute l'humanité dont ils font partie; ils ne l'interrogent que comme individus, soit pour l'interpréter, — comme Chateaubriand qui demandait aux orages de la terre et de la mer de se lever pour bercer sa passion, — la traduire par ses souffles, par ses rayons, par ses tristesses, par ses tempêtes, en les rapportant aux événements de leur propre vie; ou bien ils sont réduits à s'effacer, à s'absorber en elle, à s'oublier en elle, à faire apparaître, comme quelques-uns de nos merveilleux paysagistes, ces paysages où il semble que la nature est toute seule; rappelez-vous ces beaux vers si pénétrants de Sully-Prudhomme, oubliant un moment, dans l'intimité et la solitude de la nature, qu'il y a des hommes...

Et je dirai, pensant aux hommes : que font-ils ?...
Et le ressouvenir des amours et des haines
Me bercera, pareil au bruit des mers lointaines !...

Voilà les trois traits décisifs de la création et de la vie de l'art depuis un siècle et demi; élan merveilleux et fiévreux des hommes vers toutes les sensations, vers toutes les formes de la beauté et de la vie; interprétation idéaliste de la nature.

Mais il est d'autres traits, et voici les ombres : la création d'art, la vie d'art dans la démocratie bourgeoise; telle que la révolution bourgeoise l'a faite, en même temps qu'elle est puissante, en même temps qu'elle est frémissante, en même temps qu'elle dresse l'individu tout seul en face de la nature éternelle, cette vie d'art est à la fois chaotique et superficielle.

Elle est chaotique: il
l'œuvre d'art, de la créati
puis un siècle et demi, l
Parce qu'il n'y a plus d'id
communes qui rapprochen
les hommes et qui perme
d'art, expression de la vie,
toutes les forces: l'univer
plus organisé par les an
qui se sont évanouies dev
science n'est encore qu'un
les fantômes du passé, elle
de conclusion certaine. Q
sarroi des vieilles croyanc
cet incomplet de la scienc
hommes pour unifier, pou
Il ne leur resterait que l
l'heure présente, il n'y a
humaine; les hommes sont
des classes; le privilège
trop de rivalités, a ouvert
qu'il y ait une unité huma
déchirent, et l'univers ne
de discorde à la discorde q
dissements.)

Vous voyez bien comme
faisons du monde varie s
Il y a des parties de la bou
pour la préservation de
croyances auxquelles leur
que nous projetons sur le
umière mêlée, une lumièr
Ah ! nous avons vu, en
nce de l'art et des artiste

duire dans leur conception de l'univers et de l'homme, une unité que l'humanité elle-même n'y mettait pas. Il y en a deux exemples illustres.

C'est, à la naissance de notre siècle, Gœthe; c'est, au déclin de notre siècle, Victor Hugo. Ils furent l'un et l'autre des artistes prodigieux, mais voyez cependant l'incapacité de Gœthe dans cette œuvre, admirable pourtant, de *Faust*, à proposer aux hommes une idée claire de la vie. Oh! Faust accumule à merveille les forces et les énergies; il les demande d'abord à sa jeunesse renouvelée, il les demande à la magie, et non seulement à la magie chrétienne, non seulement à la magie du Moyen-Age, mais jusque sous la lumineuse terre de la Grèce antique il sait découvrir les sombres lacs de magie des régions thessaliennes, et il appelle aussi à son aide, pour vivre, pour sentir en lui la plénitude de la vie, toutes les forces occultes du profond univers...

A merveille, quand il s'agit seulement d'emmagasiner et d'accumuler des forces! Mais dans la seconde partie de *Faust*, lorsqu'il faut dire quel emploi on fera de ces forces, la pensée de Gœthe hésite, se trouble, et défaille; là où on a signalé les obscurités du *second Faust*, il y a en réalité l'incapacité, l'impuissance du plus grand peut-être des artistes bourgeois à signifier à l'univers et à l'homme un but précis. Voilà pourquoi Faust, dans la deuxième et dernière partie de son œuvre, se propose les buts les plus contradictoires et les plus incertains; il s'en tire, sans définir ce qu'est l'action, par je ne sais quel retour mystique aux extases du Moyen-Age, je ne sais a ssi quelle adoration à demi religieuse, à demi sensuelle, d l'éternel féminin, preuve d'une conception vague et d faillante, et preuve que le plus grand génie, le grand p ophète qui prévoyait et devinait d'avance le développ ment nouveau de l'esprit humain, était incapable de

lui assigner un terme clair, u
parce qu'au fond de la révo
que le socialisme et le commu
et organisé les hommes, il n'
de la société, et que les art
fond de la vie que ce qu'el.
(Vifs applaudissements.)

Et voyez la dernière par
semblait, après cette longue
par le Maître, que lorsqu'il
aux hommes un suprême en
rait une conception ample
Renan a dit qu'il était le *cym*
siècle; celui qui donne un c
forme à chacune de nos pe
essaie de résumer la philos
comme un enfant dont l'Ég
veau; il s'indigne contre
darwiniste, qui faisait sorti
lution, de l'animalité; il s
ainsi ravalé, ainsi rabaissé
dont tout le génie de poèt
découvrir, dormant dans l
l'esprit, lui qui disait : « pa
d'infini », par la plus prodig
s'agit de définir, de préciser,
la science constate que l'hu
d'évolution, de l'animalité in

Incohérence, défaillance,
des plus grands, notez-le bi
impuissance constitutionnell
nité d'aujourd'hui étant divi
hérente, discordante, portant
guerre intellectuelle dans

incapable de produire, même par le plus grand génie, des œuvres d'art pleinement homogènes et pleinement harmonieuses! *(Vifs applaudissements.)*

Et en même temps, je dis que la vie de l'art telle que l'a faite la période révolutionnaire bourgeoise est superficielle; elle n'atteint pas toutes les profondeurs du peuple. Ah! j'ai applaudi avec vous au merveilleux appel qu'Anatole France adressait tout à l'heure aux artisans et aux artistes. Oui, il n'y a pas la beauté des « beaux-arts » et la. beauté des « arts industriels »; il n'y a qu'une même beauté qui se traduit dans la même matière par la diversité des procédés; mais l'artisan, l'orfèvre, le ciseleur, le batteur d'or, le mouleur, le typographe, ne représentent pas la totalité du travail ouvrier, du travail prolétarien dans la société capitaliste, et la question est de savoir aujourd'hui, pour ceux qui veulent établir la vie de l'art, pour ceux qui veulent que tous les hommes y participent, que toute l'humanité passe dans cette lumière; la question est de savoir si la société bourgeoise a su faire pénétrer l'art et la vie de l'art jusqu'au plus profond de la vie sociale, de la conscience prolétarienne.

Eh bien, je dis : non! Et c'est là ce qui condamne la civilisation provisoire d'aujourd'hui. Je sais bien que, même dans le travail industriel en apparence le plus mécanique, il y a des éléments de beauté, non seulement dans les chefs-d'œuvre de l'artisan, mais dans le travail en apparence machinal de l'ouvrier des usines. Je lisais ces jours-ci dans un livre récent de Rosny une page très belle : il signale la merveilleuse ingéniosité de toutes les inventions mécaniques qui produisent à l'heure actuelle la masse énorme de marchandises qui circulent sur nos marchés, et il disait : mais cette ingéniosité, ce génie de la science mécanique, il est passé pour ainsi dire dans le

cerveau, dans les mains,
qui mettent en action ces
nées... Eh oui, l'ouvrier e
en mouvement, sur les
dans les tissages, des mé
plexes, de plus en plus
une somme écrasante de
main; si bien que la cl
laquelle le génie de l'hum
est, en quelque sorte, inc
pour ainsi dire une con
chair, nerf et muscle, il
grands penseurs, de tou
Rosny a raison de dire q
létarienne qui est la vraie
dissements chaleureux et

Mais s'il y a là de merv
et de merveilleux élément
aujourd'hui pour dire qu
trée, est montée dans la sp
pénétré jusqu'au plus pro
démocratie n'y a pas pé
s'est arrêtée à la surface
hommes sont théoriqueme
égaux, à l'atelier la toute-
travail asservi; sans puis
tie la démocratie n'a don
dire dans le travail, et co
vie elle-même, la démocr
n'a pas pénétré dans les p
pas pénétré dans les profo

Que faut-il, en effet, po
une classe artistique? Il f
ait à sa disposition un mo

aisément se servir pour traduire, pour intensifier ses émotions et ses sensations.

Vous aurez beau, devant un spectacle de la nature ou devant un mouvement de l'humanité, éprouver une émotion profonde, une sensation rare, si vous ne pouvez la traduire à vous-même, avant de la traduire aux autres, par un moyen d'expression approprié, cette sensation, cette lueur naissante de beauté, s'éteint en vous, comme une flamme qui ne rencontre pas une atmosphère où elle puisse brûler. Eh bien, la classe prolétarienne de France, aujourd'hui classe ouvrière et classe paysanne, ne dispose pas suffisamment d'un moyen d'expression pour traduire en beauté d'art, ses sensations, ses pensées et ses rêves. C'est une honte pour la société d'aujourd'hui qu'il y ait tant d'hommes, tant de travailleurs, tant de prolétaires écrasés par le labeur de chaque jour, ayant reçu une éducation et une instruction incomplètes, qui ne possèdent pas dans sa beauté, dans sa puissance, dans la richesse, la subtilité de ses nuances, cette langue française créée par le génie des penseurs, des écrivains, des artistes. Ah ! les aristocrates du dehors connaissent toutes les délicatesses de la langue française, et la civilisation d'aujourd'hui a refusé aux paysans et ouvriers le moyen de pénétrer ces trésors accumulés par le génie des générations. *(Longs applaudissements.)*

JEAN JAURÈS

(A suivre)

Le Nouveau Régime électoral belge

Les élections qui auront lieu le 27 mai prochain en Belgique pour le renouvellement total des Chambres, se feront sous le régime de la représentation proportionnelle.

Le régime majoritaire, appliqué à des arrondissements élisant dix, douze et jusqu'à dix-huit députés, était devenu surtout intolérable depuis l'entrée sur la scène politique du Parti ouvrier, c'est-à-dire depuis 1894.

Deux exemples pour mettre en évidence l'absurdité et l'injustice de ce système.

Dans l'arrondissement de Bruxelles, malgré l'énorme partie rurale qui est flamande et profondément cléricale, les socialistes et les libéraux ont recueilli ensemble, aux élections de 1898, 115,000 suffrages, alors que les cléricaux, unis aux démocrates-chrétiens et aux « indépendants », n'en obtenaient que 90,000 environ. Comme les libéraux et les socialistes luttaient séparément, aucun parti n'obtint la majorité absolue au premier tour. Le ballottage eut lieu entre socialistes et cléricaux. Plus de la moitié des suffrages libéraux se reportèrent sur la liste cléricale qui enleva les dix-huit sièges. Le régime majoritaire a donc eu pour résultat de faire représenter la capitale du pays par dix-huit cléricaux, alors que le parti clérical y est en minorité de 25,000 suffrages.

Second exemple : d'après les dernières élections, le nombre total des voix obtenues par les candidats cléricaux dans tout le pays, est un peu supérieur au nombre de voix recueillies par les partis d'opposition. Or, la Chambre belge se compose actuellement de 112 cléricaux, alors que l'opposition ne comprend que 40 membres dont 29 socialistes et 11 radicaux libéraux. La Chambre actuelle, avec sa monstrueuse majorité cléricale, est donc loin d'être la représentation exacte des forces électorales de chaque parti.

Le gouvernement était convaincu qu'à l'échéance électorale de cette année, il perdrait Bruxelles et peut-être Anvers. Il suffisait, dans ce cas, d'un déplacement de quelques voix dans les petits arrondissements pour que la majorité cléricale fût renversée. Pour se maintenir au pouvoir, le ministère Van den Peereboom trouva l'expédient de la représentation proportionnelle ; seulement il présenta au pays un projet qui n'appliquait le régime nouveau que dans les grands arrondissements qu'il craignait de perdre et qui maintenait le système majoritaire pour les petits arrondissements. Il sauvait ainsi du naufrage électoral tout ce qu'il était possible de sauver et il conservait le pouvoir pendant un nombre indéfini d'années, car la majorité cléricale, tout en étant quelque peu réduite, se serait trouvée singulièrement consolidée.

Il fallait les émeutes de la rue, la menace d'une révolution pour avoir raison de ce scandaleux projet et de l'audacieux ministre qui avait osé le présenter au pays.

Le ministère de Smet de Naeyer, qui succéda à celui de M. Van den Peereboom, présenta un nouveau projet de loi étendant la représentation proportionnelle à tous les arrondissements. Ce projet — que l'on ne pouvait plus considérer comme un coup de parti — fut encore quelque peu modifié au cours des débats parlementaires et devint la loi du 29 décembre 1899 qui sera appliquée, pour la première fois, aux élections législatives prochaines.

Nous allons donc expérimenter, le 27 mai, un régime électoral nouveau, totalement différent des régimes en vigueur dans les autres pays. A ce point de vue, nous croyons utile de le faire connaître aux lecteurs de cette revue, car tout ce qui touche à la législation électorale d'un pays doit être considéré par les socialistes comme étant d'une importance capitale.

Nous n'entrerons pas dans les détails de la loi. Nous nous bornerons à en faire connaître les dispositions vraiment nouvelles, le mécanisme de la représentation proportionnelle.

La loi prévoit non seule
aussi des candidats supplé
succéder aux députés qui
à mourir au cours de leur
d'élections partielles.

Un candidat ne peut fig
senter dans plus d'un collèg
sous le régime majoritair
comme candidat effectif et
même liste.

La présentation des can
teurs au moins dans tous l

Les candidats sont porté
l'ordre de présentation fixé
associations politiques. Ce
d'une grande importance,
lorsque nous ferons connaî
de chaque liste.

Les listes sont classées
ment à un ordre fixé par
réservée aux candidats pr
pléants.

En Belgique, le bulletin
liste et une autre à côté du
sont noircies et portent au
on noircit le point blanc à

D'après la nouvelle loi, l
didats titulaires. Plus bas

L'électeur peut voter de

1° S'il accepte la liste
candidat effectif et supplé
case d'au-dessus ;

2° S'il admet l'ordre d
pléants, mais désire voir
qui est placé deuxième ou
point blanc de la case qu
candidat préféré. Son vote

seulement qu'il voudrait voir modifier l'ordre dans lequel les candidats sont placés ;

3° S'il admet l'ordre de présentation des titulaires, mais s'il veut modifier l'ordre de présentation des suppléants, il doit se borner à noircir le point blanc dans la case qui se trouve à côté du nom de son candidat préféré. Son vote compte pour toute la liste ;

4° S'il vote à côté du nom d'un suppléant et d'un titulaire, le bulletin compte également pour toute la liste, mais il modifie l'ordre de présentation en faveur des deux candidats auxquels il a accordé un vote de préférence.

Dans les quatre cas, l'électeur vote donc pour toute la liste. Le panachage est défendu. Celui qui vote pour des candidats de listes différentes fait un bulletin nul.

Maintenant comment partage-t-on les sièges entre les partis ? L'opération est plus simple que certains adversaires de la représentation proportionnelle l'ont prétendu.

Il s'agit d'abord de fixer le chiffre électoral de chacune des listes en présence. Pour cela, on additionne les votes de liste, les votes accordés aux candidats titulaires et aux candidats suppléants. Le total constitue le chiffre électoral de la liste. Celui-ci résulte donc de l'ensemble des votes valables. Il n'y a aucun bulletin valable qui n'aboutisse nécessairement à un vote au profit d'un parti.

Quand les chiffres électoraux de chaque liste sont établis, il faut procéder à la recherche du quotient électoral.

Comme on va le voir, l'opération est également fort simple.

Prenons l'exemple d'une circonscription électorale qui a cinq députés à élire. Quatre listes sont en présence. La liste n° 1 obtient 24,000 suffrages ; la liste n° 2, 11,000 ; la liste n° 3, 9,000 et la liste n° 4, 3,000.

Pour connaître le nombre de sièges qui doivent être attribués à chaque liste, on divise le chiffre électoral de chacune d'elles par 1, 2, 3, 4, etc. et on range les quotients dans l'ordre de leur importance jusqu'à concurrence d'un nombre égal de quotients à celui des membres à élire.

Appliquons cette règle à l'é
pour exemple.

	Liste 1
	—
Division par 1. . .	24.000
— 2. . .	12 000
— 3. . .	8.000

Rangeons ces quotients par

1° De la liste n° 1. . . . . . .
2° — n° 1. . . . .
3° — n° 2. . . . .
4° — n° 3. . . . .
5° — n° 1. . . . .

Comme il n'y a que cinq dép
plus loin. Le dernier quotient

La liste n° 1 obtient donc le
quième siège, soit un total de

La liste n° 2 et la liste n° 3 o
liste n° 4 n'ayant pas obtenu l
de la répartition.

Voilà comment on opère la
partis en présence.

Examinons maintenant com
liste les candidats qui sont élu

Si les partis n'ont présenté
équivalent au nombre de siège
aucune difficulté. Un groupe ne
et il est reconnu avoir droit
candidats sont élus.

Mais un groupe présente, pa
laires et il ne conquiert que
saire de faire un choix.

Comment opère-t-on ce triag
règles attribue-t-on les siège
tels autres?

L'article 265 de la loi dit que
candidats titulaires qui ont o
voix. En cas de parité, l'ordre

Mais préalablement à la désignation des élus, le bureau principal procède à l'attribution individuelle aux candidats titulaires des votes de liste favorables à l'ordre de présentation.

Cette attribution se fait d'après un ordre dévolutif. Les votes de liste sont ajoutés aux suffrages nominatifs obtenus par le premier candidat de la liste à concurrence de ce qui est nécessaire pour parfaire le quotient électoral. L'excédent, s'il y en a, est attribué, dans une mesure semblable, au deuxième candidat et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les votes de liste aient été attribués.

Reprenons notre exemple de tantôt. Il y a dans un arrondissement cinq députés à élire. Quatre listes sont en présence. La liste 1 obtient 24,000 suffrages ; la liste 2, 11,000 ; la liste 3, 9,000 et la liste 4, 3,000.

La liste 1 a droit, ainsi que nous l'avons vu, à trois élus et elle comprend cinq candidats : A, B, C, D et E.

Il faudra donc en éliminer deux.

Supposons que les 24,000 suffrages obtenus par cette liste, se divisent en 19,000 suffrages dans la case supérieure et que les candidats C, D et E aient obtenu respectueusement 300, 800 et 3,900 votes nominatifs.

Au candidat A, on attribue, sur les 19,000 suffrages de liste, autant de votes nominatifs qu'il lui faut pour être élu, c'est-à-dire, dans le cas présent, 8,000.

Il reste à répartir entre les autres candidats 19,000 — 8,000 = 11,000 votes nominatifs. On donne au candidat B autant de suffrages qu'il lui faut pour être élu, soit encore 8,000.

Il reste 11,000 — 8,000 = 3,000 votes nominatifs.

On les attribue au candidat suivant C et l'on y ajoute les 300 votes de préférence que ce candidat a obtenus. Cela fait un total de 3,300 votes nominatifs.

Les cinq candidats sont donc censés avoir obtenu le nombre de votes nominatifs que voici :

A	8.000
B	8.000
C	3.300
D	8co
E	3.900

Sont donc élus les candidats A, B et E. Les candidats C et D sont éliminés.

On opère de la même manière pour la désignation des suppléants.

Il résulte de ce qui précède qu'il sera d'autant plus difficile de modifier l'ordre de présentation des candidats fixé par les partis politiques, que les votes en tête de liste seront plus nombreux, et réciproquement.

Supposons que dans l'exemple ci-dessus il n'y ait pas eu de votes en tête de liste et que les candidats aient obtenu respectivement : A, 2,500; B, 4,000; C, 5,000; D, 6,500, et E, 7,000 votes nominatifs, l'ordre de présentation était totalement modifié. Les trois derniers candidats, C, D et E, étaient élus, les deux premiers, A et B, étaient éliminés.

Mais il est certain qu'étant donnée la discipline respective des partis en Belgique, cette dernière hypothèse ne se réalisera que très rarement, pour ne pas dire jamais, et que presque toujours l'ordre de présentation des candidats sera également l'ordre des élus. Dans le Parti ouvrier, le mot d'ordre sera partout : Votez en tête de liste!

L'ordre dans lequel les candidats se trouvent sur la liste est donc une disposition essentielle de la loi puisqu'il sera presque toujours l'ordre des élus. Aussi faut-il voir combien les candidats et leurs amis intriguent dans certains clans pour venir en ordre utile sur les bulletins de vote!

.Tel est, en résumé, le mécanisme de la nouvelle loi électorale. Il suffit de l'examiner d'un peu près pour se convaincre qu'il est moins compliqué qu'on s'est plu à le dire. D'autre part, il faut convenir qu'il est extrêmement ingénieux. S'il était appliqué au suffrage universel et si on avait remplacé les petites circonscriptions électorales par les circonscriptions provinciales, ainsi que l'avait demandé le Parti ouvrier, le système de représentation proportionnelle adopté par la loi serait celi qui, en matière électorale, se rapproche le plus de la justic Mais avant de le juger définitivement, nous attendrons les r sultats de l'expérience qui va être tentée prochainement.

Aug. Dewinne

L'Œuvre des Municipalités Socialistes (1)

LA MUNICIPALITÉ DE PARIS

(Fin)

L'ASSISTANCE DES VIELLARDS. — L'OCTROI. — L'EXPLOITATION DES SERVICES PUBLICS. — LE DÉGRÈVEMENT DU GAZ. — PLUS D'EMPRUNTS.

Dans un premier article j'ai voulu montrer les réformes accomplies par le conseil municipal de Paris en faveur des travailleurs, sous l'impulsion irrésistible du parti socialiste. Il faudrait plusieurs chapitres pour énumérer les autres réformes utiles, procédant du même esprit, qui viennent de jour en jour compléter l'organisation communale dans le sens de la protection due à la partie la plus nombreuse et la plus méritante de la population.

Dans l'Assistance publique, notons tout d'abord de nombreuses propositions destinées à hospitaliser les vieillards, l'institution des secours représentatifs d'hospices. Il y a beaucoup à faire encore; il ne semble même pas que le conseil soit allé jusqu'au bout de son pouvoir et de son devoir.

Tout dernièrement, on évaluait à 33,000 le nombre des vieillards en état d'être secourus, ainsi répartis:

De 60 à 70 ans.	17.000
De 70 à 80 ans.	14.000
De 80 à 95 ans.	2.000
Total.	33.000

2,500 environ avaient le secours représentatif, soit 30 francs par mois. Les 30,500 autres attendaient leur tour, recevant 3 ou

(1) Voir nos deux derniers numéros.

5 francs par mois, avec quelques misérables subsides supplémentaires au moment du terme.

Pour que tous ces vieillards aient 1 franc par jour, il faudrait une somme annuelle de 12 millions; pour les 16,000 vieillards de 70 ans ou plus, il ne faudrait plus que moins de 6 millions; pour les vieillards de 80 ans, 720,000 francs, somme presque insignifiante dans un budget dont les recettes s'augmentent bon an mal an de 2 millions.

Ces quelques chiffres montrent combien la question de la retraite de la vieillesse est loin d'être insoluble, et que, pour les malheureux, elle sera résolue par le prochain conseil, qui montrera, espérons-le, plus de résolution que l'ancien.

Mais l'assistance des vieillards n'est qu'une faible partie de la tâche. Des institutions diverses ont surgi au fur et à mesure des circonstances : bons de logement, pour abriter pendant l'hiver ceux qui n'ont pas d'asile; subventions aux sociétés de distribution de soupes populaires; ouverture de l'atelier de Montreuil pour les ouvriers infirmes; de la colonie agricole de la Chalmelle pour les sans-travail, etc.

Pour les enfants, la sollicitude du conseil municipal s'est affirmée avec une égale persévérance : subventions aux caisses des écoles, création de cantines scolaires, de colonies scolaires, de voyages de vacances, de dispensaires, etc., en dehors de l'effort considérable fait pour réaliser entièrement l'instruction gratuite. Le budget de l'enseignement primaire, qui est de 26 millions environ, a été décuplé depuis la fondation de la République; et cependant les écoles publiques sont encore trop petites pour recueillir toute la jeunesse; la ville de Paris est obligée de subir la concurrence de l'enseignement congréganiste, qui s'est développée avec une rapidité inquiétante, peut-être seulement à cause de la lenteur et de la timidité apportées par l'administration à l'achèvement de l'outillage scolaire.

Comme pour les vieillards, il y a là une dépense urgent faire, que, sous aucun prétexte, on ne doit ajourner. La p tection de l'enfance est l'un des premiers devoirs; aucun crifice n'est comparable aux avantages que la collectiv

retirera d'une éducation plus morale, plus civique, plus conforme aux règles modernes de la vie sociale.

L'intervention collective s'est exercée encore dans plusieurs directions où, avant l'introduction du socialisme à l'Hôtel de Ville, elle était à peine visible. C'est ainsi qu'un service complet, celui de l'assainissement de l'habitation, a été créé de toutes pièces en l'espace de quelques années. Il s'agit de désinfecter les objets apportés directement par les particuliers aux stations ou enlevés sur leur demande, et de pratiquer la désinfection des appartements où des malades ont séjourné, ainsi que des ustensiles dont ils se sont servi.

Ce sont les riches, plus que les pauvres, qui demandent à cette occasion le secours de la collectivité, malgré l'ingérence quelquefois désagréable qu'elle comporte. Et on comprend que les pauvres soient portes à s'abstenir, parce que leur logement est composé presque toujours d'une seule pièce et qu'ils ne sauraient où aller pendant le travail de désinfection. Des millions sont dépensés à ce service, et ce n'est pas trop, puisque, d'année en année, on constate la diminution de la mortalité, en raison inverse des interventions municipales dans les immeubles contaminés.

Un concours est institué depuis deux ans entre les architectes et des prix sont accordés pour les plus belles façades. Il est important, en effet, de soigner la beauté de la capitale, l'apparence extérieure des maisons que nous habitons; mais l'aménagement intérieur a beaucoup plus d'intérêt et c'est à l'améliorer que ces sortes de concours devraient d'abord servir. Cela nous amène à la question des habitations à bon marché, que le conseil municipal n'a pu encore se décider à résoudre. Plusieurs propositions ont été faites par le parti socialiste, toutes pratiques, simples, n'exigeant presque aucune dépense de la part de la commune. Paris, sous ce rapport, est fort en retard sur Londres, où les propriétaires qui reconstruisent sont obligés de réserver des logements en nombre suffisant aux ouvriers qui habitaient les maisons démolies. Ici, tout est sacrifié à la propriété; le travailleur est repoussé toujours plus loin du centre, plus loin de son travail, toujours

confiné dans des locaux étroits, mal éclairés, mal aérés, malsains, où il paie relativement beaucoup plus cher que le riche le tribut que nous devons tous à M. Vautour.

Les socialistes du futur conseil auront certainement à cœur de mettre à l'ordre du jour la question du logement.

De toutes les fonctions dévolues à une assemblée communale, celle qui domine toutes les autres est l'établissement du budget. Qu'est-ce en définitive que l'exercice d'un mandat public, sinon la recherche du meilleur usage à faire des deniers exigés des contribuables pour le bien de la collectivité? Le choix des ressources financières, d'une part, leur emploi, de l'autre : cela résume tout le rôle des conseillers municipaux.

Je vais essayer, au point de vue budgétaire, d'indiquer à grands traits les règles qui devraient guider le parti socialiste et les fautes à éviter.

La ville de Paris est affligée pour l'année 1900 d'un budget de 322 millions (1). Il est à peine besoin de rappeler que c'est relativement le plus gros de l'univers; nous pourrions en être fiers si les énormes sacrifices qu'il suppose étaient compensés par des avantages équivalents; mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Voyons d'abord les recettes. On y relève les chiffres suivants :

Octroi	167.294.379 »
Halles et marchés	9.285.923 »
Poids public	371.700 »
Abattoirs	3.971.835 »
Voitures publiques	9.213.340 »
Redevances de la Compagnie du gaz.	15.640.000 »
Abonnement aux eaux	20.053.499 »
Total . . .	225.830,676 »

Toutes ces recettes sont fournies plus ou moins indirec ment par les consommateurs; elles représentent l'impôt in

(1) 331 millions avec le budget extraordinaire.

rect, celui que préfèrent les économistes et les gouvernants, parce que son incidence est moins visible et qu'il vient frapper la matière imposable sans intervention directe de l'agent fisc auprès de celui qui, en définitive, le paie. C'est don impôt immoral, condamnable, à supprimer; et, en thé tous les démocrates sont d'accord.

Mais, parmi toutes les recettes clandestines de l'impôt i rect, la première est véritablement monstrueuse, 167 MILL. pour 1900. C'est la part, dans les contributions publiques la classe pauvre de la population; elle fait renchérir auto tiquement les denrées de première nécessité, la viande et différents comestibles, le vin, le cidre, la bière, et, par de répercussion, les vêtements et les loyers, lorsqu'il s'agi taxes établies sur les matières premières. C'est, du mo pour les socialistes, un axiome dont rien jusqu'à présent venu infirmer la rigoureuse exactitude. Par conséquent, d'impôt plus inique. On peut en dire autant des taxes per aux halles et marchés, aux abattoirs, au poids public; sont légitimes dans leur principe; mais chaque surtaxe sur les marchands ou sur les places qu'ils occupent, s'aj immédiatement au prix des marchandises vendues.

Malheureusement, malgré la volonté souvent affirmée le conseil municipal de Paris de supprimer l'octroi, cette i tution, reconnue inique par tout le monde, est plus floriss que jamais. En vingt ans, le produit total a augment 40 millions; il augmente bon an mal an de 2 millions: si que plus on en retarde la suppression, plus elle devient cile.

L'exemple récemment donné par la ville de Dijon, qui profiter des dispositions plus conciliantes du gouverneme de la Chambre, portera certainement ses fruits; aucune mune, maintenant, ne serait excusable à atermoyer : il supprimer l'octroi en frappant d'abord la propriété bâti taux de 6 fr. 20 du revenu de cette propriété, adopté po ville de Dijon, donnerait à Paris plus de 50 millions, c'e dire de quoi dégrever totalement les boissons hygiénique trouverait le reste, en mettant de la persévérance, au be

de l'obstination, sur les autres formes de la richesse. Tel devrait être, à notre avis, le point primordial du programme socialiste municipal.

Les trois derniers articles de recettes cités plus haut, — voitures publiques, gaz, eau, — appellent des réflexions analogues. Ils tiennent une place importante dans le budget : 20 millions pour l'eau, 15 millions et demi pour le gaz, plus de 9 millions pour les voitures publiques. Or, tout ce qui est payé à ce titre est encore de l'impôt indirect, création des régimes antidémocratiques que la République doit faire oublier. Jusqu'ici, le seul changement appréciable, comme pour l'octroi, c'est que la perception progresse graduellement en même temps que la population, et les difficultés seront les mêmes que pour l'octroi, lorsqu'on voudra dégrever les consommateurs.

A l'Hôtel de Ville, il est vrai, il est admis que les services publics, provisoirement dirigés par des compagnies concessionnaires, sont les grandes ressources de l'avenir, les inépuisables vaches à lait qu'on pourra traire interminablement.

Cette conception est en opposition flagrante avec les principes socialistes, suivant lesquels l'impôt doit frapper la richesse acquise en épargnant les pauvres, soit dans leur consommation, comme l'usage du gaz et de l'eau, soit dans les actes les plus ordinaires, les plus inévitables de la vie, comme les déplacements nécessités par le travail.

C'est, au contraire, une idée élémentaire en économie sociale, que les services publics doivent être exploités à prix de revient. Quoi de plus nécessaire que l'eau, que la lumière? S'il était possible de les avoir sur place sans dépense, il est évident que les fournitures ou l'approvisionnement seraient gratuits. La collectivité n'intervient que pour capter au loin les sources dans l'intérêt commun, les amener dans la cité, faire la distribution à tous les habitants par une canalisa qui ne peut être que publique. C'est aussi en employant le des rues, domaine public, qu'on amène à domicile le d'éclairage, après l'avoir fabriqué dans de grandes usi.

plus économiquement que ne pourraient le faire des particuliers.

Où trouver dans ces opérations, en dehors du sophisme capitaliste, la justification d'un bénéfice quelconque à prélever sur les consommateurs? Ceux-ci se sont syndiqués pour se procurer tels ou tels avantages, ils ont pris l'intermédiaire de la commune, parce que c'était plus commode, parce qu'il était plus simple de faire une entreprise unique : de quel droit, sinon qu'elle est obligée d'avoir recours à des expédients financiers, la commune viendrait-elle, à ce propos, faire payer par les pauvres plus que la valeur de ce qu'ils consomment? Ce système, logiquement, serait indéfendable; il a cependant de nombreux partisans; les mêmes qui veulent supprimer l'octroi, parce que c'est un impôt de consommation, voudraient substituer la ville de Paris aux compagnies qui exploitent odieusement ses habitants : alors qu'il n'y a pas de servitude plus insupportable que celle-là, alors que le dégrèvement de l'éclairage et des moyens de transport constituerait un immense bienfait!

Si les Parisiens étaient tant soit peu organisés, au lieu d'être laissés dans l'état d'émiettement qui les livre sans défense à leurs maîtres, ils auraient dès longtemps réglé cette question du gaz qui est capitale pour eux. Ils chercheraient à comprendre — et ils ne trouveraient pas — pourquoi l'abaissement n'est pas encore réalisé, pourquoi ils payent 30 centimes ce qui coûte couramment de 10 à 15 centimes à l'étranger, pourquoi enfin on ne s'est pas imaginé plus tôt d'opérer cette réforme urgente sans attendre encore pendant six ans l'échéance de la concession.

On prévoit l'énorme poussée que subirait la consommation du gaz à Paris et les avantages de toutes sortes qu'en retirerait la population. Ce serait la lumière et la chaleur au domicile des plus pauvres, la faculté donnée aux petits industriels d'employer des moteurs mécaniques et de renouveler leur outillage. Sans exagération, on peut dire que cette réforme aurait la portée d'une petite révolution économique et sociale.

Voilà pour le présent. Pour l'avenir, c'est le retour prochain à la collectivité du service du gaz, de celui des omnibus et des tramways. Les conseillers municipaux sont presque unanimes à vouloir que la Ville, sans s'arrêter aux empêchements qui pourraient être suscités par l'administration routinière et complaisante aux financiers, ait la direction complète des entreprises d'éclairage et de transport, lesquelles sont d'un caractère exclusivement communal.

Le bénéfice pour tous serait évident. Le citoyen Adrien Veber en donnait récemment des exemples typiques d'après les expériences faites à l'étranger, en insistant surtout sur les ressources qu'en pourrait tirer le budget communal.

C'est à tort, sans aucun doute, que quelques socialistes ont oublié sur ce point cette règle indiscutable, que les services publics de première nécessité doivent être exploités à prix de revient, et que, si des ressources nouvelles sont nécessaires, c'est à la richesse acquise, et non à la population qui travaille, qu'on doit les demander.

Les conseils municipaux, trop préoccupés d'administration et trop peu de réformes, n'ont qu'un but, se procurer de l'argent; ils considèrent surtout l'aspect fiscal des régies communales, et perdent de vue que, si le système des concessions des monopoles est théoriquement condamné, c'est dans l'intérêt seul de la population qui est indignement pressurée par les trafiquants.

Il est difficile de se figurer qu'à un moment quelconque, il puisse devenir utile à une collectivité de conférer à des individus le droit d'exercer une de ses attributions naturelles. La collectivité a un crédit illimité; les sociétés financières tirent le leur uniquement du privilège qui leur est concédé; l'argent est presque toujours superflu, sinon comme fonds de roulement. Pourquoi avoir recours à des intermédiaires, qui n'ont pas un sou généralement tant qu'ils n'ont pas la concession?

La concession ne s'explique donc que comme un don grat[uit] fait à des personnalités puissantes, qui savent profiter [des] circonstances et rétribuer à propos des influences politiq[ues]

Rien de plus immoral; en ce qui concerne le gaz et les transports de la ville de Paris, les moyens employés ont été tellement frauduleux, que la restitution s'impose dès le jour où la capitale ne sera plus mise hors la loi par les tribunaux; les contrats passés par les administrations de l'Empire ne sont pas même des spéculations financières illicites, ce sont de purs vols de la part des trafiquants, des actes de prévarication de la part des fonctionnaires qui ont vendu les droits et les intérêts qu'ils avaient mission de défendre.

Pour le service des transports en commun, le conseil municipal a déjà rompu avec les vieux errements, en décidant de construire aux frais de la ville le chemin de fer métropolitain, mais il a reculé devant sa propre audace. Il n'a pas osé aller jusqu'au bout; et, chose curieuse, il s'est réservé dans l'opération la partie la plus dispendieuse, laissant aux financiers la moins aléatoire, c'est à dire l'exploitation. On donne comme excuse de cette inconséquence, que le gouvernement d'alors n'aurait pas voulu que la ville exploitât elle-même ce nouveau moyen de transport; rien n'est moins certain; dans tous les cas, on n'a rien fait pour obtenir l'autorisation.

Autre contradiction. Le conseil municipal paraît vouloir organiser les grands services publics en régie; il a manifesté à diverses reprises sa volonté pour le gaz, si énergiquement qu'il lui est difficile de revenir en arrière; il l'a indiquée suffisamment pour les transports : d'autre part, il ne se passe guère de jour à l'Hôtel de Ville où des concessions de tramways soient distribuées à tout venant. Je vois, dans la discussion du budget, que le citoyen Veber s'est fait applaudir en demandant la reprise de la concession Soubat (tramways Louvre-Versailles), qui vient à échéance avant le privilège général de la Compagnie des Omnibus; c'est par centaines, cependant, que les lignes de tramways et d'omnibus ont été créées depuis deux ans, toutes concédées à des compagnies privées, pour une longue période d'exploitation. Le mot « contradiction » est faible, c'est incohérence qu'il faudrait dire; car, non seulement on méconnaît un principe solennelle-

ment proclamé, mais on aliène des revenus que, suivant un autre principe — celui-là faux selon moi, — on devrait faire entrer intégralement dans le budget.

En résumé, le résultat de cette politique hésitante et diverse est que le budget des recettes de la ville de Paris est alimenté pour les deux tiers par la classe laborieuse, et qu'aucun effort sérieux n'a été fait pour renverser les proportions. C'est pourtant l'œuvre urgente entre toutes, celle qui devrait préoccuper, à défaut des conseillers municipaux en exercice, ces mêmes conseillers redevenus candidats.

Comment donc la réaliser, ou du moins la faciliter? — Par les mesures suivantes, toutes possibles, toutes pratiques :

1° Prévenir l'augmentation du chiffre global de l'octroi, en dégrevant chaque année certains articles dont le produit correspond à l'augmentation annuelle moyenne. Par ce moyen. la suppression totale deviendra de plus en plus facile, au fur et à mesure que le rapport changera entre les recettes de l'octroi et l'ensemble du budget;

2° Préparer, de concert avec l'État, le dégrèvement total et d'un seul coup des boissons hygiéniques;

3° Éviter avec soin d'augmenter les taxes dont la répercussion est immédiate, comme celles qui frappent les commerçants en raison de leur commerce, — halles et marchés, abattoirs, etc...;

4° Organiser la régie des services publics, en commencant par celui du gaz, et les exploiter à prix de revient;

5° Renoncer au système des concessions, et racheter autant que possible celles qui sont en cours.

La réalisation de ce programme ne dépend que de la volonté du conseil municipal. Il éprouverait sans doute de nombreuses difficultés, aurait des résistances puissantes à vaincre de vieilles préventions à dissiper dans les bureaux de la Ville de l'État; mais la réussite ne lui ferait pas défaut, s'il sa intéresser les électeurs — ce qui n'a jamais été tenté série ment — à des réformes qui n'ont pour but que le bien-être la population parisienne.

Si le budget des recettes peut être transformé de fond en comble dans un temps relativement court, pour être mis en harmonie avec les règles nouvelles de l'économie sociale, il n'en est pas de même du budget des dépenses. Les charges des communes répondent à des obligations, à des besoins auxquels, bon gré mal gré, elles doivent satisfaire, sans réduction appréciable possible, bien que les unes ni les autres n'aient pas toujours un caractère démontré d'utilité publique.

Heureuses les villes qui n'ont pas à supporter les lourdes fautes d'un passé, dont la responsabilité ne devrait pas logiquement incomber aux habitants d'aujourd'hui! Quelques-unes, Paris tout d'abord, traînent un poids mort tel que le plus clair de leurs ressources échappe à ceux qui, les premiers, auraient droit à la protection de la collectivité.

Sur un total de 322,704,000 francs, 113 MILLIONS vont à la dette municipale, soit 35 p. 100 ou plus du tiers.

Or l'emprunt est un procédé d'ordre essentiellement antisocialiste. Les intérêts et l'amortissement en sont payés pour les trois quarts par les pauvres; il offre un bon placement aux riches qui n'ont que faire de leur argent et craignent de le risquer dans les entreprises industrielles; enfin, presque toujours, il n'est contracté que pour procurer aux propriétaires, entrepreneurs, financiers, brasseurs d'affaires, des bénéfices scandaleux, sous le prétexte de grands travaux dont le seul résultat indéniable est d'enrichir les propriétaires. L'emprunt est donc une opération absolument immorale, inique et, de plus, inutile.

Inadmissible pour les opérations de voirie, qui doivent être payées par les propriétaires, il ne peut se justifier que lorsqu'il est gagé sur les recettes des services publics qu'il a servi à créer ou à transformer. Ainsi l'emprunt contracté récemment pour le métropolitain, celui qui serait nécessaire pour le dégrèvement immédiat du prix du gaz, pour le rachat des diverses concessions d'omnibus, de tramways, etc.

Dans toutes les autres circonstances, il est possible, avec les ressources ordinaires, avec la reprise de la plus-value foncière sur les propriétaires qui profitent des grands travaux

publics, par application d'une loi de l'Empire depuis trop longtemps oubliée, la loi du 26 septembre 1807, il est possible de réaliser toutes les améliorations utiles à la cité. Cela deviendrait même facile si, au fur et à mesure que la dette s'éteint, on ne la faisait pas revivre; car d'importantes sommes deviendraient disponibles, par millions, par dizaines de millions. C'est plus qu'il ne faut pour les dépenses extraordinaires, toujours rares comme leur nom l'indique, et qu'une sage administration devrait supprimer entièrement.

Plus d'emprunts ! tel devrait être aussi aux prochaines élections le cri de tous les socialistes. Dût-on économiser sur l'entretien du pavé, des promenades destinées surtout aux riches, sur le personnel, en se privant du concours de quelques parasites haut gradés, sur les voitures des directeurs, du président du conseil et du syndic, — qui pourraient aller à pied sans déchoir, comme leurs électeurs, — sur les subventions aveuglément distribuées aux agents électoraux sous mille et mille formes ingénieuses ; dût-on forcer les propriétaires de Paris à restituer les trois ou quatre milliards dont ils se sont enrichis depuis cinquante ans, ou seulement la dixième partie. Le chapitre des dépenses, pour être suffisamment doté, n'exigerait plus l'appel périodique à l'épargne, et l'on verrait bientôt disparaître du budget ce honteux vestige des anciens régimes, — conservé par la République inconsciente, — qui absorbe chaque année plus du tiers de la fortune publique.

Plus d'emprunts ! parce qu'ils dépouillent la collectivité au profit des riches, parce qu'ils sont une occasion de spéculations louches et déshonnêtes, parce qu'ils obèrent les finances de la commune, parce qu'ils offrent des avantages décevants, parce qu'enfin ils sont inutiles, n'ayant été inventés que comme moyen d'accaparement par les capitalistes de toutes sortes. Toutes les causes, toutes les conséquences des e[illegible]prunts sont la négation même du socialisme.

MAURICE CHARNAY

III

LA MUNICIPALITÉ DE ROUBAIX

« Nous savons, sans nous effrayer, quelles difficulté attendent au début de notre mandat administratif; mai mettrons à les surmonter toute la patience, toute l'é dont peuvent être capables des travailleurs dont toute tence s'est écoulée dans les durs labeurs de l'usine, les n de l'apprentissage et les soucis du lendemain, et qui v l'amélioration du sort de leurs semblables, sous le drap la République démocratique et sociale.

« Nous sommes persuadés que nous saurons arriver des réformes en faveur de la classe ouvrière... »

C'est en ces termes que le citoyen Henri Carrette s sait, le 15 mai 1892, aux conseillers municipaux soci qui venaient de l'élire maire de Roubaix, ayant sept auparavant triomphé d'une liste, en tête de laquelle f le nom du maire sortant, un patron vingt fois millionna

A deux reprises, depuis, en 1896 et l'année d'après, l rations électorales ayant été annulées par le Conseil le Parti Ouvrier l'emportait sur ses adversaires. Dans qu jours, il se retrouvera en face de leur coalition qui, né l'ombre des sacristies, favorisée de l'appui, tantôt tantôt honteux, toujours actif, des représentants dans l du gouvernement de la République, a pour elle la tout sance du curé et du jésuite, du patron et de ses contrem Cette coalition peut affamer et elle peut enrichir qui lui Pour sa propagande, elle peut dépenser sans compt combat sur un terrain choisi par elle; la commune d baix, au mépris du bon sens, ayant été découpée, majorité réactionnaire du conseil général, en sections rales qui auront à élire chacune, celle-ci sept, celle-là

neuf conseillers. Admirable système, comme il fut dit, pour favoriser l'influence du patron capitaliste.

Et cependant la coalition cléricale redoute de subir un quatrième échec...

Est-ce donc que les travailleurs envoyés à l'Hôtel de Ville par les travailleurs de Roubaix ont su vraiment « arriver à faire des réformes en faveur de la classe ouvrière »?

Voici des faits et des chiffres. Le lecteur appréciera.

I

Les élus socialistes avaient le devoir de doter largement les établissements hospitaliers et de bienfaisance. Mais ils avaient également le droit de veiller au bon et sérieux emploi des sommes votées par eux. Ils ont accompli tout leur devoir et usé de leur droit.

Les subventions allouées au *Bureau de Bienfaisance* s'élèvent depuis 1892 au total de 2,170,000 francs; alors que dans une égale période de huit années, l'administration bourgeoise accordait 1,322,000 francs seulement, au même établissement. Une boulangerie pourvue des perfectionnements les plus récents a été édifiée dans les dépendances du Bureau de Bienfaisance. Elle cuit le pain destiné aux assistés et c'est grâce à elle que les élus socialistes ont pu enfin réaliser la réforme de *la distribution du pain au domicile des indigents*, poursuivie avec une admirable ténacité contre le mauvais vouloir de la Préfecture et de ses représentants dans la commission administrative du Bureau de Bienfaisance. La lamentable théorie des femmes et des enfants pauvres n'encombre plus les guichets du Bureau aux heures fixées pour la distribution des pains. Cette humiliation est maintenant évitée a[illegible] familles ouvrières que la misère accable. Le pain est appo[illegible] au domicile de l'assisté. Et pour empêcher cela, les préfets [illegible] les administrations réactionnaires ont entassé pendant h[illegible] ans objections sur difficultés ! Est-il donc indispensable à le[illegible] sens que le travailleur, malheureux au point de réclam[illegible]

l'assistance du Bureau de Bienfaisance, soit obligé d' pauvreté...

— Depuis 1892, les *Hospices* ont reçu 2,945,000 fi subventions. En huit années, les bourgeois qui siégea Mairie leur avaient accordé 1,903,925 francs. La accordée par les élus socialistes est donc supéri 1,041,075 francs.

Soixante-dix mille francs sont affectés par crédit s| *service des incurables*, qui comporte 175 lits, au lieu c existaient avant mai 1892.

Une pension de 120 francs par an peut être donn vieillards indigents des deux sexes qui vivent d famille. Cette pension est accordée par la commissi nistrative des Hospices. Le conseil municipal réac inscrivait 65,000 francs à son budget, pour ces *pe domicile*, qui constituent une des meilleures formes d tance. Le budget de 1900 comporte pour le même crédit de 125,000 francs.

Il est également prévu à ce budget que les frais d' des enfants scrofuleux envoyés par les Hospic des établissements spéciaux entraîneront une dé| 18,000 francs.

La construction d'un *nouvel hôpital* a été décidé conseil municipal socialiste en février 1894. Les pl arrêtés; un emprunt a été décidé; les ressources né pour le gager ont été indiquées; le quartier où l établissement s'élèvera a été assaini et des voies propres y ont été tracées. Seule, la mauvaise vol bureaux ministériels retarde le commencement des tr

— Quatre *Fourneaux économiques*, ouverts pen mois d'hiver, procurent aux familles qui les fréque aliments de première qualité au plus bas prix possi les Fourneaux économiques, l'administration bourg pensait annuellement sept ou huit mille francs. Auj ces Fourneaux profitent à près de 400 familles et di pour plus de 50,000 francs de viande, œufs, pommes légumes secs, etc.

— Depuis 1897, un crédit est inscrit au budget pour assurer le *rapatriement des ouvriers roubaisiens* et de leurs familles qui, ayant quitté la ville pour aller chercher du travail par ailleurs, se trouvent sans ressources et sans ouvrage dans des localités éloignées, où ils ne peuvent réclamer des secours, faute d'avoir la résidence voulue par les règlements, et où ils n'ont d'autre perspective que la mendicité et la prison.

— Les élus socialistes sont combattus au nom du patriotisme par leurs adversaires bourgeois et cléricaux. En 1896, les élus socialistes décidèrent d'accorder un secours de 100 fr. à chacun des militaires originaires de Roubaix et appartenant à une famille nécessiteuse, qui avaient fait partie de l'expédition de Madagascar. En 1895, ils avaient commencé d'inscrire au budget communal un crédit pour permettre aux familles ouvrières de faire revenir, aux frais de la ville, les dépouilles de leurs enfants *morts au régiment*. Comment les patriotes professionnels ont-ils pu laisser cette pieuse initiative aux « sans-patrie » qu'ils dénoncent !

— Dans un quartier éloigné, la commune était propriétaire de trente-cinq maisonnettes qui demeuraient inutilisées. Elles ont été affectées au logement de femmes veuves ayant à leur charge des enfants en bas âge. C'est *la cité des veuves*.

— Deux fois par semaine, un *Bureau de consultations judiciaires gratuites*, dirigé par un licencié en droit, est ouvert à l'Hôtel de Ville. Durant la dernière année, il a été donné tout près de quatorze cents consultations, au seul détriment des agents d'affaires véreux qui avaient coutume de « tondre » les pauvres gens.

II

Mais c'est l'enfant du peuple, l'enfant à protéger contre la maladie, à défendre contre la misère physiologique et con la misère morale, à instruire et à élever, qui a été surtout dès le premier jour, l'objet des constantes préoccupations conseil municipal socialiste de Roubaix.

— Pour les petits les élus socialistes, qui avaient comme

par faire admettre les filles-mères au bénéfice des secours du Bureau de Bienfaisance, lequel précédemment leur était pieusement refusé; pour les tout petits, les élus socialistes ont créé la *distribution des layettes* aux mères nécessiteuses. Au début, la layette était donnée à la Mairie. Le préfet Laurenceau intervint brutalement et imposa que le petit trousseau fût donné par le Bureau de Bienfaisance. La décision du conseil socialiste n'en rend pas moins d'énormes services aux familles ouvrières, pour qui la venue d'un nouveau-né est trop souvent une occasion de dépenses au-dessus des forces. D'autre part, *le service d'assistance médicale* a été réorganisé et les mères ont toutes facilités pour obtenir gratuitement les soins du médecin-accoucheur et de la sage-femme.

L'enfant est né. A qui le confiera la mère, que l'atelier réclame ?

— Avant l'arrivée des socialistes aux affaires, Roubaix ne possédait pas de *crèches municipales*. On se contentait de subventionner petitement l'œuvre des crèches privées.

En 1894, une première crèche municipale fut installée dans un immeuble loué au cœur d'un quartier populeux. Quelques mois après, un crédit de 50,000 francs était voté pour l'édification d'une autre crèche qui, ouverte en 1896, mérite d'être proposée comme modèle. Un troisième établissement est en voie de construction. D'autres à l'étude. Les enfants sont reçus dans les crèches municipales sans rétribution aucune, alors que dans les crèches privées sur qui s'étendait la bienveillance des élus bourgeois, la mère de famille doit payer o fr. 20 par enfant pour chaque jour de présence.

— La délibération qui créa *les cantines scolaires* à Roubaix fut prise par les élus socialistes au lendemain même de leur entrée à l'Hôtel de Ville. Ces cantines, dont le fonctionnement est assuré par la caisse des écoles, sont ouvertes tous les jours de classe pendant toute l'année scolaire. La très grande majorité des enfants y est admise gratuitement. Les enfants inscrits comme payants versent une rétribution de o fr. 15 par repas dans les écoles maternelles, de o fr. 20 dans les écoles primaires. Depuis 1892, les cantines scolaires de Roubaix ont

ıué 2,818,601 repas, dont seulement 20,402 repas payés.
ɔas se compose d'un potage, d'un plat de viande avec
ɜs, de 80 grammes de pain et d'un verre de bière. Le
ɩe revient de ce repas, y compris le traitement du
ınel, l'indemnité de surveillance payée aux instituteurs,
ériel et les frais divers, a atteint, en 1899, 0 fr. 213 mil-

onner aux enfants des aliments de première qualité est
excellente. Mais il en est parmi eux qu'il faut vêtir.
ant les rigoureux hivers de 1890 et de 1891, la munici-
cléricale de Roubaix avait distribué quelques vêtements
ınfants des écoles; soit, pour les deux années, une
se qui avait atteint sept mille francs environ et dont les
congréganistes avaient eu leur large part. Depuis que
:ialistes ont chassé les réactionnaires de la Mairie, *les*
'res scolaires, par les soins du Comité de la caisse des
, ont distribué aux enfants pauvres des écoles
s 157,616 effets d'habillement, pantalons, chemises,
, capuchons, paires de bas et de chaussures, etc... Le
eprésentant une valeur de 203,908 fr. 90.
:omité de la Caisse des Ecoles recevra en 1900 une sub-
n de 90,000 fr. plus 115,000 fr. spécialement affectés
ıntines scolaires.

III

Sanatorium. — « Ce sera le couronnement de l'œuvre
iste », disait Siauve-Evausy, dans l'excellente brochure
ɔpagande qu'il écrivit, en 1896, sur *Roubaix-Socialiste.*
t, il est peu de créations aussi intéressantes, et la muni-
Carrette a innové, là, de la manière la plus intelligente et
s féconde. Voici :
: termes d'un traité qui est entré en vigueur en 1897 et
fait en 1900, la ville de Roubaix envoie à l'hôpital mar
de Saint-Pol-sur-Mer, petite localité voisine de Dunker
es enfants de ses écoles communales, débilités, anémi
ganglionnaires et lymphatiques, « candidats à la mala

die » en un mot, dont la constitution délicate semble réclamer les effets bienfaisants d'un séjour à la mer. Les envois ont lieu pendant la saison d'été, du 15 avril au 15 octobre. Les enfants séjournent un mois au Sanatorium. Chaque caravane se compose de cent enfants au minimum, de cent soixante au maximum, à qui l'on ne demande, pendant le temps qu'ils passent sur la petite plage dunkerquoise, que d'y respirer à pleins poumons le bon air du large, de s'ébattre au grand soleil, de prendre de la santé. Point de classe. Point de leçons. La discipline est paternelle, mais la surveillance active.

Les enfants se lèvent à six heures. Ils prennent un petit déjeuner et vont jouer sur la plage. A midi, a lieu le repas principal. Retour sur la plage. Goûter à quatre heures. Rentrée au Sanatorium pour le souper qui est servi à sept heures.

Les enfants à envoyer au bord de la mer sont désignés par une commission spéciale, présidée par le maire de Roubaix, et dont fait partie le médecin en chef du Sanatorium : Déjà 1865 petits « candidats à la maladie », garçons et filles, ont bénéficié d'un séjour à Saint-Pol et voici ce que dit dans un rapport officiel, le président de la Commission administrative du Sanatorium :

« Le jour même de leur entrée à l'établissement, tous ces enfants (ceux des écoles de Roubaix) ont été soumis aux mensurations ordinaires ; nous avons pris leur poids, leur taille, leur périmètre thoracique, qui sont repris au moment de leur départ. Tous les huit jours, nous renouvelons les pesées et c'est ainsi que nous avons pu constater, pour les deux premières semaines de séjour, une augmentation moyenne de 515 grammes par enfant, malgré le coup de fouet résultant de l'arrivée dans le milieu marin et qui fait parfois infléchir la courbe du poids pendant les premières semaines passées au Sanatorium. C'est là un résultat extrêmement satisfaisant et qui montre qu'en définitive, les enfants de Roubaix tirent un grand bénéfice de leur séjour à Saint-Pol. »

Cela n'est point douteux pour quiconque a suivi de près l'expérience faite par la municipalité socialiste de Roubaix : le béné-

fice est grand pour les enfants, au point de vue de la santé physique, comme à celui de la santé morale...

Le prix de pension payé par la ville au Sanatorium est de 1 fr. 25 par jour, couvrant les frais de nourriture, de logement (chaque enfant a, naturellement, à sa disposition, un lit personnel, propre et sain), de blanchissage et d'entretien. Ce prix est porté à 1 fr. 50 pour les enfants qu'il faut envoyer dans les infirmeries du Sanatorium; il couvre, alors et en plus, les soins médicaux et pharmaceutiques quelconques, frais d'opérations, appareils, etc.

Ainsi, les élus socialistes de Roubaix ont, pour les enfants de leurs écoles laïques, réalisé le souhait de Michelet: « La mer aux pauvres comme aux riches! La mer, c'est-à-dire la santé pour tous, sans distinction! » Et le citoyen Carrette, avait, sans doute, quelque droit de dire à ses collègues en les entretenant de cette création qui est bien leur:

« En défendant la santé et la vie des petits Roubaisiens, nous servons le pays, citoyens. Nous pouvons même proclamer hautement que nous le servons plus utilement que beaucoup qui nous dénigrent et refusent à notre classe le droit de faire ses affaires elle-même. »

IV

Pour l'instruction de l'enfant, les élus socialistes ont ouvert dix-sept classes nouvelles. Un terrain est acquis en vue de la construction d'un groupe scolaire dans un quartier de formation récente. Des *cours de coupe* ont été créés pour les jeunes filles. Les *cours d'adultes* ont été créés de façon qu'ils rendent des services réels.

Le *service médical scolaire* fonctionne régulièrement et le citoyen Carrette n'a pas hésité à frapper un médecin oublieux de ses devoirs. Chaque école a été munie d'une *pharm scolaire*.

Les élus socialistes ont décidé qu'une indemnité de francs serait allouée aux instituteurs et institutrices a plus de trois ans d'exercice à Roubaix; deux autres som

de cent francs devant leur être allouées après deux nouve périodes triennales de résidence. L'indemnité de logemen été élevée pour les maîtres et maîtresses ayant des charge famille.

Les œuvres post-scolaires sont encouragées. Une tenta d'Université populaire trouverait fort probablement le con socialiste favorable.

V

L'activité des élus socialistes n'a pas été moindre en ce touche à l'*hygiène publique*. Ils ont consacré plus 3,500,000 francs à des travaux de voirie, ouvrant et am geant près de deux cents rues nouvelles, construisant aqueducs et achevant l'égout collecteur.

Un vaste et confortable *établissement de bains* a été c truit : on peut y prendre des bains et des douche *0 fr. 20*.

Une *étuve à désinfection* a été installée. La commis d'*assainissement des logements insalubres* fonctionne rég rement et sérieusement, fait assez peu fréquent pour signalé.

VI

Cependant, l'administration socialiste qui dotait larger les théâtres et les sociétés artistiques, fixait à huit heure durée de *la journée de travail* pour les ouvriers et empl de la ville, et elle arrêtait à quatre francs par jour le taux *nimum des salaires* et traitements. Les petits traitement début ont été augmentés notamment dans l'octroi, et l'important service du conditionnement municipal des texti le personnel occupé à titre auxiliaire est titularisé au d'un an.

De modestes fonctionnaires de l'Etat ont bénéficié d sollicitude du conseil municipal socialiste. Ainsi, les *fact des postes et des télégraphes* reçoivent depuis 1895, une *demnité* annuelle de frais de séjour de 50 francs l'un.

L'assemblée communale qui avait imposé certaines clauses relatives aux *conditions du travail* en faveur du petit personnel de la Compagnie locale des tramways électriques, en signant avec celle-ci un traité dont la mise en vigueur aura notamment pour effet de réduire à o fr. o5 le prix du transport, quelle que soit la longueur du parcours effectué, pour les ouvriers se rendant au travail ou sortant de l'usine ; ce conseil municipal qui, dès 1892, avait essayé d'imposer le minimum de salaire dans les cahiers des charges de ses travaux, ne pouvait manquer d'appliquer les décrets Millerand. Il l'a fait, notamment en ce qui concerne les travailleurs du livre et le cahier des charges élaboré règle même le nombre des apprentis à employer par l'adjudicataire.

VII

Toute cette somme de travail a été fournie, toutes ces améliorations apportées, toutes ces réformes accomplies, malgré la mauvaise volonté du pouvoir central, contre l'opposition hargneuse et sotte des ronds-de-cuir préfectoraux empressés à servir les intérêts électoraux de la bourgeoisie réactionnaire.

Le dernier *compte administratif* (exercice 1898) se solde par un excédent de recettes de 1,335,085 fr. 56; alors, qu'il a fallu faire face à des dépenses imprévues (inondations, etc.) et que l'industrie locale subissait une crise longue et douloureuse.

Mais l'administration socialiste du citoyen Carrette peut s'honorer d'avoir apporté dans le maniement des finances municipales autant de prudence que d'intelligence. Quand elle diminuait, par exemple, les *taxes d'octroi* sur les comestibles plus spécialement consommés par la classse ouvrière, mettait fin au privilège dont jouissaient à Roubaix les pat brasseurs, millionnaires et réactionnaires, qui, sous les ciennes administrations, payaient par abonnement les dr d'octroi dus sur les bières par eux fabriquées. Le systèm

l'abonnement rapportait à la ville de Roubaix, en 18
372,000 francs ; en 1899, les brasseurs soumis à l'exercice par
conseil socialiste ont dû verser dans la caisse municip
599,863 fr. 27 centimes !...

Nous avons terminé ce résumé de l'œuvre accomplie par
élus ouvriers de Roubaix, à qui leurs adversaires reproch
de ne pas avoir assez parlé et discouru au cours des séan
publiques, ne pouvant leur reprocher, avec vraisemblan
de ne pas avoir agi !...

Certain jour, un orateur clérical, M. Thellier de Poncl
ville, avouait, au cours d'une conférence qu'il donnait, q
l'œuvre de la municipalité socialiste de Roubaix était belle
méritoire. On peut consentir que l'orateur clérical n'exagér
pas.

FÉLIX CHABROUILLAUD,
Secrétaire général de la Mairie de Rouba

DEUX

DES TRAVAILLE

Il s'agit de ceux qui
Associations syndicale
de fer français.

Une remarque s'impo
tial qui a pu suivre l
n'est point étonnant qu
longues années, une mé
séances de chacun de c
la différence du milie
les idées ne devaient p

Ce sont cependant, c
ouvriers de chemins d
les délégués de l'un :
presque totalité des m
teurs, des hommes d'
rarement, quelque ch

Chez les autres : l'A
chapeau haut de forme
agents des services c
des inspecteurs qui son
encore, dans tous les
penser que les agents
haut ou un peu plus ba
tous au même titre des
ment les plus bas sont
plus exigeants, ce qui
Il est donc inévitable

deux groupements n'ait point jusqu'à ce jour été semblable. Pourtant, par la force même des choses, en dépit de l'intransigeance des uns, des rancœurs et de la mauvaise volonté des autres, elle le deviendra. Il est bien évident que grandissant l'une et l'autre, le *Syndicat National* dans des proportions numériques plus considérables que l'*Association Amicale*, les deux associations finiront, à l'aide des éléments nouveaux qu'elles absorbent, par s'apercevoir qu'à demeurer trop divisées, elles font simplement le jeu de leurs communs employeurs. Et elles se rapprocheront.

Déjà, en dépit des mauvaises volontés manifestées dans les deux camps, il y avait eu, l'année dernière, une tentative faite en ce sens. Je l'avais signalée, bien qu'en constatant l'avortement, dans le troisième numéro du *Mouvement Socialiste*, paru le 15 février 1899.

« Bien qu'à certains indices, écrivais-je alors, on puisse penser que le jour n'est pas éloigné où s'accomplira cette fusion, il serait prématuré de la donner comme accomplie. Toutefois, elle est dans l'air, etc. ».

A ne s'en tenir qu'aux termes des déclarations faites dans es deux groupements, le rapprochement ne paraît point avoir 'ait un grand pas. Il est cependant manifeste. L'année deruière, aux propositions formulées par le *Syndicat National*, 'autre groupement opposait un refus pur et simple. Cette nnée, au contraire, il prend une décision qui ouvre la porte ux pourparlers. Et, fait digne de remarque, il en adopte les ermes, en une séance où la presse était admise, alors qu'en e syndicat (l'*Association Amicale*) on avait jusqu'à ce jour louseement tenues secrètes les délibérations de l'assemblée énérale. On voit donc qu'il y a progrès. Mais ce progrès ne side pas seulement dans la motion adoptée, il est surtout nsible dans la façon dont furent, en la présente année, conuits les débats des deux assemblées.

Parlons d'abord du Congrès tenu par le *Syndicat National*. eut lieu le jeudi 1er mars, et dura trois jours, soit six ances. Environ soixante groupes étaient représentés par

une cinquantaine de délégués. Je passe sous silence la besogne ordinaire des assemblées de ce genre : approbation de gestion, des comptes, revision de statuts, petites questions d'ordre intérieur, etc.

A mon sens, les trois points principaux qui ont été discutés sont ceux ayant trait à la loi Berteaux, dont on demande le vote intégral par le Sénat, la question de l'entente entre ces divers syndicats, que le conseil est chargé de préparer, sur des points précis, et deux propositions dignes de remarque, celles-ci :

Qu'il soit nommé au ministère des travaux publics une commission de dix-huit membres ayant le titre d'inspecteurs arbitres du contrôle des chemins de fer; que ces membres soient proposés par un Congrès des délégués du *Syndicat National* des chemins de fer.

Les inspecteurs désignés ci-dessus devraient être choisis parmi les mécaniciens, conducteurs-chefs, chefs ou sous-chefs de gare appartenant au *Syndicat National* des chemins de fer capables de faire un rapport, et seraient chargés de faire appliquer lois et décrets concernant nos revendications; seraient arbitres pour certaines punitions infligées aux agents, pour changement de résidence, révocations et procès en cas d'accidents, etc... *(Proposition de Bellegarde.)*

Le nombre des contrôleurs du travail est notoirement insuffisant. En conséquence, il sera recruté dans les chemins de fer de l'Etat et au concours, des contrôleurs du travail dans tous les services : traction, trains, gares et voie. Ils devront avoir au moins dix ans de service et au plus quarante-cinq ans d'âge. Leur retraite courra comme s'ils étaient en activité de service sur le réseau Etat.

Si cette proposition est adoptée par le 11ᵉ congrès, elle sera immédiatement traduite en forme de loi pour être soumise au groupe parlementaire des chemins de fer. *(Proposition de Montargis.)*

Ces propositions doivent être formulées en un texte unique, que le conseil syndical est chargé de faire soumettre Chambres.

Or, en l'assemblée générale de l'*Association Amicale,* te un mois plus tard, et qui est le Congrès de ce groupem un membre demandait la création d'un comité d'arbitr

invitant son groupe à faire toutes démarches nécessaires pour qu'au ministère des travaux publics, et sous la présidence du ministre, soit institué le dit comité, composé par parties égales de délégués de tous les services, élus par chaque syndicat en même nombre, comité qui serait chargé d'examiner tous les différends entre compagnies et agents, et ainsi rappeler chacun au respect des règlements. Et cette proposition a été prise en considération.

Voilà, semble-t-il pas, une proposition un peu cousine germaine de celles présentées par les groupes de Bellegarde et de Montargis, du *Syndicat national.* C'est là un point sur lequel l'entente peut être faite. Comme aussi sur l'adoption de la loi Berteaux, que demande également l'*Association Amicale.*

En ce qui touche plus spécialement l'entente, voici quelle résolution adopta l'*Association Amicale :*

L'Association amicale des employés de chemin de fer, oubliant volontiers les incidents regrettables du passé, suscités par ceux qui les premiers ont jeté la division parmi les syndicats, déclare d'abord vouloir conserver à tout prix son autonomie et son entière indépendance.

Mais plaçant au-dessus de toute polémique l'intérêt supérieur du personnel, l'Association est disposée à accepter une proposition d'entente qui aura pour but unique l'amélioration du sort des employés des chemins de fer;

L'assemblée nomme à cet effet une commission de trois membres et lui donne pleins pouvoirs pour délimiter d'abord et étudier ensuite toutes les questions qui lui seront soumises et dont la solution pourra être obtenue sans obliger l'Association à modifier la méthode pacifique dont elle ne s'est jamais départie depuis seize ans.

Ne chicanons point sur les termes. Ils trahissent encore un peu d'animosité, mais enfin, ce qui est l'essentiel, le principe de l'entente est posé. Cela suffit pour l'instant. A chaque congrès suffit sa tâche. C'est l'affaire de ceux des années suivantes de faire germer cet embryon d'union.

Et les 10,000 membres de l'*Association Amicale*, ajoutés aux 80,000 du *Syndicat National,* pèseront d'un poids plus lourd dans les décisions qu'auront à prendre leurs communs

employeurs. Simplement parce qu'à l'avenir on ne les pourra plus opposer les uns aux autres.

C'est surtout à ce point de vue, que les Congrès de mars avril ont été intéressants. Pour les autres questions qui furent en chacun d'eux examinées : retraites, commissionnement, durée des heures de travail, augmentation des bas salaires, etc., elles furent dans chaque assemblée solutionnées suivant la différence de tempérament et de milieu. Au demeurant, toutes ces discussions concourent à un but commun : l'amélioration du sort des agents. Il est donc désirable qu'elles tendent à d'identiques solutions.

Cela se produira avec l'entente, n'en doutons pas. Et le *Mouvement Socialiste* aura l'avantage d'avoir prédit cette entente, au moment même où les parties semblaient le plus éloignées de la faire. Ce n'est point une mince satisfaction, à la fois pour la Revue, et aussi pour le signataire de ces lignes, qui espère bien enregistrer l'an prochain quelques résultats heureux de ce rapprochement... en attendant la fusion de toutes ces forces éparses.

GEORGES LAPORTE

CRITIQUE DRAMATIQUE

La Robe rouge, pièce en quatre actes, de M. Brieux

M. Brieux est un moraliste sincère et d'expérience très sûre, qui atténue et rend accessible au grand public les thèses révolutionnaires. Sa nouvelle pièce, *Robe rouge*, ne prétend point instituer un débat philosophique sur le droit que s'arroge un homme d'en juger un autre. Elle veut seulement montrer, par une anecdote vécue, comment des magistrats — honnêtes au sens vulgaire du mot — peuvent, par leurs sentences, consacrer les pires iniquités, sans qu'il soit facile de distinguer dans cette partialité (1) « ce qui vient de leur bassesse personnelle de ce qui leur est imposé par le devoir de leur profession, qui est, en réalité, de *soutenir l'Etat* dans ce qu'il a de bon, autant que dans ce qu'il a de mauvais ».

Au premier acte, nous sommes dans le salon du procureur de la République de Mauléon, M. Vagret. Ce magistrat n'a point eu l'avancement que lui devait assurer son talent : il classe trop d'affaires et par ses réquisitoires n'a pu encore obtenir une seule condamnation capitale. Sa femme — bourgeoise ambitieuse — lui reproche doucement cette mollesse qui le maintient, lui et toute sa famille, dans la pire médiocrité, avec une fille à doter et deux fils à caser. Un espoir luit, c'est vrai. Le poste de conseiller à la Cour d'appel

(1) A. France : *Opinions de Jérôme Coignard.*

de Pau est vacant et M. Vagret se
l'occuper. Mais l'obtiendra-t-il? Il
Mme Vagret se rappelle, qu'escompt
nation, elle acheta jadis une robe
se mange aux vers... Le désir d'av
un homme consciencieux comme
des juges.

Le procureur de la République
de fin de session, ses collègues du
salon. Il s'agit d'abord du dernier
moins-value de cent dix ans d'empri
point présager que le tribunal de M
délai de la troisième à la deuxième
s'accusent les uns les autres. Le j
Mouzon trouvent Vagret « trop mou
corde à penser que le substitut, un n
demander si souvent les circonstanc
magistrat La Bouzule est le seul qu
retraite va sonner et il proclame bie
rien à espérer, il a le droit de juger s

Mais un vieux paysan vient d'être
occasion est offerte aux magistrats
prouver qu'ils sont à la hauteur de l
ment le meurtrier est introuvable.
pique de logique, prétend qu'on a su
il se fait fort, si on veut le charger de
bientôt l'assassin. Vagret, qui allait
point à confier le dossier à son t
Cet acte est le « Pot-Bouille » de la n
sérieusement documenté, très solide
ironie cinglante; c'est à peine si on lui
rosseries inutiles.

Le premier acte est un acte de co
le plus remarquable de la pièce, es
vigoureux et d'une rare émotion.

Sur des indices incertains — rappor
pos équivoques de voisins — Mouzon

un robuste paysan, que, dans son fol orgueil professionnel, il veut coupable. Il écarte d'abord tous les témoignages qui peuvent tendre à innocenter l'inculpé, puis, sûr de son infaillibilité, il lutte pour obtenir de lui l'aveu formel qui doit consacrer son triomphe.

La roublardise du magistrat, qui sait tour à tour se montrer aimable et menaçant, conciliant et brutal, fait perdre contenance au paysan un peu simple qui ne connaît pas la « cuisine » du juge d'instruction. Le malheureux balbutie, ment — pour voir plus vite son innocence proclamée — puis se reprend et soudain, accablé, fond en larmes. Mouzon croit le tenir, il s'approche de lui, l'adjure de tout avouer, qu'il lui en sera tenu compte —; mais la victime se redresse et c'est un cri d'innocence qui sort de sa bouche.

Le juge, furieux de son échec, fait alors appeler la femme d'Etchebarre. Yanetta se présente, répond avec assurance et affirme l'innocence de son Pierre. Mouzon n'obtiendrait rien, s'il n'avait un moyen très sûr d'abattre la fierté de la paysanne. Il a reçu des renseignements de Paris. Yanetta, avant de devenir la bonne femme de ménage qu'elle est, fut séduite par le fils de son patron qui vola ses parents pour fuir avec elle ; recéleuse, elle fut condamnée à un mois de prison.

Cette évocation d'un passé quelle croyait mort et que son mari ignore humilie la pauvre Yanetta. Mouzon en profite pour lui faire avouer que la nuit du crime Etchebarre ne resta point près d'elle. L'aveu est grave, car l'inculpé, sans doute pour se défendre d'être contrebandier, avait affirmé le contraire. La confrontation va être décisive. Yanetta, ébranlée par les affirmations du magistrat, ne sait plus ce qu'elle doit croire, et elle invite doucement son mari à dire toute la vérité. Etchebarre comprend : sa femme a été trompée par le juge et elle le croit coupable. C'est un instant tragique. Le malheureux, pour lever tous les doutes, jure sur la tête de ses enfants qu'il est innocent. Joyeuse alors, Yanetta se redresse. Elle sait toute la vérité et le juge ne pourra plus maintenant avoir sur elle aucune prise. Elle nie et refuse de signer la déposition que, dans un mouvement de trouble, Mouzon lui

avait arrachée. Le coup n'a point réussi, et le magistrat se venge de son échec en faisant arrêter Yanetta sous l'inculpation de complicité et d'insulte à la magistrature.

Mouzon, le juge implacable, n'est point le parangon de toutes les vertus, et au troisième acte nous le voyons aux prises avec son procureur général. Il a été faire la fête à Bordeaux, et, pris de boisson, il a rossé un agent de police, qui a porté plainte contre lui. On lui demande sa démission. Il refuse de la remettre, sachant bien qu'on n'osera point agir contre lui, par crainte d'attenter à cette *arche sainte* — la magistrature. D'ailleurs, il est l'ami du député Mondoubleau — bras droit du garde des sceaux — qui le pria jadis de tirer d'un mauvais pas un de ses agents électoraux. Cela mérite une compensation. Malheureusement la situation est délicate; car un journal de Bordeaux menace de dévoiler l'affaire si avant la fin de l'année Mouzon n'a point quitté Mauléon. Il faut biaiser. Mondoubleau, qui sait que le procureur général a besoin de lui, agira, et Mouzon, magistrat incorrect, aura la place de Conseiller à la Cour de Pau, promise à Vagret. Le député est content, le garde des sceaux et le journal de Bordeaux le sont aussi. Mais Vagret? Vagret est un sot trop scrupuleux. Après avoir requis sévèrement contre Etchebarre, il a été pris de remords, et malgré sa femme et ses supérieurs, il est allé dire ses doutes au jury, qui acquitta l'innocent. Ce troisième acte, moins bon que le précédent, intéresse pourtant par la peinture de caractère des magistrats qui y figurent. Si les remords de Vagret ne s'expliquent point logiquement, les dialogues des magistrats sont suggestifs.

Etchebarre a appris au cours du procès la condamnation encourue jadis par sa femme. Il ne lui pardonnera pas de l'avoir trompé et ne lui permettra plus de reprendre sa place à son foyer, près des enfants qu'elle aime. Yanetta est accablée et lorsque Mouzon paraît devant elle pour signer ordre de mise en liberté, elle l'injurie et lui demande dédommagement lui doit accorder la loi. Le juge sourit c quement. Yanetta, se saisissant alors d'un couteau qui — *un hasard heureux* — traînait sur la table, tue son bourr

Ce dernier acte est tout à fait mauvais : il emprunte des effets aux plus fâcheux procédés du mélodrame et il ne parvient pas à nous émouvoir. Yanetta, par ses hésitations, par les longues tirades qu'elle débite avant d'agir, rend invraisemblable son geste meurtrier et vengeur. Quant à Etchebarre, il nous est difficile de saisir sa psychologie brutale de mari qui ne pardonne pas.

Nous avons applaudi M^{me} Réjane dans le rôle de Yanetta, la femme du peuple, tour à tour soumise et révoltée, confiante et brutale, toujours émouvante.

M. Huguenet a composé avec aisance et naturel le personnage de Mouzon, qui n'était point sans difficulté.

E. Buré

IRONIQUE SOCIALE

FRANCE

Caisses d'Épargne. — Le *Journal Officiel* du 30 décembre ıblie les principaux résultats des opérations des caisses gne (caisse nationale et caisses ordinaires, pour l'année

été ouvert, pendant l'année 1897, 941,964 comptes nouparmi lesquels 1,207 ont été ouverts au nom d'assos diverses que la loi autorise à avoir des dépôts à la d'épargne. Parmi ces sociétés, on peut citer les suiavec le nombre des livrets :

iété de secours mutuels	476
ndicats professionnels.	245
ppératives	73
nices agricoles.	54

point de vue du sexe et de la profession, les titulaires des nouveaux livrets appartenant à des particuliers se ssent de la façon suivante :

	p. 100 du nombre total			
	Hommes	Femmes	Totaux par profession	
d'établissements agricoles striels ou commerciaux . .	5,13	3,11	8,24	24,74
ions libérales.	1,69	0,62	2,31	
taires rentiers et personnes profession.	3,25	10,94	14,19	
liers et ouvriers agricoles.	8,04	4,08	12,12	44,03
tiques.	3,63	7,41	11,03	
rs de l'industrie.	7,50	6,86	14,36	
yés.	4,79	1,73	6,52	
res et marins.	2,06	0,18	2,24	31,[illegible]
s sans profession.	14,69	14,13	28,92	
es	0,05	0,02	0,07	
Totaux.	50,83	49,17	100 »	100

G. FAUQUET

ITALIE

Fin de la grève en Sardaigne. — La grève de Carloforte en Sardaigne s'est terminée par le triomphe des grévistes. La ligue des Battelieri sort de l'épreuve avec plus de force et de confiance que jamais : les conditions du travail sont notablement améliorées, dorénavant des secours seront accordés aux ouvriers victimes des accidents de travail, ce qui n'existait pas précédemment. Enfin et surtout, l'indépendance de la ligue des Battelieri est reconnue et le travail du transport ne pourra désormais être confié à d'autres entreprises.

Mais ce qu'il y a de plus précieux, c'est le résultat moral de la victoire qui a porté à son comble l'enthousiasme de la population.

L'extrême gauche et la réaction. — Les socialistes italiens sont encore obligés de combattre non seulement pour la propagande de leurs idées et de leurs principes, mais aussi pour conquérir et maintenir la liberté de propager ces idées, toujours menacée par la réaction imbécile de nos classes dirigeantes.

Dès les journées sanglantes de mai 1898, bien qu'on ait démontré qu'elles furent occasionnées par la faim, la misère, et non pas par la propagande socialiste, nos conservateurs ont à haute voix demandé des mesures pour arrêter la marée socialiste toujours montante. Le ministère Rudini d'abord, le ministère Pelloux ensuite, déposèrent un projet de loi pour limiter le droit de réunion, d'association et de grève, et la liberté de presse. Les socialistes qui sont à la Chambre entreprirent aussitôt une lutte acharnée contre le projet et réussirent à entraîner, dans leur feu et leur enthousiasme de bataille, les autres membres de l'extrême gauche — républicains et radicaux, — et galvanisèrent même la gauche libérale qui suit Zanardelli et Giolitti.

L'obstruction fut l'arme de bataille de l'extrême gauche. Et, en juillet 1899, elle l'emporta une première fois en obligeant

le gouvernement de recourir, pour réaliser son projet, à la force d'un décret royal.

Mais le décret-loi, non reconnu par la Cour de cassation, fut transformé à nouveau par le gouvernement en projet de loi et, approuvé, dans une forme plus dangereuse encore aux libertés, par la commission parlementaire, fut présenté à la Chambre. L'extrême gauche reprit la bataille plus âpre, plus acharnée qu'auparavant, appuyée par l'opinion publique des organisations populaires.

La majorité, après avoir entendu pendant quinze jours les beaux discours obstructionnistes de Turati, Bissolati, Prampolini, Ferri, Pantano, Alessio, etc., décida d'étrangler la discussion en étranglant le règlement intérieur de la Chambre.

L'extrême gauche, devant ces continuelles violations du Statut, déposa la proposition de la réunion d'une Constituante sur la base du *Referendum*. Mais le président refusa d'entendre le développement de la proposition et fit voter par la Chambre, sans discussion et par mains levées, la proposition gouvernementale de modifier à une date fixée le règlement. Chassé par l'extrême gauche indignée, le président fut réélu. Et la réforme du règlement, qui guillotine la minorité, ne fut votée par la majorité qu'après la sortie de la Chambre de l'extrême gauche et de la gauche, protestant et ne reconnaissant pas les votes illégaux et enlevés par surprise.

Le lendemain, la Chambre était ajournée, et le projet de loi réactionnaire retiré. On peut bien affirmer donc que la victoire reste à l'extrême gauche, et avant tout aux socialistes.

En fait, ils ont obtenu : de faire retirer les mesures rectrictives des libertés élémentaires; ils ont conduit toute l'extrême gauche sur une route tout à fait extralégalitaire, d'une fa[illegible] vigoureuse et sympathique au pays ; ils ont galvanisé la ga[illegible] libérale qui, entre la masse réactionnaire et la phalange c[illegible] bative des représentants du prolétariat et de la petite b[illegible] geoisie, ont préféré ceux-ci à l'autre ; ils ont enfin contrai[illegible] gouvernement et la majorité à ne pas trouver en eux-mê[illegible]

la force organique pour obtenir par la voie légale ce qu'ils s'étaient proposé, et ils ont dû recourir aux moyens illégaux qui ne contribuent pas à raffermir la confiance des masses à l'égard du règlement, du principe de l'impartialité du président de la Chambre et du roi qui approuve tout cela.

Certainement, il ne faut pas se faire des illusions: avec le règlement « étrangleur », la majorité pourrait tenter d'obtenir ce qu'elle désire : la restriction du droit de suffrage et les conventions pour les chemins de fer.

Mais, comme on l'a dit dans le manifeste adressé au pays, l'extrême-gauche est disposée à reprendre la lutte au point même où elle a été interrompue, avec le même acharnement.

Adhésions au socialisme. — Une preuve de l'enthousiasme et de l'impression que produit la lutte de l'extrême-gauche pour la défense des libertés est fournie par l'adhésion faite par des hommes éminents : le romancier Gabriel d'Annunzio et l'économiste Maffeo Pantaleoni.

Le premier, d'Annunzio, a déclaré : « J'ai vu à la Chambre deux partis bien distincts : d'un côté des hommes morts et muets, de l'autre des hommes remplis de vie et d'éloquence. Moi, homme conscient, je vais où est la vie. »

Le second, Pantaleoni, élu dernièrement à Macerata comme économiste libéral conservateur, a tenu ces propos : « Je constate que depuis plusieurs années, dans toutes les questions politiques (états de siège, tribunaux militaires, brutalité de la police, liberté de presse, de réunion, etc.) ainsi que dans les questions économiques (octrois sur les blés, grève, etc.), je constate, dis-je, que je me sens d'accord avec la propagande libérale des partis populaires. Je me suis donc rangé avec eux. Mon adhésion est-elle temporaire ou définitive ? Cela dépendra de la façon dont le parti conservateur comprendra les questions de libertés économiques et politiques. »

Bien que la presse bourgeoise ait tenté et tente encore d'amoindrir l'importance de ces adhésions, elles n'en ont pas moins produit une vive impression dans les couches conservatrices.

ALESSANDRO SCHIAVI

BULLETIN BIB

LES L

L'évolution du Parti Syndical
(Paris, Arthur Rousseau, 1899 —
Seilhac oppose avec une joie m
au mouvement socialiste; l'acti
son action politique. Sa brochu
ment complet mais insuffisamm
l'organisation syndicale en Fra
vrai que longtemps — dans notr
absolu entre l'organisme politiq
y a à cela des causes profonde
étudier avec beaucoup d'effort,
le sens profond, l'évolution des
ment en lumière : la nécessité, a
à l'action politique une importa
qu'à l'action économique. Mais c
le voir : les publicistes qui n'ob
ments ouvrier et socialiste s'atta
gent la réalité. La réalité, elle
M. de Seilhac : il se trompe sing
séparation, au lieu de s'affaibl
« parti syndical » et le parti soc
longs développements — imposs
deux organisations, politique et
mer que le mouvement syndical
rapprochent tous les jours davan
se mêler, mais pour se développe
L'unité de la classe ouvrière et
M. de Seilhac s'obstine en vain à
geoisie trouvera de plus en pl
conscient et organisé, ne se div
sur le terrain économique et sur

Kant und der Sozialismus, par I
von Reuther und Richard, 1900;

nouvelle manifestation de ce *retour à Kant* qui a provoqué un si étrange mouvement littéraire dans le socialisme allemand. On se demande tout d'abord, en présence de cet engouement pour la dogmatique kantienne, ce que Kant peut bien venir faire dans le socialisme. A lire cependant des études dans le genre de celles de M. Karl Vorlaender, on comprend que le *retour à Kant* veut dire *retour à l'idéalisme*, par réaction contre les interprétations étroites et exclusives qu'on a données du matérialisme historique de Marx. Mais, pourquoi revenir à Kant, plutôt qu'à tel autre idéalisme ? Pourquoi même aller chercher dans les systématiques des philosophes un renouvellement idéaliste de la doctrine socialiste ? — Tout cela est bien scolastique et livresque. L'idéalisme pénètre de plus en plus le socialisme, non sous l'influence de philosophies plus ou moins rajeunies, mais par l'effort incessant du prolétariat à arriver à la pleine conscience de sa mission historique et de son rôle social. C'est à la suite d'événements comme l'Affaire Dreyfus — par exemple — que le mouvement socialiste parvient à concevoir ce caractère largement humain de son action révolutionnaire. Le socialisme, qui s'affranchit peu à peu des vieux dogmes, ne peut pas vouloir du dogme kantien.

Procès des Assomptionnistes : *Exposé et réquisitoire du Procureur de la République.* — Compte-rendu sténographique (Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Edition). — Excellente publication, indispensable pour la critique du cléricalisme. Bourré de faits significatifs et de source certaine, ce réquisitoire doit être consulté par tous les socialistes conscients de la puissance croissante de l'Eglise et de ce qu'on a appelé le « péril clérical ».

Hubert Lagardelle

Almanach de la Coopération Française, publié par le Comité Central de l'Union Coopérative (brochure de 172 pages à 40 centimes, Paris, 1900). — Intéressante publication due surtout aux coopérateurs de l'école de Gide. Les coopérateurs ouvriers et socialistes n'y ont pour ainsi dire pas collaboré ; nous y trouvons cependant un court article d'Anseele sur le *Vooruit* et un appel aux socialistes de Bancel. L'almanach contient beaucoup de renseignements utiles et se termine par une liste complète des coopératives de consommation de France et des colonies. C'est la Charente-Inférieure, la Seine, le Nord, la Saône-et-Loire et le Rhône qui comptent le plus grand nombre de coopératives.

Socialist Action, by Marcel Mauss (brochure de 8 pages in-8, traduite du *Mouvement Socialiste* par Hélène Campbell, Sydney, 1900). Nos camarades du Club Socialiste International de Sydney, qui font dans toute l'Australie et en particulier dans la Nouvelle Galles du Sud une incessante propagande socialiste, ont traduit et publient en brochure l'article de notre camarade Mauss paru

dans le numéro du 15 octobre du *Mouvement Socialiste* et que tous nos lecteurs connaissent.

Frederic Engels, his life, his work and his writings, by Karl Kautsky, translated by May Wood Simons (brochure in-8 de 32 pages. Charles H. Kerr, éditeur. Chicago 1899). Traduction en anglais d'un intéressant article de Kautsky sur la vie et l'œuvre de Engels paru en 1897 dans l'Amanach du Parti Socialiste Autrichien.

The man under the machine, by A.-M. Simons (brochure de 32 pages in-16, Charles-H. Kerr, édit., Chicago, 1899). — L'éditeur Kerr a entrepris la publication périodique d'une série de petites brochures socialistes. Celle-ci, qui est écrite par notre ami et collaborateur A.-M. Simons, directeur du *Worker's Call* de Chicago, se recommande par de remarquables qualités de clarté et une rigoureuse démonstration logique. *Jean Longuet*

LES REVUES SOCIALISTES

Revue Socialiste (mars). — *Le principe démocratique et le socialisme*, par G. Sarraute. — « Le socialisme, dit Sarraute, c'est la démocratie étendue du domaine politique dans le domaine économique. C'est, après la socialisation de la direction de l'Etat qui est aujourd'hui un fait accompli, la socialisation des moyens de production et d'échange et de la direction du travail. Ainsi conçu, comme manifestation nouvelle du principe démocratique, comme *tendance* psychologique indéracinable, le socialisme est invincible. » Le socialisme n'est autre chose qu'une réalisation audacieuse du principe démocratique. Le déplacement de la propriété et de la direction économique passant d'un certain nombre d'individus à la collectivité entraîne un déplacement de responsabilité. D'individuelle, celle-ci devient collective. N'y a-t-il pas dans ce fait un double danger, au point de vue économique, au point de vue social? Stérilité de cette colossale organisation du travail, confiscation de la liberté individuelle au profit de l'autorité nécessaire de l'Etat?

Mais il n'y a point de danger que le principe socialiste soit poussé jusqu'à ces *conséquences extrêmes*. Et les systématisations contemporaines ne le poussent pas jusque-là. En gagnant du terrain, les théories absolues sont pénétrées par la vie, *et ... elles se réalisent la révolution a fait place au compromis.*

La question sociale de notre temps « socialisation des m... de production et d'échange », ne peut pas être résolue tout e... et d'un seul coup. Il faut briser le problème en morceaux ... résoudre successivement.

La socialisation progressive est actuellement possible, et cela, grâce à la *lutte de classe* par laquelle le prolétariat a arraché et arrachera des concessions aux classes ennemies. *Mais point de révolution!* L'expropriation capitaliste se poursuivra par la *législation ouvrière*. Le socialisme se réalise par le développement de la démocratie politique. Sarraute promet de développer cette thèse dans un prochain article. Il examinera sans doute le cas où la classe prolétarienne organisée qui lutte — ce qui suppose la résistance des autres classes, — et qui augmente en puissance et en ardeur, serait acculée à la révolution, le cas où « le jeu naturel des institutions démocratiques » serait troublé par la politique antidémocratique des classes dirigeantes. *René Arot*

Les Cahiers de la Quinzaine. — Il faut remercier beaucoup Péguy d'avoir réuni, après la série de renseignements concernant la convocation du Congrès socialiste de décembre, toutes les réponses des socialistes étrangers à la *Consultation internationale* de la *Petite République* et le cas Millerand. Tous les socialistes auront ainsi sous la main ces documents de première importance, dont l'intérêt est loin d'avoir disparu. Nos camarades doivent se procurer les *Cahiers de la Quinzaine.*

La Vie Meilleure (revue sociologique et littéraire de l'Est). — Nos camarades de l'Est continuent à publier dans leur excellente petite revue des monographies et des études du plus haut intérêt. Notre collaborateur A. Marpaux y poursuit son enquête sur la situation viticole; une étude sur la suppression de l'octroi à Salins est particulièrement à signaler. La partie littéraire y est fort soignée : des nouvelles, des études critiques, et la publication d'un drame de Félix Pagand : *Les Deux Forces.*

L'Avenir Social (revue du Parti Ouvrier Belge). — H. Debarsy, dans le numéro d'avril, examine la *Réglementation des contrats de fermage en Belgique*. Son étude, complète et suggestive, touche à presque tout ce qui intéresse l'état économique des travailleurs des champs : taux des fermages; situation des propriétaires, des fermiers, des ouvriers; enseignement agricole; plus-value; concurrence étrangère, culture intensive; propriété; comices agricoles; revision du code civil; cas fortuit; résiliation, enregistrement des baux; privilège du vendeur, etc. Il demande qu'on paie la plus-value au fermier sortant; que la culture soit intensifiée et industrialisée; que les comices agricoles soient régénérés; que le Code civil, les lois et les baux soient expurgés des clauses fantaisistes, inutiles, iniques; que tous les privilèges soient supprimés, et spécialement celui du bailleur, etc. Intéressant article, donnant des indications précieuses sur la question agraire en Belgique. Le même numéro contient une excellente étude théorique sur les *Syndicats professionnels*, par Octors; un Bulletin communal con-

sacré aux prochaines *Élections provinciales* belges ; des renseignements sur l'action socialiste municipale, sur le mouvement corporatif, et un aperçu très complet des *Associations coopératives agricoles en Belgique.*

Die Neue Zeit (numéro du 24 février). — *La fin de la loi des socialistes*; Lagardelle, *Le Socialisme français et le Congrès de Paris* (dernier article); Kautsky, *Bernstein et la résolution Bebel* (reproduction de la préface mise par Kautsky à la traduction française de son livre : *Le Marxisme et son critique Bernstein.*

Numéro du 3 mars. — Wally Zepler, *Sur le dernier drame d'Ibsen;* Kautsky, *La lutte des mineurs en Autriche* (à propos des grèves autrichiennes, Kautsky fait des réflexions théoriques sur les rapports du mouvement économique et du mouvement politique; les deux actions sont nécessaires, mais il ne faut pas qu'elles soient indépendantes l'une de l'autre; seule l'action consciemment combinée en vue d'une fin unique peut être féconde : c'est la leçon qu'il faut tirer du spectacle de la grande lutte autrichienne, menée à la fois dans les régions minières et au parlement); Bach, *Etude sur John Ruskin.*

Numéro du 10 mars. — *La révolte des artistes* (à propos de la loi Heinze); Kautsky, *Schippel, Brentano et le projet de loi sur la flotte;* Wolfgang Heine, article *sur la révocation du docteur Arons*, privat-docent pour les sciences mathématiques et physiques à l'Université de Berlin, frappé comme socialiste.

Numéro du 17 mars. — Kautsky, *Schippel, Brentano*, etc... (2e article); Hans Leuss, *La discipline dans les établissements pénitentiaires.*

Numéro du 24 mars. — Kautsky, *Schippel, Brentano*, etc... (3e article); Keir Hardie, *Le capitalisme et la guerre dans l'Afrique Australe.*

Hubert Lagardelle

Socialistische Monatshefte (numéro de mars). — Legien, *Buts et moyens du mouvement syndical allemand* (le mouvement syndical a pour but immédiat l'amélioration des conditions d'existence, pour but final la démocratisation de la production ; les moyens à employer sont non pas seulement la grève, mais surtout les conventions entre entrepreneurs et ouvriers sur les salaires et les conditions du travail; Legien touche à la question des rapports du mouvement syndical et du mouvement politique) ; — von Elm fait une critique assez vive des tendances égoïstes qui se manifestent quelquefois dans les fortes organisations syndicales se sont manifestées par exemple, au Congrès de Plymouth, lors les syndiqués anglais ont rejeté une proposition tendant à étal des rapports réguliers entre les organisations anglaises et étra gères ; — De Seilhac, *Le mouvement syndical en France;* — Bru Poersch pense que les organisations syndicales locales n'ont p d'avenir, et que seules les organisations centrales se dévelop

ront utilement; — Stefan Karski, réflexions générales *sur la question Bernstein;* comme le dieu chrétien, le socialisme est une trinité, dont les trois unités sont le mouvement politique, le syndical et le corporatif; c'est revenir aux vaines querelles des théologiens que de discuter sur l'antériorité ou la primauté de l'un des trois éléments; G. Sorel, *sur la concentration capitaliste;* Kestenberg, *exposition matérialiste de l'évolution des arts.* — H. Leuss, *la discipline,* etc... (2e article).

Numéro du 31 mars. — Tarassoff, long article *sur Lavroff;* Vogel, *L'inspection des dispositifs destinés à empêcher les accidents;* Vliegen, *Un pas vers l'institution d'une milice en Hollande.*

Paul Fauconnet

A TRAVERS LES PÉRIODIQUES

Le Mouvement antimilitariste (*Revue blanche,* 15 mars 1900). — En même temps qu'elle publie une lettre de Tolstoï réclamant pour les *Doukhobors* le prix Nobel, qui doit récompenser la personne dont la propagande en faveur de la paix aura été le plus efficace, la *Revue blanche* s'occupe des sectes religieuses d'Autriche-Hongrie et de Hollande dont les adhérents refusent, en se réclamant du Christ, de porter les armes. Pour être moins connus que les Doukhobors, les Nazaréens d'Autriche-Hongrie n'en ont pas moins une glorieuse histoire. Ils ont subi les pires persécutions sans renoncer à leur foi et le gouvernement a dû bien souvent composer avec eux En Hollande, le mouvement antimilitariste a eu pour instigateur un socialiste — Van der Veer — qui, dans une lettre très belle et que reproduisit Tolstoï dans sa brochure *Les temps sont proches,* déclara qu'ayant horreur du meurtre, et surtout du meurtre par ordre, il refusait de prendre les armes. Il fut condamné, mais son acte fut « comme un signal qui éveilla à la conscience d'eux-mêmes nombre d'individus ». — Beaucoup de pasteurs protestants enseignent maintenant « qu'un soldat n'est pas chrétien ».

Aux ennemis du militarisme — dont nous sommes — qui déclarent que le refus du service militaire est une intention bonne, mais un acte inutile qui brise l'opposant sans que l'affreux « ordre public » en soit atteint, le docteur Skarvan répond :

« A chaque refus, une pierre se détache et tombe de la voûte qui couvre et consolide l'architecture sociale actuelle. Une pierre se détache, puis deux, puis trois..., puis dix; du fait que le bâtiment se tient encore debout, le spectateur conclut que leur chute est sans importance. Mais qui connaît les conditions de la stabilité d'une voûte pense autrement. Dans certains cas, une pierre tombant d'un certain endroit rompt l'équilibre et alors s'écroule le monument altier. »

Emile Buré

Le Travail des Enfants dans l'Industrie (*Revue philanthropique*, numéro de mars). — Notre camarade Edgard Milhaud publie une étude pleine de renseignements et nourrie de faits sur le travail des enfants dans l'industrie. Après un historique succinct mais complet de la législation réglementant, en France, le travail infantile, Milhaud démontre, avec une grande logique et beaucoup de force, la supériorité de la loi concernant la durée du travail sur celle du 2 novembre 1892. Nous recommandons cette étude à tous ceux de nos camarades qui voudraient se documenter plus amplement, ou qui auraient encore des doutes sur la vertu de la législation nouvelle.

La Socialisation des moyens de production : Expropriation avec ou sans indemnité (*Annales de l'Institut des Sciences Sociales*, n° 1). — M. Ernest Solvay, sénateur belge, fondateur de l'*Institut des Sciences Sociales* de Bruxelles, avait exposé, au Sénat en décembre 1899, un système ingénieux de « socialisation des affaires » sous le nom de *La LIBRE Socialisation des Moyens de Production*. C'est ce système que notre collaborateur Emile Vandervelde examine et discute dans le numéro 1 de cette année des *Annales de l'Institut des Sciences Sociales*. Vandervelde passe en revue les divers systèmes de socialisation des moyens de production et d'échange qu'il divise en trois catégories : 1° Expropriation sans indemnité; 2° Avec indemnité complète; 3° Avec indemnité viagère. Il est difficile d'analyser l'étude très serrée de Vandervelde : la *Revue Socialiste* vient d'ailleurs de la reproduire intégralement dans son numéro d'avril; nos lecteurs pourront l'y lire dans tout son développement. Signalons-en simplement la conclusion d'un esprit très large et très libre : Les divers procédés de socialisation que, successivement, nous avons passés en revue, ne s'excluent nullement les uns les autres. Il est infiniment probable, au contraire, que la production socialisée — qui nous apparaît comme l'aboutissement inéluctable de l'évolution industrielle — ne se réalisera pas d'une manière uniforme et par l'application d'un système exclusif, mais bien par la combinaison de toutes les mesures qui convergent au même but : suppression des revenus sans travail, ou, suivant la formule des saint-simoniens, « de tous les tributs que le travail paie à l'oisiveté, sous les noms divers de fermage des terres, loyer des usines et des capitaux. »

Hubert Lagardelle

Le Secrétaire-Gérant : Jean Long

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers synd

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont — 2351

DEUXIÈME ANNÉE
N° 34

15 Mai 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Librairie GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

LES ÉLECTIONS MUNICIPALE

ET LE PARTI SOCIALISTE

Les élections municipales ont affirmé la force croissan u Parti Socialiste, non pas tant par le nombre des vo ecueillies, des communes conquises ou des sièg agnés, que parce qu'elles ont accusé surtout les progr e son unité organique, le succès de son action muni le et le caractère de son rôle politique.

Les progrès de l'unité socialiste sont sensibles. L npétitions électorales qui divisaient si profondéme refois les forces socialistes sont devenues infinime s rares. Les villes de province et les quartiers is où nos groupements se sont opposés les uns a res sont faciles à compter. Là même où, au prem , l'entente avait été impossible, au scrutin de ball elle a été réalisée, presque partout. Les nécessités tte unifient de plus en plus l'action socialiste et pa nt les rivalités stériles.

ême le *Comité Général* — si défectueux pourt son fonctionnement et quelles qu'aient été ses inc es au cours des élections municipales — est appa ne une force grandissante d'union. Sans doute, il ait tout son devoir, il ne pouvait pas le faire, pa es organisations, s'efforçant de retenir pour elles d'initiative et d'autorité, lui refusent les moye

essentiels d'action. Mais les événements, plus forts que toutes les résistances, ne lui en ont pas moins donné un rôle prépondérant. Il lui a bien fallu, avant l'ouverture même de la campagne électorale, rédiger un manifeste général, imposant à tous les candidats une formule *unique*. Et si, après le premier tour de scrutin, il s'est dérobé, s'il n'a pas voulu adresser un second appel au prolétariat socialiste de France et surtout de Paris, il n'en a pas moins été obligé de se constituer, dans des proportions très larges, arbitre et juge des différends survenus entre socialistes.

Enfin, par cela seul qu'une formule *unique* a été adoptée par tous les candidats socialistes, l'unité de la doctrine s'est clairement manifestée. Par là s'est poursuivie l'*épuration* du Parti, rejetant de plus en plus les éléments hétérogènes et douteux, pour ne conserver que les éléments homogènes et sûrs. C'est cette élimination progressive des membres incertains de notre parti, qui force peu à peu la confiance réciproque de tous les socialistes et rend plus facile leur union intime.

Le succès de l'action municipale du Parti Socialiste est le second grand résultat électoral. Bien que cette action n'ait pas été jusqu'ici conduite d'une façon méthodique et unitaire, bien que les programmes aient été trop disparates et trop incomplets, les expériences tentées par les socialistes maîtres du pouvoir communal ont été assez nombreuses pour que leur valeur en pût être appréciée. La classe ouvrière a jugé. Partout où les municipalités avaient été conquises autrement que par surprise, ell ont été gardées ; partout le prolétariat a su reconnaît les siens.

Ce succès a une signification d'autant plus caractéri tique que l'activité économique de la classe ouvrière e

à cette heure particulièrement intense ; et que, par conséquent, en même temps que s'accroissent les capacités administratives du prolétariat, augmentent aussi ses capacités de critique et de contrôle.

Mais c'est avant tout sur le terrain politique que le rôle du Parti Socialiste s'est précisé. Il est la seule force organisée capable de barrer la route à la réaction et de sauver les libertés républicaines en danger.

Il est manifeste que nous traversons une période de dépression politique. Deux phénomènes la traduisent : le premier, c'est la crue prodigieusement rapide du nationalisme, absorbant en lui toutes les forces de réaction ; le second, c'est l'impuissance de la bourgeoisie libérale à défendre les institutions démocratiques.

Le nationalisme — qui s'est abattu sur Paris, délaissant la province, *qu'il aurait conquise s'il l'avait attaquée* — appuie d'abord sur les vieux partis réactionnaires en oie de transformation, sur les représentants de la pro-iété foncière, sur la puissance de l'Église, sur les aven-riers du césarisme et de l'antisémitisme, sur la stupidité s petites boutiques incertaines et la peur des petites tunes chancelantes, —en quête d'un sauveur providen-l. Le mouvement nationaliste trouve ensuite un ali-nt de vie dans l'éducation stupidement patriotique que organisateurs de l'enseignement primaire et secon-re en France ont instituée ; dans la multitude des So-és de tir, de gymnastique, etc... ; dans le mensonge confond le régime de l'armée nationale avec le régime a nation armée. Il n'est pas une éclosion accidentelle : t l'aboutissant d'une longue préparation antérieure. bourgeoisie libérale est par cela même, comme elle ontré à Paris, incapable de la combattre. Elle en a n des agents créateurs, elle se place sur le même ter-

rain patriotique que lui : elle est impuissante. De même il lui est impossible de mener une lutte efficace contre le cléricalisme — s'arrêtant à la critique dogmatique de l'Église et ne pouvant aller jusqu'à la critique économique. Et comment défendrait-elle aussi avec une vigueur suffisante les destinées de la démocratie, alors qu'en ce moment de son évolution, elle devient, de révolutionnaire qu'elle était, de plus en plus conservatrice?

Seul — les événements viennent de le démontrer — le prolétariat révolutionnaire est capable de défendre le régime républicain, parce qu'il est l'unique parti organiquement constitué, et parce que, de toutes les classes sociales, c'est la classe qu'il représente qui a le plus besoin de la République pour agir et se développer. Il l'a senti, et partout, au second tour de scrutin, il s'est porté au secours de partis impuissants du libéralisme bourgeois. Plus la démocratie ira en s'affaiblissant et s'énervant, en France, et plus grandira l'influence décisive du Parti Socialiste.

En ce moment, d'ailleurs, c'est dans tous les pays que le mouvement socialiste se fait le gardien de la culture et de la civilisation. Ce sont les social-démocrates d'Allemagne qui défendent la liberté de l'art et de la science, compromise par la *Lex Heenze*. Ce sont les socialistes d'Italie qui rappellent la bourgeoisie dirigeante au respect de la constitution et luttent hardiment contre ces trois forces coalisées : le gouvernement, la *camora* et la *maffia*. Le Parti Socialiste français, qui a plus de titres que les autres fractions du socialisme international pour se constituer le protecteur de la démocratie, sera hauteur de sa tâche.

•

C'est pourquoi des devoirs pressants s'imposent à
Il doit se hâter de réaliser profondément l'unité sociali

pour donner à son action une direction d'ensemble. Il aurait bénéficié plus encore des élections municipales, s'il eût été plus uni et si son activité eût été plus concertée. Il aurait constitué une ligne de défense plus résistante à la réaction s'il eût pris des décisions moins timides et moins flottantes. Sa puissance politique va grandir tous les jours : qu'il se dégage vite des influences traditionnelles et personnelles pour arriver à la pleine conscience de son rôle historique !

HUBERT LAGARDELLE

L'ART ET LE SOCIALISME (1)

(Fin)

Tant que le socialisme n'aura pas complété l'éducation populaire jusqu'à donner à tous les travailleurs le maniement complet, la perception subtile de toutes les richesses de notre langue, le prolétariat ne sera pas encore élevé à la hauteur de l'art.

Et puis, il y a une autre fatalité, il y a une autre servitude qui empêche la classe prolétarienne de constituer aujourd'hui une partie de l'humanité artistique. Citoyens, pour faire œuvre d'artiste, pour jouir de l'art, pour s'élever à la beauté, il faut dominer sa propre vie, dominer son propre travail. Quiconque est le serf de sa propre vie, quiconque ne peut pas s'élever au-dessus du niveau de son propre travail, quiconque ne peut pas le rattacher par la pensée et par la joie à l'ensemble du mouvement humain, ne peut atteindre véritablement à la vie de l'art. Ah! combien peu de paysans sont capables de sentir s'éveiller en eux la beauté artistique; ils sont pourtant en rapport immédiat, constant, avec toutes les beautés de la nature, avec toutes ses grandeurs et toutes ses vicissitudes. Mais parce qu'ils sont absorbés par leur dur labeur, parce qu'ils ne songent qu'à extraire du sol avare quelques écus et quelques louis, parce qu'ils sont incapables ‹ rattacher leur effort à l'ensemble de l'effort humain, l'effort de l'humanité à l'ensemble du mouvement unive

---

(1) Voir notre dernier numéro.

sel dont les vissicitudes et dont les saisons se déroulent pour eux, ils sont incapables de s'élever jusqu'à la notion claire, jusqu'au sentiment de la beauté. Ils sont enfoncés dans la terre jusqu'au cœur, et cette compression de la terre étouffe les battements de leur cœur. *(Applaudissements.)*

J'ai vu quelquefois, dans nos chemins de campagne, de pauvres vieilles paysannes qui revenaient de la forêt; elles rapportaient non pas sur leurs épaules mais sur leur dos, toute une charge de verts rameaux... *(Bruits divers, la voix d'un protestataire est couverte par des acclamations.)* Et le vent qui passait sur ce feuillage éveillait, tout autour de la vieille paysanne, comme un vaste bruissement de forêt; mais elle n'entendait point et cheminait l'un pas automatique sans comprendre cette chanson de ève que murmurait à son oreille le peu de forêt qu'elle vait emporté... Eh bien, le prolétaire paysan marche insi, enveloppé du souffle de la nature, mais il ne l'en-nd pas. De même, comment voulez-vous qu'après ses ouze heures, ses quatorze heures, ses quinze heures de avail d'usine, quand il a le sentiment que ce travail achinal et prolongé n'est pas un travail libre, qu'il peut re le lendemain congédié ou par la brutalité du maître, par l'inclémence des événements, ou par la rigueur s hommes, ou par la rigueur des chômages, comment alez-vous que l'ouvrier, attelé à ses machines, qui ouisent et qui peuvent encore lui manquer demain, mment voulez-vous qu'ainsi accablé, qu'ainsi asservi, ignant toujours pour le pain de demain, pour lui ou r les siens, comment voulez-vous que sa pensée puisse ever en rêve au-dessus de tous ces bruits assourdis-s des machines, et se dire : ce bruit des machines en ail est une partie de l'harmonie universelle... Cela, saura demain, quand nous l'aurons affranchi. *(Long*

mouvement d'approbation.) C'est ainsi que le socialisme appellera à la vie de l'art, à la vie de la beauté, tous les êtres humains, quels qu'ils soient ; c'est lui qui, pour la première fois, investira de la beauté sacrée de l'art le prolétariat aujourd'hui déshérité. O artistes, n'ayez pas peur de nous ; c'est nous qui, les premiers, appellerons devant vos chefs-d'œuvre non plus des portions d'humanité divisée, non plus une élite rassasiée et blasée, suivie d'une foule aveugle, mais une même humanité fraternelle et libre. C'est nous qui créerons pour la première fois l'art humain ; il n'y a eu jusqu'ici que des lambeaux d'art humain, parce qu'il n'y a eu jusqu'ici que des lambeaux d'humanité. *(Vifs applaudissements.)*

Ah ! oui, l'on devine sans qu'on le puisse exactement définir, qu'un merveilleux renouveau artistique jaillira de ce renouveau social ; pour la première fois l'humanité comme telle sera en face de la nature ; chaque homme, en la contemplant, en l'interrogeant, sentira en lui-même la présence familière de toute l'humanité, et c'est, par chaque individu humain, l'humanité tout entière qui interrogera et qui contemplera la nature. Et pour la première fois en même temps, l'humanité tout entière aura à ce point échappé à la nature, elle la dominera de si haut, qu'elle pourra l'interpréter avec plus de confiance et plus de douceur. Tant que nous tous, hommes, nous nous ferons la guerre, les uns aux autres, tant qu'il y aura parmi nous des inégalités sociales classant les hommes quelle que soit la valeur individuelle de leur âme, en exploiteurs et exploités, tant qu'il y aura parmi nous des classes antagonistes, tant que ce sera le rè[illegible] de la force, nous serons des parties de la nature, car qui caractérise la nature, c'est la prédominance de force. L'humanité n'échappera pour la première fois à nature que lorsqu'elle aura dans son propre sein dom

la force, lorsqu'elle aura créé en elle une harmonie vraiment fraternelle. Alors l'humanité se dressera au-dessus de toutes les brutalités naturelles, et leur dira : Je vous ai échappé, j'ai échappé à la vieille servitude de haine, de meurtre, de férocité, je suis l'humanité fraternelle et douce! En même temps l'humanité se dira : Puisque je suis devenue bonne, moi qui suis sortie de cette nature, il faut bien que, dans cette nature, malgré ses brutalités, dorment des mystères de bonté, de tendresse cachée... Et nous sentirons de l'humanité à la nature s'établir un lien nouveau; toutes les tendresses inconnues qui dorment dans les profondeurs des choses seront devenues visibles et lumineuses dans l'humanité affranchie! *(Applaudissements.)*

Ne me dites point que j'ajourne l'effort créateur des artistes qui aspirent les souffles encore incertains de la pensée socialiste ; ne dites pas que j'ajourne leur effort créateur, jusqu'à l'avènement entier, intégral, de l'ordre nouveau, de l'ordre communiste. Non, non, dès maintenant, dès il y a un siècle, la pensée socialiste a commencé obscurément, insuffisamment, mais elle a commencé à agir sur l'art lui-même. Depuis près d'un siècle, il y a un commencement de socialisme, et par conséquent il y a un commencement d'action du socialisme sur la vie sociale et sur l'art qui en est l'expression. Savez-vous que c'est aux premières grandes écoles socialistes, au fouriérisme et au saint-simonisme que nous devons l'orientation définitive du romantisme, et les plus belles œuvres de Hugo? Vous savez bien qu'au début le romantisme était à allures réactionnaires féodales, monarchistes et, comme disent aujourd'hui quelques jeunes gens, moyenâgeuses. Vous savez bien que Hugo avait commencé par célébrer les vierges de Verdun, et l'ancienne royauté, et les dogmes des cultes, et le trône et l'autel. Vous savez bien qu'il

risquait de dissiper so
talités rétrogrades... I
sont intervenus, et Fo
dissolvez donc pas vot
fantômes des paysages
sieur Hugo, à cet homi

Où mènes-tu si

Nous, les novateurs, n
veau, nous créerons ur
toutes les lumières lun
mélancoliquement. Et
demandons, romantiqu
passé, de ne pas vous i
— ce sont les expressic
créiez un grand art de
c'est-à-dire s'inspirant
plus ou moins frivole
pensée commune, d'un
l'imagination rétrogra
saint-simonienne parte
sous Louis-Philippe, le
nir. Hugo ne s'est pas
tombées ; il a senti le
écrit la *Légende des S*

De même, lorsqu'en
mencé à paraître, et
pensée socialiste qui
son génie et tout le
contestation possible
qui lui a révélé l'art,
rapprochement de tou
fusion projetée de tou
piré à Wagner l'idée d

ne plus dissocier la peinture, le drame, la musique, mais de faire de toutes ces forces un ensemble, une harmonie, une unité, un monde, et c'est la caractéristique de l'œuvre de Wagner d'avoir groupé autour d'une inspiration ardente, d'une âme individuelle, tout un monde d'images, de figures, de couleurs, de sons, toute une orchestration presque infinie ; c'est comme une haute vague centrale qui propage et communique son rythme à tout l'océan soulevé, c'est la marque du communisme.

Et dès maintenant, dans l'œuvre d'un des plus grands maîtres de la peinture et de l'art, dans l'œuvre de Puvis de Chavannes, nous pouvons entrevoir la sérénité de l'humanité réconciliée avec elle-même et réconciliée avec la nature. Vous avez admiré cette série de paysages si apaisants et si vastes qui vont du paysan de Chaldée contemplant les astres des ciels nocturnes, jusqu'à ce magnifique amphithéâtre de la Sorbonne, avec sa lumière bleue et verte, où l'azur du ciel et la jeune sève des feuilles naissantes semblent s'être mêlés ; vous avez vu, tous, cette lumière enveloppant les groupes d'hommes qui pensent et méditent : c'est l'humanité heureuse, fraternelle ; c'est l'image anticipée de ce que sera la société de demain. Et il a suffi à Puvis de Chavannes de rêver de vastes ensembles apaisés et harmonieux pour deviner d'avance, pour esquisser d'avance ce que nous rêvons. On dirait que l'idéal communiste l'a effleuré de son rayon avant même de s'être levé, pour rappeler ces vers admirables de Hugo, où il montre dans la nuit d'été, avant même que le soleil se lève, l'aube toute prête :

> Et l'aube douce et pâle, en attendant son heure,
> Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

Eh bien, l'aube de sérénité, de douceur que nous rêvons, on dirait qu'elle est venue avant l'heure éclairer l'œuvre

magistrale de Puv
comme une blanch
depuis l'origine de
brutalité des choses

Ainsi, dès mainte
d'aujourd'hui la pre
munisme de demain
rythme des création
se précipiter vers l
l'œuvre de France,
main légère et subti
celles du mensonge
cela même, arrêté l
l'arbre d'injustice q
(Rires, applaudisse

Et vous voyez bie
précipitée vers le co
paraissait croire qu
mouvement de la vi
par le seul renouvell
les servitudes, les n
Et il développait à t
roulait pêle-mêle les
brables que laissent
reflets déviés des ci
semblait attendre, e
emportât toutes les
tout à coup, ce fleu
une iniquité et il a
lonnement de colère
œuvre, aujourd'hui,
et plus largement en
plus à la glorificatio
nonce d'une société

nous sommes toute la beauté, parce que nous sommes toute la vérité ; vous le savez bien, vous le voyez bien, que les autres ne peuvent plus vivre que par la tricherie, par l'hypocrisie et par le mensonge. Ils font semblant de croire à des choses auxquelles ils ne croient plus, et ils veulent si bien habituer le pays à vivre de mensonge que, même lorsqu'il est évident, même lorsqu'il est flagrant, même lorsque les faits crient mensonge, ils essaient de fermer la bouche aux faits eux-mêmes qui crient la réalité de la vie.

Vous l'avez vu hier et vous le voyez aujourd'hui. Il y a un soldat qui a voulu se battre et il est tombé au loin pour une cause que je n'examine pas, que je ne juge pas. Il a certainement voulu lutter, il a peut-être voulu mourir; mais avant de mourir et parce qu'il avait sans doute des griefs profonds contre certains hommes et contre certaines choses, il a écrit : Le militarisme, je le méprise ! Mercier, je le condamne ! l'Église, je ne veux pas de ses prières !... Il était par là avec nous. Eh bien cependant ils le saisissent, et malgré lui, quoiqu'il soit enseveli selon son désir dans la terre lointaine, malgré lui ils vont lui infliger des prières patriotiques, et Coppée, comme un cierge jauni... *(Bruits divers; le protestataire qui avait précédemment manifesté des sentiments contraires est violemment expulsé, pendant que toute la salle fait entendre une longue et vibrante acclamation.)*

Le citoyen ANATOLE FRANCE. — Citoyens, montrez par votre calme, que vous avez raison ! *(Applaudissements.)*

Le citoyen JAURÈS. — Si j'avais pu prévoir cet incident, dont la nature d'ailleurs m'échappe, j'aurais prié la salle de montrer un peu moins de nervosité ; il n'est pas d'ailleurs inutile de constater une fois de plus, et je vous prie de n'ajouter aucun commentaire, surtout par

geste à mes paroles (*Rires*), la mentalité nationaliste. J'ai pu attaquer jusque dans son fondement toute la société en dénonçant le mensonge sur lequel elle repose, je n'ai soulevé aucune protestation, et je n'ai pas pu prononcer le nom de M. Coppée sans exciter le tumulte. Vraiment je tiens à faire remarquer à l'interrupteur qu'il répartit d'une façon bien peu sensée ses indignations (*Rires*)... Je voulais signaler par cet exemple l'esprit de mensonge par lequel se défendent les institutions d'aujourd'hui. Vous voyez ces hommes acharnés, obstinés à s'emparer, pour le dresser contre nous, d'un homme qui les maudissait, qui les flétrissait, et vous les voyez obstinés à verser leurs prières sur un cercueil qui proteste, qui refuse. Partout l'hypocrisie, partout les combinaisons factices, partout le mensonge, partout par conséquent la négation de la vie, la négation de la beauté, et c'est parce que nous avons la prétention d'être la vérité en mouvement, la vie elle-même dans son évolution nécessaire, que nous croyons que nous pourrons, plus que tous autres, aider l'essor de l'art créateur.

Voilà pourquoi je fais appel à tous ceux qui rêvent de beauté, qui rêvent d'idéal, et je les supplie de joindre leur force à cette force de beauté qu'est dès maintenant le prolétariat organisé en marche vers la justice. Artistes, si vous le voulez, faisons alliance !

(La salle tout entière acclame l'orateur. Cris prolongés de : Vive Jaurès, et longs applaudissements.)

JEAN JAURÈS

IS ÉLECTORALES

/RIER EN BELGIQUE

, les fédérations régionales sont
des alliances électorales avec
est nécessairement limitée. C'est
posé aux socialistes qui font des
ition de stipuler dans les traités
e, sans aucune réserve, le pro-
e plus, le Congrès de Quaregnon
vec « les partis dont la déclara-
osition avec la déclaration de

sait les conservateurs libéraux,
spect de la propriété individuelle.
s de Quaregnon n'autorise les
x et, dans la pratique, ce n'est
l'elles se font.
ont largement profité de cette
ctions communales ou provin-
législatives. On peut dire que,
ouvrier a pratiqué, depuis sa
liances électorales. Cependant il
du Parti, une minorité ardente
cette politique, parfois avec

gime électoral, celui de la Repré-

sentation proportionnelle (1), est établi. Il permet à chaque parti, dans chaque circonscription, de se faire représenter au Parlement *proportionnellement* à ses forces électorales. Il devait logiquement mettre fin à la politique des alliances. Il semblerait dès lors qu'il n'y ait plus à discuter cette question, qui ne présenterait plus qu'un intérêt purement théorique. Eh bien, non. La question reste toujours aussi brûlante. D'abord, s'il est vrai que les socialistes de Bruxelles, de Liège, d'Anvers et de la plupart des autres arrondissements du pays, lutteront seuls contre tous les autres partis aux élections générales du 27 mai prochain, les socialistes de Gand et ceux de quelques petits arrondissements flamands ont été obligés pour les circonstances de se coaliser avec les libéraux pour combattre les cléricaux sortants. Ensuite, quand on y réfléchit, la question dépasse de loin, en importance, les bornes de notre petit pays. On la retrouve en Allemagne dans les polémiques entre Bernstein et Vollmar d'une part, Liebknecht et les socialistes berlinois d'autre part. On la retrouve en Italie où l'on voit des socialistes s'unir aux radicaux et aux républicains pour conserver les libertés constitutionnelles. On la retrouve en France dans l'affaire Dreyfus, qui ne fut autre chose, à nos yeux, qu'un formidable assaut livré par le cléricalisme, le militarisme, par toutes les forces de la réaction contre la République et le socialisme. Il n'y a pas de pays civilisé où, sous une forme ou une autre, cette question ne soit posée devant les socialistes. En Belgique, elle reste et restera longtemps encore à l'ordre du jour. Notre gouvernement clérical n'a plus que quelque temps à vivre, deux ans peut-être. Certains optimistes vont même jusqu'à dire que le 27 mai prochain, il aura vécu. Or, le parti libéral ne saurait reprendre le pouvoir qu'avec le consentement des socialistes, à moins qu'il n'accepte le concours des cléricaux, éventualité peu probable, qui, si elle se produisait, consommerait définitiven la ruine du libéralisme. Que fera, dès lors, le Parti ouvri

(1) Voir notre article dans le dernier numéro du *Mouve Socialiste.*

Ses élus soutiendront-ils au Parlement le gouvernement libéral ? A quelles conditions ? N'aurons-nous pas un cas Millerand ?

Nous ne voulons pas préjuger des décisions que pourrait prendre notre parti au sujet de ces graves questions, notre intention étant simplement de poser le problème et de montrer qu'il ne se limite pas aux seules coalitions électorales.

Les socialistes, adversaires de la politique des alliances, croyaient avoir résolu le problème lorsqu'ils avaient dit : « Le parti ouvrier est un parti de classe et ne peut, par conséquent, se coaliser avec un parti bourgeois quelconque ».

Mais il y a en Belgique trois partis que l'on qualifie de bourgeois :

Il y a d'abord le *parti progressiste*, dont les éléments se recrutent surtout parmi les hommes de professions libérales, avocats, professeurs, employés. Au point de vue politique, il se déclare partisan du suffrage universel. Au point de vue économique, il veut résoudre les questions au fur et à mesure qu'elles se présentent, sans plan d'ensemble. C'est, certes, un parti sans idéal, mais est-ce vraiment un parti bourgeois ? Il ne l'est ni par la condition sociale des hommes qui le composent, ni par son programme. Il a toujours refusé de se déclarer contre le principe de la propriété collective et plusieurs de ses membres — notamment M. Janson, considéré comme le chef du parti — se proclament socialistes, sans cependant pouvoir accepter tous les points du programme du Parti ouvrier.

Le *parti libéral*, lui, a inscrit à son programme : respect de la propriété individuelle. Il puise surtout ses forces dans la Banque, la grande industrie et le haut commerce. Il est conservateur par excellence. Il est hostile au socialisme qui menace les privilèges de la bourgeoisie. Il combat le cléricalisme dont l'esprit de réaction finit presque toujours par créer e situation révolutionnaire, préjudiciable aux entreprises pitalistes. C'est un parti de classe bien caractérisé.

Enfin, il y a le *parti clérical*, parti de réaction, qui menace nstamment les libertés modernes, parti de classe sans doute ssi, mais autrement redoutable pour le socialisme que le

parti libéral, car il met
morale formidable et rêve la domination universelle de l'Église.

Entre ces trois partis, n'y a-t-il pas lieu d'établir une distinction? Les adversaires, par principe, des alliances électorales répondent : « Non, ce sont trois fractions de la bourgeoisie que les socialistes doivent également combattre. Ainsi le veut le principe de la lutte des classes. »

Le parti clérical est au pouvoir. Il dispose au Parlement d'une majorité formidable. Il peuple les administrations publiques, la magistrature, l'armée de ses créatures. Il oblige les enfants des ouvriers à suivre des cours de religion. Presque toutes les écoles communales du pays sont devenues des écoles confessionnelles. Le prêtre y a ses grandes entrées. Il corrompt l'âme de nos enfants Les ligues cléricales de paysans, les institutions créées par le clergé sont subsidiées par le gouvernement qui, d'autre part, menace de dissondre nos coopératives socialistes. Le ministère Van den Peereboom veut faire adopter par sa majorité docile un nouveau régime électoral, un coup de parti, destiné à prolonger indéfiniment le parti clérical au pouvoir.

Des socialistes, des progressistes jettent le cri d'alarme. Les libéraux eux-mêmes s'émeuvent. Faut-il laisser faire? Pour empêcher la destruction des institutions socialistes, pour conjurer un désastre, pour qu'on ne nous enlève pas tout espoir en l'avenir, ne faudrait-il pas momentanément unir toutes les forces de l'opposition contre le danger clérical?

Les adversaires des alliances répondent : « Gardez-vous-en bien! Vous contreviendriez à un des principes essentiels du socialisme! »

Mais la lutte des classes ainsi comprise est une absurdité, qui ne résiste pas à l'examen le plus superficiel! Qu'on ne dise que l'antagonisme entre le prolétariat et la bourgeoi est irréductible, personne ne songe à nier cette vérité so liste, mais qu'on ne vienne pas prétendre que nous ne dev établir aucune distinction entre les fractions bourgeoises, le principe de la lutte des classes nous interdit de nous co

ogressistes pour réaliser certaines réformes, ou
libéraux pour nous défendre contre les entre-
maires du cléricalisme. Nous considérons la
es moins comme un principe, qui doit dicter
notre conduite sans tenir compte d'aucune
ue comme un phénomène qui éclaire les événe-
ous guide sur la route, à la poursuite de notre

s électorales constituent, non une question de
une question de tactique, qui peut varier selon
es, les temps et les milieux. C'est ainsi que les
prises le principal théoricien du socialisme en
ar Depaepe. C'est ainsi que le Parti ouvrier
tiquées pendant quinze ans, luttant seul dans
ption électorale, se coalisant avec les progres-
le autre, selon des situations politiques diffé-

tique n'a pas seulement été suivie en Belgique,
où les circonstances l'imposaient et à mesure
ne, sortant de la phase utopique et sectaire,
age contact avec les réalités.

dans les pays où le scrutin uninominal est en
iances électorales sont moins fréquentes qu'en
nous avons le scrutin d'arrondissement, mais
nocrates-socialistes d'Allemagne s'entendent
essistes pour faire élire dans telle circonscrip-
ssiste, à condition que dans telle autre cir-
s progressistes votent pour le candidat socia-
tre chose qu'une alliance électorale plus ou
Et quand les socialistes de France, d'Allemagne
otent dans les scrutins de ballottage pour le
s avancé, que font-ils, sinon obéir à la même
socialistes belges, qui contractent des alliances
réaction?

e a pour mission de veiller au maintien des
és conquises par nos pères au prix de révolu-
sanglantes, parce qu'il a besoin de ces libertés

pour vivre et pour se développer. Les socialistes français l'ont admirablement compris lorsque, avec des partis bourgeois, ils ont défendu la République contre les cléricaux, les antisémites et les césariens coalisés. Qu'on aille demander aux socialistes italiens, qui ont été condamnés, après les troubles de 1898, par une juridiction spéciale, qui ont vu leurs journaux supprimés, qui ne jouissent pas de garanties constitutionnelles, s'il n'est pas de l'intérêt du socialisme, de conserver les progrès si péniblement acquis par nos devanciers. Les députés socialistes ne se sont-ils pas coalisés avec les républicains et les radicaux et ensemble n'ont-ils pas pratiqué, pendant la dernière session, l'obstructionnisme le plus violent pour empêcher le ministère Pelloux de porter atteinte à la constitution du pays ?

Le parti ouvrier russe, dans un manifeste paru, il y a deux ans environ, mettait au premier rang de ses revendications la liberté politique. Au Danemark, où les socialistes sont puissamment organisés, les alliances électorales sont aussi fréquentes qu'en Belgique.

Presque partout donc, on a compris combien les libertés modernes sont favorables, sont nécessaires à l'expansion du socialisme.

Dans notre pays, socialistes et radicaux se sont aussi souvent mis d'accord pour réaliser certaines réformes sur le terrain communal : minimum de salaire et réduction d'heures de travail pour les ouvriers et les employés de la commune, cantines scolaires, organisation de certains services publics en régie, etc.

Oh ! nous savons que dans certains milieux socialistes, on professe le plus grand dédain pour ces petites réformes : mais ce dédain n'est guère partagé par les ouvriers et nous estimons qu'en cela, les ouvriers ont raison contre certai théoriciens. On n'oserait plus guère soutenir aujourd'h comme on le faisait autrefois, que plus les ouvriers étaie exploités et misérables, plus ils étaient accessibles à l'esp de révolte et à l'idée socialiste. L'observation des faits a c truit ce vieux préjugé socialiste et a prouvé que les ouvr

ssi les plus résignés, les plus sou-
t les moins socialistes. La misère
létruit le corps. Un certain bien-
omme. C'est dans la Wallonnie et
es salaires sont relativement plus
compte le plus d'adhérents. Dans
s n'atteignent pas le tiers de ce
ces wallonnes, le socialisme ne
désespérante, malgré les efforts
n dire, de nos militants flamands.

ne importance très grande aux
ous conformons strictement à l'idée
les réformes ont pour résultat de
d'affaiblir d'autant la bourgeoisie.
le l'idéal, elle nous en rapprochent.
ons pouvoir accepter tous les con-

er notre pensée et faire croire que
es partis socialistes entrer dans la
s qui présentent incontestablement
Il ne faut s'y engager qu'avec
, dans les cas d'absolue nécessité,
but important, les seules forces
. En Belgique, les socialistes se
caux pendant de longues années.
La représentation proportionnelle est venue, et les alliances ont été rompues presque partout. Mais si par le passé, on avait dû suivre la politique préconisée par les adversaires des alliances, notre Parti ouvrier, au lieu d'être le grand parti que redoutent les dirigeants et qui gonfle d'espoir le cœur des ouvriers, serait réduit en ce moment à une petite secte, intolérante et fanatique, sans influence non seulement sur l'opinion publique mais sur les travailleurs eux-mêmes.

La question des alliances électorales et des coalitions en général, est donc, à nos yeux, non une question de principe mais de tactique. Or, il est inadmissible, en présence de situations qui diffèrent de pays à pays, de région à région, en

présence de circonstances qui varient avec le temps, d'imposer partout et toujours une tactique uniforme. La tactique peut et doit se modifier, — et dans la pratique, elle se modifie constamment malgré quelques théoriciens qui semblent considérer le socialisme comme immuable et éternellement figé dans ses anciennes conceptions.

Le socialisme est, au contraire, selon l'heureuse expression de Bebel, dans un état de mue constante. Il jette ses gourmes, il se débarrasse de son dogmatisme, de ses principes *a priori* pour tenir davantage compte des faits et de l'expérience, pour se constituer une base scientifique indestructible. Grâce à la tactique nouvelle, grâce à la science, son idéal ne sera plus le fuyant mirage d'autrefois, mais le phare qui conduit sûrement au port.

AUG. DEWINNE

---

e la Dépopulation en France

dans l'accroissement de la population en France est devenu dans ces dernières années l'objet de l'attention générale. Statisticiens, sociologues, économistes, médecins, mathématiciens et sociétés savantes se sont mises à rechercher les moyens de nature à favoriser l'accroissement de la population. Les publications sur la matière foisonnent; les projets de réforme abondent. On a proposé tout d'abord de simplifier les formalités du mariage, et d'accorder des primes directes ou indirectes aux unions fécondes. En 1885 et en 1889 on a fait des lois spéciales en faveur des familles de sept enfants ou plus. La première de ces lois remit en vigueur un décret de Napoléon (an XIII) (1); elle conférait aux parents de sept enfants le droit de faire élever un de leurs fils aux frais de l'État. Mais les crédits que les Chambres votèrent à cet effet furent minimes. Le nombre des familles ayant au moins sept enfants était de 232,000, et il fut impossible d'obtenir des Chambres les sommes nécessaires. C'est pourquoi on se borna en 1889, à exempter de la contribution personnelle et mobilière, les parents ayant au moins sept enfants. Une mesure analogue avait déjà été prise autrefois. Forbonnais parle d'un décret de 1666 d'après lequel tout père de dix enfants légitimes vivants devait être exempté « de la collecte de toute taille, taillon, sel, subside et autres impositions de tutelle, curatelle, logement des gens de guerre, etc. (2).

---

(1) Le décret de 1806 obligeait l'État à faire élever à ses frais le sixième enfant de parents pauvres. Mais le décret fut rarement appliqué et tomba peu à peu en désuétude : Cf. Legoyt. « Des conditions d'accroissement de la population etc. » *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1867, p. 234.

(2) Cf. Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de France depuis 1595 jusqu'en 1721*, Liège, 1758 (2e vol., p. 351 et sq.).

Le souci de maint
sances a même sus
C'est ainsi que Bert
Paris, demanda que l
sions quand il n'y a
y en aurait deux. M
succession devait n
être exemptée de
seconde édition d'u
comptant plus de
réduites, tandis qu'
nombreuses.

Je mentionnerai e
d'attirer les étrang
grande ; d'abroger la
nité, modifier la loi
difficile l'immigrati
quelle aberration o
les plus efficaces, r
certaine réputation,
au congrès médic
mariés de faire lit
classes aisées ; pou
d'un canton suisse
divorcer, à passer
avec un seul verre,
un lit à leur disposi
que des antipathie
cette contrainte (2).

Le caractère plu
montre clairement
aujourd'hui à cette

Il en était tout au

---

(1) Ce moyen fut p
eu recours que tout

(2) *De la dépopulati*

ques dizaines d'années. Sous l'influence des doctrines malthusiennes, la grande majorité des économistes français considérait la limitation de la famille comme le *nec plus ultra* de la sagesse, et le lent accroissement du chiffre de la population comme un heureux indice des progrès de la civilisation. J.-B. Say écrivait : « Les institutions les plus favorables au bonheur de l'humanité sont celles qui tendent à multiplier les capitaux. Il convient donc d'encourager les hommes à faire des épargnes, plutôt que des enfants(1), et un autre écrivain, Giresse, dit dans son *Essai sur la population* (1867) que « la fécondité de la population a diminué d'un tiers depuis la fin du dix-huitième siècle et que si par malheur, on pratiquait de nos jours le précepte « croissez et multipliez » avec le même zèle et la même insouciance qu'en 1777 il y aurait en France chaque année 1,330,000 naissances. L'augmentation serait en rapport avec la population; elle serait d'un tiers, de 330,000 environ. Pour juger de l'immensité du progrès, constatons qu'il épargne à l'humanité chaque année les fatigues et les douleurs de 330,000 enfantements et la mortalité d'un grand nombre de femmes et 15,000 morts-nés. On est effrayé, conclut Giresse, quand on considère la misère, les souffrances, la perturbation qu'apporteraient dans l'organisation sociale 330,000 enfants de plus chaque année ».

Joseph Garnier, membre de l'Institut, considérait l'excès de la population comme une des principales causes de la misère(2) et Léonce de Lavergne croyait devoir féliciter la population de la Normandie de son lent accroissement(3).

Mais on ne se contentait pas en France de recommander théoriquement la limitation du nombre des enfants, on alla même jusqu'à lui accorder des prix. J. Garnier rapporte que la municipalité de Versailles avait fondé en 1852 un prix de tempérance de 1,000 francs; un petit nombre d'enfants était

(1) Cf. Nitti, *La population*, etc., p. 90.
(2) Cf. Joseph Garnier, *Du principe de population*, 11e édition, aris 1885, p. 10.
(3) Léonce de Lavergne, *Economie rurale de la France*, Paris, 160, p. 100.

une recommandation toute particulière pour l'obtenir (1). Bien caractéristique aussi cette circulaire du préfet de l'Allier en 1833, où il signale la limitation du nombre des enfants comme le meilleur moyen d'augmenter le bien-être (2).

Cette manière de voir se modifia à la suite du changement qui se fit dans la situation politique. Si on examine tout ce qui a été écrit sur la puissance militaire de la France, comparée à celle des autres grandes nations de 1870 jusque vers 1885, on rencontre à chaque pas cette idée que la France, qui a relativement peu d'enfants et où il y a plus de garçons que de filles, pourrait toujours lever une aussi forte armée que l'Allemagne, et qu'alors elle n'a aucun motif de s'inquiéter; mais les dernières années sont venues troubler cette sécurité apparente. Déjà en 1885 Le Roy a dû reconnaître que l'Allemagne comptait 600,000 hommes de 20 ans et au-dessus de plus que la France (3). Mais aujourd'hui la France ne compte qu'environ 7 millions d'hommes de 20 à 45 ans, tandis que l'Allemagne en a 9 millions. Les calculs suivant montrent combien la situation sera défavorable dans 25 ans. L'excédent annuel et moyen des naissances sur les décès s'élevait (sur 1,000) :

	1841-1850	1851-1860	1861-1870	1871-1880	1881-1890
En Allemagne . . .	9,4	9,0	10,3	11,9	11,7
Dans les Iles Britanniques (moins l'Irlande)	10,2	11,9	12,7	14,0	13,3
En France	4,0	2,3	2,6	1,7	0,2

Dans la période de 1890-95 l'excédent annuel moyen des naissances par 1,000 habitants est de 13,0 en Allemagne, il a été de 15,4 en 1896 tandis qu'en France pendant toute une série d'années les décès dépassaient les naissances; de 38,000 en 1890, de 10,000 et de 20,000 en 1891 et 1892 et d'environ 18,000 en 1895.

---

(1) Ouvrage déjà cité, p. 224.

(2) Cf. Arthur Chervin, *Histoire statistique de la population française*, Paris, 1889, p. 46.

(3) *Journal de la Société de statistique de Paris*, 1890, p. 3 et suivantes.

Si l'on admet que dans les vingt-cinq années qui viendront, l'accroissement de la population reste en France et en Allemagne ce qu'il a été de 1881 à 1895, la population de la France sera probablement encore de 40,000,000 en 1925, tandis que l'Allemagne aura 70,000,000 d'habitants.

Il ne faut donc pas s'étonner si tous les Français qui tiennent au prestige de leur pays déplorent l'arrêt de la population qui s'y produit. Mais dans ces derniers temps, on a commencé aussi à voir la question au vrai point de vue, au point de vue économique, et l'on comprend que l'arrêt dans la population est un signe de stagnation économique.

Différents savants français ont considéré le développement rapide des grandes villes comme une des principales causes du lent accroissement de la population. Les grandes villes, disent-ils, s'agrandissent aux dépens des communes rurales, et c'est de cette diminution des populations rurales que provient la diminution des naissances. Pour relever la natalité, il faut donc empêcher le développement des grandes villes. Dès la fin du Moyen-Age des plaintes s'étaient fait entendre en France et ailleurs sur l'abandon des campagnes et ses funestes effets. « N'oubliez pas cette vérité, mon frère », disait Charles Quint à François Ier, « les capitales, où les classes nécessiteuses dominent par le nombre, deviendront immanquablement la tombe des royaumes et des grandes nations » (1). Et au siècle dernier, le célèbre auteur du *Contrat social* écrivait : « Ce sont les grandes villes qui épuisent l'État et l'affaiblissent. L'importance d'un pays dépend de la campagne ; c'est la population rurale qui a constitué la nation. »

De nos jours, les mêmes idées ont été reprises par L. Bertillon, par Cheysson, Lagneau, Toussaint Lona, Smith, Arsène Dumont et autres : Bertillon appelle les grandes villes « des agglomérations funestes pour la santé morale et phys' ue » (2). Son collègue, l'académicien Lagneau était d'avis

---

.) Dunant, *Influence de l'immigration*, etc., p. 430.

2) « Mouvement de la population », *Annales de démographie i ernationale*, 1877, p. 180.

que si l'on pouvai
campagne dans l
de la population
sance de la fécon
gration dans les v
faible.

L'action funest
signalée, qu'il ne
France un lieu co
s'agit de l'état de
entre la pratique
raille ironiqueme
la dépopulation
bonnes du village
par les étrangers
a pris un commis
qu'il savait l'allem
c'est la décadenc
les salons des pe

« Dans un club
du voisin, on gén
de la multiplicat
grands cultivateu
funeste influence
remplir notre tâ
riles, si nous n'a

Qu'en est-il rée
dérer sont les su

1° Le rapide
phénomène parti

2° La populati

(1) *Du dépeuplem*
p. 37.

(2) « La populati
de Paris, 1892, p.

(3) *La crise agr*

t-elle plus rapidement ou plus lentement
villes d'Allemagne ou d'Angleterre;

3° Quelle est la cause de l'accroisse
plus lent de la population dans les gran

Il faut que je me résume ici; ces trois q
été déjà très développées dans mon opu
Qu'il nous suffise de constater que la
moins de grandes villes que l'Angleterre
ses grandes villes se développent beau
que celles des deux autres pays. Si l'on
lation totale des trois pays, celle de l
50,000 âmes, on trouve les proportions s

France (Paris compris) environ . . . . . .
Allemagne (Berlin compris) environ. . . .
Angleterre et pays de Galles (Londres com
pris) environ. . . . .
France sans Paris . . . .
Allemagne sans Berlin . . . .
Angleterre et pays de Galles sans Londre

En présence de ces faits on ne saurait
dance des grandes villes en France. Et t
doit se demander si ce n'est pas au contr
grandes villes qu'il faut attribuer la sta
lation en France. Je démontrerai la jus
sion en signalant les causes du lent
population des grandes villes françaises
me faut mentionner deux autres faits
tants : le premier est celui-ci : en France
dehors de Paris, deux villes seulement
tants et deux seulement de plus de 300,
que l'Allemagne avait dès 1895, à part 1
200 à 300,000 habitants et six d'une po
3 ,000 habitants. L'Angleterre et le p
t ent dès 1891, à part Londres, cinq villes
t ts et cinq de plus de 300,000 habi

) Cf. *Die Vermeintlichen und die Wi*
1 *elkerungs stillstandes in Frankreich*, p.

donc très pauvre en
grandes villes ont une
que leur population es
Paris compris, que cinq
tants, a relativement p
l'Allemagne en compte
proportion s'accentue
recensement en France
Angleterre en 1891.

Le deuxième fait est
des grandes villes fra
se trouvent près des fr
contrairement à ce qui
terre, est très pauvre e
remarque devient évide
villes agissent surtout
est établi par de nomb

On sait que le nomb
agricoles en Angleterr
statistique des profes
pour l'Allemagne. Pou
statistique par professi
il faut tout d'abord r
lation dans les commu

Si l'on compare la
de 2,000 habitants à
2,000 habitants, on obt

Année	Population des de pl de 2,000 ha
1846. . .	8.647.000
1856. . .	9.845.000
1866. . .	11.595.000
1876. . .	11.977.000
1886. . .	13.767.000
1891. . .	14.311.000

(1) Perte de l'Alsace-L

is 1846 que les petites communes subis-
on régulière de population, et que les
de 2,000 habitants gagnent en importance.
. en France 2,670 communes de plus de
1891, il y en avait 2,701. Le nombre de ces
ıe augmenté que de 31. L'ensemble de ces
communes comptait en 1876 environ 12 millions d'habitants, et en 1891, 14,3 millions. L'ensemble des autres communes de France avait en 1876 environ 24,9 millions et en 1891 plus que 24 millions. Si l'on tient même compte de 50 à 60,000 personnes que formaient avant 1876 la population des 31 communes qui ont passé depuis au rang de villes (1), la campagne a perdu 850,000 habitants. Si l'on étudie le mouvement de la population dans les départements, on trouve ce résultat surprenant, qu'en exceptant les cinq départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine, du Rhône et des Bouches-du-Rhône, qui embrassent un vingt-cinquième environ de la surface totale de la France, la population a diminué dans les trente-cinq dernières années dans les 82 autres départements. Le caractère essentiellement industriel de ces cinq départements ressort déjà de ce fait que dans quatre de ces départements, dès 1891, la population des communes de plus de 2,000 habitants formaient 65 p. 100, 70 p. 100, 83 p. 100 et 99 p. 100 de la population totale. Ce sont les départements qui ont les plus grandes villes de France : Paris, Marseille, Lyon, Roubaix, Lille, etc.

Il faut aussi rechercher dans quels rangs de la société on s'applique à limiter le nombre des enfants. Les classes élevées de la société ne veulent que de petites familles ; cela a été souvent constaté même ailleurs qu'en France. Mais ces classes constituent une si petite fraction de la population, que leur manière de procéder n'a qu'une faible influence. Mais ce sont les ampagnards et particulièrement les paysans qu'on considère

(1) Comme dans la plupart des autres pays, on nomme en France, ommunes rurales celles qui ont moins de 2,000 habitants ; celles i en ont plus sont comptées parmi les villes.

généralement con
de la population.
vement bien plus
en Angleterre. En
lation totale habit
On pourrait donc
sans, il y ait à sig
puisque celle-ci n'
gleterre et en All
grande industrie.
depuis déjà longt
loppée en France.

La consommati

Ann
1856-1860 .
1886-1890 .
1887-1896 .

Déjà avant la guerre franco-allemande, la production de coton était donc bien plus développée en Angleterre qu'en France : mais depuis la situation de la France n'a fait qu'empirer, ce qui ressort suffisamment de ce fait que vers le milieu du siècle sa consommation de coton était les 26,8 p. 100 de celle d'Angleterre, et qu'aujourd'hui sa consommation ne s'élève plus qu'à 18,2 p. 100 de celle de sa rivale ; on peut en dire autant de sa production de charbon et de fer, dont le développement est très lent comparativement à celui qui a lieu en Angleterre et en Allemagne.

D[r] J. GOLDSTEIN,
Privat-Docent à l'Université de Zurich.

(Traduit par Camille Polack)

(A suivre)

---

(1) Cf. « L'industrie cotonnière de France comparée à celle Zollverein et du Royaume-Uni » par Toussaint Lona : *Journal la Société de Statistique de Paris*, 1873, page 275.

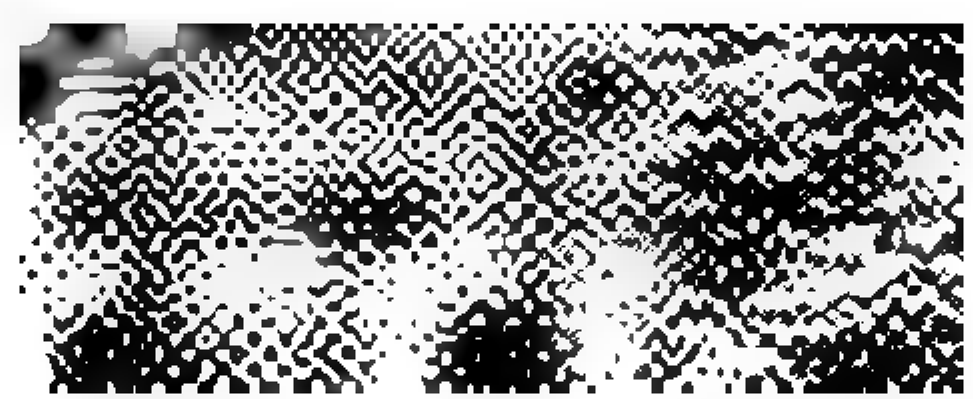

Les Réfugiés Politiques en Angleter

DE 1848-1850

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

Il nous a paru intéressant de donner aux lecteurs de c Revue un aperçu de ce qu'était, il y a cinquante ans, la des réfugiés politiques qui, de tous les pays de l'Eur étaient venus, à la suite des révolutions de 1848-1852, c cher un asile dans la libre Angleterre. Un livre vient paraître, qui nous permet de pénétrer dans l'intimité de hommes, grands révolutionnaires que leur patrie avait ren — un livre écrit lui-même par une femme faite pour les c prendre et les aimer : *Les Mémoires d'une Idéaliste*, de M[lle] Meysenbug, qui viennent d'être traduits en français. Fille conseiller du prince de Hesse-Cassel, élevée dans le luxe et plaisirs, elle sentait l'inutilité de sa vie, et âgée d'à p vingt ans, exaltée et enthousiasmée par la Révolution de 1 elle quitta la maison de ses parents pour vivre une vie p utile, plus personnelle, et aussi plus indépendante. Chas bientôt par la contre-révolution de 1849 d'une petite é quasi-socialiste qu'elle avait contribué à former et à déve à Hambourg, elle dut se réfugier en Angleterre, à Lond

(1) *Mémoires d'une Idéaliste*, par M[lle] Malvida de Meysenbug, duction française éditée chez Fischbacher.

et là commencer une existence de misère et de privations, soutenue uniquement par le sentiment qu'elle avait de conformer sa vie à ses convictions, de se former elle-même et son individualité par le *struggle for life*, sans rien demander ni devoir à personne, sans jamais penser à elle-même et se donnant tout entière aux autres, à ceux qui avaient encore moins qu'elle, matériellement ou surtout moralement.

Bientôt introduite par une de ses amies dans un cercle de réfugiés politiques allemands, elle ne tarda pas à vivre au milieu d'eux, pour eux, par eux, leur apportant le charme de son énergique jeunesse; puis à entrer en relation avec les Russes, les Polonais, les Italiens, les Français. Les Anglais ne lui plaisaient guère à cause de leur traditionnalisme religieux et social, leur conception étroite de la vie et des convenances. Et comme la liberté qu'ils laissaient aux réfugiés permettait à ceux-ci de former une petite ville étrangère et cosmopolite au milieu de Londres, c'est dans ce cercle étranger qu'elle vécut en amie, beaucoup plus que dans la société anglaise. Elle les connut tous, d'abord par ses amis Klinkel, puis par Herzen, auprès des enfants de qui elle vivait et qui était le centre de toute l'agitation russe et même italienne. Aussi est-il pour nous particulièrement intéressant non seulement de reconstituer par ses mémoires de jeune fille cette société cosmopolite où s'agitaient tant d'intérêts, tant de passions et tant de chimères, mais aussi de pouvoir connaître dans leur intimité les grandes figures révolutionnaires, hommes de tous partis, de tous pays qui, il y a un demi-siècle, remuèrent l'Europe. Je dis « dans leur intimité », car tous ceux qui ont approché M^lle de Meysenbug se sentaient gagnés par son affection si simple et si forte, devenaient pour elle des amis, ou comme Mazzini, des frères.

Elle connut d'abord le groupe des réfugiés allemands qui réunissait chez M^me de Brüning. Poursuivie par la police rus en Allemagne et en Suisse, réfugiée en Angleterre, M^lle Brüning tâcha de réunir ses compatriotes chez Klinkel, grand proscrit allemand, puis chez elle-même. « Elle leur c

et ne deman-
nade. » Mais
ient leurs soi-
ng est sévère-
liser le temps
lent dans une
nts, le retour
avaient aussi
éorique et de
ent et qui au-
lle de Brüning
n facilitait la
chimériques
finissait par
as en raison-
geoisie ou des
arrive au but.
tardèrent pas
ître, l'apôtre.
pas de temps
qui put échap-
s alors on se
ec sa famille

et quelques amis un petit foyer de travail et d'étude, où Mlle de Meysenbug trouva, bien plus que dans les grandes réunions de Mlle de Brüning, l'affection et l'activité qu'elle cherchait. — D'autres, comme son ami Schurtz, qui avait avec lui pris part à la Révolution de Bade, eurent le courage d'aller en Amérique. — Ce défaut des Allemands se retrouva partout. Lorsque plus tard ils voulurent fonder une association d'ouvriers allemands à Londres, sorte de petite Université populaire, réunion où les ouvriers pussent causer avec les leaders de l'émigration, s'éclairer les uns les autres sur leurs besoins et leurs devoirs, les mêmes raisons firent échouer cette noble tentative. Mlle de Meysenbug y avait naturellement collaboré, voyant enfin dans cette œuvre autre chose que de vaines paroles Elle devait hélas dégénérer

aussi en vaines paroles. « Au début, dit-elle, j'étais pleine de courage. Mais à mesure que le temps marchait, ma confiance diminua. Je compris que les difficultés que j'avais rencontrées dans les hautes classes de la société se retrouvaient ici. L'envie, la jalousie, l'ambition personnelle mêlaient leurs mobiles intéressés à nos efforts vers un même but, à nos discussions sur des questions essentielles. Il s'y mêlait une espèce de fatuité, un besoin de sortir de sa sphère, de paraître plus qu'on n'était. Je vis le mal que peuvent faire les démagogues, les doctrinaires sans conscience, qui cachent leur propre ambition en encensant la foule. Leur demi-culture voyait là un mirage de brillantes espérances; plus d'un bon esprit se fourvoyait ainsi et aboutissait à des prétentions grotesques. Chacun n'aspirait qu'à être le premier de son milieu et voyait d'un air jaloux les avantages de son voisin. » — Elle dut se séparer à regret de cette association qui ne lui apportait que des déboires, et du reste son existence même la tourna d'un autre côté. Entrée dans la maison de Herzen pour se consacrer, en amie, à l'éducation de ses enfants, elle allait se trouver en contact avec les réfugiés russes, elle allait voir des Italiens, des Polonais, des Français, et embrasser d'un regard plus large le monde révolutionnaire étranger qui s'agitait à Londres.

Elle avait d'abord connu Herzen par son livre : *De l'autre Rive*, qui lui avait fait saisir le fond même de son caractère. « Je m'attendais, dit-elle, à y trouver un nouveau système; mais à peine avais-je commencé à le lire, que je trouvai tout autre chose qu'une théorie abstraite. On y sentait passer un torrent fougueux, des impressions vivantes, des souffrances passionnées, on y trouvait un amour ardent de l'humanité, un renoncement stoïque : il me montrait tout ce que nous avions vu depuis 1848 jusqu'au 2 décembre. Je demeurai stupéfaite de voir se refléter dans l'âme d'un Russe notre id[éal] perdu, nos vœux évanouis, notre désespérance, notre résig[na]tion. J'admirai la force, la hardiesse de ce penseur qui, l[oin] de demeurer attaché à des illusions qui venaient d'abouti[r à] de si cruelles déceptions, ne craignait pas de plonger le

pour en mesurer la profondeur, et cherchait
phrases, la cause de notre échec. »

rit que Herzen était à Londres, elle voulut
le vit chez des amis : « Enfin Herzen entra ;
rapu, les cheveux et la barbe noirs, il avait
larges des Slaves, et des yeux d'un éclat
ais je n'ai vu des yeux refléter tous les
me avec cette mobilité. Je retrouvais en lui
et incisif, mais relevé par une dialectique
sentis avec bonheur ce soir-là qu'une per-
te entrait dans ma vie, et que j'étais en
s avec elle. » Bientôt, elle entrait dans l'in-
et par là dans tout le monde révolutionnaire
eureusement « sa maison était le rendez-
réfugiés russes et polonais, qui s'y livraient
ise de possession, s'y sentant les maîtres ».
oir on n'était à l'abri de ces intrus, parmi
-uns étaient intéressants. « La plupart
à une vie sans joie et cherchaient l'oubli
vin. » C'est là pourtant qu'elle rencontra le
cet esprit caustique qui avait abouti à une
scepticisme universel ». Malheureusement
rouiller avec Herzen, et cela pour des chi-
alousies littéraires. Jalousie littéraire, parce
ier numéro de l'*Étoile polaire*, la revue tri-
e Herzen publiait à Londres, un article de
n grand retentissement, tandis que le sien
çu. Chimères, parce qu'il se brouilla avec
lie. Il avait imaginé, pour soulever les popu-
gnes contre le despotisme, de répandre en
de ballons qui éclateraient au dessus des
aines de brochures révolutionnaires. « Il
perstition des paysans, à qui cet appel du
un zèle fanatique. » L'invention lui parut si
communiqua à l'empereur Napoléon. Il ne
t pas de réponse, et comme Herzen lui sem-
égard de cette idée, il tourna contre lui sa

rancune, l'accu
le despotisme
perdant la tête
revolver charge
que M[lle] de Mey

Si cette amiti
eut par contre u
jeune noble, ric
pendance de s
Trahi par sa
camp ennemi,
distingué, en s
contre le despot
le malheur des
Cette union féconde, enthousiaste du Russe et du Polonais eut pour conséquence un grand meeting où Herzen prit la parole devant une foule de compatriotes et d'Anglais, et dans lequel les réfugiés russes et polonais acclamèrent l'union de ces deux peuples dans le progrès et la révolution. L'avenir ne devait malheureusement pas réaliser leurs rêves. — Les autres Polonais plaisaient beaucoup moins à M[lle] de Meysenbug; ils mettaient trop d'ostentation dans leurs malheurs, ils n'avaient pas la dignité de Worcell. « Je ne pouvais m'empêcher de sourire, dit-elle, quand ils venaient chez Herzen; ils prenaient tous des airs mystérieux, jetaient des coups d'œil soupçonneux, parlaient à voix basse; ils avaient tous l'air drapés dans la conspiration. »

Cette pose ne lui plaisait pas plus que les prétentions des Allemands. Elle aimait mieux l'enthousiasme violent et emporté des Hongrois. « Je trouvai, dit-elle, dans le milieu des émigrés hongrois, un caractère national très différent du caractère allemand... Leur patriotisme, beaucoup mo
réfléchi, était beaucoup plus spontané. A une soirée, un vi
niste ayant joué la marche de *Rakoczy*, » tous, entraî
par une ivresse irrésistible, se mirent à chanter, à battre
mesure du pied, à pousser des « Eljen », prêts à ce momen
se jeter à la tête de l'ennemi pour vaincre ou pour mour

›n ami Pulsky qu'elle rencontra le grand apôtre
ution Hongroise, Kossuth, dont l'arrivée en
vait été l'occasion de manifestations enthou
vait l'attitude d'un souverain dans le milieu des
rois, qui l'entouraient d'un cérémonial de cour. La
que j'allai chez Pulsky, j'y trouvai beaucoup
›sque exclusivement des Hongrois. Tout à coup
: « The Governor » ! La porte s'ouvrit, et Kossuth
'e solennelle. Il portait le costume national
brandebourgs, avait une expression grave et
à gauche et à droite avec condescendance, et
ues personnes marquantes de sa conversation...
té ne m'attirait nullement. »

ce fut pour elle un grand bonheur de connaître
refugiés italiens, Saffi, Orsini, Garibaldi, Maz-
unissaient chez Herzen. Elle y trouva de véri-
Saffi, l'ancien collègue de Mazzini dans le trium-
pas fait pour la politique. — « Arrivé très jeune
› république romaine, son entrée dans la vie
oïncidé avec ce rêve enchanteur d'une Rome
,e rêve s'était évanoui et Saffi s'était réveillé
les brumes. » — Du reste, ses idées, qui le sépa-
zini, le rapprochaient de Herzen. « Celui-là avait
quel il voulait convertir le monde, il croyait à la
› de ce dogme. Herzen avait au contraire le fana-
berté, il voulait le développement illimité de
ualités, et, comme Saffi, aurait renversé la Répu-
République avait voulu devenir une entrave pour
Orsini formait un contraste absolu avec lui :
ıge du condottiere du Moyen-Age. Il avait le
le nez aquilin, les lèvres minces et serrées, les
et sombres, le front haut. Il parlait peu comme
ce qu'il rêvait, mais parce qu'il observait ». Il
›manie des conspirations et se brouilla bientôt
qui acceptait les conspirations quand elles
étaient nécessaires, mais en les regrettant. Un jour, on apprit
l'attentat de la rue Le Peletier, l'arrestation, puis l'exécution

d'Orsini. Ce fut une angoisse atroce : « Je voyais un homme que j'avais toujours estimé, qui méritait la sympathie des hommes de bien, mourir de la mort d'un criminel. »

A côté de lui, il faut placer *Garibaldi*, venu de Gênes à Londres sur un bateau qu'il commandait, qui lui appartenait, dans lequel il vivait, rêvant d'embarquer toute l'émigration de 48 sur des bateaux semblables, pour fonder une république flottante, prête à atterrir quand il s'agirait de combattre pour la liberté. Il trouvait l'idée praticable, donnait des dîners sur son bateau, au milieu de la Tamise, chimérique, mais simple, modeste, « devenu par sa bonté, sa justice le souverain adoré de la petite république flottante ».

Bien que républicain sincère, il pensait que l'unité italienne devait se faire par le Piémont et la maison de Savoie. Mazzini, plus idéaliste, ne partageait pas sa manière de voir, et ce fut là le commencement de la séparation de ces deux grands patriotes italiens.

Mais ce fut surtout avec Mazzini que M[lle] de Meysenbug fut liée. Toute la correspondance qu'elle échangea avec lui nous montre quels rapports charmants unissaient ces deux âmes. Lui, toujours enthousiaste, fondant un journal, organisant de loin le parti révolutionnaire en Italie, cherchant une vie active et utile ; elle, tâchant d'abord de faire sa propre vie, telle qu'elle la rêvait, essayant d'avoir une influence directe sur la population étrangère ouvrière de Londres, encouragée dans chacun de ses efforts par « son frère » Joseph Mazzini. « Il était, dit-elle, d'une taille moyenne, mince, élégant, plutôt maigre ; il n'avait rien d'imposant. Sa tête seule répondait à l'idée qu'on se faisait de lui ; et en regardant la noblesse de ses traits, son front plein de pensées, ses yeux noirs brillants, doux, on se sentait fasciné. Il était convaincu que le devoir des révolutionnaires était de donner aux nations le sentim[ent] qu'elles ont un devoir à accomplir. Il parlait de sa foi my[sté]rieuse dans le rôle de Rome, la ville éternelle qui devra do[mi]ner le monde par l'amour, la fraternité. Roma = Amor. [La] perfectibilité était son dogme, y travailler était le devoir [de] chacun, la tâche suprême de la vie. »

sie qui, au milieu des privations de l'exil, loin de sa belle patrie, passait son temps à organiser son parti en Italie, à organiser sa vie le plus utilement possible à Londres, n'avait pas une grande sympathie pour les Français réfugiés en Angleterre. Ils lui paraissaient trop frivoles, trop peu sûrs, n'aimait pas leurs jalousies intestines, se méfiait d'eux. Il redoutait les socialistes, quand il était en rapport avec Ledru-Rollin, comme Herzen se méfiait de Ledru-Rollin, quand il était lié avec Louis Blanc. Il écrivait à son amie : « Travaillez avec des Hongrois, Polonais, Serbes, Monténégrins, Circassiens, si vous pouvez, avec des Allemands, si vous y réussissez, mais ne vous donnez pas de peine avec les Français. Vous êtes trop bonne pour découvrir le principe démoralisateur qui les caractérise. »

. Mais si Mazzini, perpétuellement occupé de l'Italie, ne savait pas aimer et comprendre les Français, il n'en fut pas de même de M^lle Meysenbug. Elle rencontra chez Herzen, Louis Blanc, dont elle nous fait ce joli portrait : « La petite Herzen le considérait comme un camarade à cause de sa petite taille ; lui en était si flatté qu'il demandait des nouvelles de l'enfant dès qu'il arrivait, et il passait des heures à jouer avec elle. Il était si fier de cette conquête d'une fillette de trois ans qu'il se fâcha lorsqu'on lui dit un jour : Mon Dieu, vous n'allez pas vous imaginer que cette enfant vous aime, ce qu'elle aime en vous c'est votre habit bleu et vos boutons dorés ! — Il était vaniteux et se croyait un grand homme bien qu'il fût fort petit. C'est un homme convaincu, un doctrinaire qui avait de l'esprit et défendait ses thèses avec opiniâtreté. » — A côté de Louis Blanc, c'est *Domengé*, un des rares survivants de cette petite colonie ; lancé de bonne heure dans le tourbillon de Paris, il s'était jeté dans la révolution avec enthousiasme ·· y trouva l'exil. Grande intelligence, il voyait tout de haut, as parti pris, sans système préconçu, avec un sens philosoique et un esprit libéral qui le faisait particulièrement aimer Herzen.

Enfin, elle connut un ancien ouvrier, agent de la société crète *la Marianne*, qui avait tué un agent de police, puis

s'était évadé et trouva en Angleterre le salut en comparaison de sa vie de Cayenne, *Barthélemy*. Cet être redoutable était réservé, modeste, presque timide, d'une attitude pleine de noblesse. Cultivé, supérieur à son milieu, il parlait d'une voix sonore et mélodieuse. « Il m'inspira une si haute idée de la classe ouvrière en France que je me crus fondée désormais à y voir le salut de l'avenir. » — Ces relations amicales furent interrompues par un drame terrible. Une espionne de Napoléon l'avait entraîné, avait volé ses papiers, l'avait poussé à un premier crime, il en commit un deuxième en tirant sur le policeman qui l'arrêtait. On allait le juger. Alors, hélas, la prédiction de Mazzini se réalisa : « L'émigration française était dans une agitation extrême. Les partisans de Ledru-Rollin s'applaudissaient de la chute de cet ardent socialiste, qu'il avait malmené jadis. Comme si la mort même ne devait pas faire taire les rancunes, les jalousies ou les haines ! »

Mais il faut lire les détails de son procès et de sa mort, l'émotion que produisirent son admirable courage, sa résignation. En gravissant les marches de la potence, il s'écria : « Bientôt je connaîtrai donc le grand mystère ! »

Après cette mort, la mort d'Orsini ; puis celle de Worcell ; série de deuils cruels dans la petite colonie russe. L'enterrement de Worcell fut l'occasion d'une manifestation européenne de sympathie pour le grand réfugié polonais. Mazzini, Ledru-Rollin, Herzen portèrent eux-mêmes le cercueil sur la colline, et prononcèrent quelques paroles sur la tombe. — On sentait qu'en lui, les émigrés polonais perdaient leur meilleur ami.

Enfin éclata la guerre de l'Indépendance italienne. Les réfugiés italiens se préparèrent à partir, Mazzini comme les autres. La mort, la guerre, tout contribuait à désagréger le ce[cl]e d'amis qui gravitaient autour de Herzen.

Tels étaient ces amis de Herzen, amis de Mlle de M[ey]-senbug, amis de tous partis et de toutes nations, [tous] enflammés d'un même zèle et d'un même enthousias[me] : « société bigarrée où s'agitaient tant d'illusions incorrigib[les].

tant de stériles regrets, tant de rêves généreux et féconds » (1).

Comment vivaient-ils à Londres, quel accueil leur faisaient la population anglaise et le gouvernement anglais? — Leur sécurité à Londres n'était pas aussi absolue qu'on peut le croire. Il suffisait d'un événement comme l'attentat d'Orsini pour jeter l'inquiétude et la suspicion dans cette petite société d'étrangers que les Anglais admettaient à condition qu'ils ne troublassent pas leurs relations diplomatiques avec le continent. Il suffisait d'un ministère Palmerston pour leur donner la crainte de se voir fermer l'Angleterre, la seule des nations européennes où la police de leurs gouvernements ne venait pas les réclamer. — Ils étaient acceptés par la population anglaise qui raillait leurs grandes barbes, mais était fière de se sentir la nation libre de l'Europe. Le peuple accourait à leurs meetings et fraternisait avec eux, il les acclamait lorsque, chassés de leur patrie, ils abordaient sur le sol anglais. La haute société les négligeait. Voici ce que dit le *Times* : « Qu'est-ce qu'une poignée de réfugiés politiques, dans une ville comme Londres? Personne ne connaît leur existence. S'ils se conduisent bien et ne font rien contre les lois, ils n'ont qu'à rester ici tranquillement. » Mais le *Times* oubliait l'enthousiasme populaire, et il oubliait aussi qu'un réfugié politique d'une autre espèce, toléré un jour dans un coin de Londres, était maintenant assis sur un trône, et que la fière Albion briguait son alliance. — L'affaire d'Orsini risqua de tout gâter. Ses anciens amis ne se sentaient pas en sécurité; des Anglais étaient arrêtés à Paris, soupçonnés de complicité, les Anglais s'indignaient, la presse impériale était insultante, enfin la France ordonna l'arrestation d'un certain Bernard accusé de complicité avec Orsini. L'excitation était à son comble. L'acte d'un Italien accueilli par les Anglais allait transformer les relations entre la France et l'Angleterre! Mais les Anglais

(1) Préface, page VIII.

surent se conduire en hommes libres, et indignés du rôle que Napoléon faisait jouer aux espions dans ses affaires, acquittèrent Bernard. Ce fut un cri de joie dans tout le monde des réfugiés politiques; et Lord Palmerston qui était en coquetterie avec la France depuis qu'il était ministre, donna sa démission. Ces procédés d'espionnage répugnaient aux Anglais; aussi sauf quelques incidents, sauf quelques inquiétudes, les réfugiés purent vivre en liberté, rester en relation avec leurs compatriotes, écrire, imprimer, parler, conspirer en Angleterre mieux que nulle part ailleurs.

Tout ce monde que nous avons vu s'agiter dans Londres, tous ces révolutionnaires dont nous avons fait la connaissance par Herzen et M[lle] de Meysenbug étaient loin de s'entendre les uns avec les autres. Aussi, ce qu'il y avait d'admirable chez Herzen, c'est qu'il pouvait recevoir chez lui ces hommes si différents les uns des autres, rivaux et ennemis, qu'il savait se faire aimer et estimer par tous également. Il restait lié avec ceux qui s'étaient brouillés, tâchait de mettre partout la paix et la concorde, d'étouffer les jalousies si dangereuses et nuisibles entre des hommes d'un même parti, qui devraient plutôt unir leurs efforts vers la réalisation d'un idéal commun. M[lle] de Meysenbug contribuait à cette bonne entente. Elle avait l'esprit assez large pour comprendre ceux qui n'étaient pas de son avis; elle avait assez peu d'ambition pour savoir estimer ceux qu'elle sentait plus grands qu'elle. Mais, chose remarquable, cette femme qui vécut à la fois dans la vie privée et la vie publique de ces émigrés politiques, les estime tous individuellement et les méprise presque toujours quand ils sont réunis. Elle comprit et aima Klinkell, Worcell, Herzen, L. Blanc, Mazzini, elle critiqua toujours les Italiens, les Français, les Allemands et les Russes. Pris individuellement, ces hommes avaient en effet les qualités des héros et des mart ils ne pouvaient s'empêcher, quand ils étaient réunis, de vier, se jalouser, de se griser de mots, de chercher l'ambi plus que l'amour. Ces défauts, ces erreurs les rendiren puissants; leurs utopies comme celle d'Engelson, leurs chim comme celle de Garibaldi, leurs dissensions sur les moy

employer, les uns rêvant la violenc
d'autres la persuasion, leurs am
contribua à faire échouer leur gra

Puissions-nous puiser dans cet
agitée de la Société des Réfugiés
enseignement pour nos luttes actu
ambitions personnelles, nos rivalit
de chapelles, à un intérêt plus gı
lequel les individus doivent dispar
l'avènement du socialisme, auque
ceux-là travaillèrent à l'avènemer
justice qu'ils rêvaient pour leur pa

CHRONIQUE SOCIALE

FRANCE

Le Congrès Socialiste international de *1900.* — Le Comité général du Parti socialiste adresse l'appel suivant aux organisations ouvrières et socialistes des deux mondes, en vue du Congrès international de 1900 :

« Citoyens et Camarades,

« Le Comité d'entente socialiste qui a relié, au cours de l'année 1899, les cinq organisations nationales constituant l'ensemble du Parti socialiste français, vous a déjà adressé une circulaire expliquant les raisons pour lesquelles il prenait l'initiative de la convocation d'une conférence préparatoire au Congrès socialiste international de 1900.

« Cette conférence, qui s'est tenue à Bruxelles le 27 et le 28 mai 1899, a pris les décisions que nous publions ci-après. Ces décisions furent acceptées par les cinq organisations alors adhérentes au Comité d'entente. Depuis, le Comité d'entente a remis ses pouvoirs au Comité général issu du Congrès des organisations socialistes de décembre 1899. C'est donc au Comité général qu'incombe le devoir de vous faire connaître que le prochain Congrès socialiste international aura lieu du 23 au 28 septembre inclus.

« Ce Congrès, le cinquième en date depuis que le prolétariat des deux mondes a décidé de tenir à nouveau ses grandes assises périodiques, succédera au grand Congrès de Paris (1[illegible] de Bruxelles (1891), de Zurich (1893), de Londres (1896) chaque fois s'est affirmée plus unie, plus cohérente et [illegible] redoutable la puissance des travailleurs organisés sur le [illegible]rain de la lutte des classes.

« Avant de se séparer, le Congrès de Londres av
ses pouvoirs à un Bureau permanent chargé de co
prochain Congrès sous certaines conditions nettem
minées. Ce Congrès devait se tenir, soit en Allen
1899, soit en France, en 1900, si des obstacles m
comme la chose s'est du reste produite — empêch
camarades allemands d'exécuter leur mandat.

« Vers la fin de l'année 1898, nous étions avert
amis d'Allemagne d'avoir à nous substituer à eux
céder à l'organisation du Congrès. Le Comité d'ente
liste venait alors de se constituer. Il prit à charge
vre; et de suite il se préoccupa d'éviter au futur C
difficultés qui s'étaient manifestées au sein des pr
assemblées internationales. S'inspirant donc avant
situation spéciale de l'organisation socialiste et o
France, le Comité d'entente, tout en demeurant fidè
intime des résolutions du Congrès de Londres, se r
une complète unanimité, à l'idée d'un Congrès politi
liste, c'est-à-dire d'une assemblée où l'adhésion de
ments corporatifs entraînerait la reconnaissance p
de la nécessité d'une action politique socialiste.

« C'est dans cet esprit que fut rédigée la première
que nous adressâmes à nos camarades des deux mon
dans cet esprit aussi que se présentèrent à la conf
Bruxelles, que nous avions convoquée, les délégués
organisations adhérentes au Comité d'entente social
çais.

« Mais ici une difficulté surgit. Le Bureau perm
Londres, convoqué également à Bruxelles, ne voul
saisir de ses pouvoirs, entre les mains du Comité
socialiste, que si ce dernier acceptait à la lettre les c
d'invitation formulées par le précédent Congrès. La c
c Bruxelles a eu à juger ce litige et l'a finalemen
c ans un sens qui permet aux organisations français
p arer, au mieux des intérêts du prolétariat, les grand
c vrières et socialistes de 1900.

« Voici en quels termes le Bureau permanent a tra

pouvoirs
décisions
aux résol
Conféren
française

Le Cong
quer le pr
sivement :

1° Aux
but de sul
propriété
législative
atteindre
2° Aux
sans pren
naître la
conséquen
En exéc
reau de L
Comité d'
grès :

1° Tout
du social
change; u
socialiste
de classe;
2° Tout
terrain de
de l'actio
cipent cep
tique.

« Cette
par les o
de la Fra
cinq orga
« Avec
décidé q
Londres

tente socialiste français, elle donnait pouvoir à ce dernier, sous réserve d'acceptation par lui de la solution transactionnelle intervenue, de convoquer dans les termes reproduits plus haut le prochain Congrès international à Paris en 1900.

« Les cinq organisations adhérentes au Comité d'entente ayant unanimement souscrit aux résolutions de la conférence de Bruxelles et accepté le mandat de convocation du Congrès de 1900 sous les conditions proposées, le Comité général, héritant des droits et obligations du Comité d'entente, est devenu Comité d'organisation du Congrès international, et porte à votre connaissance la série de questions qui constituent l'ordre du jour provisoire du Congrès, et que voici :

1° Exécution des décisions du Congrès. Recherche et application des moyens pratiques pour l'entente, l'organisation et l'action internationales des travailleurs et des socialistes;
2° Législation internationale du travail par la limitation de la journée de travail. Discussion sur la possibilité d'un minimum de salaire dans les divers pays;
3° Des conditions nécessaires de l'affranchissement du travail : *a)* Constitution et action du prolétariat organisé en parti de classe; *b)* Expropriation politique et économique de la bourgeoisie; *c)* Socialisation des moyens de production;
4° Paix internationale, militarisme, suppression des armées permanentes;
5° La politique coloniale;
6° Organisation des travailleurs maritimes;
7° La lutte pour le suffrage universel et la législation directe par le peuple;
8° Socialisme communal;
9° La conquête des pouvoirs publics et les alliances avec les partis bourgeois;
10° Le Premier Mai;
11° Les trusts.

« Depuis, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire a proposé aux diverses nations l'amendement suivant dont
uscription à l'ordre du jour est dès aujourd'hui acceptée
r six nations sur onze :

.e mouvement croissant de la concentration des capitaux, le
ordre économique irréductible par des moyens politiques
sultant de leur concurrence, et, par suite, l'aggravation inces-

sante de la situation des
table un conflit direct entr
forme d'une grève général

« Citoyens et ca

« Nous vous invitons d
liste international de Pa
« Une circulaire subsé
sitions prises par le soci
une même pensée d'ente
ver aux délégués de tou
lité et pour assurer à la
de la cinquième manif
ouvrière et du Parti soci
« *Prière d'adresser vot*
néral du Parti socialiste
Portefoin, Paris. »

Les Sociétés anonym
enquêtes de l'*Office du T*
industriels observés (2)
nymes. Ces sociétés occ
des établissements obse
force motrice en chevaux
Le développement des
seulement dans l'industri
dans les différentes bran
ainsi qu'il vient de se co
au capital de 500,000 fra
ciété et l'exploitation de
rie. Les bénéfices annuel
sont élevés jusqu'ici, en

(1) *Salaires et Durée du*
tats généraux, 1897.
(2) L'enquête avait porté
les entreprises de transp
sonnes, soit le quart du n
grande et à la moyenne in

exercices à 159,917 francs. Les fondateurs ont pensé que la mise en commun des exploitations précédemment divisées aurait pour conséquence une augmentation notable des bénéfices.

G. Fauquet.

ALLEMAGNE

La « Maison des syndicats » à Berlin. — Le 14 avril a été inaugurée dans un des faubourgs ouvriers de Berlin, sur la limite de la troisième et de la quatrième circonscription, qui toutes deux sont représentées au *Reichstag* par des socialistes, la *Maison des syndicats* de Berlin, un monument vaste et imposant, orné d'une jolie façade. C'est une sorte de bourse du travail, mais qui diffère notablement de la plupart des institutions de ce genre en France en ce qu'elle est complètement indépendante des autorités. Les ouvriers organisés seules y sont maîtres. A la *Maison des syndicats* ont établi leur siège social les bureaux des fédérations corporatives nationales d'Allemagne, les syndicats locaux de Berlin et les sections syndicales de Berlin. Les rédactions de plusieurs feuilles corporatives s'y sont également installées.

C'est encore à la *Maison des syndicats que* se fait le placement des ouvriers; des salles d'attente spéciales y sont aménagées pour les ouvriers sans travail. La *Maison* contient aussi une hôtellerie centrale excellemment installée, avec des bains, un restaurant, des étuves. A côté de ce restaurant destiné aux ouvriers de passage, il y en a un autre, fort confortable, qui doit servir et servira de lieu de rendez-vous aux ouvriers berlinois. Enfin, la *Maison* contient une grande salle de réunion.

Tout cela est arrangé de la façon la plus pratique et en tenant compte des derniers progrès techniques : toutes les pièces sont chauffées à la vapeur et éclairées à l'électricité.

Il faut espérer que cette nouvelle institution servira à renforcer le mouvement syndical à Berlin, à le rendre plus puissant. Et, d'autre part, il est certain que la collaboration

côte à côte, dans la
dérable d'hommes se
pour résultat de donn
que prendront ces org

La *Maison des syn*
grande des institutio
n'est pas la première.
de Fürth, en Bavière,
rablement installée e
sur le point d'être fo
sens se poursuit sans
importants; des asso
fonds nécessaires à ce

Congrès corporati
ratifs se sont tenus
dans différentes ville
ment impossible de
réservons cela pour
une chose peut d'or
nombre des ouvriers
dépasse de beaucoup
congrès précédents.

Le mouvement sync
phase de développem
rapide du développen
pas seulement le nom
les syndicats, ce qui
prit de discipline des
et des fonctions du m

Ce qui est particul
des délégués autrichi
qui ont eu lieu penda
plus étroits et fréque
organisations syndica
de la Suisse et du Da
aussi sous peu à la S

délégués étrangers aux congrès corporatifs apparaît comme un excellent moyen pour développer l'intelligence de la vie corporative et pour établir des liens plus étroits entre les syndicats des différents pays. Cette méthode paraît, d'après les expériences faites jusqu'ici, donner des résultats meilleurs que ceux qui ont été obtenus par les congrès internationaux des syndicats d'une profession, les décisions de ces congrès n'ayant jusqu'à présent jamais été appliquées et les organes nommés par eux, les secrétariats internationaux ayant presque toujours été paralysés, dans leur fonctionnement, par l'indifférence des organisations nationales.

Mais non moins grandes que l'utilité de cet envoi réciproque de délégués aux congrès corporatifs, sont les difficultés qu'il présente au point de vue de la langue. Cela explique pourquoi n'ont assisté jusqu'à présent à ces congrès que des délégués des organisations syndicales danoises, autrichiennes et suisses. Il sera beaucoup plus difficile de déléguer des représentants des organisations françaises et anglaises, car les organisations de ces pays disposent de beaucoup moins de personnes qui, étant aptes à suivre les travaux d'un congrès syndical, connaîtraient — et même suffisamment — la langue allemande. Mais ce qui est certain, c'est que les représentants des syndicats français, anglais et belges, seront reçus chez nous avec autant de cordialité que ceux des syndicats danois, autrichiens et suisses.

Pour ce qui est des questions dont les syndicats s'occupent en ce moment, deux surtout présentent un intérêt général, à savoir la question des secours en cas de chômage et celle des tarifs.

Les Secours de chômage. — Le besoin de créer un système de secours en cas de chômage se faisait sentir de plus en plus dans les syndicats allemands, car sans ces secours, il est impossible au syndicat de garder, d'attacher à lui la grande masse de ses membres, et par conséquent, d'empêcher les mauvais effets que produisent les changements dans le nombre des adhérents. Mais la création d'un système de secours n'est

nulle part aussi difficile qu'en Allemagne, où l'État, par son système d'assurance ouvrière, a monopolisé certains domaines de l'assistance, comme l'assurance contre la maladie, celle contre les accidents du travail et celle contre la vieillesse et l'invalidité, des domaines dans lesquels les trade-unions de l'Angleterre ont accompli de grandes choses, et qui, dans ce pays, sont considérés comme des moyens de premier ordre pour attacher les adhérents à l'organisation syndicale.

La seule catégorie de l'assureur à laquelle l'État n'a pas encore touché jusqu'à présent et à laquelle il ne touchera probablement pas de sitôt c'est l'assurance contre le chômage. Une vive discussion, et qui n'est pas près d'être terminée, se poursuit depuis plusieurs années déjà dans le monde syndical allemand sur la valeur et les conséquences de cette assurance. La plus grande organisation corporative allemande, la *Fédération des ouvriers de l'industrie des métaux*, qui compte actuellement plus de 90,000 adhérents, s'est prononcée à sa dernière assemblée générale, à une grande majorité, en faveur des secours en cas de chômage. Aucune des fâcheuses conséquences que l'on prévoyait comme devant résulter de l'application de cette décision ne s'est réalisée. Par contre, l'organisation en question accuse depuis une augmentation notable du nombre de ses adhérents. Quoi qu'il en soit, il faudra attendre encore quelques années avant que les secours en cas de chômage deviennent d'une application aussi générale que les secours de voyage.

La Question des Tarifs. — Une question non moins discutée dans les syndicats allemands que celle des secours en cas de chômage est la question des tarifs, la question de la fixation pour une longue période, par un contrat passé entre les entrepreneurs et les ouvriers, des salaires à l'heure et à la tâche, de la durée et des autres conditions du travail. Combattu autrefois comme contraire à l'idée fondamentale de la politique prolétarienne, ce système de conventions, sans toutefois être généralement admis actuellement, gagne néanmoins de plus en plus de terrain. Dans un grand nombre de cas, l'action corporative

a abouti à la conclusion de conventions
de ces contrats ont été passés sous
de conciliation nommés d'après les
llemande sur les tribunaux des pru-
chtsgesetz). L'homme qui a le plus de
ibué à la conclusion de ces contrats
Schulz, président des prud'hommes de
sidence qu'ont été passées ces temps
très détaillées relatives au tarif dans le bâtiment et l'ébénisterie. Ce qui est surtout intéressant dans ces contrats, c'est la fixation de leur durée et la stipulation relative aux instances qui doivent pendant cette durée surveiller son application et statuer en dernier ressort en cas de désaccord. Les expériences faites jusqu'à présent ont donné des résultats très satisfaisants, de sorte qu'il est très probable que l'application du contrat relatif au tarif, faite pour la première fois par les typographes, s'étendra de plus en plus aux autres métiers. L'objection que, une fois le contrat passé, le besoin d'une organisation corporative ne se fait plus sentir est fausse aussi bien au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. Car d'abord la durée de ces contrats n'est pas éternelle; lorsqu'il s'agit de les prolonger ou de les améliorer, les partisans de cette prolongation ou de cette amélioration ne peuvent la faire autrement qu'en s'appuyant sur la puissance de leur syndicat respectif; de même pour ce qui est de l'application d'un tel contrat.

On ne peut d'après la législation allemande en appeler à l'intervention de la force publique afin de faire respecter les stipulations qu'elle contient ; si elles sont respectées quand même, c'est uniquement parce que derrière elles se tient et les appuie une puissante organisation syndicale. Quant au point de vue pratique, il est aisé de constater qu'il y a des cas, où la conclusion d'un contrat de ce genre a eu pour conséquence l'augmentation du nombre des syndiqués. L'exemple le plus probant nous est fourni par l'organisation des typographes allemands, laquelle marche non seulement à la tête des organisations syndicales allemandes, mais aussi de celles de toute

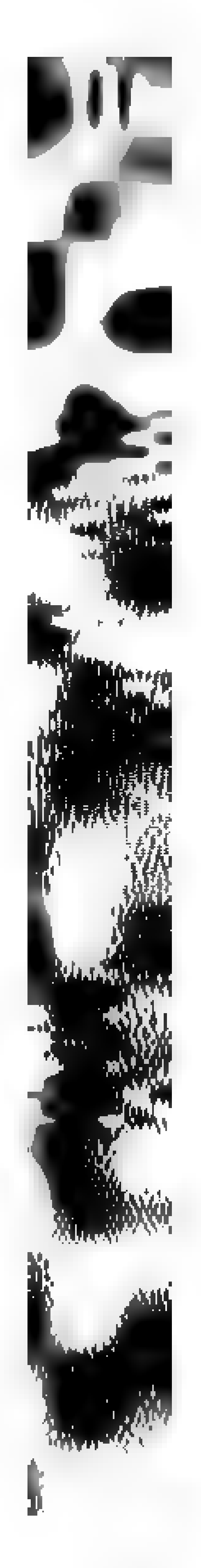

l'Europe continentale, aussi bien pour ce qui est du rapport au nombre des personnes occupées dans cette industrie en Allemagne et des localités où elle est représentée, qu'au point de vue des cotisations que payent ses adhérents.

Les Garçons et Employés de café. — Encore avant Pâques, du 6 au 9 mars, s'est tenu un congrès très intéressant, à savoir le premier « congrès général des garçons et employés de café d'Allemagne ». A ce congrès étaient représentées non pas une organisation, mais toutes les organisations de garçons de café nationalement constituées. L'organisation qui se place à notre point de vue, au point de vue socialiste, y occupait pour ce qui est du nombre de ses délégués, la deuxième place. Les représentants d'une corporation fort divisée se sont mis à ce congrès d'accord sur toute une série de questions.

Les questions au sujet desquelles des décisions ont été prises sont : La durée de travail, les heures et les jours de repos, la nourriture, le logement des employés, le règlement intérieur des établissements, la question du salaire et des pourboires; celle des apprentis, la situation du personnel des cuisines; le travail des femmes, le placement, l'organisation, l'assurance contre les accidents, la liberté de coalition, etc. Il en ressort que ce congrès corporatif a eu une très grande importance quoique les décisions prises ne répondent qu'imparfaitement à ce que nous aurions désiré. Mais ce qui est certain, c'est que le fait qu'un congrès a eu lieu, la probabilité qu'il sera suivi d'un autre auront pour conséquence que la corporation des garçons de café, si difficile à organiser, entre, elle aussi, dans les rangs du mouvement ouvrier moderne.

Le Korrespondenzblatt. — Un autre événement import dans le mouvement corporatif allemand, c'est l'agrandi ment de l'organe de la commission générale des syndic allemands, le *Korrespondenzblatt*. A partir du 1er avril journal paraît une fois par semaine, contient 16 pages; prix d'abonnement n'est que de 75 pfennigs. Il faut esp

que cet organe rapprochera davantage les syndicats et donnera plus d'uniformité à leur action.

Les Secrétariats ouvriers. — Dans le courant de ces dernières semaines parut une série de rapports annuels sur le fonctionnement des secrétariats ouvriers allemands qui témoignent de nouveau de la grande utilité de ces institutions. Le secrétariat ouvrier de Francfort-sur-le-Mein, qui n'existe que depuis l'année dernière, a donné des consultations et fourni des renseignements à 16,076 personnes dont 1,875 femmes. Ces consultations et renseignements avaient surtout trait à des questions touchant l'assurance ouvrière, la protection du travail, les contrats de travail; en deuxième lieu viennent les consultations qui se rapportent au droit familial, au droit civil, aux questions scolaires, à l'assistance publique, à l'administration communale et enfin celles relatives au mouvement syndical. Le plus ancien secrétariat ouvrier allemand, celui de Nuremberg, a fourni des renseignements à 14,527 personnes, et le secrétariat ouvrier de Munich à 8,107 personnes. Déjà le grand nombre des personnes auxquelles ces trois secrétariats ouvriers fournissent des renseignements prouve suffisamment la grande importance de ces institutions. Il y a actuellement en Allemagne environ une douzaine de secrétariats ouvriers, et leur nombre ne cesse d'augmenter. Les difficultés de fonder un secrétariat ouvrier proviennent moins du manque de fonds que du manque de personnes aptes à en assumer la direction.

Les ouvriers municipaux. — Tandis qu'en France toute une série de municipalités se trouvent entre les mains de la classe ouvrière, une telle mainmise est, malgré le grand [illegible]veloppement des mouvements ouvriers, presque impossible [illegible]ause de la défectuosité de la loi électorale municipale, [illegible]uelle, à quelques rares exceptions près, porte un caract[illegible]e nettement ploutocratique. D'autant plus importante est [illegible]ction que les syndicats ont entreprise dans l'intérêt des [illegible]vriers municipaux, dont le nombre augmente continuelle-

ment, non seulement à cause de la rapide croissance de la superficie des villes et de la population urbaine, mais aussi à cause de la communalisation de plus en plus fréquente des tramways, du balayage, des abattoirs, etc. La difficulté d'organiser ces ouvriers provient de ce que dans la plupart des cas ce sont des ouvriers non qualifiés, des individus qu'il est très facile de remplacer. Malgré cela la tentative a été faite d'organiser les ouvriers municipaux en une *Fédération des ouvriers et employés subalternes des exploitations municipales*. Des renseignements à ce sujet sont fournis par un rapport qui vient de paraître « sur le mouvement des ouvriers municipaux du mois d'octobre 1896 jusqu'à fin décembre 1899 ». Il en ressort que malgré des difficultés extraordinaires toute une série de concessions ayant surtout trait à la durée du travail et aux salaires ont été obtenues en faveur des ouvriers municipaux, en partie grâce à l'intervention des conseillers communaux socialistes et en partie à la suite de la pression exercée par l'opinion publique. Il est vrai que dans plus d'une commune ceux d'entre les ouvriers qui ont dirigé le mouvement ont été frappés, mais cela n'a pas pu enrayer le mouvement. Après trois années d'existence, l'organisation des ouvriers municipaux compte trente-deux sections comprenant 3,479 membres. Ses recettes pour la même période se sont élevées à 30,753 marks 28, et les dépenses ont été de 27,365 marks 04. Un petit journal très bien rédigé, *La Gewerkschaft* (le Syndicat), qu'il ne faut pas confondre avec la revue du même nom, qui sert d'organe central aux syndicats autrichiens, forme le trait d'union qui relie les parties de cette organisation.

Pendant les trois années de son existence, la Fédération des ouvriers municipaux n'a payé que 2,639 marks d'appointements, ce qui prouve le mieux le grand dévouement de ceux qui la dirigent. Il faut espérer que les succès qu'elle obti[endra] pendant les années qui suivront seront plus grands enco[re].

Dans notre prochaine chronique nous exposerons l'ensem[ble] des résultats des nombreux congrès corporatifs qui vienn[ent] d'avoir lieu.

KARL MAYER

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

Le Cas Millerand et la Décision du Congrès Socialiste de Paris, éon Parsons. — Dessins de Couturier. — (Paris, Société 'Edition des Gens de Lettres, 1900). — Il y a de judicieuses ques dans la brochure de Léon Parsons. Il montre avec beau- e finesse les contradictions inexplicables — en apparence du — entre l'action pratique de certaines fractions du socia- français et leurs affirmations théoriques. Parsons est très ient partisan de l'entrée de Millerand au pouvoir et il se ie à ce propos de Bernstein. Je ne sais pas si la question peut er ainsi : la discussion Bernstein-Kautsky a sans nul doute une valeur générale ; mais elle regarde avant tout le socialisme allemand et il est prématuré d'introduire chez nous des divisions en « bernsteiniens » et « anti-bernsteiniens ». Toutefois — malgré quelques digressions qui nous paraissent exagérées sur le problème des sans-travail et des non-professionnels, — la critique que fait Parsons des dogmes antiques et des formules stériles et vides, est légitime et justifiée. Nous n'acceptons pas les tendances extrêmement modérées et timides qui se dégagent de sa brochure, mais nous souscrivons pleinement à la partie critique de son étude.

Temps futurs : Socialisme-Anarchie, par A. Naquet. (Paris, P.-V. Stock, 1900. Volume in-8, 352 pages). — La conversion inattendue de M. Naquet au socialisme, qu'il combattit jadis avec beaucoup de violence, a amené la publication de cette étude, inégale d'ailleurs, mais écrite avec beaucoup d'émotion et de verve. La partie qui veut être scientifique, dans cette œuvre, est peu originale : l'auteur s'efforce de critiquer la théorie de la valeur de Marx, il réfute le collectivisme, il se livre à de nombreuses considérations d'ordre économique ; mais il n'apporte aucun aperçu nc veau. Au contraire, la partie anecdotique de ce volume est pl ne d'intérêt et de vie : les chapitres consacrés au boulangi ne et à l'antisémitisme seront lus avec profit. Ce sont des pa es vécues, où M. Naquet fait preuve d'un sens historique très su il. Cette partie de son œuvre sera préférée à l'autre, — et on ti dra surtout compte à l'auteur de sa conversion sincère, qu'il a rite dans une émouvante préface.

La Lutte des Classes, par E. Vinck (Bruxelles, journal *Le Peuple*; 1900, broch. 32 pages). — Excellente brochure de propagande; bonne contribution à l'élaboration de ce phénomène de la lutte des classes, dont on parle souvent sans en saisir toujours la véritable portée. — Vinck a fait suivre son intéressante étude d'une bibliographie utile à consulter. *Hubert Lagardelle.*

Le Cléricalisme, par Paul Bert, avec une préface de A. Aulard (1 vol. in-18 jésus, A. Colin, Paris, 1900). — Au moment où le cléricalisme — bien qu'en dise la préface de M. Aulard — paraît, en France, plus fort que jamais, une telle publication était nécessaire. C'est un choix bien conduit des articles, conférences et discours de Paul Bert, de 1879 à 1883. — Le livre est divisé en trois parties : les Jésuites et la Morale, le Cléricalisme et l'Ecole, l'Eglise et la République. Il y a là beaucoup de renseignements, beaucoup de faits, indispensables à connaître pour mener la lutte contre le cléricalisme. Malheureusement tout cela ne dépasse pas, malgré la belle l'allure du style et l'acuité de la vision, la critique bourgeoise de l'Eglise et de ses institutions. Paul Bert n'a nullement vu la puissance sociale de l'Eglise, — grand propriétaire foncier, grand financier ou grand industriel; il ne s'est pas douté davantage du sens que revêtaient, pour la lutte que les classes sociales mènent entre elles, les questions d'enseignement. Evidemment, c'est une critique incomplète; — mais pourtant, c'est une critique vivante, très pénétrante, et tous les socialistes doivent la connaître.

La Réforme de l'Enseignement secondaire, par A. Ribot, député, président de la Commission de l'Enseignement (1 vol. in-18 jésus, A. Colin, Paris, 1900). — La crise que subit depuis longtemps l'enseignement secondaire a des causes graves. C'est d'abord un enseignement qui ne correspond plus, tel qu'il est organisé, aux exigences du moment. Il est insuffisant à fournir au développement capitaliste les *capacités techniques* dont celui-ci a besoin, tous les jours davantage. La concurrence que lui fait ensuite l'enseignement libre lui est singulièrement nuisible. — Cette crise a nécessité une enquête, par une commission spéciale, ayant comme président M. A. Ribot. C'est l'origine même du livre qui vient d'être publié. Dans une première partie, M. Ribot reproduit l'avant-propos dont il a fait précéder les rapports de l'Enquête. Dans une seconde partie, et sous forme d'appendice, il a extrait les passages essentiels des dépositions de MM. Berthelot, Lavisse, Boutmy, Poincaré et Bourgeois. — Il n'y a guère de points de vue bien originaux dan[s la] partie du livre personnelle à M. Ribot : les représentants offi[ciels] de la bourgeoisie s'efforcent de modifier, selon ses besoins, l'e[nsei]gnement secondaire, mais il semble bien ne pas se rendre co[mpte] des termes dans lesquels se pose le problème. Quoi qu'il en [soit,] le livre de M. Ribot sera consulté avec fruit, ne serait-ce [que] pour la reproduction des dépositions que nous avons sig[nalées].

Le Crédit commercial et la Banque nationale de Belgique, par GUILLAUME DE GREEF. (Vol. in-8°, br. x-469 pages. O. Mayolez et J. Audiartre, éditeurs; Bruxelles, 1899). — Nos lecteurs ont été mis, par le récent article de notre collaborateur Louis Bertrand, au courant des discussions qu'a soulevées, en Belgique, le renouvellement du privilège de la Banque nationale. Ce sont ces controverses qui ont déterminé l'œuvre énorme de M. de Greef, dont l'importance exigerait — si la place nous le permettait — une longue et minutieuse analyse.

M. de Greef commence son étude — Livre I — par des considérations générales très pénétrantes sur les fonctions du crédit, la concordance de l'évolution fonctionnelle du crédit et de la monnaie, l'élimination progressive de la monnaie métallique comme intermédiaire des échanges, les banques d'escompte et d'émission, l'importance de la constitution d'une banque et d'une monnaie rationnelles. — Dans le livre II, il explique avec une rare clarté le mécanisme de quelques banques d'escompte et d'émission : Suède, Angleterre, Ecosse, Irlande, Canada, Etats-Unis, France, Allemagne, Russie, Finlande, Suisse, Pays-Bas. — Les origines de la Banque Nationale de Belgique, son histoire, son évolution sont mises en lumière — dans les livres III et IV — avec une abondance de faits précieuse et une netteté d'exposition parfaite. — Les conclusions qui sont développées dans le livre V sont en partie celles que le parti socialiste belge a rendu siennes, dans la discussion relative au renouvellement du privilège de la Banque nationale de Belgique. M. de Greef montre l'inutilité du capital des Banques, il en donne des raisons décisives. — Ceux de nos lecteurs que ces questions intéressent et que l'article de Louis Bertrand — paru ici même — a déjà mis au courant de la controverse belge, liront avec profit l'œuvre remarquable du savant professeur de Greef. *A. B.*

LES REVUES SOCIALISTES

Revue Socialiste (mars). — *Idées et faits socialistes* (CH. RAPPOPORT). — Rappoport répond à Lafargue sur le point de savoir si Kant était « un sophiste bourgeois ». Un des traits dominants de la méthode marxiste, remarque Rappoport, est d'attribuer à chaque phénomène individuel d'ordre philosophique, religieux ou artistique, une orig[illegible] de classe.

[illegible]ctime de cette méthode, Lafargue formule sur la philosophie d[illegible] appréciations qui ne sont rien moins que justes. Par exemple il [illegible]nd responsable des niaiseries de la philosophie bourgeoise la p[illegible]priété individuelle qui perturbe les conditions d'existence de l'[illegible]mme et déconcerte son intelligence. Par exemple, il apparente K[illegible]t aux sophistes. L'auteur n'a pas de peine à montrer la diffé-

rence profonde qui existe entre le relativisme individuel des sophistes et le relativisme anthropologique de Kant, entre l'impressionnisme des uns et le rationalisme de l'autre.

S'agit-il de la philosophie matérialiste, Lafargue prétend qu'il existe une « théorie dualistique du matérialisme ». Or le matérialisme, dit Rappoport, est moniste par définition.

Quant aux médisances de Lafargue sur les idoles bourgeoises, la justice, la liberté, l'auteur pense qu'il n'y a là qu'une querelle d'amoureux. Bref, il ne faut pas que la hantise du marxisme fasse déraisonner méthodiquement sur tout ce qui touche à l'idéologie. On sait que Marx redoutait fort la logique de ses croyants. Ses fidèles ont tort de croire que tous les penseurs non marxistes ou idéalistes sont des sophistes ou des ennemis du prolétariat organisé.

Entre tous les penseurs, Kant, malmené par Lafargue, est précisément celui que Rappoport propose pour patron à « la science sociale et socialiste », car, dit-il, Kant a déblayé le terrain « pour le grand œuvre critique et scientifique de notre siècle ».

Evidemment l'auteur a raison d'affirmer l'importance de l'idéalisme moral, la nécessité d'une culture de la conscience, il a raison de vanter l'excellence de la philosophie morale de Kant, — mais est-il bien urgent de charger le socialisme d'un nouveau saint?... *René Arot*

Les Cahiers de la Quinzaine. — La *Consultation Internationale* reproduite par les *Cahiers de la Quinzaine* aurait été incomplète, si les réponses non publiées par la *Petite République* n'avaient pas trouvé place dans la revue de Péguy. Dans le dernier cahier, on lit deux lettres d'un très vif intérêt de Schidlowski et de Kritchewski. Les *Cahiers* offrent donc aux socialistes plus qu'un recueil de documents déjà parus : ils leur en apportent encore d'inédits. — Une raison de plus pour nos camarades de les lire.

Chronique Municipale Socialiste (rédigée par Elie May ; 36, rue Vivienne, Paris). — Les organes municipaux socialistes font en général défaut en France. Il faut savoir grand gré à Elie May d'avoir pris l'initiative d'une *Chronique Municipale Socialiste*, où les renseignements abondent, et qui se recommande aussi au public par un aspect artistique très soigné. Nos camarades y trouveront tous les actes accomplis par les municipalités socialistes, enregistrés au jour le jour, en même temps que des articles théoriques souvent remarquables.

Die Neue Zeit. — Dans ses numéros 28 et 29, la *Neue* examine la portée réelle de ce *retour à Kant*, par lequel on renouveler le socialisme. C'est un mouvement qui date déjà viron trois années, et qui a provoqué jusqu'à ce jour de n breuses publications. Dans ces derniers temps, quelques nouv

livres ont paru sur ce sujet et — au lendemain de la discussion Bernstein-Kautsky — lui ont rendu un peu d'actualité. Que ceux qui seraient tentés de prendre ce mouvement néo-kantien pour une nouveauté, lisent les pages incisives et décisives qu'y consacre la *Neue Zeit*.

A signaler une étude pleine de renseignements sur le mouvement des mineurs allemands, par Otto Hué; une critique très vive de *Résurrection*, de Tolstoï, par Robert Schweichel; un article de Legien, sur une histoire récente du mouvement syndical à Hambourg (de 1865-1890); un examen très documenté de la question des logements, par Hugo; un article de Hyndmann sur les causes de la famine aux Indes; etc...

Dans le n° 31, Bernstein répond avec beaucoup de vivacité à Kautsky, dans un article intitulé : « Ma situation à l'égard de la résolution Bebel (à Hanovre). » Cet article, de polémique un peu âpre, a déterminé — après sa publication — Bernstein à quitter la *Neue Zeit*. C'est ce qu'il expose dans une courte lettre de démission, publiée dans le n° 32.

Die Gewerkschaft (organe de la Commission Syndicale d'Autriche). — La vivante revue de notre ami Benno Karpeles publie un remarquable rapport sur la dernière grève des mineurs autrichiens. Tous les documents nécessaires — chiffres, statistiques — ont été recueillis : c'est une enquête qui peut servir de modèle. — *Die Gewerkschaft* donne sur la situation du prolétariat d'Autriche une foule de renseignements, qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Elle est le type de la *revue syndicale*, bien comprise et bien rédigée.

Critica Sociale. — A signaler une série d'études sur le socialisme municipal, qui se poursuivent depuis plusieurs numéros. Dans le fascicule du 1er mai, Arturo Labriola étudie *le Socialisme municipal et le Socialisme d'Etat ;* le docteur Aloé consacre une étude à l'*Assurance Municipale*. *Hubert Lagardelle.*

A TRAVERS LES PÉRIODIQUES

L'article 7 (*Revue blanche*, 15 avril). — L'article 7 fut présenté à la Chambre au nom de M. Jules Grévy, président de la République française, par M. Jules Ferry, dans la séance du 11 mai 1879. Il ait rédigé de la manière suivante :

« Nul n'est admis à participer à l'enseignement public ou libre à diriger un établissement d'enseignement de quelque ordre ne ce soit s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. »

Les débats à la Chambre — à propos de cet article — remplirent

seize séances. L'article 7 fut voté le 9 juillet par 333 voix contre 104. Malheureusement le Sénat le rejeta — après une plaidoirie jésuitique dont Jules Simon avait le secret — par 148 contre 129.

L'article 7 était une mesure modérée mais juridiquement inattaquable. — En France — sauf autorisation de la loi, la congrégation est proscrite. Donc une congrégation non autorisée est en regard de la loi illégale.

Le projet de M. Georges Leygues sur le stage scolaire est plus facilement critiquable et sera sans doute moins efficace.

Nous demandons donc à M. Georges Leygues, ministre de la République — nous demandons à un député républicain — avec M. Léon Blum, auteur de cet article si bien documenté, de proposer au vote de la Chambre l'article 7. *E. Baré.*

La lutte contre la tuberculose (*Revue des Revues*, 1er mars). Il y a des maladies qui sont des *maladies de classe:* la tuberculose en est le prototype. On peut dire qu'elle produit surtout ses ravages parmi la classe ouvière : d'abord les conditions de vie des travailleurs les prédisposent à contracter la tuberculose; ensuite, l'absence complète des ressources nécessaires à sa guérison les rend incurables. Le docteur Romme — en un très remarquable article paru dans la *Revue des Revues* du 1er mars — étudie les moyens de remédier à ce terrible fléau, qui produit surtout des ravages dans les rangs du prolétariat. Tous nos camarades doivent lire cette belle étude, pleine de renseignements précieux et de souffle socialiste. Le docteur Romme fait l'attristant tableau de nos hôpitaux français, et leur oppose les sanatoria populaires d'Allemagne, de Suisse et de Belgique. Il fait un vibrant appel au parti socialiste pour qu'il s'occupe activement de cette question qui le touche plus spécialement, en tant que parti de la classe ouvrière. Cet appel doit être entendu.

Le « Trust » aux Etats-Unis (*La Science Sociale*, avril). — Intéressante étude de M. Paul de Rousiers. L'auteur étudie successivement : I Le « Trust »; ce qu'il est, et ce qu'il n'est pas; — II Avantages supposés et danger réel des « Trusts »; — III Caractère exceptionnel des « Truts »; — IV Le « Trust » n'est pas un phénomène naturel; — V La Responsabilité de l'évolution moderne dans le phénomène du « Trust ». — Quelles que soient les conclusions personnelles de M. de Rouziers, son étude — bien que rapide — est remplie de faits, et il faut la connaître. *A. B.*

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longu

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiq

Suresnes. — Imprimerie G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont — 2444

DEUXIÈME ANNÉE
N° 35

1er Juin 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Librairie GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : **JEAN LONGUET**

Comité de rédaction pour la France :

PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :

ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : **PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04**
BELGIQUE : **BRUXELLES, 14, rue du Béguinage**

PRIX DU NUMÉRO

France et Belgique . . » 40 | Autres Pays . . . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Belgique	Un an 8 »	Six mois 4 »
Autres Pays	— 10 »	— 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Nous rappelons à nos Abonnés qu'ils sont priés d'aviser l'Administration en cas de changement d'adresse, faute de quoi ils s'exposent à des retards dans la réception de la Revue.

Il ne sera tenu aucun compte des changements d'adresse qui ne seraient pas accompagnés de la somme de 50 centim

LA GUERRE DU TRANSVAAL

CAPITALISME, MILITARISME ET NATIONALISME

Les Boers sont près d'être écrasés. Ils vont bientôt demander la paix.

Pendant ce temps, aucune nation, aucun État n'intervient en leur faveur. Les puissances signataires de l'acte de la Haye ne font aucune des démarches que la conférence les autorisait à faire. L'Angleterre se retranche derrière les principes du droit international public et déclare qu'elle n'admettra aucune offre de médiation. La faillite de la diplomatie bourgeoise est évidente ; la faillite du droit international bourgeois est non moins évidente. En matière de rapports de peuple à peuple, les classes dirigeantes n'ont établi d'autre règne que celui de la force, d'autre principe que celui de la guerre. La paix, la justice ne sont pas choses que peuvent réaliser, que veulent réaliser les États actuels.

Les chancelleries européennes ont d'ailleurs une bonne raison pour ne pas intervenir. Les actions des mines d'or sont en hausse continue. Les capitalistes français et allemands sont aussi intéressés que les capitalistes de Londres au succès des armées anglaises. Cette apathie des puissances est commandée par l'intérêt même des porteurs d'actions.

Aussi bien tout ce qui s'est passé dans cette guerre ontre son origine capitaliste. On y voit la relation roite qui unit ces trois choses que le socialisme combat : capitalisme, le militarisme, le nationalisme.

C'est le capitalisme qui fut cause de la guerre. Car ce n'est pas seulement un petit groupe d'aventuriers et de financiers qui la déchaîna. Derrière les Rhodes (1) et les Jameson (2) il y a, avec les Barnato, les Beit anglicans de bon teint (3); il y a le prince de Teck, gendre de la reine et principal actionnaire de la Rhodesia (4); il y a toute l'aristocratie, toute la bourgeoisie anglaises, toute la finance universelle. C'est le capitalisme qui veut s'emparer des champs d'or pour être libre de les capitaliser, car les Boers avaient imposé des lois restrictives à l'exploitation.

Nous avons ici un exemple admirable de la façon dont s'est créée la propriété capitaliste. L'appropriation de l'or, en particulier, est naturellement sanglante. Aux seizième et dix-septième siècles, les Espagnols massacrent les Péruviens et les Mexicains ; au dix-neuvième siècle on extermine froidement les Peaux-Rouges de Californie, on supprime avec méthode les aborigènes australiens. Et maintenant on pratique contre les Boers ce genre d'assassinat collectif qu'est une guerre. La bourgeoisie ne recule pas plus devant le sang que devant l'exploitation humaine. Voilà la façon dont « la propriété individuelle se fonde sur le travail » !

Les nationalistes français ont exalté le courage des Boers, ils n'ont pas flétri les soldats mercenaires de la reine. Les militaristes français ne pouvaient décemment critiquer les militaires de métier qui font la besogne des capitalistes anglais.

Car ce n'est pas que pour les riches (officiers de l'armée,

---

(1) Cecil Rhodes.
(2) Auteur du raid Jameson.
(3) Riches financiers anglais.
(4) Colonie fondée par Cecil Rhodes et administrée par des capitalistes.

de Londres) que des prolétaires incons-
er une poignée de paysans. L'armée ici
rument de lutte de la bourgeoisie. Les
tchener vont maintenant à la conquête de
lley et Marchand allaient, en pillant les
crant les nègres, à la conquête de l'ivoire.
hose des bourgeois ; le canon est leur raison suprême. Les financiers anglais n'ont pas reculé devant le faux (1), devant l'agression à main armée (2). Ils ont, après tout cela, voulu la guerre : les militaires professionnels ont été trop heureux de la faire.

Même en ce qui concerne les Boers, la guerre, quoique défensive et légitime, a été causée par le capitalisme. C'est pour maintenir les droits de quelques-uns que tous les travailleurs boers ont pris les armes. Voici ce qui s'est passé. Les Boers sont arriérés, bigots, patriotes, exploiteurs des Cafres dont ils ont, autrefois, massacré un grand nombre. Mais ce sont de rudes et d'honnêtes paysans. Ils vivaient paisiblement, de leur travail, sur leurs terres réparties par le sort, lorsqu'on découvrit les filons du Rand (3). Du coup, un certain nombre d'entre eux devinrent très riches. Les uns perdirent leur fortune ; les autres, par exemple le président Krüger, l'agrandirent énormément. De là la naissance d'un prolétariat boer, de là des jalousies de classes, de familles. On pallia la chose par des expédients. On imposa les mines d'or, les chemins de fer, la dynamite, etc., afin d'entretenir une armée de fonctionnaires inutiles, c'est-à dire afin d'indemniser, d'une façon détournée, les familles mal partagées par le sort capitaliste. Il y a eu quelques excès,

(1) Vingt-six mille fausses signatures sur une pétition en 1896.
(2) Raid Jameson de 1896.
(3) Pays des mines d'or, dont le centre est Johannesburg.

quelques abus; les Boers furent acculés à la guerre. Même quand elle est défensive, la guerre est encore le produit naturel de l'organisation bourgeoise.

Enfin, nous voyons, en Angleterre, en ce moment comment le nationalisme se relie au capitalisme, et ce nous est une leçon. L'impérialisme (c'est ce nom qu'on lui donne), en Angleterre, n'est rien d'autre que la politique suivant laquelle il faut, avant tout, étendre le champ d'affaires du capital anglais. Les riches politiciens (1) sont les inventeurs et du mot et de la chose. Une presse exclusivement bourgeoise, toute puissante, a chassé immédiatement tous les rédacteurs courageux amis des Boërs (2), elle est tout entière impérialiste. Le peuple anglais est aveuglé par elle, les déclamations de quelques journaux excitent certaines masses chauvines. Deux ans après la France, c'est l'Angleterre qui est atteinte du délire nationaliste. Mais, chez nous, le nationalisme se complique d'antisémitisme, et comme en Allemagne, il développe les idées de la classe petite bourgeoise, et celles des castes réactionnaires. En Angleterre, il est l'œuvre de l'aristocratie militaire et politique, de la grande finance qui dépouille le peuple. A cette différence près, le nationalisme est partout d'essence bourgeoise.

Nationalisme, militarisme, capitalisme, sont tellement associés dans la guerre du Transvaal qu'un seul homme, Cecil Rhodes, en est comme la saisissante synthèse. Maître du marché des diamants par ses actions de la « de Beers » (3), il aspire à régenter le marché des mines

---

(1) Lord Rosebery, Chamberlain, H. Balfour, etc.

(2) Ainsi il est arrivé que la *Daily Chronicle*, le journal radic socialiste anglais, a renvoyé son rédacteur en chef.

(3) Grande mine de diamants à Kimberley qui pourrait fourn plus de diamants que le public n'en réclame.

, à gouverner l'agio mondial. Il est l'in-
mule nationaliste : « L'Afrique aux An-
nquérant du Matabeleland, de la Rhode-
ne damnée du raid Jameson. Il fut l'un
de cette guerre. Il défendit Kimberley,
obliger l'Angleterre à protéger les mines
rganisation actuelle des sociétés bour-
à ce seul homme d'arrêter la production
affamer les ouvriers diamantaires d'Ams-
s, de Paris, de causer une guerre où sont
milliers d'Anglais, où d'innombrables
nt privées de leurs soutiens. Le prolèta-
l, qui fut le seul à protester contre cette
esser un jour cette anarchie.
mble que nous assistons en ce moment à
ée de tout ce qui constitue la forme de
Révolution sociale détruira. La finance,
nmerce bourgeois sont dans une période
uïe. Tour à tour, toutes les démocraties,
ats-Unis, l'Angleterre sont prises de folie
itariste, nationaliste. La société bour-
onale vit dans une sorte d'agitation,

l'Internationale ouvrière s'organise, elle
les travailleurs, qui pacifiera les peuples,
raternité humaine.

Marcel Mauss

alistes anglais ont protesté, les Trade-Unions
publié des documents démontrant que pas un
avaient travaillé au Transvaal n'avait eu à se
Pas un ne voulait être naturalisé, pas un ne

L'Unité du Parti Ouvrier anglais (1)

Jusqu'ici, la classe ouvrière anglaise a cru retrouver dans l'un des partis historiques existants, le champion de sa cause. Le parti conservateur a fait passer le « *Workmen's Compensation Act* »; il a, le premier, abordé la question des pensions ouvrières. Tandis que les libéraux érigeaient encore en dogme le non-interventionisme, le parti conservateur posait la base des *factory acts*.

Quant au *parti libéral*, qu'a-t-il fait pour la classe ouvrière? Dès l'origine, il s'est assigné pour mission principale de soutenir les intérêts des industriels. A présent, chaque fois qu'il y a un conflit entre le capital et le travail, on trouve les libéraux du côté des patrons, et il est vraiment curieux d'observer ces hommes, fatigués d'avoir, en comité parlementaire, épuisé toutes les combinaisons imaginables pour détruire le travail organisé, se précipiter sur une plate-forme politique, où ils jurent que toute leur sympathie est avec les ouvriers, et où ceux-là même qu'ils sont en train de leurrer les acclament. — Le parti libéral en Angleterre, comme ailleurs, a accompli sa mission, et comme tout organisme qui n'a plus de raison d'être, il se transformera ou il disparaîtra. D'ailleurs, dès à présent, il n'y a, à vrai dire, qu'un seul parti, celui qui défend les *droits de la propriété*, les capitalistes coalisés pour s'opposer aux réclamations des travailleurs. Il n'y a plus de *party system* en Angleterre, il y a une *classe* ploutocratique, dont les intérêts essentiels sont les mêmes et qui se divise seulement dans de

---

(1) Nos sincères remerciements s'adressent à M. J. R. Mac Donald secrétaire du « Labour Représentation Committee » qui nous a très obligeamment fourni des renseignements, des chiffres, etc.

recourir à l'action politique s'il veut arriver à ses fin
raison en est facile à comprendre. Le capitaliste angla
mence à se rendre compte — comme l'a fait depuis lon
l'américain — que la concurrence doit être limitée, réd
minimum. Il s'unit avec ses compétiteurs pour form
trusts, des *pools*, etc. Déjà l'*Amalgamation Armston*
contrôler environ 4,210,000 liv. st., le pool du coton e
6,000,000 liv. st., celui du charbon de 1,000,000 à 2,000,00

Qu'est-ce que la caisse d'une trade-union, ou mêm
fédération de trade-unions en comparaison de ces é
capitaux? Les trade-unionistes, ou tout au moins be
d'entre eux, comprennent que l'organisation ouvrière n
pas, qu'il faut qu'elle s'appuie sur l'action politique
créer une opinion publique, pour exercer une action
Les coopératives anglaises, pas plus d'ailleurs que les
Unions, ne sont des organisations socialistes, mais la rés
votée au dernier Congrès des coopératives — de présen
candidats aux prochaines élections — est un signe que l
ment a atteint le stade de développement, où il re
e pouvoir accomplir de grands progrès, sans recourir
on politique.

La conférence appelée à aviser aux moyens de procu
lasse ouvrière organisée une représentation plus ad
u parlement, a tenu ses assises les 27 et 28 février d

année. 69 organisations, ayant un total de 568,177 membres, y furent représentées par 129 délégués. Les trois fractions du parti socialiste y envoyèrent des délégués : la *Fabian Society* (861 membres), l'*Independent Labour Party* (13,000 membres) et la *Social Democratic Federation* (9,000 membres).

Voici les résolutions qui y furent adoptées :

1) Cette conférence trouve que l'opinion de la classe ouvrière doit être représentée dans la Chambre des Communes par des hommes sympathiques aux idées et aux demandes des travailleurs, et dont les candidatures sont présentées par l'une des Sociétés ouvrières organisées. (Voté par 102 voix contre 3 voix.)

2) Cette conférence trouve nécessaire d'établir un groupe distinct de représentants ouvriers au parlement, ayant ses propres *Whips*, qui sera prêt à coopérer avec le parti qui voudra légiférer dans l'intérêt direct de la classe ouvrière et qui sera tout aussi prêt à s'associer avec n'importe quel autre parti pour combattre des mesures ayant une tendance opposée. En plus, les membres de ce groupe ouvrier n'opposeront aucun candidat à ceux dont la candidature sera présentée aux termes de la première résolution. (Voté à l'unanimité.)

Les résolutions qui suivent se rapportent à l'organisation du *Comité exécutif*, composé de 7 membres des Trade-Unions, 2 membres de l'Independent Labour Party, 2 de la Social Democratic Federation, 1 de la Fabian Society, à élire par leur organisation respective, — qui administrera les fonds (10 shillings par 1,000 membres), et qui fera un rapport annuel au Congrès des Trade-Unions et des Sociétés nationales représentées dans le Comité. Chaque organisation sera responsable pour les frais d'élection de ses candidats.

Les idées générales du « Labour Representation Committee » sont donc : qu'il s'est formé une fédération de Trade-Uni de Sociétés coopératives, des trois fractions socialistes, ay un but politique ; que le Comité est une autorité centrale, d geante, qui tâche de maintenir un certain niveau d'opin En période d'élection, ce Comité présente une liste de c didats, d'accord avec les différentes organisations qu'il re

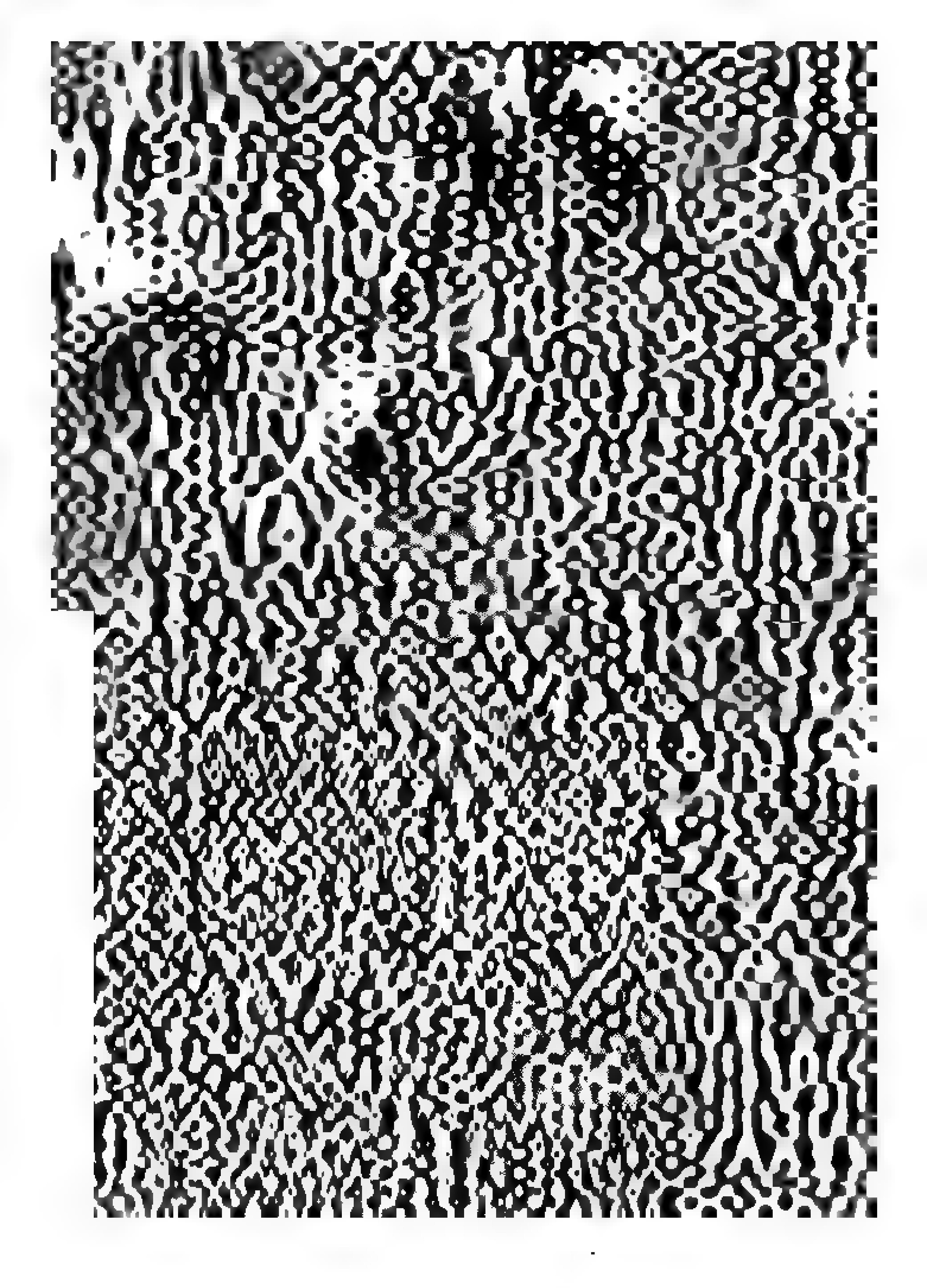

La Grève Générale des Mineurs autrichiens

La grève des mineurs, — une lutte entreprise par soixante mille prolétaires des plus pauvres et des plus opprimés, contre une demi-douzaine de magnats capitalistes des plus riches et des plus puissants — a été une explosion spontanée de révolte contre l'oppression, la misère et la dégradation, qui, en Autriche, sont l'apanage de la classe ouvrière, précisément dans cette branche de l'industrie dont le développement a été le plus merveilleux, et qui, plus que toute autre, participe à la prospérité de l'époque présente. Tandis que la quantité de charbon produit pour la vente en 1860 était de 193,920 tonnes, elle s'élevait en 1880 à 5,208,690 tonnes, en 1890 à 10 millions 399,764 tonnes, et en 1898 à 15,021,705 tonnes ! En même temps l'exportation s'élevait de 6,733,000 tonnes en 1894, à 8,115,000 en 1898, tandis que le prix du charbon, par tonne, augmentait d'après les chiffres trop bas fournis par les patrons, de 1 fl. 45 en 1890 à 1 fl. 77 en 1898.

Non moins prospère fut le développement de la production de la houille. Mais les fruits de cette bonne conjoncture ne profitaient qu'aux patrons, tandis que le salaire et la durée du travail des ouvriers, bien que la productivité moyenne du travail de ceux-ci ait augmenté, restaient les mêmes (1). Et

---

(1) Il est difficile, étant données les divergences qui existent entre les renseignements fournis par les patrons et ceux qui ont été donnés par les ouvriers, et le manque d'une statistique officielle sûre, d'avoir des données exactes sur le niveau des salaires. Mais leur niveau peu élevé ressort déjà de la faible élévation du salaire minimum demandé.

Le professeur Singer a calculé dans un article de la *Zeit* que l salaire journalier *moyen* d'un Hauer était de 1 fl. 48, celui de mineurs de toutes les catégories de 1 fl. 14 et que l'ouvrier de l surface ne gagnait que 75 kreutzers. Ce calcul a été basé sur de données recueillies dans le bassin d'Ostrau, où les salaires sor relativement élevés. — (1 florin vaut environ 2 fr. 45).

au point de vue social —, par la terreur, par des menaces ou par renvois de syndiqués, opposèrent, de leur côté, une résistance acharnée à toute velléité d'organisation des ouvriers. Ils trouvèrent des alliés dans les autorités politiques dont les représentants étaient des parents, des amis, des hôtes, ou des compagnons de chasse soit des patrons eux-mêmes, soit de leurs directeurs. Grâce à l'élasticité des dispositions de notre législation en matière d'association et de réunion, on put interdire les réunions, ne pas autoriser la formation d'associations ou dissoudre sous un prétexte quelconque celles qui existaient déjà, chaque fois qu'elles gênaient un patron. Et lorsqu'une grève éclatait, alors l'attitude des autorités dégénérait en une sorte de manie de la persécution. Sous prétexte qu'elles menaçaient l'ordre et la sécurité publique, on interdisait complètement les réunions publiques, on dispersait les citoyens convoqués dans les réunions privées, on dissolvait des associations, ou bien on suspendait leur fonctionnement, en un mot on proclamait d'autorité privée l'état de siège —; et tout cela par une interprétation de loi appropriée aux circonstances, procédé dont on a essayé aussi de se servir, comme nous le verrons plus loin, pendant la dernière grève.

Et lorsque toutes ces tracasseries ne produisaient pas l'effet voulu, lorsque les ouvriers continuaient la grève, lorsque ceux qu'on avait privés de leur droit de réunion et d'association manifestaient dans la rue, alors on faisait venir les gendarmes, des coups de fusil partaient et des citoyens autrichiens roulaient dans le sang.

De cette façon furent tués en 1890 à Polnisch-Ostrau, trois ouvriers, six autres furent grièvement et un grand nombre légèrement blessés. A Ostrau, furent tués douze ouvriers et un garçon de huit ans, tandis que quarante-cinq personnes, dont une laitière, furent blessées plus ou moins gravemen[t]. Et quand, après cet écrasement toujours violent de la grève, [l]es ouvriers étaient forcés de reprendre le travail sans condit[ion]s, les patrons profitaient de l'occasion qui se présentait [po]ur détruire complètement l'organisation et subjuguer défin[itiv]ement le travail.

ouvriers, en vertu duquel ceux-ci obtenaient une augmentation de salaire et une indemnité pour le logement; en outre, les délégués ouvriers reçurent l'assurance qu'aucun obstacle ne serait mis au libre développement des organisations ouvrières. Par contre, la journée de huit heures que les grévistes ne demandaient d'ailleurs que pour les ouvriers de la surface, —les ouvriers travaillant sous terre dans les usines de Styrie le possédant déjà —, ne fut pas accordée. Sur le conseil du syndicat, les ouvriers se contentèrent des concessions obtenues. et le 8 janvier le travail fut repris.

Au même moment où les mineurs styriens se mettaient en grève, une autre grève éclatait aussi, pour un motif qui en lui même n'était pas bien important, dans deux charbonnages de Mahrisch-Ostrau, le centre de l'industrie minière en Moravie. Un règlement nouveau qui changeait la division du travail sans d'ailleurs toucher à sa durée y avait été introduit, sans que l'on eût au préalable consulté les mineurs. Les ouvriers, au nombre de 1,000, demandèrent la réintroduction de l'ancien règlement et la réduction de deux heures de travail le samedi: et lorsque cela leur fut refusé il déclarèrent la grève. Le mouvement s'étendit rapidement à trois autres charbonnages. Le mécontentement des mineurs, pendant longtemps réprimé, éclata alors d'une façon irrésistible. De nouveaux désidérata allant plus loin furent formulés et les mineurs des autres charbonnages invités à se joindre aux grévistes. La réponse à ces désidérata, qui furent adressés au nom de tous les ouvriers du bassin moravo-silésien, devait être donnée le 11 janvier au plus tard; en cas de refus la grève générale devait être proclamée.

Les ouvriers réclamaient : 1) la réduction à huit heures, y compris la descente et la remonte, de la durée du travail qui était jusqu'ici de dix heures; 2) la paye aura lieu tous les huit jours; (jusqu'ici les mineurs étaient payés une fois par mois, toutefois ils avaient droit à un acompte approximatif tous les quinze jours); 3) la fixation des salaires minima suivants : pour les Hauer (mineurs, carriers) 2 florins; pour les Hülfrarbeiser (aides) plus âgés, 1 fl. 50; pour les jeunes

et les délégués ouvriers d'Ostrau et Karwina furent forcés de reviser leur décision antérieure. Ils avaient déconseillé la grève, parce qu'ils considéraient qu'une grève partielle n'avait aucune chance de réussir et qu'une grève générale leur paraissait impossible à cause de l'insuffisance de l'organisation. Mais maintenant, devant ce mouvement qui s'était emparé avec une force irrésistible de toute la classe ouvrière, lorsqu'il devenait évident que les ouvriers ne voulaient plus supporter l'horrible oppression dans laquelle ils vivaient, il devint impossible d'hésiter, de se retenir plus longtemps. Le 16 janvier, la grève générale fut déclarée à Ostrau et à Karwina ; des secours furent demandés à la Commission générale des syndicats ; en même temps, une manifestation solennelle de confiance dans le parti démocrate-socialiste prouva combien peu d'effet avaient produit sur les ouvriers toutes les menées démagogiques des chauvins nationalistes. Le 22 janvier, environ soixante mille mineurs étaient en grève en Bohême, en Moravie et en Silésie.

Cette grève, la plus grande qui ait eu lieu jusqu'ici en Autriche, exigeait du parti socialiste les plus grands efforts, aussi bien au point de vue financier qu'au point de vue politique. Les ouvriers avaient en face d'eux comme patrons, organisés en syndicat, un petit nombre de ces représentants de la noblesse féodale et de la haute finance qui, en Autriche, sont habitués à disposer du gouvernement et des autorités comme si c'étaient des employés à leur solde. Ils représentent le même type du patron que le « roi » Stumm en Allemagne et M. Schneider en France. Ils veulent être les « maîtres chez eux » et considèrent toute velléité d'indépendance manifestée par « leurs » ouvriers comme une sorte de crime de lèse-majesté, digne du dernier supplice. Ils mirent donc tout en œuvre pour réprimer le mouvement gréviste. Car ils y voyaient non seulement une atteinte à leur profit, et dans la journée de [illegible] heures une revendication révolutionnaire, mais aussi une [illegible] volte contre leur domination politique ; ils le considérai[ent] non seulement comme une lutte des mineurs pour amélio[rer] leur situation, mais aussi comme une lutte de la démocr[atie]

La Question de la I

Mais bien que la grande
soit peu développée en Fra
une grande importance, la
autant qu'on pouvait l'espéı
paysans aimaient les nombı
est ébranlée quand on voit
surtout qui limitent le nomb
départements la natalité est
le commencement du siècle
grandes variations. Ainsi,
des naissances dans les dép

Nord	
Pas-de-Calais	
Seine-Inférieure . . .	
Finistère	
Corse	
Lozère	

A l'inverse de ces départ
une augmentation de la na
par une prompte décroiss

(1) Voir notre dernier numé

constaté un nombre de naissances dans les départements de :

	1801-1810	1886-1891
	—	—
Yonne	30	18
Côte-d'Or	31	18
Charente	32	19
Puy-de-Dôme	33	19
Gers	30	15
Lot-et-Garonne	30	15
Garonne	33	18
Maine-et-Loire	34	19

Or, ces huit derniers départements qui accusent une diminution dans la natalité sont précisement ceux où la classe des paysans est nombreuse et aisée. Cette concordance de l'aisance du paysan avec la limitation de la famille est à peu près généralement constatée par les statisticiens et les autres observateurs. Ainsi, Toussaint Lona fait remarquer que les quatre départements de la Normandie où les paysans sont particulièrement aisés, accusent une natalité des plus faibles. Dans le sud de la France, ce sont encore les départements les plus riches, où les naissances diminuent le plus. Arsène Dumont, qui a étudié un grand nombre de communes, nous apprend, d'accord en cela avec Dubest et d'autres savants, que les paysans riches ou aisés ont de moins en moins d'enfants, et que les naissances deviennent de plus en plus nombreuses dans les communes où la situation du paysan est mauvaise, et où il y a un nombreux prolétariat agricole.

En Angleterre et en Allemagne, ainsi qu'en France, on cherche à établir comme un fait indéniable que les habitants des campagnes et particulièrement les cultivateurs ont beaucoup plus d'enfants que les citadins et les ouvriers industriels. Il est important de montrer que la natalité offre de notables différences dans les différentes grandes villes. Déjà vers 1840, académicien Hippolyte Passy fit la remarque que les naissances étaient très-rares dans les villes habitées par la bourgeoisie riche ou moyenne, mais que les villes de fabriques en enregistraient beaucoup. D'après ses chiffres, on comptait au Mans 2,4 enfants par ménage, à Tours 2,5, à Versailles et à

ers 2,6, à Caen et à Clermont-Ferrand 2,7, tandis qu'à t-Etienne, ville où les prolétaires sont très nombreux, on ompte 4,6 par mariage, à Nimes et à Boulogne près de 4 arseille et à Dunkerque 3,8 et à Limoges 3,7. En même os Passy constatait que dans les villes industrielles la natalépassait la natalité moyenne de toute la France. Le même nomène a été constaté récemment par le chef du bureau tatistique de Paris. Tandis que dans les arrondissements plus riches de Paris, pour 1,000 femmes de quinze à cinte ans, il y a annuellement de 34 à 53 naissances, on en pte de 95 à 108 dans les arrondissements les plus pauvres; atalité y est de deux à trois fois plus forte. Et nous arriainsi au point capital de cette étude. On se demande peut venir l'augmentation de la population en France, que les paysans en grande majorité fort aisés limitent de en plus le nombre de leurs enfants, comme on le fait égant dans la classe moyenne.

l'on fait abstraction de l'immigration, il n'y a que deux ses de la société qui contribuent à augmenter la popula-; la première est celle des paysans pauvres et des prolés agricoles ; on les rencontre surtout dans les départes de l'ancienne Bretagne. Châteauneuf et Villermé, dans apport qui leur avait été demandé par l'Académie, nous ent une description intéressante de l'existence des pay-bretons vers 1840 :

Que de malheureux en Bretagne en sont réduits là ! Il l'avoir vu pour se faire une idée de leur dénûment, il faut pénétré dans la demeure d'un pauvre paysan breton, sa chaumière délabrée dont le toit s'abaisse jusqu'à , dont l'intérieur est noirci par la fumée continuelle des ères et des ajoncs desséchés, seul aliment de son foyer. dans cette misérable hutte où le jour ne pénètre que p rte et s'éteint dès qu'elle est fermée, qu'il habite lui et lle demi-nue, n'ayant pour tout meuble qu'une mauvai , un banc, un chaudron et quelques ustensiles de ména ois ou en terre ; pour lit, qu'une espèce de boîte où he sans draps sur un matelas où la balle d'avoine a re

mine sur un peu de fumier la vache maigre et chétive (heureux encore s'il en a une) qui nourrit de son lait ses enfants et lui-même » (1). Les deux académiciens complètent ce tableau désolant en ajoutant que souvent une famille n'avait que 250 francs à dépenser par an. Et ces misérables paysans qui améliorent leur situation en entrant dans une fabrique ou dans la marine marchande, forment une des principales sources du repeuplement de la France.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais forment l'autre source, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous.

Périodes	Accroissement total de la population en France (2)	Accroissement de la population dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais		Accroissement de la population urbaine des départements du Nord et du Pas-de-Calais	
		Absolu	pourcentage de l'accroissement total	Absolu	pourcentage de l'accroissement total de la population en France
1861-1865 . .	716.000	91.000	13 0/0	44.000	6 0/0
1881-1885 . .	469.000	111.000	24 0/0	73.000	16 0/0
1886-1890 . .	201.000	102.000	51 0/0	63.000	34 0/0
1891-1895 . .	— 1.400	103,000	!!!	66,000	!!!

Tandis que vers 1860, l'excédent des naissances sur les décès ne formait que les 13 p. 100 de l'accroissement total de la population en France, il est monté à 24 p. 100 dans la période quinquennale de 1881-85 et à 51 p. 100 dans la période de 1886-90; mais dans les cinq dernières années, les décès auraient surpassé les naissances dans tout le reste de la France de plusieurs mille sans ces deux départements, ou même sans les villes industrielles de ces départements. Il est intéressant d'examiner le caractère économique de ces deux départements: ils possèdent environ 28 p. 100 des broches de coton de toute

(1) Rapport d'un voyage fait dans les cinq départements de la Bretagne pendant les années 1840 et 1841, d'après les ordres de l'Académie Royale des sciences politiques de l'Institut de France. Tome IV, Paris 1844, p. 644, etc.

(2) L'excédent des naissances sur les décès.

la France, tout en n'occupant que 2 à 3 p. 100 de la superficie totale du pays ; les broches de filature de laine peignée y figurent dans la proportion de 68 p. 100. Ces départements fournissent en outre à peu près 15 p. 100 de la production totale de la fonte, environ 24 p. 100 de la production totale de l'acier, et près de 58 p. 100 de la production totale de la houille (1) ; ils emploient enfin plus de 20 p. 100 des machines à vapeur employées dans l'industrie française.

Ce sont donc les régions houillères, les grands centres industriels qui empêchent que la population n'aille en décroissant.

Cette relation entre le développement industriel et la natalité peut se prouver pour toute la France, et de quatre manières. Mais comme je dois me borner, je ne parlerai ici que du rapport entre la consommation de la houille et de la natalité et je réserverai le reste pour mon livre *La dépopulation et la situation économique de la France*, qui doit paraître prochainement à Berlin, chez l'éditeur Guttentag.

Si l'on classe, en exceptant le département de la Seine, les quatre-vingt-six autres départements suivant la consommation par tête du charbon, on obtient cinq groupes.

	Nombre de départements	Moyenne des naissances sur 1000 femmes de 15 à 45 ans en 1890-91
	—	—
1er groupe (2)	10 départements	112,7
2e —	17 —	95,7
3e —	19 —	92,3
4e —	20 —	92,2
5e —	20 —	108,4
	Seine	86,5
	Toute la France	98,8

(1) Dont environ 10,6 millions de tonnes pour le département du Pas-de-Calais et environ 5 millions pour le département du Nord. Il est particulièrement intéressant de remarquer que l départements qui produisent le plus de charbon ont aussi la pl grande natalité.

(2) Pour bien mettre en évidence ce que le phénomène a régulier, ces groupes ont été formés de manière à ce que chacu renfermât autant que possible le même nombre de femmes de 15 45 ans.

viron 80 p. 100 habitent des communes rurales, ont accusé dans la même période un nombre de décès supérieur au nombre des naissances.

Tout ce qui précède montre clairement que pour résoudre la question de la dépopulation en France, il ne faut pas augmenter les charges qui pèsent sur le prolétariat agricole ou urbain pour favoriser les paysans dont la situation est d'ailleurs assez bonne. J'aurai probablement l'occasion plus tard de m'occuper d'une manière plus approfondie des moyens réellement efficaces qu'il faudrait employer pour remédier au mal.

On peut en tous cas prévoir que la France, si elle persévère dans la politique étroite dans laquelle elle est engagée, verra dans peu d'années, grâce à l'enrichissement des paysans, la natalité décroître encore très sensiblement, comme nous l'avons montré pour les dernières années. Et le pays, déjà arriéré au point de vue économique, rétrogradera également sur le terrain politique...

Dr J. Goldstein,
Privat-Docent à l'Université de Zurich.

(Traduit par Camille Polack)

Courbevoie et Suresnes; mais cette extension des services avec une administration débutante et qui ne pouvait exercer un contrôle efficace, compromirent l'existence de la Société et la déterminèrent à fermer ses succursales.

L'initiative de la fondation de l'Abeille Suresnoise fut prise par M. Clavel, qui était alors adjoint au maire de Suresnes et président de la Société de secours mutuels de cette commune; l'excessive cherté des denrées à Suresnes, en même temps que leur qualité inférieure, l'amenèrent à penser qu'il y aurait avantage pour les ouvriers, et même pour les habitants en général, à former une Société de consommation, et établir ainsi la concurrence, qui ferait baisser le prix du commerce.

La Société s'est constituée sous la forme civile : elle a emprunté les conditions de son existence à la fois aux articles 1832 et suivants du Code civil et au titre III de la loi du 27 juillet 1867.

CAPITAL

Le capital de la Société a été fixé par les statuts à la somme de 30,000 francs. Il est susceptible d'augmentation par l'admission de nouveaux membres et par des décisions ultérieures de l'Assemblée générale.

Il peut être diminué par la retraite de sociétaires, mais sans pouvoir descendre au-dessous de 15,000 francs. Disons de suite que les précautions sont prises pour que, dès à présent, il ne puisse arriver au-dessous de 47,000 francs. Ceux qui ont en mains la direction d'une Société coopérative doivent toujours prendre des garanties contre l'extrême mobilité de ses membres, et par suite l'extrême mobilité de son capital.

Les statuts de la Société ont été préparés par M. Clave son fondateur, et rédigés par acte sous-seing privé. La seul disposition importante à noter dans l'acte fondamental est l caractère de fixité donné à l'administration de la Société; l Conseil étant renouvelable chaque année par tiers seulemen

chaque membre est assuré de re
trois ans, de sorte qu'il a le temp
cessaire à une bonne gestion; l'
Sociétés coopératives qui existai
surtout à l'instabilité des Conseil
renouvelait tous les trois mois.

(La loi a fixé comme maximum
nistrateur à six ans.)

Pendant plusieurs années l'Ab
vue, non seulement des commerç
geois, qui considéraient cette insti
socialiste. L'hostilité des comme
nombreuses pétitions, qui valuren
casseries de la part de l'administr
citations en justice de paix; mai
président, ceux qui dirigeaient ce
leurs frais.

Un fait assez remarquable à not
ciété, c'est le rôle qu'elle a joué en
ment de Paris. Les habitants de la
de rentrer dans la capitale et de
resnes fut abandonné, et ses habit
le faubourg Saint-Honoré. La So
provisionnements à Paris, s'install
bourg, et, pendant les quatre mois
ses membres aux mêmes conditio
que toutes les denrées étaient hor

Le tableau des opérations de l
tion, le 31 mars 1868, au 31 décem
plus loin, se résume comme suit :

Les recettes se sont élevées à 6,5
uts à 907,602 fr. 29, et les boni
iffre de 522,606 fr. 66. Pendant
gie la somme de 493,292 fr. 85.

Maintenant, si l'on considère l
rrons que la Société continue à

Le chiffre d'a
néfices de 80,53

L'année 1899
bénéfices.

L'Abeille Sur

Et, cependa
comportant le
sont que de sin
cipes de la coo
de leurs frères,
d'amener l'Abe
aujourd'hui.

Il est à rema
est dirigée uni
veloppement q
presque double
sociétaires de

En 1894-95, l
Société, il n'ex
était très restr

Le Conseil d'
son président,
trouver les fon
rie; ce fut la c

Les adminis
esprit nouvea
une direction n

Pour cela, i
statuts, débar
l'empêchaient
contrôle sérieu
toutes les opé

Aussi, quels
années !

Création d'u

Agrandissen
salle de vente.

Établissement de nouveaux rayons, tels que : linger
cerie, charcuterie et autres.

Distribution de bonis sensiblement plus élevés qu'
vant.

Enfin, constitution d'une réserve de 25,000 francs.

Le sort du personnel a été également amélioré da
notable mesure.

Les employés de l'Abeille reçoivent aujourd'hui un
nération convenable et ont droit à des égards qui ass
dignité du travailleur.

Le Conseil s'occupe en ce moment de la question
boursement des obligations de l'immeuble de la Sociét

Et, malgré tous ces travaux, malgré toutes les r
accomplies, l'administration de l'Abeille a pris part à
actes qui ont marqué la vie coopérative en ces d
temps.

Ses membres ont régulièrement suivi les séances
« Bourse coopérative ».

Ils ont aidé à la création de Sociétés sœurs dans le
munes voisines.

L'Abeille a contribué également, dans une large
(3,000 francs environ), à l'édification de la Verrerie ou
cette manifestation de la solidarité des travailleurs. I
une des principales actionnaires de la Société coopéra
production des sacs en papier, 43, rue de Gergovie.

Comme membre donateur, l'Abeille est mêlée à la
presque toutes les Sociétés de la commune.

Après avoir solidement établi le côté commercial de
ciété, le Conseil a créé une caisse de secours pour v
aide aux sociétaires malheureux.

Comme nous venons de le démontrer, l'Abeille Sur
s trouve donc en état d'accomplir ses destinées et à j
r : qui sera dévolu dans le siècle prochain aux S
c .pératives, tant de production que de consommatio
olidement armée pour sa défense, l'Abeille est p
p ndre place à côté des Sociétés sœurs pour repou

dernier assaut que veulent leur livrer les ennemis de la coopération, qui sont aussi les ennemis des travailleurs.

La victoire ne saurait être douteuse.

Et dans un avenir prochain, nous en avons le ferme espoir, la France entière ne sera plus qu'une vaste Société coopérative, distribuant à chacun de ses membres ce qui lui est nécessaire pour vivre.

Nous donnons ici quelques chiffres pris à l'actif du dernier bilan du 31 décembre 1899 :

	Francs
Marchandises en magasin. . . .	51.976 85
Titres.	24.809 75
Immeuble.	115.000 »

En réalité, l'actif se balance avec le passif par une somme de 255,718 fr. 39.

L'Abeille Suresnoise occupe un personnel de quinze personnes, hommes et femmes. Le montant des salaires par mois est de 2,162 fr. 50.

RECETTES COMPARÉES DE 1898 ET 1899

Mois	1898	1899	Augmentation	Diminution
Janvier. . .	36.793 50	40.904 75	4.111 25	» »
Février. . .	39.091 75	39.514 15	422 40	» »
Mars. . . .	43.932 50	45.453 05	1.520 55	» »
Avril. . . .	42.529 35	43.978 70	1.449 35	» »
Mai.	42.894 70	43.599 45	704 75	» »
Juin	40.693 55	41.718 15	1 024 60	» »
Juillet . . .	41.361 20	43.450 10	2.088 90	» »
Août. . . .	39.709 10	41.302 80	1.693 70	» »
Septembre .	38.774 55	41.005 45	2.230 90	» »
Octobre . .	40.414 30	45.758 30	5.344 »	» »
Novembre .	43.502 60	41.264 30	» »	2.238 3
Décembre .	44.365 05	48.791 65	4.326 60	»
Totaux. .	494.062 15	516.740 85	24.917 »	2.238 3

Augmentation : 22,678 fr. 70.

partie du commerce et de l'industrie qui correspond à la consommation locale, et s'emparer de l'administration de la commune. Ces organisations, exclusivement ouvrières, par l'absorption de tous ces services, deviendront une puissance qui pourra imposer aux Parlements l'adoption de lois plus équitables et plus en rapport avec les besoins de la vie actuelle et surtout plus favorables à la classe productrice, si méritante, comme on le voit, et si mal partagée en retour.

Nous sommes heureux de constater que l'effort fait par des travailleurs comme ceux de Suresnes ont dessillé les yeux des socialistes incrédules qui, il y a quelques années encore, haussaient les épaules en souriant quand on leur parlait de l'efficacité du coopératisme.

Si nous voulons, d'ici quelques années, avec de l'énergie et de la volonté, nous aurons institué dans notre France des œuvres aussi admirables que celles des Belges et des Anglais.

Quelle force alors pour le socialisme! On pourra envisager d'une façon plus sereine et plus confiante la Révolution sociale, qui libérera la société, en supprimant les classes dirigeantes et oisives, au profit de la classe productrice des travailleurs.

Th. Bock

CRITIQUE DRAMA

THÉATRE ANTOINE. — *La Clairière,*
de MM. DONNAY et DESCA

Les *Temps nouveaux* — l'organe doc
chisme — publient fréquemment des appel
veulent s'évader de la société capitaliste e
plètement possible, leur rêve de vie : un g
doit se suffire à lui-même. Les théoriciens a
tent généralement point ce genre de prop
qui ne peut apporter que souffrances et désill
et Descaves à leur tour ont, semble-t-il, v
ment dans la société présente échouent et d
les essais de communisme. D'abord, les e
parés ; puis, l'air empesté de la cité capitali
même dans les endroits les mieux clos ; et
qui s'associent pour subvenir à tous leur
mutuelle, ressuscitent une période dépas
économique. Cette dernière objection n
Rouffieu, qui veut construire un moulin à
le blé de la Clairière, ferait œuvre meill
s'il aidait les travailleurs qui s'organisent
moulin voisin et ses puissantes machines.

Mais la pièce de MM. Donnay et Desca
lement une œuvre d'éducation : elle a d'au

Malgré la longueur de certaines scènes
discussions théoriques, la *Clairière* est un
Elle offre une étude minutieuse de caract
vifs et spirituels, et des scènes de pass
;oureuses, d'une incontestable justesse
Après avoir quitté une épouse acariâtre,
. venu s'établir avec une compagne de
e-Eure, où son indépendance et sa bont
viable situation. Son père, qui ne l'a poi

le surprend en plein rêve de bonheur. Le bonhomme, bourgeois sceptique, qui connait les *tenailles* de l'union légale, ne se fait guère faute d'approuver *l'union libre* que son fils a cru devoir contracter. Il accepte avec joie l'hospitalité que lui offre gracieusement sa bru et il profitera de son séjour à Villiers, pour connaître un peu les gens au milieu desquels vivent ces enfants. On annonce justement l'un des plus notoires habitants de la ville.

C'est M. Verdier, bourgeois parvenu, gros électeur « républicain radical socialiste indépendant », patron du journal l'*Eclaireur*. Il profite de la présence de M. Alleyras père, pour faire un petit exposé de ses opinions politiques. Vous les connaissez, j'en suis sûr ; — car le personnage bourgeois philanthrope et faux bonhomme nous a déjà été décrit bien souvent — je ne dis pas trop souvent. Mais M. Verdier a une requête à présenter. Il vient solliciter du docteur Alleyras un congé pour l'institutrice actuellement un peu fatiguée.

Le « tyranneau » de Villiers est à peine sorti que la bonne annonce un de ces « sauvages » de la Clairière. C'est Rouffieu, l'âme de la petite colonie communiste. Il vient chercher Alleyras pour un homme mourant de faim, que les compagnons ont recueilli sur la route. Le docteur ira ; mais il veut satisfaire sa curiosité et connaître l'histoire de cette Clairière qui effraye tant les naturels de Villiers. Rouffieu, homme convaincu et loquace, ne se fait guère prier pour nous donner une petite conférence sociologique. La contradiction est présentée par le père Alleyras qui, ayant vu échouer bien des essais de communisme, ne croit guère à la réussite de la Clairière.

La discussion, un peu ennuyeuse, prend fin à l'arrivée d'Hélène Souricet — qui demande à être reçue par le docteur Alleyras. La malheureuse a été séduite par le fils de Verdier. Elle est enceinte et résolument sollicite du docteur un avortement. Alleyras n'y peut consentir, mais promet son appui la pauvre fille. Le bel élan de révolte d'Hélène Souricet q plaide éloquemment le droit à l'avortement, rend émouvar cette scène qui procède pourtant d'un thème banal.

Au deuxième acte, nous sommes à la Clairière — Poulot

ins poumons, — Collonge dit l'Amateur
gnon, son travail terminé, fume sa pipe,
vieillard recueilli sur la route, contemple
ıleau de vie familiale, où Bongoint dit
ınne et franche gaieté. Mais ce sont là
nons, et la colonie en possède de moins
ier, l'ivrogne, le père Testud, paysan
mmunauté, et enfin les femmes envieuses
es autour d'Adèle Rouffleu.

nuie, et pour vaincre son ennui, elle fait à
onduit doucement — quelques avances
tour de cette scène de séduction, ingé-
ıe se nouera la pièce. Adèle Rouffleu,
néchamment et poussera à la ruine de
ement minée. Le docteur Alleyras a fait
e sa protégée, Hélène Souricet. Verdier
cet acte de générosité, qui l'accable. Il
contre le malheureux docteur, qui, mis
se retirer avec sa compagne chez ses

colonie n'acceptent point de bon cœur
c joie apporter à une œuvre qu'ils ont
oncours de leur intelligence. Madame
ıricet sont trop élégantes et trop bonnes
r reprochent comme autant d'insultes
ons qu'elles accumulent. Adèle Rouffleu
ionge aime Hélène Souricet et sa jalousie
e ne saurait pardonner. Elle attise les
semble une loge où toutes les concierges
ent donné rendez-vous. — La scène est
ude, où toutes les femmes de la colonie
amplifiées, les pires injures et les plus
esse des aimables créatures dont elles
lre la haute valeur morale. Mais Adèle
te point d'injurier ; — pour assouvir sa
ın crime · elle dénonce Colonge, réfrac-
ire.

Un petit garçon de
anonyme qu'elle a
sa femme, qui, cyni
et son amour pou
colonie, — elle étou
sort en crachant su
meilleure de la pièc
précédentes, s'opp
ments de passion.

Le dernier acte p
une dernière tentati
lui. Elle consentira
colonie ne sera p
Roufflеu même ne c
thousiaste fondateu
qui ont conduit la C
d'entretien entre C
était prématurée, r
semé germera un jo

Antoine, l'un des
de son personnage
caractère de Roufl
de décision et de h
ses rôles avec tant
sonnage de Collong
n'a point connu les
des brutalités de l'
lière nous a donné

Le rôle d'Hélène S
Suzanne Desprès, n
Nau dans le rôle d'
séduction, elle est
belle scène du *cons*
mier jet, qui ne con
conduit sa passion,
sa route.

CHRONIQUE SOCIA

FRANCE

I — FAITS POLITIQUES

Le Comité général et les élections de Paris. — No
lerons que du rôle du Comité général dans les électi
cipales parisiennes et de l'influence qu'il a eue sur e

Il faut avouer que celle-ci a été à peu près nulle.
s'est, en effet, borné à rédiger un appel au prolétar
tant à voter pour les candidats qui accepteraient
formules générales qui ont servi de base à la convc
Congrès national de Paris. Il restait entendu que ce
devait pas être affiché, qu'il ne devait pas aller
électeurs, mais seulement jusqu'au comité socialiste,
à être en règle avec le Comité général.

Ces trois formules pouvaient être nécessaires,
n'étaient guère suffisantes pour retenir l'attention
teurs. Elles ne donnaient, en effet, aucun éclaircisse
exemple, sur la question de savoir si l'élu était fa
l'exploitation des travaux en régie, ou, au contr
remise de ces travaux aux mains des syndicats.
cat du gaz venait de déclarer qu'il demanderait l'ex
de ce service, le monopole de la Compagnie finissan
le Syndicat des omnibus offre aussi de prendre les
concessions et de remplacer la Compagnie dont le
expire en 1910. C'étaient là des questions d'une in
extrême puisqu'elles touchent à l'organisation de
ouvrière, à sa capacité et aux intérêts généraux de

Le Comité général ne s'est pas préoccupé de cette
de la lutte électorale, pas plus d'ailleurs qu'il ne s'

cupé des conditions de
avec les fractions bourg

C'est là tout ce qui in
ral, qui n'est pas arriv
les syndicats, pas plus
mant la durée du travail
tion, aucune indication.

C'était là sans doute
ne peuvent vivre qu'en p
les éviter, sont obligés
rales.

Aussi c'est en échange
qui forment la majeure
ont livré la campagne él
a traité ou esquivé les
au deuxième tour, dans
nationaliste, on a pu voi
ouvrier français retirer p
— la plupart des « mout
sion du leader de ce par
tionalistes.

Il faut l'avouer : l'u
encore. Elle ne peut être
où se trouvent les délég
unes des autres et au s
majoriser ce Comité.

Au lieu de s'occuper c
songe guère qu'à absor
sation comptant bien
législatif semble ne pas
la solution révolutionna.
députés que des agents

Il y a des régions cep
ce n'est pas là le seul m
socialiste. Ce sont les
départementales autono
liste. Je veux parler en

:s du Comité général ni d'organi.
paux viennent d'être élus, soit un g
ctions de 1896; c'est encore la féd
les 25,000 adhérents de ses 33 syn
umené la conquête de cinq munici
a millier de voix à peine les sép
t aussi dahs le Nord où la Fédérati
ıe autonome et où coopératives
nme en Belgique a pu, par des
ocialiste, garder et conquérir des
, Armentières, Anzin, Fourmies, e
iit eu déjà un effort sincèrement c
que soit la composition économi
:toire est restée aux socialistes
s générales sont nécessaires et il f
a solution des problèmes immédi
au maire de Lyon, le Dr Augagne
modèle de réformes pratiques in
ıéraux, conformes au souci du dé
ıce et de la nature humaine.
ner, dans le prochain numéro, un t
:s municipalités dans lesquelles l

:ux manifestations avaient précéd
.t : 1° les félicitations au gouvern
'ande majorité des conseils gén
ıicipales qui, en province, ont
ère Waldeck-Rousseau-Millerand.
· la politique générale de ce minis
· qu'à un ordre du jour de confia
dire aujourd'hui, à ce sujet, si les
n officier de l'état-major, n'avaient
leur compte l'affaire Dreyfus, so
n ordre du jour par lequel elle int
vernement de rouvrir cette affair
vrier français et la plupart de ce

Parti socialiste révolutionnaire ont cru devoir s'abstenir. Les autres députés socialistes ont voté contre cette motion stupide.

Les nationalistes, qui comptaient bien tenir pour tel l'ordre du jour qu'ils ont fait voter et le faire annuler à la séance suivante en interpellant le gouvernement sur les mêmes faits, ont abouti cependant au Sénat à faire déclarer par le général de Galliffet que l'officier qui avait divulgué les pièces secrètes au journal l'*Eclair* avait « commis un crime » et que le cas de cet officier politique n'était « pas isolé » dans l'armée. Les nationalistes ont ainsi découvert l'armée une fois de plus et l'ont signalée aux efforts nécessaires en vue des réformes à opérer tout d'abord dans le recrutement des officiers. Ils ont donné une actualité nouvelle aux projets de réforme de l'enseignement et des associations.

PAUL DRAMAS

II — FAITS ÉCONOMIQUES

Le petit commerce de l'alimentation. — Depuis quelques années, le *Comité de l'Alimentation parisienne*, qui est présidé par M. Marguery, et autour duquel viennent se grouper la plupart des syndicats patronaux du commerce de l'Alimentation, intervient activement dans les élections parisiennes en patronant auprès des commerçants les candidats qui s'engagent à défendre soit au Conseil municipal, soit à la Chambre son programme de revendications.

Certains articles de ce programme sont directement en opposition avec les intérêts de la classe ouvrière, par exemple:

Rejet absolu de toute proposition ayant pour objet la création d'établissements municipaux, commerciaux ou industriels.

Revision de la nouvelle réglementation des concessions sur la voie publique : 1° En ce qui concerne les heures d'ouverture e[illegible] fermeture des étalages; 2° en ce qui touche la tarification sup[illegible] mentaire des terrasses imposée aux débitants.

Application de la patente, avec toutes ses conséquences, [illegible] Sociétés coopératives de consommation ainsi qu'à tous les co[illegible] merces clandestins, quels qu'ils soient.

Application stricte de l'ordonnance de police de décembre [illegible]

3,453 n'occupent aucun e
boutiques tenues par le
auxiliaire salarié; 17,40
occupent de 5 à 10 emp
ployés; 130 occupent de
à 100 employés; 7 occup

Pour 6,113 établissen
n'a pu être déterminé.

L'ensemble de ces 28,
nel salarié composé d'en

En outre, la populat
commerce de détail que
meurs et 10,000 « petits
sans place fixe et uniqu

Quelques branches d
tion ne sont pas représ
tion parisienne. Il en
marchands des quatre-s
menacés par l'un des a
date du recensement, il
dont 2,300 hommes, et

Les Congrès Ouvri
tiennent d'habitude en
les fêtes de Pâques et d
que l'on déroge à cett
moment; l'ouvrier est en
que le nombre de jours p
pas à l'augmentation du
aussi petit que possible,

(1) 2,400 établissements
trons et patronnes; 7,000

jamais venu à l'es
les organisations
sations, — la lutte
vent dirigée contre
Nombreux sont le
naître l'organisati
ont dû être décla
sance. La liberté
défense complète
encore pour beau
politique sociale.
situation extrêm
durant les cinq d
peu. Comparé à
salaires ne s'est
prospérité industr
Cela ressortirait
même de compar
ceux de l'année
salaires en argen
les ouvriers ont é
de jouissances, d
tence. Le capitali
tant que producte

Mais quoique la
ne se soit pas, pe
autant que nous p
pour cela estimer
cale. Car sans le
dables luttes de c
sés en secours, et
les ouvriers quitt
classe ouvrière en
qu'elle ne l'était a
lement. La périod
devenue pour la c
sante. A ce point

heures, et pour un nombre assez important d'ouvriers celle de neuf heures; pour certains petits groupes on a obtenu une durée de travail plus courte encore. C'est là, incontestablement, le plus beau succès du mouvement syndical, beaucoup plus important que les augmentations de salaires, souvent apparentes et ne servant, dans beaucoup de cas, qu'à compenser une élévation dans les loyers et dans le prix des objets de première nécessité.

Les syndicats catholiques. — Un phénomène curieux dans le mouvement syndical en Allemagne, c'est la tendance du parti du Centre catholique à fonder des syndicats. Ces organisations nouvelles, créées moins dans un but corporatif que pour combattre nos organisations syndicales, accusent de très grands progrès lorsque l'on ne s'en tient qu'au nombre de leurs adhérents. Car bien qu'elles n'existent pas depuis plus de cinq ans environ, les 55 Sociétés corporatives chrétiennes *(Christliche Gewerkvereine)* comprennent déjà plus de 130,000 ouvriers. Ce fait a vivement occupé une partie des assemblées générales de nos syndicats qui se sont tenues à Pâques de l'année courante; elle a eu pour conséquence que le caractère non politique de nos syndicats a été mis en relief avec plus de netteté que jamais auparavant. Telle a été surtout l'attitude de l'organisation des ouvriers de l'industrie minière et de la métallurgie. Aussi bien théoriquement que dans leur activité pratique, les syndicats allemands se plaçaient toujours à ce point de vue qu'aucun de leurs membres ne devait jamais être inquiété au sujet de ses opinions politiques ou de ses convictions religieuses; on n'exigeait de lui qu'une chose, c'est de remplir consciencieusement le devoir de membre du syndicat. Si donc, malgré cela, on désignait les syndicats comme des organisations socialistes, cela ne tient qu'à une chose, notamment à ce que, en dehors du parti -mocrate-socialiste, tous les autres partis ont toujours c- battu les organisations syndicales, sinon directement, au m- indirectement; que les chefs de ces partis politiques n'ont -mais cherché à se mettre en relation avec les syndicats; et

it pas au parti démocrate-socialiste, qui subissaient encore l'influence du patronat, celle de l'Église ou celle de l'État, se tenaient éloignés de ces organisations. C'est de la sorte que nos adversaires ont plus contribué par leur hostilité que nous par notre attitude accueillante à ce que ces syndicats soient désignés sous la dénomination de syndicats socialistes.

La neutralisation des syndicats. — Il est évident pour tout le monde que le développement de l'organisation syndicale est rendu très difficile lorsque les ouvriers ne disposent pas, dans les grèves où il s'agit de se défendre contre des lock-out, d'une organisation unitaire, lorsque, par exemple, à côté de nos organisations il existe encore des organisations, catholiques, libérales ou autres.

En Suisse, cette considération a eu pour conséquence que le caractère neutre des syndicats est devenu un point du programme des groupements corporatifs. Comme il était impossible d'englober dans une seule organisation tous les ouvriers syndiqués d'une profession donnée, on cherchait à arriver d'une autre façon à une action commune contre le patronat. A la suite du développement des organisations ouvrières catholiques, l'idée de la neutralisation, jusqu'ici inconnue à l'ouvrier allemand, a gagné des partisans aussi dans ce pays. Etant donnée l'éducation de la classe ouvrière allemande, nous ne craignons nullement que de la propagation de cette idée puisse résulter un affaiblissement de la grande lutte qu'elle mène. Nous nous laissons d'autant moins aller à ces craintes que nous ne pouvons prédire une bien longue existence aux organisations ouvrières catholiques, qui se développent actuellement avec tant de rapidité.

Car : — Ou bien, ces organisations se mettront en devoir de poursuivre leur véritable but économique : alors elles seront bientôt lâchées par ceux qui les ont créées ; alors il deviendra manifeste que la protection accordée par les catholiques à ces associations est incompatible avec les intérêts du patronat, et c'est le patronat précisément qui exerce une influence prépon-

dérante dans le parti du centre catholique ; alors les organisations ouvrières catholiques finiront par fusionner au bout de quelque temps avec nos organisations. — Ou bien les syndicats catholiques continueront à subir l'influence du patronat, ils n'interviendront pas pour défendre pendant les grèves et dans d'autres circonstances les intérêts de leurs membres : alors elles seront bientôt abandonnées par les ouvriers ; alors leur concurrence cessera d'être dangereuse et elles ne pourront plus servir à éparpiller les forces syndicales, comme elles le font aujourd'hui.

Ce qui empêche, avant tout, les organisations ouvrières catholiques de représenter d'une façon vraiment efficace les intérêts ouvriers, ce sont les cotisations dérisoires que l'on y paye. Elles ne peuvent pas être cette représentation à cause de la concurrence avec nos organisations et cela devient d'autant plus difficile que les cotisations de nos organisations sont continuellement augmentées. Il est vrai que les cotisations des syndicats allemands n'ont pas encore atteint le même niveau que celles des trade-unions anglaises, mais des progrès continuels sont réalisés en ce sens. Ainsi à presque tous les congrès qui viennent de se tenir, on a décidé d'élever les cotisations : les ouvriers de l'industrie textile ont doublé la leur, celle des ouvriers de l'industrie minière et de la métallurgie, celle des doreurs, des selliers, des lithographes ont été notablement augmentées. A l'élévation des cotisations est intimement liée la tendance à augmenter aussi les avantages que les syndicats donnent à leurs membres : les secours de grève ont été augmentés ; les sentiments à l'égard des secours à accorder en cas de chômage deviennent de plus en plus favorables à cette innovation ; on élargit aussi le champ d'action syndicale en introduisant d'autres genres de secours comme les caisses supplémentaires à l'assurance publique obligatoire contre les maladies et les caisses d'enterrement. Mais au et à mesure que les systèmes de secours se perfectionnent, liens qui rattachent le membre à l'organisation se resserr aussi, car être adhérent d'une organisation devient une ch de plus en plus précieuse. Cela est non seulement un avant

au point de vue du recrutement de nouveaux adhérents, mais aussi, ce qui est beaucoup plus important, un moyen de conserver les vieux membres. Ainsi les améliorations apportées au système de secours et l'augmentation des cotisations apparaissent comme des moyens importants pour intensifier le fonctionnement et élargir le champ d'action du syndicat.

Un autre moyen pour donner un plus grand essor à l'activité de cette organisation, c'est l'absorption de petites organisations ouvrières par les grandes. Cela a pour conséquence que derrière le petit groupement se tient désormais une grande masse ouvrière prête à lui venir en aide en cas de conflit. Les tendances vers une telle absoption se manifestent avec assez de netteté, quoique les progrès réalisés en ce sens aux derniers congrès de Pâques ne soient pas très grands. Mais plus d'un germe a été jeté pour arriver à une cohésion plus grande entre les syndicats. L'idée d'une fédération comprenant les syndicats de toute industrie, la réunion en une seule organisation des organisations syndicales des différentes branches d'une industrie n'a été jusqu'ici réalisée que par les ouvriers de l'industrie du bois et ceux de l'industrie des métaux. La première de ces organisations compte actuellement environ 90,000 et la seconde près de 80,000 adhérents. Que de telles organisations puissent développer une activité beaucoup plus efficace que les petites organisations qui ne représentent qu'une branche d'une industrie, cela va de soi.

La question des tarifs. — Un petit fait très caractéristique se dégage des derniers congrès corporatifs, c'est que le mouvement favorable aux *tarifs* est aujourd'hui plus accentué que jamais dans les syndicats allemands. Les typographes, les ouvriers de l'industrie du bois, les doreurs et les cordonniers s… sont prononcés pour les tarifs. C'est là, sans doute, le point … départ d'une nouvelle phase importante dans la vie d'un … nd nombre de syndicats allemands. Les typographes … mands possèdent le tarif depuis des années déjà ; on s'y … habitué et l'opposition a presque disparu. L'établissement … n tarif peut devenir plus important encore pour les typo-

graphes que pour les organisations qui comprennent les ouvriers des différentes branches de la même industire. Si les ouvriers de l'une de ces branches réussissent à obtenir l'introduction d'un tarif, cela aura une importance capitale pour toute l'organisation, en ce sens que les autres branches pourront alors mener leurs luttes avec beaucoup plus de chances de succès, avec plus de ressources matérielles. Mais il nous est malheureusement impossible de traiter une question aussi importante pour le mouvement syndical allemand dans le cadre d'une correspondance.

Sentiments internationalistes. — Les Congrès corporatifs ont également fourni une preuve des sentiments internationalistes des ouvriers allemands. Les délégués des organisations étrangères — à presque tous les congrès assistaient les représentants des syndicats danois et autrichiens — ont partout reçu un accueil aussi cordial que possible, et cela aura pour conséquence de rapprocher davantage encore les syndicats de tous ces pays.

KARL MEYER

ANGLETERRE

Loi sur les chemins de fer (mesures préventives contre les accidents). — Le 5 avril, le Bill des chemins de fer (mesures préventives contre les accidents) vint en seconde lecture devant la Chambre des Communes, sans vote : la discussion ouverte vers quatre heures et demie du soir dura jusqu'à dix heures passées.

M. Alfred Lyttelton, député de Warwick et Leamington, dit qu'il y avait par an 500 morts et 12,400 blessés sur un personnel de 400,000 hommes seulement. D'autre part, tandis que employés de chemins de fer étaient tués dans la proport d'1,24 par 1,000 et blessés dans celle de 31 par 1,000, on pouvait compter qu'un voyageur tué sur 7,000,000 et un ble sur 568,000. Cela suffisait à prouver l'urgence des mesu demandées à l'unanimité par la Commission composée

des grand

ana des ch
ıaladies e
npany, c
soutenait avantageusement la comparaison av
Sur 50,000 personnes employées par elle, il y
74 tuées; 94 hommes furent frappés d'invalidit
et 7,428 d'invalidité temporaire d'une durée de
et demie et plus; en d'autres termes 15 1/2 p. 100
vriers par cette Compagnie furent, dans l'année,
piés, définitivement ou temporairement.

A la suite de ce débat et du renvoi de la
Comité du Commerce, une course d'essai fut fa
sur le réseau du Great Northern par un train
bout à l'autre de manchons automatiques spéc
truits pour répondre à tous les besoins du s
lignes anglaises.

Parti ouvrier indépendant. — Le huitième con
Parti ouvrier indépendant (Independent Labo
tenu à Glascow les 16 et 17 avril, sous la préside
Hardie. 74 groupes y étaient représentés par 7

Le Parti pouvait se féliciter du rapport soum
près de 400 membres de l'I. L. P. étaient dép
assemblées locales; sur 129 candidats présenté
10 avaient été nommés sans opposition et 46 au
un total de 87,051 voix.

Le président dit que l'événement le plus nota
dernière au point de vue de la politique ouvrière
verture à Edimbourg et à Londres de congrès
ti nés à créer un Parti ouvrier uni. Sur la dema
n tional d'administration, le Congrès décida, a
d scussion, que le Parti ouvrier indépendant
l arti ouvrier uni.

Sur la proposition de M. Bruce Glasier, app
l hurst, membre du Conseil, on remercia J. K

abandonnait la présidence du Parti, des services qu'il avait rendus à l'I. L. P. et à la cause du Travail et du Socialisme pendant les six années de sa présidence, et on exprima une confiance inébranlable dans sa direction politique.

J.-E. Green, de Londres, proposa une résolution condamnant l'impérialisme : vu qu'il a pour but l'expansion territoriale au détriment du *self-government* et du développement des races indigènes ; vu qu'il menace la paix nationale, attaque l'existence indépendante des différentes races et s'oppose à l'amitié internationale et au progrès de l'Humanité ; vu qu'il détourne des affaires domestiques l'attention du gouvernement et de la démocratie, qu'il sert les desseins des financiers qui veulent exploiter la richesse nationale des pays étrangers ; vu enfin qu'il perpétue le règne du capitalisme et ne favorise pas l'accroissement des ressources naturelles du marché intérieur. — L'auteur de la proposition ajouta qu'il pensait que le mouvement socialiste anglais devait prendre contact plus directement avec le Socialisme du continent. — La résolution fut votée.

On adopta aussi d'autres vœux : contre la conscription sous toutes ses formes, contre le militarisme ; enfin un vœu émis en faveur du paiement d'indemnités à tous les ouvriers exprimait l'opinion que seul l'Etat pouvait être chargé de les indemniser, quitte à recouvrer ses débours auprès des employeurs incapables de prouver leur irresponsabilité et à poursuivre devant les tribunaux criminels les patrons coupables de négligence.

Le bureau suivant fut ensuite élu pour l'année : *Président*, J. Bruce Glasier ; *Secrétaire*, John Penny ; *Trésorier*, France Littlewood ; *Membres du Conseil national d'administration* : J. Keir Hardie, Philip Snowden, J.-R. Macdonald, James Parker, Joseph Parker et S.-D. Shallard.

*

Le premier Mai. — Cette année, pour la première fois, a célébré, au palais de Cristal, la fête ouvrière internatio[nale] du premier Mai. Les guichets ont été franchis par env[iron] quatorze mille personnes, heureuses de profiter du congé

néral et attirées à juste titre par les nombreuses attractions que leur promettait le programme.

Des meetings, ouverts à trois heures sur la terrasse située devant le palais, obtinrent un véritable succès. Par des ordres du jour mis aux voix du haut de six tribunes à la fois, et aussitôt adoptés, les assistants adressèrent leur salut fraternel aux travailleurs des autres pays assemblés en ce même jour, affirmèrent leur volonté de briser avec eux le joug du salariat, de renverser le capitalisme et de fonder une République coopérative internationale dans laquelle tous les instruments de production seraient possédés et surveillés par les communautés organisées et où tous auraient égale facilité pour mener une vie aisée, heureuse et vraiment humaine. Ils demandaient que l'on décrétât l'entretien gratuit des enfants, que l'on abolît le travail des enfants, que l'on votât des lois établissant la journée légale de huit heures et obligeant les municipalités à fournir aux ouvriers des logements convenables et loués à des prix suffisant seulement pour couvrir les frais de construction et d'entretien ; ils réclamaient encore des bills réglant les retraites pour la vieillesse, le suffrage universel pour les adultes, le scrutin de ballottage, le paiement des membres du Parlement et des dépenses nécessitées par les élections.

Puis une excellente représentation d'une pièce de George Bernard Shaw intitulée : *Maison de veuf* fut donnée par Charles Charrington, James Welch et autres acteurs en renom. On tira ensuite un grand feu d'artifice comprenant une pièce magnifique dessinée par Walter Crane et représentant la Liberté donnant la main au Travail, avec la légende : *L'union des travailleurs est l'espoir du monde.*

A sept heures, un meeting ouvrier international se tint dans le palais sous la présidence de J. Macdonald, du Trade ›uncil de Londres ; plusieurs orateurs y prirent la parole, tamment H.-M. Hyndman, Georges Barnes, secrétaire géral de la Société fusionnée des mécaniciens, Emile Vinck, Parti ouvrier belge, et Julius Motteler, du Parti socialiste ›mand.

MARY A. MACPHERSON

PAYS-BAS

L'enseignement primaire obligatoire et les socialistes. — L'enseignement primaire obligatoire a été une des réformes demandées par les libéraux hollandais de toutes les nuances depuis une dizaine d'années. Seulement les ministères libéraux se suivaient : ils avaient un air tantôt démocratique, tantôt conservateur ; et, comme d'ailleurs toutes les réformes démocratiques, l'enseignement obligatoire restait sur les programmes et ne parvenait pas à figurer à l'ordre du jour de la Chambre.

Mais quand les élections de 1897, les premières élections sous le régime du suffrage plus étendu, eurent donné la majorité aux libéraux, et qu'un ministère, composé en majorité de libéraux progressistes, de soi-disant libéraux démocrates, vint au pouvoir, il n'y eut plus moyen de refuser encore l'enseignement obligatoire, et on eut le droit d'attendre surtout du ministre Borgesius, un des plus anciens préconisateurs de cette réforme, qu'il fît vite et qu'il fît bien en cette matière.

Aussi, une année après, son projet parvenait à la Chambre. Seulement, pour les socialistes, pour les ouvriers et les démocrates en général, la déception fut très grande.

Qu'est-ce que proposait M. Borgesius ? Rien d'autre que d'obliger les enfants entre six et sept ans d'aller à l'école, *quand il y en avait une et quand il y avait de la place*. Le manque, dans un rayon de quarante-cinq minutes, d'une école donnait aux parents qui n'avaient pas de scrupules de conscience une raison de ne pas faire leur devoir. Puis, il y avait encore toute une série de motifs pour lesquelles on pouvait retirer les enfants de l'école. Entre autres, dans le temps des récoltes, on pouvait donner aux enfants un congé de semaines pour aller travailler aux champs. A treize ans, to intervention du pouvoir cessait.

Ce projet fut modifié deux fois : les changements princip étaient que l'obligation de faire fréquenter l'école par

douze ans ; mais, par contre
ıt répétitoire *obligatoire* jus

›n n'avait prêté aucune atte
social de la question. Ni la
éducation du corps, ni la qu
s les heures d'école, ni la
ts de parents sans domicil
(les pêcheurs, les milliers de
rrassiers travaillant dans le
nes, etc., etc.) n'avaient été en
.vait placé les quatre sociali
ans une position des plus for
ıposée de quarante-quatre
ques et vingt-deux antirévolut
chrétiens historiques, qui s
ux, tantôt chez les libéraux
euf libéraux, dont trois radic
et on devait l'attendre, les
nt dans cette question du côt
ent la réforme de toute le
qui tenaient la balance.
ıvait faire deux choses pour
l'affaiblir de telle façon que
ême quelques catholiques le
ien prêter l'oreille aux soci
faire mieux et régler le côté

mocratique fit la première
nendements des socialistes ; il
ıajorité *d'une* voix, on rayât *l'*
titoire. Aussi avant le vote
Chambre, le docteur Troels
ialiste, la déclaration suivan
parti ouvrier socialdémoc
énéraux ont, comme défe
e et obligatoire, pendant la

du projet du gouvernement pour instituer l'enseignement obligatoire, essayé d'améliorer le projet dans leur sens et dans l'intérêt de la classe ouvrière. Ils se sont fait les porte-voix des milliers de travailleurs organisés qui ont, dans leur « congrès de l'enseignement » (tenu en juin et en septembre à Amsterdam et où il y avait quatre-vingt-quinze mille travailleurs organisés représentés), exposé leurs revendications.

« Mais leurs demandes modestes n'ont pas été accueillies, et par des subterfuges de toutes sortes, la majorité et le gouvernement ont fait échouer des réformes dont la justice et la nécessité ne pouvaient être contestées. La main offerte par nous a été refusée.

« Maintenant, ayant à exprimer notre opinion par un vote, nous protestons au nom de l'enfant des pauvres contre cette résistance acharnée que nous avons trouvée chez la droite, chez les libéraux modérés et chez le gouvernement, et par pitié pour les pauvres qu'on oblige à porter le poids des sacrifices économiques, sans faire le moindre effort pour les y aider; au nom même de l'enseignement obligatoire qui sera, par le rejet de ce projet avec ses arrêts insuffisants et défectueux, plus efficacement servi, parce que le rejet nous amènera plutôt à une loi plus efficace ; nous plaçant au point de vue social sans lequel aucune organisation de l'enseignement obligatoire ne peut être définitive et efficace; nous devons déclarer que nous serons obligés de ne pas donner nos voix à ce projet. »

Alors, le scrutin a eu lieu. Il y avait quatre-vingt-dix-neuf, sur cent, membres présents, et c'est le manquant, l'antirévolutionnaire Schimmelpenninck, qui, par son absence, due à une chute de cheval, a sauvé le projet et par cela le gouvernement. Le projet a été adopté par cinquante voix contre quarante-neuf. Deux catholiques ont voté pour et (à moitié neutralisé les voix des socialistes. Si le projet de l avait été rejeté, la Chambre aurait été dissoute.

En tout cas, le gouvernement a appris qu'il est désorm dangereux pour lui de montrer trop de dédain pour les e

il n'est pas sûr qu'il se trouve chaque fois un cheval obligeant pour le sauver, quand le parti socialiste le met en péril.

Le Congrès annuel du parti ouvrier socialdémocrate néerlandais. — Le Congrès a été tenu cette année à Rotterdam, les jours de Pâques. Le rapport du Comité directeur donne quelques faits et des chiffres affirmant un développement constant du parti. Au cours de l'année écoulée, depuis le dernier congrès annuel, le parti a pu créer un journal quotidien, dont le premier numéro a paru le 1er avril dernier. Le dernier congrès avait bien donné mandat au comité directeur de faire des efforts dans ce but, mais il était alors sans espoir de réussir. Maintenant, c'était déjà chose faite. — Le nombre des sections et des membres s'est accru de 57 et 2,500 en 1899 à 65 et 3,200 maintenant. Le parti a vendu 44,500 brochures et livres, contre 31,000 pendant l'année dernière. Le montant de recettes de la caisse du parti est monté de 6,300 florins en 1898-99, à 8,100 dans l'année 1899-1900.

A côté de beaucoup de questions de caractère administratif et d'organisation, il y en avait quelques-unes à caractère politique, entre autres celle-ci: Avant que la Chambre qui avait changé la loi électorale en 1897, fut dissoute, cette Chambre vota principalement une loi pour « régler » les finances communales, et de telle façon que la liberté des communes pour lever des impôts communaux fut presque tout à fait anéantie. Les octrois n'existent plus en Hollande; par contre on a dans toutes les communes un impôt sur les revenus. Dans beaucoup de communes, ces impôts étaient assez progressifs; dans quelques autres, ils l'étaient davantage. Cela est désormais défendu. Il faut lever les impôts d'après une taxe légale, n'importe le montant du revenu im-sé. Ce fut le parti libéral démocratique, le même qui est intenant au pouvoir qui protesta alors contre cette mesure actionnaire, et naturellement, on exige maintenant de lui il l'abolisse. Aussi, le ministère a-t-il proposé une autre ré-mentation; mais ce n'est pas cela qu'il faut, il faut la liberté

des communes. Le congrès a voté une résolution se prononçant contre la nouvelle réglementation qui a encore pour but d'interdire aux futurs conseils communaux socialistes de se procurer les moyens de réaliser des réformes.

Le Congrès, eu égard à ce que les députés du parti n'avaient pas toujours voté également à la Chambre, a adopté une résolution imposant aux députés, pour ce qui concerne les votes de principes, le vote d'ensemble, en les laissant libres dans les votes où les principes du parti n'ont rien à voir.

Un moment solennel a été celui où le citoyen Bergmeier, rédacteur du *Recht von Allen*, délégué par le Socialistenbond, ancien parti de Domela-Nieuwenhuis, est venu inviter le parti à un congrès d'union, qui sera tenu dans le mois de juin et où la fusion de tous les socialistes néerlandais sera faite. Avec grand enthousiasme le congrès a résolu unanimement de prendre part à ce congrès.

Son but est de constituer un parti, se composant des organisations politiques, syndicales et coopératives, et probablement ce but sera atteint.

On peut constater qu'en Hollande la crise de division, provoquée par les anarchistes, est complètement finie et que le socialisme y marche, comme partout ailleurs, à l'unité complète.

H.-V. Vliegen

BIBLIOGRAPHIQUE

.ES LIVRES

'olution en Allemagne, par KARL MARX, ;ue (1 vol. II-233 pages, in-18, Giard et)o). — Publié pour la première fois en *uily Tribune* et réédité dernièrement en ' *contre-révolution* forme avec la *Lutte* *:Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte,* jue, une série d'ouvrages dans lesquels :mples contemporains sa théorie de la onception matérialiste de l'histoire, qu'il ent dans le *Manifeste des Communistes.* issance des intérêts et de la vie du monde peuples avoisinants, Polonais, Slaves, i la façon alors toute nouvelle dont il arvient à démêler à peu près clairement 1 tourmente révolutionnaire du milieu

ore divisée en de nombreux petits États, he et la Prusse, il nous montre que tout s des différentes couches sociales, pour atie politique; tandis qu'alentour une te les Magyars et les Polonais, ou bien de quelques Bohémiens insensés rêve utes les Russies une partie de l'Occident

se encore féodale, hautaine et réactionlèges, un moment balayée par le peuple, âce à la peur que cause aux bourgeois cialisme et grâce aussi aux militaires ans les guerres du Sleswig-Holstein et i la répression de la révolte polonaise. quelques nobles propriétaires, commerux et constitutionnels, aspirant pour se t, vers un régime plus libre, s'allient pour

le conquérir à la révolution, quitte à la trahir aussitôt, par crainte de cette même révolution : les petits bourgeois démocrates, épiciers et perruquiers, vacillants et imbéciles, rêvant plus ou moins d'une Allemagne « unitaire » réclament une représentation qui fît entendre leurs justes doléances, s'affolent dès que les affaires ne marchent plus, tandis qu'à côté d'eux, les paysans, surtout en Autriche, mettent à profit la tempête pour se libérer à tout jamais de leur servilité médiévale.

Enfin, les prolétaires, souvent inconscients, naissent à la vie publique et font l'appoint nécessaire des journées du 13 mars 1848 à Vienne et du 18 mars à Berlin, où triomphe la révolution : peu à peu, au milieu du fatras des discussions libérales ou démocratiques, ils vont d'instinct vers le socialisme : eux seuls parurent vaguement comprendre leur rôle historique et leurs droits, et presque seuls se firent écraser à Vienne en octobre, ou museler à Berlin en novembre, et plus tard dans le sud de l'Allemagne, tout comme leurs frères de Paris s'étaient fait massacrer en juin 1848, par la contre-révolution. Et pendant que se passaient ces tragiques événements, que devenait à Francfort l'Assemblée nationale, issue des premières victoires de la Révolution ? Expression politique de la grande et de la petite bourgeoisie, les plus grandes espérances furent d'abord fondées sur elle. Mais, hélas ! sans influence sur le peuple, au bout de peu de temps, et tenue comme quantité négligeable par les dirigeants, elle ne put bientôt que se traîner dans le vide et le néant du parlementarisme bourgeois : même aux instants les plus critiques, alors même que le sud de l'Allemagne entier s'était soulevé pour sa défense, professeurs libéraux et avocats démocrates, qui formaient la majeure partie de l'assemblée, ne purent qu'ergoter et discutailler sans fin ; à d'autres l'énergie, à d'autres la décision : eux, ils délibéraient ; et ces révolutionnaires n'avaient tant rien peur que de la Révolution ! Aussi, lorsque les 80,000 soldats du roi de Prusse eurent dompté l'insurrection du Sud, l'Assemblée disparut de la scène politique au milieu du mépris général. La Révolution était vaincue. La contre-révolution, victorieuse, tentera encore quelques années plus tard, au « Procès des Communistes de Cologne » d'arracher les derniers vestiges de l'esprit révolutionnaire en Allemagne, alors réfugié dans les sociétés secrètes socialistes.

Dans ce livre traduit d'une plume alerte par M^me Laura Lafargue, plus d'une page, surtout parmi celles où Marx soumet à sa mordante critique et à son amère satire les parlementaires de Fr[ancfort], mériterait d'être sans cesse sous les yeux de ceux qui atten[dent] du seul jeu de *l'action parlementaire* l'amélioration définitiv[e] [du] sort des travailleurs. *Marcel Landrieu*

Les Enquêtes, pratique et théorie, par Pierre du Maro[ussem] (Paris, Alcan, 1900, VIII-328 p.). — Si l'on cherche dans ce livr[e]

remarques d'un enquêteur curieux et permettra de connaître et d'apprécier ...faire, on l'y trouvera ; mais si l'on devant soi un traité méthodique et ...e temps un guide, on se trompera, et ...os volume, où il y a d'ailleurs de l'in... même davantage : une foule de ren... mais non classés, sur tous les sujets ...eur ; des conseils souvent trop minu... enquêtes que l'auteur possède bien ; ...'esprit de *nouveauté* (mauvais) et de ...ssages très justes, mesurés, non sans portée, sur les dangers de l'abstraction et de la généralisation hâtive dans les études d'économie sociale ; et naturellement l'inévitable « réfutation » du collectivisme dont ne saurait se passer l'ouvrage d'un auteur bien pensant. Comme théoricien, l'auteur se rattache à la plus pure doctrine de Le Play : de temps en temps, on voit apparaître dans son livre les fameuses « autorités sociales », et les louanges de la méthode monographique y sont chantées — le mot n'est pas trop fort — à l'exclusion de toute autre. Néanmoins, l'ouvrage pouvait rendre des services si M. du Maroussem, restant ce qu'il est, c'est-à-dire un bon enquêteur, se fût contenté, sans viser plus haut, de nous faire tout simplement part de sa riche expérience, et si, en même temps, il se fût soucié de mettre quelque ordre intérieur et vrai dans ce volume, où une matière si indigeste est si mal distribuée, dans tant de parties, de chapitres et de subdivisions.

Le Socialisme de Fourier, par M. Sambuc (Paris, Larose, 1899, in-8, 206 p.). — C'est une étude mauvaise et mal faite, qui, bien loin de donner quelque image du socialisme de Fourier, eût pu propager à son sujet plusieurs grosses erreurs, si l'auteur les avait développées avec quelque talent.

Geschichte des Sozialismus und Kommunismus von Plato bis zur Gegenwart, par Georg Adler, I Teil, *Bis zur franzœsischen Revolution* (*Hand und Lehrbuch der Staatswissenschaft*, begr. v. Kuno Frankenstein ; Leipzig, Hirschfeld, 1899, gr. in-8, x-281 p.). — On trouvera dans ce premier volume un résumé de l'histoire des doctrines et des sectes, de la vulgarisation, mille références, de l'histoire économique assez superficielle et peu rigoureuse mêlée ...l'histoire des idées ; enfin une importante bibliographie due à ...Lippert.

...rundriss zum Studium der politischen Oekonomie, par J. Conrad ...na, Fischer, 4 vol.). — Cette année est paru le quatrième volume ...cette importante publication. Il est consacré à la *statistique ;* ...is ce n'est qu'une première partie, qui traite, en 162 pages, de

l'*Histoire* et de la *Théorie de la statistique*, et de la *Statistique de la population*. Rappelons que les trois premiers volumes du *Grundriss* avaient respectivement pour titres : *Nationalœkonomie, Volkswirthschaftpolitik, Finanzwissenschaft*.

Hubert Bourgin

LES REVUES SOCIALISTES

La Revue Socialiste (mai). — M. G. Prod'homme continue la traduction des vivants *Souvenirs de Jeunesse* que Liebknecht publia autrefois dans la *Neue Welt-Kalender*. On y retrouve toute la fantaisie, tout l'enthousiasme, toute la légèreté de plume qui caractérisent le talent littéraire de Liebknecht. Ce sont de précieuses pages d'histoire, que le traducteur a eu raison de faire connaître au public français.

Edgard Milhaud a étudié dans un premier article — publié en février — les programmes des divers partis féodaux et bourgeois, et la lutte contre le socialisme aux élections allemandes de 1898. Il examine, dans un nouvel article, toujours avec la même sûreté qui caractérise son information, quelle fut, dans ces élections, l'attitude du parti socialiste. La tactique électorale des socialdémocrates d'Allemagne y est clairement mise au jour : rôle du *Comité Directeur* devenu *Comité Electoral Central;* rôle des *Comités locaux ;* contenu des *feuilles volantes* ou manifestes électoraux, des brochures électorales ; etc., etc. La critique économique de l'ordre actuel est à la base de toute la propagande. Mais l'effort général est dirigé contre le militarisme et le marinisme; contre les impôts indirects, les droits de douane. L'attitude des socialistes allemands à l'égard des petits bourgeois et des paysans n'est pas une attitude de mensonge et d'hypocrisie, mais de loyauté doctrinale : jamais ils n'oublient ni ne négligent l'exposé très net, très catégorique des fins dernières du mouvement. Fécond exemple que devraient suivre tous les partis socialistes dignes de ce nom.

La *Réforme de l'Enseignement secondaire*, telle que la prépare la Commission de l'Enseignement présidée par M. Ribot, est l'objet des plus justes critiques de la part de M. Francis Doléac. L'enquête a d'abord été mal conduite : on a consulté tout le monde, sauf ceux qui étaient capables d'apporter des renseignements d· sifs. La séparation projetée de l'internat du lycée ne peut ‹ qu'une mesure néfaste ; faire des proviseurs de vulgaires « m chands de soupe » est plutôt une mauvaise solution de la qu tion. La toute-puissance qu'on se propose de leur donner port un coup profond à l'indépendance des professeurs. Le mélan plus ou moins habile des fonctions du professeur et des fonctio

nstituer, ne profitera ni à l'un ni à
sitions modifiant l'enseignement lui-
ni-mesures très imparfaites destinées à
icalisme. Bref, le projet de la Commis-
faste au personnel enseignant et con-
s d'enseignement. — M. Francis Doléac
a critique : même ainsi limitée à quel-
as moins décisive.
e une étude fort documentée à l'assis-
et ouvroirs.

ne (5 mai). — Ceux de nos camarades
nce sur *le Socialisme et les Intellectuels*,
il y a quelque temps, sous la présidence
etrouveront reproduite *in extenso*, et
r les soins de Péguy. Ils pourront lire
tion d'Edouard Vaillant et la discussion
onférence.
ul Lafargue ait apporté des idées bien
l a voulu traiter, ni qu'il ait défini les
e. Qu'entend-on par « intellectuels » ? —
nt, quels sont — et doivent être — les
ntellectuels et du mouvement socialiste?
irement dans la conférence-polémique

ations d'Edouard Vaillant. « Les orga-
m'ont offert — a-t-il dit — et j'ai accepté
comme un signe de l'alliance qui réu-
une action commune, le Parti ouvrier
iste révolutionnaire. Cette union n'est
le s'est produite déjà une fois ; mais
elle sera définitive et produira tous ses
tour que les anciennes querelles qui
si profondément ces deux fractions du
ennent à jamais au passé.

La Revue du Parti Ouvrier Belge publie
Ouvrier Anglais Uni un article fort
consulté avec profit par nos lecteurs,
ntéressante étude parue plus haut sur
a Kufferath. Il y a une foule de petits
ts secondaires utiles à connaître.
e *Association (Artel) d'ouvriers, d'arti-
ans et d'employés à Kiew*. Il en publie les statuts, d'après le
Recueil des Lois et en donne les caractères essentiels. Le but de
l'artel est : 1° de procurer à ses membres des habitations commodes
et salubres ; 2° d'accorder aux membres ou à leur famille des
secours en cas d'accident, de maladie, de mort ou d'incendie.

H. Bury publie une remarquable monographie sur l'*action démocratique du Conseil Provincial de Liège de 1894 à 1900 :* réformes financières ; taxes sur le luxe ou l'aisance ; taxes sur la chasse, sur les chiens de race, sur les voitures de luxe, sur les domestiques portant livrée ; impôt sur le mobilier ; taxe sur la finance capitaliste, sur les Sociétés anonymes étrangères ; modifications de la patente ; soupe, vêtement, colonies scolaires ; gratuité scolaire, secours aux instituteurs malades ; enseignement professionnel ; bourses de voyage ; extension universitaire ; subvention à l'orphelinat nationaliste ; subsides à l'Institut des sourds-muets et des aveugles ; subsides à la caisse de prévoyance des ouvriers houilleurs ; caisse provinciale des accidents du travail ; pensions des ouvriers mineurs ; accidents du travail ; pensions ouvrières ; mutualité ; distribution gratuite de serum antidiphtérique ; institut provincial de bactériologie ; sanatorium provincial pour tuberculeux ; hôpitaux intercommunaux ; secours aux victimes de l'ankylostomasie ; minimun de salaire ; contre l'alcoolisme ; caisses de chômage ; popularisation de l'art ; etc. Toutes les séries de réformes rapportées par H. Bury ont démontré expérimentalement ce que peut être l'activité pratique des socialistes et leur sens administratif.

A. B.

A TRAVERS LES PÉRIODIQUES

Comment on traduit Tolstoï (*Revue blanche* du 1er mai). — L'*Echo de Paris*, journal littéraire, ayant acquis le droit de publier en France *Résurrection*, a chargé de la traduction M. de Wyzeva, dont l'œuvre a été ensuite éditée chez Perrin ; mais, pour ne pas blesser les scrupules des lecteurs nationalistes, il a fallu adapter le beau livre de Tolstoï à leur mentalité ; c'est ce travail de « traduction » que M. Souberbielle étudie dans la *Revue blanche* du 1er mai. Tous les passages relatifs à l'esprit militaire, aux massacres de Pologne, à « la valeur morale supérieure des socialistes et des grévistes », ont été mutilés ; le chapitre XXVII, consacré au gouvernement du czar, sous lequel « la place de tout honnête homme est en prison », a disparu en entier. Pour malpropre qu'elle soit, cette besogne n'a rien qui puisse nous surprendre de la part d'une feuille pour laquelle la falsification des textes est devenu un principe. *André Morizet*

Le Secrétaire-Gérant : Jean Longu

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiq

2681. — Imprimerie de Suresnes, 9, rue du Pont.

DEUXIÈME ANNÉE
N° 36

15 Juin 1900

LE Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Le Numéro : France et Belgique, 0,40; Autres pays, 0,50

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(Librairie GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

Le Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Direction : HUBERT LAGARDELLE | *Administration :* Société Nouvelle de Librairie et d'Édition

Secrétaire de rédaction : JEAN LONGUET

Comité de rédaction pour la France :
PAUL DRAMAS, PAUL FAUCONNET, GEORGES FAUQUET
PHILIPPE LANDRIEU,
MARCEL MAUSS, LOUIS RÉVELIN, J. RIVIÈRE

Comité de rédaction pour la Belgique :
ÉMILE VANDERVELDE, MAX HALLET
GASTON VANDERMEEREN

FRANCE : PARIS, 17, rue Cujas. — TÉLÉPHONE : 801.04
BELGIQUE : BRUXELLES, 14, rue du Béguinage

PRIX DU NUMÉRO

France et Belgique . . » 40 | Autres Pays . . . . » 50

PRIX DE L'ABONNEMENT

France et Belgique . . . . Un an 8 » Six mois 4 »
Autres Pays . . . . — 10 » — 5 »

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

AVIS IMPORTANT

L'échéance du 30 juin étant une des plus chargées [de] *l'année, nous prions les nombreux abonnés dont la fic*[he] *d'adresse porte la mention* Votre abonnement finit avec [le] présent numéro, *de vouloir bien nous adresser immédiatem*[ent] *le montant de leur renouvellement s'ils ne veulent subir u*[n] *retard dans la réception du numéro du 1er juillet.*

C'est placer à la disposition de tous les travailleurs des renseignements précis qui permettront que dans chaque Bourse du travail, dans chaque syndicat on puisse dire aux ouvriers : Voilà telle ou telle ville où vous pouvez aller avec chance, certitude de trouver de l'ouvrage ; voici telle ou telle autre ville où il faut prendre garde d'aller parce que déjà il y a chômage.

Je donnerai — et je suis assuré d'être, en le faisant, d'accord avec la Chambre — sur les modestes ressources dont dispose le ministre, une subvention pour permettre à cette organisation de commencer à fonctionner. *(Très bien ! très bien! à gauche.)*

L'idée première de l'organisation d'un service central de placement revient aux Bourses du travail elles-mêmes. Dans une excellente monographie parue dans la *Revue Politique et Parlementaire (septembre 1899)*, Fernand Pelloutier indiquait qu'en matière de placement les Bourses du travail ne visaient pas seulement la suppression des bureaux privés, mais encore qu'elles cherchaient à monopoliser peu à peu entre leurs mains tout le marché de la main-d'œuvre ouvrière. Ce point de vue devait amener les Bourses du travail à combattre, non seulement le placement libre, mais encore le placement municipal, et cela d'autant plus que l'organisation de bureaux de placement municipaux pouvait être, pour certaines municipalités, un prétexte suffisant pour refuser de créer de nouvelles Bourses de travail. Dans ces conditions les Bourses du travail devaient se préoccuper d'étendre et de perfectionner leurs institutions de placement afin d'obtenir des résultats supérieurs à ceux qu[e] peuvent obtenir les bureaux municipaux.

« Elles s'efforcent, disait Pelloutier, les unes (celles qui rayo[n]nent au loin) d'organiser le placement par correspondanc[e]. Directement ou par l'intermédiaire des syndicats adhéren[ts]

sines, elles recherchent l'ouvrier deman
›n demandeur; de ce nombre est c
ense même ses correspondants ouvrier
ttres ; les autres, entrant en relations a
, les engagent à développer leur ser
placement de façon à enlever à leur municipalité tout p
d'ouvrir elle-même un bureau. Enfin, non seulement le
ment se fait de Bourse à Bourse, parfois à des distance
sidérables, comme de Nantes à Angers et à Tours, de T
Paris, etc. ; mais encore quelques Bourses se préoccupe
(un peu prématurément, peut-être) de compléter tous les
particuliers de placement par un service central qui
confié au comité de la Fédération.

Les Bourses du travail auraient donc, elles-mêm
leur propre initiative et avec leurs seules ressource
tôt ou tard l'office central de placement. Mais cette
tion qui paraissait encore prématurée il y a moin
an, a été singulièrement hâtée par l'interventi
Millerand et elle se trouve, dès maintenant, ré
dans des conditions particulièrement favorables de
tionnement général et uniforme.

La double origine — syndicale et ministérielle —
nouvelle institution met une fois de plus en lumiè
rapports étroits qui relient l'action économique et l'
politique.

Nous ne chercherons point dans la nouvelle init
de Millerand — pas plus que dans aucune des réf
qu'il a su réaliser, personnellement ou avec le co
de ses collègues — un argument quelconque en f
de la participation d'un socialiste au pouvoir gou
mental.

Quel que soit, en effet, le choix de personnes
permis à M. Waldeck-Rousseau, d'assurer l'équilil
sa combinaison ministérielle, il est certain que le c

actuel n'a pu et ne pourra vivre sans le concours actif ou l'abstention complaisante du Parti socialiste et du prolétariat militant. Il sera, par suite, toujours très délicat de faire le départ entre les réformes que nous devons à la présence d'un socialiste dans le ministère et celle que la classe ouvrière doit à propre puissance, à sa représentation parlementaire et à sa force matérielle dans le pays.

N'est-ce point d'ailleurs le sentiment même de Millerand? Est-ce par simple modestie ou bien est-ce parce que l'exercice du pouvoir lui en a fait reconnaître les limites, qu'il disait au Banquet des Associations ouvrières de production : « Ce qu'un ministre, ce qu'un gouvernement peut faire est peu de chose. C'est à vous et à vous seuls qu'il appartient de réaliser l'idéal dont vous parliez avec tant de raison... Le gouvernement républicain n'a pu que mettre à votre disposition des moyens d'action qui ne sont rien si vous n'en usez pas. »

La *Fédération des Bourses du Travail* saura utiliser les nouveaux éléments d'activité et de développement que lui donne la création de l'*Office national de statistique et de placement*.

Ce nouveau service permettra d'établir et de maintenir un rapport à peu près uniforme sur toute la surface du territoire entre l'offre et la demande de travail.

Ce rapport variera sans doute d'une année à l'autre, et pour chaque industrie, suivant les périodes de contraction ou d'expansion du capital. Il en sera ainsi, aussi longtemps que l'ensemble de la production ne sera pas soumis au contrôle collectif de l'ensemble des producteurs.

Toutefois, une atténuation des effets de cette cause g nérale de chômage peut être obtenue si, comme le dem dait le citoyen Vaillant, l'Etat, les départements et communes s'entendaient pour l'exécution de leurs trava suivant un ordre méthodique. Encore devront-ils ê

› pour que
contre temp
ement écono
éléments de
s de ces vari
ouvrière, il
pace contre lesquelles on pe
information rapide et des m
teux. L'*Office national de*
rendra à ce point de vue de

On peut prévoir en outre
tion du marché du travail a
salaires. La suppression des
local permettra d'éviter un
partiels où s'épuise, le plus so
ouvrière, et une plus gran
salaires sur tous les points
facile, dans chaque professi

Enfin, le groupement des
marché et la large publicité
teront l'éveil de plus d'une co
affiche hebdomadaire sera co
cesse renouvelée de la solida
de toutes les régions.

LES

Résultats des Élections en Belgique

Les élections générales qui ont eu lieu le 27 mai dernier en Belgique ont permis, grâce au régime nouveau de la représentation proportionnelle, de déterminer exactement les forces électorales respectives des partis. L'ancien régime majoritaire poussait les partis d'opposition à se coaliser pour faire échec aux cléricaux. Dans les arrondissements de Liège et de Namur, socialistes et radicaux se présentaient ensemble, sur la même liste, à chaque élection, depuis 1894. A Bruxelles, les socialistes n'avaient lutté seuls qu'une fois, en 1894. Dans les arrondissements flamands — à part ceux d'Anvers, de Gand et d'Ostende — les libéraux, convaincus de l'inutilité de leurs efforts, se désintéressaient de la lutte, se bornant à reporter leurs suffrages sur des candidats de l'opposition, socialistes ou démocrates-chrétiens.

Cette fois, comme il ne fallait qu'un nombre relativement peu élevé de voix pour participer à la répartition des sièges — un peu plus de 10,000 à Bruxelles sur un corps électoral de 250,000 suffrages — tous les partis sont entrés en lice. Dans la capitale, pas moins de neuf listes avaient été présentées.

Voici maintenant, d'après les résultats officiels, le nombr

· les dive

. . . . . .
x . . . . .
. . . . . .
s . . . . .
. . . . . .
s. . . . . .
e) . . . . .

; centaine;
ouvriers

les résult.
'aire cette
›elgique, p
›arti ouvri‹
ıre infime
ɜmentaire.
out le pay
ɩes, n'a pa
étaient m
On pens
:ient pass‹
socialism
ɜent élevé
aient obte
éraux et d
les démo
ɩt jamais.
intellectu
ment le m
cléricaux
aliser.
une faibl
ıq élus, il
urs trouv‹
enlever de

encore ont-ils dû, pour atteindre ce mince résultat, exploiter le passé démocratique et la très grande popularité de M. Paul Janson.

L'ancien parti libéral, lui-même, n'apparaît plus que comme un parti intermédiaire qui va s'affaiblissant. Depuis l'entrée sur la scène politique du parti ouvrier, il est rongé d'une part, par le cléricalisme qui lui enlève ses éléments conservateurs et d'autre part, par le socialisme qui absorbe ses forces intellectuelles et démocratiques. Il est en recul presque partout.

Seul le Parti ouvrier est en progrès. Bien que Bruxelles soit une ville de luxe, bien que ses faubourgs ne comptent que de rares industries, malgré une agglomération rurale considérable et terriblement cléricalisée, malgré des conditions économiques peu favorables à la propagande socialiste, nos candidats recueillent 60,000 suffrages environ, 20,000 de plus qu'en 1894, 3,000 de plus que les libéraux et les radicaux réunis. A Liège, les socialistes ont obtenu plus de voix, maintenant qu'ils luttaient seuls, que dans les élections précédentes, lorsqu'ils se trouvaient sur la même liste que les radicaux. A Charleroi, ils ont 20,000 voix de majorité sur les libéraux et les cléricaux réunis. Dans l'ensemble du pays, le Parti ouvrier a environ 140,000 voix de plus qu'en 1894 et a conquis cinq sièges nouveaux. (Il a 32 députés.)

Notre victoire est splendide ; seulement il y a un point noir : le Parti clérical reste puissant ! Sans doute sa majorité parlementaire est considérablement réduite : elle n'est plus que de dix-huit voix ; mais il a conservé dans l'ensemble du pays un nombre de suffrages tellement considérable que c'est à peine si nous pouvons dire que le bloc clérical est entamé. C'est un redoutable danger. Nous devons savoir le regarder en face avec l'énergique volonté de le combattre. Nous n'avons pas besoin d'indiquer ici les causes d'une telle puissance : el sont connues, elles sont les mêmes partout. Elles sont d'orc moral ; elles sont encore plus d'ordre économique. En F gique, le parti clérical dispose de richesses immen qui lui assurent une domination quasi universelle. C par là qu'il faut l'attaquer. Il n'y a guère que le Pa

ouvrier qui puisse le faire ; il n'y a
aller dire aux catholiques pauvres
l'Église est mise au service de la b
tien d'une société de mensonges et d

Il ne faudrait cependant pas tro
du parti clérical. Qu'on ne perde pas
parlé que des forces électorales des
pond nullement à leurs forces numé

On sait, en effet, que la Belgiqu
compter des électeurs qui ont une,
leur degré de fortune. Or, les vote
risent scandaleusement le Parti clér
du Parti ouvrier. C'est ainsi que
comme Bruxelles, Anvers et Gand,
majorité libérales et socialistes, le
varient entre 38 et 50 p. 100. A la ca
proportion est beaucoup plus consid
ruraux de l'arrondissement de Brux
de 55 à 90 p. 100 de votes supplém
ruraux des environs de la capitale
une majorité de près de 30,000 voix s
réunis, alors que dans les cantons
que 39,351 voix, contre 101,158 voix

Nous pouvons donc dire que la
par les dernières élections est factic
la réalité.

Des écrivains ont démontré que l
dans l'histoire de l'humanité un rôle
et que les campagnes ont toujours s
préjugés et à la réaction. Or, le vote
de faire dominer les villes par les ca
st grosse de périls. Ni les socialistes
orteront longtemps. Elle ne saurait

Une agitation pour l'abolition du
ent se produire. Le Parti ouvrier e
uvrir une nouvelle campagne en f
l. Pour atteindre son but, on peut

lera devant aucun moyen. En 1893, il a suffi de huit jours de grève et de manifestations violentes dans les rues pour faire crouler le régime censitaire, un système électoral qui avait des assises un peu plus solides que le vote plural. Les socialistes n'ont point oublié l'histoire et, pour conquérir le suffrage universel, ils iront jusqu'au bout, que les libéraux les suivent ou ne les suivent pas.

Avec le vote plural, les cléricaux semblent en avoir encore pour de longues années. Nous avons démontré que leur majorité est factice et qu'ils gouvernent, avec le seul assentiment des campagnes arriérées flamandes, contre la volonté des villes et des régions industrielles. Le suffrage universel peut seul, semble-t-il, les dévisser du pouvoir et mettre fin à une situation qui deviendra de jour en jour plus intolérable. Si pour en arriver là, un mouvement insurrectionnel est nécessaire, il éclatera aussi fatalement que l'orage dans une atmosphère chargée d'électricité.

AUG. DEWINNE.

« ... L'alcoolisme, c
ne disparaîtront qu'a
« Le trois-six sera t
Au dernier Congrès ...

1° Les citoyens de Heidelberg engageaient « la direction du Parti à faire éditer une brochure à prix modéré qui exposerait d'une manière populaire les dommages de l'usage immodéré de l'alcool, et démontrerait son influence néfaste pour le mouvement ouvrier moderne ».

2° Les groupes de Sttugart demandaient que « la presse du Parti attire plus qu'elle ne le fait l'attention du prolétariat sur les dangers de la consommation immodérée d'alcool ».

3° Enfin, le camarade Meyer, de Berlin, proposait « d'entrer dans la lutte contre l'alcool avec toute la puissance dont dispose le Parti ».

Les trois propositions furent rejetées.

« Je vous demande, déclara Bebel, d'écarter toutes ces trois propositions ; et, ce faisant, je ne crains pas d'être soupçonné de préconiser l'intempérance. Si les camarades du Parti voulaient, quant à l'usage de l'alcool, suivre mon exemple personnel, les cabaretiers feraient de bien mauvaises affaires. Mais, à mon avis, nous n'avons pas, *en tant que Parti*, à discuter la question de l'alcool. Ce que les bons templiers trouveront à y redire nous est absolument indifférent. Nous ne devons pas éparpiller dans des bagatelles l'activité du Parti » (2).

Et, quelque temps après, dans la *Leipziger Volkszeitung* une des personnalités les plus en vue du mouvement socialiste en Allemagne écrivait :

« La lutte contre l'alcoolisme ne peut pas être le devoir d'un grand parti *politique* qui a entrepris de conquérir la puissance politique. Dès qu'un tel parti se laisse entraîner sur les chemins détournés des *spécialités*, il perd des yeux

(1) *Le Socialiste*, organe central du Parti Ouvrier français, n
16 avril 1899.

(2) Protokoll über die Verhandlaingen des Pateitage des s
demokratischen Partei Deutschlands, Hanover 1899, p. 289.

grand but. Alors, à la lutte contr
lutte contre la vaccination obl
vivisection, la lutte pour la méd
la sortie en masse des Eglises, l
cela, en quoi la socialdémocratie
choses n'ont *en soi* rien à faire a
démocratie, et c'est avec raison
tionnées dans son programme...

« La lutte la plus efficace cont
notre avis, la lutte de classe des
l'exploitation capitaliste » (1).

En novembre dernier, le *Révei*
récent travail sur l'alcoolisation (

« Nous tenons à dire, d'accor
Hanovre, que le Parti socialiste
effets, a le devoir de frapper l'a
misère ouvrière, conséquence d
l'œuvre de la Révolution social
bien intentionnée à laquelle nou
tiers hommage » (3).

Et tout récemment, dans cet
Augagneur, en dehors du relève
de l'individu, considère tout m
comme vain palliatif. « La thé
conclut-il, fait partie de la révolu

Cette doctrine de l'abstention
lutte directe contre l'alcool — q
formes de l'abstention dont cert
de conduite du prolétariat dans l
de l'humanité — vaut d'être rele
Nous aussi — et c'est un point

(1) *Leipziger Volkszeitung*. 27 oct
(2) Dr D. Verhaeghe. De l'alcoolis
lle 1899.
(3) *Réveil du Nord*. 6 novembre 18
(4) Dr V. Augagneur. « Les vraies
coolisme. » *Mouvement socialiste*

— nous croyons que la cause primordiale de l'alcoolisation moderne se trouve dans le développement même du régime capitaliste.

« Abstention faite, avons-nous déjà dit, de conditions nettement déterminées; le désir de narcotiques et d'excitants qui, de toute éternité, a animé l'être humain, faisant de la consommation des boissons alcooliques un fait permanent dans l'humanité; certaines influences techniques qui favorisent ou contrarient cette tendance à l'abus de l'alcool; ou ethniques, telles que l'atavisme, l'hérédité, les mœurs, la religion, qui créent à l'individu une inclination plus ou moins prononcée pour les boissons fortes, ou, au contraire, dressent en face de lui une barrière assez puissante pour réfréner ce besoin; abstraction faite de ces diverses conditions, l'alcoolisation moderne est surtout le fait de phénomènes complexes, d'ordre économique et psycho-social, qui en déterminent l'évolution » (1).

Et ces phénomènes ne sont que « le produit expérimentalement logique d'une cause plus générale : la constitution économique de la propriété individuelle des moyens de production et d'échange » (Zerboglio), que la conséquence directe de l'ordre capitaliste fondé sur cette individualisation de la propriété.

Par suite, nous n'attendons la *cure radicale* de l'alcoolisation moderne que d'une société qui s'attaquera à la racine même du mal en faisant disparaître de son sein le parasitisme et l'exploitation, d'une société où chaque individu (sauf l'enfant, l'invalide et le vieillard) devra travailler pour vivre, quelle que soit la forme de son travail manuel ou intellectuel, mais où chaque individu sera assuré de pouvoir se procurer par son travail une existence « digne d'une créature humaine et qui ne soit pas celle d'un esclave ou d'une bête de somme » (Ferri), c'est-à-dire du socialisme qui seul, l'appropriation collective des moyens de production et change, est susceptible d'opérer une pareille transformati

(1) Dr D. Verhaeghe. *De l'alcoolisation*. Loc. cit. p. 228.

Mais, s'il est vrai que la disparition de l'alcoolisation moderne, ou plutôt que sa transformation de maladie sociale en un phénomène de plus en plus rare de pathologie individuelle soit liée à la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste, devons-nous rester les bras croisés en attendant que cette transformation s'accomplisse? En un mot, est-il possible, même en période capitaliste, de lutter contre l'alcoolisation?

Une étude approfondie des causes de ce phénomène est nécessaire pour permettre une réponse.

« La véritable cause de l'alcoolisme, a dit — ici-même — le professeur Augagneur, est entièrement d'ordre intellectuel et moral; c'est l'insuffisance d'activité cérébrale, c'est l'indigence, la détresse intellectuelle, le désœuvrement mental. »

Nous ne le croyons pas. Pour nous, la cause principale de l'alcoolisation — et par suite de l'alcoolisme (1) — est avant tout *d'ordre économique*.

1° En dehors de la tare héréditaire de dégénérescence organique nerveuse, due elle-même le plus souvent à une débilitation des procréateurs par le surmenage, la maladie, les privations, les intoxications, professionnelles ou autres, ce sont des facteurs économiques : surmenage, misère, alimentation défectueuse, logements malsains et insuffisants, incertitude du lendemain, surexcitation fiévreuse de tous les instants, qui, directement ou indirectement, déterminent chez l'individu ce mot particulier de vitalité, cet épuisement profond du système nerveux, origine de la tendance à l'alcoolisation, de la « diathèse alcoolique ». Cette dernière, véritable maladie constitutionnelle, est caractérisée, dit Kovalewsky, par « l'insuffisance de l'énergie du système nerveux central,

---

(1) *L'Alcoolisation* est, pour nous, le fait même de la consommation de l'alcool, mais d'une consommation telle qu'elle soit susceptible d'engendrer ou qu'elle engendre réellement des troubles organiques physiques ou psychiques, aigus ou chroniques, chez l'individu, dans sa descendance, dans la société. — *L'Alcoolisme* est la conséquence de l'alcoolisation évoluant sur un terrain prédisposé.

d'où l'insuffisance (
résistance à l'attr
substances inébriat

2° En face de cet
gine économique —
C'est le développe

quence directe des progrès de l'industrialisation et du machinisme, des découvertes de la chimie et de la biologie, et qui jette sur le marché des quantités de plus en plus grandes de ce liquide. C'est, suite naturelle de cette production et de la concurrence entre producteurs, pour la facilité de son écoulement, l'abaissement considérable de son prix, l'augmentation de ses lieux de vente (voir le tableau ci-dessous) (2). L'alcool n'attend plus le consommateur, il va au devant de lui, il le provoque. Exemples : multitude des cabarets créés autour des usines et des établissements publics, obligation imposée par certains producteurs à leurs locataires de tenir un débit de vente.

« Dans certaines communes, la multiplication des cabarets est le fait des brasseurs ou des marchands de vins en gros.

« C'est ainsi que l'arrondissement de Furnes est, de tous les arrondissements des deux Flandres, celui qui compte la plus forte proportion de débits de boissons... Les brasseurs créent des cabarets pour écouler leurs marchandises, et les débitants joignent le genièvre à la bière.

« Dans le Borinage, où les cabarets pullulent, à Frameries

---

(1) Kovalewsky. *De l'Ivrognerie*. Kharkoff, 1889.

(2) L'ALCOOLISATION EN FRANCE

Années	Production totale de l'alcool (hect. à 100°)	Prix moyen de l'hect. d'alcool (fr.)	Cabarets		Consommateurs de l'alcool	
			Total	Nombre d'habitants pour un cabaret	Total (hectol.)	h (li
—	—	—	—	—	—	
1855...	702.000	145	291.244	124	714.813	
1880...	1.581.068	68	356.863	103	1.313.829	
1897...	2.208.000	42	500.000	83	1.633.973	

ses misères et de ses souffrances, celui à qui, chaque matin, le journal ou l'opinion publique apprend que, la veille pour les bourgeois, tout a été prétexte à banquet, à lunch, à punch ou à vin d'honneur?

C'est *l'oisiveté*, et, sous cette rubrique, nous entendons aussi bien l'inaction intellectuelle dont parle le citoyen Augagneur que le désœuvrement physique. L'homme désœuvré, sans occupation déterminée, s'ennuie ; il cherche des distractions et des plaisirs, et l'alcool se présente, lui procurant le plaisir cherché. Ceci, déjà vrai pour les classes riches, l'est encore plus pour les malheureux, victimes de chômages répétés et systématiques.

D'après Marembat, sur un total de 1,668 oisifs, il y aurait 1,415 ivrognes : 84.8 p. 100; sur un total de 1,282 travailleurs, il y avait 709 ivrognes : 55.3 p. 100, soit une proportion d'ivrognes de 29.5 p. 100 en moins chez les travailleurs que chez les oisifs (1).

C'est le *mode de paiement des salaires*. Dans combien de cas, l'alcool n'est-il pas lui-même la rémunération d'un travail accompli? Dans combien de cas la paie des salaires, l'embauchage des travailleurs ne se fait-il pas au débit voisin?

Voici, par exemple, comment sont payés les pêcheurs de Concarneau, petit port de la côte de Bretagne. Chaque jour, quand ils viennent porter à l'usine de conserve le produit de leur pêche, ils reçoivent « un billet constatant la somme qui leur est due et un ou deux quarts de litre d'eau de vie... Il y a vingt-deux usines à Concarneau. Elles ont distribué, pendant les six mois d'été de la saison dernière, pour près de 35,000 francs d'alcools ! » (2)

C'est la série des *préjugés* répandus et qui font de l'alcool une véritable panacée. L'alcool réchauffe, l'alcool fortifie, l'alcool augmente l'énergie, accroît la capacité de travail, permet

(1) Marembat. *L'Alcoolisme et la Criminalité*, 1887, p. 21.

(2) De Vincelles : « Une tentative de lutte locale contre l'a... lisme. » — *Bulletin de la Société française de Tempérance*, 1... page 177.

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

Deux impressions, ou pour mieux dire, deux faits saillants se dégagent avec force, lorsque nous parcourons les résultats des élections italiennes. C'est d'abord la condamnation formelle de par le pays de toute politique qui tend à restreindre les libertés fondamentales et l'adhésion manifeste, enthousiaste même dans les provinces les plus éclairées, à l'action de l'extrême gauche. Ensuite viennent les victoires éclatantes du parti socialiste, de beaucoup plus nombreuses que nos amis mêmes ne croyaient. Chacun des trois groupes — radical, républicain et socialiste — qui avaient formé la coalition obstructionniste contre M. Pelloux et son ministère, revient renforcé à la Chambre. Mais c'est le socialiste le plus favorisé. Car non seulement il est presque doublé aujourd'hui, mais il a vu encore se tripler le nombre de ses voix dans tout le pays.

L'échec du cabinet Pelloux est tellement évident que pas un journal n'ose le nier, les feuilles officieuses en tête. Même le *Popolo Romano*, qui fut toujours l'organe personnel du président du conseil et promettait à tout venant l'écrasement de l'extrême-gauche, se donne beaucoup de peine pour trouver un semblant de compensation à sa propre défaite dans la réélection d'une imposante majorité ministérielle.

La presse étrangère, qui connaît peu les choses d'Italie et, en particulier, la presse française qui, à quelques exceptions près, ne les connaît pas du tout, a fait grand cas de cette miséra[ble] fiche de consolation. On a oublié ainsi qu'il ne s'agissait nu[lle]ment d'une question de majorité dont personne ne pouv[ait] douter.

Depuis quarante ans, en effet, c'est-à-dire depuis que l'I[talie]

écrasante qu'on a bien voulu nous faire accroire et tout en admettant, ce qui n'est pas, que pas un seul des députés élus comme ministériels ne se tournera contre le cabinet maintenant qu'ils le savent tous très malade — ces brusques volte-faces sont à l'ordre du jour parmi les politiciens de bas-étage en Italie comme et plus qu'ailleurs —, il ne demeure pas moins certain que M. Pelloux va voir renaître contre lui cette obstruction à la fois tenace et violente qui l'avait acculé dans le courant du mois de mai dernier à la dissolution de la Chambre.

Alors — et nous touchons ici à la véritable plate-forme de ces réconfortantes élections italiennes — le président du Conseil déclarait hautainement qu'il faisait appel au pays contre les procédés scandaleux de l'extrême gauche. Dix jours après, M. Pelloux reprenait la question dans son discours prononcé au *Collège Romain*, qui étonna si fort les cercles parlementaires, à cause d'une certaine violence de langage inaccoutumée dans la bouche d'un chef de gouvernement. Il affirmait que l'obstruction, par un étrange renversement des rôles, n'avait pour but que d'imposer à la majorité la volonté d'une toute petite minorité. Cela ne s'était jamais vu et ne pouvait durer plus longtemps, sous peine d'amener la ruine du régime parlementaire. Il fallait donc que le corps électoral fit justice des perturbateurs en les écartant, d'autant plus qu'ils se déclaraient décidés à continuer leurs exploits tapageurs.

M. Pelloux se gardait bien d'ajouter pourquoi l'extrême gauche, désespérant de pouvoir sauver par la voie de la discussion les dernières libertés du peuple, avait adopté l'obstruction comme dernière et seule arme efficace de combat, d'abord contre les mesures réactionnaires par lesquelles on tendait à l'abolition de la constitution, et ensuite contre le nouveau règlement de la Chambre. Mais la plate-forme électorale choisie par le gouvernement ne demeurait pas mo
claire. Les électeurs étaient appelés à se prononcer pour
contre l'obstruction, pour ou contre l'extrême gauche. Si ce
ci rentrait à la Chambre décimée — disaient encore à la vei
du scrutin quelques organes conservateurs — nul doute q
le pays n'approuvât le gouvernement, et que M. Pelloux pût e

lent
s le.
oupe
.is p
essé
· qu
forme et n'avait pas manqué de
tard. L'extrême gauche pouvait
sur la conquête d'une dizaine de
électeurs lui en a donné dix-huit.
les ballottages auront déjà porté
même à vingt-deux, en décidant
démission ou bien à renoncer
d'une manière ou de l'autre, ce se

Après l'échec de la politique
loux, le deuxième fait qui ressort
comme nous le disions plus haut
Nous ne nous étendrons pas sur ce
statistiques précises ne nous per
taines comparaisons indispensa
obtenues dans les élections pré
non plus juger dès maintenant l'i
caines et radicales qui dans quel
tribué à la victoire des candida
cependant, sans crainte de nou
Romagnes cet appoint n'a pas
dans la deuxième circonscription
Pier d'Arena et peut-être encore
à l'étonnement général, ont élu d
en Sicile, plus qu'à l'organisation
démocratie, nos amis Noé et Ma
au dégoût profond des honnête
éreux, à une espèce de révolte d
pour les candidats socialistes, a
maux dont elle souffre, contre la
oyable, contre la *maffia* toute pu
encore. Par contre, à Reggio Em

chio, à Parme et dans les autres circonscriptions de l'Emilie, puis dans la province de Mantoue et dans le Piémont, ce sont des voix exclusivement socialistes qui ont fait triompher nos candidats, dont plusieurs avaient succombé dans les précédentes élections par quelques dizaines de voix seulement. A Parme notamment, le candidat n'avait pas été élu, il y a trois ans, pour *une* voix, et Zerboglio, qui passe maintenant avec soixante-dix voix de majorité à Alexandrie, avait été battu à la même époque par cinquante ou soixante voix. De même, Rondani triomphe sur ses deux concurrents monarchistes à Cossato, après un échec en 1898 et précisément au lendemain des événements du mois de mai, lorsque, étant en prison ou à l'étranger, les meilleurs propagandistes et le candidat même en fuite, les malheureux tisserands, qui forment la grande armée socialiste de la circonscription, se trouvaient en butte à toutes les pressions du patronat et de la police.

Ces exemples, auxquels nous pourrions en ajouter plusieurs autres, prouvent que le socialisme italien progresse d'une façon constante et tranquille, sans aucun de ces soubresauts qui détonnent souvent dans la marche du parti socialiste en France. De même il n'est peut-être pas sans importance de constater que, excepté deux, tous les députés socialistes qui faisaient partie de l'ancienne Chambre sont réélus. Ni les deux absents, Bissolati et De Felice, ne sont battus. Loin de là, Bissolati est en ballottage ayant plus de voix que son concurrent, un marquis richissime autant qu'inconnu, et De Felice n'est pas encore député parce qu'au moment où on allait le proclamer élu, les partisans de son adversaire ont renversé une urne et soulevé un grave tumulte dans la salle du scrutin.

C'est ainsi que le nouveau groupe parlementaire socialiste a pu atteindre le chiffre de vingt-huit députés. Il était le plus faible des trois groupes d'extrême gauche, ne comptant d[...] l'ancienne Chambre que seize députés. Aujourd'hui il s[...] porté d'un seul bond au même niveau des autres, puisque [...] républicains sont vingt-sept et les radicaux vingt-neuf ay[...] gagné huit et six sièges. L'attitude énergique de nos amis [...] dant toute la campagne obstructionniste et le fait de s[...]

La Grève Générale des Mineurs autrichiens[1]

(Fin)

La solidarité internationale s'affirma aussi d'une façon brillante. L'Angleterre, l'Amérique, la Belgique, la France et surtout la Suisse et l'Allemagne, envoyèrent des sommes importantes. Et les mineurs allemands allèrent plus loin encore. Lorsque, en février, les propriétaires miniers allemands, pour venir en aide à leurs collègues autrichiens, se mirent à exporter du charbon dans les districts autrichiens, où sévissait la grève, les mineurs allemands se refusèrent à tout travail supplémentaire et allèrent même, dans certains bassins, jusqu'à la grève. C'est pour la première fois que les ouvriers d'un pays cessaient le travail à seule fin de soutenir les camarades d'un autre pays ; c'est là une preuve éclatante de l'esprit de sacrifice de la classe ouvrière et de la solidarité internationale. Que malgré tout cela, les sommes qui purent être recueillies, étant donnée la pauvreté de la classe ouvrière autrichienne, fussent à peine suffisantes pour pourvoir aux besoins les plus impérieux, cela va de soi si l'on tient compte du grand nombre de ceux qu'il fallait secourir ! Mais les ouvriers autrichiens sont habitués à la faim et ils donnèrent une preuve éclatante de cette vertu si estimée d'habitude par les capitalistes autrichiens.

Au point de vue politique, l'action du parti devait porter sur trois points. D'abord, il s'agissait d'obliger les autorités à respecter le droit de coalition ; deuxièmement, il fallait déci[der] le gouvernement à intervenir dans la grève dans un but [de] conciliation ; et enfin troisièmement, il était du devoir

---

(1) Voir notre dernier numéro.

toutes ces provocations et cette brutalité, les ouvriers ne se départirent pas de leur calme, décidés, comme ils l'étaient, à ne fournir aucun prétexte à l'intervention du sabre et du fusil, mais décidés aussi à ne pas se laisser priver d'aucun des droits que la loi leur assurait. Des délégations furent envoyées au ministère, qui demandèrent en termes énergiques la cessation de tracasseries et une attitude impartiale de la part des autorités. On finit par leur donner raison. Plus importante encore fut la résistance calme, mais consciente et systématique à laquelle les autorités se heurtèrent de la part des ouvriers eux-mêmes. Lorsque celles-ci interdisaient les réunions publiques, on convoquait des réunions privées; quand les réunions privées étaient rendues impossibles, alors on se mettait à distribuer en masse des feuilles volantes, ne se souciant guère de ce que le colportage était interdit. Ou bien un député socialiste allait se « promener » entouré d'une foule de mineurs auxquels il « racontait » toutes sortes de choses se rapportant à la grève. Un autre procédé consistait en ce qu'un camarade dictait à un autre camarade dans un cabaret, à haute et intelligible voix, un « compte rendu » sur la situation de la grève, et la police ne pouvait naturellement pas empêcher que beaucoup de mineurs écoutassent attentivement ce qu'il disait. On parvint ainsi à habituer enfin les autorités autrichiennes à se tenir tant soit peu dans les limites de la loi, même pendant une grève et même contre la volonté des très puissants propriétaires des mines ; d'autant plus que le cabinet Koerber, constitué le 19 janvier, craignait d'être, dès la rentrée du parlement, exposé, de la part des députés socialistes, à des attaques violentes et passionnées, lesquelles n'auraient pas manqué de se produire si l'attitude des autorités n'avait pas changé.

Mais le gouvernement ne pouvait se contenter du rôl simple spectateur passif. Ce n'est pas seulement le démocrate-socialiste qui déclarait, dans des réunions qui eu lieu dans tout le pays et par l'organe de sa presse, qu gouvernement manquerait à son devoir s'il n'intervenait en faveur des 60,000 prolétaires exploités, contre la poigné

d'amener les propriétaires des mines à se faire représenter aux commissions de conciliation. En même temps, le gouvernement accordait la journée de huit heures, à partir du 1er janvier 1901, aux 1,500 ouvriers d'un charbonnage de l'État, et leur promettait en outre d'y appliquer aussi le plus tôt possible la paye hebdomadaire; les ouvriers s'en déclarèrent satisfaits et la grève prit fin.

L'intervention du gouvernement à Brüx, Kladno et Pilsen échoua complètement. Les patrons déclarèrent qu'ils ne voulaient pas négocier avec des grévistes; que les délégués ouvriers à la commission ayant cessé de travailler, leur mandat par cela même n'était plus valable. Que les ouvriers reprennent le travail, et alors on verra ce que l'on peut faire pour eux dans la question de salaire. Quant à une réduction de la durée de travail, il ne peut même pas en être question. Les ouvriers répondirent que dans ces conditions force leur était de continuer la lutte, et la commission de conciliation se sépara sans avoir abouti à quoi que ce soit.

Les choses se passèrent de même à Ostrau; les patrons demandaient une soumission absolue, prétention à laquelle les ouvriers répondirent naturellement par un refus. Néanmoins le gouvernement réussit à obtenir une nouvelle réunion de la commission de conciliation. A cette réunion, le président nommé par le gouvernement fit, le 6 février, la déclaration suivante : Le gouvernement convoquera, au plus tard le 1er mars, une commission composée de représentants du gouvernement, de ceux du patronat, et de représentants ouvriers: cette commission aura à déterminer les conditions d'une enquête ayant pour but de préparer l'élaboration d'une loi relative à la réduction de la durée du travail dans les mines. Les ouvriers prirent acte de cette déclaration, mais constatèrent en même temps que dans sa promesse le gouvernement ne prévoyait aucun délai déterminé et qu'en outre des ga ties sûres que cette promesse serait réalisée manquaient e lement; ils étaient donc obligés de persévérer dans l attitude et de demander aux patrons des concessions su point. Le gouvernement tint compte de ces tentatives e

ion de concilia...
endre le plus re
a session d'au
. la réglementa
ns les mines.

les travailleurs
gé d'intervenir
ravail dans les n
ans leur refus. I
tion de la du
ouvriers les in
ons du gouvern
sures transitoi
une journée pl
ait d'écraser les
isation. Il est
ion de salaire c
oo le 10 janvier
rnière évidenc
re n'aurait auc
rticulière d'apre
laire minimum
ient même pas
parler d'un tel minimum. Sur ce, les négociations
patrons échouèrent définitivement le 12 février.

Mais les patrons s'étaient trompés s'ils s'étaient i
leur obstination ferait perdre le courage aux ouvri
juste le contraire qui se produisit. Ils ne firent que
nouvel essor à l'énergie et à l'ardeur des grévistes
prenaient maintenant que ce qui importait aux patron
pas la paix mais la soumission de « leurs » ouvriers
ils n'entendaient pas permettre d'obtenir, par eux-m
leur propre force, une amélioration de leur situatio
vriers ne pouvaient pas céder, car la résistance d
était de nature à faire craindre que ces messieurs, s
aussi au point de vue politique, se servissent de
influence pour faire échouer la solution de cette q

Parlement. Dans la triste situation du parlementarisme autrichien, les déclarations du gouvernement perdraient une grande partie de leur valeur sans des concessions préalables obtenues des patrons.

En outre les quelques concessions minimes n'avaient été accordées qu'aux ouvriers du bassin moravo-silésien; elles ne s'appliquaient pas du tout au bassin bohémien, où les patrons s'étaient refusé purement et simplement à toute négociation avec les grévistes. La lutte devait donc être continuée et l'espoir de ces travailleurs qui, malgré les secours minimes qui leur parvenaient, avaient persévéré dans leur attitude avec une fermeté et une ténacité admirable, avec un esprit de discipline que les ouvriers les mieux organisés auraient à peine dépassé, était désormais tourné vers le Parlement qui devait rentrer le 22 février.

Le groupe démocrate-socialiste déposa immédiatement et d'urgence un projet de modification à la loi de 1884 qui limita la journée de travail dans les usines à douze heures, dont dix heures de travail effectif, tendant à l'introduction de la journée de huit heures, y compris la descente et la remonte pour toutes les personnes occupées dans les usines. Les partis bourgeois aussi étaient forcés à prendre position. Et l'on put observer un spectacle bien curieux. Depuis l'année 1897, époque où la classe ouvrière obtint à la suite de l'introduction de la cinquième curie un droit électoral, il est vrai, bien mauvais, elle devint pour les partis bourgeois un objet de sollicitude touchante.

Certains de ces partis sont allés jusqu'à s'attacher des meneurs ouvriers spécialistes, qui, d'ailleurs ne sont ni ouvriers, ni ne mènent ceux-ci, et qui font par tous les moyens que leur fournit une démagogie sans scrupules, une concurrence déloyale, il est vrai sans succès, au vrai mouvement ouvrier. Ces partis ont élaboré une tactique tout à fait originale pour ce qui touche aux questions ouvrières. Dans des assemb[illegible] délibérantes qui n'ont aucune compétence pour s'occupe[illegible] ces choses ils font des propositions ultra-avancées. Leur [illegible]cédé favori est de préparer à la séance du conseil muni[illegible]

aciale le vote de vœux invitant le ;
ı Reichsrath une loi ouvrière quel
sentants au Parlement croient de
eine pour faire une proposition an
chrétiens (antisémites), cette fine ı
et de la corruption politique, ado
al de Vienne, où ils sont les n
invitant » le gouvernement à entre]
des usines. Mais à la Chambre le
tout été conçue dans le même espri
lus, qui à l'Hôtel de Ville avaient]
es, devinrent subitement à côté
:s, des gens très modérés. Ils y a
loi. Dans l'un d'eux ils invitaient
uire la journée de huit heures p
· des négociations diplomatique
ier lieu avec l'Allemagne, en vu
:t effet ; dans l'autre, ils demanda
mmission parlementaire chargée d
ı bassins miniers ; les deux prop
qu'une conséquence, c'est de tra
de la question.

nands aussi demandaient l'applica
:ures, quoiqu'ils eussent peu avan
tes, revendiqué dans leur « prog
de six heures.

ır côté désiraient une loi établiss
conforme » à la force économiq
es et aux justes réclamations des o
s, qui s'adonnaient alors à une obst
renaient pas eux-mêmes au sérieu
: la courte durée de la session, un
ès précieux à la cause des mineurs, quoique, eux au
ssent pris une part active à cette course généra
veurs de la classe ouvrière, en soumettant une prop
mandant une nouvelle intervention du gouvernemen
conflit. Toutes les propositions, huit en tout, furent

diatement soumises à la discussion. Le gouvernement prit alors une attitude vraiment particulière. Deux courants semblaient être aux prises dans le cabinet.

Le président du conseil des ministres, qui considérait comme son devoir essentiel de vaincre enfin l'obstruction, devait s'efforcer dès le début de mettre fin à la grève pour ne pas aggraver encore davantage, par l'évocation de l'antagonisme social, les difficultés parlementaires déjà si grandes et presque insurmontables, dues aux antagonismes nationaux. Comprenant qu'il était impossible cette fois d'arriver à bout, par les procédés traditionnels en Autriche, comme l'interdiction de réunions publiques, la dissolution d'associations et autres illégalités du même genre, il était prêt à faire des concessions et était en principe favorable aux propositions tendant à la limitation de la durée de travail. Par contre, le ministère de l'agriculture, qui fut de tout temps, en Autriche, le domaine des grands propriétaires miniers et des gros propriétaires fonciers, resta fidèle à sa traditionnelle hostilité à l'égard de la classe ouvrière, et s'efforça de traîner en longueur la solution de la question de la durée de travail. Cet antagonisme intérieur au sein du ministère se fit jour lors de la discussion des projets.

Le ministre de l'agriculture prononça un discours dans lequel il faisait ressortir les grandes difficultés du problème; il demanda une longue étude de la question et finit, en émettant l'opinion qu'une action législative « entreprise sous l'influence de circonstances du moment, sans la responsabilité d'une connaissance objective », ne pouvait être admise, et que le gouvernement ne saurait prendre une décision ferme dans cette affaire, tant que les enquêtes n'étaient pas terminées. Comme il était à prévoir, cette déclaration provoqua un tel orage d'indignation chez les socialistes, que la voix du ministre en fut couverte. L'espoir déçu des ouvriers qui avaient [illegible] si certains de l'intervention du Parlement, se manifesta par [illegible] véhémentes accusations que leurs représentants faisai[ent] résonner dans la salle des séances. Toute continuation d[e la] discussion devint impossible, le gouvernement se retira

Mais le Parlement, qui tint le 17 mars sa dernière séance avant d'aller en vacances, n'aborda plus la discussion de la proposition, et se borna à voter un ordre du jour invitant le gouvernement à intervenir de nouveau.

Ainsi, grâce à leur ténacité, les ouvriers réussirent à arracher au gouvernement et au parlement l'engagement de la réduction légale de la durée de travail dans les mines, pendant la session de Pâques. Ils pouvaient maintenant complètement éliminer de leurs revendications la question de la réduction de la durée de travail et préparer de cette façon la fin de la grève. La grève durait déjà plus de deux mois, les secours affluaient avec plus de lenteur, tandis que les patrons furieux du succès parlementaire de la démocratie socialiste, étaient maintenant moins que jamais disposés à céder, malgré les pertes qu'ils avaient subies et que, du reste ils pouvaient espérer de compenser par la vente à un prix élevé de qualités d'habitude invendables, et par une élévation des prix après la reprise. Au sein du gouvernement, ce furent les intentions anti-ouvrières du ministère de l'agriculture qui reprirent le dessus après la propagation du Parlement, et aussi les chefs de districts (sous-préfets) revinrent à leurs anciennes mauvaises habitudes. Malgré la décision de la Chambre des députés lui imposant le devoir d'intervenir, le ministère ne bougea pas en ce moment décisif, bien qu'il sût très bien que les ouvriers désiraient terminer la grève. Dans ces conditions, il ne resta à l'organisation qu'à recommander aux ouvriers de descendre à nouveau dans les mines le 19 mars.

Dans le bassin de la Bohême occidentale où les patrons ne procédèrent point à des renvois et où ils avaient promis d'augmenter les salaires après la rentrée, la reprise du travail s'effectua rapidement et tranquillement. Aussi en Silésie le travail fut repris dans la plupart des mines. Il en fut autremen[t à] Ostrau et à Kladno. A Ostrau les patrons refusaient d'acco[rder] l'amnistie générale ; à la suite de cela la proposition du co[mité] de grève de terminer la grève se heurta à une très forte r[ésis]tance. L'organisation des secours créée pendant la grève c[essa] de fonctionner. Les ouvriers commencèrent par contin[uer]

appréciée que par quiconque a une représentation nette du parlementarisme autrichien. C'est à ce Parlement basé, sur des privilèges électoraux, surannés, dépourvu de toute puissance et de toute dignité, dans lequel le chauvinisme nationaliste se livre aux orgies les plus répugnantes et dont l'obstruction menace chaque jour d'étouffer l'existence, que les ouvriers ont réussi à arracher un progrès et à assurer la journée de neuf heures dans les usines.

A la chambre les ouvriers remportèrent une victoire sur leurs « maîtres » et apparurent comme les plus forts, sur le terrain politique. Par contre ils ne purent empêcher que les patrons se vengeâssent sur eux de la défaite politique. De nombreux renvois eurent lieu, frappant précisément les plus intelligents et les plus actifs, ce qui causa un grand préjudice à l'organisation des mineurs. Mais la grève démontra aussi aux ouvriers qui jusqu'ici s'étaient tenus à l'écart, l'importance de l'organisation, et cette conviction sera d'une plus grande utilité pour l'organisation que ne l'est le dommage causé par les renvois.

Avant de terminer passons encore une fois en revue les phases de la grève. Des ouvriers qui avaient été pendant de longues années de violence économique et politique privés de la possibilité de créer une forte organisation mais dans l'esprit desquels l'idée de la journée de huit heures vivait ineffaçable depuis la première fête du 1er mai, se soulevèrent au moment d'une conjoncture d'une prospérité sans exemple, dans une explosion de désespoir élémentaire.

Mais la fureur et l'indignation provoquées par le refus hautain qu'ils avaient essuyé ne les poussa pas, comme les années précédentes, à des actes de sauvagerie et à des manifestations inutiles, qui pouvaient fournir un prétexte favorable à l'écrasement de la grève. Grâce à l'intervention rapide et énergique de la démocratie socialiste, on réussit à fa fonctionner une bonne organisation de secours, à réunir da les grévistes la réflexion au courage, à assurer une mar calme, à créer un esprit de discipline au contact duq devaient se briser toutes les illégalités et toutes les

. Ce n'est qu
, dans un pa
comme un
mme une me
cette façon c
e toute la d
ultes, qui se
lutte pour u
ulture dont l
alistes tout p
pole qu'ils e
teurs et des
que parce qu
cette lutte co
transporter l
au et Karwin
ue, l'organis
omme plus fo
rapide des
l'unilatéralité
lui prouve la
vec l'action
ocrate socia
n ce sens que
: si elle n'a
ve, la plus g
du moins o
pale.

re.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

La Charpente, par J.-H. Rosny (1)

Un volume quelconque d'un Lucien Muhlfeld s'expose-t-il aux devantures des libraires, — à la première page, vingt journaux réclament aussitôt avec empressement; les chers confrères renchérissent en formules laudatives et en verbeuses exclamations; les réclames se succèdent, vives, fraîches, alléchantes, — nombreuses et équidistantes comme des affiches — au grand mur de la presse. L'attention du passant est malgré soi conquise à la jeune gloire du nouveau « maître »... Cependant une œuvre robuste et allègre, une œuvre puissante, où il y a une pensée forte et un style personnel, de la solidité et de la grâce, de l'ampleur et de la légèreté, de l'éloquence et de la sobriété, de l'esprit et de la poésie, de la volupté et de la philosophie, — des lèvres de vierges qui tour à tour sourient et pâlissent, des faces pensives, des vanités en parade, des sottises triomphales, — de l'observation, de la méditation, de la psychologie et de la morale, toute la vie, la plus haute maîtrise, du génie: *la Charpente*, — nous ne voyons pas qu'on en ait en nul lieu parlé. Absent des églises, à l'écart des coteries, dédaigneux des sociétés d'admiration mutuelle, la personnalité de J.-H. Rosny grandit de toute la solitude autour de lui faite.

C'est le même problème agité dans *Fécondité* qui se débat en ce moment: ce que l'on a coutume d'appeler le malthusianisme y est l'objet d'une critique serrée. Mais tandis que le [vo]lume de Zola veut être une sorte de manuel sociologique, œuvre « complète » de vulgarisation et de dialectique un[e]

---

(1) Editions de la *Revue Blanche.*

sitaire, bourrée de faits, contenant t
émises et toutes les anecdotes contée
volume-procès, un bilan de la sociét
est un roman et un poème, une œuvı
cendante, un essai de haute morale, e
sur l'avenir, un livre d'instruction et
liste éducation, elle émet à la circula
idées-forces, risque des théories,
rythmes sociaux, elle est notablemen
sophique, elle est une spéculation
quelque chose d'immense dans quoi
la fenêtre par laquelle on regarde la
à l'heure les quelques fils légers, co
trame vaste que composent brin à bri
tiles, pures, grisantes, conversations
un peu hautaines, souvent enjouée
truistes, sublimes.

Le volume est divisé en trois partie
tocratie, le peuple (la dernière trop hâ
les deux premières classes en pampl
tiriste mordant, en justicier inspiré,
de bélier et cette indiscutable puiss
romanciers sociaux contemporains, I
impartial, en savant : il n'y a rien de
périeur comme la démonstration de
trois classes avec d'Escroix et de L
bable, indémontable, parce qu'il s
parce que avec cette faculté d'abstr
en discutant de tout cela, n'est plus
bourgeois possesseur de magasins
gante et frivole Mlle Hude, amoureu
qu'il éduqua, mais un esprit, sagace,
.ison humaine, *la* raison humaine
mps.

De même, sa sympathie pour le
linaire des littérateurs, admirable
re désintéressement, mais trop va

religieuse. C'est calmement, clairement, purement dirais-je, qu'il parle du peuple, en répulsion de toute rhétorique. Je regrette de m'en tenir à ces courtes citations :

Le peuple, dit le géographe Duhamel au marquis d'Escroix, n'est pas la caste inférieure que vous semblez y voir ; il n'est pas, comme vous dites, abêti par le travail... La société n'est pas un organisme où le travailleur représenterait les bras et les jambes et la bourgeoisie ou l'aristocratie la tête... Cette comparaison absurde ne soutient pas l'analyse... Le cerveau ainsi compris de l'humanité, savants, artistes, politiciens sort presque tout entier de la petite bourgeoisie, laquelle jaillit du peuple... Et le mépris des hautes classes pour l'intelligence est un fait historique qui se marque dans cette affirmation tant acclamée aujourd'hui que la science a fait faillite.

Mais je vais plus loin, je n'admets pas cette assimilation des castes en parties caractérisées d'un organisme : membres et tête. L'aristocratie de nos jours, comme jadis, forme une structure organique complète où l'on trouve des nobles, des bourgeois et des prolétaires, cette structure, dans le vaste organisme social existe conjointement avec la structure républicaine : grands industriels, petits industriels, ouvriers... Avec la structure intellectuelle de demain : directeurs, praticiens, manœuvres. Tout cela se pénètre, comme des plexus nerveux à différentes phases de développement, pour constituer cette bête énorme : la société...

— ... Sous toutes leurs formes, les plèbes représentent, à mon avis, les parties les plus directement sujettes à la transformation, celles qui créent l'avenir... Il paraît bien établi, en effet, que ce sont les couches extérieures de nos organes qui *travaillent* le plus, et cela n'est pas moins vrai pour les muscles ou les nerfs que pour le cerveau... Or, travailler, c'est s'adapter aux conditions du milieu : quand ces conditions changent, les organes se modifient : c'est la loi du progrès. On peut en induire que le progrès a une tendance à se faire par les couches extérieures, c'est-à-dire pour l'organisme social par les ouvriers, par le peuple.

On pourrait presque dire qu'au contraire des autres écrivains précités et de tant d'autres, les tendances socialistes de Rosny au lieu d'être religieuses et réalistes, sont scientifiques et idéalistes.

Rosny, cerveau métaphysique puissant, psychologue pé trant, intuitif génial, a son raisonnement dégagé de toute c fication d'école, a fait table rase, est libéré de tout préj par une sorte d'opération cartésienne, il est la science mê

Ainsi pour prendre un exemple, lui qui sait goûter la fé

dité en poète aussi puissant et plus délicat que Zola poésie aussi chaude et plus nuancée, loin de croire qı duction est une obligation morale et la seule rais de l'amour, ne prétend point affirmer la nécessité d duction sans règlementation sociale, de l'obéissan à la nature. Il serait brutal d'assimiler l'homme a animaux, de le soumettre si je puis dire à la mên très justement cela semble à Rosny un contre-sens étant un être social, ayant outre la « structure » in et la structure spécifique, une structure sociale.

Dans *la Charpente* une grosse question est enco sence, dont nous ne saurions nous désintéresser, c polygamie. Ce problème qui s'impose à tout individ lité très pure et d'intense vitalité : « la monogamie bien ou un mal ? » déjà effleuré dans *Un double amou* assez longuement agité dans *L'Autre femme*. Ro abondé en vues piquantes, en aperçus ingénieux et mais enfin rien de définitif n'avait été proclamé. Cet core il escamote la solution et je suis bien près de lui vif reproche. En deux mots voici la fabulation : Duh le tuteur moral, l'éducateur d'âme d'Alice de N sœur et belle-sœur de ses amis Delafon. D'autre marié. Alice est fine, souple, intelligente, génér rieure, — disciple exquis : il voit fleurir en même puberté et cette intelligence qu'il éveilla à la vie tran et il l'aime. Mais il aime aussi sa femme, élégante, sienne. Comment concilier ? Rosny s'arrête à une que je n'oserai dire bourgeoise parce que tout de vision fidèle — et surtout minutieuse — de la réalit mais timide et trop facile : 1° Duhamel apprend femme n'a pas d'enfant (alors qu'il en désire inte c'est parce qu'elle « prend ses précautions »; et comme de juste, le dégoûte de l'alliciante monda femme et le dégoûte physiquement, ce qui est très 2° il apprend que sa femme le trompe; et on pourra 3° il a une belle-mère de très désagréable perversi uelle et morale. Alors il fait surprendre sa femm

d'adultère et « dema
chose : Duhamel aur
gentiment affectueu
quelque chose comm
à lui généreuse, inte
pable de répudier
reconnaissance et d
part qu'il lui est imp
le bel amour d'Alice
d'altruisme. Et par
génie, — absolumen
précurseur, — il im
il prendrait Alice p
tendrement et presq
dans une situation
seconde femme ne p
lequel elle fut élevé
milieu d'intellectuali
prendre Alice et lui
reste importe peu.

De même pour un
fon souffre de sa sté
femme s'épuise de n
le silence de la camp
ception d'un grand
raison de la stérilité
saine et puissante, q
Mais Duhamel intro
et le sacrifice ne se
peu zoliste de le reg
ladie nerveuse de
guérie autrement q
« L'enfant manquai
aux premières page

Mais, sans nul do
parce que ç'eût été
titre est assez signi

CHRONIQUE SOCIALE

FRANCE

I — FAITS POLITIQUES

[illegible] Chambre. — L'« incident clos » [illegible] par le général de Galliffet, puis par le vote de la Chambre dont nous avons parlé dans le dernier numéro, [illegible] quarante-huit heures plus tard comme c'était à présumer [illegible] par conséquence un véritable incident [illegible] général de Galliffet. Cette démission [illegible] carrière ministérielle normale qui, en somme, ne fait regretter ni les Freycinet, ni les Cavaignac : il [illegible] dans son département, pour les travaux et fournitures de la guerre, les décrets Millerand et accueillit les demandes des syndicats et des délégations ouvrières. Sa succession [illegible] normalement : elle a été acceptée par le général André.

La seule chose qui fut grave dans cette séance, c'est que si les républicains bourgeois et la grande majorité des députés socialistes se rallièrent pour sauver la République, nous retrouvons parmi ceux qui désertèrent la bataille livrée par les nationalistes la moitié des députés du Parti socialiste révolutionnaire, c'est-à-dire les citoyens Létang, Vaillant et Walter, les deux députés de l'Alliance communiste, Groussier et Dejeante, et tous les députés du Parti ouvrier français, c'est-à-dire les citoyens Dufour, Légitimus, Sauvanet et Zévaès. [illegible] était cependant essentiellement grave puisqu'il s'agissait de savoir si on laissait les nationalistes maîtres de la situation politique comme ils l'étaient de Paris. Ne pas répondre à cette question le lendemain du jour où Galliffet

once
a c'e
lutte de classe !

L'action gouvernemen
vernement a eu des fail
commis par les officiers
de Saint-Etienne n'ont é
tère de la guerre, coupab
d'emploi et il se peut
récents assassinats de C
châtiment de leur crime.
blesse est forcée, que le
d'esprit des officiers, s
contre le pouvoir civil. L
clérical qui domine parn
été préparé de longue da
peut le Gouvernement,
conseils de guerre et to
quittement certain ! Les
nement actuel qui a sa n
de les réviser. C'est par
tout d'abord, en rendant
diction ordinaire que l'on
que l'on peut se permettr
lois scolaire et des assoc
tement de magistrats e
derne. Ce sont là les acte
demander au Gouvernem

Des déclarations com
lant » que tous les Gouv
peuvent être que des i
contre la classe ouvriè
nt le jugement des
dresser en leur cachan
jour et leurs conséqu
ns dans lesquelles les
bilités de la fraction r

suppriment l'idée de l'
prétendent supprimer
la classe ouvrière.

Les décisions du Con
tentissantes, le Comité
s'agit de parler de l'inc
Il s'est cependant mo
résoudre également po
tion d'arbitrage dans l'
mande de la Fédérat
grette » en des consi
Clovis Hugues ait en
sympathique à la nou
listes indépendants av
ouvrier français.

D'autre part, un doss
général contre M. Delm
Lyon, par les Fédérat
dénoncer la campagne
été exclu des fédératio...
Le Comité général refusa cette fois d'écouter les fédérations et renvoya le dossier... aux collaborateurs de M. Delmorès.

Discours de Millerand sur le chômage. — Nous ne parlons de ces faits que parce qu'ils sont les seuls qui sont sortis des discussions de ce Comité. Les questions qui intéressent la classe ouvrière n'y trouvent pas place et il appartient plutôt aux fédérations régionales constituées de discuter les projets de lois ouvrières et de développer les syndicats. Ceux-ci ont encor un rôle immédiat à jouer, comme l'a rappelé Millerand dan son discours sur le chômage, en donnant les renseignement nécessaires sur les chômages des différentes corporations e sur l'urgence des travaux qui peuvent y remédier. Ils ont ic un rôle d'autant plus important qu'ils peuvent donner des i cations sur la proportion d'ouvriers syndiqués sans travail rapport aux ouvriers non syndiqués, important au point vue du développement des syndicats, et de leur action su placement ouvrier. C'est là une besogne à laquelle de

, comme celle du Jura, de
re, etc., sont nées de la fo

ongrès. — D'ailleurs, —
mportance — les fédératio
Comité général. On a co
s et d'argent qui leur éta
omité qui prétendait diri
que ne précédaient ni n
un développement. Dans
i vient de paraître dans l
, notre camarade Henri F
des organisations, « que
que l'on passe en revue ».
e socialisme des papes »
me et tout le mépris de
rière, le « socialisme des t
:

unicipales ont surtout per
us du socialisme des sect
nt sa force et son raisonn
que dans son propre bon sens, dont la pensée est uniq
bout de la France à l'autre malgré la diversité des car
et des tempéraments.

« On veut l'unité du parti socialiste et la disparitio
écoles.

« On réclame que le parti repose sur des organis
libres et fédérées et non sur l'autorité des pontifes ».

Et il ajoute, voyant que le « Comité général n'est
reflet des sectes » et « ne cessera pas d'ergoter sur des
lités », qu'il faudra en venir au projet « de réunir les so
tes fédéralistes en un congrès » à moins, ce qui est
ble, que le prochain Congrès national ne donne la m
Fédérations départementales dans le sein du
éral.

sera seulement alors, en effet, que l'unité ne se
n mot, et si l'on n'a pas de Congrès où l'on prend de

[illegible] [illegible], mais sans sanction possible, on aura une Commission où seront centralisées toutes les données sur tous les efforts accomplis dans les différentes Fédérations par les syndicats, les coopératives, les municipalités. Les députés en seront les organes, représentant une force vivante, et ils agiront de même d'une façon coordonnée sur le pouvoir central. Nous disons commission de renseignements et non congrès parce que dans le parti socialiste on donne à ce mot le sens d'organe ayant un pouvoir législatif. On vient pour y accepter comme des projets de loi destinés à engager l'avenir de la classe ouvrière, avec un caractère général et universel. Cela offre autant de sécurité que si un Congrès médical décidait en thérapeutique. La médecine est sortie depuis longtemps des principes de la Bible ou du Coran. Il en est de même de plus en plus pour les actes de la classe ouvrière à mesure que la conscience pénètre celle-ci, qu'elle se sent plus capable, plus responsable.

L'action d'ensemble d'une classe ne se produit pas par des décrets d'en haut, mais par la connaissance mutuelle des efforts d'en bas. Pour cela, il nous semble qu'il n'est pas nécessaire de former une organisation générale du travail comme le demande pour les Bourses et les syndicats la Fédération des syndicats de Saône-et-Loire. L'action départementale est suffisamment large et on peut, sans créer d'organisme central délibérant, établir une action d'ensemble, qui le soit par le caractère semblable des efforts syndicaux, coopératifs et municipaux. Pour cela il n'y a de nécessaire qu'une Commission centralisant les renseignements et les communiquant ou les publiant dans un organe ouvrier, comme la Fédération des Ardennes vient de le proposer, au point de vue de l'action générale pour les diverses Fédérations régionales.

C'est évidemment dans ce sens que marche la classe ouvrière. Les organisations ont prouvé par leur effort individuel d'al et collectif au sein du Comité général ensuite, qu'elle: répondaient plus au besoin d'action ouvrière pratique et d'r socialiste qui anime le prolétariat.

Paul Dram

à l'amélioration sensible qui s'est produite dans l'organisation générale du travail.

Comme on peut le voir également, une partie du stock des années 1897 et 1898 a été écoulée en 1899 (excédent des bouteilles vendues en 1899, sur les bouteilles fabriquées : 735.773 bouteilles).

Les grands patrons verriers qui, pour abattre la Verrerie ouvrière, avaient baissé les prix dans des proportions inconnues jusqu'à ce jour, n'ont pu résister plus longtemps à la hausse des matières premières qui s'est produite vers le milieu de l'année 1899. Ils ont même profité de cette occasion pour relever leurs produits à un taux qu'on pouvait supposer ne plus atteindre en verrerie d'ici longtemps, après la baisse insensée consentie par eux.

La Verrerie ouvrière a commencé à profiter de ces prix avantageux de l'industrie du verre dans le dernier trimestre de l'année écoulée.

Ces diverses causes ont porté les bénéfices de 1899 au chiffre de 17,499 fr. 34, soit plus du double du chiffre obtenu en 1898.

Déficit en 1897	24.742 92
Bénéfice en 1898	8.974 71
Bénéfice en 1899.	17.499 30

Du reste, nous ne pouvons mieux démontrer la bonne situation de la Verrerie ouvrière qu'en publiant les bilans comparés de 1898 et 1899.

ACTIF

	Au 31 décembre 1898	Au 31 décembre 1899
Bâtiments et terrain.	375.891 42	380.086 51
Matériel *amorti*	181.524 41	187.675 31
Troisième four		64.214 26
Caisse	295 15	1.913 40
Dépôt de Paris	20.180 75	26.220 76
Agence commerciale.	10.965 85	28.660
Divers débiteurs.	3.534 28	3.738
Bouteilles en stock, matières premières, combustible, objets d'entretien, etc	131.552 87	113.86
Totaux.	723.944 73	806.37

contre les verreries du Nord et de la Loire, qui peuvent amener leurs produits avec des frais de transports bien inférieurs, la vente du dépôt de Paris s'est élevée à 100,759 fr. 85 pour l'exercice 1899, dépassant de 2,830 fr. 85 le chiffre d'affaires de l'année dernière. Cependant il y a eu 311 fr. 25 de frais généraux de moins qu'en 1898.

A cette occasion, nous croyons devoir faire connaître que le Conseil d'administration a résolu de ne pas appliquer aux sociétés coopératives de consommation la hausse qui existe en ce moment, pour les remercier de l'esprit de solidarité qu'elles ont manifesté en toutes circonstances envers la Verrerie ouvrière, notamment pour les sacrifices qu'elles s'étaient imposés, depuis la mise en activité de la Verrerie, en acceptant de payer les litres à un prix supérieur au cours.

C'est un acte de réciprocité que le Conseil d'administration est heureux de pouvoir accomplir, grâce à la prospérité de l'œuvre commune. En terminant, disons que le bilan de 1900 nous réserve des surprises qui réjouiront tous les militants.

La Verrerie ouvrière a dès maintenant supprimé l'agence commerciale de Toulouse pour la transférer à l'usine même, à Albi, où elle est seule maîtresse de ce service. Pour arriver à ce résultat elle a remboursé 45,000 francs sur le prêt de 90,000 francs de l'agent général. Ces 45,000 francs s'amortissent tous les jours insensiblement par les 10 p. 100 de commission que la Verrerie ouvrière donnait sur les ventes à son agent commercial et par une commande d'un million de bouteilles qu'a faite le nouveau prêteur.

Depuis la mise en marche des trois fours, la production est d'environ 35,000 bouteilles par jour, nécessitant un personnel de 320 ouvriers et ouvrières. La fabrication est considérée comme de qualité supérieure sur tous les marchés et nombre de contrats sont refusés faute de pouvoir fabriquer davantage.

S'il y avait deux ou trois fours de plus, les produits sera[illegible] immédiatement enlevés, dans de bonnes conditions pour l'us[illegible] par les marchands de bouteilles en gros et les forts liquoris[illegible] C'est la meilleure preuve que la Verrerie ouvrière défie t[illegible] concurrence pour la qualité et le fini de ses marchandis

ıel est parvenu le prolétariat
ə suite. Avant deux ou trois ‹
réalisés qui augmenteront la f‹
prolétariat socialiste et lui permettront de rendre pl
chaine son émancipation. A. HAMELI

BELGIQUE

Congrès des Jeunes Gardes. — Les « Jeunes Gardes » ‹
désigné Alost pour tenir, les 3 et 4 juin, leurs assises ‹
les. Alost, en pays flamand, a comme député, Woe
pape laïc, le leader du parti clérical en Belgique, et c'es
la ville de l'abbé Daens, le chef de la démocratie chré
Malgré cela, Alost a un noyau socialiste assez consid
deux coopératives, deux maisons du peuple, des syn
dont un de 250 femmes. Aussi, quand les « Jeunes » so
vés à Alost, la réception a été enthousiaste. Ils étaie
délégués venus de tous les coins du pays. Six camarade
çais ont également assisté aux débats. Disons-le imm
ment, ce congrès est l'un des plus beaux et des plus
que le Parti ouvrier ait eus.

La Fédération des jeunes gardes, d'après le rapp
secrétaire du Conseil général, a fait des progrès consid‹
dans tout le pays. Des ordres du jour de sympathie son
à Jules Moineau, à Alice Bnon, aux jeunes gardes im
dans le soi-disant complot contre le Prince de Galles, à
Gohier, etc. Ajoutons encore que le plus jeune député
vellement élu le 27 mai dernier, Léon Tralet, qui était l
gué des jeunes au Conseil général du Parti ouvrie
déclaré particulièrement leur député à la Chambre, pou
battre le militarisme. On comprend l'enthousiasme qui
résulté. Les jeunes gardes ont *leur* député ! — Les m‹
moyens pour propager les idées anti-militaristes avant l
la caserne et à la caserne même sont ensuite discutée
nciens militaires, nouveau groupement du Parti ‹
elge, avaient voulu se fusionner avec les jeunes gardes
ı émettent le vœu de conserver leur autonomie, mais ‹
ailler de commun accord avec les anciens militaires

le militarisme. —
50,000 exemplair
La création d'un
rement : l'*Organe*

Le rapport le
relatait les succès
mée. L'on compre
divulguer les moyens employés dans ce but par nos vaillants jeunes gardes. — Certaines fédérations avaient voulu exclure les jeunes de leur Poll électoral, sous prétexte que la loi électorale belge ne permet de voter qu'à 25 ans. — Un ordre du jour de protestation a été voté à l'unanimité et nul doute que les jeunes obtiennent satisfaction au prochain congrès du Parti ouvrier. *Les Femmes et le Militarisme*, tel était un autre point à l'ordre du jour. Il a été brillamment discuté par les délégués de la ligue des Femmes socialistes, et par les membres du congrès. — Le congrès a également examiné l'attitude à prendre par nos députés dans la question antimilitariste réduction du temps de service sans augmentation du contingent, et suppression du remplacement, voilà les points sur lesquels tout le monde est d'accord. Volkaert donne des renseignements intéressants sur l'organisation internationale des jeunes gardes, en France, en Hollande et en Suède.

Après différentes questions d'ordre intérieur, le Congrès été levé dans le plus grand enthousiasme. Nous avons rarement assisté à un congrès, où la discussion a été si courtoise si simple et si féconde. L'on sentait que ces jeunes gens étaient pleinement unis. Aussi, lorsqu'à la fin du Congrès, pendant la période de remerciements, un des délégués français, nullement approuvé par ses compatriotes, a lancé quelques insinuations à l'adresse d'un autre groupement du Parti socialiste français il y a eu accord unanime pour le prier de ne pas s'engager plus avant dans cette voie. L'un des jeunes gardes s'est fa porte-parole de ses camarades belges, et a exprimé le dési voir bientôt les socialistes français, vieux et jeunes, étr ment unis en un seul parti, comme les Belges.

Puisse-t-il en être ainsi !

GASTON VANDERMEEF

BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES

et la conscience sociale, par L. Tanon
., 166 p.). — M. Tanon, président de chambre
est un homme intelligent, érudit et cultivé,
les grands travaux produits en ce siècle
historiens allemands sur la philosophie du
dans un livre plein, bref et clair, de les
le d'abord l'école historique de Savigny et
une réponse incomplète, mais ferme et
du droit naturel (Kant et ses successeurs);
tout ont été mises en lumière par l'école
évolution inévitable et partout constatée
rmes du droit, et celle de la *conscience*
en chaque société définie, et constitue le
'élèvent les morales et les législations. Le
ne de Jhering, en rendant nécessaire une
de l'historisme, n'a pas ébranlé ses prin-
évolution explique la formation du droit;
é par le milieu physique et social dans
loppe; son progrès tend à le mettre en
ce sociale, qui ne dispense pas les sociétés
ırs plus complexe, mais qui est le contrôle
qui, la poussant dans le sens où elle se
mande une affirmation toujours plus forte
solidarité. La doctrine de l'évolution juri-
coopératisme social. Au nom de ce coopé-
ution, M. Tanon, en dépit de son libéra-
lancer quelques attaques contre les socia-
attaques sont modérées, mais l'erreur, la
articulièrement choquantes et pénibles de la
yant, et qui pourtant n'ose pas, ou ne peut
nclusions nécessaires. Qu'on lise cette page
s le plus grand nombre de ses dispositions,
ormel. Il ne tire pas son contenu de lui-même,
itions, aux rapports réels de la vie sociale.
nent le législateur et le juriste philosophe
le de la conception idéale d'un état social
ptions sur cet objet sont donc d'un ordre

essentiellement complexe. Elles relèvent de la science sociale, aussi bien que de la science juridique ; elles tendent à réformer la société en même temps que le droit, à *construire une cité juridique nouvelle*. Elles procèdent de la pensée philosophique et sociale appliquée aux choses du droit. Mais elles méritent précisément ainsi la place éminente qui leur a été assignée jusqu'ici dans la philosophie du droit. » — Après qu'on est parti de ce pas et sur cette route, n'est-il pas douloureux de s'arrêter en chemin ?

Hubert Bourgin

La question sociale. — Etude sur les bases du collectivisme, par A. Brasseur (Alcan, Paris, 1900; 464 pages). — Il y a de tout dans ce gros livre, sauf une connaissance même superficielle de la question. L'auteur va chercher le socialisme « à l'origine des civilisations », recherche les « trois facteurs premiers » et les « trois idées-mères » du socialisme, se livre à des variations connues sur l'égalité et l'inégalité, définit la société et le milieu social, disserte sur l'altruisme et l'individualisme, et finalement découvre que « l'erreur capitale du socialisme », c'est de « substituer l'altruisme à l'individualisme » ! Et tout cela en 76 pages : le Livre I de l'ouvrage ! — Le livre II témoigne, de la part de son auteur, d'une érudition de dernière main : on y parle de la famille primitive, de la propriété dans les temps primitifs, et de la propriété communale collective : *mir*, *allmend*, etc... — Cela nous amène à la page 154. Dès lors, l'auteur discute successivement jusqu'à la page 288 : Karl Marx (Livre III) Lassalle (Livre IV) et Benoît Malon (Livre V). Tout ce qu'on peut dire de faux, de superficiel, d'à côté, d'impropre sur Marx, l'auteur l'a recueilli et rédigé. C'est ainsi qu'il se méprend gravement sur la théorie de la valeur, sur le salaire-limite, sur la théorie des machines. Il consacre 12 pages — divisées en 6 chapitres — à Lassalle, et il arrive à Benoît Malon, qu'il a au moins le mérite de bien connaître. Il le connaît même trop puisqu'il le connaît seul : il prend en effet cet ouvrage honnête qu'est le *Socialisme Intégral* pour la Bible du socialisme moderne et va jusqu'à le résumer religieusement, chapitre par chapitre. Aussi est-ce contre les théories de Malon que l'auteur, dans les 200 pages finales du volume, va surtout se battre. Sa critique, d'ailleurs inspirée d'un point de vue purement pratique (et non plus d'idées et de connaissances générales que l'auteur n'a pas), devient plus intéressante : il y a de fines remarques sur la démoralisation financière, le monopole des chemins de fer, les fonctionnaires et le fonctionnarisme. — L'ouvrage prend fin sur de quelconques objections adressées au coll tivisme.

Ce livre est pourtant un livre de bonne foi. L'auteur, un in nieur honoraire des mines, est un belge libéral. Dans les derni pages, au moment de conclure, il rend hommage à la puissa moralisatrice du socialisme, tout en dénonçant la *force religie*

« hostile aux démocraties ». « Il n'est pas douteux, d
tion socialiste ne discipline et ne moralise les masses,
en elles le sentiment de la dignité et le culte de la j
des événements récents, où tous les vieux partis o
d'une absence complète des notions de justice les plus
le parti socialiste tout entier s'est levé et a pris la
droit. » (Page 444.) On peut oublier la mauvaise inf
l'auteur pour ne se souvenir que de la loyauté de l'ad

Die Sozialdemokratie auf dem Lande, par Hug
(Diedrichs, Leipzig, 1900, 155 p.). — La traduction de
de Kautsky venant de paraître, ce petit livre —
titue une critique assez vive — doit être signalé au m
l'œuvre du socialiste Otto Herz, que nous avons déjà
L'auteur élabore un plan de réformes agraires qui n'
neuf et qui est dirigé surtout contre la démocratie s
mande.

Hubert L

LES REVUES SOCIALISTES

Neue Zeit (mai 1900). - Dans un article sur *Friedr
la philosophie critique dans ses rapports au socialis*
traite entre autres la question (qui a soulevé tant de
dans la littérature) du *Retour à Kant*. Ce mouvement p
a pris naissance encore en Allemagne dans la secon
dix-neuvième siècle. Pour l'auteur, la philosophie de
point de vue de l'histoire sociale une philosophie d
Le néo-kantisme s'explique par ce fait que le caractè
toire de la philosophie de Kant et des néokantiens r
cerveau les contradictions réelles de la vie sociale.

Lange, l'auteur de l'*Histoire du matérialisme*, tom
mêmes contradictions que Kant. Pourtant, dans son
Bernstein fait appel au *Retour à Lange*. L'auteur
appel par ce fait que Lange est apparu à Bernstei
philosophe du prolétariat. En effet, toute l'*Histoire*
pénétrée de sympathie pour les classes opprimées. M
un socialiste utopiste, il explique la question sociale
vue purement sentimental; pour lui, il suffit de fa
suffisant aux classes dirigeantes pour que la questio
résolue de la manière la plus pacifique. Ainsi nous
rien apprendre — conclut l'auteur, — chez Lange,
Bernstein ne se comprend pas.

Dans les mêmes numéros nous trouvons encor
d'articles intéressants, parmi lesquels notons ceux
Les classes et les partis en Italie; de Kunow : *La p
rialiste d'expansion;* enfin l'article : *Retour à Adam*

lequel Rosa L
Schüller sur l'é

. A

La Maison d
taire, 10 mai.) -
du Peuple de .
mai. Il a été s
tion qui est un
trouveront un
leur signalons
rité, etc...

Le mouveme
Edgard Milha
très remarqua
jusqu'ici paru
La situation o
mouvement a
son fonctionne
action dans le
dustriels, les t
des agrariens,
succès, — tou
belle étude.

La Censure
consacre, dan
assez vif à la
samment de f
ces faits sont
voit nullemen
précisément t
on est, en Fra
Russie, que,
mieux que rie

Une Conver
Paul Gœhre,
fabrique, par
socialiste all
Chemnitz, il
C'est ce disco
que publie *Di*
numéro du 26

N° 27. — 1er Février

N° 28. — 15 Février

N° 29. — 1er Mars

N° 30. — 15 Mars

N° 34. — 15 Mai

N° 35. — 1er Juin

N° 36. — 15 Juin

Le Secrétaire-Gérant : JEAN LONGU

Le Mouvement Socialiste est composé par des ouvriers syndiq

2736. — IMPRIMERIE DE SURESNES, 9, rue du Pont.